
3 1761 04459 8811

LE

RETOUR DES BOURBONS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire de la société française pendant le Consulat :

1re Série : *La Renaissance de la France.*
2e — : *Aristocrates et républicains. — Les Émigrés et les complots. — Les Hommes du Consulat.*
3e — : *Bonaparte, sa famille. — Le Monde et les salons.*
4e — : *Les Écrivains et les comédiens. — Littérature et théâtre.*
5e — : *Les Beaux-Arts.— La Gastronomie.*
6e — : *L'Armée. — Le Clergé. — La Magistrature. — L'Instruction publique.*

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Le Retour de l'île d'Elbe : *Du Capitole à la Roche Tarpéienne.*

EN PRÉPARATION :

Les Grandes Dames du XIXe siècle. — LA RESTAURATION : *La duchesse d'Angoulême; la duchesse de Berry; la duchesse d'Abrantès; la duchesse de Raguse; Mme de Rémusat; la duchesse de Duras; la marquise de Montcalm; la princesse de la Trémoïlle; la marquise de Castries; la comtesse de Sainte-Aulaire; la duchesse de Broglie; la princesse de Poix; Mme du Cayla; la duchesse de Dino.*

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10330.

GILBERT STENGER

LE

RETOUR DES BOURBONS

D'HARTWELL A GAND — LE RÈGNE DES ÉMIGRÉS

1814-1815



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908


LIBRARY
AUG 3 1966
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE

En ce volume, le lecteur trouvera une étude sur les Bourbons, rentrés en France après vingt-cinq ans d'exil; étude pleine d'intérêt, car le contraste fut grand entre les princes qui s'étaient installés aux Tuileries, entre leur manière de vivre et de penser, et celle du grand capitaine que l'Europe coalisée avait abattu. Et puis, la société qui entourait l'empereur, en 1814, s'était évanouie. On l'eût, en vain, cherchée dans les salons de l'aristocratie. Elle avait fait place aux grands seigneurs, revenus d'émigration, et à ceux qui s'étaient fait oublier dans une retraite absolue, pendant l'Empire.

Les princes et leurs familiers, à ce moment-là triomphants, donnèrent donc le ton à la société. Ce sont eux que j'ai voulu peindre, sans rien dissimuler de leur caractère, ni de leurs fautes. Dans les ouvrages sur la Restauration, le tableau de la Cour est mis au second plan, presque effacé par la multiplicité des événements et des faits dont l'histoire de cette époque est composée. Cette cour, — princes et grands personnages, — je les ai envisagés d'une façon loyale, mais impitoyable; sans injustice, mais sans complaisance, comme chez un trop grand nombre de royalistes. Ce n'est pas, parce qu'ils étaient Bourbons que j'ai dénoncé les défauts de leur nature, leur égoïsme, leur petitesse, leur vanité, mais parce que l'exil, le malheur, la pauvreté, ne les avaient point corrigés, et rendus meilleurs qu'avant leur sortie de France.

En possession de leur rang et de leurs richesses, ils abusèrent, tout de suite, de leur situation et ne cherchèrent point à se faire agréer, ni à se faire aimer par une nation qui avait oublié jusqu'à leur nom. Au lieu de penser à leur patrie retrouvée, ils ne pensèrent qu'à eux-mêmes, à jouir de leur bonheur, à se dresser dans leur majesté et leur qualité de princes, négligeant leurs serviteurs, cette masse de petite noblesse sacrifiée pour eux, qu'ils abandonnèrent au bon plaisir de leurs ministres. Leur égoïsme fut patent, fut détestable : je l'ai démontré; leur appétit de pouvoir immense : je l'ai démasqué. Ils pouvaient être grands, généreux; réconcilier, sous leur égide, les amis et les ennemis de la Révolution. Ils se montrèrent d'esprit étroit et rancunier. Quand ils voyagèrent à travers la France, ce fut pour se faire acclamer, encenser, admirer. Pas un d'eux ne s'inquiéta des besoins des provinces parcourues. On ne les vit que dans les églises, au théâtre, ou à table. Ils auraient pu imiter leur ancêtre, dont ils rappelaient le nom, dans leurs discours, à chacune de leurs étapes, le noble Henri IV, qui sut apaiser par sa magnanimité les factions, si ardentes autour de son trône. Ils se bornèrent à se targuer d'en être les descendants. Était-ce avec ces belles paroles que la France se devait guérir des maux dont elle souffrait? Si bien que la nation, livrée à l'incohérence, à l'impéritie, à l'indifférence de ses chefs, conduite par des hommes, pleins de morgue, se prit à regretter le monarque qui, tout despote qu'il fût, au milieu d'une gloire éblouissante, savait prendre à cœur les plus petits intérêts de ses sujets.

Enfin, dans les provinces et à Paris, il fallait subir les étrangers vainqueurs, dont la présence était si douloureuse pour les patriotes, mais spectacle incessant pour les désœuvrés de la grande ville. Ce grouillement de nos envahisseurs,

Allemands, Prussiens, Autrichiens, Russes. Cosaques, Baskirs, j'ai essayé de le faire revivre d'après les mémoires et les journaux du temps.

Tel est ce volume. On y remarquera des faits de vie sociale, négligés par les historiens politiques, et qui, sortis de l'ombre où ils restaient enfouis, font mieux comprendre la résurrection éphémère de la Monarchie bourbonienne.

G. S.

Septembre 1908.

LE

RETOUR DES BOURBONS

D'HARTWELL A GAND. — LE RÈGNE DES ÉMIGRÉS

(1814-1815)

CHAPITRE PREMIER

LES BOURBONS ERRANTS

I. — Leipsik, 19 octobre 1813. — Napoléon est à Paris, trois semaines après. — Il y arrive pour reconstituer son armée. — Etat d'âme de la France, à c moment-là. — Le Sénat ; le Corps législatif ; le rapport de Lainé. — Déclaration de Louis XVIII aux Français. — Admonestation de l'Empereur aux commissaires du Sénat et du Corps législatif. — Soucis de Napoléon. — La panique à Paris, causée par l'intempérance de langage de Sébastiani, revenu d'Allemagne. — Les gens de bonne compagnie ne veulent pas se défendre contre les envahisseurs.

II. — Le château d'Hartwell. — Communications de Louis XVIII avec ses partisans en France. — Les princes Bourbons, en exil. — Le comte de Provence. — Ce prince peu propre à l'action. — Passe son temps à écrire de petits vers et des madrigaux. — Il est très versé dans la langue latine. — Sa manie d'écrire ; sa poltronnerie ; son égoïsme ; son besoin de favoris. — Portrait de Louis XVIII par Montgaillard. — Les qualités de ce prince sont la dignité et le respect qu'il professe pour sa naissance de prince légitime. — Il est roi partout, même dans la plus mauvaise fortune. — La manière dont il vit ; ses habitudes ; ses lectures ; son costume. — Ses familiers à Hartwell ; d'Harcourt, de Saint-Priest, d'Havré-Croy, de la Vauguyon, de Jaucourt, de Fleury. — Son favori d'Avaray. Mort de d'Avaray à Madère. — Sa favorite, Mme de Balbi.

III. — Le comte d'Artois : sa jeunesse, son caractère, sa légèreté, son amour des plaisirs. — Son duel avec le duc de Bourbon. — Il émigre, se rend à Turin chez son beau-père, le roi de Savoie. — Son voyage à Coblentz, puis en Russie. — Sa couardise ; la lettre de Charette. — Pour échapper à ses créanciers, il se réfugie au château d'Holyrood, en Ecosse.— Sa vie en Ecosse.— Les visites qu'y fait le duc de Berry.

IV. — Le duc d'Angoulême et le duc de Berry. — Différence du caractère de ces deux princes. — L'éducation du duc d'Angoulême par Louis XVIII. — Portrait du duc d'Angoulême, par Lamartine. — Le fils de Louis XVI : Louis XVII. — La duchesse d'Angoulême ; sa correspondance avec son oncle.

le roi : elle arrive à Mittau ; son mariage avec son cousin, le duc d'Angoulême ; les fêtes de Mittau, en cette circonstance.

V. — Les princes d'Orléans ; les trois frères, le duc d'Orléans, le duc de Montpensier, le duc de Beaujolais. — Le prince de Condé ; le duc de Bourbon.

I

Trois semaines après Leipsick, — 19 octobre 1813, — Napoléon, parti de Mayence, arrivait, le 9 novembre, à Saint-Cloud. Energie, volonté, intelligence, aucune des qualités de son génie n'était atteinte ; il revenait, afin de parer aux malheurs que la coalition de l'Europe contre la France allait engendrer. Bernadotte s'était joint à Blücher ; les Saxons, au milieu même de l'action, avaient tourné, contre nos troupes, leurs efforts et leurs canons, et les armées ennemies se précipitaient, à marches forcées, sur nos pas, pour franchir le Rhin et envahir le vieux sol de la Gaule. La présence de Napoléon à Paris pouvait seule contenir les haines frémissantes, contre lui, prêtes à éclater. Depuis qu'il luttait contre l'Angleterre (1), depuis douze ans qu'il avait forcé l'Europe à se tourner avec lui, contre cette nation insatiable et perfide, il avait froissé des intérêts considérables, troublé le bien-être et la quiétude des populations soumises à sa loi, engendré partout des misères ; et les pays, sacrifiés sinon à son ambition, au moins à son patriotisme, cherchaient à rompre les liens qui les attachaient à sa politique. Il fallait écarter ces dangers menaçants, faire comprendre à la France que l'heure du péril était sonnée, que la patrie était perdue, si elle ne se réveillait de sa torpeur où elle s'était complu, confiante en de nouvelles victoires.

Lui ne désespérait point. Jamais las, jamais abattu par la mauvaise fortune, il ne demandait que des subsides, des combattants, des armes, des lieutenants animés de son ardeur, pour

(1) La duchesse d'Abrantès — t. IX de ses *Mémoires*, p. 382 — fait cette remarque que jamais l'Angleterre n'abandonna la partie contre la France ; que le ministère anglais voulut toujours partager la France, en reprenant Calais, Dunkerque, et en réalisant, en 1813, les vœux toujours trompés des rois de la Maison des Tudors, comme des Plantagenets, comme des Stuarts, comme de tous ceux qui ont régné sur l'Angleterre.

triompher de cette coalition de rois, si souvent par lui vaincus. Il réunit les corps constitués et avec une brutale franchise : « L'année dernière, leur dit-il, toute l'Europe marchait avec nous ; aujourd'hui toute l'Europe marche contre nous ». Seulement, il parlait à des hommes qui n'avaient d'autre souci que leur fortune et les honneurs dont ils étaient nantis. En vingt ans, la France n'avait pas joui d'une année de repos. Ces hommes, devant lui, ne s'interrogeaient point sur les causes de ces luttes ininterrompues. Ils avaient vécu, à l'abri de toute crainte, pendant les heureux événements de son règne; ils s'étaient enrichis; ils avaient ajouté à leur nom des titres qui les avaient égalés aux familles les plus aristocratiques, et ils voulaient goûter en paix à ces biens, si largement départis à leur maison. Ce fut donc avec stupeur qu'ils entendirent les mots sortis de la bouche de Napoléon. Les grands dignitaires de l'armée étaient, comme eux, au comble de leurs désirs. « La fatigue, le découragement, gagnaient le plus grand nombre, disait d'eux l'Empereur, à Sainte-Hélène. Mes lieutenants devenaient mous, gauches, maladroits et conséquemment malheureux. Les hauts généraux n'en voulaient plus. Je les avais gorgés de trop de considération, de trop d'honneurs, de trop de richesses. Ils avaient bu à la coupe des jouissances... Je voyais donc arriver l'heure décisive... L'étoile pâlissait... Je sentais les rênes m'échapper et je n'y pouvais rien. Un coup de tonnerre pouvait seul nous sauver (1) ».

Ce coup de tonnerre ne se fit plus entendre. Cette victoire nécessaire, comme celles de Marengo et d'Austerlitz, manqua

(1) Duc de Vicence, *Mémoires*, t. I, p. 290.

Après le désastre de Leipsick, une grande dame disait à Caulaincourt : « Votre héros est descendu de son piédestal ; il a été vaincu, et c'est là un crime que le monde ne pardonne pas. Vous visiterez vingt salons et, sur tous les visages, vous lirez l'arrêt. Par toutes les bouches, vous entendrez prononcer la condamnation de Napoléon. Ceux d'entre vous qui ont sollicité les faveurs impériales, se font remarquer par l'aigreur de leurs récriminations, par la violence de leurs discours. Pitié ! on dirait vraiment que ce pauvre empereur est responsable des bassesses qu'ils ont faites pour entrer à son service. Viennent aussi les nouveaux anoblis de sa façon, les sénateurs à cent mille francs de dotation, les duchesses, comtesses, baronnes, que sais-je ? sottes femmes qui s'imaginaient être à perpétuité de hautes et puissantes dames ; elles ne peuvent supporter l'idée de redevenir Jeannetons, comme devant ; la possibilité de cette seconde métamorphose les fait tomber en syncope ; que vous dirais-je d'une tourbe de gens qui tiennent tout de votre Napoléon, et qui jettent les hauts cris après cet ambitieux qui a joué à la bataille leurs places et leurs dignités ? »

depuis lors à son destin. La France semblait vieillie, à bout de souffle, résistante, inquiète. La noblesse royaliste, à qui Napoléon avait enlevé les titres de famille, les regrettait toujours, et, d'ailleurs, elle demeurait jalouse de la grande noblesse impériale ; la petite noblesse campagnarde, vivant maigrement depuis l'émigration dans ses gentilhommières délabrées qu'elle n'avait jamais pu réparer, espérait un sort plus heureux, à la chute du conquérant ; la bourgeoisie, adonnée au commerce, se ruinait, depuis que le commerce était anéanti par le blocus continental, et, pour arrêter ses pertes, elle souhaitait un changement de régime. Seuls, avec le peuple au sang généreux, les paysans, enrichis par l'acquisition du patrimoine des seigneurs, et craignant le retour de la monarchie, restaient dévoués à l'Empereur, prêts à le servir en ses desseins, et à défendre avec lui les conquêtes de la Révolution. Ah ! certes, les difficultés étaient grandes, pour faire surgir une force imposante du sein de la nation, si fâcheusement impressionnée.

Tel était, à cette fin de 1813, l'état d'âme de la France. L'invasion des coalisés accentua cette opposition, cette lassitude, cette haine d'une partie de la société, et exaspéra le patriotisme et les fureurs de l'autre, la plus infime et la plus maltraitée par les exactions des envahisseurs. Et s'il y eut plus de réfractaires qu'autrefois, c'est que l'on appelait au service militaire les anciennes classes vivant comme libérées, des hommes établis, ayant une famille plus nombreuse à soutenir. Les jeunes conscrits, au contraire, répondaient, avec empressement, aux injonctions de l'autorité ; ils firent des prodiges, aux dernières batailles de l'Empire ; aussi héroïques que les grenadiers de la garde ; jeunes gens imberbes, surnommés les *Marie-Louise*, avec lesquels Napoléon lutta, dans son admirable campagne de France, à Brienne, à la Rothière, à Champaubert, à Montmirail.

Ces nouvelles troupes, vieux et jeunes soldats, il fallait, pour les enrôler, l'acquiescement du Sénat et du Corps législatif. Le 19 décembre, l'Empereur, devant le Corps législatif assemblé, s'exprima avec une résignation douloureuse qui aurait dû susciter l'élan des auditeurs, et il ne recueillit que les paroles amères des hommes chargés de parler en leur nom. Il disait entre autres choses :

« J'avais conçu et exécuté de grands desseins, pour la prospérité et le bonheur du monde !... Monarque et père, je sens ce que la paix ajoute à la sécurité du trône et à celle des familles. Des négociations ont été entamées avec les puissances coalisées. J'ai adhéré aux bases préliminaires qu'elles ont présentées. J'avais donc l'espoir, qu'avant l'ouverture de cette session, le Congrès de Manheim (1) serait réuni. Mais, de nouveaux retards, qui ne peuvent être attribués à la France, ont différé ce moment que presse le vœu du monde... J'ai ordonné qu'on vous communiquât toutes les pièces originales, qui se trouvent au portefeuille de mon Département des Affaires étrangères. Vous en prendrez connaissance par l'intermédiaire d'une Commission. Les orateurs de mon conseil vous feront connaître ma volonté sur cet objet... »

La Commission du Sénat enregistra, sans observation, les demandes de l'Empereur; celle du Corps législatif se rebiffa contre la politique impériale. Les commissaires nommés étaient connus, dès longtemps, pour leur animosité contre l'Empire. C'étaient Raynouard, l'auteur dramatique, Gallois, un ancien tribun, Flaugergues, un ami de Chateaubriand, Maine de Biran, le philosophe idéologue, et enfin Lainé, un nouveau venu, alors avocat de Bordeaux, l'ami du comte Lynch, maire de cette grande ville commerçante, ruinée par le blocus, un ambitieux gagné à la cause des Bourbons. Il fut chargé du rapport. On y trouvait, en premier lieu, l'analyse des dépêches échangées entre les puissances coalisées et la chancellerie impériale. A cet égard, rien à dire. Mais les conséquences qui en étaient déduites étaient toutes agressives et tournées contre les visées de l'Empereur et les prérogatives qu'il s'attribuait. Napoléon se prétendait le seul représentant de la nation. Le rapport affirmait que le Corps législatif en était l'*organe naturel*. Et, en vertu de ce principe, il s'étendait sur le besoin de la paix et des garanties à recevoir, afin de l'établir sur des bases durables. Les Français, ajoutait Lainé, veulent être convaincus que « leur sang ne sera plus versé que pour défendre une patrie et des lois protectrices. Mais ces mots consolateurs de de paix et de patrie retentiraient en vain, si l'on ne garantit les institutions, qui promettent les bienfaits de l'une et de l'autre. »

(1) C'est en cette petite ville, en effet, que devaient se concerter les plénipotentiaires du Congrès.

Se répétant, Lainé précisait encore davantage... « Si la première pensée de Sa Majesté, en de grandes circonstances, a été d'appeler autour du trône les députés de la nation, leur premier devoir n'est-il pas de répondre dignement à cette convocation, en portant au Monarque la vérité et le vœu du peuple, pour la paix ? »

Six exemplaires de ce rapport étaient imprimées pour les commissaires élus. En le lisant, l'Empereur fut envahi d'une colère intense, prévoyant le mal que la divulgation de ce *factum* causerait à la France, en encourageant l'ennemi. Il ordonna que les formes d'imprimerie fussent brisées, les caractères dispersés. Mais en vain. La teneur de cet écrit se répandit quand même. L'esprit frondeur, l'impertinence de certains paragraphes, en un moment pareil, furent dévoilés par les amis de l'avocat bordelais dans les salons de Paris, et la nouvelle en arriva jusqu'aux états-majors des troupes coalisées. Ils surent ainsi que la France voulait et exigeait la paix, et que s'ils devaient combattre l'Empereur, toujours redoutable, les populations ne leur seraient point hostiles. Et qui est-ce qui avait osé formuler cette revendication ?... Un homme revêtu d'un caractère officiel, parlant au nom de la représentation nationale. Révélation surprenante, qui allait doubler leur audace et leur force.

N'était-ce point assez, pourtant, qu'après Moscou, en février de cette année, le roi d'Hartwell, excité par les Anglais, eût adressé aux Français une déclaration qui avait jeté aux oreilles de l'Empereur les mots d'*usurpation* et de *légitimité ?* Lord Liverpool avait saisi, avec une joie délirante, cette occasion d'attaquer son ennemi personnel. Il ne pouvait oublier les articles mordants du *Moniteur* contre lui, attribués au monarque impérial. De petits bateaux anglais, chargés de feuilles royalistes, les avaient disséminées sur toutes les côtes de Normandie, et elles parvenaient dans les villes, au milieu de paquets de musique ou de librairie, rappelant aux partisans des princes qu'ils ne devaient point abandonner leurs espérances (1).

(1) Voici quelle était cette déclaration : « Louis XVIII..., etc... Le moment est enfin arrivé où la divine Providence semble prête à briser l'instrument de sa colère. L'usurpateur du trône de saint Louis, le dévastateur de l'Europe, éprouve, à son tour, des revers. Ne feront-ils qu'aggraver les maux de la France, et n'osera-

Le 1er janvier 1814, aux Tuileries, à la réception du Corps législatif, l'Empereur ne manqua donc point de manifester son irritation aux députés qui se présentèrent pour lui offrir leurs hommages. Ils étaient une majorité d'honnêtes gens dévoués à sa personne, disait-il, mais il se trouvait, parmi eux, des factieux, dont les œuvres avaient pour but de *seconder l'étranger*. M. Lainé, ajouta-t-il, est un méchant homme dont il saisissait bien l'astuce ; et son rapport causait à la patrie plus de dommages que deux batailles perdues en Champagne. Eh ! quoi, l'adversité, prétend-on,

t-elle renverser un pouvoir odieux que ne protège plus le prestige de la victoire ? Quelles préventions ou quelles craintes aujourd'hui pourraient l'empêcher de se jeter dans les bras de son roi et de reconnaître dans l'établissement de sa légitime autorité le seul gage de l'union, de la paix et du bonheur que ses promesses ont, tant de fois, garantis à ses sujets opprimés. Ne voulant, ne pouvant tenir que de leurs efforts le trône que ses droits et leur amour peuvent seuls affirmer, quels vœux seront contraires à ceux qu'il ne cesse de former ? Quel doute pourrait s'élever sur ses intentions paternelles ? Le roi a dit dans des déclarations précédentes (des 10 mars 1799 et 2 décembre 1804) et il réitère l'assurance que les Corps administratifs et judiciaires seront maintenus dans la plénitude de leurs attributions, qu'il conservera leurs places à ceux qui en seront pourvus et qui lui prêteront serment de fidélité ; que les tribunaux, dépositaires des lois, s'interdiront toutes poursuites relatives à ces temps malheureux, dont son retour aura scellé pour jamais l'oubli ; qu'enfin, le Code, souillé du nom de Napoléon, mais qui ne renferme, en grande partie, que les anciennes ordonnances et coutumes du royaume, restera en vigueur, si l'on excepte les dispositions contraires aux dogmes religieux, assujettis longtemps, ainsi que la liberté du peuple, aux caprices du tyran. Le Sénat, où siègent des hommes que leur talent distingue à juste titre, et que tant de services peuvent illustrer aux yeux de la France et de la postérité,ce Corps, dont l'utilité et l'importance ne seront bien connues qu'après la restauration, peut-il manquer d'apercevoir la destinée glorieuse qui l'appelle à être le premier instrument du grand bienfait, qui deviendra la plus solide, comme la plus honorable garantie de son existence et de ses prérogatives à l'égard des propriétés ? Le roi, qui a déjà annoncé l'intention d'employer les moyens les plus propres à concilier les intérêts de tous, voit les nombreuses transactions qui ont eu lieu, entre les anciens et les nouveaux propriétaires, rendre ce soin presque superflu ; il s'engage maintenant à interdire aux tribunaux toute procédure contraire à ces transactions; à encourager les arrangements volontaires et à donner lui-même, ainsi que sa famille, l'exemple de tous les sacrifices qui pourront contribuer au repos de la France et à l'union sincère de tous les Français. Le roi a garanti à l'armée la conservation des grades, emplois, soldes et appointements dont elle jouit à présent. Il promet aussi aux généraux, officiers et soldats qui se signaleraient en faveur de sa cause, inséparable des intérêts du peuple français, des récompenses plus réelles, des distinctions plus honorables que celles qu'ils ont pu recevoir d'un *usurpateur* toujours prêt à méconnaître ou même à rebuter leurs services. Le roi prend de nouveau l'engagement d'abolir cette conscription funeste qui détruit le bonheur des familles et l'espérance de la patrie. Telles ont toujours été, telles sont encore les intentions du roi. Son établissement sur le trône de ses ancêtres ne sera pour la France que l'heureuse transition des calamités d'une guerre qui perpétue la tyrannie, aux bienfaits d'une paix solide dont les puissances étrangères ne peuvent trouver les garanties que dans la parole du souverain légitime. — Hartwell, 1er février 1813. »

m'aurait donné des conseils salutaires ! « Comment pouvez-vous me reprocher mes malheurs ? répondait-il avec éloquence. Je les ai supportés avec honneur, parce que j'ai reçu de la nature un caractère fort et fier ; et si je n'avais pas cette fierté dans l'âme, je ne me serais pas élevé au premier trône du monde. Est-ce par de pareils reproches que vous prétendez relever l'éclat du trône ? Qu'est-ce que le trône, au reste ? Quatre morceaux de bois revêtus d'un morceau de velours. Tout dépend de celui qui s'y assied. Le trône est dans la nation. Ignorez-vous que c'est moi qui la représente par-dessus tout ? On ne peut m'attaquer sans l'attaquer elle-même. Quatre fois, j'ai été appelé par elle ; quatre fois, j'ai eu les votes de cinq millions de citoyens pour moi. J'ai un titre, et vous n'en avez pas. Vous n'êtes que les députés des départements de l'Empire... Est-ce le moment de me faire des remontrances, quand deux cent mille cosaques franchissent nos frontières ? »

Cette admonestation suscita une émotion troublante parmi les assistants. Au fond de l'âme de l'Empereur, s'ils ne discernaient point de découragement, ils y sentaient la tristesse sur les malheurs de la patrie, autant que l'orgueil froissé du chef d'Etat. Les rois qui ont fait la grandeur de la France, et François Ier et Louis XIV, ne se seraient pas exprimés avec plus de noblesse et plus de hauteur. La voix du monarque courroucé revendiquait avec force les droits de la France, dont il portait la responsabilité. Et les amis de Lainé, redoutant pour lui une arrestation, l'engagèrent à fuir. Mais, quoi qu'en dise Théodore Anne, en ses *Mémoires* (p. 304), Lainé ne fut point inquiété. Sa détention eût été trop retentissante, après l'algarade impériale. L'avocat était allé rejoindre, en province, les mécontents, qui préparaient la scission éclatante de la grande ville, les intrigants qui, de Bordeaux, correspondaient avec les princes exilés.

Deux cent mille cosaques entraient en France, avait dit l'Empereur. Il fallait s'opposer à leur marche. Auparavant, il voulut, en une audience solennelle, relever le courage et le dévouement des chefs de la garde nationale, nouvellement organisée. Il les admit aux Tuileries, le 24 janvier, la veille de son départ pour l'armée, leur présentant sa femme et son fils, qu'il confia à leur loyalisme (1)... « Je

(1) De Staël : *Considérations*, t. II, p. 406. « Un homme tout à fait digne de foi m'a dit que, causant seul avec lui, la veille de son départ pour l'armée, au

vous laisse l'impératrice et le roi de Rome.... ma femme et mon fils, reprit-il d'une voix émue. Je partirai l'esprit dégagé de toute inquiétude, parce qu'ils seront sous votre sauvegarde. Ce que j'ai de plus cher au monde, après la France, je le remets dans vos mains. » Et il les quitta, leur faisant espérer qu'il les reverrait bientôt.

Fut-il jamais un prince accablé de plus de soucis que celui qui s'en allait, au-devant de l'ennemi, laissant derrière lui sa capitale à une femme légère, insouciante et molle, l'impératrice Marie-Louise, qu'il aimait néanmoins ; à un lieutenant incapable, le roi Joseph ; à des ministres figés dans leur égoïsme, comme Cambacérès ; à des traîtres avérés, comme Talleyrand, prêts à pactiser avec l'étranger et avec les factions royalistes, surgies tout à coup, aussi entreprenantes qu'aux anciens jours ? Napoléon n'ignorait rien de cette quasi-anarchie, de cette désagrégation de son autorité, jadis si forte et si imposante, quand il l'exerçait lui-même. Qu'y faire ? Il subissait, en ce moment, les conséquences de ce qu'il avait toujours appelé « sa politique », c'est-à-dire être le seul inspirateur, le seul maître du destin de son empire. Et, peut-être, en chassait-il l'image de sa pensée. Ces conséquences ne dureraient qu'un temps, s'il était encore vainqueur. Pourquoi ne le serait-il pas (1) ? En attendant, ses serviteurs, pressentant la chute de la

mois de janvier 1814, quand les alliés étaient entrés [illegible] en France. Bonaparte avoua, dans cet entretien secret, qu'il n'avait pas de moyens de résister. Son interlocuteur discuta la question. Bonaparte lui en présenta le mauvais côté, dans tout son jour ; et puis, chose inouïe, il s'endormit, en parlant sur un tel sujet, sans qu'aucune fatigue précédente expliquât cette bizarre apathie. Il n'en a pas moins déployé, depuis, une extrême activité dans sa campagne de 1814... Il était, ajoute plus loin Mme de Staël, épaissi d'âme comme de corps. »

(1) Les royalistes se rendaient compte parfaitement de l'issue qu'auraient les victoires définitives de l'Empereur. Après Montmiraïl et Montereau, ils disaient : « Quoi ! est-il décrété par la Providence qu'il faut encore des leçons et des châtiments aux souverains, à leurs peuples, à leurs armées, avant qu'ils en viennent aux principes éternels, au seul remède existant pour tant de maux, au seul moyen d'ordre, à la légitimité, enfin, à la reconnaissance du chef de l'illustre, ancienne et royale Maison de France ! Alors, seulement alors, la nation se prononcera, et elle laissera sans appui celui qui doit expier, par sa chute, tous les désastres qu'il a, lui seul, attirés sur la France et sur l'Europe ! Que les alliés y prennent garde ! Leur retraite, l'évacuation de la France, la paix avec Napoléon, consolideraient à jamais son pouvoir, amèneraient la restitution des 340,000 prisonniers français et l'exercice horrible de la vengeance de l'Empereur-soldat, sur Vienne, sur Berlin, sur Munich, sur toute l'Europe. » — (*Comtesse Fausse-Landry*, par LAMOTHE-LANGON, t. II, p. 345.)

dynastie, ne se préoccupaient plus que de leur avenir et des moyens de le préserver. Ceux qui étaient au courant de la vérité, de la débandade des armées après Leipsick, de l'encombrement des hôpitaux, des maladies infectieuses que les blessés propageaient dans les lieux où ils passaient, ne songeaient plus qu'à quitter Paris ; ceux qui avaient des châteaux, à s'y installer pour les protéger contre les rapines des bandes armées ; d'autres, qui avaient des parents en province, à les y aller rejoindre. On cachait, au fond des caves, ses bijoux précieux, son or, son argent, et on partait. Sébastiani, de retour de l'armée, répandait à Paris les bruits les plus alarmants. La Valette lui fit comprendre le danger de cette intempérance de langage, propre à paralyser toute résistance, et l'alarmiste, prenant le rebours de son attitude, prôna l'organisation d'une défense sérieuse (1). Mais ce fut aussitôt, dans les salons royalistes, qui escomptaient la fin de l'Empire et qui connaissaient le départ des princes d'Hartwell pour se mettre à la suite des armées envahissantes, ce fut un *tolle* général contre l'efficacité de ces résolutions. Se défendre ! disait-on. Et comment ? Où étaient les armées? Où étaient les chefs? La garde nationale n'était qu'une force illusoire contre les hordes de barbares qui convergeaient vers Paris.

II

A Hartwell, en ce château d'Angleterre qu'habitait depuis quatre ans le prince qui avait changé son nom de comte de Lille en celui de Louis XVIII, au milieu de la petite cour des exilés, familiers

(1) Ce fut, sans doute, sous cette inspiration qu'un matin, on vit, sur les murs de Paris, l'affiche suivante sans signature. (LUBIS : *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 144.)

Nous laisserons-nous piller? Nous laisserons-nous brûler? Tandis que l'Empereur arrive sur les derrières de l'ennemi, vingt-cinq à trente mille hommes conduits par un partisan audacieux osent menacer nos barrières ! En imposeront-ils à cinq cent mille citoyens, capables de les exterminer ? N'avons-nous pas des canons ? N'avons-nous pas des baïonnettes ? N'avons-nous pas des piques et du fer ? Nos faubourgs, nos rues, nos maisons, tout peut servir à notre défense. Etablissons des barricades, faisons servir nos voitures et tout ce qui peut obstruer les passages ; crénelons nos murailles, creusons des fossés, montons les pavés des rues à tous les étages. Qu'on se figure une armée essayant de pénétrer dans un de

des Bourbons, les malheurs de la France causaient la plus grande joie. Fauche-Borel, en ses *Mémoires*, cite la lettre du duc d'Havré (1). Ces gentilshommes oubliaient leur patrie, songeaient d'abord à eux-mêmes. Que leur importaient les désastres du pays abandonné par peur, et même par haine, si, à la suite, ils y pouvaient revenir et y retrouver les privilèges et les honneurs dont ils avaient joui autrefois ? Après la retraite de Moscou, le favori de Louis XVIII, le comte de Blacas d'Aulps, expédia, sur l'ordre de son maître, aux agents secrets qu'entretenaient les Bourbons, en France et en Europe, des écrits où ce roi *in partibus* se rappelait à ceux qui devaient être mécontents du régime impérial, promettant l'oubli des erreurs, la récompense des services, la consolidation des fortunes, bref, énumérant, en de belles phrases, les plus douces félicités si la France voulait restaurer la monarchie dont il serait le chef. Le nom du destinataire, laissé en blanc, y devait être inscrit par le correspondant de la petite cour. Enfin, l'hôte d'Hartwell écrivit au czar une lettre qui fut publiée dans les gazettes anglaises. Il y faisait parade de la plus grande commisération pour les prisonniers de guerre, suppliant le souverain de la Russie d'être magnanime à leur égard. Pas une occasion n'était manquée par ce prétendant, pour se remémorer aux Français, sous les apparences les plus favorables. Et cette bienveillance et cette sollicitude pour les misères humaines étaient-elles vraiment les sentiments intimes de ce prince vaniteux, qui ne démontra jamais, en ses actes, qu'astuce et hypocrisie, et n'eut de conviction profonde que celle de sa supériorité sur le reste des humains, parce qu'il était né prince (2).

nos faubourgs, au milieu de tant d'obstacles, à travers le feu croisé de la mousqueterie, qui partirait de toutes les maisons, à travers les pierres, les poutres qu'on jetterait de toutes les croisées ! Nous laisserons-nous piller ? Nous laisserons-nous brûler ? »

(1) « Nous sommes dans la joie, écrivait d'Havré à Fauche, de la bonne nouvelle de la reprise de Moscou, des avantages qui l'ont précédée, et de la retraite où paraît être l'armée de Bonaparte que les cosaques harcèlent sûrement. »

(2) De l'abbé DE MONTGAILLARD : *Histoire de France*, t. I. Discours préliminaire. « Je lui ai entendu dire : Masséna, Kléber, Jourdan, Hoche, Ney, Mortier (qui avait cependant rendu de grands services à la comtesse de Provence, lorsque cette princesse était sur la rive droite du Rhin), Bernadotte, Soult, et toutes gens de cette espèce, *ejusdem farinæ*, sont sortis de la boue. » — Ailleurs, dans le même discours : « Lorsque dans la conférence du 21 janvier 1797, à Blanckenbourg, je parlais à Louis XVIII des victoires éclatantes remportées par les armées de la République, il me répondit : Et ce sont pourtant des brigands, des sujets révoltés, des scélérats, qui ont de tels avantages militaires ! Il faut rougir, lorsqu'on est Français, de ce qu'ils appellent honneur et courage. »

et de sa supériorité sur les autres princes, parce qu'il était né Bourbon ?

Au mariage de Napoléon, avec une archiduchesse d'Autriche, le roi et ses gentilshommes s'étaient résignés à leur destin. La France était si étendue, si forte, si éclatante de gloire et de richesses, qu'un retour d'opinion envers eux semblait impossible (1). Mais, après Leipsick, lorsque toute l'Europe en armes fondit sur notre patrie, et que, du fond des steppes de l'Oural, des cavaliers, montés sur des petits chevaux, vinrent les abreuver aux fontaines de nos villages, ces exilés, vieillis dans l'obscurité, dans le regret perpétuel de tout ce qu'ils avaient perdu, s'apprêtèrent à seconder les efforts des armées coalisées, nos ennemies, et à rentrer avec nos vainqueurs. Ils n'y voyaient aucune honte.

Ils étaient nombreux, ces princes et ces gentilshommes. Comptons-les. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, écrivait-il, par la grâce de Dieu et sa propre volonté, naquit à Versailles, en 1755. Frère puîné de Louis XVI, il portait à la cour le titre de

(1) Voici ce que CAPEFIGUE raconte (*Histoire de la Restauration*, t. I) : « Selon son habitude, Louis XVIII lisait tous les journaux français, et particulièrement le *Moniteur*. Le 12 avril 1810, on reçut la nouvelle de la célébration du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Louis XVIII se promenait dans le jardin, lorsqu'on lui porta le paquet de journaux qui contenait le récit de la cérémonie du mariage. Il convoqua sa petite cour, M. de la Chapelle, ministre de la Guerre, quelques-uns de ses gardes du corps qui l'avaient suivi et qui vivaient à Londres du travail de leurs mains. Le prince leur lut à haute voix le programme du cérémonial, et l'on dit qu'à chaque phrase il s'arrêtait, et quoique prêt à toutes les [illegible] de la fortune, il ne put se défendre d'une surprise nouvelle, à chaque preuve de l'entier oubli de sa cause. La relation du mariage de Napoléon constatait la plus [illegible] soumission de tout ce qu'on avait regardé comme les éléments de la monarchie. D'abord, et dès les premières lignes du compte rendu, Louis XVIII remarqua les noms des princes étrangers qui étaient venus en France pour faire les honneurs de l'Empire à M. Bonaparte. A l'énumération des évêques assistants, le roi reconnut un grand nombre d'évêques déserteurs, et, voyant le nom d'un Rohan, archevêque de Cambrai, comme premier aumônier de l'impératrice Marie-Louise, il laissa échapper l'expression d'un rapprochement de mauvais augure pour la jeune princesse : « Voici encore un Rohan et une duchesse d'Autriche. » Les chambellans étaient signalés par le prince pour des gentilshommes naguère les plus favorisés de sa maison. On regarda à Hartwell cette circonstance comme la dernière des catastrophes. Le blason passant ainsi aux armes d'un parvenu, semblait mettre le comble à toutes les conquêtes, et un [illegible] de cette cour d'écrire que tout cela pourrait bien n'être qu'un mensonge du *Moniteur*. Le roi ne reçut personne pendant plusieurs jours. Enfin, il fit venir sa petite cour et offrit à tous ceux qui pouvaient le désirer des passeports pour rentrer en France, tant le triomphe des Bourbons paraissait désormais impossible ! »

comte de Provence. Autour de lui, aîné de cette race royale, se groupaient les autres princes, qui subissaient son ascendant, avec un grand respect pour sa qualité de roi, leur maître et seigneur, sans l'aimer beaucoup. C'était son frère, le comte d'Artois, moins âgé que lui de deux ans, né à Versailles également. C'était le prince de Condé, quatrième descendant du grand Condé, un vieillard, né en 1736 ; ensuite son fils, le duc de Bourbon, né en 1756 ; puis les deux fils du comte d'Artois, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, jeunes gens au moment de l'émigration, sous la tutelle de leur gouverneur, le duc de Sérent, mais, en vingt ans d'exil, devenus des hommes faits ; enfin, Louis-Philippe d'Orléans, fils de Philippe-Egalité, réconcilié, à Mittau, avec les Bourbons, premier prince du sang, né en 1773, que son mariage avec une princesse de Naples retenait en Italie.

Du côté des femmes, il y avait la duchesse d'Angoulême, « Madame Royale », fille aînée de Louis XVI, qui avait subi, au Temple, une détention de trois ans et, après un séjour forcé à la cour de Vienne, avait épousé, en 1799, son cousin, le duc d'Angoulême. Comme les autres princes, en 1814, elle n'était plus jeune, étant née en 1778. Après elle, la duchesse d'Orléans, douairière, veuve de Philippe-Egalité et fille du duc de Penthièvre, lequel vécut populaire toute sa vie, en sa belle résidence de Sceaux, un héritage de son père, l'un des descendants légitimés de Louis XIV. Longtemps, elle avait résidé en Espagne, très pauvre et séparée de ses fils, errants à travers le monde, proscrits par la Convention. Ensuite, sa belle-fille, mentionnée plus haut, la jeune duchesse d'Orléans, mariée à Louis-Philippe, en 1809; puis sa fille, bien connue sous le nom de Mme Adélaïde, sœur de Louis-Philippe, d'âge mûr aussi, puisqu'elle était née en 1777 ; et encore, une autre d'Orléans, sœur de Philippe-Egalité, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde (1767-1822), femme du duc de Bourbon, et mère du duc d'Enghien, fusillé dans les fossés du château de Vincennes. Enfin, Louise de Condé (Mademoiselle), sœur du duc de Bourbon, née en 1757, abbesse du Chapitre de Remiremont, qui, en 1814, obtint du roi la maison du Val-de-Grâce où elle se retira avec ses compagnes.

Il faut connaître ces princes.

Le comte de Provence, qui devint Louis XVIII, était un esprit

avisé, que l'étude et une heureuse mémoire avaient rendu fort orgueilleux (1). Ses maîtres louaient, en lui, sa facilité de parole, la clarté de son style, ses réminiscences des auteurs classiques dont il faisait sa lecture préférée. De corpulence très forte, dès sa jeunesse, le mouvement, les courses à cheval, la chasse, ne lui étaient point agréables. Il recherchait plutôt ses distractions dans la familiarité de ses favoris, dans la fréquentation des femmes de la cour, auxquelles il adressait des madrigaux, dans l'élucubration de petits vers, pour l'*Almanach des Muses*, et le scénario d'opéras qu'il faisait signer par son intendant, Morel. Il était le bel esprit de la cour de Versailles. On le lui disait, et ne s'en défendait point. Il se croyait donc bien supérieur à ses frères, au roi dont il se moquait secrètement ; au comte d'Artois, dont il enviait, néanmoins, la désinvolture, l'adresse et la grâce. Et il ne cessait de lire, de méditer, d'écrire, recherchant la renommée littéraire. Seulement, l'étude, dont il s'enivrait, n'était point celle qui eût pu faire de lui un homme supérieur. Ce n'étaient ni les historiens, ni les philosophes, ni les économistes, ni les grands poètes français, qui l'attiraient ; et parmi ses lectures, ce n'étaient ni Virgile, ni Lucrèce, ni Ovide (2), mais l'épicurien Horace, dont les vers et les maximes avaient meublé sa mémoire. Il le citait à tout propos. Épicurien, il l'était, en effet, aimait ses aises, les douceurs de la vie (3), la satisfaction de ses désirs, les conversations licencieuses avec ses favoris, ne pouvant rien donner de plus aux plaisirs de

(1) « Un prince qui se tient dans sa cravate, comme dit la reine, et qui tourne volontiers du côté des réformateurs. » Marquise DE LAÂGE : *Souvenirs.*

(2) On a souvent cité ce quatrain, inscrit sur un éventail qu'il offrit à la reine Marie-Antoinette :

Au milieu des chaleurs extrêmes
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je saurai près de vous amener les zéphyrs ;
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

(3) Martin Doisy, dans ses réflexions sur Louis XVIII, ne manque pas de remarquer qu'il s'occupait beaucoup trop, pour un exilé, de son bien-être. Une servante qui le méconnaît, la bière qu'on lui sert, le méchant feu de houille près duquel il se rend à côté du premier venu, l'escalier mal éclairé par où il monte à sa chambre, tout est pour lui étonnement et susceptibilité. Enfin, il s'indigne qu'un Anglais ait pu appliquer à son frère le qualificatif de *fool*, plus offensant que celui de fou. Il fait observer encore, qu'à l'armée de Condé, avec son aplomb de royauté imperturbable, il trouve encore moyen d'arranger sa vie dans cette position extrême. Il se contentait, en trouvant, sur sa table, des légumes et des mets qu'il faisait venir de *son* royaume ; on lui procurait des fleurs cueillies sur la terre de France.

l'amour, forcé d'être chaste, un peu comme Origène, dit Arnault, qui avait été un employé de sa maison. Il aimait cependant, et beaucoup, la société des femmes; mais il n'en pouvait user, se bornant à des caresses innocentes, les comblant de gracieuses prévenances ; et c'était tout.

Cette haute conception de sa personnalité le poussait à vivre à part de ses frères, au milieu de courtisans qui espéraient tirer parti de cet orgueil. Il s'était persuadé qu'il était plus propre à gouverner l'Etat que Louis XVI, et il ne démentait point l'opinion, accréditée à la Cour, que le roi, dominé par sa femme, trop légère et trop étourdie, devrait être mis en tutelle, ou bien forcé à l'abdication. Il deviendrait alors lieutenant général du royaume. C'était son rêve ; et la conspiration du marquis de Favras, pour l'enlèvement du roi et son internement à Péronne, fut la sienne, autant que celle du malheureux gentilhomme, qui paya de sa vie ses réticences devant les juges, en voulant sauver le principal intéressé. Les lettres qui restent, excitant Favras à l'action, l'audace effrontée du prince à soutenir publiquement, à l'Hôtel-de-Ville, devant les membres de la Commune assemblés, qu'il n'avait pas vu le marquis depuis quinze ans, lorsque tout le monde savait le contraire, sont des indices bien compromettants de sa connivence (1).

(1) Ce qu'a écrit l'abbé de Montgaillard, à cet égard, est très suggestif : « Favras est un de ces hommes qui se font un patrimoine du champ de l'intrigue, qui s'immiscent dans toutes sortes d'affaires et s'insinuent dans toutes les voies susceptibles de mener à la fortune. Jeté en aventurier dans les pays étrangers, il paraît avoir revu le sien, à la naissance des troubles, dans le dessein d'y hasarder de profitables spéculations. Favras était entré dans les gardes suisses de Monsieur en 1772, il en était sorti en 1775. Introduit à son retour d'Allemagne auprès de ce prince et admis dans une sorte de familiarité, Favras lui avait proposé plusieurs plans, qui tendaient tous au renversement de l'ordre établi par l'Assemblée nationale. Nous ne dirons pas jusqu'à quel point Monsieur (depuis Louis XVIII) put donner son assentiment aux projets contre-révolutionnaires de Favras. Mais l'on crut fermement, dans ce temps-là, et même depuis la restauration de la Maison de Bourbon, que le système de contre-révolution et le projet d'enlèvement du roi entraient dans les vues politiques de Monsieur. Il est certain que ce prince désirait depuis longtemps se faire tout au moins nommer régent du royaume. Il avait acquis des terres dans plusieurs provinces, et on lui avait supposé le dessein, avant la Révolution, de ressusciter la grande féodalité. Favras fut chargé de négocier un emprunt pour le compte du prince. Il en reçut ordre de trouver des sommes considérables. En conséquence, il fut mis en relations avec le comte de Lachâtre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, en qui le prince avait une grande confiance. Malgré son incapacité politique et l'obscurité de ses services, depuis 1789 jusqu'à 1814, le comte de Lachâtre conserva toujours la bienveillance particulière du prince. Parvenu au trône, Louis XVIII lui donna le titre de duc, le nomma son ambassadeur près la cour de Londres,

Il était ambitieux, mais sans courage ; il poussait en avant ses serviteurs, sans vouloir les seconder, trouvant toujours des motifs à son inaction. Lorsque les Anglais eurent pris Toulon, il fit savoir aux royalistes qu'il se décidait à y débarquer, afin d'activer la rébellion et de gouverner le midi de la France. Il n'attendait que le bon vouloir de l'Espagne qui l'y conduirait sur un vaisseau.

pour premier gentilhomme de la chambre. » — A la date du 19 février 1791, l'abbé de Montgaillard écrit encore : « Le marquis de Favras a été exécuté place de Grève, à la lueur des flambeaux, à un gibet très élevé et avec un appareil extraordinaire, afin de complaire à la populace. Favras laissait un Mémoire où il disait : Une main invisible, je n'en doute pas, se joint à mes accusateurs pour me poursuivre. Mais qu'importe ! Celui qu'on m'a nommé, mon œil le suit partout. Il est mon accusateur, et je ne m'attends pas à un remords de sa part. Un Dieu vengeur prendra ma défense, je l'espère du moins, car jamais, non jamais, des crimes comme les siens ne sont restés impunis. — En son testament, il parle d'un grand personnage sur le nom duquel on fait garder au condamné le plus profond silence. On remarque pendant le séjour de Favras à l'Hôtel-de-Ville, avant son exécution, que plusieurs hommes à cheval arrivèrent de la place de Grève au palais du Luxembourg. L'exécution finie, deux cavaliers se rendirent à toute bride au Luxembourg. On a toujours dit que les testaments de Favras ne furent pas livrés au public tels qu'ils avaient eu lieu. Les pièces principales furent soustraites au greffe. Après 1814, Louis XVIII accorda à la veuve de Favras une pension sur sa cassette privée. »

Dans la correspondance de Louis XVIII, éditée en 1815, voici ce qu'on lit, page 13 : « Pour arriver à ses fins, il fallait la guerre à Monsieur. Mais ni la Prusse ni l'Autriche ne la voulaient. Alors, il entreprit de corrompre les hommes qui entouraient le roi, pour que la guerre fût déclarée à la Prusse et à l'Autriche ; et l'argent nécessaire, les princes le trouvèrent en Hollande par un emprunt de deux millions. Ils attendaient, enfin, la mort du roi. Monsieur faisait travailler les esprits de la Convention dans ce sens. Pelletier de Saint-Fargeau gagna en une nuit [illegible] voix pour la mort du roi. On fit entendre aux émigrés que cette mort était un sacrifice nécessaire ; et ces hommes, accoutumés à ne pas avoir de volonté à eux, accoutumés à ne voir que par les yeux de leurs maîtres, à ne penser que d'après eux, répétaient à l'envi et avec un air d'importance et mystérieux que ce sacrifice était nécessaire. Monsieur n'était pas un étranger à Robespierre lui-même. On sait, à présent, que ce grand républicain avait une correspondance très intime avec ce prince et que ses plans paraissent n'avoir été fondés que sur les indications de Monsieur qui en dirigeait l'exécution. Robespierre était entouré des agents de Monsieur, et ce furent ces agents qui lui désignèrent les personnes dont on redoutait les remords, celles qui avaient pénétré les projets du prince et celles qu'on savait ne lui être pas favorables. Ce furent ces agents qui furent cause que tous les membres du Parlement, qui avaient eu connaissance du dépôt fait par le duc de Fitz-James, furent guillotinés (il s'agissait de papiers destinés à prouver l'adultère de la reine et par conséquent l'illégitimité de ses enfants) : que M. de Malesherbes ne fut guillotiné que parce qu'il était dépositaire du codicille secret de Louis XVI ; comme le maréchal de Mouchy avait révélé au roi le projet de l'émigration, ce fut une cause plus que suffisante pour lui donner la mort. Mme Élisabeth ne fut guillotinée que parce qu'on sut qu'elle avait pris avec son frère l'engagement de révéler toutes ces horreurs à son fils, lorsqu'il aurait atteint l'âge de raison. Il en fut de même pour une infinité d'autres personnes que Monsieur fit égorger par ses agents auprès de Robespierre. »

Mais quelle créance accorder à ces révélations ?...

Était-ce sérieux ? L'Espagne fut-elle avertie ? On en peut douter, lorsque Montgaillard affirme que la cour de Madrid remit au roi l'argent nécessaire à une descente en Vendée, et qu'il dissipa la somme, à Vérone, pour ses agences de conspiration, entretenues à grands frais. L'intrigue lui agréait davantage que la lutte. A Coblentz, au milieu des gentilshommes assemblés sous le commandement du prince de Condé, il résista d'abord à l'Autriche qui ne voulait pas l'y tolérer. Menacé d'une contrainte par la force, il s'empressa de déguerpir. Il voulait paraître brave, hautain, audacieux, faisait chanter une messe solennelle, le *Te Deum*, le *Domine, salvum fac regem*, passait des revues, distribuait force décorations et, devant le maréchal de Wurmser, il capitulait tout de suite. En fructidor, il avait envoyé, à Paris, Dandré, l'un de ses agents, avec deux millions destinés aux royalistes. Ses partisans devaient s'y trouver réunis afin de renverser les pouvoirs républicains. Il attendait anxieusement la nouvelle du triomphe. Le Gouvernement prévint ses agresseurs conjurés, fit arrêter les affidés au complot, qui échoua par le manque d'énergie de Pichegru et de Willot. Les royalistes furent déportés, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, et les jeunes d'Orléans, qui étaient emprisonnés en France, — exilés. Louis XVIII s'empressa de décliner la responsabilité de cet échec et de rejeter la déroute de son parti sur d'autres que lui-même. Pichegru n'était-il pas fondé à n'avoir qu'une foi médiocre en la loyauté et la bravoure du roi, lorsque, disposé à franchir le Rhin et à marcher sur Paris où il devait relever la monarchie tombée, il avait invité vainement le prince à se placer au milieu des troupes. La lettre qu'il lui avait écrite, blessante pour l'homme invoquant sans cesse le souvenir de François Ier, de Henri IV, cette lettre où il lui disait que mieux valait être roi vingt-quatre heures à la tête d'une armée, dût-il y trouver la mort, qu'un éternel prétendant aux gages des autres monarques, mendiant l'hospitalité de royaume en royaume, cette lettre et cette apostrophe étaient restées sans effet (1).

(1) Une brochure, publiée en 1815, durant les Cent-Jours : *Les Secrets de la cour de Louis XVIII*, contient un réquisitoire écrasant contre ce prince, appuyé sur des faits avérés. On y lit, entre autres choses :

« Sorti de France, le 21 juin 1792, pour aller joindre les émigrés à Coblentz, on le voit, le 10 septembre suivant, menacer son malheureux frère déjà dans l'esclavage et lui défendre d'accepter la Constitution qui lui était présentée. « Si le mo-

Ah ! certes, le prince n'avait pas failli à ses habitudes. Il avait écrit à Pichegru, avant l'action, qu'il lui renouvelait toutes les promesses antérieures. Si ce général félon réussissait, titre nobiliaire, suprématie, richesses, il livrait d'avance tout par surcroît. Il avait écrit également à d'Harcourt, à Londres, pour justifier son absence en Vendée, accusant l'Angleterre qui ne le venait point chercher. Et d'ailleurs, « quoique petit-fils de Henri IV, disait-il en excuse, portait-il les armes, comme son ancêtre, depuis l'âge de seize ans ; avait-il gagné la bataille de Coutras ? » De même, il avait écrit à Charette, lors du désastre de Quiberon, qu'il appelait simplement une « malheureuse affaire », où toute la noblesse, pourtant, avait été sacrifiée ; et il ajoutait, comme action méritoire, « qu'il travaillait à prolonger la guerre extérieure, la regardant comme un mal nécessaire, afin d'empêcher les rebelles de masser trop de forces contre l'armée vendéenne ». Car il ne savait faire que cette besogne de scribe, écrire, écrire sans cesse ; écrire à ses espions, écrire à ses agents, nobles émigrés, qu'il entretenait dans les grandes capitales d'Europe, sous le nom d'ambassadeurs, près des chancelleries étrangères. Il attisait ainsi la haine contre la France, ne reculant devant aucune intrigue, s'il la croyait propre à lui rendre ce qu'il appelait son *patrimoine*, le trône sur lequel s'étaient assis ses aieux. Et, au rebours, pas un émigré, pour com-

tifs que nous ne pouvons apercevoir, lui disait-il, forçaient votre main de souscrire une acceptation que votre devoir de roi vous interdit expressément, nous devons vous annoncer que nous protesterons contre cet acte illusoire. » — A la mort de Louis XVI et à la nouvelle de l'état maladif du Dauphin, de cet enfant qu'il avait déclaré *adultérin*, et auquel cependant il a prétendu succéder, on l'a vu sourire en écrivant au comte d'Artois : « Vous n'oublierez pas de quelle utilité pour l'État va devenir cette mort ; que cette idée vous console ! » Et à la mort du Dauphin (8 juin 1795), on le voit, dans une pièce ostensible, pleurer sur le sort d'un roi qui n'a régné que dans les fers, mais dont l'enfance promettait le digne successeur du meilleur des rois. »

On lit encore dans les *Mémoires inédits de Louis XVIII*, par Martin Doisy (p. 33) : « On pourrait à peine croire ce qu'on lit dans les prétendus mémoires de Louis XVIII que, parmi les habitués du palais du Luxembourg (le palais que lui avait donné le roi avant la Révolution), on compta Barrère, Pétion et Robespierre, si l'on ne savait que Louis XVIII a eu réellement Robespierre pour correspondant et que, dans l'expédition de Champagne, en 1792, il correspondait aussi avec Dumouriez ! » En effet, le conventionnel Courtois, qui fut chargé de rédiger le rapport sur les papiers de Robespierre, trouva, parmi ces papiers, plusieurs lettres de Louis XVIII. La conduite tenue envers Courtois en 1816 donne à penser que l'on avait de fâcheuses révélations à redouter. On enleva à plusieurs reprises de son domicile un grand nombre de pièces qui furent transportées au ministère de la Police et de là aux Tuileries pour y être examinées par le roi lui-même. »

plaire à ce prince pétri d'une incroyable lâcheté, pas un, persévérant dans son exil, n'avait échappé à la misère et à l'isolement ; pas un ne devait retrouver sa famille intacte, ni ses biens à la Restauration. S'en désolait-il, ce roi vaniteux, qui ne songeait qu'à ses privilèges de monarque et croyait adoucir suffisamment par une croix, envoyée de Vérone ou de Mittau, le malheur de ces égarés par sa faute (1)?

C'est qu'il était égoïste, un égoïste invétéré, d'instinct et sans remords, comme si à son titre de monarque, les personnes, les biens, le repos, le bonheur des autres, dussent être offerts en holocauste. La France lui importait peu, mais sa couronne toujours regrettée, cette couronne royale qui manquait à son front, quand d'autres princes, rois depuis moins d'un siècle, comme en Prusse, n'en étaient point privés. Sa patrie, était-ce, pour lui, cette agglomération de provinces armées contre l'Europe et défendant les conquêtes morales de la Révolution ? Non, certes, ce n'était pas cette terre, formée par les siècles et les combats, qu'il visait, en excitant ses partisans à la guerre fratricide, c'était tout ce qu'il avait perdu en émigrant, ses richesses, ses palais, ses gardes ; et cette déchéance, qui l'accablait, il eût voulu la relever, même sur les ruines de la nation. L'égoïsme, en lui, était flagrant, toujours présent, rétrécissant son horizon, supprimant la pitié de son cœur. Tant qu'il ne vit point l'Europe écrasée par la main de fer de Napoléon, il ne cessa de fomenter des coalitions qui imposèrent à la France épuisée des guerres toujours plus cruelles et toujours plus terribles. Les ressources pécuniaires, qu'il tirait de la Russie et de l'Angleterre, ne servirent qu'à ses projets criminels. Il était l'allié de tous les ennemis de son pays : du général Moreau, qui vint d'Amérique se faire tuer à Dresde, au milieu des Russes ; des ministres anglais

(1) DE MONTGAILLARD, *Mémoires secrets* : « Le prétendant avait emprunté beaucoup d'argent, ainsi que le comte d'Artois, pendant son séjour à Coblentz. Mme de Vergennes avait engagé tous ses diamants, seul reste de sa fortune, pour faciliter aux princes le moyen de quitter Coblentz et, je crois même, pour empêcher qu'ils fussent arrêtés par leurs créanciers. Le prétendant daigna à peine répondre depuis à Mme de Vergennes, quoiqu'il eût donné par écrit sa promesse royale que la somme serait acquittée dans un court espace de temps. Il laissa vendre à Francfort les diamants engagés, fort au-dessous de leur prix, et s'embarrassa fort peu qu'elle manquât, à Hambourg, des choses nécessaires, ainsi que ses deux fils. Mme de Vergennes déploya, dans toutes ces circonstances, le caractère le plus noble, et ses deux fils n'ont pas cessé un instant d'être des fugitifs infiniment modérés dans leurs discours, très estimables dans leur conduite, et toujours excellents Français. »

qui avaient juré la destruction du conquérant, — de Napoléon, si redoutable au commerce de la cité. Que la France succombât, pourvu qu'on lui rendît son trône ! Et la France, il la promettait à ses courtisans, telle qu'autrefois, sans aucun des changements venus de l'évolution des idées. S'il avait soutenu, jadis, les prétentions du « Tiers » aux États généraux, c'était encore pour lui-même, pour se créer une popularité contre le roi, puisque, hors du royaume, il s'empressa de protester, avec son frère d'Artois, contre les concessions de Louis XVI à l'Assemblée nationale. Une France féodale lui eût convenu, plutôt qu'une France moderne.

Il n'a laissé que de petits vers, imités de Dorat ou de Gentil-Bernard (1), des lettres à son ami d'Avaray, séparé de lui par la maladie, lettres où il ne parle que de lui, de ses plaisirs ou de ses peines. La princesse, sa femme, étant morte en Angleterre, il se plaint de n'avoir plus celle qui remplissait l'ennui de ses heures désœuvrées ; mais pas une ligne de ces lettres ne rapporte les qualités, les tendresses de celle qu'il regrette, dit-il ; pas une ligne où il parle d'elle, pour elle-même seulement. S'il admire, en sa

(1) Ernest Daudet, qui possède les papiers de Louis XVIII et qui en a tiré trois volumes intéressants sur l'*Émigration*, publie dans le tome II de cet ouvrage les notes suivantes :

« Il est très vrai, écrit Louis XVIII, que j'ai toujours aimé la littérature, mais non pas que j'aie composé des notes historiques, encore bien moins que je sois historien. J'ai eu cependant, en 1772, la fantaisie d'écrire des Mémoires ; j'en ai bien écrit une trentaine de pages, et il est possible que je ne les aie pas brûlées avec mes autres papiers, en 1789, ni en 1791, à deux grandes revues que je fis... J'ai aussi fait pas mal de vers. Tous, à la réserve d'un logogriphe, dont le nom était *Pythagore*, qui a été mis sous un nom en l'air dans le *Mercure*, et d'un madrigal que j'ai retenu, ont eu le sort qu'ils méritaient, c'est-à-dire qu'ils ont passé, avant que l'encre ne fût sèche, de ma table dans mon feu. Le seul ouvrage un peu considérable qui soit sorti de ma plume, c'est la traduction, qui n'a jamais vu le jour, du livre de M. Horace Walpole, intitulé : *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III.* » Dans cette nomenclature, ajoute Ernest Daudet, le roi oubliait le récit de sa fuite de Paris, écrit à Coblentz, en 1791, qui n'était pas encore publié, et le journal de son voyage de Vérone à Riégel, que nous avons retrouvé parmi ses papiers. Séquestré par l'hiver dans le château de Mittau, il se remet à écrire. C'est de cet hiver, 1798-1799, que sont datées les *Réflexions historiques sur Marie-Antoinette* (qui figurent dans le recueil des écrits du roi), celles que lui suggèrent certaines de ses lectures, une dissertation sur Horace, qui témoigne de sa science du latin, et, sans parler d'un conte intitulé : *Galante Aventure*, une intéressante étude sur les devoirs d'un roi, en tête de laquelle il a mis en épigraphe ces quatre vers de Ducis, extraits de son adaptation d'*Hamlet :*

> Nos [illegible] en touchant la couronne.
> Si nous savions, mon fils, à quel prix Dieu la donne.
> Vivant, du rang suprême on sent mal le fardeau,
> Mais qu'un sceptre est pesant quand on entre au tombeau.

viduité, les fleurs de son parc, et qu'il se lamente d'être seul, c'est parce qu'elle partageait avec lui le plaisir de les voir, et que ce partage était une jouissance plus grande. Il ne regrette pas qu'elle n'en puisse plus jouir, il regrette qu'elle ne soit plus avec lui pour en jouir. Son absence, il la déplore, non pour elle, mais pour lui. Voilà ce qui ressort de ses lettres à d'Avaray. Les funérailles de la morte furent magnifiques (1), et pour qui le connaît maintenant,

(1) Extrait du *Times*, du 28 novembre 1810. — La princesse Joséphine de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, avait été mariée le 14 mai 1771 à Versailles. Elle mourut, le 13 novembre 1810, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses funérailles furent célébrées à Londres, dans la chapelle catholique de King-Street. « Un magnifique catafalque au milieu de l'église portait le sarcophage couvert de velours cramoisi, richement brodé et surmonté de la couronne royale de France ; le grand écusson aux armes de France et de Savoie était sur le devant du catafalque. Quarante grands cierges et pyramides l'entouraient. Les princes français, suivis des ministres étrangers, et des grands officiers de la Couronne, arrivèrent à la chapelle vers les onze heures. Des sièges élevés étaient préparés des deux côtés du catafalque. Leurs Altesses Royales Messieurs les ducs d'Angoulême et de Berry, le prince de Condé et le duc de Bourbon occupaient la droite, et les ministres étrangers la gauche. M. de Broval, comme représentant du duc d'Orléans, prit place à gauche des princes. Derrière eux, se trouvaient les dignitaires, les généraux et les chevaliers de différents ordres. En avant du catafalque, était le duc d'Avaray, comme gardien de la couronne. Il avait à côté de lui le P. Elysée, médecin de Sa Majesté ; le comte de Lachâtre, commissaire du Roi, et le comte de Nantouillet, maître des cérémonies, étaient au pied de l'autel. Le service funèbre fut célébré par Mgr d'Albignac, évêque d'Angoulême, assisté de plusieurs autres évêques. On y remarquait, entre autres, l'archevêque de Reims, les évêques de Sisteron, de Digne, de Nantes, de Tarbes, de Rodez, d'Aix, d'Uzès, de Blois et de Montpellier. On suivit les cérémonies usitées à Saint-Denis, et les cartes d'entrée à la chapelle annonçaient les funérailles de la reine de France. — Après le service, le sarcophage fut conduit, en grand cortège, à l'abbaye de Westminster, dernière demeure des rois d'Angleterre. Douze chevaliers de Saint-Louis le descendirent du catafalque pour le placer sur le char funèbre qui l'attendait devant l'église. Les duchesses de Rohan et de Coigny, les comtesses de Narbonne et de Ménard, en qualité de dames d'honneur, soutenaient les quatre coins du poêle. — La marche s'ouvrait par treize officiers du roi à cheval. Venait ensuite un carrosse à six chevaux avec les quatre dames d'honneur. Un autre carrosse semblable pour les grands officiers de la reine. Les gardes du corps à pied, leurs officiers à la tête ; un pleureur, sur un cheval entièrement caparaçonné, portait, sur un coussin de velours, la couronne de France, couverte d'un crêpe noir. Le char funèbre était tiré par six chevaux couverts de plumes. Les princes français suivaient le char dans leurs carrosses de deuil, chacun attelé de six chevaux. Ils précédaient le carrosse de cérémonie du prince de Galles, conduit par son cocher d'Etat, accompagné de deux pages et de trois valets de pied. Puis arrivaient successivement les carrosses à six chevaux des autres princes d'Angleterre, deux semblables carrosses du marquis de Buckingham, ceux du marquis de Wellesley, de M. de Perceval, des ministres anglais et étrangers, et, enfin, d'une partie de la noblesse anglaise et française. Les cartes d'entrée à l'abbaye portaient : Invitation aux funérailles de la comtesse de Lille. — Le doyen de Westminster, accompagné de son chapelain, reçut le corps à l'entrée de son église, dont les avenues étaient gardées de bataillons de volontaires de Saint-Jean et de Sainte-Marguerite, commandés par le major

ces honneurs étaient plutôt pour lui, le roi de France qu'il se disait alors, que pour l'infortunée enlevée par une hydropisie (1).

Enfin, l'heure est sonnée d'occuper le trône de France. On lui soumet la Constitution élaborée par le Sénat. Il accepte avec l'intention de ne point tenir sa promesse. Dès qu'il est à Saint-Ouen, il corrige le texte de cette Constitution. Il efface, de l'histoire de la France, toutes les années glorieuses de Napoléon. Il date son règne de dix-neuf ans en arrière ; et lorsqu'il ouvre le nouveau Parlement, ce n'est plus ni constitution, ni charte octroyée qu'il apporte, c'est une *ordonnance de réformation.* Car, à son égoïsme, il joint l'hypocrisie. Il n'a qu'une surface de bonhomie. Il dit aux Français : *Mes enfants* ; il se targue d'être leur père ; et les libéralités, qui tombent de ses mains, ne sont que celles puisées dans le trésor national. Après Waterloo, s'il envoie aux victimes de la guerre un demi-million, c'est qu'il a eu le soin de se faire suivre, à Gand, du ministre des Finances, qui lui apportait l'argent dont il disposait, ne laissant à Paris que des traites à négocier. Partout et toujours, il se répand en de belles phrases académiques : il en est prodigue. Mais la générosité de son esprit et de son âme s'arrête au bout de ses lèvres. Sa main est pleine de grâces et ne s'ouvre que pour ses favoris et ses favorites, c'est-à-dire pour son plaisir, c'est-à-dire pour lui-même.

Montgaillard a tracé de ce prince, du temps de l'émigration, un portrait que l'on ne peut passer sous silence. « Le comte de Lille, toujours porté à n'employer que des moyens dilatoires et à n'adopter que des mesures, qui n'exposeraient sa personne à aucun danger, évitait, avec soin, toutes les occasions qui pouvaient en présenter. Aussi, venait-il de refuser de passer le Rhin à la tête de l'armée de Condé et de suivre les conseils que Pichegru lui avait donnés, en lui marquant, qu'à tout événement, il valait mieux vivre vingt-quatre heures en roi que cent ans dans la proscription. Mais j'avais jugé le caractère du comte de Lille, et il m'était démontré que ce

… Un *Requiem* fut chanté au grand chœur et, la cérémonie achevée, le sarcophage renfermant les restes de cette auguste reine fut déposé dans le caveau où se trouvaient déjà les dépouilles mortelles du duc de Montpensier, à côté de la chapelle de Henri VII. »

(1) *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 56.

« La comtesse de Provence se consolait (des infidélités de son mari) dans l'intimité de ses femmes de chambre, et, ose-t-on le dire, par la boisson portée au point que le public pouvait s'en apercevoir. »

prince était sans courage, sans énergie, sans bonne foi ; qu'il serait toujours, lui-même, le plus grand obstacle à tout ce qu'on pourrait entreprendre en sa faveur, et que le bonheur des peuples et de la nation française n'entrait pour rien dans aucun de ses désirs. Ce prince a beaucoup d'instruction, son esprit est cultivé, ses manières sont affables, mais il est essentiellement faux et perfide. Il a la pédanterie d'un rhéteur, et son ambition est de passer pour un homme d'esprit. Je ne le crois susceptible ni d'un sentiment généreux, ni d'une résolution forte. Il n'a jamais oublié : il ne pardonne jamais une injure, un tort, un reproche (1). Il craint la vérité et la mort. Entouré de flatteurs, il n'a conservé, de son ancien état, que l'orgueil et les vices qui l'en ont fait descendre. Le malheur a beau l'accabler tout entier, il n'ose point le regarder en face. Aussi, quelque rigoureuse que puisse être, pour lui, l'adversité, il ne trouvera de justification que dans l'âme des hommes lâches et petits. On le verra mourir dans le lit de la proscription, après avoir fatigué la pitié et épuisé la générosité de tous les souverains. Ce prince frémit à la vue d'un faisceau de piques et de dards. Il prononce, sans cesse, le nom de Henri IV, et frémit à la vue d'une arme. Intrigant dans la paix, inhabile à la guerre, jaloux à l'excès d'un triomphe littéraire, et non moins avide de richesses que passionné pour la représentation, ennemi de ses véritables amis et esclave de ses courtisans, ombrageux et défiant, superstitieux et vindicatif, toujours double dans sa politique et faux jusque dans les effusions de son cœur. Tel est le comte de Lille, ce prince que le hasard avait placé si près du premier trône de l'univers, sans lui donner aucune des qualités qui gagnent l'amour des peuples. Nul doute que, dans les temps même les plus heureux, il n'eût laissé échapper de ses mains les rênes de l'Empire. Son règne eût été celui des favoris, et la France aurait eu à supporter, tout à la fois, toutes les

(1) La haine que les Bourbons professaient pour ceux qui avaient fait la Révolution les avait portés à dresser une liste des représentants de la nation qui devaient être victimes de leur fureur. Cette liste fut imprimée à Londres. Il y avait ceux qui, coupables au premier chef, devaient être écartelés, rompus vifs ou pendus ou envoyés aux galères. Les *écartelés*, il y en avait trente-cinq, parmi lesquels Treilhard, Sieyès, Merlin de Douai, La Reveillère-Lepeaux, Buzot, Alquier. Au *supplice de la roue*, cent trois, parmi lesquels Bailly, Barnave, de Custine, Fréteau, Garat, La Fayette, les deux Lameth, La Rochefoucauld, Montesquiou, Noailles, Pilâtre, Rœderer, Talleyrand, Target, Vadier, Volney. Les *pendus*, cent quatre-vingt-douze, parmi lecquels Thibaudeau, Praslin, Montmorency, Collot, de Château-Regnault, de Tracy. Aux *galères*, près de d [illegible]

petitesses du roi Jacques, toutes les profusions de Henri III. »

Il faut, néanmoins, lui reconnaître une qualité que tous les princes ne possèdent pas : il a le respect de lui-même, et il l'impose à ceux qui l'entourent, à ceux qui l'abordent. Et ce respect lui compose une majesté, inhérente à sa personne, par l'expression souveraine du regard, par la bienveillance, empreinte de froideur polie, avec laquelle sont accueillis ses visiteurs. A moins que l'on ne fût un passant, sorti de la foule vulgaire, pour qui rien ne vaut que l'apparence de la richesse, Louis XVIII, même en sa pauvreté d'exil, laissait une impression de majesté royale à l'homme d'une société polie. Il sait qu'il est issu de la souche des rois les plus anciens et les plus illustres de l'Europe, et partout où il est, partout où il va, il se sent, tout de suite, au premier rang. Cette suprématie lui inculque la dignité qu'on remarque en lui. Dans les circonstances les plus critiques, il se montre toujours roi ; il garde l'attitude, il prononce la phrase, qui l'élèvent au-dessus de son entourage ; il est digne, il reste digne (1).

A Vérone, il tient une cour, qui soulève la colère des armées victorieuses de Bonaparte, menaçantes pour Venise. La république vénitienne, dont Vérone est vassale, lui intime l'ordre de partir. Louis XVIII répond qu'il ira chercher ailleurs un asile, mais il exige, — prince dont les ancêtres ont laissé en Italie des marques de leur générosité et de leur vaillance, — qu'on lui apporte le livre des Doges où il veut biffer le nom de ses aïeux, bienfaiteurs de Venise. Quelque temps après, sa nièce, « Madame Royale », sortie du Temple, était retenue à la cour de Vienne où on la voulait marier avec l'archiduc Charles, frère de l'empereur. Louis XVIII demande que la jeune princesse lui soit rendue à Mittau où, en ce

(1) Chateaubriand écrivait : « Louis XVIII n'a jamais perdu le souvenir de la prééminence de son berceau. Il était roi partout, comme Dieu est partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession. Sa fierté croissait en raison de son abaissement. Son diadème était son nom. Il avait l'air de dire : Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles. Le sentiment de la grandeur de l'antiquité, de la majesté de ses pères donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination. Les généraux même de Bonaparte le confessaient. Ils étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent batailles. A Paris, lorsque Louis XVIII accordait aux monarques l'honneur de dîner à sa table, il passait le premier devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre. Il les traitait comme des vassaux qui n'ont fait que leur devoir, en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. »

temps-là, il résidait. La cour de Vienne a ses projets. Ce mariage, qu'elle désire avec un prince autrichien, donnerait à l'empire d'Allemagne l'Alsace et la Lorraine, une dot pour l'héritière de Louis XVI. Que Louis XVIII consente à ce mariage, qu'il renonce à ses droits sur ces provinces, et l'Autriche le reconnaîtra comme roi de France et de Navarre, — ce qu'elle n'avait jamais fait, ce qu'elle ne fit jamais, — et elle aidera, par tous les moyens, ce prince à reconquérir son royaume. A ces propositions, le roi de France se redresse ; il repousse, avec hauteur, l'outrage, non par tendresse pour l'infortunée jeune fille, dont on marchande la main, mais parce qu'il se croit solidaire de tous les rois, ses aïeux, qui lui ont transmis un héritage incorporé à leur Maison et par conséquent inaliénable. « Je ne puis céder ces provinces, répond-il ; la cession serait nulle. L'exemple de François Ier fera foi à cet égard. Et quant au mariage, le roi Louis XVI, avant de mourir, a fait jurer à sa fille qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que son cousin, le duc d'Angoulême. » Après l'exécution du duc d'Enghien, sa qualité de prince lui semble encore atteinte, par une promiscuité avilissante, dans le port d'un ordre illustre que vient d'obtenir Bonaparte. Il ne veut rien avoir de commun, écrit-il avec « ce grand criminel » qui a reçu de Charles IV, roi d'Espagne, les insignes de la Toison d'or, et il renvoie les siens à son cousin de Madrid. Il saisit cette occasion de faire la leçon à ce roi, son cadet. « Dans le siècle présent, il est plus glorieux, ajoute-t-il, de mériter un sceptre que de le porter ; » et jusqu'à son dernier soupir, malgré l'adversité dont il souffre, il ne veut pas se montrer indigne d'occuper le trône de ses ancêtres. A Varsovie, aux émissaires de Berlin, qui lui proposent, de la part de Bonaparte, l'échange de ses droits sur la France pour un royaume sur une terre italienne, il se rebiffe de nouveau, refuse d'écouter plus longtemps ces étranges ambassadeurs et sa réponse est une des plus nobles qu'il ait faites. « Je ne crains pas la pauvreté. S'il le fallait, je mangerais du pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs. Mais ne vous y trompez pas : je ne serai jamais réduit à cela. J'ai une autre ressource, dont je ne crois pas devoir user, tant que j'ai des amis puissants, c'est de faire connaître mon état en France, et de tendre la main non au Gouvernement usurpateur, — cela jamais, — à mes fidèles sujets. Et croyez-moi, je serais bientôt

plus riche que je ne suis. » (LUBIS : *Histoire de la Restauration.*)

C'était avec éloquence qu'il s'exprimait de sa voix timbrée et sonore : une éloquence imposante et prenante, engendrée par cette croyance en sa légitimité. Les hommes issus de la Révolution, les monarques moins anciens que lui sur un trône, moins liés à leur peuple, comme le czar, ne le pouvaient comprendre. Cette croyance faisait la force de ce prince, étranger à la France depuis si longtemps, et enchantait les royalistes, qui acceptaient de telles paroles avec une joie de catéchumènes. S'il ne s'était pas senti soutenu par cette indéracinable conviction, qui soulevait son âme, eût-il, pendant vingt-cinq ans, nourri la même espérance d'assister à la résurrection de son droit et de sa race ? « J'attends le moment qui viendra inévitablement », disait-il à ses courtisans. Alors, il supportait l'adversité en philosophe, sans se plaindre. Il est chassé de chaque ville où il est installé. De Vérone, il part en petite voiture, avec un seul de ses familiers ; il traverse misérablement des pays inconnus pour lui, mais il ne fléchit point ; il est ferme dans sa majesté toute royale. A Blanckembourg, il habite un petit appartement, chez un épicier de la ville, et néanmoins, si modeste que soit son état de maison, il dirige une politique personnelle, avec ses ambassadeurs répandus en Europe et ses ministres résidant à côté de lui (1). A Mittau enfin, il retrouve un semblant

(1) A propos de Blanckenbourg, Montgaillard écrit (t. I, *Discours préliminaires*, f° 17) : « J'ai vu Louis XVIII arriver à l'armée de Condé avec un fourgon d'ordonnances et d'arrêts du Conseil à enregistrer en Parlement. Pendant son séjour à Blanckembourg, il tenait conseil jour et nuit, nommant des ambassadeurs et des ministres et faisant de nombreuses promotions, dans ses armées de terre et de mer, quoiqu'il n'eût pas un soldat, pas une barque même. Le monarque *in partibus*, avait une immense correspondance de conspirations et en attendant leur succès, il organisait l'administration du royaume sur le pied où nous l'avons vue depuis la Restauration. Je dirai un jour comment il entendait [illegible] pour les Français d'une constitution libérale, comment il se proposait d'oublier le 21 janvier, d'organiser la liberté de la presse ; de quelle nature étaient [illegible] et ses promesses et ce qu'il pensait et disait de nos conquêtes, de la gloire de nos armées et de celle de nos plus illustres généraux. Je me bornerai à citer ici quelques-unes des paroles de Louis XVIII prononcées en son conseil ou qu'il a dites dans son cabinet. — Scellez toujours, Monsieur le garde des Sceaux, [illegible] (Il s'agissait de dix-neuf conventionnels ayant voté la mort.) [illegible] le titre des droits de la puissance royale ; mais lorsque [illegible] mon Parlement de Paris saura bien me prouver que j'ai [illegible] droits, et les gens auxquels je fais grâce seront rompus en place [illegible] du cou. — La presse et le philosophisme, [illegible] mise en action, j'y donnerai bon ordre, en rentrant dans mon royaume, et MM. les écrivains peuvent compter sur une chambre syndicale,

de cour, un palais, des gardes. L'empereur Paul de Russie a cédé aux prières de Saint-Priest. Tout à coup, sur un signe de Bonaparte, cette cour est dispersée ; il faut qu'il s'éloigne, ignorant quel lieu lui servira d'asile. Il se dirige vers la Prusse (1), et le récit

sur une belle et bonne censure. Il ne faut pas laisser parler une nation, et le Français moins que tout autre peuple. »

(1) M. de Beauchamp a laissé un récit très circonstancié sur le départ de Mittau. « Il y avait, au départ, le chariot de cuisine, la berline de la duchesse d'Angoulême, la berline du roi, la berline du service de la chambre, une autre voiture avec le duc de Fleury ; une autre ensuite, le chariot d'équipage, enfin une voiture marchant à un jour de distance du roi : une dernière avec Mlle de Choisy, l'abbé Marie, mort à Memel, remplacé à Kœnigsberg par le vicomte d'Agoult... A Frauenbourg, le roi et sa suite couchèrent à la poste... c'était un cabaret, et quel cabaret ! Il y avait au moins soixante paysans rassemblés dans le *Stube* commun qui faisait à peu près toute la maison. Il faut connaître ce pays et ces usages pour se faire l'idée d'une telle société, de la puanteur insupportable, ainsi que des nausées du tabac, de bière et d'eau-de-vie qui en émanent. Un petit hangar, où je passai la nuit, était à côté d'une espèce de fournil où coucha notre adorable princesse (la duchesse d'Angoulême). Elle disait : Nous sommes, ici, dans une caverne de voleurs. En ce lieu, arriva la nouvelle qu'on ne voulait pas payer les cent mille roubles données en traites au roi. On part quand même pour Schrunden. Le roi descend de voiture, marche dans la neige, passe la rivière et fait à pied le chemin jusqu'à l'auberge où on déjeune, puis jusqu'à Ilmagen pour coucher. L'auberge est si petite que dans les chambres du roi coucheront d'Avaray et l'abbé Edgeworth ; dans la chambre de la duchesse, Mme Hue, la duchesse de Serent et la femme de chambre. N'oublions pas de dire, qu'attendu la rigueur du froid et de l'humidité de la chambre, on y avait mis, à la hâte, un poêle, qu'on poussa certainement, par bonne intention, à un tel degré de chaleur, que la santé de la princesse fut plus exposée pendant toute cette mauvaise nuit que dans le fournil qu'elle avait occupé la veille, quelque humide et glacial qu'il eût été. Enfin, on arrive en Courlande, chez le baron de Sass. Avant de passer la frontière, craignant des difficultés, le duc de Fleury est envoyé en avant pour sonder le terrain, de même que les dispositions des troupes russes. Le roi dit : « Si les choses se passent bien, vous vous présenterez à la portière de mon côté ; dans le cas contraire, vous vous présenterez du côté de ma nièce. — Oh ! mon Dieu, s'écria Madame, me voilà encore réservée pour le mauvais côté. — Vous avez raison, mon enfant, reprit le roi ; c'est pour moi seul que doit être le malheur. Duc de Fleury, si les choses vont mal, vous viendrez de mon côté. » Mais tout alla bien. — On arriva, enfin, à Memel, et l'on descendit chez la dame Klein, dont la maison avait été louée d'avance, pour recevoir le roi. En arrivant sur le territoire de Prusse, le roi quitta tous ses ordres et prit l'*incognito* le plus sévère, sous le nom du comte de Lille ; la duchesse d'Angoulême sous celui de marquise de La Meilleraye. On fut bien reçu à Memel. Le consul de Danemark se montra très obligeant. La duchesse, qui n'avait pas vu de vaisseau, voulut aller à bord de la *Fortune*, dont le capitaine était un M. Witt. Elle y accepta, pour déjeuner, des gâteaux et une tasse de café. Cinq gardes du corps arrivèrent de Mittau. Le roi leur dit : « J'éprouve une grande consolation à vous voir, mais elle est mêlée à une douleur bien amère. La Providence m'éprouve depuis longtemps et de bien des manières, et celle-ci n'est pas une des moins cruelles. (Ici le roi ne put retenir ses larmes.) J'espère qu'elle viendra à mon secours. Si le courage m'abandonnait, le vôtre, messieurs, me soutiendrait. Vous me voyez (en montrant le côté gauche de sa poitrine dépouillée de tous ses ordres), je ne puis même me réserver un ordre. Je n'ai plus que des conseils à vous donner. Le meilleur est de filer sur Kœnigsberg, pour ne point s'encombrer ici, et y porter ombrage... Je

de ce voyage, traversé de péripéties cruelles, excite l'admiration pour cet exilé vaincu. Lorsqu'enfin le continent lui échappe, il traverse la mer et se réfugie en Angleterre. Il se résigne à n'être plus qu'un simple gentilhomme, le comte de Lille, sans aucuns attributs de royauté, parce que c'est la condition de cette hospitalité. Mais il n'abandonne rien de ses prétentions. Ses courtisans vivent près de lui, lui forment une cour, lui prodiguent leur respect. En son château d'Hartwell, il maintient sa dignité de prince souverain. Si rétréci que soit son domaine, si minces que soient ses ressources, devant son entourage il ne déchoit jamais (1).

viens d'ordonner des mesures pour vous faire arriver à Hambourg, où chacun pourra plus aisément prendre un parti ultérieur. — Les finances étant épuisées, la duchesse d'Angoulême songea à vendre ses diamants. Ils furent déposés chez le consul de Danemark, qui avança sur le prix de vente deux mille ducats... En partant, le comte d'Avaray disait : « C'est la quatrième fois que nous sommes à ne pas avoir de quoi vivre pendant deux mois. La Providence est venue à notre secours. J'y ai la même confiance. Elle n'abandonnera pas notre maître et sa chère nièce. C'est un ange qu'elle lui a réservé pour ses consolations. » — A Memel, au moment de partir, on trouva l'abbé Marie, mort dans son lit. Il s'était enfoncé un poignard dans le cœur. La cause en fut toujours ignorée. On se dirigea sur Varsovie. Mais le voyage était toujours retardé par mille accidents, tantôt le mauvais temps, tantôt la débâcle des eaux. La débâcle de la Vistule eut lieu le 6 mars. Quoique la rivière fût couverte de glaces, le roi voulut risquer le passage et il arriva heureusement à Varsovie. Le gouverneur Keller attendait le roi dans la maison Wassiliewicht, faubourg de Cracovie, que l'abbé de La Marre lui avait louée. Cette maison, quoique grande et belle, ne se trouva pas cependant assez spacieuse. On fut obligé de louer dans une maison voisine des appartements pour le vicomte d'Agoult, l'abbé Edgeworth, l'abbé Fleuriel, MM. Lefebvre et Colon, médecins.

Durant ce voyage de Mittau à Memel, la duchesse d'Angoulême tenait sur ses genoux le chien devenu cher à toute âme sensible, compagnon de captivité du malheureux enfant royal, Louis XVII.

(1) Quelques événements passés à Mittau ne doivent point être oubliés. Le comte de Beauchamp les a racontés en ses *Mémoires*. « Au commencement de 1799, Souvarow passa par Mittau pour aller rejoindre ses troupes. Il obtint une audience du roi. Louis XVIII vint au-devant de lui, à quelques pas hors de son cabinet. Le maréchal mit un genou à terre, baisa le pan de l'habit du roi, qui l'embrassait et voulait le relever. Le maréchal resta longtemps la tête presque [illegible] du roi. Il fut présenté ensuite au duc d'Angoulême, [illegible] le pan de l'habit. La visite du maréchal dura une heure. En traversant [illegible] des gardes du corps, il dit : *Les fidèles serviteurs du roi : honneurs et protection ; les jacobins, point de quartier.* Rentré à son hôtel, le maréchal, après s'être déshabillé, passa dans un cabinet, où, tout nu, il se fit arroser [illegible] eau froide, et s'étant revêtu d'une pelisse, il passa dans le [illegible] et sans serviette, on lui [illegible] le millet, et, entre autres, un de harengs que lui et les quatre [illegible] rent debout. Puis on leur servit du punch. Sitôt après ce [illegible] il entra seul dans un Kebeck en [illegible] avec un petit coffre à côté de lui. Les quatre aides de camp, dans deux autres Kebecks en traineau, le suivaient immédiatement, de même que tous ses gens en traîneau. » — « Dumouriez vint également à Mittau. C'était un gros

Roi, il s'était composé un costume d'apparence militaire, suivant les exigences de ses infirmités. Dès son lever, il se faisait revêtir par son valet d'un habit de drap bleu, d'une coupe rappelant le frac moderne et la tunique de cour, avec deux petites épaulettes en torsade d'or cousues au drap. Sous l'habit, un gilet blanc que cachaient, presque en entier, les cordons et grands rubans de ses ordres. Sa culotte de satin se venait perdre en deux bottes ou grandes guêtres de velours rouge montant jusqu'au-dessus du genou, plus souple que le cuir, dont l'épaisseur eût froissé ses jambes, souvent endolories par la goutte. Il tenait à ces bottes, attribut du gentilhomme, pensait-il, ou d'un chef d'armée toujours prêt à monter à cheval, quoique cette action lui fût impossible, étant beaucoup trop gros et trop souffrant. A son côté, pendait une épée qu'il ne quittait pas, même pour s'asseoir en son fauteuil, près duquel il recevait ses visiteurs. Chaque matin, le coiffeur passait au fer sa chevelure, la retournait en rouleaux au-dessus de ses oreilles, et, par derrière, la massait en une petite queue s'étalant sur le col de l'habit. Enfin, il usait de poudre, comme jadis, afin de dissimuler la blancheur de l'âge, ce qui faisait paraître jeune le teint de son visage. Sur son front très développé, mais fuyant en arrière, indice de sa fourberie et d'une imagination peuplée de chimères, en ses yeux large ouverts, d'un bleu pâle, en son nez aquilin sur une bouche dédaigneuse et un épais menton de lourdes chairs tombantes, on pouvait discerner l'intelligence, l'orgueil de la race et ce désir de domination qui ne le quitta jamais, en ses jours même les plus sombres. Au total, son abord était d'un noble personnage dont la physionomie engageante reproduisait, dit-on, celle de Louis XV, son grand-père.

Du jour où il quitta le château de son oncle Venceslas, électeur de Trèves, prince de Saxe, frère de sa mère, et qu'il fut errant à travers l'Europe, fuyant les armées républicaines toujours victorieuses, depuis Vérone, sa vie ne varia plus. Il conserva les mêmes habitudes dans tous les lieux où il établit sa résidence, à

homme court, affublé d'une pelisse énorme qui le doublait de volume. Il était coiffé d'un bonnet fourré. Il resta huit jours à Mittau. Au premier repas, Madame Royale fut sur le point de s'évanouir. Dumouriez s'en fut ensuite en Angleterre avec le vicomte d'Agoult. »

Blanckenbourg, à Mittau, à Varsovie, en Angleterre. Il était sur pied à 8 heures et donnait la matinée à ses travaux politiques, de concert avec son chancelier ou ses ministres, lisant, écrivant lui-même les dépêches à ses ambassadeurs auxquels il répondait; ne se faisant substituer par personne dans cette tâche qu'il jugeait d'une importance considérable. A 11 heures, il assistait à la messe, ensuite il dînait, mangeant copieusement à une table garnie de mets vulgaires, n'ayant que des ressources fort restreintes (1). A la suite de son repas, il prenait le bras de l'un de ses gentilshommes, plus souvent de son favori, s'y appuyant pour une promenade qu'il prolongeait autant que ses forces ou sa santé le lui permettaient. Sa promenade achevée, il recevait les visites qu'il s'était fait annoncer, et, après un autre repas plus modeste, avant la nuit, la soirée commençait, au milieu de ses courtisans, autour d'une table de whist. Le prince ne jouait pas, il demeurait spectateur. A minuit, la soirée se terminait.

Parmi les journaux français que lisait tous les jours Louis XVIII, le *Moniteur* retenait principalement son attention. Il cherchait à y discerner les secrets de Bonaparte, les projets de cet ennemi dont le nom seul faisait bondir son cœur. Alors, des dépêches partaient du cabinet du roi, pour le duc d'Harcourt, à Londres, qui, dans l'intérêt du prince, visitait les ministres anglais; pour le comte de Saint-Priest, qui le représentait à Saint-Pétersbourg; pour le duc d'Havré, qui, à Madrid, sollicitait la bienveillance des Bourbons, parents du roi. Après eux, c'était à tous ses agents de conspiration, à de Précy, de Puisaye, Imbert-Colomès, Dunant, La Vilheurnois, Dandré, d'Antraygues, Fauche-Borel; à Georges Cadoudal même, qu'il avait nommé général et décoré du cordon rouge. De ses Ordres, d'ailleurs, il était prodigue, également de promesses réalisables à sa restauration. Talleyrand se plaignait, en 1815, d'être forcé de céder à des personnages d'une nullité absolue, qui lui apportaient un engagement écrit des princes, durant leur exil. C'est ainsi que souvent ils se débar-

(1) A Vérone, les Bourbons d'Espagne lui payaient une subvention de vingt mille francs par mois, et à la princesse de Savoie, sa femme, qui vivait alors séparée de lui, une pension de dix mille francs. Le czar, plus généreux ou plus [illegible], lui donnait par an six cent mille francs et le logement dans son palais de Courlande, à Mittau. L'Angleterre, lorsqu'il se réfugia d'abord à Godsfield, ensuite à Hartwell, suivit cet exemple.

rassaient de solliciteurs importuns, ou de créanciers trop exigeants.

D'Harcourt, de Saint-Priest, d'Havré-Croy, furent ses ambassadeurs les plus dévoués. D'Harcourt, issu d'une antique famille de Normandie, était un vieillard, au moment de l'émigration, puisqu'il était né en 1726. Il avait été gouverneur du duc de Normandie, frère aîné de Louis XVI. Son pupille mourut jeune, et le duc, à la Révolution, émigra en Allemagne, puis vint s'installer à Londres, près des cadets de sa famille, les d'Harcourt anglais. Louis XVIII lui écrivait souvent (1), et les lettres connues du prince au noble duc sont loin d'être honorables pour le souscripteur. Le vieux gentilhomme mourut en 1802. Son neveu, le comte d'Harcourt, à peine âgé de vingt-cinq ans, émigré comme lui et fixé à Londres, lorsqu'il fut licencié à l'armée de Condé, jouit auprès des princes de la même faveur que son oncle. Il était devenu l'un des familiers du duc de Berry, qui se l'attacha comme gentilhomme de sa chambre, trouvant, en son caractère, cette gaieté et cette pétulance qu'il possédait lui-même.

Ainsi que le duc d'Harcourt, le comte de Saint-Priest était un vieillard, à la fin du siècle, étant né à Grenoble en 1735. Sa vie avait été fort accidentée. Il s'était distingué à la guerre de Sept ans, avait été envoyé, comme ambassadeur, en Portugal; en Suède, où il s'était marié avec Mlle de Ludolph; à Constantinople, où il avait remplacé M. de Vergennes; puis, en Hollande. Enfin, il était devenu ministre de Louis XVI, et pour ce fait, en butte aux co-

(1) Extrait des papiers saisis par ordre du Directoire, chez Durand-Maillane ex-constituant. *Lettre du prince à d'Harcourt, à Londres*... « Que me reste-t-il donc ? La Vendée. Qui peut m'y conduire ? Le roi d'Angleterre. Insistez-donc de nouveau. Dites aux ministres que je leur demande ou mon trône ou mon tombeau. Faites remarquer toutes ces choses au cabinet de Saint-James. Ajoutez-y ce qui devient plus insignifiant, parce que j'en suis l'objet, que j'éprouverai le plus doux plaisir à devoir ma gloire et le bien-être de mon royaume à un souverain aussi vertueux que le roi d'Angleterre et à des ministres aussi éclairés que les siens. Et l'auteur de la brochure rapportant cette lettre ajoute : « Et cela à des Anglais qui, pendant un si long espace de temps, ont désolé plutôt qu'envahi une partie de la France, qui ont détruit sa population par tous les crimes, anéanti son commerce par toutes les pirateries, brûlé sa marine dans ses propres ports, excité toutes les rébellions, payé toutes les guerres civiles... à des ministres de George III, à William Pitt, que les triomphes nombreux de la France jetaient dans une fureur délirante, à lord Granville qui avait voté la guerre d'extermination contre les Français. »

lères populaires, il avait émigré en Angleterre, et de là, en Suède, près de son beau-frère, qui y représentait la cour de Naples. Louis XVIII l'appela près de lui à Vérone, et en fit son ministre des Affaires étrangères. Mais Saint-Priest ne voulut point suivre le roi à Blanckenbourg, et demanda au prince de l'envoyer, à Saint-Pétersbourg, solliciter du czar, pour la famille royale, un asile en Courlande, au palais de Mittau, et des subsides pour y tenir une cour. De plus, il s'efforcerait de décider l'empereur Paul à intervenir près de la cour de Vienne, en faveur de la jeune princesse, fille de Louis XVI, « l'orpheline du Temple », retenue prisonnière, croyait-on, au milieu de ses parents autrichiens. Cette intervention du czar avait été une idée suggérée par d'Avaray. Saint-Priest, quoique peu sympathique à la cour de Russie, qu'il éloignait par sa grande figure d'empereur romain, et par un caractère impérieux et brouillon (1), de plus, représentant d'un prince moqué à Saint-Pétersbourg sur ses prétentions d'étiquette, parvint cependant à satisfaire aux désirs de Louis XVIII. Le roi put, enfin, ériger sa demeure dans le palais de Mittau et y recevoir sa femme qui revenait habiter avec lui, et ensuite sa nièce, affranchie de la sujétion de l'Autriche. Une semaine ne s'était pas écoulée qu'il mariait la jeune princesse à son neveu, le duc d'Angoulême (2). Les lettres écrites à Saint-Priest par ce roi toujours

(1) D'Allonville, en ses *Mémoires* (t. V, p. 88), n'est point tendre pour Saint-Priest... « Il avait, dit-il, étant ministre à Constantinople, déterminé la cession de la Crimée à la Russie par la Turquie, ce qui lui avait valu l'ordre de Saint-André et beaucoup de diamants à sa femme. Celle-ci, femme intrigante, s'il en fut, était [illegible]ur du ministre de Naples en Suède. Ce fut près de lui que M. de Saint-Priest alla d'abord chercher un asile. De Stockholm, il implora la bienveillance de l'impératrice et obtint des terres pour lui et une place au corps des Cadets, pour son fils aîné Emmanuel. Pourtant, lors de la première effervescence populaire, il avait donné l'exemple et quitté bien vite son titre, pour se faire appeler Guignard, nom primitif de sa famille. Mais les Cours étrangères croyaient sottement que ceux qui avaient aimé d'abord la Révolution étaient plus compétents pour la juger que ceux qui, plus prévoyants, ne l'avaient jamais aimée, et M. Guignard fut partout parfaitement accueilli... Pour Mme de Saint-Priest, à Saint-Pétersbourg, elle avait trouvé moyen de se lier avec la jeune princesse Lapoukine, alors dame [illegible] de l'empereur Paul. Elle s'était introduite là, en qualité de sibylle [illegible] d'une certaine dame Palmer, espèce de femme de chambre confidente. Elle tirait les cartes à la princesse, lui disait sa bonne aventure. Mais elle fit tant de [illegible], fit tant d'extravagances, se mêla de tant d'intrigues, que l'empereur finit par intervenir et la fit partir de Saint-Pétersbourg. »

(2) De Barante : Préface aux *Lettres de Louis XVIII au comte de Saint-Priest :* « L'hospitalité accordée par l'empereur Paul Ier n'avait nullement un caractère [illegible]. Jamais le titre royal ne fut reconnu, jamais aucune visite de prince français à Saint-Pétersbourg ne fut autorisée, jamais l'empereur ni ses fils ne

errant et jamais satisfait dénoncent un état d'esprit singulier, que n'avaient changé ni la misère, ni les voyages tristes et imprévus, de ville en ville d'Allemagne, ni les événements engendrés par les grandes victoires de Bonaparte, ni les malheurs des dynasties tombées. Ce prince continuait à vivre d'illusions, se figurant la France d'alors, avec les mœurs et les idées d'un siècle en arrière, et l'Europe décidée à soutenir par les armes ce qu'il appelait ses *droits* et sa *légitimité*. Les victoires de Bonaparte lui semblaient une monstruosité, une vengeance de la Providence sur un peuple incroyant et détourné des voies de Dieu, et il s'imaginait toujours que, Bonaparte écarté, toutes choses eussent repris leur ancienne place. Découragé par cette politique d'un autre âge, Saint-Priest ne voulut point abandonner Vienne où il avait tenu à résider, en quittant la Russie. A la Restauration seulement, il rentra en France et accepta le titre de pair.

De tous les serviteurs du prince, le duc d'Havré (d'Havré-Croy) était l'un des plus honnêtes, mais peu perspicace. De haute naissance, descendant des rois de Hongrie, son nom depuis plus de cinq cents ans rayonnait dans l'histoire de France, et son âge, — il était né en 1744, — son caractère sérieux, lui avaient donné la sagesse. Il inspirait une grande confiance aux princes exilés et aux Bourbons de Madrid, vers qui il fut envoyé à maintes reprises. Toutefois, fasciné par l'esprit du roi, il suivait son maître à la remorque, imbu comme lui de préjugés et d'illusions. Sa fidélité n'eut jamais une heure de défaillance. Il partagea, jusqu'au bout, l'exil et la mauvaise fortune de la famille royale, et ne rentra en France qu'avec son roi, dans ses voitures, en quittant Hartwell, pour débarquer à Calais.

vinrent à Mittau apporter des consolations à cette royale famille exilée. Sans cesse, elle avait à réclamer des privilèges ou des égards. On se moquait à Saint-Pétersbourg de l'étiquette de la petite cour de Mittau, des réceptions officielles, de la messe du roi, des gardes du corps, du dîner servi à deux tables, usages qui contrastaient avec une humble situation et qui ressemblaient trop peu aux habitudes simples, militaires, faciles, de la cour de Russie où l'étiquette est réservée pour de rares et grandes occasions. » Beauchamp en ses *Mémoires* parle aussi de Mittau : « Le roi et le duc d'Angoulême trouvèrent à Mittau leurs appartements meublés, mais, à cela près, le reste dénué de tout. Point de linge ; rien de ce qui était nécessaire à la table du roi. Il n'y avait point de bois de lit, point de couchettes, pas une chaise. Aux gardes du corps, on désigna une maison; mais indépendamment qu'il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût d'une grandeur suffisante, il n'y avait que les quatre murs, pas un lit, pas une paillasse, pas même une botte de paille, absolument rien de ce qui était nécessaire pour le chauffage. »

Dès son arrivée à Vérone, puis à Blanckenbourg, puis à Mittau, en toutes ses résidences, Louis XVIII organisa un simulacre de gouvernement, avec un ministre de l'Intérieur, un ministre des Affaires étrangères, un ministre de la Guerre, enfin un chef de police. Il y eut, plusieurs fois, substitution de personnages en ces différents ministères; l'Europe l'ignora. Le monde seul des émigrés, et surtout la petite cour du roi, livrée aux intrigues et à tous les caquets des gens inoccupés, y attachait quelque importance.

Le duc de La Vauguyon fut, pendant plusieurs années, l'un des principaux membres de ce Gouvernement minuscule; et les conspirations machinées pour le rétablissement de la Monarchie, en France, émanaient de son bureau. Sa famille, celle des Quélen, était issue des princes de Bourbon-Carency, et son père avait été gouverneur des enfants de France. Lui, né en 1746, compassé, prudent, était fort estimé de Louis XVI, dont il devint l'un des menins, et ensuite l'un de ses ambassadeurs en Espagne. Le prince exilé l'appela à Vérone, l'intéressa aux projets de sa politique et en fit un de ses ministres. Mais, des indiscrétions, qui ne pouvaient provenir que de l'entourage du duc, firent échouer le complot royaliste de La Villeurnois, et le roi dut se séparer de son serviteur. L'auteur de ces indiscrétions fut découvert. Le prince de Carency, fils du duc, intrigant et débauché sans scrupules, avait vendu à Bâle la correspondance avec le comité royaliste de Paris. En échange de cette trahison, le vicieux gentilhomme avait obtenu sa radiation de la liste des émigrés, une forte somme, sans doute, et les faveurs de la police républicaine. Quant au père de ce triste personnage, dépourvu d'ambition et malheureux de cette honte pesant sur son nom, il se retira en Espagne, où il se fit oublier (1).

Le baron de Flachslanden marqua aussi parmi les ministres du prince exilé. Au moment de la Révolution, il commandait un régiment en Alsace; il émigra, participa aux campagnes de 1792, dans l'armée de Condé, et après le licenciement des émigrés,

(1) En ses *Mémoires secrets*, Montgaillard a écrit : « Ce ministre me disait dans sa retraite à Blanckenbourg : « Je vous avoue, Monsieur, que je ne suis point du tout ennemi de la Révolution, ni de l'égalité. » (Il portait cependant son cordon avec exactitude, mais avec moins de rigueur que M. de Barentin qui avait fait faire un cordon bleu de taffetas ciré et qui ne le quittait pas dans le bain, parce qu'il avait fait, disait-il, le serment, en recevant l'ordre, de le porter toujours sur la poitrine.) « Et si vous voulez connaître mes principes, ajoutait La Vauguyon, je suis comme Égalité. »

Louis XVIII lui confia la direction de ses affaires militaires, mince occupation, — celle de sa police et celle de ses affaires intérieures à la place du duc de La Vauguyon. Il ne jouit pas longtemps de tant de faveurs, car il mourut à Blanckenbourg, en 1797. Le vieux maréchal de Castries, qui avait été l'adversaire du duc de Brunswick, obtint la succession de Flachslanden. Il mourut en 1801, et le comte de La Chapelle le remplaça.

Le marquis de Jaucourt vécut également près du roi, comme ministre sans portefeuille. Souvent, on l'a confondu avec le comte de Jaucourt, son cousin, que Talleyrand fit appeler au Tribunat par Bonaparte. Le marquis fit parler peu de lui. Le comte, au contraire, devint l'ami de Joseph Bonaparte et, plus tard, l'un des agents les plus influents de la restauration des Bourbons. De Vitrolles, en ses *Mémoires*, le désigne comme le chef respecté des Églises protestantes françaises, et il ajoute : « Il en avait la mielleuse douceur, sous laquelle souvent se cache la sécheresse, mais il n'en avait pas la rigidité. »

Ces ministres, attachés aux affaires politiques de l'émigration, subissaient forcément l'influence et même les tracasseries de ceux qui composaient alors la « Maison du roi », officiers, favori et favorite. Ajoutez qu'étant presque tous des vieillards, ces gentilshommes de la « Maison » devaient être moroses, grondeurs, mécontents, ainsi que les hommes de leur âge; et l'on traitait cette cour de « pétaudière ». C'étaient le duc de Guiche, capitaine des Gardes; le duc de Villequier, premier gentilhomme, d'abord duc d'Aumont, de vingt ans plus âgé que le roi, vieillard sans ambition, qui, rentré en France en 1814, refusa de siéger à la Chambre des Pairs. C'était le vicomte d'Agoult, un Provençal, sorti des Gardes du corps, qui suivit partout Louis XVIII, depuis Vérone jusqu'à Hartwell, jusqu'à Paris, où il rentra, en 1814, dans l'escorte royale. Puis, le chevalier de Montaignac, le chevalier de Botherel, MM. de Guilhermy et de Courvoisier et le comte de La Châtre, d'une vieille famille du Berry, né en 1745. Pendant les guerres de l'émigration, il commanda un régiment, le *Loyal-Emigrant*, ensuite passa en Portugal, à la solde de l'Angleterre. En 1807, Louis XVIII l'accrédita près de George III, en qualité *d'agent confidentiel*, et à la Restauration, il le créa duc, et le nomma son ambassadeur à Londres.

C'était, ensuite, le duc de Fleury, petit-neveu du cardinal, mari divorcé de la belle Aimée de Coigny. Le nom du duc revient à chaque page, dans le récit des pérégrinations du roi à travers l'Europe. C'était encore le duc de Sérent, âgé de plus de soixante ans, dont la famille faisait remonter sa noblesse au combat des Trente, en Bretagne. Gouverneur des enfants du comte d'Artois, il vint rejoindre le roi à Hartwell et ne le quitta plus jusqu'à son entrée à Paris. Et le duc de Lorges, de la maison des Durfort, et le comte de Damas, de la même maison, plus âgé que le roi de dix ans, attaché au duc d'Angoulême, qu'il accompagna successivement à Mittau, à Varsovie, en Angleterre, et enfin en France, en 1814.

Planant au-dessus de toutes les volontés, dictant des ordres aux plus grands seigneurs de cette cour, on trouvait le favori, le comte d'Avaray, premier en date auprès du roi. Louis XVIII, toujours assis, retenu en son fauteuil par ses infirmités, les jambes trop lourdes, le corps massif, ne pouvant assister aux réunions des émigrés, visiter ses partisans et ses amis, éprouvait le besoin d'avoir en confiance un autre lui-même, un ami, avec lequel il partagerait ses plus intimes pensées. Recevant par lui l'écho de tous les bruits du monde, il aurait ainsi pleine conscience des embûches ourdies par les intrigants ou les aventuriers, et pourrait se mieux conduire dans ses entreprises au dehors. Le comte d'Avaray était à peu près de son âge, né en 1759. Sa famille, originaire du Béarn, du nom de Bésiade, avait suivi Henri IV et s'était fixée, à l'avènement de ce prince, dans la seigneurie d'Avaray, dépendante de l'Orléanais. Grand-maître de la garde-robe de « Monsieur », ses fonctions lui avaient permis de vivre près du prince. Ainsi était née leur amitié. Elle était devenue d'autant plus forte, que le comte de Provence devait à son familier le succès de son évasion du palais du Luxembourg, lorsqu'il avait voulu émigrer. Ce fut, entre eux, un lien que les années ne firent que resserrer. Ils ne se quittèrent plus, partageant les épreuves de leur instable destinée; et à mesure que l'adversité pesait plus lourdement sur le prince, l'ami prenait, en cette existence, une place plus grande encore, parce qu'il se rendait plus nécessaire. Si bien que les correspondances n'eurent plus de secrets pour aucun d'eux. Et tant était grande, à la fin, la foi que l'un donnait à l'autre, qu'elles n'étaient ouvertes

qu'eux deux présents, afin de ne se rien cacher. D'Avaray, fin comme un méridional, doux et soumis, en apparence, aux caprices de son protecteur, agissait par ses mielleuses observations sur les déterminations à prendre. Si le prince se montrait généreux, audacieux, ou timide, ou fuyant, c'était la pensée de d'Avaray qu'il exprimait. Il la revêtait de ses phrases élégantes, qui étaient bien de lui, mais ils étaient deux pour la même décision. Montgaillard rapporte que le premier poussait la coquetterie de l'assimilation jusqu'à copier le costume de cet intime ami. Il le vit, dit-il, avec des pantalons, des bottines, un habit de drap mélangé, tels qu'en portait d'Avaray, et la chevelure arrangée de la même façon, plate sur le haut du crâne. Ce ne fut, toutefois, qu'une fantaisie éphémère.

Les gentilshommes de la Maison ne supportaient que difficilement cette condescendance outrée pour le favori. Il fallait faire sa cour au personnage, aussi important que le maître même. Tous savaient que l'on n'obtenait rien sans le consentement de ce grand vizir. Il était le dispensateur de toutes les grâces, l'inspirateur de toutes les combinaisons politiques. Le prince avait perdu sa personnalité. Même infirme, s'il eût été seul, livré à ses propres sentiments, il ne se fût pas montré si peu vaillant, si temporisateur, si ergoteur, si phraseur. Un jour, une heure, il eût été prince et soldat. Mais l'ami était là, qui l'invitait à délibérer, à discuter les chances ou les dangers d'une aventure; et, en ces atermoiements, le temps s'écoulait, l'heure du succès fuyait sans retour. Et puis, ce qui nuisait à d'Avaray nuisait, par ricochet, au prince. D'Avaray souffrait d'une maladie de poitrine qui diminuait son courage. Miné par la fièvre, les idées assombries par la prescience d'un avenir sans issue et très court, il ne pouvait être l'homme des résolutions énergiques. Bien plus, étant malade, il gêna souvent la fuite du prince à travers les plaines glacées du nord de l'Europe. Quittant Mittau, allant à Memel, puis à Varsovie, le prétendant, emmenant d'Avaray, le vit atteint de crachements de sang qui l'effrayèrent. A Varsovie l'infortuné s'alita, et le prince, ami sincère, privé du malade qui ne pouvait sortir de sa chambre, vint, chaque jour, s'asseoir au chevet du moribond, lui faire quelques lectures, afin de dissiper les noires tristesses de la claustration.

Les victoires de Bonaparte finirent par chasser du continent la

famille royale. Il fallut traverser la mer, se réfugier en Angleterre. Le climat de ce pays, trop rude pour une poitrine délicate, exila, du Nord vers le Midi, le favori si nécessaire au roi. D'Avaray partit pour Madère. Louis XVIII le combla d'honneurs, lui conféra le titre de duc, lui fit placer l'écu de France dans les armes des d'Avaray, avec cette devise : *Vicit iter durum pietas ;* et, pendant les dix mois que dura cette séparation, tranchée enfin par la mort, les lettres se succédèrent, fréquentes, du roi à l'ami. Elles sont tendres, inquiètes, empressées, aussi affectueuses qu'à une sœur. Le poitrinaire, embarqué au mois de juin 1810, mourut en août, l'année suivante (1).

D'Allonville n'a pas ménagé la mémoire de ce favori. « D'Avaray, écrit-il, était sot, orgueilleux, crédule. Sa présomptueuse ignorance des hommes s'irritait de toute vérité contraire à ses vues et s'enflammait d'une implacable haine contre quiconque cherchait à l'éclairer, ce qui lui faisait commettre nombre d'erreurs,

(1) Louis XVIII crut devoir défendre ce titre de *favori* dont les envieux accablaient son ami... « Une des choses les plus pénibles à l'état de roi, dit le prince, c'est qu'aussitôt que nous avons un ami, la calomnie s'attache à lui et le décrie soit pour lui nuire dans notre esprit, soit pour nuire à nous-même. Je ne sais que trop que mon ami en éprouve l'injustice. Je n'ignore pas qu'on le décore du titre de *favori*, injure banale, insignifiante en elle-même, mais qui nuit par l'acceptation arbitraire qu'on a donnée à ce mot. S'il ne s'agissait que de me défendre moi-même sur mon choix, ma défense serait courte et sans réplique. Je dirais : J'existe, et tout serait dit. Mais cela ne suffit pas : c'est mon ami que je veux défendre, et je ne puis rien faire de mieux pour cela que de donner des armes pour repousser les calomnies dont ses oreilles seront indubitablement assaillies tôt ou tard, si déjà elles ne l'ont été. »

Ensuite, le roi justifie son ami de prétentions qu'il pouvait avoir par sa naissance et ses qualités personnelles, à faire un grand chemin dans le monde. Il rappelle, encore une fois, qu'il lui doit sa délivrance, puis il continue : « Il eût été assez naturel, et c'eût été l'effet d'un caractère ordinaire, de s'en faire accroire après une telle action. Je demanderai à ses ennemis eux-mêmes s'il est sorti un seul instant de sa modestie, et si en public j'ai eu un sujet plus respectueux. Dans le particulier, c'est l'ami le plus sensible, et (ce dont je fais encore plus de cas) le plus sévère... Suivons la vie de ce favori, et voyons l'usage qu'il a fait de mon amitié. De toutes mes affaires, je n'en vois que deux qu'il ait embrassées et suivies ostensiblement. L'une tenait à ma gloire ; l'autre touchait à mon cœur. C'est avec lui que j'ai bravé la perfidie et vaincu les obstacles qui me séparaient de mon cousin, le prince de Condé ; c'est par lui que j'ai conclu le mariage de mes enfants. Je connaissais toutes les difficultés qui s'opposaient au plus cher de mes désirs. Aussi, ce fut mon ami que je chargeai uniquement de l'affaire. Je n'ai pas fait une démarche, pas écrit une ligne à ce sujet que nous ne fussions d'accord, et lorsque dans la tour du Temple nous fîmes entendre notre voix à cet ange tutélaire de la France, qui sera, un jour, sa consolation comme elle fait aujourd'hui la mienne. Est-ce la marche tortueuse d'un favori ? Voilà pourtant toute sa vie publique. Il a toute ma confiance, et loin de m'en cacher, je le dis hautement ; je viens de prouver que sa conduite visible le mérite. »

souvent stupides et parfois criminelles. Témoin de Puisaye, qu'il persécuta et eût voulu faire périr. » Quant à Louis XVIII, ses regrets durèrent juste le temps de s'attacher à un autre personnage, le comte de Blacas d'Aulps, que son ami lui avait recommandé avant son départ.

Un favori ne suffisait pas au prince; il eut une favorite que lui donna le marquis de Jaucourt. L'intérieur du comte de Provence était sévère. La comtesse, sa femme, avait un caractère hautain et froid, et les distractions de sa société se ressentaient de cette raideur, qui glaçait les conversations. Chez la favorite, la liberté prit, tout de suite, une tournure agréable, avec un peu de ce débraillé de bon ton, si goûté alors dans la bonne compagnie. Et puis, n'était-ce pas ce qu'il fallait à celui qui avait tant de difficultés à se mouvoir ? Les femmes, semblables aux mouches légères, qui voltigent partout, ont des moyens que n'ont point les hommes pour pénétrer les secrets ambiants. Curieuses, insinuantes, aimables, elles obtiennent des confidences, retranchées aux hommes. Elles observent davantage ; elles ont l'oreille tendue à toutes les paroles ; elles insistent, elles implorent, elles boudent, pour arriver à leur fin. Ainsi le comte de Provence, malgré son immobilité de nature, put connaître les intrigues de la Cour de Versailles.

Parmi les dames d'atour de la comtesse de Provence, se trouvait une Caumont-Laforce, qui venait d'épouser un riche Génois, le comte de Balbi, colonel à la suite du régiment de Bourbon. Le prince l'ayant remarquée, quelque temps après l'entrée à la cour de la jeune femme, en 1780, leurs relations commencèrent et durèrent, parce qu'elle le voulut bien. Elle était jeune, comme lui, née en 1758. Sa beauté n'était point éblouissante ; son visage portait les stigmates indélébiles de la petite vérole, avec des dents très mauvaises ; mais ses yeux brillaient d'un éclat irrésitible, et sa physionomie, pleine de malice et de gaieté, laissait une impression durable. On ne l'admirait pas, et on ne pouvait s'en détacher. Sa conversation pétillait de traits vifs, de remarques caustiques soulevant le rire, et cet esprit facile tournait maintes fois en aigreurs. Malheur à celui qui en était victime. Au surplus, audacieuse jusqu'à l'irrévérence, étourdissante, capricieuse, boute-

en-train d'une réunion, fût-elle rébarbative. Elle s'attacha donc, d'une façon solide, le prince, qui n'aimait rien tant que les bons mots, les propos facétieux et même graveleux, dont cette préférée ne s'effarouchait point.

A Brunoy, en cette villégiature charmante du comte de Provence, elle faisait les honneurs des réceptions à côté de la princesse ; de même au palais du Luxembourg où elle eut son appartement. Celui que le prince lui offrit d'abord, quoique luxueusement meublé, ne lui plut pas. Il fallut le transformer de fond en comble, après qu'on y eut mis le feu, avec intention, pendant la nuit, afin d'en justifier le changement. Et, à son goût, elle le fit tapisser à nouveau, de lampas vert et blanc, rehaussé de crépines d'or. La dépense première s'était élevée à deux cent mille francs, qui furent perdus. Qu'importe ! L'adorateur lui obéissait aveuglément et n'osait résister à aucun de ses caprices. La princesse conçut, à la fin, de la jalousie pour tant de prévenances. Une nuit que le prince était resté au Luxembourg, elle arriva en hâte de Versailles, croyant surprendre les deux amants. Avertis, sans doute, ils s'étaient dérobés.

Lorsque la Révolution éclata et que le comte de Provence eut résolu de fuir à l'étranger, il en avertit sa favorite, qui prit les devants et se dirigea vers la Belgique. Lui et d'Avaray, son inséparable compagnon, arrivèrent à Mons, à l'auberge désignée, où ils trouvèrent Mme de Balbi. Etourdie, insouciante, elle n'avait commandé ni souper, ni chambre à coucher, et l'auberge était pleine. Mme de Balbi répara sa faute, en cédant son lit à son protecteur, et d'Avaray accepta celui de la camériste. Le prince allait chez son oncle, l'Electeur de Trèves, au château de Schœnberlust, où le devait rejoindre la princesse, sa femme. Mme de Balbi l'y suivit. Elle y eut son appartement, au rez-de-chaussée du château (1),

(1) Le comte de Neuilly, en ses *Souvenirs*, raconte ce qui suit : « Mme de Balbi avait un fils, son enfant gâté, qui, après avoir mangé tout ce qu'il avait, fit des [illegible], devint forban, et périt misérablement dans un naufrage ou un combat. Balbi nous attirait chez sa mère où il y avait un excellent souper, et *Monsieur* (Louis XVIII) n'y manquait jamais. On y était fort gai. Je finis par y passer presque toutes mes soirées. Tous les soirs, quand la comtesse de Balbi avait fait son service auprès de *Madame*, elle rentrait chez elle, où sa société s'assemblait. Mais d'abord, elle changeait de toilette. On la coiffait près d'une petite table qu'on apportait d'une pièce voisine. On lui passait ses robes et même sa chemise en notre présence. C'était reçu, et cela nous paraissait si naturel que nous n'y pensions même pas. Je dois dire que, malgré mes yeux assez vifs, je n'ai jamais rien

et elle s'y montra dans son indépendance coutumière, avec ses malicieuses satires dont souffraient beaucoup les vieux émigrés, nobles débris des guerres de la monarchie. Puis, ce fut à Coblentz, — siège du commandement de l'armée royale où s'arrêta ce Bourbon, — qu'elle étala ses grâces et son luxe, au milieu de la cohue des gentilshommes, qui y habitaient, la plupart dénués de tout, tandis qu'elle se promenait en voiture, menée à quatre chevaux. Ce luxe, presque outrageant, devant de si grandes misères, fit scandale. Le prince n'osait user d'aucune rigueur envers cette favorite, ni contrarier ses fantaisies coûteuses. Il acceptait d'elle toutes les rebuffades. Un jour, il lui écrivit cependant, en phrases émues et câlines, que de fâcheux bruits atteignaient sa réputation de jeune femme; qu'il tenait à l'en avertir sans y croire, mais que la femme de César devait être chaste. Elle lui répondit aussitôt, pour lui enlever toute envie d'y revenir, d'abord qu'il n'était pas César, et qu'ensuite il savait bien qu'elle n'avait jamais été sa maîtresse. C'était, entre femmes, un adage courant, que les hommages du comte de Provence ne pouvaient amener aucune suite. Elles plaisantaient, entre elles, sur cette innocuité, sur la dégénérescence très connue qui l'empêchait d'être père (1). Il souffrait de ces allusions qui arrivaient jusqu'à lui. Qu'y faire pourtant ?...

Cet empire despotique durait encore à Blanckenbourg. Il cessa le jour où, le prince ayant pris le titre de Roi, il alla s'établir à Mittau (2) : d'abord parce qu'il lui déplaisait à elle d'avoir comme

vu de plus que si elle avait eu autour d'elle dix paravents. Nous étions là, Pierre, Balbi et moi, petits garçons sans conséquence, bien que portant l'uniforme, et des hommes déjà. Mais *Monsieur* y était aussi et n'y faisait pas plus d'attention que nous. D'ordinaire, il demeurait le dos tourné, assis dans un fauteuil devant la cheminée, la main appuyée sur sa canne à pomme. L'ombre du prince, lorsqu'on la projetait en silhouette, formait le profil de Louis XVI. Il avait la manie de fourrer le bout de sa canne dans son soulier. Pendant la toilette de Mme de Balbi, qui durait à peine dix minutes, la conversation allait son train. Elle continuait sur le même ton familier et gai, après l'arrivée de M. d'Avaray, du comte de V..., et du très petit nombre d'habitués admis à ces soirées. On parlait spectacles, musique, nouvelles de Paris, chansons, fatras, chroniques scandaleuses. *Monsieur* contait des anecdotes d'une manière ravissante et savait garder ce qu'elles avaient quelquefois de graveleux. On jouait à des jeux d'esprit ; on remplissait des bouts-rimés, et *Monsieur* voulait que nous fissions comme les autres. On faisait une lecture. Quelquefois, c'était mon tour. Je lisais bien. *Monsieur* me passait le livre : *Achille, lis-moi cela*. Parfois, il fallait faire des vers et *Monsieur* daignait nous donner des leçons de prosodie. On tirait les sujets au sort. »

(1) Cf. *suprà*, f° 15.

(2) Ernest DAUDET : *L'Emigration*, t. II, p. 226. — « Le palais de Mittau, où la générosité de Paul Ier lui offrait un refuge, est l'ancienne résidence des grands-

adorateur un homme qui ne pouvait être son amant, ensuite parce qu'il lui déplaisait, à lui, de nuire à sa politique par ces assiduités compromettantes. Elle disparut, alors, avec Archambaud de Périgord, qui l'emmena en Hollande, où elle accoucha de deux jumeaux, à Rotterdam. Quant au mari, depuis longtemps elle s'en était débarrassée, l'ayant fait passer pour fou et interner. Malgré cette trahison flagrante avec un jeune amant, le prince fut chagrin de cette fuite, et ne l'abandonna jamais complètement, lui faisant passer des subsides en Angleterre où elle s'était retirée, en quittant la Hollande. Elle vint à Paris, sous le Consulat, cherchant à s'insinuer dans la société du Premier Consul, qui la fit chasser de son entour et la relégua en province. Plus tard, à la Restauration, elle désira ses entrées aux Tuileries, qui lui furent refusées. Possédée de la passion du jeu, elle s'y livrait des nuits entières, ne rentrant chez elle qu'au matin. Elle mourut, si ignorée, en 1841, qu'aucun journal n'annonça la fin de cette femme, qui avait excité si vivement la jalousie des émigrés, et leur réprobation, demeurant aux yeux de beaucoup une « impertinente intrigante » (1).

ducs de Courlande. En 1798, c'était, comme aujourd'hui, une vaste et somptueuse construction, élevée par l'un d'eux sur l'emplacement du vieux château ducal, aux bords de l'Aa. Des bosquets et des étangs l'entouraient. Ses proportions monumentales, ses pièces spacieuses, sa physionomie architecturale rappelant Versailles, en faisaient une demeure digne d'un roi. Par les hautes croisées, le regard embrassait un immense horizon de dunes grisâtres, coupées çà et là de terres fertiles et de forêts, borné au loin par la mer Baltique. Plus près s'étendait la ville, une petite ville avec des rues spacieuses, des maisons en bois pour la plupart, habitées par une population formée en partie de nobles familles russes et de juifs allemands. Mittau renfermait une société cultivée, savante, aimant les arts, au courant du mouvement intellectuel de l'Europe. Elle devait ce privilège à ses longues relations avec la Pologne et surtout à son contact permanent avec les voyageurs venus du midi de l'Europe, qui, pour arriver dans la capitale russe, devaient nécessairement passer par Mittau. De toutes les résidences qu'avait occupées le Roi depuis son départ de Paris, nulle autre ne pouvait mieux convenir à ses goûts. »

(1) De Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. II, p. 389.

« Plusieurs semaines avant sa mort, Louis XVIII ne pouvait plus soutenir sa tête. Elle tombait sans cesse sur sa poitrine et ne pouvait être relevée que par les plus attentifs de ses serviteurs. Même dans cet état désespéré, le roi allait régulièrement à la messe tous les jours, et le dimanche, il s'arrêtait au retour dans son cabinet pour la réception d'étiquette. Voici comment se passait cette réception : le roi était assis dans son fauteuil, devant la porte de la chambre dans laquelle il couchait; derrière le fauteuil, à droite et à gauche, se plaçaient ses grands-officiers et le chancelier. L'un d'eux nommait les personnes qui passaient et le roi répétait les noms de celles qu'il voulait distinguer, adressant à chacune quelques paroles bienveillantes, dans une phrase élégante et bien tournée. L'honneur

III

Le comte d'Artois, cadet du comte de Provence, était né, deux ans après lui, en 1757. Jamais deux frères n'eurent un caractère plus dissemblable. L'aîné, studieux et grave ; le dernier irréfléchi, léger, fuyant l'étude, la société des gens rassis, se livrant avec une fougue irrésistible à ses désirs, à ses passions, se croyant par sa qualité de prince, d'une nature supérieure aux autres hommes ; aimable, afin de s'attirer les louanges ; dilapidant, sans compter, les ressources de son apanage, poursuivant, de ses hommages, les femmes quelles qu'elles fussent, sans être envers elles très généreux. Les faveurs de la cour, que sa figure agréable, son entrain, son adresse à tous les exercices du corps, lui avaient conquises, le rendaient encore plus audacieux dans ses plaisirs. Il comptait sur le charme qu'il répandait autour de sa personne, pour faire oublier ses incartades, quelquefois trop criantes. Car là où il se montrait, il était toujours bien accueilli, comme le gentilhomme le plus accompli du royaume.

Enlevé à sa gouvernante, il fut confié à l'évêque de Limoges, Mgr de Coetlosquet, digne ecclésiastique bien inspiré et savant, mais que sa bienveillance empêchait d'affirmer son autorité sur un petit prince vaniteux, n'aimant que les flatteries et point les réprimandes. Prince du sang, d'ailleurs, que lui manquait-il ? Bon aux petites gens du Tiers de pâlir sur les livres, de salir d'encre leurs doigts grossiers ; il en saurait toujours assez, en signant son nom, pour vivre au milieu de ses courtisans. C'était le temps où,

d'être nommé par le roi était fort recherché. Aussi se rendait-on très exactement à la réception d'étiquette. Plusieurs n'y ont jamais manqué. La politesse et la galanterie de Louis XVIII ne s'éteignirent qu'avec le dernier souffle de la vie. Il avait l'habitude de recevoir les dames le premier lundi de chaque mois, dans la soirée. A sa dernière réception, le roi ne pouvait plus relever la tête, ni élever ses regards jusqu'aux visages des personnes présentes. Le premier gentilhomme de service prononça le nom de Mme de... — Je l'aurais reconnue à son joli pied, dit le roi. Ce que Louis XVIII aimait surtout chez les femmes, c'était leur conversation, leur voisinage, leurs parfums et avec elles certaines familiarités amicales, à peu près innocentes. »

à Versailles, triomphait la reine Marie-Antoinette ; où les jeunes seigneurs ne songeaient qu'à parader, chasser en forêt, suivre les femmes, aimer. N'était-ce pas toute la vie ? Et il entrait à peine dans l'âge de la puberté, qu'il s'affichait avec une danseuse de ballet, Mlle Michelot, ou caquetait près de la Contat, du Théâtre-Français. Les grondements d'orages politiques, saisissables pour tout esprit réfléchi, ne troublaient point (1) sa sérénité de jeune écervelé. Il n'y prêtait aucune attention. La chute retentissante de quelques ministres, les misères du peuple, la famine même, répandue dans le royaume, ne le touchaient point. Il folâtrait avec la reine à Trianon ; il s'appliquait à suivre les modes nouvelles; il était pimpant, coquet, enrubanné, fleuri, montant à cheval avec une grâce admirée ; le reste lui importait peu. Si on lui eût demandé comment il comprenait le régime monarchique, il aurait été d'abord fort étonné : puis, il aurait répondu, comme l'avaient pratiqué ses ancêtres, régime de bon plaisir pour le Roi (2) ; régime sous lequel la volonté du monarque devait être toute-puissante, afin d'établir les impôts nécessaires à combler les vides du trésor. Ah ! certes, s'il y avait, alors, à Versailles, des gentilshommes partisans des doctrines issues des travaux récents des économistes et des philosophes, il y en avait beaucoup d'autres également, semblables au comte d'Artois, prétendant que la noblesse seule devait compter dans l'État ; qu'elle seule était capable de conduire des armées et des escadres ; qu'elle seule, enfin, était toujours prête à se faire tuer pour défendre les prérogatives de la royauté.

Le mariage ne fit point de lui un autre homme. On lui donna, pour femme, une princesse de Savoie la sœur de la comtesse de Provence. Les deux frères épousèrent les deux sœurs. Mais il

(1) Hobhouse : *Lettres sur les Cent-Jours.* « Le comte d'Artois, doué d'un naturel aimable, n'a reçu ni pénétration, ni jugement sain. Il est insouciant, superficiel, et n'a pas profité d'une éducation dans laquelle l'attention de l'écolier a peu répondu à la sollicitude du maître. Une jeunesse ardente et dissipée lui donna de l'aversion pour tout ce qui était solide et le rendit incapable de s'appliquer à l'étude. Sa tête est un vaisseau vide qui ne peut ni recevoir, ni retenir rien. Le cœur du comte d'Artois vaut mieux que sa tête. Il lui inspire quelquefois des mots heureux qui lui donnent un peu de crédit et un succès éventuel que le bon sens ne peut rendre durable. »

(2) Abbé de Montgaillard : *Histoire. Discours préliminaire*, p. 24. « Le comte d'Artois disait à Londres : J'aimerais mieux être cocher de fiacre que roi d'Angleterre. Je ne voudrais même pas de la couronne de France, au prix d'une Charte ou d'une Constitution quelconque. Fi donc ! »

était si jeune encore le comte d'Artois, elle-même si frêle créature, à peine sortie de l'adolescence, que ces deux enfants n'en devinrent pas plus raisonnables. Elle était charmante, Marie-Thérèse de Savoie, petite, de stature bien conformée, gracieuse, avenante, le contraire de son aînée, qui gardait son sérieux à tous les moments de la journée. Si le prince ne la rendit pas malheureuse, il ne l'adora pas longtemps. Il était toujours engagé près d'une autre femme; se suscitant maintes querelles par des propos malséants envers quelques dames de la cour; prenant le parti de Mme de Canillac, personne un peu suspecte, contre la duchesse de Bourbon, et forcé, pour tant de légèreté et d'incorrection, de rendre raison au duc, son cousin, dans un duel dont il ne sortit point avec honneur (1).

Il n'en perdit quand même aucune adoration des femmes. A l'ouverture des Etats généraux, c'est lui qui est remarqué, chanté, loué. La marquise de Lage, écrivant à une de ses amies, vante sa toilette élégante de chevalier français, ses grâces, son charme, et se moque du vieux duc de Villequier, assis comme un mage, sur un tabouret, aux pieds du roi. D'Artois reste toujours le préféré, l'admiré, le séduisant cavalier, à qui pas une femme ne résiste. Et il s'enivre de ces compliments, de ces œillades lascives, de toutes ces prévenances dont il est l'objet.

On ne doit pas s'étonner que la prise de la Bastille, les séditions de Paris, les tumultes des faubourgs de la grande ville l'aient effrayé et poussé hors de France avec ses amis. Il émigre, le premier des gentilshommes, avec les Condé; il emmène sa famille, sa maison vers le roi son beau-père, à Turin, dans un palais qui lui est destiné, avec une pension de vingt-cinq mille francs par mois, élevée à trente mille lorsqu'il eut reçu ses chevaux et ses carrosses. Il est accablé de dettes, car elles montent au total de

(1) LE DOYEN : *Vie privée de Charles X* : « On blâmait le comte d'Artois d'avoir pris le parti d'une femme galante que la duchesse de Bourbon avait justement chassée. On fut indigné de l'outrage qu'il fit essuyer à une princesse du sang; on fut humilié pour lui de la réparation publique qu'il fut contraint de faire à la première, qu'il avait si gravement offensée. Son duel avec le duc de Bourbon, qui semblait devoir le réhabiliter dans un pays où l'on est disposé à tout pardonner à un homme de courage, lui nuisit encore, parce que l'on prétendit qu'il n'avait été qu'un simulacre de combat et que les deux adversaires étaient si loin l'un de l'autre en se mesurant qu'à peine si les deux fers pouvaient s'atteindre. Cette circonstance, vraie ou fausse, fit douter de la bravoure personnelle du prince et le ruina entièrement dans l'opinion publique. »

vingt-deux millions huit cent mille francs, et il est forcé, pour les éteindre, d'abandonner tous les revenus de son apanage, soit trois millions et demi. Ces événements n'ont point modifié ses idées. Il ne se sent pas encore déchu; il espère toujours et il n'admet aucune transaction avec les hommes qui veulent appliquer leurs principes constitutionnels à l'Etat, qui veulent un monarque soumis à des lois consenties par les représentants de la nation. Il saura bien soulever la noblesse pour la revendication des privilèges de l'antique monarchie. Il va l'appeler à son aide, cette noblesse, l'exciter à quitter le royaume et tenter de désorganiser, par ces défections, les rouages de l'administration, la marine et l'armée, afin d'engendrer l'anarchie, espérant que la nation repentie rappellera et les princes et la noblesse et se laissera mener comme autrefois.

Lorsque son frère, le comte de Provence, effrayé, lui aussi, eut déserté le palais du Luxembourg, le comte d'Artois accourut près de lui, à Coblentz; ils y réunirent les grands seigneurs de Versailles et la petite noblesse de province, déjà terrorisée par les paysans. Avec eux, on allait composer une armée royale, qui s'allierait à l'étranger, afin de restaurer les bases renversées du vieil édifice régi par les Bourbons. Les deux princes se berçaient d'illusions, au milieu de leurs courtisans; ils se forgeaient des espérances qui n'étaient que chimériques. Pas un monarque de l'Europe ne les voulait sérieusement secourir et leur fournir des troupes pour rentrer victorieux en France. Les Allemands ne cachaient point qu'ils feraient tourner leurs succès à leur avantage. Ils visaient l'Alsace et la Lorraine et ils ne souffrirent jamais que Condé, à la tête des émigrés, y devançât les troupes coalisées. Les princes français, d'ailleurs, sur la sommation de l'Allemagne, durent quitter Coblentz. Le comte de Provence erra bientôt à travers l'Europe, portant une couronne qu'aucun roi ne voulait reconnaître; le comte d'Artois sollicita vainement, à Vienne, un engagement précis de l'Empereur. Déçu, mais non découragé, il se dirigea vers Saint-Pétersbourg (1), et, en la tzarine Catherine, il

(1) Extrait de la correspondance du comte de Vaudreuil avec le comte d'Artois. « Le comte d'Artois, accompagné de l'évêque d'Arras, du baron de Roll, du comte François d'Escars, du comte Roger de Damas, arriva à Saint-Pétersbourg, le 23 mars 1793, et y fut logé aux frais de la cour de Russie, dans la maison Levakow (actuellement maison Pelowtzow, à la grande Moskoï). On lui rendit, pen-

trouva une femme sur laquelle il put exercer l'empire de ses manières aimables, de son grand air de gentilhomme, de toute cette effluence de noblesse qui avaient séduit Versailles. S'engager, elle ne le fit pas davantage que les autres souverains, mais elle lui offrit une épée magnifique, enrichie d'énormes diamants à la garde, tâchant d'exalter ainsi, en ce jeune prince, la résolution de ne point s'éteindre dans la mollesse, dans des projets sans issue. Elle lui donna les plus virils conseils, satisfaite des serments qui lui étaient faits. A la fin, les yeux de la souveraine se dessillèrent. Elle comprit la nullité de l'homme qu'elle abritait dans son palais. Elle le vit, au moment de la cérémonie funèbre, célébrée après l'exécution de Louis XVI, dans une église de sa capitale, si occupé de ses plaisirs, de ses relations mondaines, de choses futiles, de prétentions de préséance, qu'elle s'en détacha et le laissa partir, désormais indifférente à son sort. Que fit-il au surplus? Il retourna près de ceux qui l'attendaient pour recommencer leurs fêtes; près de ceux qu'il avait entretenus, de loin, de toutes ses joies de voyageur et de ses triomphes imaginaires. Et avec eux, qui n'étaient pas capables d'apprécier les événements autrement que lui, il dissipe follement les ressources tirées des présents de la tzarine. Le comte de Vauban, qui l'avait accompagné, insistait pour que le prince descendît en Vendée. C'était là sa place, au milieu de ses partisans, qui affrontaient si courageusement la

dant son séjour en Russie, les mêmes honneurs qu'au prince Henri de Prusse en 1771. Le comte d'Artois écrivit à M. de Vaudeuil : « Je me crois ici chez une fée. « Tout est beau, tout est grand, tout est neuf; mais il n'y a rien d'aimable comme « la fée. Je sais qu'elle est contente de moi. J'excite son amour-propre, j'anime sa « gloire, enfin, j'emploie tous les moyens qui sont en moi, et, de bonne foi, je « crois à un succès. Au surplus, tu n'as pas idée de ce pays-là. Le peuple et les « soldats sont parfaits, parce qu'ils sont *esclaves*. Mais les plus grands seigneurs « sont vils, bas, avides. On lèche les pieds du favori (alors Platon Zoubow). Mais « ce favori est charmant, car il est parfait pour nous. » *En note :* « Pendant que le comte d'Artois se trouvait à Saint-Pétersbourg, on y reçut la nouvelle que Dumouriez avait passé aux Autrichiens et qu'il marchait sur Paris à la tête de vingt mille hommes pour rétablir le roi (le jeune Louis XVII). Krapowitzky (*Saint-Pétersbourg*, 1875, p. 425), secrétaire de confiance de l'impératrice Catherine, remarque, dans son journal, que le comte d'Artois fut très mécontent de cette nouvelle et qu'il exprimait la crainte que la régence ne tombât entre les mains de la reine. » De son côté, Rostopchine écrivait de Saint-Pétersbourg, le 25 avril 1793, au comte Woronzoff, à Londres : « Les émigrés d'ici n'ont pas été contents de la trahison de Dumouriez. A travers les grands mots, on voyait que la perspective d'avoir pour souverain le fils de celui qu'ils ont abandonné lâchement ne leur donne pas de grandes espérances, et je ne crois pas non plus que la reine tienne à la noblesse par la reconnaisance. » (*Archives Woronzoff*, t. VIII, p. 67.)

mort, attachés à sa cause. Mais, lui, afin d'esquiver le danger de cette héroïque résolution, répondait qu'il n'aspirait plus qu'à la retraite.

« La retraite! reprit avec indignation le comte de Vauban. Comment! une retraite! Monseigneur, que penseriez-vous d'un gentilhomme qui vous dirait la même chose? Vous êtes le premier gentilhomme du royaume. Henri IV s'honorait de ce titre, et vous me forcez de vous dire qu'il n'y a de retraite honorable, pour vous, qu'une fosse avec vingt pieds de terre sur la tête. Il est nécessaire de périr les armes à la main pour votre honorable cause. Elle est celle de votre famille et de toute la France. Nous devons tous être prêts à mourir pour la soutenir, et vous, le premier, à nous en donner l'exemple. Vous suivre, Monseigneur, est notre devoir; nous précéder est le vôtre. D'ailleurs, pourquoi ce découragement? Nous n'avons rien encore tenté. Promettez-moi, Monseigneur, de peser ce que mon zèle et mon dévouement pour vous me font dire. Suivez les intentions de l'impératrice, et tout ira bien. Il n'en coûte rien d'essayer. De grâce, Monseigneur, pensez-y bien; ne trouvez pas mauvais ce que je vous dis et excusez ma franchise. J'ai tout quitté pour vous suivre. C'était mon devoir, je l'ai rempli. J'avais, de plus, celui de vous parler ainsi, à cause du dévouement que je vous porte. Je le devais à l'impératrice qui, je vous l'avoue, Monseigneur, me l'a ordonné. Vis-à-vis de vous, vis-à-vis d'elle, j'ai fait le nécessaire. Puisse mon dévouement être utile à votre service (1). »

Véhémentes paroles qui s'émoussèrent sur l'âme insensible du prince. Il ne descendit point en Vendée, il passa en Angleterre, ne voulant pas *chouaner*, disait-il. Les privations des armées vendéennes, les périls qu'elles encouraient, chaque jour, les marches forcées à travers les halliers, les nuits passées, à découvert, dans les champs inondés, la nécessité d'être plus brave que le soldat et de se battre toujours au premier rang, c'était, tout cela, pour le comte d'Artois, le pire des malheurs. Il ne comprenait les combats qu'avec des soldats bien habillés, non point en blouse et en sabots, comme les nobles paysans du Bocage; il n'admettait un chef qu'à cheval, protégé des coups par les lignes pressées d'une

(1) LE DOYEN : *L[illegible] à Charles X*, p. 201.

nombreuse infanterie, régulièrement alignée; et, à chaque étape, une table abondamment servie et un gîte luxueux. C'était la guerre qu'il eût consenti à faire, la guerre comme la faisaient tous les princes. Les Vendéens, cependant, ne se lassaient pas de réclamer un Bourbon parmi eux. Les complots contre la République française s'organisaient; les Anglais offraient leurs vaisseaux; les nobles accouraient pour une descente en Bretagne. Il fallut bien que le prince se décidât, et il se laissa embarquer pour l'île d'Yeu, d'où il devait se faire conduire vers un rivage voisin. Seulement, il imaginait toujours un prétexte, qui retardait son aventure. Il eut le temps de se faire mander en Angleterre où des affaires impérieuses exigeaient sa présence, disait-il, tandis que la noblesse, trop confiante en son prince, prenait position dans la presqu'île de Quiberon, où elle fut anéantie.

Charette écrivit alors au comte de Provence :

« Sire, la lâcheté de votre frère a tout perdu. Il ne pouvait paraître à la côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort. Sous peu, il ne me restera plus qu'à périr inutilement pour votre service. Je suis, avec respect, de Votre Majesté, etc...

« CHARETTE (1). »

A Londres, le comte d'Artois fut en butte aux obsessions de créanciers impitoyables, qui lui vinrent réclamer le prix des fournitures envoyées à l'armée de Condé. Il nia ces dettes, qu'il ne connaissait point, et, qu'au surplus, il n'avait point garanties. Les créanciers se disposèrent à le traduire devant les tribunaux, et les frais du procès auraient été si considérables que les ressources,

(1) *Memoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 35.

« M. le comte d'Artois n'avait que les goûts et les travers des jeunes gens de son temps, mais il les montrait sur un théâtre assez élevé pour les rendre visibles à la foule; et la valeur, cette ressource banale des hommes du monde, ne les couvrait pas assez. — Au siège de Gibraltar (1782), où il avait eu la fantaisie d'assister, il avait eu une attitude déplorable, au point que le général qui y commandait avait pris le parti de faire prévenir dans les batteries anglaises, et l'on ne tirait pas, quand le prince visitait les travaux. On a dit que c'était à son insu, mais ces choses-là se savent toujours, quand on ne préfère pas les ignorer. Je sais qu'on fit des reproches à M. de Maillebois; il répondit : « Mais cela valait encore mieux que la grimace qu'il faisait le premier jour. » La ridicule parade de son duel avec M. le duc de Bourbon fut une nouvelle preuve d'une disposition que le reste de sa conduite n'a que trop confirmée. »

alors fort exigués de leur débiteur, n'y auraient pas suffi. Puis la longueur de la procédure, les inextricables incidents de l'affaire auraient créé une source d'ennuis pour l'infortuné prince, incapable assurément de se débrouiller, au milieu de tels embarras. Les ministres anglais lui conseillèrent de quitter Londres en secret, pour se réfugier au palais d'Holyrood, à Edimbourg, résidence royale, jouissant de privilèges qui le mettraient à l'abri des sévices de ses persécuteurs. Etaient-ce même les seuls créanciers du prince de Condé qui le poursuivaient, avec cette outrance? Ceux de France, les siens propres, ne se joignaient-ils pas à ces incommodes fâcheux?

Il dut se résigner à cette claustration, et s'enfermer en cet antique manoir, prison sans doute, puisqu'il ne pouvait sortir du château que les dimanches, jours où n'était point admise une coercition pour dettes. Mais cette prison était une demeure somptueuse, affectée jadis aux rois d'Ecosse. Le parc était spacieux, admirablement planté, et le régent d'Angleterre avait fait meubler avec élégance les pièces destinées au séjour du prince. Au château, logeaient également le gouverneur du palais et plusieurs familles écossaises, de noble origine, qui devinrent, tout de suite, une société agréable pour le prisonnier. Le comte d'Escars, le chevalier de Puységur, M. de Saint-Paterne, secrétaire interprète, Pichard, le valet de chambre, l'avaient suivi, et dès que, parmi les nobles émigrés, on apprit la retraite forcée du frère du roi en Ecosse, plusieurs l'y vinrent rejoindre et y firent un long séjour : le comte de Vaudreuil, le comte de Coigny, le comte de Maillé, le bailli de Crussol, M. de Grailly, jadis écuyer commandant de sa maison, Edouard Dillon, le *beau* Dillon, compagnon de ses plaisirs à Paris, le baron de Roll, et plusieurs dames, amies de Mme de Polastron, qui n'avait point abandonné celui qui possédait son cœur. La jeune femme avait attiré, à Holyrood, sa tante, la comtesse Armand de Polignac, et la marquise de Lâage et Mme de Poulpry et Mme de Guiche (1), une Polignac, qui devait mourir tragique-

(1) *Mémorial*, chapitre II. — Au sujet des visites des personnes de l'aristocratie à Mme Bonaparte, pour le rétablissement des Bourbons sur le trône, voici ce qu'écrit Las Cases sur la duchesse de Guiche. « L'ouverture de M. le comte d'Artois eut plus d'élégance et de recherche encore. Il dépêcha la duchesse de Guiche, femme charmante, très propre par les grâces de sa figure à mêler beaucoup d'attraits à l'importance de ses négociations. Elle pénétra facilement auprès de Mme Bonaparte, avec laquelle toutes les personnes de l'ancienne Cour avaient des contacts naturels; elle en reçut un déjeuner à la Malmaison, et pendant le

ment, en 1803, dans cette ville d'Edimbourg, un jour qu'elle y séjournait à l'auberge avec sa fille. Le feu prit à la robe de l'enfant, qui s'était approchée trop près de la cheminée, et en lui portant secours la mère fut entourée à son tour par les flammes. Toutes les deux moururent des suites de ces horribles brûlures. Un seul carrosse et deux chevaux formaient tout l'équipage du comte d'Artois. Ses commensaux s'en servaient durant la semaine; lui se les réservait les dimanches, ses jours francs contre ses créanciers. Ces jours-là, il visitait les familles écossaises, dans les châteaux voisins; il usait de sa liberté (1).

Etait-il à plaindre beaucoup celui qui se voyait si peu oublié; qui avait près de lui sa maîtresse, la jeune vicomtesse de Polastron, dont il était adoré? Elle était l'agrément, le charme, la vie de cette petite société. Son visage était empreint de mélancolie et de tendresse. En son doux parler, un peu timide, elle n'osait point affirmer trop haut sa présence, au milieu des autres femmes. Elle s'effaçait dans les salons, se plaçait en un lieu peu visible. Mais toutes la respectaient, l'admiraient, à cause de son caractère

repas, parlant de Londres, de l'émigration et de nos princes, Mme de Guiche raconta qu'il y avait peu de jours, étant chez M. le comte d'Artois, quelqu'un parlant des affaires avait demandé au prince ce que l'on ferait pour le Premier Consul s'il rétablissait les Bourbons: ce prince avait répondu : « D'abord connétable « et tout ce qui s'ensuit, si cela lui plaisait. Mais nous ne croirions pas que cela fût « encore assez: nous élèverions, sur le Carrousel, une haute et magnifique colonne « sur laquelle serait la statue de Bonaparte couronnant les Bourbons. » Le Premier Consul, arrivant quelque temps après le déjeuner, Joséphine n'eut rien de plus pressé que de lui rendre cette circonstance. « Et as-tu répondu, lui dit son « mari, que cette colonne aurait pour piédestal le cadavre du Premier Consul? » La jolie duchesse était encore là; les charmes de sa figure, ses yeux, ses paroles étaient dirigés au succès de sa mission. Elle était heureuse, disait-elle; elle ne saurait jamais assez reconnaître la faveur que lui procurait, en ce moment, Mme Bonaparte, de voir et d'entendre un grand homme, un héros. Mais tout fut en vain. La duchesse de Guiche reçut dans la nuit l'ordre de quitter Paris et les charmes de l'émissaire étaient trop propres à alarmer Joséphine pour qu'elle insistât ardemment en sa faveur. Le lendemain, la duchesse de Guiche était en route pour la frontière. »

(1) *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 179.

« Lorsqu'aux premiers temps de l'émigration, le comte d'Artois voulut avoir un aumônier, en Ecosse, où il résidait alors, Mme de Polastron écrivit à Mme de Lâage de lui chercher un prêtre pour dire la messe, d'une classe assez inférieure, pour qu'il ne pût avoir prétention à l'entrée du salon, l'intention du comte d'Artois étant qu'il mangeât avec ses valets de Chambre. Mme de Lâage s'adressa à M. de Sabran. Il lui dit: « J'ai votre affaire; un petit prêtre, fils d'un concierge de chez moi. Il est jeune, point mal de figure; je ne le crois pas difficile en aucun genre, et il n'y aura pas à se gêner avec lui. » On expliqua à l'abbé Latil ce dont il s'agissait; il accepta avec joie et on l'emballa dans le coche pour Edimbourg, où il s'établit sur le pied convenu. »

charmant, de la distinction de ses manières, de la grâce touchante émanée de sa personne; et sa taille svelte et souple la transformait en jolie femme, quoique ses traits ne fussent point réguliers.

Le duc de Berry vint plusieurs fois, de Mittau, voir son père, et il savait par sa gaieté mettre en train cette réunion de gentilshommes, approchant tous de la vieillesse. Il aimait la musique: on en jouait; il aimait les gaudrioles : et on répétait de petites comédies sur un théâtre monté dans sa chambre. Le comte de Vaudreuil raconte, en ses *Mémoires*, que ce théâtre était composé de paravents et de rideaux enlevés aux croisées. Les bougies du billard éclairaient la scène, et un piano tenait lieu d'orchestre. Les spectateurs n'étaient autres que la domesticité, valets et femmes de chambre. Le jour dont parle M. de Vaudreuil on représenta deux pièces, *le Sourd* et *le Veuf*, et les principaux rôles étaient échus au comte de Maillé et au duc de Berry. Ce fut une soirée très gaie, pendant laquelle le comte d'Artois s'épancha en rires prolongés, ce qui lui arrivait rarement à Holyrood. Quant au duc d'Angoulême, il se montrait peu en Écosse, retenu à Mittau près de son oncle, qui l'élevait, disait-il, pour son rôle de monarque futur.

Si retranché de la vie courante que fût le prisonnier de ce château, il ne se désintéressait point des machinations politiques organisées par son aîné, des complots ourdis pour le renversement du Gouvernement républicain. Il y apportait, comme toujours, l'exagération de ses idées, les préjugés et les illusions que lui inspiraient les agents et les espions à sa solde. Les deux frères correspondaient entre eux par leurs amis, qui transmettaient de l'un à l'autre les dépêches et les papiers importants. Ils évitaient ainsi la police du Directoire, et surtout celle, plus vigilante et mieux organisée, de Bonaparte. Le reclus d'Édimbourg faisait entendre ainsi sa voix à Mittau.

IV

Le duc d'Angoulême et le duc de Berry avaient quitté Paris, bien jeunes au moment de l'émigration de leur père. Le plus vieux avait seize ans; l'autre, le duc de Berry, treize ans. Emmenés à Tu-

rin, par leur gouverneur, le duc de Sérent, ils furent remis aux mains du comte Gain-Montaignac, qui n'eut qu'à développer leur précoce disposition pour le métier des armes. Ils auraient voulu accompagner leur père à l'armée de Condé; le duc de Berry, surtout, pétulant, volontaire, presque brutal dont le caractère était l'opposé de celui de son aîné, réfléchi, posé, docile. Mais, à leur âge, il suffisait qu'on en fît de bons cavaliers, et quatre fois par semaine, ils partaient en reconnaissances militaires, qui les accoutumaient aux longues chevauchées, au saut hardi des haies, des fossés, des ruisseaux, comme s'ils eussent servi à l'état-major d'un général. Leur rêve, enfin, se réalisa. Ils furent envoyés à Coblentz, et parurent à l'armée aux côtés du comte d'Artois. En peu de temps, le duc de Berry rallia, autour de lui, la jeunesse combattante. Son entrain, sa gaieté, son langage décidé et rude, plaisaient aux audacieux. Le duc d'Angoulême attirait plutôt l'attention des vieux gentilshommes; il sympathisait avec les sages; écoutait, n'émettait jamais son avis, par timidité ou défiance de soi. Il semblait vieux, bien plus vieux que son frère.

Les événements les séparèrent. Le roi, c'est-à-dire le comte de Provence, qui avait l'esprit d'un pédagogue, voulut posséder près de lui, et sous son influence, l'aîné de ses neveux. En ses loisirs, disait-il, il l'initierait à la politique d'un chef d'Etat, puisqu'après lui, et après le comte d'Artois, le jeune prince était destiné à régner. Enfin, ce neveu, sur les dernières volontés du roi-martyr, — c'était du moins ce que le comte de Provence laissait croire à son entourage, — ce neveu était résolu à épouser « Madame Royale », sa cousine, et les deux jeunes gens, unis par le malheur, apporteraient à la Cour errante les grâces de la jeunesse, et, à la vieillesse de leur oncle, une consolation qui adoucirait les tristesses de son exil. Cette résignation du duc d'Angoulême à un sort aussi terne dénotait une belle âme. Pour le duc de Berry, il suivit son père à Londres, passa quelque temps à Mittau, lorsque le comte d'Artois vécut enfermé à Holyrood, mais ne séjourna longtemps nulle part, et plutôt à Londres qu'ailleurs, à Londres où il lui était loisible de mener la vie d'un libertin, dont il aimait les joies impures et les faciles plaisirs. On le rencontrait, alors, aux théâtres de chant, et surtout chez une femme dont il avait fait sa mai-

tresse, miss Brown, de traits réguliers, le teint pâle, et de goûts simples, à laquelle il s'attacha et dont il eut deux filles (1).

Ceux qui le connurent à cette époque le comparaient à un prince de la Maison des Stuarts, voluptueux comme lui, et ardent, Charles II, manquant néanmoins de la grâce noble, des manières caressantes, du ton charmeur du prince anglais, qui eut des ennemis, mais un nombre égal de partisans. La liberté de sa vie de jeune homme, au milieu de tentations quotidiennes, entraîna le duc de Berry à d'insignes folies; sa société peu choisie lui avait appris un langage grossier. Il rétrogradait, après cette éducation inachevée, aux siècles des mœurs corrompues. Il ne rappelait point les manières courtoises et chevaleresques de la Cour de Louis XIV, ni les allures sémillantes, onduleuses, souriantes, de celle de Louis XV. Il y avait, en lui, du soudard et du despote, et une impertinence de grand seigneur, dans laquelle se trouvait allié le ton froid du gentilhomme à la moquerie débridée du peuple.

Et sa personne laissait bien cette impression d'une nature indéfinie, un peu fruste. Il était petit, large d'épaules, de corps massif, sans nuque évidée, qui eût dégagé sa tête lourde sur ce gros corps. Le menton proéminent, avec une bouche épaisse et

(1) *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 175.

« M. le duc de Berry était établi à Londres, où il menait une vie bien peu digne de son rang et encore moins de ses malheurs. Sa société la plus habituelle était celle de quelques femmes créoles. Il s'y permettait des inconvenances qu'on lui rendait en familiarités. Du moins, ceci se passait entre Français. Mais il s'était engoué d'une mauvaise fille anglaise qu'il menait aux courses dans sa propre voiture, qu'il accompagnait au parterre de l'Opéra où il siégeait à côté d'elle. Quelquefois, quand la foule le bousculait par trop, il lui prenait un accès de vergogne, et il venait se réfugier dans ma loge ou dans quelque autre. Mais nous entendions à la sortie la demoiselle qui appelait *Berry, Berry* pour faire avancer *leur voiture*. M. le duc de Berry était souvent déplacé dans ses discours, aussi bien que dans ses actions et se livrait à des accès d'emportement où il n'était plus maître de lui. Voilà le mal qu'il y a à en dire... Il avait beaucoup d'esprit naturel. Il était aimable, gai, bon enfant. Il contait d'une manière charmante; c'était un véritable talent; il le savait, et quoique prince, il attendait naturellement les occasions sans les chercher. Son cœur était excellent. Il était libéral, généreux et pourtant rangé. Avec un revenu fort médiocre qu'il recevait du gouvernement anglais et des goûts dispendieux, il n'a jamais fait un sol de dettes. Tant qu'il avait de l'argent, sa bourse était ouverte aux malheureux, aussi largement qu'à ses propres fantaisies, mais lorsqu'elle était épuisée, il se privait de tout, jusqu'au moment où elle devait se remplir de nouveau. Il ne partageait pas en politique les folies de l'émigration. Je l'ai vu s'indigner de bonne foi contre les gens qui approuvaient la tentative faite sur le Premier Consul par la machine infernale. Je me rappelle entre autres un saboulage contre M. de Nantouillet, son premier écuyer à cette occasion. »

un nez épaté, il offrait l'apparence d'un paysan enrichi. Seuls, ses yeux larges, d'un bleu azuré, rappelaient la race des Bourbons dont il était issu. Une éducation sévère eût affiné ces formes de rustre. Il ne l'avait jamais eue. Nature inculte sans instruction, on ne trouvait, en lui, qu'une chaleur de cœur, dont il savait tirer quelquefois des reparties heureuses. Dès lors, autour de lui, des courtisans, point d'amis; des hommes attirés par sa qualité de prince, non par celle de son esprit.

Il ne fallait point lui demander quelles étaient ses idées politiques. Il n'en avait cure; au surplus, enclin aux idées absolues de son père, plus qu'à celles de son oncle, le roi, qui les avait modifiées suivant les circonstances. Il songeait à ses plaisirs, très peu aux choses sérieuses; et son excuse, c'est qu'à la fin du siècle il n'avait que vingt-deux ans.

Le duc d'Angoulême cédait, au moins en apparence, aux théories de son oncle. Il approuvait toujours, n'ayant point l'audace d'une contradiction. Et cependant, d'après un chapitre de l'*Emigration* d'Ernest Daudet, ce fut avec stupeur que le roi et d'Avaray constatèrent que les idées du jeune prince étaient calquées sur celles des Anglais, et qu'il préférait à un régime absolu un régime représentatif. Il était d'esprit paresseux, disait-on de lui; mais il me semble qu'il l'était beaucoup moins qu'on le voulait dire, puisqu'il avait pu, par ses méditations, se forger une conviction que le roi essaya de déraciner. Il avait, quoique bien jeune, comparé, avec fruit, les avantages du régime libéral des Anglais à ceux qu'offrait, disaient les vieilles gens, l'ancien régime établi, en France, avant la Révolution; et il démontra par des questions fort sensées à son oncle, qu'il comprenait fort bien l'évolution des idées et les besoins des peuples modernes... « S'il s'élevait, dans le gouvernement républicain, avait-il demandé, un parti assez puissant pour traiter avec le roi, et imposer quelque confiance, pourrait-on, devrait-on commencer par renoncer au renversement absolu de notre ancienne constitution? — Si l'on exigeait du roi le sacrifice d'une grande partie des prérogatives royales, et des trois anciens ordres, et que ce double sacrifice fût présenté comme indispensable pour le rétablissement de la Monarchie, le roi refuserait-il absolument d'y souscrire? — Des temps moins orageux ne permettraient-ils pas d'assembler la nation et de la consulter

sur son vœu, relativement à la constitution qui lui serait la plus avantageuse? » — A cette époque-là, avant la fin du siècle, Louis XVIII considérait ces questions comme autant d'hérésies, et il lui disait : « Vous avez naturellement le cœur bon, l'esprit juste et l'aptitude au travail. La facilité avec laquelle vous avez appris la géométrie, même transcendante, en est une preuve irréfragable. Par quel malheur faut-il que ces heureuses dispositions soient perdues, et que vous soyez encore, ou plutôt que vous soyez retombé dans l'ignorance où je gémis de vous voir? La cause de votre malheur est facile à trouver. C'est votre paresse d'esprit. » Était-ce le jeune prince, ou le vieux roi qui était resté dans l'ignorance? Le vieux roi avait gardé intactes ses idées de 89, tandis que l'esprit du jeune prince, suivant les idées du siècle, avait accepté les principes mis en évidence par la Révolution. Et plus loin, Ernest Daudet, rapportant le passage d'une lettre écrite par le roi à sa nièce, l'*Orpheline du Temple*, devenue la fiancée de son neveu : « Je vous ai déjà dépeint le caractère de mon neveu. J'espère que vous avez été contente du portrait, et je suis certain que vous le trouverez ressemblant. Il vous sera d'autant plus facile d'être heureuse avec lui, que son cœur, gardé par sa vertu, ne s'est jamais donné qu'à vous, et que ses principes, aidés par ce que vous valez, vous garantissent que ce premier sentiment sera aussi le dernier. Mais je vous connais mal, ou, non contente d'être heureuse dans votre intérieur, vous voudrez aussi que votre mari réponde à ce que les circonstances exigent de lui, et pour ma part, je vous avouerai que je garde bien plus mes espérances sur vous à cet égard que sur tout ce que j'ai pu faire moi-même. La différence d'âge, l'habitude de respecter et même de craindre un peu, font toujours voir à un jeune homme un peu de pédanterie dans les leçons de ses parents; au lieu que, dans la bouche d'une femme aimable et chérie, autant qu'estimée, la raison devient sentiment, et son empire, pour être plus doux, n'en acquiert que plus de force. » Le vieux roi, en cette lettre, semble reconnaître, mais pour lui seul, que ses leçons de politique n'ont point changé les idées du jeune prince. Il comptait sur sa nièce; et c'est ce qui arriva. Le duc d'Angoulême n'eut jamais, dans la suite, d'autres convictions que celles de sa femme.

Lamartine trace de lui un portrait cruel, le considérant comme

un être incomplet, un de ces individus à qui manque la force du raisonnement et la plénitude du jugement, un de ces enfants nés à l'ombre des hauts sommets des Alpes, qui restent enfants toute leur vie, timide, incohérent, impuissant, fait pour obéir et non pour commander. N'était-il pas le fils d'une princesse de Savoie? Sa personne, néanmoins, avait une apparence de distinction que ne possédait pas le duc de Berry, mais il ne pouvait s'exprimer sans hésitation, comme si la pensée en lui eût été absente. Il cherchait ses mots, balbutiait; et tandis qu'il parlait, son visage semblait souffrir d'un effort intense de mémoire. La bonne volonté, l'application, ne lui faisaient point défaut. On prétend même que son instruction était étendue, seulement il ne savait point démontrer sa science; il n'osait pas, il perdait toute contenance devant un interlocuteur. Sa physionomie représentait celle de l'homme inquiet, renfermé en lui-même. Ses yeux clignotaient, son rire convulsif imposait à sa bouche une marque d'idiotisme, qui empêchait qu'on crût en lui. Il avait le caractère soumis d'un disciple, la déférence empressée d'un subalterne; il reflétait la pensée des autres et ne donnait jamais la sienne. Brave, toutefois, plus brave que ne l'avait été son père, il eût fait un bon soldat, point un général. Quinze ans plus tard, à la Restauration, quand il avait quarante ans, il eût été populaire à cause de sa modestie et de sa régulière conduite. Malheureusement, il avait épousé une femme vindicative, dédaigneuse des petites gens, Madame Royale, à qui aveuglément il obéissait, et il fut confondu dans la répulsion que cette princesse, revenue d'exil, suscita toujours parmi le peuple. Parlant des deux frères, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, l'abbé de Montgaillard dit avec raison : « Ils ignoraient qu'il ne suffit pas d'avoir des rois pour ancêtres, si l'on veut mériter d'avoir des Français pour sujets. »

Ce fut le 10 août 1792 que la jeune princesse, fille aînée de Louis XVI, à peine âgée de quatorze ans, fut conduite à la prison du Temple, avec le roi, la reine, sa tante Elisabeth, et son jeune frère, le dauphin, duc de Normandie. A cet âge où les jeunes filles entrent dans la puberté, où leurs impressions acquièrent un degré d'acuité si douloureuse, elle se vit prisonnière dans une cellule obscure, sevrée de toutes les joies de la vie, de tous les enchantements de la jeunesse, lorsqu'il lui eût été si doux de les posséder.

Avec le temps augmenta son malheur. Louis XVI, condamné à mort, appela vers lui sa famille pour les derniers adieux; ensuit sa mère, sa tante, partirent pour l'échafaud; et les sanglots, les désespoirs que soulevaient ces heures terribles d'ultime séparation, personne jamais ne les consola. En sa jeune âme tremblante, ell dut subir, seule, ces déchirements cruels; et son frère se mourait opprimé par les tortures de ses gardiens (1). Orpheline, elle resta l'unique rejeton du roi.

(1) Lamartine a écrit sur ce jeune prince une page émouvante (*Histoire de la Restauration*, t. II, p. 92.) « Ce pauvre enfant, écrivait sa sœur, croupissait dans sa chambre infecte, au milieu de souillures et des haillons. On ne la balayait qu de mois en mois. L'enfant oblitéré dans ses sens avait horreur du lieu et vivait comme un être immonde dans un égout. On n'y entrait qu'à l'heure où on lui apportait sa nourriture : du pain, des lentilles et un morceau de viande dessé chée, dans une écuelle de terre ; jamais de vin, ni de fruits. Telle était la tabl de l'enfant enfermé avec lui-même. Après la mort de Robespierre, ces brutalit s'adoucirent. Néanmoins elles étaient encore mortelles. — Nous le trouvâmes dit Harmand, représentant de la Meuse, dans une petite chambre, sans autr meuble qu'un poêle de faïence qui communiquait dans la pièce voisine. Dan cette chambre était son lit. Le prince était assis devant une petite table carré sur laquelle étaient éparses des cartes à jouer, les unes pliées en forme de boît et de petites caisses, les autres élevées en château. Il était occupé de ces cart lorsque nous entrâmes. Il ne quitta pas son jeu. Son habit était un habit d matelot, en drap couleur d'ardoise. Sa tête était nue. Un grabat était au pie de son lit. C'était le lit d'un savetier nommé Simon, que la municipalité de Pari avant la mort de Robespierre, avait installé auprès de l'enfant. On sait que c Simon se jouait cruellement du sommeil de son prisonnier. Sans égards enver un âge pour lequel le sommeil est un besoin si impérieux, il l'appelait à divers reprises pendant la nuit. — « Me voilà, citoyen, répondait l'enfant, mouillé d sueur ou transi de froid. — Approche que je te touche, répliquait Simon. » — Le pauvre enfant s'approchait. Le geôlier brutal lui donnait quelquefois u coup de pied qui l'étendait à terre, en lui disant : « Va te coucher, louveteau ! »... Je m'approchai du prince. Mes mouvements ne paraissaient faire aucune im pression sur lui. Nous l'engageâmes à marcher, à parler, à se distraire, à répondr au médecin que la Convention allait lui envoyer. Il écoutait avec indifférenc Il semblait comprendre. Il ne répondait pas. On nous dit que depuis le jour o les commissaires de la Commune avaient obtenu, de son ignorance, d'infâme dépositions contre ses parents, et où il avait compris les malheurs et les crim dont on l'avait fait ainsi l'instrument, il avait pris avec lui-même la résoluti de ne plus proférer un mot, de peur qu'on en abusât encore..... J'ai l'honneu de vous demander, Monsieur, lui répéta Harmand, si vous désirez un chien, u cheval, des oiseaux, un ou plusieurs compagnons de votre âge que nous insta lerions près de vous ? Voulez-vous, en ce moment, descendre au jardin ou monte sur les tours ? — Pas un mot, pas un geste, pas un signe, bien qu'il eût la têt tournée vers moi et qu'il me regardât avec une étonnante fixité. Ce regard, ajout le commissaire, était un tel regard de résignation et d'indifférence, qu'il semblai nous dire : « Après m'avoir fait déposer contre ma mère, vous venez sans dout me tenter de déposer contre ma sœur. Vous me faites mourir depuis deux ans Ma vie est éteinte. Que m'importent aujourd'hui vos caresses ! Achevez votr ouvrage ! — Nous le priâmes de se tenir debout. Ses jambes étaient longues et menues, les bras grêles, le buste court, la poitrine enfoncée, les épaules haute et serrées, la tête seule très belle dans tous ses détails, la peau blanche, mai

La correspondance de la jeune fille, échangée avec son oncle, le roi Louis XVIII, depuis le jour où elle sortit de la prison du Temple jusqu'à son mariage avec son cousin, cette correspondance, confiée aux mains d'Ernest Daudet et publiée dans le second volume de l'*Emigration*, ne change rien au jugement que l'histoire a porté sur cette princesse. Dans ses lettres, elle se montre reconnaissante, empressée envers ses parents, même pour ceux d'Allemagne. Elle ne manifeste aucune répulsion pour la Cour d'Autriche; elle trouve les archiduchesses, ses cousines, agréables, prévenantes pour elle; elle se plaît en leur société; et, en retour, elle répond, par des paroles émues, aux longues lettres tendrement affectueuses de son oncle, le roi Bourbon. Elle a dix-sept ans. Jusqu'à ce moment, elle a été enfermée dans une cellule du Temple, isolée, sans communication avec le dehors, ignorant tout des événements quotidiens, et de la vie. Subitement, elle recouvre sa liberté qu'elle doit à son oncle l'empereur d'Allemagne; elle ne peut être autrement qu'elle est; elle est bonne pour tous ceux qui s'intéressent à son sort, les plus proches comme les plus éloignés. Cela devait être ainsi et ne préjuge rien sur l'avenir. Voilà pour son cœur. Quant à son esprit, c'est autre chose. Elle ne cède rien de ses idées; et lorsque celles du roi ne sont point concordantes avec les siennes, elle les discute, avec douceur assurément, avec précaution, avec des termes polis, et elle maintient les siennes. A dire vrai, en ces cas-là, ses idées sont plus justes que celles du vieux roi. Lui, il est envahi, possédé, dominé par un seul désir, qui fausse son jugement : décider la jeune princesse à épouser le fils du comte d'Artois, son cousin. C'est un projet qui lui appartient en propre, parce qu'il en espère, pour lui, les plus heureux résultats. Alors, il avait imaginé, de concert avec d'Avaray, une supercherie dont il usa jusqu'à la fin, qui consistait à affirmer que

sans vigueur, les cheveux longs blonds et bouclés. Il avait peine à marcher. Il s'assit après avoir fait quelques pas et resta sur sa chaise, les coudes appuyés sur la table. Le dîner qu'on lui apporta dans une écuelle de terre rouge consistait en quelques lentilles et six châtaignes grillées, un couvert d'étain, point de couteau, point de vin. Nous ordonnâmes qu'on le traitât mieux. Nous fîmes apporter quelques fruits pour ajouter à son repas. Nous lui demandâmes s'il était content. Après qu'il eut mangé le raisin, nous lui demandâmes s'il en désirait encore. Même silence. Nous demandâmes si ce silence obstiné datait réellement du jour où on lui avait arraché par violence cette monstrueuse déposition contre sa mère. Ils nous affirmèrent que, depuis ce jour, seulement, l'enfant avait cessé de parler. Le remords avait précédé l'intelligence. »

ce mariage avait été dans les vœux de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette. Qui est-ce qui, après cette révélation, oserait ne pas s'incliner devant cette suprême manifestation paternelle? Louis XVIII redoutait, en effet, les intrigues de l'Empereur pour faire épouser à la jeune fille son propre frère, à lui, l'archiduc Charles. Si la guerre donnait à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine voire même la Champagne, ce mariage ne légitimerait-il pas, aux yeux des Français, cette prise de possession dont l'Empereur allemand formerait un apanage pour les deux jeunes époux? C'était la plus grande crainte de Louis XVIII. Et pour faire échouer cette combinaison matrimoniale, il n'est rien qui coûte au vieux roi Ses lettres à la jeune fille sont d'une douceur, d'une tendresse toute paternelle. Il veut la gagner à ses projets. Il la plaint; il la loue; il l'exalte; il l'encense; il lui répète, à satiété, qu'il veut être son père, qu'elle sera sa fille, qu'il ne rêve que de son bonheur et que, près de lui, avec son neveu, elle sera la plus heureuse des femmes. L'aimait-il autant qu'il l'affirmait? Il ne la connaissait que par les lettres qu'elle lui écrivait. Il le lui certifie quand même. Il n'est rien d'elle qui ne lui plaise pas. Qu'elle cède à ses propositions, ou les récuse, il accepte les décisions de cette nièce idéalisée; il les trouve toujours justes, toujours agréables. C'est qu'il avait échafaudé, sur ce mariage, la réalisation de ses rêves. Il se disait que, près des Français, près des royalistes surtout, leur présentant deux jeunes princes issus du sang des Bourbons, il aurait une chance beaucoup plus grande de remonter sur le trône de ses ancêtres. En ces deux jeunes époux, tous les droits, tous les souvenirs seraient réunis.

C'est là tout le secret de ces tendresses anticipées, qui ne surgirent qu'au moment de la liberté donnée à la jeune princesse. Quant à elle, devenue libre, elle persévère dans les premières effusions de son cœur. Avec un peu de bonheur, elle ne pouvait être hargneuse, maussade, insensible. La vie seule transformera son cœur et développera les mauvais instincts de sa nature, ses ressentiments contre les républicains qu'elle appelle des « monstres ». Mais ce qui se révèle, tout de suite, en ses lettres, ce qui ne changera jamais, c'est sa volonté solide, inébranlable, un jugement sain et perspicace. Aussi bien, en maintes circonstances, elle fait la leçon à son oncle. Le vieux roi voulait qu'elle

écrivit à l'abbé Edgeworth, le confesseur de Louis XVI (1) : qu'elle antidatât sa lettre du jour même de sa sortie de prison, et qu'elle remerciât le saint prêtre de ce qu'il avait fait pour ses parents. Cette lettre, le prince exilé eût voulu la rendre publique et que la France la pût lire. Elle refusa, sans ambages. Elle ne veut point, écrit-elle, froisser l'empereur d'Autriche qui l'a recueillie à sa Cour. Car cette lettre serait un acte politique. « Cela peut se pratiquer, ajoute-t-elle, pour des personnes et pour des affaires qui l'exigent, mais il est de mon âge et de mon caractère d'être simple et exacte comme la vérité. » Une autre fois, la République française devait envoyer à Vienne des ambassadeurs au sujet du traité de paix à conclure. Louis XVIII sait qu'elle est à Prague, et il lui écrit de rester à Prague, afin d'éviter le contact de ces odieux Français. Et elle refuse encore de céder aux avis de son oncle. Enfin, — ce qui est plus désagréable au vieux prince, — il voulait envoyer *incognito*, à Vienne, le duc d'Angoulême. Les deux fiancés se verraient et pourraient s'attacher plus tôt l'un à l'autre. Et la princesse refuse de nouveau. « A la Cour de Vienne, écrit-elle, rien n'est mystère et on sait toutes les personnes qui viennent me voir. D'un autre côté, si on sait qui il est (mon cousin) et que l'Empereur ne le traite pas avec tous les honneurs qui lui sont dus, il commet une grossièreté et la faute retomberait sur moi qui en serais la cause innocente. »

Ainsi, en toutes les occasions, elle avait, avec le roi, son franc parler, et ne faisait que ce qu'elle jugeait convenable. Forte volonté, énergie, caractère ferme, telle on la connut plus tard. C'était le fond de sa nature plutôt que la tendresse et la douceur, plutôt surtout que la coquetterie et les séduisantes qualités de la femme. Ce qui faisait dire à Napoléon qu'elle était le seul homme de cette famille. Si jeune qu'elle fût, il n'est pas difficile d'augurer, d'après ces premiers actes, lequel dominera dans le ménage des deux époux.

Après trois ans de captivité, ne portant plus ombrage au Gouvernement républicain, le 29 décembre 1795, elle fut échangée,

(1) L'abbé Edgeworth, après avoir erré trois années en France, pour échapper aux persécuteurs de l'infortuné monarque qu'il avait consolé dans ses derniers moments, parvint à se sauver en Angleterre. Il vint ensuite à Blackenbourg. Il mourut à Mittau en 1807 des suites d'une maladie contagieuse.

à Riehen, près Bâle, contre les cinq conventionnels que Dumouriez avait livrés à Clairfayt, général autrichien, Camus, Lamarque, Quinette, Bancal, Beurnonville. Remise aux envoyés de la Cour de Vienne, elle partit, sous la garde d'une nombreuse escouade de hussards qui la devait conduire en Autriche, sans laisser approcher d'elle aucun émigré. Quelques-uns de ceux qui la suivaient furent pourchassés à coups de sabre. Les émissaires de son oncle, M. de Saint-Priest, M. de Grammont, ne lui furent jamais présentés. Un peintre, qui avait fait son portrait destiné à sa famille française, fut enfermé, et personne ne sut ce qu'il était devenu. Et tout cela, parce que, vraisemblablement, on la voulait marier à son cousin allemand, l'archiduc Charles, frère de l'Empereur. A la persistance de son refus, l'impératrice d'Autriche, irascible, méchante, la maltraita jusqu'à lui arracher une touffe de cheveux. Que serait-il advenu d'elle si le prince qu'on lui présentait, indigné de cet acharnement, ne se fût retiré et n'eût pris ensuite le parti de l'infortunée ?

Il fallut l'intervention de la Russie pour qu'elle fût conduite à Mittau, près du roi qui l'attendait, près de son fiancé, le duc d'Angoulême, enfiévré du désir de la connaître.

La route est longue de Vienne à Mittau. On était au mois de juin 1799, et une poussière lourde couvrait la chaussée. Le trajet fut, pour elle, très fatigant. Mais la joie de retrouver sa famille de France la soutint et lui fit oublier la longueur du chemin. Le roi venait à sa rencontre, suivi du duc d'Angoulême et de quelques gentilshommes. Lorsque la voiture royale fut signalée, la jeune princesse fit arrêter la sienne, passa légère sur le marchepied et courut au-devant de son oncle. En l'abordant, elle se jeta à ses pieds, s'écriant : « Enfin, je vous revois, c'est vous ; je ne vous quitterai plus ; ne m'abandonnez pas ; tenez-moi lieu de père. » Le roi, très ému, la releva, la pressa contre son cœur, répondant à cette effusion par les plus tendres embrassements. Puis, le duc d'Angoulême, plus bouleversé qu'elle encore, lui tint les mains dans les siennes et les couvrit de baisers et de larmes. Le cortège se retourna et reprit la route de Mittau, où un dîner, tout intime, ce jour-là, réunit autour du roi, avec sa famille, les officiers qui l'avaient accompagné. La première visite de la jeune fille au

palais, après celle faite à la reine, arrivée la veille (1), fut pour le

(1) Ernest DAUDET : *L'Emigration*, t. II.
« Son voyage (de la reine) avait été l'objet de longues négociations et avait donné lieu entre elle et son mari à de pénibles débats. Au moment de quitter Budweiss (où elle résidait), elle prétendait voyager avec un somptueux état de maison, incompatible avec l'exiguïté des ressources dont disposait le trésor royal. Il fallut de nombreuses lettres, les cruels aveux et toute la volonté du roi pour la faire renoncer à cette prétention. Elle avait dû se contenter d'un train très modeste dont la fixation arrachait au comte de Saint-Priest cette réflexion douloureuse : « L'état que M. de Virieu a envoyé à M. de Villequier serait assurément bien petit pour la reine de France, mais les circonstances nous contraignent à le resserrer encore. » Cette difficulté résolue, elle en avait soulevé une autre. Elle voulait emmener avec elle sa lectrice, Mme de Gourbillon, dont nous avons constaté la fâcheuse influence et dont Louis XVIII était décidé à ne pas tolérer la présence à Mittau. L'entêtement de la reine, la résistance du roi, donnèrent lieu à une volumineuse correspondance. Le 31 mai, le roi lui avait écrit : « Si mes instances et mon amitié ne peuvent rien sur vous, si vous pouvez vous résoudre à me compromettre vis-à-vis de l'empereur de Russie, qui ne pourra, d'après cette résistance, que prendre la plus étrange idée de nous deux, Mme de Gourbillon pourra arriver à Mittau. Mais, je vous jure, pour ma part, qu'elle ne mettra pas les pieds au château et que je ne réponds pas des dispositions de l'Empereur à mon égard. » La reine ne s'était pas laissée convaincre par ce sévère avertissement. Elle avait écrit au czar pour obtenir que la présence de la Gourbillon fût imposée au roi. Mais celui-ci agissait de son côté et obtenait du czar l'ordre de ne pas permettre à Mme de Gourbillon de résider à Mittau et son internement dans une ville frontière. Paul Ier ne répondit pas à la demande de la reine et la renvoya au roi. Le 12 juin, Louis XVIII le remerciait : « Je suis sensiblement obligé à Votre Majesté Impériale de la communication qu'elle veut bien me faire et je la prie d'excuser une démarche inconsidérée dont j'ai lieu d'être blessé. L'avis que Votre Majesté Impériale me donne, me servira, j'espère, à empêcher que pareille chose n'arrive à l'avenir. En tout état de cause, je conjure son amitié de supporter une importunité qu'il me coûte beaucoup de lui occasionner, mais qui prévient des inconvénients importants pour mon intérieur, que je ne détaille pas ici, pour ne pas abuser de la patience de Votre Majesté Impériale. Je la supplie donc de regarder comme non avenue toute démarche ultérieure relative à la dame Gourbillon, qui serait faite à mon insu, s'il m'était permis de supposer qu'il en survînt encore. » Malgré les résolutions formelles dont témoignent ces lettres, la reine avait passé outre. Mme de Gourbillon, à sa demande, l'avait accompagnée et osa entrer à sa suite dans Mittau. Mal lui en prit. Tandis que les voitures de la reine traversaient la ville pour se rendre au château, on vit l'une d'elles se détourner et aller droit à la maison du gouverneur. Dans cette voiture se trouvait sa lectrice. Chez le gouverneur on lui signifia un ordre en vertu duquel elle devait être ramenée à la frontière. Elle poussa les hauts cris. Debout sur le perron de l'hotel du gouverneur, elle proférait contre le roi de grossières injures. La foule s'était amassée, commentant avec passion l'événement. Cette scène scandaleuse ne prit fin que par l'incarcération de la Gourbillon qui fut, dès la même nuit, conduite à Vilna. Pendant ce temps, au palais, la reine, encore vêtue de ses habits de voyage, se livrait à une scène de violences et de larmes, refusant d'entrer dans ses appartements, criant qu'elle voulait partir plutôt que de rester séparée de celle à qui le roi faisait remonter, à tort, disait-elle, la responsabilité de la mésintelligence qui avait trop longtemps régné entre eux. Il fallut, pour l'apaiser, que Louis XVIII, faisant acte de volonté et d'énergie, déclarât qu'il ne la laisserait pas partir. L'arrivée de Madame Royale, qui eut lieu le lendemain, effaça la douloureuse impression causée par l'événement. »

vénérable abbé Edgeworth, le confesseur de son père, qui l'avait conduit jusqu'au pied de l'échafaud : visite qui fut une cause de nouvelles émotions déprimantes. La vue de ce digne prêtre, malgré ses paroles consolantes, ne pouvait que lui rendre présents les murs sinistres de la prison du Temple et les derniers embrassements de son père et son dernier regard : lugubres images qui finirent par se dissiper sous l'empressement affectueux de ses parents. On l'écoutait parler, on l'admirait, on lui inspirait de nouvelles espérances. Il y avait, à Mittau, une petite Cour, un simulacre de Versailles, des gardes du corps dans les vestibules du palais, des gentilshommes pleins de respect pour le roi ; et, enfin, elle avait vingt ans !

Elle était grande, le buste trop court pour sa stature, ce qui lui enlevait la dignité nécessaire à une personne de sang royal. Ses traits réguliers représentaient ceux de sa mère, mais sa tête petite n'avait pas le support de la nuque, si gracieuse et si élégante, de Marie-Antoinette. Sa voix rauque, son langage bref, de phrases courtes, ne charmaient pas ses auditeurs. Les heures silencieuses de sa prison, en son adolescence, avaient tari le flux si abondant de paroles chez les jeunes filles. Elle ne parlait qu'à bon escient, comme si elle eût craint toujours l'espionnage d'un geôlier. N'importe! pour sa famille de France, elle demeurait « l'orpheline du Temple », la princesse absente, la princesse désirée, et tous étaient heureux de ce mariage, qui devait rehausser, aux yeux des royalistes, le prestige des Bourbons luttant pour leur restauration.

Le mariage religieux fut célébré, dix jours après son arrivée à Mittau, dans un des salons du palais, par le cardinal de Montmorency, grand aumônier du roi, sur un petit autel embelli de fleurs. La veille, le comte de Saint-Priest avait reçu le contrat et à la messe du mariage, tous les officiers de la petite Cour, tous les gentilshommes de la Chambre, et les gardes du corps du palais rendaient plus imposante, par leur assistance, cette solennité familiale. C'étaient les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le comte de Saint-Priest, le marquis de Nesles, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et parmi les dames, Mlle de Choisy, Mme de Damas, qui devaient être plus tard les dames d'honneur de la jeune mariée. Le comte d'Artois et le duc de Berry, retenus en Écosse, étaient absents.

Le roi saisit cette occasion pour écrire à ses ambassadeurs en Europe :

« ... Cette alliance me comble de joie. Mais quelque bonheur personnel qu'elle me promette, c'est bien moins encore pour moi que j'en jouis que pour mes fidèles sujets. Ils verront, avec attendrissement, l'unique rejeton du roi-martyr que nous pleurons, fixé à jamais près du trône. Et moi, lorsque la mort sera venue m'empêcher de travailler à leur bonheur, je leur aurai, au moins, donné une mère, qui ne pourra jamais oublier ses propres infortunes, qu'en rendant ses enfants heureux, et à laquelle la Providence a accordé toutes les vertus et les qualités nécessaires pour réussir... »

Que d'illusions se forgeait, alors, ce prince ; et combien indifférent était à la France cet événement, dont il parlait sur un ton si emphatique ! Le Consulat allait commencer, et la destinée des Bourbons être oubliée, dans l'enthousiasme suscité par le génie du jeune capitaine, victorieux à Marengo.

Après le mariage, il y eut, à Mittau, quelques mois de vie heureuse. La jeune mariée se voyait l'objet de cajoleries respectueuses que lui prodiguaient les vieux gentilshommes de la Cour. L'étiquette y fut observée plus qu'autrefois. Il y eut deux tables pour le dîner du roi. Les gardes du corps formaient la haie, quand leur maître se rendait à la messe de la chapelle. Louis XVIII, dominant ce monde de courtisans, s'épanouissait d'aise devant cet essentiel de la royauté. On aurait dû plaindre son malheur ; en voyant cette béatitude dans cette vanité, on ne plaignait que son contentement. L'observation est de Barante. Et puis, tout à coup, par un caprice du fantasque empereur Paul Ier, qui régnait à Saint-Pétersbourg, tout cet échafaudage de petites grandeurs, de mesquine royauté, s'écroula. Il fallut quitter Mittau, le 21 janvier 1801, chercher un autre asile ; et la princesse, en cette nouvelle infortune, retrouva l'énergie que lui avaient donnée les souffrances de son emprisonnement. Elle cacha dans ses vêtements les papiers précieux de son oncle, elle se munit de ce qui lui restait de la fortune que sa tante, la princesse de Saxe-Teschen, lui avait léguée, et au milieu des plaines glacées du Nord se dirigeant vers Memel (1), puis vers Varsovie, elle affronta

(1) *De la vie de Louis XVIII*, par DE BEAUCHAMP. — A Memel, au moment

[illegible]nt ces misères, relevant le courage du roi prêt à défaillir, menant ainsi, jusqu'au but désigné, cette Cour en détresse, dont les mauvais jours recommençaient. Quand la bourse du roi fut vide, elle livra ses diamants au consul de Danemark contre deux mille ducats ; elle fut stoïquement héroïque ; elle montra ce qu'elle aurait pu être, si le malheur n'avait point défloré sa jeunesse et assombri son âme. C'est d'elle seule que parlent les Mémoires racontant cette marche à travers les neiges tombant en tourbillons. Le duc d'Angoulême est là, pourtant, et c'est elle encore qui soutient son oncle impotent par le bras et donne à tous l'exemple d'une résolution forte. Il ne lui manquait, en débarquant en France, observation déjà faite, que la douceur, la coquetterie de la femme, un peu d'insouciance et de frivolité; ce qui séduit les foules. Elle ne savait ni se parer, ni s'habiller élégamment, dédaignant la toilette, les ajustements inventés par la mode. Elle était trop sérieuse et surtout exagérée dans ses pratiques religieuses ; et loin de gagner les cœurs, lorsque sa famille eut repris possession du trône, elle les éloigna par son rigorisme. Elle ne fut pas étrangère à la chute définitive de sa race (1). C'est ce que dénonce l'histoire.

[illegible] trouve, mort dans son lit, l'abbé Marie (Cf. *suprà*, f° 28). Le chirurgien arrive ; il découvre le mourant, aperçoit un couteau enfoncé dans [illegible]. L'abbé Marie n'est plus. Grande sensation dans Memel. Un pays protestant, un prêtre catholique de la société intime du roi de France ! [illegible] fallut qu'il n'en résultât les conséquences les plus fâcheuses, et ce n'[illegible] M. Hue put obtenir du magistrat de Memel [illegible]. On a attribué ce malheur affreux à un accès de fièvre [illegible]. Mais quelle en était la cause ? La position alors épouvantable du roi et de Madame [illegible] dès le 22 où M. l'abbé Marie montra [illegible] d'esprit. Je n'ai jamais pu me rendre raison de [illegible]. J'ai beaucoup connu M. l'abbé Marie, comme [illegible] dans la ligne de ses devoirs. Dans la société, il n'y [illegible] d'homme plus aimable. Il était d'une instruction étonnante, d'un [illegible] admirable, d'un caractère doux et éloigné de toute exagération. »

(1) Quelques notes sur Hue, le valet de chambre de Louis XVI, qui suivit [illegible] à Mittau, tirées de la *Biographie de Michaud*. « François Hue [illegible] famille qui, depuis près de deux siècles, occupait [illegible]. En 1787, il devint huissier de la chambre du [illegible] Dauphin. Il faillit maintes fois être [illegible] prison. Enfin, quand Madame Royale [illegible] de cette princesse, reçut du Directoire [illegible] et il la joignit à Huningue où il lui remit une [illegible]. Il suivit la princesse à Mittau. [illegible] Louis XVIII en qualité de commissaire général [illegible] Louis XVIII. »

V

Les d'Orléans, pendant l'émigration, furent dispersés à travers le monde. La veuve de Philippe-Egalité, fille du duc de Penthièvre, vivait pauvrement en Espagne, séparée de ses fils. L'aîné, après avoir servi dans les armées républicaines, sous Dumouriez, dut s'exiler et vivre errant en Europe comme professeur, sous un nom d'emprunt. Ses jeunes frères, le duc de Montpensier et le duc de Beaujolais, avaient été emprisonnés à Marseille, malgré leur jeune âge; ils avaient à peine vingt ans. Tous les trois, néanmoins, purent se rejoindre en Amérique, d'où ils revinrent durant l'Empire ; la France leur resta fermée. Le duc de Montpensier mourut en 1807, d'une affection de poitrine ; le duc de Beaujolais, à Malte, en 1809. Cette même année, le duc d'Orléans, destiné à devenir roi des Français, en 1830, épousa une princesse italienne, Marie-Amélie, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, née en 1782 (1).

La personne du duc d'Orléans offrait une noble prestance,

(1) Le duc d'Orléans était né en 1773 ; le duc de Montpensier en 1775 ; le duc de Beaujolais en 1778.

DE VAULABELLE : *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 112 « Le prince qui portait à cette époque le titre de duc d'Orléans, titre qu'il quitta seulement en 1830 pour celui de roi des Français, était ce même duc de Chartres que la République, durant quelques mois, avait compté au nombre de ses généraux de division. C'était, on le sait, pour substituer ce jeune prince à Louis XVI que Dumouriez entreprit de soulever son armée contre la Convention. Dumouriez tenta vainement la fidélité de ses troupes. Rappelé à Paris pour rendre compte de sa conduite, il refusa d'obéir et passa à l'ennemi. Le duc de Chartres l'accompagna dans sa défection. La part active et souvent influente qu'avait prise son père à la chute de la monarchie et à la condamnation de Louis XVI, les principes révolutionnaires que lui-même avait publiquement professés, lui fermaient les rangs de l'émigration ainsi que l'accès de toutes les Cours étrangères. Il changea de nom, chercha durant quelques mois un refuge dans un obscur village de la Suisse, puis il voyagea. Après avoir passé plusieurs années à visiter d'abord le nord de l'Europe, à parcourir ensuite le continent américain, las de courir le monde, il prit enfin le parti de solliciter de Louis XVIII un pardon qui lui permît d'alléger les charges de son exil, à l'aide de bénéfices que pouvait lui assurer soit en Russie, soit en Angleterre, son double titre de prince et de Bourbon. Louis XVIII accueillit le prince repentant. Ce fut le 27 juin 1799, deux semaines après le mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, que la réconciliation s'opéra. »

une figure aussi régulière et imposante que celle de Louis XIV, son aïeul, dont il descendait par sa mère. Les incidents de sa vie aventureuse, son instruction étendue, lui avaient donné un caractère sympathique, un esprit ouvert, une volonté agissante. Il plaisait dès le premier abord; il séduisait ses visiteurs, ses familiers, par sa conversation, nourrie de faits et d'observations très fines. En un mot, il était si différent des autres Bourbons, et les éloges sur lui étaient si unanimes, qu'il inspirait à ses cousins de la jalousie et même de la crainte. Il leur semblait un concurrent sérieux pour le trône de France. Cependant, il s'était réconcilié avec le chef de la Maison de Bourbon, sur le désir de sa mère, dit-on. Un soir de juin 1799, à Mittau, après le mariage du duc d'Angoulême, un jeune homme aux longs cheveux abondants, de mine agréable et fière, fut reçu mystérieusement par le roi Louis XVIII à la recommandation du czar. L'audience fut longue. Et l'inconnu partit comme il était venu. Le roi garda le silence sur cette visite dont personne de l'entourage n'eut l'explication. Ce ne fut qu'en 1813, par une lettre au duc d'Harcourt, que le mystère fut dévoilé ; et l'on apprit que ce jeune homme de vingt-cinq ou vingt-six ans, apparu jadis à Mittau, était le duc d'Orléans, qui s'était jeté en pleurs aux pieds du roi, pour lui demander l'oubli sur les crimes de son père, Philippe-Egalité, et le pardon de ses propres erreurs, lorsqu'il avait combattu, pour la République, sous les ordres de Dumouriez.

Sa tante, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, la sœur de son père, mariée au duc de Bourbon, était la mère du duc d'Enghien. Née en 1750, elle ne mourut qu'en 1822. Mlle de Chastenay, en ses *Mémoires*, fait, de cette princesse, un portrait séduisant. Elle la dépeint comme une femme de grand mérite, d'un esprit vif, d'une imagination ardente, source de ses jalousies intenses et cruelles, sans qu'elle ait pu cesser d'aimer ; résignée et détachée des biens et des vanités, parce que l'amour le plus légitime était sa seule religion. Femme d'une charité sans bornes, elle suffisait, sous la Restauration, à l'entretien du jeune Cazalès, que la mère de l'enfant ne pouvait soutenir.

Le nom de Condé, durant l'émigration, fut populaire parmi les royalistes. Général en chef de l'armée destinée à combattre

la Révolution, il commandait à tous les gentilshommes expatriés, et cette situation prépondérante inquiétait le prétendant. Condé était un nom héroïque. Ce prince était paré de l'auréole de son aïeul, et lui-même n'était dépourvu ni de courage, ni d'intelligence. C'était un prestige que le prince invalide, portant le nom de Louis XVIII, ne pouvait éclipser. Le roi vint à Coblentz, pour bien affirmer son rang suprême ; il agréa quelques nominations dans l'armée, mais Condé demeura toujours, pour les gentilshommes, le chef incontesté de leurs phalanges, celui en qui résidait la plus grande force de la réaction, celui qui les aurait entraînés à sa suite, s'il eût été assez habile, assez décidé à mettre ses projets en exécution. Car ces projets du prince de Condé ne s'alliaient point à ceux du prétendant. Condé voulait entrer seul, et le premier, à Strasbourg. Posséder cette ville forte lui semblait le premier pas vers la royauté pour lui-même. Il payait une foule d'agents et d'espions dans la ville ; par eux, il faisait jeter des pièces de vingt-quatre sols dans les casernes et distribuer aux soldats des papiers royalistes les invitant à se soulever et à lui livrer la ville qu'il espérait bien garder après en avoir pris possession. Ces gens à ses gages l'avaient persuadé que le peuple le désirait comme roi et l'acclamerait dès qu'il serait rentré en France. Cédant à ces espérances, il ne pouvait se rallier aux projets de Pichegru qui ne demandait qu'à renverser le Gouvernement républicain.

Les rois, coalisés contre la Révolution, se défièrent d'abord de cette armée d'hommes ardents, résolus, exercés, qui pouvaient être une avant-garde redoutable et s'opposer à leurs convoitises sur la France. Mais, lorsqu'ils virent le prince de Condé perdre son temps à l'administration de ses régiments, s'intéresser aux menus détails de ses achats, appréhendant toujours quelque tromperie de ses fournisseurs, aimant l'argent peut-être encore plus que la gloire, ils le laissèrent à ses petites combinaisons inoffensives. Le prince dut se résigner, alors, à n'être qu'un auxiliaire déprécié de l'armée impériale, auquel fut interdite toute initiative ; et dans la suite, sans y mettre la moindre bienveillance, sans s'occuper de l'avenir de tant de pauvres émigrés qui n'avaient aucune ressources personnelles, cette armée fut licenciée par l'empereur d'Allemagne, et le prince de Condé forcé de s'exiler avec le reste de sa troupe en Volhynie. Seulement, d'après Montgaillard, il emportait avec lui

une caisse garnie de plusieurs millions, fruit de ses épargnes (1).

En une brochure éditée en 1815, sous le titre de *Correspondance de Louis XVIII*, on peut lire quelques pages édifiantes sur ce général-prince, déjà un vieillard, puisqu'il était né en 1735, et certainement un avare :

« ...La crainte qu'il eut toujours de devenir pauvre le condamna à n'être qu'un chef de proscrits. Ce prince eût pu braver la mort, mais il redoutait l'échafaud... La défiance et la fausseté sont au fond de son cœur. Elles s'exercent sur sa propre famille, et son fils fut longtemps la personne dont il se montra le plus jaloux. Le duc de Bourbon et le duc de Berry n'eurent jamais la moindre part à sa confiance. Il n'en disposa qu'en faveur des hommes fidèles à le flatter. Ce prince entretint longtemps à Paris de nombreuses intelligences, et ses agents remplissaient le Lyonnais, la Franche-Comté et l'Alsace. Cette foule de petits conspirateurs à gages lui inspirait beaucoup de confiance, et le portait ouvertement au trône. C'était, disaient-ils, le vœu général du peuple. Ce prince était persuadé, à cette époque, qu'un grand mouvement allait s'opérer, en sa faveur, dans l'intérieur; qu'il n'aurait qu'à se présenter pour en recueillir le fruit et que, de cette manière, la royauté serait rétablie au moindre risque et aux moindres frais possibles. Il s'occupait bien moins des moyens qu'il devait employer pour arriver à Paris que de la manière dont il conviendrait d'administrer la France. On ne redoutait que les constitutionnels; on prenait d'avance toutes les mesures que l'on pouvait imaginer pour leur ôter toute participation quelconque aux affaires. On ne parlait que de Reims, de sacre, de fêtes et de la grande Prévôté, et à moins d'en avoir été le témoin, on se ferait difficilement une idée juste des illusions dont on se berçait... »

Plus tard, néanmoins, ce prince et son fils rejoignirent les Bourbons en Angleterre, furent des hôtes assidus à Hartwell. Le malheur les rapprocha les uns des autres, et ils suivirent le roi, à sa rentrée en France, en 1814.

(1) Dans ses Mémoires secrets, Montgaillard dit positivement : « M. le prince de Condé avait une caisse particulière très forte; lors du licenciement de son armée, il réalisa environ six millions de francs en numéraire. Pendant les dernières quarante-huit heures qui précédèrent le départ du prince, d'Uberlingen, sur les bords du lac de Constance, il fit échanger à tout prix contre des louis et des ducats quarante mille livres sterling de traites anglaises par l'aubergiste qui tenait l'hôtel du *Sauvage*, à Bâle, de sorte que je suis certain que la cassette de M. le prince était d'environ huit millions lorsqu'il partit pour son exil de la Volhynie. »

CHAPITRE II

HARTWELL

I. — Le château de Godsfield, première résidence des Bourbons, en Angleterre. — Le comte d'Avaray y est tout-puissant. — Mort de la reine, femme de Louis XVIII. — Changement de résidence. — Le château d'Hartwell. — Arrivée à ce château du comte de Blacas, désigné au roi par son premier favori, d'Avaray. — La famille du comte de Blacas d'Aulps. — Impressions du roi sur le nouveau venu. — Description du château d'Hartwell ; la vie qu'y mène la famille royale ; les visites des princes étrangers ; les visites de Louis XVIII aux châteaux environnants. — Pourquoi les Anglais protègent et ménagent les Bourbons exilés. — Effet que produisent, sur ceux-ci, les mauvaises nouvelles arrivées des armées françaises. — Moscou et Leipsick.

II. — Comment le parti royaliste, en France, apprend le désastre de Moscou. — Bordeaux se déclare royaliste ; quelles en sont les causes ? — L'avocat Lainé. — Sa conversation avec Rovigo. — L'anxiété des Bourbons et de leurs familiers, à Hartwell. — Émissaires du roi envoyés à Bordeaux. — Visite faite à Hartwell par M. de Tauzia, adjoint au maire de Bordeaux. — Le comte Lynch, maire de cette ville. — Lettre du roi au comte Lynch. — La grande nouvelle de la Restauration arrive à Hartwell, la veille de Pâques 1814.

I

Les protestations de Louis XVIII, après l'élévation de Bonaparte au rang suprême d'empereur, étaient tombées sans écho dans le silence implacable de l'Europe. En vain, les ambassadeurs de cette petite majesté de Mittau remettaient aux chancelleries les longues lettres rédigées en un style correct par leur maître : ils n'en recevaient que des réponses évasives. Les rois restaient courbés sous la main d'un vainqueur irrésistible, qui joignait à sa force militaire un génie transcendant.

Après la victoire d'Iéna, les Bourbons durent chercher un asile hors du continent. Ils s'adressèrent à l'Angleterre. Louis XVIII voulait y être reçu comme un monarque ; le régent y eût consenti,

mais les ministres s'y refusèrent. Ils offrirent à cette famille proscrite le château d'Holyrood, qu'avait habité naguère le comte d'Artois. Le prétendant repoussa cette hospitalité, un peu dédaigneuse, et il préféra céder aux courtoises propositions d'un lord anglais, le duc de Buckingham, qui lui offrit son château de Godsfield, dans le comté d'Essex, près des limites du comté de Norfolk. Le château était magnifique, avait grand air; seulement, sa distance de Londres était grande.

Ce fut là pourtant que le roi, désormais anonyme sous le nom de comte de Lille, s'installa, en 1807, avec ceux de ses gentilshommes qui lui gardèrent leur foi. Au printemps de l'année suivante, la reine avec la duchesse d'Angoulême y vinrent demeurer et la vie recommença en famille, non plus comme à Mittau, entourée de gardes du corps et honorée d'un cérémonial de cour, mais plus douce peut-être, plus intime et, certes, un peu oubliée des royalistes de France, que la gloire impériale, le luxe d'une cour militaire et l'éclat des victoires de Napoléon fascinaient. Beaucoup de membres des grandes familles avaient accepté un emploi de service aux Tuileries. A chaque année de plus, on put lire dans l'almanach impérial un nom de vieille aristocratie ajouté aux anciens déjà enrôlés. Les ambassades, les préfectures, les hautes places de l'administration étaient occupées par ceux dont les ancêtres figuraient à la cour des Valois et des premiers Bourbons (1). Ce n'était pas

(1) En son *Histoire de la Restauration*, DE VAULABELLE, t. I, fait ces remarques : « L'almanach national de 1802 (an X) ne renferme pas un seul nom de l'ancienne cour. Mais on y découvre cachés dans les emplois secondaires des différentes administrations bon nombre de *petits gentilshommes*. L'invasion des anciens privilégiés est plus marquée dans l'almanach de 1803 (an XI). Les préfectures, les sous-préfectures, l'administration des Eaux et Forêts, en est pour ainsi dire, toute peuplée. Dans le corps diplomatique on trouve, un Larochefoucauld chargé d'affaires à Dresde ; un Salignac-Fénelon, deuxième secrétaire de légation en Suède. Dans l'almanach de 1804, il y a progrès toujours croissant, de la transformation des anciens royalistes. En 1805, l'invasion est plus grande. On trouve comme chambellan Archambault de Périgord et Mercy-Argenteau ; chez l'impératrice Joséphine, comme aumônier, Ferdinand de Rohan, ancien archevêque de Cambrai ; comme dames d'honneur, Mmes de Chastulé, Larochefoucauld ; comme dames d'atour, Mmes Dalberg, Seran, Colbert, Ségur, Turenne, Bouillé. En 1805, aucun magistrat de l'ancien régime dans le corps judiciaire ; mais l'invasion est complète en 1811. A cette date, tous les membres de la haute et moyenne magistrature de l'ancienne monarchie qui avaient survécu aux orages des vingt dernières années, ou que l'âge ne conduisait pas à la retraite, étaient entrés au service de l'Empire. En 1806, parmi les dames, il faut citer Mmes Vintimille, Brignole, Chevreuse, Mortemart et Montmorency. Une seule exception est faite dans la liste des chambellans en 1808 ; les noms sont impri-

sans un serrement de cœur très compréhensible que les princes, exilés à Godsfield, apprenaient ces défections. Le désœuvrement et l'ennui, au surplus, commençaient à peser à leur entourage. Tous ces gentilshommes comparaient avec mélancolie leur situation, presque misérable, avec celle de leurs amis qui servaient l'empereur. Et comme les victoires de Napoléon se succédaient sans relâche, les plus puissants potentats de l'Europe s'abaissaient devant le prestige éblouissant du grand capitaine, tandis que le comte de Lille n'offrait à ses familiers que les plus illusoires espérances. Pouvait-on admettre qu'un jour viendrait où ce prince, ne marchant que par bonds sur des pieds alourdis par la goutte, serait, lui aussi, acclamé à Paris comme un triomphateur?

Non, Godsfield n'était pas gai.

Le favori du maître, le comte d'Avaray, miné par ses souffrances et toujours plus malade, imposait au château une tristesse que la pitié pour son état engendrait. On le voyait souffrir. Il crachait le sang. On n'osait manifester devant lui aucune joie ni former aucun projet; et cette sorte de stupeur dura jusqu'à son départ pour Madère. La reine, ensuite, atteinte d'hydropisie, succomba; et pour cette petite cour déjà assombrie, ce fut un deuil nouveau et forcément intense. La cour de Londres, à la vérité, se montra favorable aux pompes solennelles dont le prétendant voulut entourer le cercueil. A un prince vaniteux, tel que le comte de Lille, ces honneurs accordés et leur mention dans les grands journaux de la cité tinrent lieu de consolation. On put lire, dans le *Times*, le détail des cérémonies et les grands noms du royaume qui s'y

més sans particules. En 1809, la particule est rétablie ; on voit M. de La Luzerne, de Montbadon, de Montmorency, de Mortemart. M. Mercy-Argenteau est redevenu M. de Mercy-Argenteau. En 1810, aux emplois de la Cour se trouvent des comtes d'Aubusson de La Feuillade, de Croï, de Béarn, de Saint-Simon, de Graves, de Contades, de Meun, de Praslin, de Nicolaï ; puis en 1811, les comtes de Miramon, de Lur-Saluces, de Gontaut, de Chabot, de Beauvau, de Noailles, de Brancas... Les anciens nobles demandaient la reconnaissance de leurs titres de noblesse au gouvernement impérial qui se montrait facile, mais il n'accordait qu'une qualification, toujours différente, et souvent inférieure à celle qu'ils avaient eue. Cette noblesse confirmée ne compte pas un seul prince, pas un seul duc. De là l'opposition persistante et le mécontentement de l'ancienne noblesse, mécontentement qui laisse subsister au sein de l'Empire le ferment royaliste que l'on vit se produire et se développer aux premiers jours d'avril 1814.

étaient associés. Jamais, depuis vingt ans, les exilés de France n'avaient reçu un pareil tribut d'hommages (1).

Cependant, tout s'oublie. L'écho de ces funérailles se perdit dans le retentissement des grandes victoires de Napoléon. Cette famille royale, dont l'avenir se raccourcissait tous les jours, semblait ne plus exister pour les royalistes de France. Le comte de Lille avait pensé, dès lors, à se rapprocher de Londres, espérant raviver ainsi ses prétentions royales, toujours persistantes. Il avait accepté les propositions d'un M. Sée, propriétaire d'un confortable château, dans le comté de Buckingham, à seize lieues de Londres, et, une fois de plus, cette famille qui, si souvent, avait erré à travers l'Europe, changea son domicile et vint s'établir à Hartwell.

En cette nouvelle résidence, la vie fut différente de celle de Godsfield, parce que le favori n'était plus le même. Le comte d'Avaray, avant de quitter son maître pour s'en aller mourir à Madère, avait cherché l'homme qui le pouvait remplacer. Il se souvint d'avoir rencontré, jadis, en Allemagne, un soldat de la cause royale, portant fièrement le havresac et le fusil; de noble stature, de figure imposante, froid, digne, réservé, ne cherchant point à s'immiscer, par camaraderie, dans l'intimité de ses voisins; se faisant respecter par sa tenue martiale et son regard dominateur. Il s'enquit du personnage, qui lui fut désigné comme originaire de la Provence, dernier descendant d'une famille jadis souveraine, les comtes de Blacas d'Aulps. Il sut également que la plus grande passion de ce royaliste le portait vers les médailles antiques, les porcelaines rares, les pierres gravées; et ces goûts d'artiste, joints à sa prestance distinguée, l'engagèrent à l'appeler à Hartwell avant qu'il ne prît congé du prince, toujours à ses yeux : le roi. Le comte de Blacas, en ses pérégrinations, avait lié une étroite amitié avec un grand nombre d'émigrés, avec de nobles royalistes, qui avaient suivi le comte d'Artois, en Italie. Il avait séjourné dans les petites capitales de ce pays, Turin, Venise, Florence, où par l'entremise d'une grande dame, il avait été présenté au comte Joseph de Maistre. Il devait donc inspirer toute confiance à d'Avaray (2).

(1) Cf. p. 21.
(2) Voir, sur Blacas, l'appendice rendu nécessaire par les dernières publications d'Ernest Daudet.

Le jour de son arrivée à Hartwell, le prétendant le retint à dîner à sa table et il le fit placer entre la duchesse de Narbonne et la comtesse de Gontaut. L'assistance s'aperçut bien vite que le nouveau venu plaisait au prince. Sa réserve, sa froideur, sa circonspection, peut-être sa timidité entre deux grandes dames qui attendaient ses compliments, et surtout son grand air d'aristocratie impressionnaient le maître de céans. A l'issue du repas, le roi s'approcha des deux dames qui l'avaient eu près d'elles, et, s'adressant à la duchesse de Narbonne :

— Eh bien! qu'en pensez-vous?

— Superbe, sire, répondit avec un sourire malicieux la noble dame, et bien fait pour l'emploi que Sa Majesté lui destine. Muet, comme doit l'être un secrétaire intime!

Raillerie piquante, dont s'étonna le royal interlocuteur, sans le désenchanter. Le comte de Blacas, dès ce jour, fut admis au château et prit la place du comte d'Avaray; plus que la place, plus que la faveur, pourtant si grande, de son prédécesseur, car il s'insinua si bien dans l'esprit de son maître qu'il le domina tout à fait et que rien ne se fit à Hartwell que ce qui avait plu à ce favori despote.

Il n'était plus jeune. Sorti de France à l'émigration, à l'âge de vingt-cinq ans, il touchait à l'époque où l'ambition l'emporte sur l'amour, et, certes, il était ambitieux, poussé par un désir immense de grandeur et de richesses qui lui avaient manqué depuis son enfance. Non qu'il fût d'une haute intelligence, d'une instruction développée qui justifiassent cette ambition. D'un esprit médiocre, comme celui des collectionneurs, rétréci par l'admiration des vieilles choses découvertes dans les ruines de l'Italie, il n'avait pas l'envergure, l'indépendance, le jugement sûr qu'exigent les conceptions d'un homme d'État. Suffisant pour la besogne d'un secrétaire, d'un majordome, d'un confident, mais inférieur lorsque, devenu le ministre important du roi, à la Restauration, il dut s'occuper des affaires politiques. Les eût-il comprises, d'ailleurs, qu'il s'en inquiéta peu; il eut d'autres soucis. Dès son arrivée, par son maintien irréprochable de bel homme, en toilette depuis le matin, afin de ne paraître qu'à son avantage; s'ingéniant à ne jamais froisser celui qui lui dictait ses volontés; interprétant les confidences dans le sens qui devait plaire à qui les lui faisait; épargnant à son royal patron toute décision soudaine parce qu'il savait

que cette hâte de jugement ne lui agréait point; s'inclinant toujours devant une parole, un désir, un ordre, afin qu'il parût bien que l'autorité souveraine demeurait intacte et sans discussion, s'associant aux sympathies et aux rancunes de celui qu'il servait; éloignant, autant qu'il le pouvait, les amis de la première heure, les parents mêmes, avec lesquels il ne voulait partager ni l'affection ni la confiance du prince, il devait par cette conduite s'emparer du rôle de préféré, qu'aucune influence ne pourrait renverser. Il devint, en effet, tout-puissant à Hartwell, où il établit dans le château l'économie la plus rigoureuse. Il rendit, au rebours, la vie fort désagréable aux autres gentilshommes, qui se voyaient distancés par ce nouveau favori. De Vitrolles, qui, aux premiers mois de la Restauration, eut à souffrir de cette altière prééminence près du roi, se vengea, dans ses *Mémoires*, en traçant du personnage un portrait presque grotesque, parlant de sa longue personne et de ses courtes jambes, du teint blafard du visage, de la tête dénudée sous une perruque trop blonde; sec, cassant, autoritaire, n'admettant pas que la société eût changé depuis la Révolution; croyant la France encore pareille à ce qu'elle était sous Louis XV, alors que la volonté du monarque faisait loi. Le comte d'Artois, le duc de Berry ne venaient plus à Hartwell que par devoir. Et tous les membres de la petite cour se désolaient de cette omnipotence triomphante dont les abus étaient criants. Entre le duc d'Havré et le comte de Blacas planait la plus grande antipathie. D'Havré, capitaine des gardes, avait reçu jusque-là les secrets intimes du roi. Cette familiarité, tout affectueuse, s'atténua dès que le comte de Blacas se fut arrogé le droit d'être presque toujours en tiers près du maître, et le duc d'Havré fut jaloux du favori. Les visiteurs d'un jour, reçus avec considération, ignorant les rivalités, les intrigues, les petites haines qui agitaient tous ces gentilshommes, partaient convaincus que ce favori était le seul homme politique de l'entourage du roi. Les idées absolues et tranchantes du courtisan prenaient un relief que celles des autres, plus effacés et plus timides, ne possédaient pas. Il arrivait ainsi que, même au dehors, c'était encore de Blacas qui primait ses envieux. On parlait de lui surtout, et peu des autres.

Hartwell se présentait comme une belle maison des champs plutôt qu'un château féodal. Les dépendances étaient vastes, le

parc bien planté. Ceux qui en parlent, dans les *Mémoires* de l'époque, décrivent ce domaine comme fort attrayant. Les jardins étaient tout en fleurs; le potager, plein d'arbres fruitiers. Dans ses lettres à d'Avaray, le prince écrivait à la date du 1er avril 1811 :

« Tout pousse, Dieu sait! Les abricots sont noués, les pêches le seront bientôt; les lilas sont tout verts. On distingue la couleur de leurs grappes, et il y a des marronniers en feuilles et dont les fleurs sont formées..... Vous savez combien j'aime la belle saison; quelle jouissance me procurent les premiers beaux jours, les premières feuilles, les premières fleurs..... J'ai, dans ce moment-ci, sous les yeux, un camélia blanc qui ne fut jamais si beau que cette année..... Je me promène dans le jardin; je vois mes roses qui poussent bien. »

En cette année, le prétendant revenait au culte et à l'admiration de la nature, détaché de toute espérance, comme il ne l'avait jamais été. Le mariage de Napoléon avec une archiduchesse d'Autriche lui semblait, plus encore que le sacre, fait par le Pape à Notre-Dame, une raison de durée pour l'Empire. L'entrée des grands seigneurs à la cour impériale, celle des Larochefoucauld, des Montmorency, des Rohan même, aurait donné une signification ridicule à ses prétentions s'il les eût affichées. Et il vivait en son domaine comme un gentilhomme anglais, ne déployant sa majesté royale qu'aux visites de personnages illustres, les Condé, par exemple, ou devant le roi de Suède détrôné, Gustave III, jadis son obstiné champion; occupant ses loisirs en lectures suivies, surtout par l'étude des documents publiés dans les journaux français. Quelquefois accompagné de sa nièce, la duchesse d'Angoulême, il se promenait au milieu des champs, à pied, rarement à cheval, parce que cet exercice lui était fort pénible à cause de ses infirmités. Alors, il lui plaisait de voir accourir vers lui les habitants du village voisin de son domaine qui lui témoignaient leur gratitude pour les bienfaits reçus de la duchesse. Et les jours de fête familiale au château, lorsque les cloches de la paroisse étaient mises en branle, cet honneur le charmait, comme une reconnaissance de sa noble origine.

Les soirs, on se réunissait au salon. Le vieux prince présidait à la conversation qui presque aussitôt, devenait générale. La littérature, le théâtre, les événements de France y tenaient la plus grande place, et cette petite cour était en joie lorsqu'un visiteur

de Paris y apportait des impressions toutes fraîches de la patrie. Parmi ceux-là, il faut citer le duc de Duras, qui arrivait chaque fois que son tour de service, comme gentilhomme de la Chambre, était échu. « C'était, quand même, un séjour d'ennui », disent les mémoires du temps. Aussi bien les bruits les plus stupéfiants trouvaient crédit chez ces désœuvrés qui cherchaient, dans leurs désirs ou leurs craintes, une raison plausible de leur croyance. Tantôt ils se narraient la nouvelle de l'empoisonnement de la reine de Prusse, duquel ils ne doutaient pas « parce que, disaient-ils, elle seule était capable d'inspirer quelque énergie à son mari; pour Bonaparte, il fallait qu'elle mourût. » Ensuite, une querelle de grand retentissement entre l'empereur et son frère Lucien « querelle de coquins, disait le roi; ils ont le même intérêt, et voilà le lien qui unit ces gens-là. » Puis on annonçait le mariage de Melchior de Polignac avec Mlle Levasseur, nièce du comte Dillon, l'ami du comte d'Artois. Ou bien encore le départ, pour la Sicile, du duc d'Orléans, chassé d'Espagne par les Cortès; « assemblée monstrueuse, ajoutait le roi, où il n'y avait pas *trois personnes titrées.* » Lorsque le nom de l'empereur d'Allemagne était jeté au milieu de cette compagnie, le comte de Lille ne manquait pas d'affirmer que ce monarque aurait le sort du roi prussien. Son indigne vente de chair humaine, — et, par là, il désignait le mariage de Marie-Louise avec l'empereur, — ne le sauverait pas plus que les autres. Gustave, roi de Suède, vint passer trois semaines à Hartwell après sa déchéance; et, pendant son séjour, sa physionomie avait révélé l'inquiétude et le malaise de son âme. A ce sujet, le roi s'emportait contre les francs-maçons et les *Illuminés*, qu'il appelait leurs dignes fils, auxquels il attribuait tous les malheurs de son hôte. « Depuis qu'il a perdu son trône, ils lui ont fait, disait-il, et ils lui font encore beaucoup de mal. »

La plus comblée, la plus choyée des dames, qui vivaient en exil, avec les autres gentilshommes, était la duchesse de Narbonne, élégante, spirituelle, charmant le prince par sa parole nette et incisive, qui provoquait le rire. Le comte de Blacas en savait quelque chose, étant sujet à de fréquentes coliques; et ces indispositions donnaient texte aux plaisanteries de la duchesse. Pendant quelque temps, — nouvelle distraction, — on eut un peintre français, Huet, qui composa le portrait du roi et ceux de ses familiers.

Celui du roi était destiné à d'Avaray qui ne revenait pas de Madère.

Un jour, enfin, on reçut la visite d'un personnage de la cour des Tuileries, ami des habitants du château. Entraîné par les confidences qui lui étaient faites, à son tour il raconta une aventure dont l'une des sœurs de Napoléon était l'héroïne. Le lendemain, le narrateur éprouva quelque regret de son bavardage et de la liberté de son langage. Mais le prince aimait ces sortes de propos, et, pour dissiper les remords de l'indiscret, il lui lut le récit de cet épisode qu'il avait traduit en de petits vers, son travail de la nuit. Car il continuait, comme au temps de sa jeunesse, à produire des madrigaux, à rimer des contes, à écrire des épîtres dans le genre de celles d'Horace. Dès que paraissait une traduction en français du poète latin, il s'empressait de l'acheter, et il écrit à d'Avaray qu'il possède l'œuvre de Desfontaines, et qu'il a reçu celle de Daru, du tribun Daru, ajoute-t-il, du *comte* Daru, pour se moquer.

Ainsi passaient les jours, coupés de visites à quelques résidences seigneuriales, à Stowe-Stowe, à Bressol-Bath Cheltenham, à Warwick (1), à Hasfield, chez lord Salisbury. A ce moment-là, et après

(1) Il écrivait à d'Avaray, le 9 juin 1811 : « Je suis parti pour Saint-Albans où j'ai vu, en passant une antique (elle a mille dix-huit ans de fondation) et belle église, et j'ai été, à Hasfield, voir le beau château et le beau parc de lord Salisbury. De là, j'ai été coucher à Stroney-Stratford. Le mardi matin, je me suis un peu détourné pour aller voir ce beau canal dont je vous ai parlé, l'année dernière, qui passe sur une vallée ; puis reprenant ma route, en traversant le Northamptonhsire, un des plus beaux comtés d'Angleterre, je suis arrivé sur les trois heures à Warwick. En approchant, on voit la ville qui a bonne façon et, à travers les arbres, deux vieilles tours. On passe un pont, et alors on découvre tenant à ces tours, le château, si l'on peut donner ce nom à une vieille face sans architecture, où l'on n'aperçoit presque point de fenêtres, et qui, en un mot, ressemble assez à celle des anciennes maisons des ponts de Paris, vues du côté de la rivière. Le vicomte d'Agoult s'est écrié : « Ah ! nous voilà chez M. Desmasures. » Pour moi, si l'on m'avait dit : voilà Adolphe, on ne m'aurait pas étonné. L'entrée du château est après ce pont, au bout d'une rue de la ville. Là, un homme qui ressemble à un *beafeater* (buffetier) nous a dit que nous pouvions entrer, mais à pied. Nous sommes descendus, et par une route qui ne mènerait pas à la Bastille, nous sommes entrés dans un chemin creux, revêtu des deux côtés de pierres énormes, qui nous a conduits par un pont sur le fossé, dans la cour du château. Cette cour ne répond pas à l'entrée. Elle est gazonnée, bien sablée. D'un côté est le château, vieux, mais noble. De l'autre de grands arbres [illegible] majestueux aspect, sans être tristes. L'*house keeper* [illegible] est venu au-devant de nous, *schaked very schaked*, et nous a très bien reçus, nous a conduits dans un beau hall où on m'a d'abord fait mettre à la fenêtre, car il n'y en a pas dedans, et de cette fenêtre, nous avons aperçu le paradis terrestre. Du milieu de ce hall, on voit l'enfilade des appartements, moins longue, mais moins en enfilade que celle de Stowe. Les chambres sont de belles proportions richement meublées. De beaux tableaux; entre autres, le portrait de Van Dick du fameux Montrose dont la figure est aussi belle que l'âme (défenseur de Charles Ier) ...

la naissance du roi de Rome, le vieux roi semblait résigné à son sort obscur. Sortira-t-il jamais de l'Angleterre? Du moins, il le laisse croire à ses amis et il les engage à rentrer en France. S'il visite le château de Warwick, c'est qu'il vient d'apprendre qu'il est à louer et qu'il le juge plus acceptable qu'Hartwell pour une durable habitation. Et, pourtant, en son for intérieur, persistait une ferme confiance que son rôle de prince n'était pas achevé.

Un jour que la duchesse d'Angoulême lisait à haute voix, près de lui, un journal français, elle s'arrêta, tout à coup rougissante, et ne put dissimuler à son oncle qu'elle sautait quelques lignes. L'oncle leva les yeux sur elle, interrogeant son embarras, et elle acheva le passage négligé où la feuille, venue de France, annonçait l'abdication du comte de Lille en faveur de son neveu, le duc d'Angoulême.

— Pas encore, reprit le roi avec feu. Si c'était une couronne de roses, je vous la céderais, mes enfants; mais ce n'est, pour le moment, qu'une couronne d'épines, Je la garde : attendez!

Non, certes, il ne voulait point abdiquer. Il a montré toute sa vie que sa seule ambition, son seul désir, son seul rêve, son seul appétit, n'avaient été que pour le rang suprême; et pourquoi abdiquerait-il avant qu'il n'eût joui de cette destinée enviée, pour laquelle il se croyait fait plus qu'un autre?

Ses ressources alors étaient minces. Il ne recevait plus rien de l'Espagne. L'Angleterre et la Russie contribuaient, seules, à son entretien. Le total de leurs subventions s'élevait à peine à 600,000 francs. Il donnait 100,000 francs au duc d'Angoulême, 100,000 francs aux émigrés nécessiteux, 100,000 francs pour ses aumônes à l'archevêque de Reims; 300,000 francs lui restaient pour sa maison,

vases provenant du chevalier Hamilton. Toutes ces chambres sont très belles, et l'enfilade se termine par un cabinet délicieux. En un mot, tout cet appartement est riche, noble, et (ce qui ne se trouve pas toujours) confortable. Il y a d'autres jolis appartements au-dessus de cet étage, sans compter une grande quantité que je n'ai pas vus. De la maison, nous avons passé dans le *pleasure ground* (terrain d'agrément) qui est d'une fort jolie grandeur, tenu à merveille, riche en fleurs, superbe en arbres, sur le bord de la rivière, ayant au milieu une belle orangerie, une belle vue, dans laquelle est un immense et magnifique vase antique, tenant enfin à une promenade d'un mille et demi de long. Quelle tentation que Warwick ! Aux agréments que je vous ai dépeints, il joint le très grand avantage d'être voisin d'une ville de cinq à six mille habitants, de telle sorte qu'on est, à volonté, dedans ou dehors, et qu'on a toutes les ressources, sans en avoir [illegible]. »

ou les besoins des gentilshommes qui vivaient sous son toit. Et, néanmoins, si délaissé qu'il fût des autres monarques de l'Europe, il trouvait toujours près du régent d'Angleterre une bienveillance et des attentions qui flattaient sa vanité. Celui-là, aussi bien que ses ministres, ménageaient les Bourbons d'Hartwell comme une menace suspendue sur la tête de Napoléon. Soutenir le comte de Lille, c'était empêcher les factions ennemies de l'Empire de se dissoudre; c'était encourager les royalistes à s'unir, à ne point désespérer, et forcer le vainqueur à une guerre éternelle, implacable, sans merci, qui épuiserait les ressources de cet adversaire redoutable. C'est pourquoi, en 1811, le jour de la fête donnée à Londres par le régent, à l'anniversaire de la naissance du roi d'Angleterre, les Bourbons y furent conviés, un appartement réservé au palais royal pour eux et leur suite, et les exilés accueillis avec les marques du plus grand respect, afin que ces honneurs fussent connus à Paris et vinssent jeter le trouble dans l'âme du proscripteur.

Quoi qu'on ait dit, l'empereur apprenait toujours avec dépit que les Bourbons étaient irréductibles et que les Anglais ne les abandonnaient pas. L'Europe vaincue lui appartenait, mais il sentait déjà l'ébranlement de sa puissance. La Russie lui échappait et il lui fallait aller jusque dans les steppes glacées de ce vaste empire contraindre l'autocrate à subir la loi qu'il avait faite. Ce fut sa perte. Le climat terrassa le colosse, anéantit ses armées.

Moscou, la ville sainte, incendiée par les vaincus, dut être évacuée, et cette nouvelle, connue à Hartwell, suscita chez les Bourbons la résurrection de leurs espérances. Ce désastre, la mort de nos soldats de faim et de froid causèrent une joie intense aux désœuvrés de la petite cour. Le prince, à la vérité, affecta la plus grande douleur. Il écrivit au czar une lettre demandant pitié pour les prisonniers français. Parade à effet! Napoléon était rentré à Paris afin d'organiser la défense de l'Empire. L'exilé, en écrivant, paraissait plus humain que l'empereur, de s'occuper du sort des soldats dont le chef s'était séparé. Ils n'avaient ni abri, ni vêtement, ni aucune nourriture; et l'empereur, au même moment, se chauffait aux Tuileries, oubliant ceux qui s'étaient sacrifiés à son ambition. La lettre d'Hartwell n'était pas si explicite; elle avait tout de même cette signification. Personne ne s'y trompa. Jamais

prince n'eut recours si souvent à l'écriture que ce Bourbon bel esprit. Il ne pouvait manquer cette occasion de parler, de faire savoir qu'il existait encore un descendant des rois légitimes de France, le père de ses sujets qu'il appelait ses enfants. Ils avaient souffert, ils souffraient encore; il ne le pouvait supporter sans chagrin. Si c'eût été vrai!

Mais cette lettre n'était qu'un factum politique. On n'en peut douter!

Désormais, à Hartwell, on n'allait vivre que dans l'attente des mauvaises nouvelles qui pourraient arriver de France.

Elles arrivèrent, en effet, ces mauvaises nouvelles. Après Moscou, ce fut un second désastre, la perte de la bataille de Leipsick, due à la trahison de nos alliés, à la haine de Bernadotte pour Napoléon, à la défection des armées saxonnes, qui, au milieu de la bataille, tournèrent leurs canons contre les Français, dont ils étaient auparavant les frères d'armes. Et le duc d'Havré écrivit après Leipsick :

« *C'est le premier coup de cloche qui sonne l'agonie de Bonaparte.* »

De Blacas, au nom du roi, s'empressa d'informer les fonctionnaires de l'Empire que le prince, s'il montait sur le trône, ne leur enlèverait rien de leur situation et respecterait scrupuleusement leurs intérêts. (Voir ci-dessus, f° 6, la déclaration du roi, en note.) On annonçait ainsi une restauration prochaine; on ébranlait, en même temps, le dévouement et la fidélité des serviteurs de l'Empire. Oui, on était dans la joie à Hartwell. L'invasion commençait. Les villes étaient prises par des armées barbares; les campagnes ravagées; les populations réduites à la misère. Qu'importait à ces princes? Comme le disait le duc de Rovigo à Lainé :

Les Bourbons auraient sacrifié la gloire nationale!..... Ils auraient accepté même un royaume d'Aquitaine!

Ils suivront les envahisseurs; ils n'auront point honte de se faire les auxiliaires de l'ennemi. Ils ont tenu conseil à Hartwell, et ils se sont dispersés au Nord, à l'Est, au Midi. Tous les traîtres, tous les conspirateurs autrefois muets, rajeunissant leur haine, s'acharnèrent à la perte du grand capitaine. Hyde de Neuville, réfugié aux États-Unis, avait persuadé au général Moreau de revenir en Europe combattre dans les rangs des ennemis de sa patrie. Moreau

fut tué à Dresde d'un boulet français. Le prétendant, qui s'était d'abord réjoui de cette félonie, se consola facilement de cette mort :

Après tout, dit-il, Moreau était républicain. Sa perte n'est donc point si déplorable.

Ce fut tout le regret donné à celui qui était venu mourir pour lui (1).

II

Un homme portant un des grands noms de la monarchie, un homme naguère rattaché à l'Empire et que Napoléon avait exilé pour une indiscrétion commise sur la Bulle du Pape excommuniant l'empereur, Alexis de Noailles, avait passé quelques jours à Hartwell, annonçant les résolutions de l'Europe qu'il venait de parcourir. Les souverains naguère hésitants étaient décidés, disait-il, à poursuivre la guerre jusqu'à la conclusion d'une paix durable. A Vienne, François II avait abandonné son gendre, parce qu'il espérait, en un bouleversement général, reconquérir ses provinces d'Italie et les Flandres qu'il avait perdues. A Saint-Pétersbourg, le czar Alexandre voulait affranchir ses provinces baltiques du régime prohibitif qui pesait sur elles. En Suède, Bernadotte, toujours haineux, ne pardonnait rien à Napoléon. En France, enfin, le parti royaliste commençait à s'agiter. On ne redoutait plus la force militaire de l'empereur, que les députés au Corps législatif avaient osé morigéner par la bouche de Lainé. En ce moment, ce parti n'avait point reçu d'organisation combative. Il ne conspirait pas. Mais, dans les conversations de quelques salons de Paris (2),

(1) Fauche-Borel mentionne et rapporte en ses *Mémoires*, la proclamation que Moreau, en rentrant en Europe, eut dessein de faire aux Français. Il leur disait : qu'il n'était point venu d'outre-mer, dans l'intention de combattre sa patrie, mais bien de réunir ses moyens à ceux des alliés qui, au nombre de 600,000 hommes, pouvant être portés à un million, s'il le fallait, étaient disposés aujourd'hui à accorder la paix à la France et le Rhin pour limite, à condition de se débarrasser de l'usurpateur et qu'il sacrifierait au besoin sa vie pour rendre le bonheur à sa patrie.

(2) Et encore ces salons étaient rares. De Vitrolles écrit en ses *Mémoires*, t. I, p. 47 : « Il faut bien dire que jusque-là personne ne croyait à une Restauration, excepté ceux qui avaient à cœur de la faire. Je ne parle, ici, que de la masse

et plutôt dans les réunions des châteaux, en province, on admettait la chute de la puissance impériale. Au château d'Ussé, dans la Touraine, chez le duc de Duras, ses amis, les ducs de la Trémoïlle et de Fitz-James, MM. de Polignac et Ferrand, Adrien de Montmorency, Sosthène de la Rochefoucauld, en cet automne de 1813, se communiquaient leurs prévisions pessimistes contre l'Empire. Ils connaissaient vaguement la vérité sur la situation presque désespérée de l'empereur; ils en savaient assez pour songer, comme à Hartwell, à donner le coup de grâce au régime qui les avait si longtemps maintenus à l'écart. La Vendée même se réveillait depuis que l'invasion s'étendait. Le comte de Suzannet avait pris, sans délibérer, le commandement du Bas-Poitou; d'Autichamp, celui d'Angers; le duc de Duras, celui d'Orléans et de Tours. Le marquis de Rivière s'était réservé le Berry (1).

Et puis, il y avait Bordeaux qui se séparait de l'Empire. Parmi les grandes villes mécontentes, elle se montrait l'une des plus ardentes et des plus hostiles. Les mauvais jours du Directoire étaient revenus, dans ce grand port plein de navires commerçants qui ne pouvaient plus rien charger pour les mers lointaines. Le commerce des vins, si actif lorsque les mers étaient libres, lorsque, aux quais de la Gironde, s'entassaient les marchandises exotiques qui s'échangeaient avec les produits du sol emportés aux extrémités du monde, ce commerce, naguère si florissant, était ruiné par les lois édictées contre l'Angleterre. Les négociants ne voyaient

de Paris, la société bavarde, insouciante, qui brise les caractères et se rit des sentiments généreux. L'élan de la France et particulièrement les événements du Midi et de l'Ouest firent voir bientôt combien les cœurs s'étaient ouverts à l'espérance de nos princes légitimes. Mais à Paris, il n'en était pas ainsi. J'en fis l'expérience, entre autres, auprès d'un commensal de Mme de Vaudemont, le comte de Montlivault, mon confrère en émigration. A la vérité, il était alors intendant de l'impératrice Joséphine, ce qui pouvait bien lui troubler un peu la vue. Quand je vins à lui présenter le retour de nos princes, comme une des prévisions admissibles, il me parut aussi étonné que si je lui eusse parlé de la résurrection de Louis XIV. Et il me regardait avec une sorte d'inquiétude sur l'état de mon cerveau. »

(1) Le duc de Rivière était de La Ferté-sur-Cher, né en 1763. Son nom patronymique était Riffardeau. A dix-sept ans, il entra dans les gardes françaises. Il émigra, se dirigea sur Turin où il plut au comte d'Artois qui en fit son aide de camp. On le vit souvent en Bretagne et en Vendée aux côtés de Charette. Il s'associa aux complots de Pichegru, fut arrêté, condamné à mort, mais gracié, enfin déporté. Il rentra en France, avec les Bourbons en 1814, qui l'élevèrent à la dignité de duc. C'est à lui qu'on doit la découverte de la Vénus de Milo, en 1820.

plus leurs chais se désemplir; ils y empilaient barriques sur barriques qui ne se vendaient plus; et les droits réunis exercés avec rigueur achevaient de les exaspérer. En outre, en ce pays d'orateurs élégants, de juristes et d'avocats, une opposition violente s'était élevée contre le chef militaire qui avait si souvent manifesté son éloignement pour les beaux parleurs et les écartait de son gouvernement. Ville d'ancien Parlement, les mœurs de la haute bourgeoisie apparentée aux magistrats dominaient encore dans les familles, et l'on y regrettait la liberté de la parole; ville du parti girondin, illustrée sous la Révolution par ses orateurs politiques, sa jeunesse, étrangère à l'armée, était toute conquise à un régime constitutionnel qui lui aurait fourni le moyen d'arriver à la notoriété et ensuite à la fortune. Ainsi, les uns, pour la délivrance du commerce opprimé, les autres, pour l'avènement des libertés interdites, appelaient le règne des Bourbons. L'inconnu leur semblait enviable.

Entre tous ces avocats, on en remarquait un de l'âge de Napoléon, plus que quadragénaire, qui, en vingt ans, avait acquis une grande réputation. C'était Lainé. Au début de sa carrière, il s'était inféodé au parti de la Montagne; il avait même prêté serment de haine à la royauté, étant administrateur du département; comme d'autres, ensuite, il s'était délié d'un régime de proscriptions et de confiscations et rapproché du parti modéré, gardant néanmoins au fond de son âme le culte de la liberté, qui lui avait semblé si belle aux premiers mois de la Révolution. Son talent de parole était remarquable; ses idées nobles et élevées; son éloquence toujours agissante sur ses auditeurs. Par ses mœurs pures, sa générosité envers les humbles, son dévouement à sa famille; par cette vie honorable, sa renommée s'était étendue et solidement établie dans sa province, et son influence était devenue prépondérante sur le barreau bordelais. Son rapport au Corps législatif, à la fin de 1813, eut donc un grand retentissement et augmenta cette influence.

On ne doutait point, le connaissant, qu'il ne cédât jamais aux sollicitations des serviteurs de l'Empire, et Rovigo échoua lorsqu'il entreprit de lui faire atténuer quelques-unes de ses revendications à l'empereur.

— Que voulez-vous donc? lui dit Rovigo.

— Nous voulons, répondit l'avocat, que l'empereur tende la main à une nation prosternée, pour la relever.

D'ailleurs, sa rancune contre l'Empire dérivait autant de ses principes libéraux que du chagrin éprouvé à la ruine de son frère. Ce frère était négociant. Il avait échoué en ses spéculations, et l'avocat célibataire lui venait en aide et persévérait à le secourir.

Considérant sa figure, qui est aux estampes de la Bibliothèque nationale, on n'est point surpris de son caractère, ni de ses idées. Le front vaste et fuyant, les yeux petits, le nez allongé et mince, la bouche pincée, démontrent en l'ensemble un esprit inquiet, méticuleux, qui s'obstine en ses convictions, un esprit qui ne croit qu'en soi, et dont l'idéal logé en ce front élevé ne peut admettre aucune compromission. La liberté, à ses yeux, est un dogme intangible. Il la prône en son magnifique langage; il discute ceux qui ne la voient pas comme lui; si bien qu'avec ses idées généreuses, on le pourrait croire animé d'idées fort étroites. Honnêteté, sans doute. Mais ce n'est pas d'un homme politique. Il ne soutient pas ce qu'il a édifié. Il le montra, durant la Restauration, dont il combattit les doctrines, après avoir été l'un des acteurs du drame qui livra aux Bourbons le trône de France. A ce moment de l'histoire, après l'algarade de Napoléon aux Tuileries, il n'a qu'une pensée : faire échec à la puissance impériale et ramener d'exil le descendant des rois légitimes. Sorti de Paris sans être inquiété par la police, il se trouvait à Bordeaux lorsque la ville se déclara pour les Bourbons et envoya une députation de sa municipalité à Hartwell.

Le prétendant suivait anxieusement, dans sa retraite, les événements qui se succédaient sur le continent. C'était avec une sorte de fièvre qu'il dépliait, le matin, non plus les journaux français, muets sur les entreprises royalistes, muets aussi sur la marche en avant des armées coalisées, mais les journaux anglais qui ne dissimulaient pas la vérité et la donnaient même avec exagération. Tous les malheurs, issus de l'invasion, n'endeuillaient pas son âme; il s'en consolait en pensant qu'ils rapprochaient la fin de son exil; et de même parmi les gentilshommes de son entourage.

L'annonce d'une victoire de l'empereur, la reprise de Troyes et de Reims par les Français, la permanence du Congrès de Châtillon,

où se discutait la paix définitive, causaient à ce petit monde d'émigrés un malaise angoissant. Non qu'ils désirassent la ruine de leur patrie; ils l'acceptaient sans rougir, comme un retour de fortune pour eux-mêmes. N'avaient-ils pas assez souffert? N'avaient-ils pas perdu tous leurs biens par la confiscation jacobine? N'avaient-ils pas vieilli sans joie, sans autre bonheur que la satisfaction d'un dévouement ininterrompu à leurs princes? Ne leur fallait-il pas une compensation? Et chaque jour naissant leur donnait un sursaut d'espérances, ou de déceptions. Le comte d'Artois et ses fils avaient quitté l'Angleterre pour se jeter en partisans dans la mêlée des batailles; et les nouvelles étaient rares. Que se passait-il? On savait pourtant que Bordeaux demandait la venue d'un prince; que Lainé, après son rapport accusateur, avait quitté Paris pour rejoindre ses amis de province. Bruits incertains qui s'évanouiraient bien vite si l'*usurpateur* rentrait victorieux à Paris.

On était en février 1814. Le vieux prince, talonné par ses inquiétudes, avisa le comte de La Châtre, son représentant confidentiel à Londres, qu'il lui serait agréable d'envoyer un certain M. Sébastien Rollac, agent des royalistes de Bordeaux, et vivant en Angleterre depuis trois ans, renouer des relations avec tous ses amis de France. De son côté, il fit partir également pour Bordeaux M. Péfaut de la Tour, muni d'instructions secrètes, afin d'activer la rébellion de cette grande ville. Enfin, il expédia par un autre émissaire, M. de Perrin, un billet destiné aux notables bordelais avec ces mots : *Il tarde au meilleur des pères d'être au milieu de ses enfants.* Ce langage pouvait agir sur l'esprit des petits nobles de province, figés dans leur croyance à une monarchie patriarcale; mais sur les hommes de la Révolution, sur ceux qui s'étaient mêlés aux acteurs héroïques de l'Empire et qui avaient entendu le verbe éclatant, énergique, fulgurant du grand capitaine à ses soldats, ces mots de « père » et d'« enfants » devaient les éloigner d'un prince qui semblait considérer la France comme une vaste pouponnière à combler de gâteries. Bordeaux, — on en sait la raison, — renia l'Empire par intérêt et non pour se blottir sous l'égide d'un père. Le 12 mars, le duc d'Angoulême fut accueilli dans cette ville avec enthousiasme, parce qu'il s'y était fait précéder par cette déclaration : *Plus de conscriptions ; la liberté, la paix ; plus de droits réunis.* Et, aussitôt, une délégation partit pour Hartwell.

Un jour, pendant la messe, vers la fin de mars, la duchess[e] d'Angoulême, jetant les yeux sur la fenêtre de la petite chapell[e] vit arriver au château des voitures dont les cochers et les chevau[x] étaient ornés de larges cocardes blanches. Voitures et cocarde[s] ne pouvaient être que de bon augure. On se hâta de rentrer a[u] salon après la messe, et le comte de Blacas vint annoncer au r[oi] la visite de M. de Tauzia, adjoint au maire de Bordeaux, porteu[r] d'une lettre pour Sa Majesté, et celle d'un M. Labarte, porteur de[s] dépêches du duc d'Angoulême. Le roi, assis en son fauteuil, ayan[t] devant lui et debout la duchesse d'Angoulême, admit en sa présenc[e] les deux personnages. Autour de lui se tenaient respectueusemen[t] l'archevêque de Reims, les ducs de Lorges, d'Havré, de Sérent, d[e] Castries, le vicomte d'Agoult, le comte de Pradel, le chevalier d[e] Rivière, M. Durepierre, puis la comtesse de Damas et Mlle de Choisy, dames d'honneur de la princesse. M. de Tauzia remit au roi un[e] lettre du comte Lynch, maire de Bordeaux (1). Cette lettre annon[-]çait que la ville avait reconnu le prince comme roi légitime. Le ro[i] ému, attira dans ses bras et embrassa l'envoyé de ses nouveau[x] sujets; ensuite, il le présenta à sa nièce et à ses gentilshommes.

Il s'empressa de répondre à cet appel. Voici en quels termes :

Hartwell, 31 mars 1814.

Monsieur le comte Lynch, c'est avec ce sentiment qu'un cœur patern[el] peut seul éprouver, que j'ai appris le noble élan qui m'a rendu m[a] bonne ville de Bordeaux. Cet exemple sera, je n'en doute pas, imit[é]

(1) De Vaulabelle, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 233, donne ces not[es] sur Lynch : « M. Lynch avait reçu plusieurs preuves pécuniaires de la sati[s]faction de Napoléon, qui en avait fait, en outre, un chevalier de la Légion d'honneu[r] et un comte de l'Empire. Il était difficile, au reste, d'aller plus loin que M. Lync[h] dans l'expression de son admiration pour la personne de l'empereur et de so[n] attachement à la dynastie impériale. Le 27 novembre 1813, accourant aux Tuileries au retour de Napoléon après le désastre de Leipsick, il s'écriait : Napoléon tout fait pour les Français : les Français feront tout pour lui (*Moniteur*, 28 novembre 1813). Le 29 février 1814, à l'occasion d'une remise de drapeaux à [la] garde nationale bordelaise, il rappelait à ses administrés « leurs devoirs envers leur auguste souverain. » Il traitait de *barbares* les armées qui avaient envahi notre territoire, et il promettait si le danger s'approchait de Bordeaux « de donn[er] l'exemple de la fidélité et du dévouement. » (*Moniteur* du 6 mars 1814). No[us] le répétons, c'était le 29 février, que M. Lynch tenait ce langage, et l'avan[t-]veille, le 27, dans une entrevue avec M. Taffart de Saint-Germain, *commissai[re] [illegible]*, ébranlé par la crainte du triomphe des allié[s] [illegible] à son concours, M. Lynch avait concert[é] l'envoi de M. de [illegible] et Bontemps-Dubarry au quartier génér[al] de Wellington. »

par toutes les autres parties de mon royaume; mais ni moi, ni mes successeurs, ni la France, n'oublieront jamais que les premiers rendus à la liberté, les Bordelais, furent aussi les premiers à voler dans les bras de leur père. J'exprime faiblement ce que je sens vivement, mais j'espère qu'avant peu, rendu moi-même dans ces murs où, pour me servir du langage du bon Henri : « Mon heur a pris commencement », je pourrai peindre mieux les sentiments dont je suis pénétré. Je désire que vos concitoyens le sachent par vous; ce premier prix vous est bien dû, car, malgré votre modestie, je suis instruit des services que vous m'avez rendus, et j'éprouve un vrai bonheur en acquittant ma dette. Je prie Dieu, etc.

LOUIS.

Depuis ce jour, il n'y eut pas une heure à Hartwell où l'on ne parlât de la France. L'événement semblait si extraordinaire, malgré l'effort poursuivi depuis vingt ans, malgré la lutte de toute l'Europe contre Napoléon, qui ne succombait que sous le nombre, malgré la coalition de toutes les haines, malgré la trahison des maréchaux et des ministres, qu'à peine on y voulait croire. Le roi y croyait, lui. Combien de fois n'avait-il pas dit que cette heure bénie serait sonnée? Il attendait seulement l'annonce officielle, et il enverrait à ses sujets la proclamation qu'il avait depuis longtemps méditée, car il se doutait bien que le Sénat lui poserait des conditions (1). Le duc d'Havré en avait perdu le sommeil. Il écrivait à Fauche-Borel qu'il était si troublé qu'aucune autre pensée n'occupait son esprit. La plupart supputaient le destin qui allait leur échoir. Quelle fortune serait la leur; quels biens patrimoniaux retrouveraient-ils? Les femmes s'occupaient de leurs toilettes, les hommes de leurs intérêts. Le roi, quoique toujours confiant, appréhendait, pour l'avenir de son règne, l'étourderie du comte d'Artois, qu'il avait créé son lieutenant-général. Il craignait, en ces premiers jours d'effusion joyeuse, que son frère n'eût fait des promesses téméraires. Il n'avait foi qu'en sa plume et en ses finasseries.

(1) Dans l'entourage du roi, on aurait voulu [illegible] avant les états généraux. En ce temps-là, le duc d'Havré écrivait à Fauche-Borel : « Dans l'état actuel des choses, on ne peut savoir ce qui se passe [illegible] si j'avais dans le [illegible] pour le bien général de la France, d'abandonner toute idée de [illegible] et connaissant les intentions droites et loyales du roi, ainsi que ses vues sages je l'appellerais sans conditions et m'en rapporterais à lui du soin de cicatriser les plaies de son empire, et de lui rendre le bonheur que lui-même ne peut espérer que par celui qu'il procurera au royaume. »

Les heures semblaient longues maintenant en ce château d'Hartwell, où, depuis trois ans, la petite cour du roi s'était habituée à la monotonie de ses habitudes. On se couchait plus tard, dans l'attente de la grande nouvelle qui devait transformer cette existence. Et rien n'arrivait. Cependant, la veille de Pâques, dans la journée, on vit apparaître, devant la Bourse de Londres, des courriers couronnés de verdure annonçant que le Sénat de Paris s'était prononcé pour la déchéance de Napoléon et le retour du roi légitime. Et la ville, aussitôt avertie, fut prise d'une exaltation folle sur les conséquences de cette restauration.

Lorsque la certitude du retour de la France à ses rois légitimes fut absolue, le régent s'empressa d'expédier un courrier à Hartwell. Ce courrier y arriva dans la nuit, au matin de Pâques, et transmit la dépêche du régent au comte de Blacas, que l'on avait éveillé. Le courtisan n'hésita point à entrer dans la chambre du roi, en traversant des corridors obscurs, à la faible lueur d'une petite lanterne. Et, à cette heure indue, au pied d'un lit que remplissait tout entier ce gros corps de dormeur, sous les rideaux qui abritaient contre le froid ce prince infirme, le favori lui fit connaître la résolution de la France, désormais officielle. Il était roi enfin, après vingt-cinq ans d'exil, et ses serviteurs fidèles, qu'aucune misère, qu'aucune déchéance n'avaient découragés, que l'espérance, comme leur maître, avait soutenus, retrouveraient eux aussi et leur fortune et leurs honneurs! Après le roi, on éveilla la duchesse d'Angoulême. Mais les courtisans n'apprirent qu'au matin cette captivante nouvelle.

CHAPITRE III

LE COMTE D'ARTOIS A PARIS

— Personne, en France, ne pensait aux Bourbons, si ce n'est quelques intrigants, et quelques jeunes gens de l'aristocratie. — Quels gentilshommes forment la cour, en France, au comte d'Artois? — De Vitrolles; son portrait. — Ce que pensaient les paysans à cette époque.— L'aspect de la banlieue de Paris.— Le comte d'Artois suivant les armées envahissantes, passe, dans les villes, inaperçu, et sans être remarqué. — L'enthousiasme ne se décèle qu'à Livry, chez le comte de Damas.

. — Aspect du château de Livry. — La foule y est grande des petits nobles de province, venus pour acclamer le prince. — En quel costume ils se présentent. — A Bondy, le comte d'Artois est harangué par M. de Talleyrand. — A partir de là, le cortège se forme. — Il arrive aux boulevards de Paris où les acclamations retentissent. — Décors sur les maisons. — Le défilé continue jusqu'à Notre-Dame où est chanté un *Te Deum*. — De là, aux Tuileries où la foule a envahi tous les salons.

Le duc d'Angoulême dans le Midi. — Ses proclamations. — R[illegible] de Soult, qui combat Wellington. — Le général anglais s'oppose aux manifestations du duc. — Le Midi n'est point aussi royaliste, que le parti royaliste a voulu le faire croire.— Quant au duc de Berry, il attend trois mois dans les îles de la Manche avant de pouvoir aborder en France.

I

Les Bourbons pouvaient croire qu'en s'associant aux alliés contre la France, ils précipiteraient la chute de celui qu'ils appelaient l'*usurpateur*. Ils avaient pris cette résolution au mois de janvier 1814, lorsque toutes les frontières avaient été violées : au Midi, par les Anglais et les Espagnols; à l'Est, par les Russes, les Prussiens et les Autrichiens. Derrière ces fortes armées, ils n'auraient rien à craindre de Napoléon; ils affronteraient, sans peur, cet ennemi qui les avait fait trembler si longtemps.

Illusions, chimères! Rien n'était moins vraisemblable, alors, qu'un retour de la France à ces princes exilés. Le peuple ignorait leurs

nous. Il ne savait ce que ces échappés de Versailles étaient devenus, absents depuis un quart de siècle, et en quel lieu ils avaient fixé leur demeure. Il ne connaissait que l'Empereur, le Napoléon des grandes victoires, celui qui dominait l'Europe et avait établi son camp, naguère, dans toutes les capitales. Si le peuple désirait la paix, il la voulait faite au nom de l'Empereur. C'était lui, encore lui qu'il demandait à servir, ébloui par son génie, espérant que le malheur ne durerait pas toujours et que la prospérité de la patrie renaîtrait après cette lutte gigantesque. Au surplus, les souverains qui commandaient aux armées envahissantes, n'aimaient pas les Bourbons, éloignés d'eux par leur orgueil et leur incapacité : et ils croyaient, non sans raison, que la France ne réclamait point un changement de dynastie, mais était seulement assoiffée de paix. Si Napoléon n'eût pas été intransigeant; si, à Châtillon, il n'eût pas forcé Caulaincourt, son plénipotentiaire à louvoyer, pour se donner le temps de ressaisir la victoire, la paix aurait été conclue, et les Bourbons, sans doute, n'auraient jamais revu les rives de la Seine. Ils durent à quelques-uns de leurs partisans, comme de Vitrolles, à des traîtres et des intrigants, comme Talleyrand, Pradt et Dalberg, à tous les ambitieux qui, aveuglés par cette confusion de batailles perdues et gagnées, s'étaient compromis en démarches imprudentes, ils durent plus qu'à eux-mêmes, leur rentrée en France.

En janvier 1814, le duc d'Angoulême partit d'Hartwell pour rejoindre Wellington vers les Pyrénées; le duc de Berry débarqua dans une île de la Manche, à Jersey, prêt à se montrer sur les côtes normandes, quand il n'y aurait plus de risques à courir; le comte d'Artois fit voile vers la Hollande d'où il se dirigea derrière les Allemands et les Russes, d'abord vers Bâle, puis vers le Dauphiné, à mesure que les envahisseurs s'allongeaient dans les provinces de l'Est. Avec le comte d'Artois étaient partis d'Angleterre, formant sa suite, le comte François d'Escars, ami dévoué, qu'aucun exil n'avait refroidi; le comte de Bruges, un des ambassadeurs errants du roi, toujours voyageant de Berlin à Saint-Pétersbourg ou à Vienne; le comte de Trogoff, un breton, qui avait quitté jadis le service de l'Autriche où il avait son existence assurée, pour unir son destin à celui du prince français; enfin, les deux Polignac, puis Alexis de Noailles, échappé aux rigueurs de la colère impé-

ale, et l'abbé Latil, l'aumônier. Ce petit groupe, dès qu'il fut itré en Franche-Comté, se grossit de nouveaux adhérents, du omte de Scey et du comte de Champagne, de M. de Manciel et de eaucoup d'autres gentilshommes, heureux d'afficher leur dévouement, dut-il les signaler à la vengeance de Napoléon.

Ce fut à ce moment qu'apparut de Vitrolles.

Il était ambitieux, — car ce ne sont que les ambitieux doublés 'énergie qui réussissent toujours, — méridional âgé de quarante ns, titulaire sous l'Empire d'une petite place dans l'administration, pas plus qu'inspecteur des Bergeries nationales. Ce nouveau enu, Eugène d'Arnaud, baron de Vitrolles, résolut de rejoindre le omte d'Artois dans l'Est, et de l'amener à Paris. C'était, certes, plus sûr moyen de rétablir sur le trône la dynastie des Bourbons. avait quitté sa province après le désastre de Leipsick, et à Paris avait renouvelé sa camaraderie avec le baron de Dalberg, un utre ambitieux. Tous les deux s'étaient connus jadis en Allemagne : lui quittait l'armée de Condé; Dalberg, l'université de ottingue où il avait achevé son éducation. Ce camarade allemand evenu parisien, et même, après avoir été naturalisé, conseiller 'Etat de l'Empire, était alors un des affidés de Talleyrand, qui oulait se rattacher aux Bourbons, dans l'espérance de se faire ardonner son passé, trop scandaleux et révolutionnaire, et recevoir e nouveaux honneurs ou de fructueux emplois, qui le consoleraient de la disgrâce encourue de Napoléon. Talleyrand et Dalberg taient liés avec la plupart des grands ministres étrangers, suivant s armées alliées comme négociateurs. Dalberg donna pour eux de Vitrolles, un signe de reconnaissance, un laisser-passer sous nom de Saint-Vincent; et l'ambitieux partit, soutenu par son udace, son énergie, son entregent, son désir d'un succès et sa foi n la monarchie (1).

Et puis, son aspect indiquait un homme aimable, malgré sa tête in peu forte, malgré son regard fier et très droit, son nez allongé, es lèvres minces, son menton carré, malgré tout cet ensemble,

(1) Le signe de reconnaissance était pour M. de Stadion, ministre autrichien, M. de Dalberg, traça, sur le portefeuille de M. de Vitrolles, le nom de deux ames viennoises, souvenir de jeunesse et d'amour, écrit de Vaulabelle, que le lénipotentiaire autrichien et lui avaient connues à la même époque; et pour I. de Nesselrode, cette recommandation laconique : *ayez confiance.*

d'abord intimidateur, d'un homme résolu; on l'écoutait, parc qu'au son de sa voix charmeuse adoucissant l'expression des pa roles, on se sentait captivé, endoctriné, consentant à poursuivr la conversation avec cet inconnu qui devenait sympathique, per dant qu'il parlait. Il se fit reconnaître, en effet, du comte de Nesse rode et du comte de Stadion, qui l'accueillirent sur le mot de pass qu'il possédait; il fut admis même en présence du czar Alexandı et il le persuada à demi, que la paix, pour laquelle les alliés avaier entrepris une si rude campagne, n'était possible qu'avec les Bour bons.

Il en apporta la bonne nouvelle au comte d'Artois, à Nancy; e le prince, entouré de sa petite cour, continua son voyage sur Pari à la suite des armées alliées, non comme prince, que les monarque coalisés n'avaient pas voulu reconnaître, mais comme simple par ticulier : un droit qu'on ne lui pouvait contester.

Il faut lire le récit du voyage du baron de Vitrolles, tableau trè émouvant des provinces envahies :

« Les lieux où je passais, écrit-il (t. I, p. 353) étaient à moiti déserts; les maisons ouvertes semblaient abandonnées. Les hab tants les plus aisés étaient en vestes déchirées, en mauvais sar raux de toile, la tête couverte de mouchoirs, faute de chapeaux ils erraient comme des ombres autour de leurs habitations. L'ar rivée d'une voiture en attirait quelques-uns; et à peine à huit o dix lieues de Paris, ils me demandaient si la ville existait encor si elle n'avait pas été pillée, saccagée, brûlée. J'avais beau les ras surer, leur annoncer une paix certaine, un meilleur avenir, personn ne voulait y croire. — L'Empereur est-il mort? me disait l'un d'entre eux. — Non, répondais-je; il est à Fontainebleau. — E bien! alors, répliquaient-ils, cherchez la paix... Je partis en leu laissant les feuilles et papiers dont j'étais entouré (la proclamatio du roi (1). Mais ils en étaient à ce degré de malheur et de décou

(1) De cette proclamation, voici les principaux passages... « Livré à toutes le [illegible] que l'âme peut éprouver, pénétré des affections les plus graves et l [illegible] que l'homme puisse ressentir, ma situation est nouvelle et je [illegible] dans l'histoire du monde... Qui exprimera le sentiment ine [illegible] du père de famille qui voit et contemple les préludes qui vont lui rendre [illegible] plus belle couronne de l'Univers? [illegible] Vient une inquiétude. Cette couronne commer la porter avec une dignité qui réponde à la hauteur des circonstances et des év [illegible] La carrière est belle, mais est difficile. Il faudra

ragement qui ferme le cœur à toute curiosité, parce qu'il est fermé à toute espérance. Les traces de la guerre se montraient partout affreuses. La route était embarrassée d'arbres renversés, de chariots brisés, de chevaux morts; et le cœur se soulevait, à la vue des cadavres dépouillés. On les voyait à la place même où la mort les avait arrêtés. Quelquefois on les trouvait, en rang de dix ou douze hommes, tombés en conservant l'alignement militaire; d'autres, épars çà et là, quelques-uns sur la route même, au point que les roues de la voiture les évitaient à peine. La mort avait tout confondu. On ne pouvait distinguer le français de l'étranger. La boue des chemins, détrempés de sang, marquait leurs places, et les cadavres mêmes en avaient été souillés, en se débattant dans les angoisses de l'agonie. Personne ne pensait à les enterrer; ils servaient de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie, et l'air qu'on respirait en était infecté. La désolation était partout, sous les formes les plus hideuses... »

Près de Châlons, il annonce la paix aux paysans :

« Il y eut silence, écrit-il encore, étonnement, stupéfaction. Tous les visages changèrent d'expression. On se tromperait sur l'effet produit par cette dernière parole, si on l'attribuait à quelque éloignement pour le nom que j'avais prononcé; il n'y en avait aucun. Mais ces pauvres gens ne comprenaient que la paix faite par Bonaparte, et avec lui. Ils ne pouvaient concevoir une paix véritable,

un grand homme pour gouverner un grand peuple... Cette sollicitude m'affecte et ne m'accable pas. Si je ne suis pas un héros, je serai un prince éclairé, un bon roi... pour les Etats et pour les peuples, la bonté est au-dessus de tout, et j'ai assez de lumières, pour être bon utilement, au milieu des esprits les plus distingués... Il n'y a de haine dans mon cœur envers personne... Ce que je trouve dans mon cœur, c'est le désir de faire le bien, et la joie céleste de faire un bien immense... Dans la position où je me vois, je suis tout au présent. Je me souviens à peine du passé, et dans le passé, je verrai plus mes illusions que les erreurs qui, dans toutes les classes, et en tant de sens différents ont agité la France et l'Europe. Pendant vingt-cinq ans, tout a été méprises, mésintelligence; de tous côtés des excès. La vague funeste est épuisée... L'Europe veut la paix. Tous les Etats demandent la tranquillité, la sécurité pour tous, et il ne faut dans les souverains que la bonté, la bonté ferme et courageuse pour que tout se répare et s'améliore... C'est la prudence, la sagesse, la bonté qui deviennent le solide ornement des diadèmes, chargés de faire resplendir les nations... Écarter les dangers, donner ou maintenir de bonnes directions, se concilier la confiance et l'autorité qui s'unit à la bonté, voilà les devoirs de la royauté... Ces devoirs, je tâcherai de les remplir, et une forte volonté est un des grands moyens de succès. On me verra chérir la France comme Louis XII et Henri IV, entrer dans les vues de grandeurs qui animaient Louis XIV avec tous les sentiments pacifiques et de bonté de mon frère Louis XVI. »

faite sans lui et contre lui. Le nom de Bourbon ne fut autre chose pour eux, qu'une contradiction à l'idée de la paix. Il faut avouer que je fus moi-même étonné, faute de me rendre compte de ce qui avait glacé ces bonnes gens ».

Ce qui les avait glacés, ces bonnes gens, c'était ce nom seul de « Bourbon », qui leur signifiait persécutions et misères. Ceux d'entre eux qui avaient vécu sous la monarchie des rois légitimes, se rappelaient les exactions dont ils avaient été victimes, et les injustices subies, et l'oppression émanée de leur seigneur, et les droits féodaux dont ils avaient payé les redevances. Le baron de Vitrolles n'y songeait pas. Il était, lui, un de ces seigneurs à qui les privilèges avaient appartenu; il voyageait pour ces princes bourbons dont il espérait des honneurs. Tandis que l'Empereur, aux yeux des paysans, était leur sauvegarde. Sous sa main despotique, l'égalité de tous les citoyens avait été maintenue; devant la loi, il n'y avait eu aucun privilège reconnu, et les impôts avaient frappé indistinctement toutes les classes de la société. Quant à la liberté, dont on leur parlait, elle leur importait peu; qu'en eussent-ils fait?

Partout où passait le prince, il souriait avec une grâce affable, pressant la main de ceux qui venaient à lui. Ses paroles étaient affectueuses, comme s'il se fut retrouvé en une famille regrettée (1). Eh! sans doute, après tant d'années d'exil, il devait se trouver heureux de fouler cette terre où il était né. A Vesoul (2), il dit bien

(1) En sa brochure publiée aux premiers jours de la Restauration, Chateaubriand exagère le portrait de son prince... « Monsieur, comte d'Artois, écrit-il, d'un caractère si franc, si loyal, si français, se distingue aujourd'hui par sa piété, sa douceur, sa bonté, comme il se faisait remarquer dans sa première jeunesse par son grand air et ses grâces royales. Bonaparte fut abattu par la main de Dieu, mais non corrigé par l'adversité. A mesure qu'il recule dans le pays qui échappe à sa tyrannie, il traîne après lui de malheureuses victimes, chargées de fers. C'est dans les dernières prisons de la France, qu'il exerce les derniers actes de son pouvoir. Monsieur arrive seul, sans soldats, sans appuis, inconnu aux Français auxquels il se montre. A peine a-t-il prononcé son nom que le peuple tombe à ses genoux, on baise respectueusement son habit, on embrasse ses genoux. On lui crie en répandant des torrents de larmes : « Nous ne vous apportons que nos cœurs; Bonaparte ne nous a laissé que cela. » A cette manière de quitter la France et à la façon d'y entrer, reconnaissons d'un côté, l'*usurpateur*, de l'autre, le prince légitime. »

(2) A Vesoul, l'empereur d'Autriche, pour bien marquer son retour vers les Bourbons, envoya au comte d'Artois un chapeau décoré d'une cocarde blanche. Méneval, qui rapporte ce fait, ajoute : « On connaît le froid et cruel sarcasme de ce prince (l'empereur d'Autriche) en apprenant, en Bohême, le revers essuyé

haut devant ses visiteurs... « Enfin, je suis rentré dans cette patrie qui me fut toujours si chère. J'espère ne plus jamais en sortir. » Exclamation mensongère, puisque, le premier, il avait excité les nobles à quitter cette patrie et à combattre contre elle; exclamation de parade, sans racines en son cœur. En ce moment, au voisinage de l'Empereur qui n'est pas sorti de France, il importe aux Bourbons de se créer une popularité. Ils visent tous à l'effet; ils exagèrent leurs promesses; ils se montrent faciles, accueillants, sans morgue, n'ayant sur les lèvres que des paroles chatoyantes. Le prince voyageur aurait bien voulu agir en lieutenant général du royaume, répandre des proclamations, parler en maître et non courtiser la foule. Sa nature le portait à se faire aduler; et forcé de se soumettre aux exigences des monarques étrangers, et rester inconnu, il en souffrait. Il se rejeta sur un autre rôle, celui d'un prince charmant, qui se baisse au niveau de ses sujets; qui caresse leur vanité par une condescendance familière; qui se laisse approcher, toucher, interpeller; qui comble de promesses les plus alléchantes ceux qui détiennent encore l'autorité, ou qui représentent les populations des villages qui le regardent à peine. Qui est-il? Personne ne l'a annoncé. Il ne trouve d'humbles attitudes et des flatteries que parmi les fonctionnaires, accoutumés à courber l'échine. A Châlons, à la table d'un hôtel de voyageurs, où il dîne avec de Vitrolles et ses gentilshommes, le Préfet, qui n'a pu le recevoir à la préfecture, se tient, quand même, debout derrière la chaise du comte d'Artois, comme jadis un courtisan de la Cour. En bon fonctionnaire, il s'incline devant la puissance de demain. A Meaux, à l'auberge où va coucher la petite caravane, le prince est moins considéré que les chefs des armées alliées. Son entrée en ville n'est marquée par aucun cri de sympathie et de bienvenue. Il n'est pour les maîtres de l'hôtellerie, qu'un passant comme un autre, moins qu'un autre même. Il n'a ni aides de camp, ni généraux empanachés qui lui obéissent (1). Ses compagnons fidèles, pour ce public bourgeois, ne sont que des étrangers, avec l'accent qu'ils ont gardé de leur long séjour hors de France. Il s'était réjoui pourtant de quitter

par l'armée française d'Espagne, à la bataille de Vittoria. « Il paraît que le chaud est aussi contraire à mon gendre que le froid. »

(1) Personne ne nous était arrivé de Paris à Meaux, écrit de Vitrolles, sauf un ancien valet de chambre du prince, Alissan de Chazet.

l'Angleterre, avec ce titre de lieutenant général, qui le faisait presque roi, au rang des autres princes, et il constatait que, devant eux, il n'était toujours qu'un simple gentilhomme. Il aurait voulu pouvoir se passer de son frère, le roi, le vrai roi, resté à Hartwell. Il comprenait maintenant que ce roi manquait, et que sa présence eût donné un autre relief à son voyage devenu si banal. Alors, il tâchait de se rehausser par quelques mots heureux que l'on pût citer. Il répondait à ceux qui s'étonnaient de le voir sans gardes : — En ai-je besoin, lorsque depuis Vesoul je marche entre une haie de cocardes blanches? — De Meaux, le comte d'Artois partit pour le château du comte Etienne de Damas, à Livry. Là, seulement, commença l'explosion d'un enthousiasme qui manquait depuis Vesoul.

Quel enthousiasme pour les Bourbons eut pu ressentir la province, accablée des réquisitions d'ennemis qui se signalaient par des actes inouïs de barbarie? Les villages et les petites villes étaient démoralisés, et Beugnot, préfet de Lille, échappé de son département pour se rendre à Paris, rapporte en ses *Mémoires*, qu'il ne rencontrait partout que des conscrits titubant d'ivresse, hurlant à pleine voix des chants révolutionnaires. Les colères et les mauvaises passions étaient partout déchaînées contre les nobles, accusés des malheurs de la France. A Amiens, cependant, sous l'énergie du préfet, La Tour du Pin, un grand seigneur, et sous l'influence de l'esprit et des grâces de sa femme, la grande ville était devenue royaliste. En approchant plus encore de Paris, c'était un autre spectacle offert par des groupes isolés de vieux soldats qui revenaient tristes des champs de bataille, le corps abattu, tous maugréant contre les généraux. La douleur, peinte sur leur visage, indiquait les sentiments de leur âme : ils regrettaient leur Empereur; ils avaient honte de leur défaite, de la trahison de leurs chefs, disaient-ils. Plus près de Paris, dans la plaine de Saint-Denis, se montraient quelques détachements des troupes ennemies, cosaques qui, en pleins champs, démolissaient des meules de blé et de fourrage, pour en nourrir leurs chevaux (1). L'air, enfin, était infecté

(1) DE GAIN-MONTAIGNAC, *Souvenirs*. — Voici comment il décrit l'aspect de la banlieue de Paris en 1814. — « Ayant traversé Arpajon, je vis s'étendre au loin dans les plaines et de toutes parts, des camps immenses de cavalerie. Leur nombr

d'une odeur nauséabonde de cadavres d'animaux, à côté d'héroïques soldats, qu'après les combats, on avait laissés morts et sans sépulture, dans les fossés. Et des cocardes blanches ornaient la coiffure des passants, peu nombreuses encore, mais que la certitude d'une restauration devait multiplier à l'infini. Au rebours, fuyaient Paris, inquiets, découragés, ceux qui ne voulaient point abandonner l'Empereur, ceux qui avaient l'espérance de le voir ressaisir la fortune, ceux qui admiraient toujours son génie, sa puissante volonté et les grandes choses qu'il avait faites. Ils fuyaient, écœurés des palinodies qui éclataient et de l'isolement concerté autour de celui qui ne pouvait plus distribuer ni honneurs, ni richesses. C'étaient de petits bourgeois, presque ouvriers, ceux-là, qui avaient vécu loin de ses faveurs et qui, le cœur patriote, lui étaient reconnaissants de la gloire dont il avait auréolé la patrie. Ils fuyaient, n'osant plus, au milieu des ambitieux s'exaltant pour des princes oubliés depuis vingt ans, affirmer leur foi napoléonienne (1).

…en rendait le calcul impossible. De tous côtés, des bivouacs étaient placés au pied des meules de blé, riches produits de ces terres fertiles, et la plupart de ces meules étaient ou renversées ou à moitié défaites pour servir de litière aux chevaux et de lits aux hommes. D'ignobles cosaques, la lance au poing, couraient ventre à terre, comme dans les plaines de la Tartarie. De moments en moments, sur la route, des officiers russes ou prussiens passaient comme l'éclair. Ils allaient vers Paris ou en revenaient. — Près d'Antony, les camps de cavalerie étaient encore plus considérables. Je revoyais ces campagnes de Sceaux où j'avais passé bien des heures dans la paix et plus d'un contraste venait me frapper. Le Tartare foulait donc en maître les champs de roses de Fontenay. Sur toute la route, les maisons étaient abandonnées. D'un côté, un mouvement triste et importun et de l'autre la solitude et l'abandon. J'approchais de la barrière d'Enfer. Tous les habitants portaient au bras le mouchoir blanc et tous les soldats étrangers que je rencontrais le portaient aussi, en signe d'alliance entre eux. — Je m'attendais à trouver Paris bien changé. Chacun allait et venait vaquant à ses affaires, comme dans les temps ordinaires. Près du Luxembourg, il y avait ni plus ni moins de mouvement que de coutume et je n'apercevais encore aucune figure étrangère. Sans le poste que j'avais traversé à la barrière, j'aurais pu douter si Paris était occupé. En approchant du quai, je commençai à rencontrer des soldats de diverses nations. Ils circulaient paisiblement au milieu des Parisiens. J'aperçus quelques patrouilles de garde nationale. Il était toujours impossible de dire que ce fut la une ville qui venait d'être prise il n'y avait pas cinq jours. Je traversai la place Vendôme; un grand drap blanc couvrait en entier la statue de Bonaparte… il avait un air d'exécution solennelle qui confirmait la déchéance.

(1) « Depuis la barrière de Paris jusqu'à Chartres, ce n'était qu'un immense convoi de voitures de toute espèce. Paris, vers le Midi, était en état de désertion. On ne peut se faire une idée de ce spectacle, lorsqu'on ne l'a pas vu. » (*Mémoires de Beugnot*, t. II, p. 5).

II

Ah! certes, sous l'excitation toujours plus vive des intrigants ce fut une belle cohue à Livry, chez le comte de Damas, le matin du jour où le comte d'Artois devait entrer à Paris. Personne n manqua dans les compagnies de garde nationale convoquées pou l'escorte du prince. Les compagnies à cheval et celles à pied étaien au complet. A leur suite étaient arrivés le plus grand nombre de hauts fonctionnaires restés en place et des membres des classe riches de la société (1), sauf le peuple, sauf cette masse d'ouvrier que les dernières batailles de l'Empereur avaient électrisés, inerte malgré eux, manquant de fusils et de munitions. Et, ensuite, ave ces premiers courtisans de la fortune naissante, plusieurs cer taines de vieux nobles, sortis on ne savait de quel lieu, officiers d la guerre d'Amérique et de l'antique monarchie, qui avaient e dossé, ce jour-là, leur habit à basques d'où sortait une brette, coiffé leur bicorne décoré d'une large cocarde blanche; tous, e culottes courtes et en bas chinés, et néanmoins à cheval sur d trotteurs de charrettes, qu'un charlatan, dit la duchesse d'Abrantè n'aurait pas attelés à sa voiture pour vendre ses vulnéraires. I attendaient, hors du château, la sortie du prince afin de l'acclame Dans l'avenue et les cours, des tables étaient dressées sur le quelles le vin et les mets se succédaient sans relâche, même le vin champagne. Pendant ce temps, Mme de Damas et son amie Mme Chatellux, découpaient à flots des bouts de ruban blanc do elles ornaient les boutonnières de ceux qui étaient présents, su tout des gardes nationaux. Telle fut l'origine de l'ordre du Lys q briguaient alors ceux à qui manquait la croix de la Légion d'ho neur, ou celle de Saint-Louis.

Le nouvel arrivé était attendu sur les deux heures par le go vernement provisoire, à la barrière de Bondy (2). On était

(1) Les *Débats* citent M. de Vaudreuil, le bailli de Crussol, le duc de Laval, prince de Poix et MMmes de Damas, d'Avaray, de Noailles.

(2) *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 369.

Le comte d'Osmond, père de la jeune comtesse de Boigne, avait imaginé

12 avril. Le printemps, en sa douceur, faisait épanouir une émotion oyeuse dans toutes les âmes. La foule, à Bondy, était plus consilérable encore qu'à Livry. Les vieux gentilshommes présents n'avaient point voulu quitter le prince. Ils l'entouraient, le béissaient, embrassaient et ses genoux et le poitrail de son cheval. ête blanche superbe qu'un vieil émigré lui avait amenée d'un nanège, parce qu'il n'y en avait plus dans les écuries impériales. ls s'attachaient à sa personne, comme s'ils eussent été son ombre.)e force il les fallait écarter et laisser approcher les membres du gouvernement provisoire, venus pour congratuler le lieutenant du oi (1). Lorsque toute cette cérémonie eut pris fin, on forma un ortège, au milieu duquel se placèrent les grands dignitaires et es officiers étrangers et les membres de l'aristocratie, alors à Paris, els le duc de Mortemart, le duc de Luxembourg, MM. de Crillon, le Chabot, de Labourdonnaye, revêtus pour la plupart de leur miforme de l'armée impériale et même des maréchaux de Napo-

ure créer une garde d'honneur pour l'entrée du comte d'Artois à Paris. « Mon ère fut le premier, écrit-elle, qui alla inscrire son nom chez Charles de Noailles. Ion père l'avait indiqué à lui et à ses camarades comme le plus convenable pour tre leur capitaine. Charles de Noailles en fut enchanté et on ne peut plus reconnissant. Sa fille et lui vinrent remercier mon père avec affection. Mais, dès le endemain, la guerre était au camp. Nous n'étions pas encore émancipés et déjà les mbitions de place se déployaient, et déjà les intrigues des courtisans agitaient ur esprit. Ce fut Charles de Damas et les siens qui donnèrent le signal. Quoique itimement liés avec les Noailles, ils s'élevèrent hautement contre le choix fait e Charles de Noailles, recherchèrent avec zèle tous les méfaits de son père, le rince de Poix, au commencement de la Révolution et cabalèrent pour empêcher u'on ne se fît inscrire chez lui. Cela ralentit un peu le zèle; mais pourtant on finit ar réunir cent cinquante jeunes gens qui s'équipèrent, s'armèrent, se montrèrent n quatre jours de temps et furent prêts avant l'entrée de Monsieur. A dater de ce oment, les seigneurs de l'ancienne cour n'ont plus été occupés que de leurs intérêts e fortune et d'avancement; que de faire dominer leurs prétentions sur celles es autres. Et ils ont été un des grands obstacles à la dynastie qu'ils voulaient onsacrer. »

(1) Le comte d'Artois était évidemment le lieutenant du roi, et cependant ce tre lui était contesté par le Sénat, qui voulait avant de reconnaître les Bourons, comme famille régnante, que Louis, comte de Provence, acceptât la constitution élaborée par les sénateurs. Voilà pourquoi il n'y eut aucune délégation u Sénat pour le recevoir. Ce fut Talleyrand qui lui adressa la parole au nom du ouvernement, dans une phrase fort alambiquée et qui n'engageait personne. Monseigneur, disait-il, le bonheur que nous éprouvons en ce jour est au-dessus e toute expression, si *Monsieur* reçoit avec la bonté céleste qui caractérise son uguste maison, l'hommage de notre religieux attendrissement et de notre dévouement respectueux. » *Monsieur*, dit de Vitrolles (t. II de ses *Mémoires*), réondit par les paroles convenues. Ségur dit alors : « C'est bien vraiment là le ngage d'un fils de Henri IV. » Et alors : « Oui, Messieurs, le sang de Henri IV oule dans mes veines. Je désirerais en avoir les talents, mais je suis bien sûr avoir son cœur et son amour pour les Français. »

léon, les uns par contrainte, les autres de leur propre mouvement : Kellermann, Serrurier, Moncey, Marmont, Ney; Ney dont le visage était convulsé de colère, dont les mouvements brusques des mains s'appuyaient, à chaque instant, sur la garde de son épée, comme s'il eût voulu mettre en pièces toute cette foule royaliste. Ce cortège (1) traversa les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis, où les maisons étaient rares, où la foule curieuse se montrait peu nombreuse. En ces lieux éloignés du centre de la capitale, c'était le peuple aux mains noires, le peuple des usines, non royaliste, qui y avait fixé sa demeure; et le peuple n'aimait pas les Bourbons.

Dès que le comte d'Artois s'engagea sur les grands boulevards, la manifestation tourna au délire. Les fenêtres, sur son passage, étaient garnies de femmes en toilette, agitant des drapeaux blancs; les murailles des maisons, décorées de tapisseries, de verdures et d'étoffes blanches, comme aux jours de la Fête-Dieu, sous la monarchie; le sol jonché de fleurs et de tous les points à la fois s'élevaient des battements de mains, des cris de bienvenue, des protestations de dévouement à la cause royale. Les gens à pied, près du prince, marchaient sur les pas de son cheval, défendant leur place avec ardeur, comme si c'eut été, pour eux, un bonheur d'être bousculés, piétinés, écrasés dans la foule, sans cesse grossissante. Le comte d'Artois saluait, souriait à ce flot de courtisans et d'adorateurs. Ney, toujours irascible, toujours exaspéré par cette idolâtrie, s'écria : « C'est à n'y rien comprendre. Voici un homme qui leur est tombé du ciel, qu'ils ne connaissaient pas hier, et déjà ils s'enflamment pour lui » (2).

(1) Voici, d'après les journaux du temps, l'ordre du défilé (de Vaulabelle). « Un corps de musique jouant l'air de *Vive Henri IV;* un assez fort détachement de gardes nationaux à cheval, parmi lesquels on remarquait M. de Chateaubriand, ayant tous le chapeau orné d'une cocarde blanche et surmonté d'un long plumet blanc : plusieurs bataillons de garde nationale infanterie avec la cocarde blanche; ensuite le comte d'Artois et son escorte formant état-major; après eux un fort détachement de gardes nationaux à cheval, puis à la queue du cortège, une nombreuse troupe de cavalerie cosaque, formant la véritable escorte militaire du prince, et dont la présence caractérisait, avec le mélange des deux cocardes, l'événement ainsi que la situation. » Le comte d'Artois portait le cordon bleu avec la plaque, la croix de Saint-Louis et la toison d'or avec sautoir.

Mlle de Chastenay écrit en ses *Mémoires* : « Lorsque *Monsieur* (c'est-à-dire le comte d'Artois) parut à Saint-Denis, comme sous l'ancien régime, les poissardes, par tradition, s'empressèrent d'aller le saluer, et rien ne peut se comparer au transport que leur inspira la bonté familière et charmante de son accueil. »

(2) De Vitrolles : *Mémoires*, t. I, p. 408. Quoique très suspect d'exagération, il importe cependant de le citer... « Les paroles manquent pour dire les manife-

On se dirigeait vers Notre-Dame, où le Chapitre devait offrir l'eau bénite et entonner le *Salvum fac regem*, le cardinal Maury étant absent, jugé trop compromis à l'égard des Bourbons très chrétiens (1). De Notre-Dame, la foule prit le chemin des Tuileries où le comte d'Artois allait séjourner. Lorsqu'il entra dans le palais, un immense drapeau blanc fut hissé au pavillon central. En prenant possession de cette demeure, où quinze jours auparavant se trouvait réunie la cour de l'impératrice Marie-Louise, le descendant des rois légitimes ne put cacher son admiration pour la beauté des appartements et le luxe des meubles, mais il eut la plus grande peine à pénétrer dans les salons du rez-de-chaussée, où il recevait les hommages des Parisiens. Ces salons étaient envahis, depuis de longues heures, par une foule de généraux, de fonctionnaires, de personnages désirant un regard, un seul regard de qui maintenant dépendaient toutes les faveurs; envahis de femmes, également, venues pour voir, pour juger l'homme dont on vantait depuis quelques jours les bonnes fortunes de jeunesse et la grâce attachante du visage et les manières affables et courtoises, et l'aisance du langage et les compliments flatteurs, l'urbanité, enfin, contractée à la Cour de Versailles. En cette première heure d'épanouissement, chacun s'accordait à trouver le prince agréable, élégant, plein de charme. Il avait encore la sveltesse de la jeunesse, le visage attirant malgré les rides de l'âge, malgré la blancheur de la chevelure, et dans son uniforme de garde national, qu'il portait depuis Nancy, son maintien dégagé et son attitude bienveillante prenaient encore plus de relief. On se répétait une phrase qu'il n'avait point dite à Bondy et que Beugnot avait composée à son intention... « qu'il ne voyait rien de changé en France; qu'il n'y avait qu'un Français de

tations du sentiment universel. Les visages, les gestes, les larmes exprimaient le transport du cœur. Il était tel que beaucoup mourront sans l'avoir éprouvé, et que les siècles passeront sans en citer de semblables exemples. Des hommes, des femmes surtout forçaient la ligne qui marquait notre passage. On se précipitait sur la personne royale. On embrassait ses genoux, on embrassait ses bottes, et ceux qui ne pouvaient pas l'atteindre couvraient son cheval de leurs caresses. Il est positif que trois ou quatre payèrent de leur vie, ces émotions trop fortes pour la faiblesse de leurs organes. »

(1) L'abbé d'Astros, le vicaire général, étant absent, ce fut l'abbé Lamyre-Mori qui accueillit le prince. Celui-ci répondit aux paroles de l'abbé : « Le roi ne sera heureux que lorsque son peuple le sera. » Il fut ensuite conduit dans le sanctuaire, sous un dais porté par quatre chanoines. Le dais était orné de broderies blanches. Le prince resta plus d'un quart d'heure à genoux. Puis, il reçut debout l'encens. Après le *Salvum fac regem*, on aperçut des larmes couler de ses yeux.

plus, lui ». La phrase faisait fortune; tout le monde la voulait répéter : elle a passé en légende.

A la nuit, plusieurs hôtels de l'aristocratie furent illuminés et les théâtres affichèrent *la Partie de chasse de Henri IV*, où le parterre ne laissa point passer, sans le couvrir de bravos, un seul mot d'allusion à la situation présente. Paris se montra ce qu'il est toujours aux amusements gratuits, aux changements qui flattent son amour de bruit et de plaisir; il prit part à ces fêtes, comme si, désormais, tout devait être pour lui bonheur et prospérité. Le flot des curieux persista plusieurs jours dans les salons des Tuileries. Personne n'était refusé aux portes. Seulement il fallait traverser les rangs pressés des assistants, parmi lesquels, une fois engagé, on ne pouvait ni avancer, ni reculer.

Parti d'Angleterre en janvier, le duc d'Angoulême était à Saint-Jean-de-Luz quelques semaines après; et le 2 février suivant, protégé par les troupes anglaises du duc de Wellington guerroyant contre Soult, il faisait répandre partout où il le pouvait, une proclamation à l'armée française. Il disait :

« J'arrive; je suis en France! Je viens briser vos fers; je viens déployer le drapeau blanc, le drapeau sans taches que vos pères suivaient avec tant de transport. Ralliez-vous autour de lui, braves français! Marchons tous ensemble, au renversement de la tyrannie. Soldats! mon espoir ne sera pas trompé; je suis fils de vos rois, et vous êtes Français! »

Soult eut connaissance de ce *factum* portant la signature du duc d'Angoulême. Ce nom de Bourbon lui était inconnu. Il y avait si longtemps qu'on ne parlait plus, en France, de cette famille royale, et surtout des fils du comte d'Artois! Aucun acte public ne les avait désignés, au milieu de l'éblouissante épopée impériale. Pour un maréchal, les princes avaient moins d'importance qu'un général d'armée, qui avait combattu sous les ordres de Napoléon. Était-ce donc un Bourbon qui avait signé cette proclamation? Soult s'imagina que son adversaire anglais usait de ce subterfuge, voulant décourager les vieux soldats, fidèles à leur glorieux capitaine, et il répondit par une adresse à son armée, empreinte de la plus farouche haine contre les traîtres qui faisaient appel à la sédition, en usant de mensonges.

« ...Haine implacable, disait-il, à la fois aux traîtres et aux ennemis du nom français! Guerre à mort à ceux qui tenteraient de nous diviser pour nous détruire! Contemplons les efforts prodigieux de notre *grand Empereur*, et ses victoires signalées; soyons toujours dignes de lui; soyons Français, et mourons les armes à la main plutôt que de survivre à notre déshonneur! » — 8 mars 1814.

Wellington, attaqué par cette virulente sortie du maréchal, ne toléra plus que le prince abusât de la protection anglaise pour agiter des intérêts dynastiques (1). Les souverains alliés négociaient encore à Châtillon avec Napoléon, et son devoir de général lui commandait de rester neutre. Le prince Bourbon arrêté dans ses effusions royalistes, réduit ainsi à un rôle de spectateur, songeait à reprendre le chemin de l'exil, lorsque Bordeaux, ville impatiente d'ouvrir son port aux navires marchands, ville où l'argent l'emportait sur la gloire, offrit de se livrer aux Anglais. Wellington d'abord refusa. La faction royaliste, par son insistance, décida cependant le général anglais à distraire de ses troupes quinze mille hommes sous le commandement de lord Beresford, qui occuperait la ville, au nom du roi d'Angleterre. Cet événement modifia les intentions du duc d'Angoulême. Au lieu de retourner près de son oncle à Hartwell, il rentra en France et suivit pas à pas l'armée de Beresford. Quarante jeunes gens, oisifs et riches, tous à cheval, groupés en compagnie d'honneur, partirent à sa rencontre; le prince, précédé de cette jeune garde fit son entrée au milieu des soldats anglais et s'installa au palais royal où il reçut tous ceux qui se présentèrent. Le nombre fut grand parmi les commerçants et les grandes familles, plutôt que parmi le peuple. La foule anonyme, la foule vulgaire stationnait dans les rues, assez tiède, sans ardeur. Elle criait timidement : *Vive le roi. Vivent les Bourbons.* Le prince répondit : *Plus de conscription, plus de guerre, plus de droits réunis; la liberté!...* Alors, la réserve observée fit place à une exagération de cris enthousiastes. *Plus de conscription;*

(1) Wellington écrivait alors à son ministre (LAMARTINE: *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 220) : « Vingt ans se sont écoulés depuis que les princes de la maison de Bourbon ont quitté la France. Ils sont plus inconnus à la France que les princes de toute autre maison royale de l'Europe. Il faut, sans doute, pour la paix du monde, que l'Europe expulse Bonaparte, mais il importe peu qu'il soit remplacé par un prince de la maison de Bourbon, ou par tout autre prince d'une maison couronnée. »

plus de droits réunis, répétait-on, sans se lasser. Les fonctionnaires restés fidèles à l'Empire s'étaient retirés à Libourne et ils avaient été remplacés aussitôt par le prince qui confia l'administration du département à l'avocat Lainé, et maintint comme maire, Lynch, le traître, qui avait arraché de sa poitrine les insignes de la Légion d'honneur pour y substituer la cocarde blanche, lorsqu'il avait reçu le duc d'Angoulême hors des portes de la ville. On était, ce jour-là, au 12 mars 1814.

Wellington ne retira aucun avantage de cette soumission et de cette félonie. La paix était signée, et il avait toujours Soult devant lui, sans avoir pu franchir la haute Garonne. Et de même, les pays d'alentour n'imitaient point l'exemple de Bordeaux. Malgré le séjour prolongé de ce descendant de Henri IV dans les provinces méridionales de la France, il n'y eut que deux petites villes, Roquefort et Bazas qui, à son passage, poussèrent quelques cris de : *Vive le roi.*

De Vaulabelle fait, en son histoire, une remarque justifiée par les faits. Cette insurrection du Midi que les royalistes exaltaient à outrance, dit-il, se réduisit, au demeurant, à ces minces conséquences. La légende ne fut point conforme à l'histoire. Elle s'était amplifiée par l'exagération du caractère méridional, toujours prêt à grossir l'importance d'un événement, et, de plus, grâce à la connivence des Bourbons, intéressés, pour leur honneur, à propager la croyance que tout le midi de la France s'était uni de cœur avec eux, et que leur restauration ne devait rien aux armées étrangères.

Quant au duc de Berry, il attendit vainement dans les îles anglaises de la Manche, un appel des royalistes sur les côtes normandes. Il séjourna trois mois à Jersey et ne débarqua en France qu'après la chute de Napoléon et l'installation du roi, son oncle, à Paris. Pour justifier son inertie, ses partisans disaient qu'il avait dû rester en son île, afin d'éviter le piège de la police impériale qui veillait sur son arrivée; cette police voulant s'emparer de sa personne, et, de lui, faire un otage.

CHAPITRE IV

PARIS ROYALISTE

I. — La reconnaissance de Louis XVIII, comme roi de France par les monarques coalisés ne fut qu'une surprise. — Talleyrand fut l'artisan principal de cette Restauration. — Ses intrigues près de Rovigo; il le décide à laisser les événements se dérouler sans obstacles. — Les complices de Talleyrand, Dalberg, de Pradt, le baron Louis. — Talleyrand et le comte de Maubreuil.

II. — Le désarroi dans Paris. — Rapines et violences des troupes alliées dans les provinces. — Abandon de Paris par Marie-Louise, malgré les objurgations de Boulay de la Meurthe. — Armistice et capitulation signés par le maréchal Marmont.

III. — A leur entrée dans la capitale, les monarques coalisés ignorent si Paris est royaliste et désire le retour des Bourbons. — Résolution de jeunes membres de la vieille noblesse pour faire croire aux monarques étrangers que Paris désire la monarchie avec les princes légitimes.— L'entrée des alliés à Paris.— L'attitude du czar Alexandre.— Gestes des royalistes, dans les rues.— Sosthène de Larochefoucauld tente de faire crouler la statue de l'Empereur, du faîte de la colonne de la place Vendôme. — Conférence à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, chez Talleyrand, pour l'organisation d'un gouvernement provisoire, et la conduite des monarques alliés à l'égard de Napoléon. — Il est décidé que ceux-ci ne traiteront plus avec l'Empereur, ni avec aucun membre de sa famille. — Cette déclaration est affichée dans les rues par les soins d'un nommé Morin, ancien employé à la police.— Morin s'empare de la direction de tous les journaux et place à leur tête, comme directeurs, des personnages ou des écrivains royalistes. — Publication de la brochure de Chateaubriand : *De Bonaparte et des Bourbons*. — Analyse et extraits de cette brochure.

IV. — Sur l'initiative de Talleyrand, le Sénat ratifie la déclaration des monarques coalisés. — Constitution d'un gouvernement provisoire, présidé par Talleyrand. — Le réquisitoire de l'avocat Bellard, membre du conseil municipal de Paris. — La déchéance de l'empereur décidée par le Sénat et acceptée par le Corps législatif. — Une commission est nommée pour l'élaboration d'une constitution à imposer au futur monarque. — L'abbé de Montesquiou, membre de cette commission est irréductible. — Hommages de certaines fractions de la population parisienne au czar Alexandre. — Bassesses des intrigants recherchant une situation. — Tableau et peinture du gouvernement provisoire relégué dans l'hôtel de Talleyrand. — Beugnot; le baron Louis. — Expédition de Dudon à Orléans, pour enlever à Marie-Louise les fonds et les objets précieux, emportés avec elle.

V. — L'aspect de Paris occupé par les alliés. — Comment se comportent les Cosaques. — Les Cosaques aux Champs-Elysées. — La rue Saint-Honoré; le Palais-Royal. — Impression de Guizot sur Paris, à cette époque. — La vie normale recommence à Paris. — Comment vivent à Paris les deux monarques qui y séjournent, le czar et le roi de Prusse.

VI. — La vie du comte d'Artois aux Tuileries; sa légèreté, son insouciance. —

Il se complaît aux hommages qui lui sont offerts: il ne songe point aux choses sérieuses. — Les royalistes lui reprochent sa phrase : *qu'à son arrivée, il ne voit, en France, qu'un français de plus.* — Le Sénat s'abstient de lui faire hommage, tant qu'il n'a point accepté la constitution élaborée, et soumise au czar par le Sénat. — Intervention du czar, pour cette acceptation. — Le comte d'Artois cède. — Le Sénat lui confère alors le titre de lieutenant général du royaume.— A ce titre, Talleyrand lui fait signer le traité des conventions arrêtées avec les plénipotentiaires étrangers, en attendant la signature de la paix. — Conventions désastreuses, ratifiées par le comte d'Artois, le 23 avril 1814. — Talleyrand est accusé d'avoir accepté de grosses sommes d'argent, pour obtenir cette signature. — Arrivée en France du duc de Berry.

I

Avant l'installation aux Tuileries du comte d'Artois, que l'on appelait *Monsieur*, Paris était-il royaliste?

L'accueil enthousiaste de la foule pour la personne représentant le roi, le jour de l'entrée solennelle, aurait pu le faire croire. Malgré ces démonstrations bruyantes, il est certain, cependant, que la capitale n'avait accepté les Bourbons que par force. Il n'y avait de royaliste, en France, que l'aristocratie de naissance et de fortune. Dans le peuple des villes et chez les paysans, Napoléon restait l'inviolable idole. Les salons de Paris, et plus justement la jeunesse élégante et oisive, jeunes gens et jeunes femmes, renforcés de quelques intrigants, précipitèrent, seuls, la chute de l'Empire, écartèrent la régence de Marie-Louise et contraignirent les souverains coalisés à reconnaître Louis XVIII. Ce ne fut qu'une surprise.

Et cette surprise dura, dès que Monsieur, lieutenant général du roi, fut visible aux Tuileries. Paris, alors, eut les yeux tournés vers ce prince de famille royale, qui primait toutes les plus hautes têtes de l'Empire, qui arrivait avec le prestige de la naissance et des grâces d'état. L'aristocratie, qui s'était donnée à Napoléon, les fonctionnaires, les nobles de création impériale, qui redoutaient pour leur avenir un changement de régime, affectèrent un zèle bruyant pour la cause du roi. Les boutiquiers qui ne vendaient plus rien; les rentiers qui se désolaient de la diminution de leur capital; les ouvriers des usines qui manquaient d'ouvrage; les oisifs, les badauds, qui n'ont d'autre règle de conduite que les

exemples donnés par les hautes classes de la société, en un mot toute la population parisienne, surexcitée depuis le désastre de Moscou, troublée tantôt par ses craintes et tantôt par ses espérances, se laissa persuader que la royauté valait mieux que l'Empire, et Paris devint royaliste jusqu'à nouvel ordre. De Vitrolles avait donc agi en politique avisé. Il fallait un Bourbon à Paris, pour y établir solidement la monarchie légitime; et il l'y avait amené, malgré les obstacles suscités par les souverains coalisés, qui n'auraient pas refusé d'agréer une régence, ou même Bernadotte, prince royal de Suède.

De tous les intrigants qui travaillèrent à cette restauration, Talleyrand en fut l'artisan principal. Il avait été mis à l'écart par Napoléon, qui doutait de son dévouement et de sa discrétion, le soupçonnant même de trahison; et Talleyrand, par rancune, par lassitude de cet oubli dans lequel il vivait depuis quelques années, fit sentir sa main malfaisante, à l'heure néfaste où la puissance du grand capitaine était ébranlée. Il ne fut pas isolé dans cette aventure. Il trouva des complices et des appuis en d'autres personnages, aussi ambitieux, aussi avides que lui, aussi empressés d'obtenir de nouveaux honneurs et plus de richesse, en se forgeant des titres à la reconnaissance des Bourbons, par leurs intrigues et leurs services de parade. Il y eut Dalberg et l'abbé de Pradt et l'abbé Louis, et tous ceux dont l'Empereur avait blessé l'orgueil et les intérêts; des hommes de lettre comme Chateaubriand, les Bertin et Michaud; enfin, les royalistes invétérés, qui n'avaient osé lever la tête, lorsque Napoléon était puissant, et s'insurgeaient, l'attaquaient, le couvraient d'injures et de calomnies, maintenant que l'Europe l'accablait du poids de ses armées.

Et la police, que n'agissait-elle, pour dégager la capitale de tant d'ennemis intérieurs? Oui, sans doute, la police ne fit pas son devoir, en n'obéissant point aux injonctions pressantes de Napoléon. Il écrivait du champ de bataille à Savary, duc de Rovigo, son ministre, d'éloigner Talleyrand de Paris, de l'empêcher de s'unir aux royalistes, aux mécontents, aux aventuriers, qui surgissent toujours des bas-fonds de la société, au moment des crises politiques. Rovigo résista aux ordres de son maître. Il n'osa prendre aucune mesure préservatrice contre les menées occultes de l'ex-

doyant personnage. Il n'osa pas, ou bien il fut frappé d'inertie par les propos insidieux de cet homme, dont la réputation d'habileté et de finesse n'était pas entamée; qui savait dissimuler sa bassesse, sa perfidie, sa haine, et, onctueux et patelin, inspirer à son auditeur une confiance respectueuse. Si Talleyrand ne fut pas arrêté, si Talleyrand ne suivit pas Marie-Louise à Blois, c'est au duc de Rovigo qu'il faut s'en prendre. Mais si Rovigo était ministre de la police, en cette crise effroyable que traversait l'Empire, c'est l'empereur qu'il faut accuser. Il devait le connaître, pourtant, savoir qu'il était incapable d'aucune initiative, hésitant et trembleur, de volonté faible et d'esprit crédule. Brave assurément, dévoué aussi; mais brave comme l'est un gendarme, ne reculant pas devant le danger, obéissant et soumis, rien de plus; et sans audace morale.

Talleyrand cajolait le duc, pour l'annihiler. Il parvint à troubler la conscience du courtisan de Napoléon, en lui faisant comprendre que les royalistes étaient forts, et menaçaient plus que jamais la stabilité de l'Empire; qu'après Napoléon, les Bourbons reviendraient et sauraient se souvenir des services que le duc leur aurait rendus par sa longue bienveillance. Il fallait laisser les choses aller d'elles-mêmes, telles que le destin les conduirait. Si Napoléon revenait vainqueur de tous les dangers menaçant la durée de son pouvoir, le maître lui saurait gré de cette générosité envers les royalistes, que trop de rigueur aurait exaspérés. Si, au contraire, Napoléon tombait, ces mêmes royalistes récompenseraient cet aveuglement consenti, dont ils auraient tiré avantage. Le duc de Bassano disait de Savary : « Ce fut une grande dupe ». Dupe, pas autant qu'on veut le dire; dupe, les yeux ouverts, parce qu'il était ébranlé au bruit du craquement de l'édifice, sous lequel il était abrité; dupe, sans avoir le courage d'être résolu, et d'écarter les avis des hommes, à différent visage du côté des impérialistes et du côté des royalistes. Si l'Empereur eût été près de Savary, il l'aurait fait agir, comme à l'époque de l'exécution du duc d'Enghien. Savary n'aurait écouté que la voix de ce maître impérieux, sans s'inquiéter des conséquences de son acte. Son dévouement allait jusqu'à l'écrasement de sa propre conscience. Eloigné de l'empereur, il n'en subissait plus l'ascendant; c'était celui de Talleyrand qui s'imposait.

Ensuite, il y avait trop longtemps qu'il était fonctionnaire; ce qui explique cette sorte d'abaissement. Entré dans un engrenage d'administration, ministre de la police, ou chef de bureau avec un supérieur qui commande, on est diminué petit à petit. On n'a plus la même résistance de volonté. La place acquise nous est chère, et on cède à celui qui parle avec autorité (1). Un autre que Savary, moins contaminé, aurait compris tout de suite qu'il devait éloigner à tout prix, de Paris, les intrigants qui s'y agitaient dans l'ombre; inspirer de la terreur à ceux qui menaçaient l'ordre établi. La puissance impériale se serait maintenue intacte, et le fils de Napoléon n'aurait pas été remplacé par des chefs d'émigrés, qui, ne connaissant plus la France, lui ont imposé quinze ans d'agitations stériles, jusqu'à leur exil définitif en 1830.

La Valette, en ses mémoires, expose nettement les suites malheureuses de la faiblesse de Rovigo. Il l'accuse, sans ambages, de la perte de Napoléon. Il faut le lire... « Après l'affaire de Montereau, l'Empereur avait donné l'ordre, par écrit, à Rovigo, d'éloigner Talleyrand de Paris, et l'injonction expresse de lui couper toute communication avec ses amis de la capitale. J'étais dans le cabinet de Rovigo, au moment où il ouvrit la dépêche; il fut au désespoir. » « A quoi pense l'Empereur? s'écria-t-il. N'ai-je pas assez des royalistes de toute la France à contenir? Veut-il encore me jeter le faubourg Saint-Germain sur les bras? C'est Talleyrand qui le contient et l'empêche de faire des sottises. Je n'exécuterai pas cet ordre, et

(1) De Rovigo : *Mémoires*, t. VI, p. 347. Voici un passage où il prétend avoir découvert Talleyrand qui conspirait, et il ne fit rien contre lui... « J'étais dans cette inquiétude (que Talleyrand tramait quelque mauvaise action) lorsque me promenant à cheval, j'imaginai de passer près de l'hôtel de ce prince. Je vis la voiture de l'archevêque de Malines à sa porte. Je l'avais aperçue d'assez loin. Je pensai qu'ils étaient en conférence. Résolu de m'en assurer, au lieu de me faire ouvrir la porte cochère, je descendis dans la rue et entrai rapidement à pied. Le portier, qui me reconnut, n'osa m'arrêter. Je montai lentement l'escalier et j'arrivai au cabinet de M. de Talleyrand, sans avoir rencontré âme qui vive à l'antichambre. Il était en tête à tête avec l'archevêque. J'entrai si brusquement que je produisis sur eux le même effet que si je me fusse introduit par la fenêtre. Leur conversation, qui était animée, s'arrêta net. L'un et l'autre semblaient avoir subitement perdu la parole. La figure de l'archevêque était néanmoins celle des deux qui était la plus décomposée. Je devinai à ce trouble le sujet de l'entretien et ne pus m'empêcher de leur dire : « Pour cette fois, vous ne vous défendrez pas. Je vous prends à conspirer. » J'avais deviné juste; ils se mirent à rire, essayèrent de me donner le change. Mais j'eus beau les prier de continuer leur conversation, ils ne purent la ressaisir. Je me retirai avec la conviction qu'ils tramaient quelque complot; mais sans savoir au juste en quoi il consistait.

plus tard, l'Empereur m'en saura gré. » Cependant, cette mesure était fort sage, reprend La Valette.

« Les royalistes se seraient trouvés sans chef; l'ennemi sans direction et sans encouragement. Peut-être n'aurait-il pas osé hasarder cette pointe sur Paris, qui fut si fatale à l'Empereur. Marmont n'aurait pas signé l'armistice du 30 mars; et les douze heures, dont Napoléon avait besoin, pour arriver dans la capitale, ne lui auraient pas manqué. »

« Henry Houssaye, en son volume sur l'année 1814, parlant de Savary, le considère non seulement comme dupe, mais comme incapable, ignorant les choses les plus essentielles à la conservation du pouvoir impérial. « Il y avait du Jocrisse, dit-il (p. 444), dans cet homme d'esprit. Rovigo ne sut rien prévoir, ni rien voir; rien prévenir, ni rien arrêter. » Et il énumère les actes des royalistes que ce ministre de la police ne sut point découvrir. Je pense autrement. Il est impossible d'accuser Savary d'une telle incapacité. Un ministre de la police a tant de manières et tant de moyens d'être averti, qu'il ne dut rien ignorer des intrigues que fomentaient les ambitieux de l'aristocratie. Si l'assertion de l'éminent écrivain était vraie, il faudrait admettre que la police tout entière et Savary, le premier, se bouchaient les yeux pour ne rien voir. Envers les autres, comme envers Talleyrand, il était patient, discret, non inquiétant, parce qu'il redoutait les suites d'un acte de sévérité à leur égard. Que dirait l'Empereur, s'il y avait des troubles dans Paris, suscités par ces ambitieux, levant le masque tout à coup? Ne valait-il pas mieux endormir leur quiétude, comme celle de Talleyrand? Cette sourde agitation, ces allées et venues, ces conciliabules de salons, toute cette houle de révolte s'arrêterait si l'Empereur était victorieux. Telle devait être la pensée de Rovigo.

Enfin, il était, lui aussi, comme les grands dignitaires et les grands fonctionnaires de l'Empire, envahi d'un désir de repos, afin de jouir de ses richesses et de ses honneurs. Il n'osait refuser au maître de le servir, mais il désirait que son assujettissement cessât, afin de vivre librement, sous un autre régime, comme un duc de la monarchie, avec la fortune acquise. On le trouva jouant au billard avec Réal, la veille de la capitulation de Paris. Était-ce

bien le moment? Et en quittant Paris, deux jours après la jeune impératrice, — tout à l'heure fantôme agonisant de l'Empire, — dans une berline encadrée de vingt gendarmes d'élite, c'était une fuite plutôt qu'un acte de dévouement qu'il accomplissait, en se rendant à Blois.

Il avait, au surplus, comme subalternes, deux fonctionnaires pas mieux inspirés que lui : l'un, Pasquier, préfet de police, apparenté aux familles des vieux parlementaires de la monarchie, presque tous royalistes, esprit pointu, dénigrant et fâcheux, qu'indique suffisamment sa physionomie féline au menton carré; l'autre, M. de Chabrol, préfet de Paris, strict fonctionnaire, que la moindre alerte épouvantait, et que tous les rapports de police écrits, il le savait cependant, par d'infimes agents, rendaient crédule aux pires catastrophes. Tels étaient ceux qui avaient la garde de Paris, à la veille d'une révolution royaliste.

Talleyrand se sentait donc en sûreté, en présence de ces trois fonctionnaires. Napoléon, absent de Paris, il pouvait, sans contrainte et presque ouvertement, se livrer à toutes les intrigues propres à lui rendre, dans l'Etat, la prééminence perdue. Favoriserait-il une régence, ou le retour des Bourbons? C'est aux Bourbons qu'il pensa d'abord. Par ses souvenirs de jeunesse, ses relations de grand seigneur à la cour de Versailles, sa parenté, il lui arrivait, comme à tous ceux qui ont vécu hors de leur premier état, il lui arrivait de le regretter; et ce passé lui semblait alors d'un grand prix. Il ne lui manquait que le pardon du chef de la Maison de Bourbon et l'oubli de ses erreurs. Ne pouvait-il les obtenir, en donnant à l'exilé d'Hartwell, l'espoir du retour, et d'une France repentie qui le rappellerait au trône de ses ancêtres? Il fit partir pour Londres Mme Aimée de Coigny, naguère duchesse de Fleury, puis après un divorce, épouse de Montrond, et à la suite d'un autre esclandre, redevenue simplement Aimée de Coigny, que l'amour d'André Chénier avait illustrée. Elle devait exposer à son grand-père, le vieux maréchal de Coigny, toujours en exil à Londres, les propositions du suprême intrigant; et suivant la réponse du prétendant, Talleyrand se convertirait à la monarchie légitime, ou la combattrait. « J'accepte tout, si on me rend mon trône », avait répondu le roi en expectative.

Dès ce jour, les efforts du rusé personnage contribuèrent grandement à la restauration de Louis XVIII.

Il était poussé, d'ailleurs, par d'autres intrigants déjà nommés : le duc de Dalberg, l'abbé de Pradt, l'abbé Louis, — le baron Louis, écrivent volontiers les historiens.

L'abbé de Pradt (1) était le plus ardent, le plus irréductible des royalistes, après avoir été un zélateur fervent de l'Empereur, qui en avait fait un archevêque de Malines et son ambassadeur en Pologne. Disgracié à la suite de cette ambassade, au moment où la fortune de Napoléon déclinait, forcé par un décret comminatoire de résider en son diocèse, il attendait impatiemment l'heure de sa délivrance. Les désastres, qui accablèrent bientôt l'empire, lui donnèrent cette satisfaction. En son exil, il avait alimenté sa haine par la lecture des journaux anglais que des douaniers lui apportaient; et en ces feuilles dénigrantes, il trouvait, sans réticences, le récit des événements qui révolutionnaient l'Europe. Resterait-il à Malines, lorsque le destin de la France allait se régler à Paris? Mêlé aux affaires d'Espagne où il y avait provoqué, sur les désirs de Napoléon, la chute de la dynastie des Bourbons, agent officiel, en Pologne, de la politique impériale, il se figurait, dans sa vanité, qu'à l'heure présente, il devait prendre parti pour ou contre l'Empire.

Il a expliqué, en plusieurs brochures, les raisons de son départ de Malines. On voyait alors, écrit-il, après Moscou, après Dresde, après Leipsick, cheminer sur les grandes routes de l'Europe, les débris de nos armées vaincues. Les soldats étaient exténués, mourants, obligés de demander un asile aux hôpitaux où ils pro-

(1) L'abbé de Montgaillard donne au tome I de son histoire, ces notes sur de Pradt : « De Pradt descendait d'un paysan du bourg d'Allenche, en Auvergne, nommé Dufour. A ce paysan, le curé du bourg laissa, en mourant, un domaine appelé Prades, qui devint Pradt. Prades est près de Murat. Le petit fils de ce paysan épousa Mlle de Lastic, fille d'un Larochefoucauld, très pauvre, lequel devint quand même archevêque de Rouen et cardinal. De Pradt n'a dû sa notoriété et sa fortune qu'à sa parenté avec M. Blanquet, dit Duroc, depuis duc de Frioul, fils d'un bourgeois de Pont-à-Mousson (Meurthe). Duroc fit connaître l'abbé de Pradt au Premier Consul, et à partir de ce moment, de Pradt obtint toutes les faveurs de Napoléon. A sa chute, aux yeux de l'abbé de Pradt, Napoléon ne fut plus que *Jupiter-Scapin*. Il prêta à Napoleon le mot suivant : « Un homme de moins (lui l'abbé de Pradt), et j'étais maître du monde ». Les Blanquet étaient originaires des Cévennes.

pageaient le typhus; et la mort en emportait le plus grand nombre. Wellington approchait de Bayonne; la Hollande s'affranchissait de la sujétion française; les armées coalisées avançaient à marches forcées sur le Rhin qu'elles allaient franchir sans résistance. La France était dépourvue d'armées, cantonnées ailleurs, depuis Hambourg jusqu'à Corfou.

Napoléon avait refusé les conditions, offertes par l'ennemi, après la bataille de Dresde, puis celles de Francfort; et de Pradt restait indigné de cette obstination qu'il attribuait à une ambition désordonnée. Il eût voulu, dans le *Moniteur*, quelques paroles rassurantes pour l'avenir. Au lieu de ce réconfort, il lut un jour, — c'était après Dresde, — que le roi de Rome avait fait sa promenade habituelle sur la terrasse des Tuileries. « Alors, ajoute-t-il, l'irritation de mon esprit n'eut plus de bornes. Je vis la nation insultée, ses efforts et son sang payés par des moqueries outrageantes. Je la voyais horriblement maltraitée dans le présent, vouée, dans l'avenir, à tout ce que la fantaisie, ou le besoin personnel d'un homme pouvait créer de désastre. J'entendis, au fond de mon cœur, la voix qui dit à tout homme qu'il n'est pas la propriété d'un autre homme, et qu'enfin il existe, entre eux, des droits et des devoirs respectifs. Napoléon cessant de se conduire comme chef de la nation, pour ne la faire servir qu'à son propre usage, parut avoir abdiqué, avoir rompu tout contrat avec nous, avoir renoncé au sens du 18 brumaire, qui l'établissait sur la France pour guérir ses plaies et non pour les élargir (1). Dès lors, il me fut

(1) Exagération, toutes ces phrases de rhétorique! Le fait beaucoup plus simple, la réponse à ces allégations, on la trouve dans le *Journal des Débats* du 4 janvier 1814, journal encore impérialiste à cette date. On y lisait : « Les puissances ne font point la guerre à la France, disent-elles, mais à la prépondérance que l'empereur Napoléon a exercée hors des limites de son empire. Nous demanderons aux alliés, si ce n'est pas à leurs imprudentes attaques que l'empire français a dû cette prépondérance. Depuis la fameuse époque du traité de Pilnitz, ne nous ont-elles pas tour à tour forcés à les combattre et à les vaincre? En 1796, la France, maîtresse du Rhin et des Alpes, dominant sur la Hollande et le Milanais, était déja une puissance prépondérante sur le continent, et cette prépondérance, résultat de la première coalition, fut reconnue et sanctionnée par les traités de Bâle et de Campo-Formio. L'empereur l'a sans doute portée plus loin, et chaque nouvelle guerre l'a fortifiée. Mais qui a provoqué ces guerres? Ceux qui en 1804, 1806, 1809 violèrent les traités et vinrent attaquer la France, occupée à combattre la prépondérance de l'Angleterre... Que les puissances alliées soient de bonne foi! Toujours attaquantes, toujours vaincues, elles ont concouru aux misères générales, qu'elles voudraient représenter aujourd'hui comme les malheureux résultats de la prépondérance française. »

démontré qu'il n'y avait plus qu'à opter entre sa perte et la nôtre. Dès lors, je déclarai sa déchéance, autant qu'il était en moi, et je pris la ferme résolution de travailler à mettre un terme à une domination qui, après avoir pris son origine dans les lauriers, finissait par se perdre dans la boue. »

Animé de ces sentiments, il arrive à Paris, dans la matinée du 24 janvier 1814. La rente baissait chaque jour; l'encaisse de la banque diminuait, et la crise monétaire accentuait la crise commerciale. Il s'empressa de visiter Talleyrand et le duc de Dalberg, avec lesquels il avait eu jadis des relations suivies. L'esprit de ces trois hommes était pareil : tous les trois excités contre l'Empereur d'une aversion profonde, pour des motifs différents. Ils résolurent de combattre, de renverser même son omnipotence abhorrée. Désir universel, au surplus..... « Sans s'entendre, sans chercher même à s'entendre, ajoute l'abbé de Pradt plus loin, on était d'accord sur ce premier point; on s'entendait en se regardant. Il y avait je ne sais quelle odeur de conspiration répandue sur toute la ville. Quand les choses en sont là, elles sont bien avancées, bien fortes; et, ce qui arrive toujours, dans ces espèces de conspirations de volonté générale, ce qui est le secret de tous est toujours le mieux gardé. Tout le monde parle, et il n'y a ni traître, ni indiscret. Sûrement, depuis bien des années, personne n'avait été tenté de se jouer de la puissance de Napoléon. On s'estimait heureux d'en être inaperçu, ou bien oublié. A cette époque, on ne le craignait pas moins, peut-être plus; et de toutes parts, la bride était lâchée aux discussions les plus hasardeuses, aux indiscrétions les plus périlleuses... cela ne durera pas... la corde est trop tendue... il n'y en a pas pour longtemps... on n'entendait que cela dans tout Paris. »

Le duc de Dalberg n'était pas moins hostile. Né Allemand, malgré les honneurs et les richesses dont Napoléon l'avait comblé, — deux cent mille francs de rente et le titre de duc, — il se maintenait Allemand d'esprit et de cœur. Elevé dans les universités d'outre-Rhin, il avait représenté dignement et très intelligemment à Paris les intérêts du grand-duc de Bade, et Napoléon avait mis à profit son intelligence, qui était grande, et sa connaissance de l'Allemagne dans les réclamations des nombreuses familles, qui

avaient souffert des conquêtes françaises. L'Allemagne, pour tant de raisons, retenait forcément la sollicitude de Dalberg. La France n'était qu'une patrie d'adoption, quoi qu'il y remplît la fonction de conseiller d'Etat. Sa vraie patrie était celle où il avait sa famille, où il avait laissé des souvenirs de jeunesse. Le passage incessant de nos armées foulant la terre de son pays d'enfance, les maux qui en étaient résultés, les victoires de Napoléon, qui abaissaient le prestige de la vieille Germanie, lui avaient causé un chagrin dont on trouvait la trace dans une brochure, publiée au commencement du siècle. Il y invitait l'Europe à une coalition, à une guerre générale, qui écraserait la France, afin de reconstituer les masses politiques, naguères existantes. Et, coïncidence moins étrange qu'on pourrait le croire, les conclusions de cette brochure furent celles qui prévalurent en 1814. Dalberg se réjouissait donc des défaites de Napoléon. Ce bienfaiteur, il l'abandonna, et il ne songea plus qu'au renversement de cette puissance formidable, qui tenait l'Allemagne en vasselage. Lui et Talleyrand s'entendirent tout de suite; et lorsque l'abbé de Pradt se joignit à eux, ce ne fut qu'une force nouvelle donnée à leurs résolutions.

Quant à l'abbé Louis, — au baron Louis, — il était depuis longtemps le familier du prince de Bénévent. Leur qualité commune de prêtre les rapprochait et leur inspirait les mêmes haines et les mêmes trahisons, car lui aussi avait reçu les bienfaits de l'Empereur : nommé en 1811 conseiller d'Etat, comme Dalberg, et chef du contentieux au ministère du Trésor public (1).

Talleyrand aurait accepté la régence. Il y voyait pour lui un grand rôle dont il s'emparerait facilement. Avec la régence, il serait

(1) C'est en la qualité d'administrateur du Trésor public que, présentant au Corps législatif un projet de loi sur la vente des biens des communes, il disait à cette assemblée : « Si quelque chose pouvait ajouter à la reconnaissance des Français envers le *Restaurateur de la Monarchie*, ne serait-ce pas cet ordre invariable, cette économie sévère portée dans les moindres détails de l'administration? Rien n'échappe à la vigilance de l'Empereur; rien de trop petit pour l'occuper, lorsqu'il en peut résulter du bien. Nous le voyons, comme Charlemagne, ordonner la vente des herbes inutiles de ses jardins, lorsque sa main distribue à ses peuples les richesses des nations vaincues. Si un homme du siècle des Médicis ou du siècle de Louis XIV revenait sur la terre, et qu'à la vue de tant de merveilles, il demandât combien de règnes glorieux, combien de siècles de paix il a fallu pour les produire, vous répondriez qu'il a suffi de douze années de guerre et d'un seul homme. » C'était le 11 mars 1813, douze mois avant l'entrée des alliés à Paris, fait observer de Vaulabelle, que M. Louis tenait ce langage.

premier ministre, comme l'avaient été Mazarin et Richelieu. Seulement, tant que Napoléon vivrait, cette puissance quasi royale ne serait qu'éphémère. Napoléon n'aurait jamais pu rester dans l'inaction. Il le fallait mort. Qui se chargerait de cet abominable meurtre (1)?

Un des hommes de son entourage, qu'il avait employé jadis en ses bureaux des Relations extérieures, une de ses créatures enfin, Roux-Laborie, connaissait un certain comte de Maubreuil, marquis d'Orvault, personnage accablé de dettes, compromis en de fâcheuses affaires, un de ces aventuriers à qui ne répugne pas un crime, dans l'espoir de récupérer une fortune perdue. Maubreuil avait occupé à la Cour du roi Jérôme, en Westphalie, un emploi honorable. Ses vices le lui avaient fait perdre. Ce passé napoléonien troubla peu sa conscience, car il accepta l'infâme besogne que lui proposa Roux-Laborie. Il reçut la promesse de deux cent mille francs de rente, d'être élevé à la dignité de duc avec d'autres faveurs, qui écartèrent toute hésitation en son esprit. Talleyrand, au surplus, d'après les dépositions inscrites au procès, qui fut intenté plus tard à ce noble déchu, Talleyrand n'avait pas refusé de démontrer qu'il était consentant à cette aventure, assassiner l'Empereur dans un guet-apens. Il passa dans le salon où Maubreuil l'attendait, et lui adressa le sourire et fit le geste (2) convenus, comme gage de son approbation. L'entreprise échoua cependant. Maubreuil, épouvanté

(1) De Rovigo, t. VI de ses *Mémoires*, p. 352, écrit en note : « Je tiens d'un témoin auriculaire qui se trouvait chez la princesse Elisa, avant que Paris fût occupé : *Madame, il n'y a qu'un moyen de nous sauver, c'est de tuer l'Empereur, sur-le-champ.*

(2) Extrait du t. II, p. 22 de l'*Histoire de la Restauration*, de Vaulabelle :

« ...La princesse voyageait à très petites journées... Ce fut seulement le 21 avril 1814 vers sept heures du matin que ses équipages parurent sur la route. Maubreuil, à la tête de ses cavaliers, arrêta la voiture de l'ex-reine, contraignit celle-ci de descendre et la fit entrer dans une espèce d'écurie où tous les coffres chargés sur ses voitures furent successivement transportés. Ils étaient au nombre de onze, un d'entre eux contenait quatre-vingt-quatre mille francs en or, destinés aux frais du voyage. Un second renfermait les joyaux de la prinsesse et ceux de son mari. Maubreuil demanda les clefs. Catherine les refusa. Le représentant du Gouvernement provisoire menaça de tout faire briser. La princesse tint ferme. On se mit en devoir de forcer les serrures. Les clefs furent données. Lorsque chaque coffre eut été ouvert et visité, Maubreuil déclara qu'il les saisissait au nom du Gouvernement et leur fit prendre la route de Paris, escortés par quelques chasseurs à cheval de la garde. Neuf caisses furent remises le lendemain à M. de Vanteaux, qui avait depuis quelques jours le titre d'inspecteur du mobilier de la couronne. Les deux autres, emportées par Maubreuil, dans la chambre la plus retirée d'un obscur hôtel garni de Versailles, ne furent rendues qu'à trois jours de là, mais à peu près vides. Les sacs, contenant les quatre-vingt-quatre mille francs, ne renfermaient plus que des rouleaux de pièces de 1 franc, de 50 centimes et de

peut-être de la grandeur du forfait qu'il allait commettre, se contenta de voler sur la route les diamants et l'or monnayé qu'emportait, en son exil, l'infortunée reine Catherine, l'épouse du roi Jérôme.

10 centimes. Les diamants avaient complètement disparu. (Et en note.) Maubreuil mit les clefs dans la poche droite de son pantalon... En attendant le second détachement de troupes qu'il avait demandé à Montereau, il se mit à déjeuner avec Dasies, dans une chambre de l'auberge au rez-de-chaussée. La princesse refusa d'y entrer. Elle resta dans la cour où une femme lui apporta une chaise pour s'asseoir. Entre neuf et dix heures, pendant ce déjeuner, un lieutenant arriva de Montereau avec douze hommes, mamelouks et chasseurs. On dit à ces militaires que la princesse venait d'être arrêtée parce qu'elle emportait les diamants de la couronne. On plaça quatre factionnaires pour empêcher les voyageurs d'approcher de l'auberge. Cependant des marchands venant de Sens y pénétrèrent avec une patache, ou voiture d'osier couverte en toile et conduite par deux chevaux. Maubreuil mit le tout en réquisition et se rendant avec Dasies dans l'écurie, ordonna de charger toutes les caisses sur la patache. La princesse dit alors à Maubreuil qu'elle reconnut pour un de ses anciens écuyers : « Quand on a mangé le pain des gens, on ne se charge pas d'une pareille mission; ce que vous faites est abominable. — Je ne suis que le commandant des ordres du roi, répondit Maubreuil; parlez au *commissaire*, je ferai tout ce qu'il ordonnera. » Elle s'adressa à Dasies : « Vous me dépouillez de tout ce qui m'appartient, lui dit-elle; le roi n'a jamais donné de pareils ordres; je vous jure sur mon honneur et foi de reine que je n'ai rien à la Couronne de France. — Nous prenez-vous pour des voleurs, répondit Dasies, je vais vous montrer que nous avons des ordres; toutes ces caisses vont partir. » En ce moment, il aperçoit, sur la chaise de la princesse, un sac renfermant une petite caisse carrée extrêmement lourde et entourée de rubans de fil. La princesse déclare que cette caisse renferme son or. Maubreuil et Dasies se retirent comme pour délibérer. Ils se rapprochent et ordonnent au commandant des mameloucks d'emporter cette caisse avec les autres. « Est-il possible, s'écrie la princesse, que vous preniez aussi mes bijoux et mon argent et que vous m'exposiez à rester au milieu du chemin avec toute ma suite? » Des larmes lui vinrent aux yeux. Elle demanda à parler à Maubreuil et le supplia de lui rendre son or, s'il la privait de ses bijoux. — « Madame, lui répondit ce dernier, je ne suis que l'exécuteur des ordres du Gouvernement. Je dois rendre vos caisses intactes à Paris. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous donner ma ceinture; elle contient cent napoléons d'or de vingt francs. » D'après le conseil du comte de Fursteinstein qui l'accompagnait, la princesse accepta. A la poste suivante, lorsque le comte vérifia le nombre des pièces, il n'en trouva que quarante-quatre qui furent déposées avec la ceinture entre les mains du juge de paix du canton de Pont-sur-Yonne. Toutes les caisses ayant été chargées sur la patache, Maubreuil et Dasies donnèrent l'ordre de la faire partir par la route de Fontainebleau, sous l'escorte de quelques chasseurs. En même temps, ils commandent des chevaux pour la princesse et ordonnent de la conduire à Villeneuve-la-Guyare. Elle se récrie; elle veut accompagner jusqu'à Paris son or et ses bijoux, Maubreuil et Dasies disent qu'ils ne peuvent pas le lui permettre. Elle demande de pouvoir au moins faire escorter ses caisses par une personne de confiance; on le lui refuse. La patache s'éloigne avec rapidité. — A midi, on fait remonter la princesse en voiture et on la force de partir pour Villeneuve-la-Guyare, sous l'escorte de deux chasseurs. Après son départ, Maubreuil prescrivit au maître de poste de Fossard, de ne donner de chevaux à personne, dans les trois heures qui suivraient son départ; et Dasies et lui sortant du village dans leur calèche, rejoignirent la patache sur la route... »

(Extrait des *Conclusions* lues devant la Cour royale de Douai, par l'avocat général Maurice, dans l'affaire Maubreuil, les 19 et 20 décembre 1817.)

II

Les événements s'accumulaient toujours plus précipités. Napoléon, malgré l'héroïsme de ses conscrits et de ses vieilles brigades, était débordé par les armées envahissantes. Elles se rapprochaient chaque jour de la capitale, et la grande cité commençait à subir l'affollement de la peur. Dans les salons de l'aristocratie, la société qui y était réunie, affectait, néanmoins, un sang-froid qui n'existait pas dans les âmes. Beaucoup de gens enfouissaient, en des cachettes, ce qu'ils avaient de précieux. Dans les faubourgs, le peuple s'agitait fiévreux, inquiet de l'inertie du gouvernement. Il n'y avait pour défendre Paris qu'un corps d'armée très restreint, quelques régiments de garde nationale d'où les ouvriers étaient exclus. Alors, on les vit descendre, ceux-là, dans les quartiers riches; s'y montrer en habits sordides, criant : *A bas les nobles, des armes, des armes!* Les bruits les plus alarmants se répandaient à la lecture des journaux reproduisant quelques lettres écrites des pays envahis (1). Ce n'était que meurtres, pillages, incendies.

(1) Dans le *Journal des Débats*, de janvier 1814, on peut lire ce qui suit : « Aussitôt que ses colonnes arrivent dans un endroit, le commandant ennemi fait une belle proclamation sur le respect des personnes et des propriétés. Mais elle n'est pas encore affichée que le pillage est déjà fini. Argent, vivres, chevaux, bestiaux, cave, basse-cour, en un clin d'œil, tout a disparu. Dans les pays que l'ennemi a traversés, on ne trouverait pas un cheval, un bœuf ou un mouton. On peut dire qu'il pille radicalement. N'ayant plus rien à prendre aux habitants, il parait vouloir enlever les habitants eux-mêmes. Des commissaires russes font partout le dénombrement des serruriers, des menuisiers et de tous les artisans, et ils annoncent hautement que c'est pour les conduire au fond de la Russie. »

De Châlons-sur-Marne, le 15 janvier : « Oui, croyons les Cosaques; ils viennent nous apporter de l'argent, les sciences et les arts. En attendant, ils ont pillé Bourg et Lons-le-Saulnier; ils ont violé les femmes en plein midi, dans les rues; Bourg s'est bien conduit, mais Mâcon a eu la lâcheté de se rendre à dix-huit cavaliers. »

De Chagny, 16 janvier : « Châlons se défend bien et il a raison, car les ennemis ravagent tous les lieux qu'ils traversent. Au bourg de Villeveire, ils ont pillé l'argenterie, battu tout le monde et dans leur rage brutale, avant leur départ, ils ont coupé les rideaux des lits et des fenêtres, brûlé les meubles et défoncé toutes les pièces de vin, quand ils ont été bien gorgés. Il faut à ces messieurs du pain bien blanc, des poulets, du café, des liqueurs. Ils font d'horribles réquisitions et mettent toujours le pistolet sur la gorge. »

De Lyon, 22 janvier : « L'ennemi a tout dévasté au château de la Pope; quoi-

A la suite, on mentionnait, il est vrai, les efforts de la province organisant la résistance (1). La France entière se lève, affirmaient les gazettes, à l'appel des généraux et des officiers retraités; et cependant l'ennemi, au midi et au nord, faisait des progrès rapides. Déjà, on le signalait à Meaux qu'il avait incendiée, disait-on. Les patriotes, ceux qui ne voulaient point se détacher de l'Empereur, espérant toujours en son génie, qu'un coup de fortune redresserait plus terrible et plus redoutable, cherchaient du haut des maisons, dominant la plaine, un cheval galopant dans un nuage de poussière; s'ils en apercevaient un, ils s'exclamaient : « *Le voilà, le voilà; c'est lui!* » sachant bien, que Napoléon à Paris, la ville se serait vaillamment défendue.

Sous des airs révolutionnaires, les poètes inscrivaient des paroles vengeresses que l'on chantait dans les rues. Béranger composait

qu'il fût près du bois, il a brûlé les portes et les boiseries. Il a poussé l'indignité jusqu'à faire du feu avec les tableaux. »

De Troyes, 25 février : « Les habitants de Troyes ont été horiblement vexés. C'était tous les jours de nouvelles réquisitions. On enlevait aux femmes leur schall; on arrêtait les hommes au milieu des rues, pour leur arracher leur montre, on leur prenait jusqu'à leurs bottes et leurs souliers. Ces excès se commettaient en plein midi. »

Du 2 mars, d'un commissaire du gouvernement : « Il n'est pas un fermier, pas un aubergiste, pas un habitant qui n'ait vu enlever, gaspiller ou brûler ses bestiaux, ses instruments aratoires, ses denrées et ses meubles. Les églises et les ministres de la religion n'en ont pas été plus exempts que les autres. A Nangis, j'ai visité plusieurs fermes et plusieurs maisons ravagées, qui, auparavant, étaient garnies de tous les meubles qui peuvent contribuer à l'aisance et à l'agrément. En entrant dans les cours de chaque habitation, dans tous les appartements et dans toutes les chambres, on ne voit que des matelas, des lits de plume déchirés et dont la laine et les plumes sont répandues partout. C'est avec le bois des meubles, celui des charrettes, des instruments aratoires, des arbres fruitiers des vergers et des jardins qu'ils allumaient le feu de leurs bivouacs et faisaient rôtir la viande des bestiaux qu'ils avaient enlevés et tués. J'ai vu des habitations dont ils avaient enlevé la toiture, le bois des charpentes et enfoncé les plafonds. Enfin, il n'est resté que les quatre murailles... A Reims, la filature de MM. Jaubert et Ternaux a été incendiée, sur l'ordre de M. de Saint-Priest, général russe. »

(1) Dès que l'ennemi se montrait quelque part, écrivaient les *Débats*, les cloches sonnaient et se répondaient de village en village, et faisaient connaître la force de l'ennemi, au moyen d'un signal convenu.

A Paris, le 6 février, il y avait au matin, à la barrière de Charenton, douze cents fiacres qui devaient emmener des soldats jusqu'au premier relais. Les soldats devaient faire ainsi toute la route en poste. C'étaient de vieux soldats de l'armée d'Espagne.

Du 4 mars, des *Débats*, sur les souverains alliés : « Pendant que l'ennemi était à Troyes, les trois souverains ont eu chacun une manière différente de vivre. Alexandre passait presque tout son temps avec le roi de Prusse. Ils n'ont vu l'empereur d'Autriche qu'une seule fois, le jour de sa fête, où ils lui firent une courte visite. Le roi de Prusse allait tous les soirs au spectacle, accompagné de ses deux fils. L'empereur Alexandre sortait peu de la maison où il était logé, et

les *Gaulois* et les *Francs* (1) et les orgues jouaient la *Marseillaise*. En des morceaux de littérature, aux pièces de théâtres, les auteurs faisaient naître l'occasion d'y placer la harangue de Charles Martel avant la bataille de Poitiers; et puis, un matin, on put lire, sur les murailles des faubourgs, une affiche anonyme empreinte de la plus farouche ardeur, contre les armées menaçantes. Le peuple ne demandait donc qu'à se battre. Ce ne fut pas lui qui faillit à Napoléon, qui déserta la cause de la patrie; ce furent les fonctionnaires, du plus petit au grand, craignant de se compromettre, habitués à n'exécuter que les ordres donnés; ce furent les personnages entourant l'impératrice Marie-Louise, les grands dignitaires, affaissés dans leur luxe et leurs jouissances, Joseph, Jérôme, Cambacérès, Clarke et Marmont, duc de Raguse, qui prirent la fuite, ou signèrent la capitulation.

Paris offrait alors un tableau lamentable. Dans les hôpitaux, l'encombrement des malades était inénarrable. Tout y était confusion ou abandon. Point de bois, pour chauffer les salles; point même pour cuire les aliments; point de linge pour les pansements. Des vitres manquant aux fenêtres n'étaient pas remplacées; et ce qui pouvait être bienfaisant à un malade, était mortel aux pulmoniques. La contagion du typhus était si intense à la Salpêtrière, que trois médecins moururent sur les six, attachés à l'établissement. Il y avait plus de vingt mille malades militaires dans Paris (2).

Les rues les plus larges, les places des faubourgs, les boulevards étaient envahis par des charrettes, chargées du mobilier des paysans

l'empereur d'Autriche n'a quitté la sienne que deux fois pour aller à la messe. Tout le monde s'est aperçu de l'éloignement que les Autrichiens inspirent aux Russes. Ceux-ci vantaient beaucoup la libéralité de leur souverain. Le fait est qu'un petit nombre de pauvres se rassemblait chaque matin à sa porte. Il donnait régulièrement quatre kreutzers à chacun, c'est-à-dire un peu moins de trois sols. Le roi de Prusse n'a rien donné à personne, et n'a même pas payé sa dépense dans la maison où il était logé. »

(1) Les chansonniers des rues avaient un recueil calqué sur celui des chansons de la Révolution, et il était bien ridicule d'entendre brailler aux carrefours, sur l'air de la *Marseillaise : Sauvons la France et l'Empereur*. (CHASTENAY, *Mémoires*, t. II, p. 276.)

(2) « Il fallut obtenir, de la pitié publique, dans chaque municipalité, des matelas, des bois de lit, du linge, de la charpie surtout, et d'autres secours. C'était un désespoir que de rencontrer des chariots où le mourant s'appuyait sur le mort, et qui, faute de régularité dans les mesures, erraient quelquefois une demi-journée d'une porte d'hospice à l'autre. Marie-Louise en rencontra dans ses promenades. On les fit déranger à cause de sa voiture, et elle ne leur donna jamais un signe de compassion. (CHASTENAY, *Mémoires*, t. II, p. 286.) »

fuyant l'ennemi, de leurs hardes, de leurs provisions de bouche qu'ils avaient apportées. Les enfants, les femmes, les vieillards, étaient entassés au-dessus, tandis que, liés aux roues, se tenaient immobiles, des vaches, des chevaux, des ânes. Par contre, tous les chantiers des travaux étaient silencieux et déserts. Dans la rue de Rivoli, rue nouvelle en construction, on n'apercevait que des amas de pierres autour des soubassements des maisons émergeant du sol. C'était navrant.

Ce qui était plus navrant encore, c'était l'abandon de Paris par Marie-Louise. Un républicain, Boulay de la Meurthe, seul, avait eu le courage de protester dans le conseil tenu par les grands officiers de la Couronne. « Prenez le roi de Rome dans vos bras, Madame », lui avait-il dit, « et comme votre auguste aïeule, Marie-Thérèse, montrez-vous aux Parisiens, et demandez-leur de défendre la patrie et l'héritage de votre fils. Ne croyez pas que vous ne serez point entendue (1) ».

Talleyrand, indécis toujours entre la régence et le retour des Bourbons, avait déconseillé, après réflexion, le départ de Marie-Louise et corroboré l'avis de Boulay de la Meurthe. Pour la réussite de ses projets, il fallait qu'il restât dans Paris, et Marie-Louise partant, il aurait dû la suivre, comme conseiller de la Couronne. Le départ résolu et voté par le Conseil, il put se faire arrêter aux barrières, et il rentra dans son hôtel, prêt à recevoir les Alliés qui avançaient toujours. En sortant de la conférence, abordant Rovigo, d'un ton patelin, d'un air contrit, dissimulant mal sa joie, sous les récriminations de son langage, il lui avait dit : « Eh bien! voilà donc la fin de tout ceci! N'est-ce pas aussi votre opinion? Ma foi, c'est perdre une partie à beau jeu. Voyez un peu où mène la sottise de quelques ignorants, qui exercent, avec persévérance, une influence de chaque jour. Pardieu! l'Empereur est bien à plaindre, et on ne le plaindra pas, parce que son obstination à garder son entourage n'a pas de motifs raisonnables. Ce n'est que de la faiblesse, qui ne se comprend pas dans un homme tel que lui. Voyez Monsieur, quelle chute dans l'histoire! Donner son nom à des aventures,

(1) Ce conseil des grands dignitaires se composait du roi Joseph, des princes Cambacérès et Lebrun, de Talleyrand, des ducs de Massa (Régnier), de Gaete (Gaudin), de Rovigo (Savary), de Feltre (Clarke), de Cadore (Champagny); des comtes Mollien, Montalivet, Daru, Boulay de la Meurthe, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Defermont et Sussy.

au lieu de le donner à son siècle. Quand je pense à cela, je ne puis m'empêcher d'en gémir. Maintenant quel parti prendre? Il ne convient pas à tout le monde de se laisser engloutir sous les ruines de cet édifice. Allons, nous verrons ce qui arrivera. L'empereur, au lieu de me dire des injures, aurait mieux fait de juger ceux qui lui inspiraient des préventions contre moi. Il aurait vu que des amis comme cela sont plus à craindre que des ennemis. Que dirait-il d'un autre, s'il s'était laissé mettre dans cet état. »

Il annonçait ainsi clairement sa volte-face et sa trahison.

Ce fut le 29 mars, au matin, que Marie-Louise quitta les Tuileries, suivie d'un convoi immense de fourgons et de voitures, dont le défilé dura jusqu'au soir. Les jeunes artistes, occupés au Louvre, à leurs études de peinture, s'étaient placés aux fenêtres, afin d'assister à ce spectacle, à la fois attristant et curieux. Quant aux membres du Conseil de régence, le lendemain, la plupart avaient disparu, abandonnant la capitale à elle-même. Pendant ce temps les Alliés affluaient vers Paris. Quelques-unes de leurs troupes étaient parvenues à s'établir sur les hauteurs de Romainville, et il fallut les en déloger, afin d'éviter le bombardement (1). Marmont, avec quelques milliers de soldats, débris des bataillons qui n'avaient cessé de combattre durant trois mois, dans les plaines de la Champagne, supporta presque seul, dans la journée du 30, l'effort des troupes ennemies (2). Acculé, à la fin, aux murs d'octroi

(1) Un boulet tomba dans un terrain vague, derrière Tivoli, au milieu d'une troupe d'enfants occupés à jouer, et qui courant après ce projectile le ramassèrent. Un homme fut blessé par un autre boulet dans une maison de la rue Saint-Nicolas-d'Antin. Un obus éclata dans les jardins de l'hôtel Thélusson; un second tomba rue de Clichy, dans les jardins de M. Greffulhe. Enfin, un mauvais boulet, après avoir renversé une cheminée de la maison nº 8 de la rue Basse-du-Rempart, vint tomber dans le jardin de l'hôtel de Gontaut, rue Louis-le-Grand.

(2) Pendant la bataille, quand passèrent les prisonniers russes, sur les boulevards, une belle actrice des Français, Mlle Bourgoin, afin de témoigner sa reconnaissance pour les libéralités qu'elle avait reçues en Russie, s'était rendue dans sa voiture, sur leur passage, avec des provisions qu'elle leur distribuait elle-même. Mlle Regnault, de l'Opéra-Comique, suivit son exemple, répétant que son ami, le compositeur Boieldieu, avait été fort bien traité à la cour de Saint-Pétersbourg. — Tant que dura la bataille, le boulevard des Italiens et le café Tortoni furent remplis d'oisifs des deux sexes, assis, comme de coutume, sur les chaises qui s'y trouvaient, et regardant d'un air indifférent les Français blessés, et les Alliés, blessés aussi, qui passaient, et les officiers qui étaient transportés sur des matelas. Un drapeau noir avait été hissé au-dessus de chaque hôpital, afin que les obus ou les bombes ne fussent pas lancés dans cette direction. — (*Journal d'un détenu.*)

il comprit que toute résistance serait inutile, et il sollicita un armistice de quelques heures, afin de se concerter avec le Gouvernement, qu'il croyait encore dans la plénitude de son autorité, veillant à la sûreté de l'empire. De Gouvernement, je viens de le dire, il n'y en avait plus.

Après la signature de l'armistice, le maréchal avait pris le chemin de son hôtel, rue Paradis-Poissonnière. Entrant dans les salons, il y trouva une réunion de commerçants, de banquiers, de membres de la haute bourgeoisie, qui reculèrent à son aspect. Harassé, la mine longue, la barbe hirsute, croissant depuis huit jours, les habits en désordre et troués par les balles, un bras fracassé, toujours en écharpe, il portait, en sa physionomie, la marque d'un désespoir profond. Tout son être moral défaillait, sous l'étreinte des suites cruelles de la défaite. Il annonça, devant ceux qui étaient présents, qu'un armistice de quelques heures venait d'être signé, et qu'il appartenait au Gouvernement de donner suite à cet acte qu'il n'avait pu éviter. On lui répondit qu'il n'y avait plus de Gouvernement; que l'impératrice était partie pour Blois, accompagnée des membres du Conseil de régence. Que décider? Il ne pouvait, lui, chef de corps seulement, aller au delà de ce qu'il avait fait. On lui répondit encore qu'une capitulation était fatale, qu'il devait s'y résigner, puisqu'il avait déjà consenti à un armistice. Le maréchal résista longtemps. Il sentait l'odieux de cette détermination. Quelle tache sur son nom! Et, cependant, était-ce sa faute, si Paris était sans moyens de résistance,sans gouvernement pour la diriger; si le roi Joseph, lieutenant-général, avait fui comme un lâche; si Cambacérès, si d'autres encore, avaient cru devoir s'affranchir de toute responsabilité, et avaient abandonné la grande ville en un tel désarroi? N'avait-il pas exposé sa vie, cent fois, dans cette dernière journée de bataille, si meurtrière pour l'ennemi? Ne l'avait-on pas vu, à la tête de quelques cavaliers, chasser, de la rue de Belleville, une troupe d'ennemis qui s'y était aventurée?

Il avait eu plusieurs chevaux tués sous lui; il était accablé, anéanti par la fatigue; il aurait voulu se reposer, se ressaisir, et on le soumettait à cette épreuve plus douloureuse que toutes celles dont il venait de sortir. De tous côtés, dans son salon, les mains se tendaient vers lui, le suppliant de ne pas les abandonner aux

horreurs d'une prise d'assaut. Que de ruines, s'il se refusait à cet acte qui n'était point déshonorant, quand la fatalité était plus forte que le courage! Marmont céda enfin. Deux de ses officiers furent envoyés à l'ennemi, afin de rédiger les clauses de cette soumission, qui livrait aux Russes et aux Prussiens la capitale de la France. Le lendemain, 31 mars, les deux monarques, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, feraient leur entrée solennelle au milieu de Paris.

III

Mais, le jour de cette entrée, aucun des monarques, aucun de leurs ministres, ne savait si Paris était royaliste, s'il accepterait la déchéance de l'Empereur. Depuis deux mois qu'ils voyageaient à la suite de leurs armées, ils n'avait été les témoins d'aucune manifestation bourbonienne. Par hasard, quelques énergumènes avaient poussé devant eux les cris de : *Vive le roi! Vivent les Bourbons!* et sans échos. Qu'est-ce que voulait la France? Nesselrode se rappelait le plaidoyer de M. de Vitrolles, en faveur de l'exilé d'Hartwell; quels faits appuyaient ce discours isolé? Le matin du 31 mars, avant le défilé des troupes alliées, le ministre russe fit visite à Talleyrand, dans le but d'être éclairé sur l'opinion de Paris. Etait-il vrai que Napoléon avait perdu ses partisans, et que sa dynastie devait céder la place à celle des Bourbons? Talleyrand, toujours fuyant, toujours hésitant, n'eut garde de répondre catégoriquement à cette demande. Les deux personnages remirent à une conférence ultérieure la discussion sur ce sujet.

Les royalistes, de leur côté, les jeunes intrigants qui, depuis quelques jours, multipliaient les actes de leur propagande, sentaient bien que Paris ne leur était pas sympathique. Quelques-unes de leurs parentes ou de leurs amies avaient mis à la mode des bagues où se trouvaient gravés ces mots : *Domine salvum fac regem.* Les salons de l'aristocratie trouvèrent la parure ingénieuse et l'adoptèrent; démonstration stérile! En cette société de vieille noblesse à l'heure présente, beaucoup d'adolescents ignoraient ce qu'étaient les Bourbons. Depuis quelques semaines seulement, on en parlait

devant eux. Quels étaient ces princes, leurs noms, leurs habitudes, leurs qualités? Ils n'en savaient rien. En passant près de la colonne de la place Vendôme, ils avaient lu un papier qui y était collé, avec ces mots : *Passez vite, il va tomber!* Pourquoi? Et les douairières leur exposaient, à leur façon, l'histoire contemporaine. Les deux Newerkerque, le comte de Lauris, le baron de Maistre, employèrent plusieurs nuits à composer la proclamation de Louis XVIII et à la répandre dans les rues. Quelques dames, la vicomtesse de Quinsonnas, Mme Eugène de Montesquiou, la comtesse Achille du Cayla, les avaient aidés en cette propagation d'imprimés. L'une d'elles, le soir, en rentrant chez elle, imagina de glisser entre les volets des boutiques ce manifeste du roi, que le marchand devait trouver le lendemain, en ouvrant son magasin. Qu'en résulta-t-il? Rien. Le matin du 31 mars, le duc de Fitz-James tenta de débaucher le bataillon de la garde nationale qu'il commandait, en l'engageant à crier : *Vive le roi!* et il se heurta à des visages impassibles. Les conjurés, devant cette indifférence, résolurent alors de se présenter aux troupes alliées, avec des étendards blancs et des cocardes blanches, et de crier fortement : *Vive le roi!* de distribuer sur le chemin leurs cocardes, invitant la foule à suivre leur exemple, ce qui impressionnerait les monarques. Ils se donnèrent rendez-vous sur la place Louis XV (place de la Concorde). Sosthène de la Rochefoucauld y rencontra le comte de Frossard, le duc de Crussol avec deux valets portant une provision de cocardes. Quelques dames s'y présentèrent aussi, Mme de la Rochefoucauld, Mme du Cayla, Mlle de Rastignac, qui devint plus tard duchesse de Liancourt (1). Réunis en groupe, ils arrivèrent en face des souverains, qui défilaient en tête des états-majors, et ils poussèrent leurs cris royalistes. La foule demeura muette, ne comprenant rien à cette échauffourée, qui la surprenait. Quelques ouvriers

(1) En ses *Souvenirs*, t. I, p. 46, Sosthène DE LA ROCHEFOUCAULD écrit : « Les six personnes qui se rallièrent, les premières, sur la place Louis XV, au cri de : *Vive le roi!* furent le comte Thibaut de Montmorency, Charles de Crisenoy, César de Choiseul, Gustave d'Hautefort, M. Dutheil, Alexandre de Boisjelin. Deux femmes aussi, Mmes Thaïs de Maillé et César de Choiseul. La duchesse de Duras, avant dix heures du matin, parcourut les rues avec sa fille (aujourd'hui Mme de la Rochejacquelein) pour donner confiance par un extérieur calme. Vinrent ensuite M. de Rougemont, M. de Chateaubriand, Charles de Noailles, les de Maistre, M. de Vauvineux, René de Bonald, le marquis d'Avaray. »

s'indignaient, proférant des menaces. Cependant, lorsque parurent, avec leurs brassards blancs, les soldats autrichiens pour se distinguer des soldats russes ou prussiens, au costume presque identique, tous les curieux, serrés le long du défilé, s'imaginèrent que ce brassard signifiait un gage de paix; et aussitôt, ils agitèrent leur mouchoir et acceptèrent les cocardes offertes, comme le témoignage d'une réconciliation entre les vainqueurs et les vaincus. En ces heures douloureuses, la paix, après tant de malheurs et de misères, paraissait un si beau don, que personne ne résista plus à l'enthousiasme des aristocrates. Il était si fort, cet enthousiasme, que l'on vit la jeune et belle comtesse de Périgord, démoralisée par son exaltation royaliste, se faire hisser sur la croupe du cheval d'un cosaque, et suivre le défilé, un drapeau blanc à la main. Cette pensée, que les alliés n'étaient pas hostiles à la paix, qu'ils seraient magnanimes, qu'ils respecteraient la vie des habitants, leurs propriétés, leurs droits acquis, souleva toutes les âmes. La foule se précipita au-devant des monarques, jusque sous les pieds des chevaux, les acclamant du nom de *libérateurs*, avec des cris de : *Vive la paix!* On ne criait pas encore : *Vivent les Bourbons!* (1).

(1) Le 3 avril, le *Journal des Débats*, devenu royaliste, écrivait : « Dès le point du jour, toute la population de Paris était accourue vers les lieux que devait traverser l'armée des Alliés. Spectacle inouï dans l'histoire du monde! Six cent mille citoyens, dans une sécurité parfaite, au milieu d'une armée resplendissante de force et d'éclat! Un peuple entier circulant au milieu de dix peuples divers, comme il avait l'habitude de le faire au milieu de ses propres frères, la différence des langages effacée par un même sentiment, celui de la délivrance. Personne ne parlait la même langue et tout le monde s'entendait. Vers midi, l'armée alliée est entrée dans Paris. Quelques détachements avaient pénétré par différentes avenues. A leur aspect, les applaudissements, les cris d'union, les cris de remerciements, avaient formé le prélude de la scène qui allait s'ouvrir... Puis ont paru l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, accompagnés du généralissime des Alliés, le prince de Schwartzenberg, et de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cathcart... Les dames de la Halle sont allées faire hommage à l'empereur Alexandre, à l'hôtel du prince de Bénévent. Puis un grand nombre de jeunes gens, à pied et à cheval, la cocarde blanche à leur chapeau et portant des pavillons blancs, ont été admis à l'audience du roi de Prusse. A l'église de la Madeleine, on chanta le *Salvum fac regem*. Une dame cria : *Vive le roi!* et les voûtes de l'église retentirent aussitôt du même cri. »

De Lavalette ajoute (t. II de ses *Mémoires*, p. 95) : « A mesure que le cortège avançait vers le boulevard de la Madeleine, la foule se grossissait, formée de toute la bonne compagnie des salons. Des femmes, parées comme pour une fête, ivres de joie et comme frappées de folie, agitaient leurs mouchoirs en criant : *Vive l'empereur Alexandre!* Les fenêtres et les calèches découvertes en étaient encombrées. Je n'étais pas assez éloigné pour ne pas reconnaître, parmi elles, beaucoup de dames dont les maris avaient, pendant longtemps, rempli des fonctions élevées à la cour déchue. »

C'était surtout devant l'empereur Alexandre que ces démonstrations étaient le plus ardentes.

Lui souriait à la foule, aux jeunes femmes penchées aux fenêtres, les saluant de la main. Les autres personnages du cortège semblaient insensibles à cette éruption de délire, laissant au czar tout l'honneur du triomphe, parce qu'il menait les plus nombreuses armées, et qu'il avait le plus souffert des guerres de Napoléon. Il fut trompé par ces cris, par ces étendards, ces cocardes piquées au chapeau des curieux, par ces mouchoirs blancs agités dans l'air, en signe de bienvenue et d'allégresse. Il attribua cette effervescence populaire aux sentiments royalistes des habitants, que la crainte de Napoléon avait, seule, refrénés; et lorsqu'il entra dans l'hôtel de Talleyrand où il allait retrouver son ministre Nesselrode, il était convaincu que Paris demandait le retour des Bourbons (1). Il le dit à Talleyrand. Celui-ci savait le contraire. Et puis, et encore, il n'avait pas abandonné l'idée d'une régence, quoiqu'il eût été stimulé, exhorté, excité, lui aussi, le matin même, par les deux abbés de Pradt et Louis, plus enracinés dans leurs désirs de royauté que les plus furieux manifestants de la rue. De Pradt avait assisté, la veille, à un épisode de la bataille, barrière du Trône. Il avait vu les Russes attaquer une batterie de canons et s'en emparer, la perdre ensuite à une riposte des Français; il avait vu des soldats mourant de blessures affreuses, et il en était revenu épouvanté (2).

(1) L'empereur Alexandre avait voulu loger non aux Tuileries, mais à l'Elysée. Il n'y resta du reste que quelques heures et accepta l'offre du prince de Talleyrand qui s'était empressé de mettre, à la disposition du czar, son hôtel de la rue Saint-Florentin. En ce qui concerne le roi de Prusse, voici une note donnée par Edmond Biré, aux *Mémoires* de Chateaubriand : « Le roi de Prusse occupa l'hotel de Villeroi, rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille). Les princes Henri et Guillaume de Prusse descendirent à l'hôtel de Salm, quai d'Orsay. Cet hôtel était depuis 1802 le palais de la Légion d'honneur. Le prince de Schwartzenberg, le généralissime, qui, au moment de l'entrée des Alliés, à Paris, représentait l'empereur d'Autriche, était logé dans l'hôtel qui lui appartenait, rue du Mont-Blanc, aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin. »

(2) De Pradt, *Récit historique*, p. 55. « Le jour de l'attaque, nous nous portâmes, M. le duc de Dalberg et moi, sur plusieurs points où l'on combattait. Nous nous trouvâmes à la barrière du Trône, au moment où les Russes enlevaient la batterie qui était placée en dehors de la grille. Nous vîmes sortir l'artillerie de réserve, servie par des élèves de l'Ecole Polytechnique. Il était onze heures. — Il retourna chez de Talleyrand : « J'y trouvai, écrit-il, M. le duc de Plaisance, et M. le baron Louis. Je leur parlai avec véhémence de la position critique de Paris et de la nécessité de le préserver, par la moins mauvaise capitulation qu'on pourrait obtenir. Le danger était tel que le duc de Raguse dut s'élancer à la tête de quarante hommes sur une troupe russe qui avait pénétré jusque dans la rue de

Mais Talleyrand, avec cette arrière-pensée de régence, se maintenait en son flegme imperturbable. A l'empereur Alexandre qui devenait royaliste, il répondit, comme au comte de Nesselrode, que cette question ferait le sujet d'une conférence, dans le courant de la journée.

Dans la rue, sur les boulevards, les gestes des royalistes continuaient. Le comte de Maubreuil se promenait avec une croix de la Légion d'honneur, attachée à la queue de son cheval. Sosthène de la Rochefoucauld, entraînant, derrière lui, une troupe de vile populace, lui proposa d'abattre la statue de l'empereur, érigée au haut de la colonne, sur la place Vendôme. Il distribua de l'argent à ces va-nu-pieds, leur envoya chercher des câbles pour cette œuvre impie. Ils enfoncèrent, à coups de madriers, la porte de bronze, au bas du soubassement, celle du haut sur le belvédère, puis un homme en blouse se hissant sur les épaules du héros, frappa Napoléon au visage, ou plutôt le souffleta. Les câbles enroulés autour du corps se tendirent, en vain, sous les efforts de la foule qui s'y accrochait. On y attela des chevaux, on les fouetta: la statue demeura inébranlable sur son socle. Ce noble, enragé et impitoyable, eut l'audace de demander au grand-duc Constantin, le frère du czar, qui assistait indigné à cette entreprise sacrilège, l'aide des soldats russes pour triompher de la résistance du monument. Il en reçut une réponse offensante, qui ne lui fit point monter la rougeur au front. Il est des heures où la conscience, sous la pression de la haine, est annihilée, où la vue se trouble, où la raison ne discerne plus l'exécrable d'un acte. Sosthène de la Rochefoucauld était en l'une de ces heures. Et, pourtant, il avait été comblé de bienfaits par Napoléon, qui lui avait fait rendre les biens de sa famille non vendus. L'empereur lui avait assuré une vie heureuse. Il le lui rendait en infamie. De guerre lasse, on abandonna cette noble effigie d'un grand capitaine, sans abandonner la résolution de l'enlever de son piédestal. En effet, à quelques jours de là, le

Belleville. Dès lors, on ne songea plus qu'à capituler. La retraite de l'armée française commença. Les Alliés prirent possession des hauteurs de Montmartre. Quelques coups tirés sur la ville annoncèrent leur présence. A la nuit, toute la ligne des collines qui dominent Paris, à l'Est et au Nord, fut couverte de feux de bivouacs. C'était un nouveau et étrange spectacle. Paris était pris, et jamais il n'avait été plus tranquille. »

fondeur, qui avait coulé en bronze l'œuvre admirable de Chaudet, fut chargé, sous menace d'être fusillé, de procéder à la descente (1).

Ce ne fut qu'au soir, vers les sept heures, que la conférence demandée par Talleyrand eut lieu dans le grand salon de son hôtel. Les deux monarques y assistaient, ainsi que le ministre de l'empereur Alexandre, comte de Nesselrode, et son conseiller, le comte Pozzo di Borgo; ensuite, le généralissime autrichien, prince de Schwartzenberg et son conseiller, le prince de Lichtenstein; enfin, MM. de Talleyrand et de Dalberg. L'empereur Alexandre parla le premier, s'exprimant d'un ton bas, parce qu'il était sourd. Il rappela que les Alliés ne faisaient point la guerre à la France, mais

(1) De Launay, *Relation des faits*. Cette statue d'un aspect vraiment monumental était du style le plus sévère et avait le mérite d'une parfaite ressemblance. Il semble que les monuments des arts devraient être hors de l'atteinte des révolutions politiques. A Rome et dans Athènes, les factions, qui se succédaient, ne portaient point une main sacrilège sur les productions du génie. Ce sont les Barbares, qui, à la suite de leurs invasions, ravagèrent l'Italie et la Grèce. En France, un spectacle différent a frappé tous les yeux. Sans l'intercession de l'étranger, quelques Français ou plutôt quelques vandales eussent détruit de fond en comble la colonne, comme ils en ont mutilé le couronnement. Le lendemain de la première entrée de l'ennemi dans la capitale, plusieurs hommes, sans mission, profitèrent du premier moment de stupeur pour renverser l'image d'une idole que la plupart avaient encensée. Leurs tentatives furent d'abord sans résultat. Ces hommes qui avaient le désir de la destruction, sans en avoir le génie, commencèrent par faire attacher à la figure des câbles à l'extrémité desquels ils attachèrent plusieurs chevaux. Ils ne songeaient pas que l'angle, sur lequel ils opéraient ne faisait que multiplier la résistance. Las de l'inutilité de leurs efforts, ils se proposaient déjà de faire jouer la mine, lorsque le fondeur qui avait coulé la statue (et c'est moi Launay) vint offrir ses services. (Dans une brochure de 1825, Launay dément, preuve à l'appui, que loin d'avoir offert ses services, il ne fit qu'obéir à un certain M. de Montbadon et à un général, sous peine d'être fusillé.) Des chèvres furent élevées au faîte de la colonne, et après avoir scié les jambes, au-dessous des chevilles (elles l'ont été au-dessus) on parvint, non sans peine, à enlever et à descendre cette figure qui fut transportée dans les magasins mêmes où elle avait été fondue. Là ne se borna point la profanation. Plus tard, on eut besoin de bronze, pour couler un autre monument, et l'un des plus beaux ouvrages du statuaire, qui avait été longtemps le chef-d'œuvre de notre école, fut impitoyablement brisé et jeté à la fonte, comme matière brute. Pour effacer un pareil trait de vandalisme et en même temps réparer la mutilation faite à la colonne, on devait remplacer la statue de Napoléon par une figure allégorique de la France, ou de la Gloire. La gravure où cette statue est fidèlement reproduite peut donner une idée de l'ensemble, ou même du style de cette figure. Elle est placée sur la calotte de bronze qui sert de dôme à l'espèce de lanterne du chapiteau. Cette calotte a été fondue d'un morceau par M. Launay. La descente eut lieu le vendredi saint, 8 avril, à six heures du soir, sans le moindre accident, au grand étonnement des spectateurs. Les dépenses se composaient ainsi : au charpentier, 1,790 francs; au serrurier, 580 francs; au maçon, 688 francs. Pour le drapeau, les armes, la fleur de lys dorée, les cordages, les transports, l'appareil du chariot, le pavage et autres menus frais, 600 francs. Total : 3,658 francs. »

à Napoléon; que celui-ci était venu le provoquer jusque dans son antique et sainte Moscou, aujourd'hui un monceau de ruines; que lui et ses alliés n'avaient qu'un désir, assurer la paix de l'Europe et du monde, en enlevant à Napoléon sa puissance militaire.

Il interrogeait du regard, en parlant, le roi de Prusse et le prince Schwartzenberg, qui représentait l'empereur d'Autriche. Aucun d'eux ne répondit, se renfermant dans un mutisme très significatif. « Alors », reprit Alexandre « nous écartons l'empereur Napoléon de notre examen. Quant à la régence... » Le duc de Dalberg intervint. Connaissant la secrète pensée de Talleyrand, son affidé, il prit chaleureusement la défense de Marie-Louise. Pozzo di Borgo lui répliqua, objectant que la régence, ou l'empire, avec Napoléon, n'était qu'une seule et même combinaison; que Napoléon reprendrait bien vite son ascendant, son autorité, sa puissance; qu'il ne fallait pas songer à la régence, si on voulait résolument la paix et le bonheur de la France. Les assistants se taisaient. Pozzo di Borgo triomphait. Talleyrand, voyant ses espérances s'évanouir, se fit aussitôt le champion des Bourbons; et voulant donner du poids à son opinion, il demanda qu'on voulut bien entendre deux personnes, en ces derniers temps très répandues dans les cercles politiques de Paris, hommes importants qu'il savait en attente ici même, dans une pièce voisine, l'abbé de Pradt, et l'abbé Louis. Il courut les chercher. — « Nous sommes tous royalistes; toute la France est royaliste », affirma le véhément abbé de Pradt. « Oui, toute la France est royaliste », reprit l'abbé Louis avec la même énergie. « Elle repousse Bonaparte, elle n'en veut plus. Cet homme n'est plus qu'un cadavre; seulement, il ne pue pas encore. » Ainsi fut posée la première assise sur laquelle on allait relever la royauté (1).

Il restait une question, aussi importante que les premières.

(1) De Vaulabelle (t. I, p. 315), à qui nous prenons ces détails, extrait, en note, un passage des *pièces historiques* de l'abbé de Pradt. « La proposition ayant été agréée (de le faire comparaître avec l'abbé Louis), M. de Talleyrand nous introduisit dans la pièce où se tenait le conseil. On se trouva rangé de manière à ce que, du côté droit, le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg fussent les plus rapprochés du meuble d'ornement qui est au milieu du salon. M. le duc de Dalberg était à la droite du prince de Schwartzenberg; MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo et le prince de Lichtenstein suivaient. M. le prince de Talleyrand était placé à la gauche du roi de Prusse; M. le baron Louis et moi étions près de lui... L'empereur Alexandre, faisant face à l'assemblée, allait et venait.

Qui se chargerait d'annoncer à la France et de lui faire agréer la restauration de l'ancienne dynastie? Il y eut, à cette remarque de l'empereur Alexandre, un flottement silencieux. Talleyrand, désormais résigné aux Bourbons, parla du Sénat, le premier corps de l'Empire, qu'en sa qualité de vice-président, il réunirait, et auquel il ferait accepter les résolutions que l'on venait de prendre. La petite assemblée se séparait, lorsque l'astucieux personnage voulant enchaîner irrévocablement les monarques à leurs conclusions, observa qu'il était essentiel de laisser une preuve matérielle de la délibération, en rédigeant un procès-verbal de la conférence. Ce qu'il fit. Arrivé à cette mention que les souverains s'engageaient à repousser les offres de Napoléon, et à ne plus traiter avec lui, Talleyrand s'arrêta..... « Et la famille de l'empereur », dit-il, « ne devrait-elle pas être exclue également? » Il y eut, de nouveau, un grand silence, que personne ne rompit. « Eh bien! » dit alors Alexandre... « *ni avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille.* » L'écrit terminé, le prince de l'empire, l'ancien ministre de Napoléon, qui venait de proscrire de France l'homme si longtemps adulé, insista pour l'impression immédiate de ce manifeste. Alexandre parut étonné de cette hâte. Il n'était pas si pressé, lui; il voulait, d'ailleurs, proposer la candidature de Bernadotte au trône de France. Il le lui avait promis. Talleyrand eut facilement raison de cette intervention tardive... « Un autre soldat pour monarque, disait-il. Autant valait garder Napoléon, le premier soldat du monde. Il n'y avait d'autre alternative que celle-ci : ou Napoléon, ou Louis XVIII. » Et la réunion de tous ces personnages maintint sa première décision. Dans l'hôtel, comme par hasard, se trouvait un imprimeur, l'un des frères Michaud, à qui fut remis le texte de la délibération, toute en faveur des Bourbons (1).

(1) Cette déclaration était celle-ci... « Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent le vœu de la nation française. Ils déclarent que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties, lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles doivent être plus favorables, lorsque par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance du repos. Les souverains proclament en conséquence : *qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille;* qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous les rois légitimes; ils veulent même faire plus, parce qu'ils professeront toujours le principe, que pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte. Ils reconnaîtront et garantiront la constitution

Quelques heures après, l'affiche était composée, et collée dans Paris.

Ce n'était pas assez. Il fallait s'emparer des journaux et surtout des plus importants. Par eux, on retournerait facilement l'opinion que l'on aiguillerait ensuite vers la royauté. Au milieu des conciliabules si fréquents, en ces heures attristantes, dans les cafés, dans les petits groupes de commerçants et de bourgeois, qui, sur le seuil de leurs magasins, devisaient de l'avenir, allait et venait un homme, très au courant des choses de la police. Fils d'un avocat du roi à la Sénéchaussée de Lyon; sous la Révolution, accusateur militaire, près les tribunaux jugeant avec les jurés; à la fin, chef de division de la police générale, cet homme, nommé Morin, fit la rencontre d'un certain gentilhomme, le comte de Sémallé, envoyé de Vesoul par le comte d'Artois dans le but de réveiller l'ardeur des royalistes. L'un et l'autre se communiquèrent leurs projets. De même opinion, ils résolurent de combattre pour la même cause. Le gentilhomme agirait dans les salons de l'aristocratie; Morin, dans ceux de la bourgeoisie. Il faut croire que leur action n'avait pas été bien efficace, car les jeunes intrigants du faubourg Saint-Germain ne menaient pas avec eux l'envoyé du prince. Quant à Morin, remuant et ambitieux, il réussit à circonvenir le marquis de Lagrange, un ami de Sosthène de la Rochefoucauld, et à se faire donner la direction de la presse. Il s'empara, sur le champ, des grands journaux de Paris et remplaça leurs directeurs par des écrivains royalistes, Michaud, Salgues, les Bertin, à qui on laissa reprendre la propriété du *Journal des Débats*, le chevalier de Mersan, Berryer, qui, le lendemain publièrent la déclaration déjà collée aux murailles, et commencèrent une guerre acharnée, perfide, calomnieuse contre Napoléon vaincu, s'enivrant de haine contre l'homme que, chaque journal, la veille, encensait et glorifiait.

Ce coup d'audace eut une portée plus immédiate que les acclamations bruyantes de tous les royalistes et de leurs amis. Paris,

que la nation française se donnera. Ils invitent, par conséquent, le Sénat à désigner sur le champ un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la constitution qui conviendra au peuple français. Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées. » — ALEXANDRE. Paris, le 31 mars 1814.

sans les journaux, n'eût pas été conquis. Les ouvriers des faubourgs n'auraient vu, dans les promenades en cocardes blanches, qu'une gaminerie à poursuivre à coups de poings. L'armée se serait révoltée. Longtemps récalcitrants à l'égard des Bourbons, le peuple et l'armée se laissèrent impressionner par le débordement d'injures dont les journaux étaient pleins. N'avait-on pas écrit : calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose?

Chateaubriand leur servit de renfort. En ces premiers jours d'avril parut sa brochure : de *Buonaparte et des Bourbons*, pamphlet d'une violence extrême, où l'adulation pour les princes était poussée jusqu'à la platitude, et la haine contre Bonaparte jusqu'à l'extravagance. Les Bourbons, sous sa plume dorée, se présentaient comme des hommes remarquables, à l'égal de leurs grands aïeux. De Bonaparte, il n'omettait aucune faute, critiquant d'abord sa manière de gouverner..... « Les principes qui servaient de base à son administration, écrivait-il, passaient de son gouvernement dans les différentes classes de la société. Car un gouvernement pervers introduit le vice chez les peuples, comme un gouvernement sage fait fructifier la vertu. L'irréligion, le goût des jouissances et des dépenses au-dessus de sa fortune, le mépris des liens moraux, l'esprit d'aventure, de violence et de domination descendaient du trône dans les familles. Encore quelque temps d'un pareil règne, et la France n'eût plus été qu'une caverne de brigands..... » — Puis, il lui reprochait son indifférence pour la marine, ses lois contradictoires, l'exagération des impôts, la France mise au pillage, la conscription, les redevances de ceux qui citaient des auteurs dont les ouvrages étaient tombés dans le domaine public (1), etc., et, en parlant des violences de l'autorité à l'égard de la conscription, il ajoutait : « ..... Des pères ont apporté le cadavre de leur fils, pour prouver qu'ils ne pouvaient fournir ce fils vivant..... » Concluant sur ce sujet « ..... Accoutumés dès leur berceau à se regarder comme des victimes dévouées à la mort, les enfants n'obéissaient plus à leurs parents. Ils devenaient paresseux, vagabonds, débauchés, en attendant le jour où ils allaient piller et égorger le monde..... »

Et la brochure, en s'allongeant, devenait toujours plus agressive :

(1) Voilà où perce la mesquinerie du *gendelettre*.

« Et que faisait le destructeur de nos pères, de nos frères, de nos fils, quand il moissonnait la fleur de la France? Il fuyait. Il venait aux Tuileries dire, en se frottant les mains, au coin du feu : *Il fait meilleur ici que sur les bords de la Bérézina.* Pas un mot de consolation aux épouses, aux mères en larmes dont il était entouré; pas un regret, pas un mouvement d'attendrissement, pas un remords, pas un seul aveu de sa folie! Les *Tigellius* disaient : Ce qu'il y a d'heureux dans cette retraite (de Russie), c'est que l'empereur n'a manqué de rien; il a toujours été bien nourri, bien enveloppé dans une bonne voiture; enfin, il n'a pas du tout souffert, c'est une grande consolation. Et lui, au milieu de sa cour paraissait gai, triomphant, glorieux, paré du manteau royal, la tête couverte du chapeau à la Henri IV; il s'étalait brillant sur un trône, répétant les attitudes royales que Talma lui avait enseignées..... »

Et plus loin : « Le plus disgracieux des hommes, son grand plaisir est de blesser qui l'approche, — sans penser que nos rois n'insultaient jamais personne, parce qu'on ne pouvait se venger d'eux, — sans se souvenir qu'il parle à la nation la plus délicate sur l'honneur, à un peuple que la cour de Louis XIV a formé, et qui est justement renommé pour l'élégance de ses mœurs et la fleur de sa politesse. Enfin, Buonaparte n'était que l'homme de la prospérité; aussitôt que l'adversité, qui fait éclater les vertus, a touché le faux grand homme, le prodige s'est évanoui; dans le monarque, on n'a plus aperçu qu'un aventurier, et dans le héros qu'un parvenu à la gloire..... »

Les dernières pages sont à la louange des Bourbons, afin de faire contraste :

« Par quel honteux caprice avons-nous donné au fils d'un huissier d'Ajaccio l'héritage de Robert le Fort. Ce Robert le Fort descendait vraisemblablement de la seconde race, et celle-ci se rattachait à la première. Il était comte de Paris. Hugues Capet apporte aux Français, comme Français lui-même, Paris, son héritage paternel, des biens et des domaines immenses. La France, si petite sous les premiers Capets, s'enrichit et s'accrut sous leurs descendants. Pour remplacer cette race antique, nous avons été chercher un roi, comme l'a dit un sénateur, chez un peuple où les Romains ne voulaient pas prendre des esclaves. C'est en faveur

d'un Italien obscur, dont il a fallu faire la fortune en dépouillant tous les Français, que nous avons renversé la *loi salique,* palladium de notre empire. Combien nos pères différaient de nous, de sentiments et de maximes! A la mort de Philippe le Bel, ils adjugèrent la couronne à Philippe de Valois, au préjudice d'Edouard III, roi d'Angleterre. Ils aimèrent mieux se condamner à deux siècles de guerres que de se laisser gouverner par un étranger. Cette noble résolution fut la cause de la gloire et de la grandeur de la France. Ce n'était pourtant pas des têtes ignobles que celles d'Edouard III, de Henri V, du duc de Guise et de l'infante d'Espagne. Grand Dieu! Qu'est donc devenu l'orgueil de la France? Elle a refusé d'aussi grands souverains pour conserver sa race française et royale, et elle a fait choix de Buonaparte!... »

Il ne serait pas difficile de mettre l'auteur en contradiction avec lui-même, de citer, à côté, ses autres écrits, où, précisément, il avait exalté l'homme de génie, où, plus tard, il avait reconnu la grandeur des conceptions de son règne. Cette brochure de près de cent pages parut sincère, parce qu'elle rapportait les souffrances et les douleurs de la France; et comme, depuis quinze ans, on n'avait rien lu d'offensant contre la personne de Napoléon ou contre sa famille, on juge de l'effet que produisirent ces phrases enflammées et fielleuses contre celui que venait d'abattre l'Europe coalisée. Les royalistes exultaient. Ils firent fête à Chateaubriand; ils le comblèrent d'éloges, d'admiration, vantant son courage, alors qu'il n'avait plus rien à craindre. Il fut, en ces premiers jours, de toutes les manifestations royalistes; emmené chez l'empereur Alexandre par les délégués de la réunion qui avait eu lieu chez M. de Morfontaine le soir du 31 mars. Réunion sans issue, du reste, parce que M. de Nesselrode ne prit point au sérieux cette visite.

IV

Talleyrand s'était engagé à faire ratifier par le Sénat les décisions arrêtées en son hôtel de la rue Saint-Florentin. Sur cent quarante membres, qui composaient ce grand corps politique,

dégradé par sa dépendance servile aux volontés de l'Empereur, on en comptait quatre-vingt-dix à Paris, à ce moment-là. Aucun, n'était pressé de se compromettre; les événements n'étaient point assez décisifs. Les Alliés occupaient la capitale; mais Napoléon, à Fontainebleau, entouré de sa garde, de ses maréchaux, des troupes qui affluaient en ce lieu, ne pouvaient-ils pas chasser l'ennemi, l'accabler dans une bataille suprême et ressaisir le pouvoir? Talleyrand, pressentant ce raisonnement ombrageux, les fit adjurer, le matin du 1er avril, de se rendre à la convocation qu'il leur adressait. Pastoret était introuvable et ne fut découvert qu'après cinq heures d'investigations. Enfin, à quatre heures du soir, soixante-quatre sénateurs se trouvaient présents dans la salle des séances (1). Le premier acte de tous ces personnages, venus en leur costume de cérémonie, mais conversant en groupe, sans gravité, sans solennité autour du bureau de leur président, fut d'accepter le gouvernement provisoire, tel que Talleyrand le leur proposa. Il s'en était réservé la présidence. Les autres membres étaient le duc de Dalberg, bien connu; le comte François de Jaucourt, un descendant de Duplessis-Mornay par les femmes, un des amis de Mme de Staël (2); le général de Beurnonville, un renégat, comme Talleyrand, jadis républicain exalté, livré aux Autrichiens par Dumouriez, ensuite ambassadeur du Consulat à Berlin et à Madrid, sénateur et comte de l'Empire (3); enfin

(1) L'abbé de Pradt a raconté que M. de Talleyrand était entré au Sénat avec deux discours différents: l'un écrit par lui, de Pradt, l'autre par un personnage qu'il ne nomme pas. Si le prince de Bénévent lut le projet de l'archevêque de Malines, ce ne fut pas, ajoute ce dernier, par un motif quelconque de préférence, mais uniquement parce qu'il porta la main dans la poche gauche, au lieu de la mettre dans la poche droite : DE VAULABELLE, t. I, p. 324.

(2) DE VITROLLES (t. II, de ses *Mémoires*, p. 36), apprécie ce personnage de la manière suivante : « Ardent à suivre les premiers entraînements de la Révolution, le comte François de Jaucourt s'arrêta devant ses excès. Il était de ceux qui tiennent la balance égale entre le bien et le mal et s'effrayent de tout ce qui leur paraît extrême... Il affronta tous les dangers à l'Assemblée législative pour défendre le roi et ses ministres; d'un autre côté, il se porta à l'occasion, le défenseur de M. de Lafayette. En butte aux vengeances révolutionnaires, M. de Jaucourt avait été sauvé des prisons, au moment des massacres de septembre par le zèle de Mme de Staël. Il se retira dans les montagnes de la Suisse, pour que son exil ne le confondît pas avec l'émigration. M. de Talleyrand le fit rentrer après le 18 brumaire, et employa son crédit à le placer au Tribunat et au Sénat.

(3) BEUGNOT, en ses *Mémoires* (t. II, p. 260), parle de lui en ces termes: « Pierre Riel, marquis de Beurnonville, est mort au sein des dignités qui sont réservées aux plus éclatants services; et pourtant, il n'était que fils d'un laboureur de Champignolle, village de Champagne. Il fut élevé par l'abbé de Clairvaux et

l'abbé de Montesquiou, le confident zélé de la petite cour d'Hartwell, à qui Louis XVIII devait confier le ministère de l'Intérieur. Cette acceptation n'avait rien de compromettant. Ce n'était pas tout. Alexandre avait demandé que le Sénat consentit à élaborer une nouvelle constitution, qui devait être le fondement du gouvernement futur. Etait-ce possible en quelques heures? objectèrent quelques sénateurs. L'assemblée indiqua seulement, à grands traits, les règles fondamentales du gouvernement libéral qu'elle désirait, et, en premier lieu, la garantie pour les sénateurs de leur place et des honneurs qu'elle procurait : la liberté des cultes et de conscience, la liberté de la presse, ne furent inscrites qu'au dernier paragraphe. Ce n'était pas ce qui leur tenait le plus à cœur (1).

Il fallait autre chose encore. Il fallait enlever à Napoléon son titre d'Empereur; il fallait sa déchéance. Si discutable, si illégale qu'elle pût l'être, elle était nécessaire. Elle serait un fait, qui en entraînerait d'autres; qui affranchirait Paris et la France de la domination impériale, et l'armée et les corps constitués, et les fonctionnaires, et tous ceux qui, en ce moment, liés par serment à Napoléon, maintenaient l'ordre dans la nation.

Qui est-ce qui proposerait cette déchéance? Personne ne l'oserait; Talleyrand, moins qu'un autre.

Mais, en révolution il faut s'attendre à tous les hasards et le hasard donna un peu de courage à ces personnages timorés qui

destiné à la prêtrise. Trop dissipé, il fut congédié du séminaire et devint clerc de procureur, puis s'engagea dans un bataillon colonial pour l'Ile de France. Il y épousa une veuve courtisée par M. de Soulhac, le gouverneur, et il revint en France avec trois cent mille francs, somme avec laquelle il acheta une charge de sous-lieutenant dans la garde des Cent-Suisses du Comte d'Artois. La République et la guerre achevèrent son élévation. »

(1) Les noms des soixante-quatre membres du Sénat, français ou étrangers, qui cédèrent aux sollicitations de Talleyrand, ne doivent pas tomber dans l'oubli. C'étaient : Abrial, Barbé-Marbois, Barthélemy, le cardinal de Bayanne, de Berderbusch, Berthollet, Beurnonville, Buonacorsi, Carbonara, Chasseloup-Laubat, Cholet, Colaud, Cornet, Davoust, de Grégori-Marcoringo, Dembarrère, Depère, Destutt de Tracy, Dubois-Duboy, Eymery, Fabre de l'Aude, Ferino, Fontanes, Garat, Grégoire, d'Harville, d'Haubersaert, d'Hédouville, Herwin, de Jaucourt, Journu-Aubert, Klein, Lambrecht, Lanjuinais, Launoi, Lebrun de Richemont, Lejeas, Lemercier, Lespinasse, Malleville, Meermann, Monthadon, Pere, Pontecoulant, Porcher de Richebourg, Rigal, Roger-Ducos, Saint-Martin de Lamothe, Sainte-Suzanne, Saur, Serrurier, Schimmel-Penninck, Sulès, Torcher, de Valmy, Van Dedesse, Van Depoll, Vaubois, Villetard, Volney, prince de Benévent, Pastoret, et de Valence.

piétinaient sur place. Un membre du Conseil municipal de Paris, un avocat du nom de Bellart, qui devint par son fougueux royalisme un magistrat abhorré, obtint du préfet, M. de Chabrol, que cette assemblée municipale serait réunie. Sur ses vingt-quatre membres, treize se présentèrent, une majorité néanmoins. Bellart leur lut une composition dont il était l'auteur, réquisitoire contre l'Empereur, plus violent que celui de Chateaubriand (1); et à l'unanimité de ses auditeurs, il fit déclarer, que le Conseil général de la Seine, — Conseil municipal également, on le sait, — *renonçait formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte, et exprimait le vœu le plus ardent pour que le Gouvernement monarchique fût rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes* (2). Le *Journal des Débats* que les Bertin pos-

(1) Ce réquisitoire débutait ainsi : ...« Habitants de Paris, vos magistrats seraient traîtres envers vous et la patrie, si par de viles considérations personnelles, ils comprimaient plus longtemps la voix de leur conscience. Elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme... C'est lui, qui, chaque année, par la conscription, décime nos familles. Qui de nous n'a perdu un fils, un frère, des parents, des amis? Pour qui tous ces braves gens sont-ils morts? Pour lui seul et non pour le pays. Pour quelle cause? Ils ont été immolés, uniquement immolés à la démence de laisser après lui le souvenir du plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine. C'est lui qui, au lieu de 400 millions que la France payait sous nos anciens rois, pour être libre, heureuse et tranquille, nous a surchargés de 1,500 millions d'impôts, auxquels il menaçait d'ajouter encore... C'est lui qui nous a fermé les mers des Deux-Mondes, qui a tari toutes les sources de l'industrie nationale, arraché à nos champs les cultivateurs, les ouvriers à nos manufactures. — A lui, nous devons la haine de tous les peuples, sans l'avoir méritée, puisque, comme eux, nous fûmes les malheureuses victimes, bien plus que les tristes instruments de sa rage. — N'est-ce pas lui aussi qui, violant ce que les hommes ont de plus sacré, a retenu captif le vénérable chef de la religion et privé de ses États par une détestable perfidie, un roi son allié, et livré à la dévastation la nation espagnole, notre antique et toujours fidèle amie?..... Que nous parle-t-on de ses victoires passées? quel bien nous ont-elles fait, ces funestes victoires? La haine des peuples, les larmes de nos familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine de toutes les fortunes, le veuvage prématuré de nos femmes, le désespoir des pères et des mères, à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste plus que la main d'un enfant, pour leur fermer les yeux : voilà ce que nous ont produit ces victoires. Ce sont elles qui amènent aujourd'hui jusque dans nos murs, toujours restés vierges, sous la paternelle administration de nos rois, les étrangers dont la généreuse protection commande la reconnaissance, lorsqu'il nous eût été si doux de leur offrir une alliance désintéressée, etc... » Les signataires étaient MM. Bodinier, Barthélemy, Bellart, Boutonnet, Bosquillon, Delaistre, Gauthier, d'Harcourt, de Lamoignon, Lebeau président; Montamant, secrétaire.

(2) Notes sur Bellart, par l'abbé DE MONTGAILLARD (*Histoire*, t. I, p. 376). « M. Bellart était un orateur véhément et boursouflé, presque toujours entraîné par la passion et l'esprit de parti, rarement guidé par la raison, le jugement et la vérité. Ses talents comme écrivain sont au-dessous du médiocre. Ses plaidoyers et ses réquisitoires ne se distinguent que par le pathos d'une érudition et le mau-

sédaient depuis deux jours, inséra le lendemain cette diatribe si amère. Les autres journaux ne l'osèrent pas. L'effet en fut considérable dans Paris, et le gouvernement provisoire mis en demeure de se déterminer à une résolution, enfin sans réplique, convoqua de nouveau le Sénat, où Lambrecht, un de ceux que Napoléon avait trouvé, sans cesse, en opposition contre lui, un de ces idéologues, qu'il avait poursuivis de ses railleries, tels que Garat, Grégoire, Lanjuinais, Destutt de Tracy, demanda que la déchéance de la dynastie impériale fût mise aux voix. Elle fut votée sans incident, et le soir proclamée aux flambeaux, dans la ville.

Jusque là, le corps législatif avait été tenu en dehors de ces intrigues. Talleyrand savait, néanmoins, que depuis le rapport de Lainé, depuis l'ajournement indéfini par l'Empereur de cette assemblée délibérante, elle avait grandi dans l'opinion, et de méprisée qu'elle était jadis, était devenue presque populaire.

Son adhésion à l'acte du Sénat lui parut donc indispensable, et par ses soins elle fut appelée à délibérer le lendemain, 3 avril. Un peu moins de cent membres répondirent à l'appel. Plus dignes que le Sénat, sans réclamation pour eux-mêmes, ils se bornèrent à approuver la déchéance de la dynastie impériale. Alors, on vit tous les corps constitués se ruer contre l'Empereur, renier son autorité, lui refuser obéissance. La magistrature, l'université, les assemblées départementales et municipales envoyèrent, à l'envi, leur soumission au gouvernement provisoire, répudiant l'empire pour se donner à la famille royale, dont le nom était

vais goût d'un style qui leur sont particuliers. — M. Bellart avait acquis des droits à la gratitude des hommes de l'ancien régime, par la rédaction de la proclamation du Conseil départemental et municipal de Paris (1er avril 1814). Cette proclamation qui excite les Français à secouer le joug d'un despote invétéré énonce plusieurs motifs d'une évidence complète, mais son style déclamatoire rappelle le souvenir de nos premiers énergumènes de la Révolution. — M. Bellart avait brûlé son encens d'admiration et de fidélité aux pieds de Napoléon. Il le fatigua de ses éloges. C'est à l'enthousiasme de l'avocat Bellart, non moins qu'à l'enthousiasme de l'académicien Quatremère de Quincy, pour le génie, les vertus et les bienfaits de Bonaparte, que le Conseil général du département de la Seine fut redevable de la première proposition de l'érection d'un monument triomphal, en l'honneur de l'usurpateur du trône des Bourbons. Au moment de la naissance du Roi de Rome, M. Bellart était dans une telle ivresse de joie et d'amour pour la dynastie impériale, qu'il fit au Conseil municipal, à l'Hotel-de-Ville, la proposition de voter dix mille francs de rente, au premier page qui avait apporté la nouvelle de la naissance de Napoléon II. Ainsi parlait, en 1811, M. Bellart, mais aussi s'empressa-t-il, en 1814, de proposer au Conseil municipal la déchéance de Napoléon et l'exclusion de son fils.

prononcé depuis quelques jours, aux Bourbons que personne ne connaissait, mais que les royalistes, avec leurs drapeaux et leurs cocardes, accréditaient peu à peu dans l'opinion.

L'armée restait intacte. Autour de Fontainebleau, Napoléon avait, sous ses ordres, près de cinquante mille soldats. La défection de Marmont, enlevant à cette armée les troupes qu'il commandait, laissa désemparé l'Empereur, qui avait déjà repris son assurance et méditait un retour foudroyant contre les envahisseurs. Talleyrand avait eu recours à son habituelle duplicité, à ses machiavéliques démarches, pour séparer Marmont des autres maréchaux, et de l'homme dont il redoutait la reprise de fortune (1). Ombrageux, orgueilleux, souvent mécontent, ce maréchal était plus accessible qu'un autre à une faiblesse. Le généralissime Schwartzenberg entama cette négociation, qui fut suivie d'un prompt succès. Le duc de Raguse se détacha de son chef: et sous le spécieux prétexte d'éviter une nouvelle hécatombe de combattants, il se déclara prêt à concourir à un rapprochement entre le peuple et l'armée et « à quitter avec ses troupes (ce sont ses expressions) l'armée de l'empereur Napoléon ». Quelles que fussent les réserves de sa lettre et les garanties demandées pour celui qu'il reniait, il brisait, par cette abjuration, toutes les espérances de l'Empereur, et le forçait à abdiquer.

Mais, pendant la journée qui précéda l'abdication de Fontainebleau, lorsque l'on put craindre la marche de Napoléon sur Paris, il y eut, parmi les royalistes les plus compromis, parmi les serviteurs de l'Empire, qui avaient prodigué déjà l'injure au maître déchu, et les sourires au pouvoir naissant, il y eut une sorte de stupeur, d'anéantissement, de démoralisation, qui leur donna un air d'imbéciles. Ils allaient de tous côtés, quêtant les nouvelles, cherchant, dans les bruits publics, s'ils devaient se cacher ou fuir. Ils faisaient pitié à voir. Dans leur hâte à saluer les nouveaux maîtres, ils avaient négligé toute prudence. Ils ne savaient quelle conduite tenir.

L'abdication rassura ces énergumènes. Ils reprirent leur audace,

(1) On sait, en effet, que Talleyrand lui envoya le colonel Montessuis, avec des lettres du général Beurnonville, chargé de la partie militaire du gouvernement provisoire, du général Dessolles, nommé au commandement en chef de la garde nationale de Paris et de plusieurs amis particuliers du maréchal.

leurs mensonges effrontés; et à ceux de Paris, vinrent se joindre ceux de province, qui avaient vécu privés de la manne administrative durant l'empire, et qui allaient faire valoir cette privation, comme un droit à quelque faveur, si longtemps désirée et jamais obtenue. Le gouvernement provisoire n'eut plus rien à craindre désormais. Il pouvait, en toute liberté achever la constitution qu'avait exigée l'empereur Alexandre, et négocier avec l'exilé d'Hartwell (1). Les membres du gouvernement travaillèrent avec une commission de cinq sénateurs, qui étaient MM. Barbé-Marbois, Destutt de Tracy, Eymery, Lambrecht et Lebrun, duc de Plaisance. Ils admirent ensuite, parmi eux, le ministre d'Etat russe, comte de Nesselrode, puisque le Sénat n'avait d'autre autorité que celle de l'empereur Alexandre, appuyé sur son armée. N'est-il pas étrange qu'il se soit trouvé des Français honorables, qui acceptassent un collaborateur russe, pour édicter des lois fondamentales à leur pays? Nesselrode, toutefois, ne fut qu'un comparse en cette commission; un seul membre s'y révéla intéressant et logique en ses idées, l'abbé de Montesquiou.

C'était un Méridional, né au château de Marsan, près d'Auch, en 1757, aimant à parler, cherchant le trait d'esprit pour animer son dialogue, ne se servant que de beau langage et comme tel, peu pressé en ses actions, laissant s'accumuler sur son bureau les innombrables dossiers des affaires qui lui incombaient. D'une éducation parfaite, ayant gardé, de ses visites à la cour de Louis XV où il avait été admis en sa première jeunesse, ces façons agréables, ce ton charmant de bonne compagnie que l'on ne trouvait plus alors en aucun salon. Envoyé aux Etats Généraux par le clergé, il y avait tenu tête à Mirabeau en des circonstances fameuses. La Terreur le chassa de Paris et il se réfugia en Angleterre où il y devint un des hommes influents de l'émigration. Rentré en France après Thermidor, Louis XVIII eut recours à son dévouement, pour lui adresser les correspondances qu'il destinait à ses fidèles, travaillant pour lui contre Napoléon.

Son titre le plus saillant, le plus précieux près du prince Bourbon était sa haine contre la Révolution et contre les Jacobins; puis

(1) Cette constitution, œuvre mort-née, qui devait être acceptée par le peuple et ne lui fut jamais soumise, fut adoptée le 6 avril, publiée dans Paris le 7, insérée au *Moniteur* le 8, et le 9 dans les autres journaux.

sa bienveillance jusqu'à la faiblesse envers les royalistes et les hommes de l'ancien régime (1). Talleyrand, comme gage de sa conversion, voulant amadouer les royalistes et les ramener à lui, ne pouvait donc se mieux conduire, qu'en se donnant, comme coadjuteur dans son gouvernement, l'aimable abbé dont il connaissait pourtant le caractère étourdi et léger. Mais il le savait fait pour plaire et non pour dominer. C'était, à ce moment-là, tout le nécessaire (2).

Au surplus, ils devaient s'accorder, étant, tous les deux, hommes de cour, hommes de conversation, et non hommes d'action. Talleyrand, habile intrigant, savait dire ce qu'il fallait, et le disait avec grâce, avec abandon, usant de petits moyens avec un art incomparable, et y trouvant ses plus grands succès. Il n'avait, pas plus que M. de Montesquiou, de fécondité dans l'imagination; n'ayant aucun plan conçu d'avance pour le suivre, mais se tirant d'embarras sur l'heure par ses réticences, ses atermoiements, ou quelque épigramme. Sa science n'allait pas au delà de ce qu'il avait appris dans le monde; seulement, sa longue fréquentation des hommes, placés dans tous les rangs de la société, lui avait appris la manière de s'en emparer et d'influencer leur esprit.

(1) Des *Souvenirs* de BARANTE, t. II, p. 40, sur l'abbé de Montesquiou.

..... « Son amour de la liberté n'allait pas au delà des Etats du Languedoc, ou des assemblées provinciales. La restauration, c'était pour lui l'ancien régime rendu raisonnable. Plus grand seigneur que courtisan, il avait les superstitions monarchiques. Personne n'eût plus facilement dit au roi ce qu'il sentait, comme vrai, bien loin, en cela de la servilité d'antichambre où était tombée la noblesse. Mais, une fois ce devoir accompli, la volonté du roi lui devenait sacrée. Se mettre dans une opposition quelconque lui paraissait un renversement de la morale. Il avait la révolution, toute la révolution en déplaisance et en dégoût, et ne tarissait pas de verve contre les absurdités et les indignités du parti libéral. Là-dessus, il était sans réserve, sans exception, sans mesure. Ses manières étaient simples, son commerce n'avait rien d'exclusif. Il n'y fallait pas regarder beaucoup pour lui reconnaître une grande hauteur d'aristocratie, un sentiment complet et invariable de la différence des races. L'orgueil était si grand, que la vanité n'était jamais inquiète. En outre, l'abbé de Montesquiou, homme cependant de bon jugement, ou pour mieux dire, d'impressions justes, ayant passé presque toute la révolution en France, en province, à Paris, mêlé à toutes sortes de gens, voyageant par la diligence, vivant simple et pauvre, ignorait complètement les sentiments du pays, les habitudes qui s'y étaient enracinées. Tout cela avait défilé devant ses yeux, sans qu'il sût l'observer, tant il se complaisait à ses propres pensées. D'instant en instant, il voyait combien la France lui était inconnue. »

(2) De Mlle DE CHASTENAY (*Mémoires*, t. II, p. 310). « M. de Montesquiou vivait dans la maison de Mme de Poix, retiré dans un petit entresol, sans avoir même un domestique, mais aimable, doux, spirituel, faisant le charme de cette société, dont il ne s'éloignait jamais. »

Au total, il mettait, au-dessus d'une vue large d'homme d'état, sa confiance dans les vices de l'humanité, auxquels il s'adressait avec un profond discernement. Ainsi dominaient ces deux personnages, dans ce gouvernement, issu de la volonté de Talleyrand, lui qui, depuis plusieurs jours, s'agitait avec l'inconscience de l'avenir, mais travaillait avec ardeur au renversement de l'Empire, afin d'échapper à un internement fatal à Vincennes, si Napoléon eût été victorieux.

La commission, nommée pour le travail préparatoire de la Constitution avait son projet déjà conçu, dans lequel elle avait introduit tous les avantages que s'étaient réservés les sénateurs, sans indiquer, d'ailleurs, quel serait le monarque destiné au trône de France. L'abbé de Montesquiou s'étonna de cette lacune. Il demanda qu'elle fut comblée, et qu'il fut dit, tout d'abord, que la France se replaçait sous le spectre des Bourbons. Lambrecht écrivit que la France appelait *librement* au trône Louis-Stanislas-Xavier, frère du dernier roi.

« Comment! s'écrie de Montesquiou, le peuple appelle Louis XVIII au trône! Mais c'est un mensonge; ce serait une monstruosité! Jamais le roi n'a perdu ses droits; il n'a jamais cessé de régner. Ce n'est pas comme frère de Louis XVI que lui appartient la couronne, mais en qualité d'oncle de Louis XVII, comme successeur immédiat de ce jeune prince à qui son long martyre n'a pu enlever le titre de roi de France. Contesteriez-vous, par hasard, à Sa Majesté, le nom de Louis XVIII?

— Vous ne tenez donc aucun compte, répondit M. de Tracy, des faits intermédiaires? Est-ce qu'il ne s'est rien passé depuis 1789?

— Les faits ne peuvent rien contre le droit, répliqua l'abbé. »

Ces lignes extraites des papiers trouvés dans le cabinet de Louis XVIII, après sa fuite à Gand, sont bien la caractéristique des convictions irréductibles de l'abbé, bataillant avec les sénateurs. Chacun des adversaires se tenait à ses prétentions. Il fallut, pour les mettre d'accord, qu'un jour, au milieu de cette commission sénatoriale ergotant sans cesse, le comte de Nesselrode entrât, annonçant les probabilités d'une régence que venaient proposer les plénipotentiaires de Napoléon. Alors, on transigea. Il fut admis

que le peuple français appelait *librement* au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, c'est-à-dire Louis XVIII.

M. de Montesquiou, dans sa dépêche à Hartwell, rapportant au prince cette rassurante nouvelle, ajoutait : « La constitution ne saurait devenir un embarras pour Sa Majesté. Elle peut dire au Sénat : Vous prétendez me donner des lois au nom de la nation; qui vous a fait connaître ses intentions? Où sont vos mandats? Quels sont vos titres? Vous n'avez que ceux qui vous furent concédés par Napoléon; j'ai, au contraire, ceux de mes pères; j'ai toute notre histoire remplie de leurs bienfaits; j'ai encore l'histoire de tous vos malheurs : comment l'une ou l'autre vous aurait-elle conféré des droits à faire oublier les miens? Cette même Constitution, loin de les méconnaître, les consacre; ne dit-elle pas que la loi ne peut être faite qu'avec moi? (art. 5.) »

Puis encore : « M. de Talleyrand me disait hier que Sa Majesté, en rentrant en France, devait publier un édit où Elle déclarerait à la fois ses intentions et son entrée dans l'exercice de la souveraineté. Cette manière de procéder, indépendamment de toute constitution, a l'avantage d'éconduire celle du Sénat, de l'éconduire lui-même, et de laisser au roi tout l'honneur des *privilèges* qu'il accorderait à la nation. Le Sénat ne se prépare pas à l'obéissance; il se prépare à manger son président, parce que M. Barthélemy n'est point homme de parti, et il veut mettre à sa place le grand républicain Lambrecht. Le Sénat est sans force ; on le méprise ; mais tous les mécontents sont prêts à se mettre à sa suite. Il est donc sage de traiter avec certains membres. Ces négociations particulières seraient d'un merveilleux effet. Une déclaration faite, en entrant dans le royaume, pleine de bonté et de générosité, est donc ce qu'il y a de mieux. Point de doute qu'il ne faille mettre : *Roi de France et de Navarre*. Je crois même qu'elle doit être intitulée : *Edit du roi*. La nation désire de l'*ancien*. Tout ce qui l'en rapproche lui sied, comme à la royauté même. »

Conseils efficaces, conseils non stériles, puisque ce fut la conduite que tint Louis XVIII ; puisqu'au lieu d'accepter la constitution du Sénat, il *octroya une charte* à la nation qu'il devait gouverner.

En attendant la venue du roi, le Sénat prodiguait à l'em-

pereur Alexandre les louanges les plus exagérées. Comme jadis, quand ce corps politique avait ratifié une mesure émanée du gouvernement impérial et qu'il venait en faire hommage à Napoléon, le Sénat voulut annoncer à l'empereur Alexandre l'achèvement de la constitution future du royaume, qu'à l'instigation de ce monarque il avait préparée. C'était vers lui que convergeaient tous les regards, toutes les flagorneries, toutes les platitudes ; et les solliciteurs l'accablaient de suppliques, implorant sa protection pour obtenir une place ou une faveur. Elles furent à ce point nombreuses et pressantes, ces suppliques, que le prince dut faire publier dans les journaux, qu'il ne lui appartenait pas de s'immiscer dans l'administration d'un pays où il ne se trouvait qu'en passant ; qu'il y avait en France un gouvernement provisoire auquel il fallait s'adresser, non à lui.

Voilà jusqu'à quel degré d'indignité peut tomber l'intrigant, qui a besoin d'honneur ou d'argent ; d'argent plutôt. Ces gens vils n'hésitaient point à solliciter un monarque étranger, dont les armées avaient saccagé et pillé les villes sur leur passage, reniant l'indépendance de leur patrie en vue d'un avantage personnel. Devant le vainqueur, ils n'étaient plus Français, mais Russes ; ils courbaient le front, ils étaient infâmes, pour l'attribution d'un profit.

La réserve d'Alexandre était louable. Il aurait pu, en voyant la population parisienne à ses pieds, le Sénat humble devant lui, et lui tout-puissant dans cette capitale où il tenait la place de son héroïque adversaire, ressentir une sorte d'enivrement, un sot orgueil et se croire plus grand qu'il ne l'était réellement. Il n'abusa point de sa victoire, de ces prosternations faites devant lui, comme pour un être divin. Il vécut, en ces premiers temps, retiré dans l'hôtel de Talleyrand, sans faste, sortant le plus souvent en un costume simple, sous lequel il dissimulait sa qualité ; fuyant les acclamations, les transports de la foule, tout ce qui pouvait rappeler à la ville vaincue qu'il en était le maître par droit de conquête. Il savait mettre en pratique les leçons de son professeur, le philosophe suisse qui l'avait elevé. Il n'était ni vaniteux, ni excessif dans ses goûts. Il avait de la générosité, de la douceur, de la bienveillance, et en France il eut la sagesse de penser et d'agir autrement qu'en Russie. Il se savait au milieu

d'un peuple qui était alors le plus policé, le plus aimable de l'Europe, et il tenait à montrer qu'il en comprenait toutes les finesses, toutes les délicatesses et tout le malheur. Il sut se faire aimer au lieu de se faire craindre. Mme de Staël, qui haïssait Napoléon, a laissé d'Alexandre, et par contraste, un portrait fort élogieux. Elle vante sa manière de converser, qui n'était point celle des salons, le plus souvent remplie de questions insignifiantes, de paroles légères, de « *propos chinois* », dit-elle. C'était une causerie substantielle, inspirée par le désir de plaire et par l'amour de l'humanité, qui le portait à vouloir connaître le véritable sentiment des autres ; ce qui signifiait que ce prince avait des inspirations généreuses et qu'il était digne du rang où il était élevé. Napoléon, au rebours, devisant à l'île d'Elbe avec un lord anglais, traçait, du même personnage, un portrait peu flatteur. « Fourbe et faux, disait-il, comme un Grec du Bas Empire, auquel on ne pouvait se fier. Chez lui, tout n'était qu'en surface, la générosité et la grandeur. Il fait parade des maximes philosophiques de son précepteur ; il n'y doit point croire. » Ainsi remarquait Napoléon, racontant les soirées passées avec lui à Tilsitt, il préconisait l'élection du souverain dans un empire ; il la préférait au droit d'hérédité, qui était pourtant son seul titre à gouverner la Russie : ce qu'il désapprouvait, lui, Napoléon, car l'élection n'est que le résultat du hasard, et autant vaut le droit héréditaire. Montgaillard, l'historien, se rapproche de ce dernier jugement. Il fait du prince russe un homme à l'esprit fin et délié ; mais il le traite de *faux grand homme*, parce qu'il l'a jugé dépourvu de connaissances solides, ce qui le rendit victime des doctrines du *mysticisme* et de l'*illuminisme*. Ambitieux, enfin, autant que l'était Napoléon, — toute la suite de son règne l'a prouvé, — mais il savait dissimuler, atteindre son but par des détours invisibles. Napoléon, au contraire, visait brutalement à ses desseins, ce qui a causé sa perte.

La foule des solliciteurs, écartée du monarque russe, se retourna vers le gouvernement provisoire, puisqu'on l'y invitait. Ce gouvernement siégeait dans l'hôtel de Talleyrand, rue Saint-Florentin, à l'entresol ; le premier étage étant réservé à l'empereur Alexandre, le deuxième étage au comte de Nesselrode et à ses secrétaires.

Cet entresol, Beugnot, en ses mémoires, en a décrit la distribution. Six pièces, dit-il, d'une hauteur peu élevée, comme en toutes les maisons de ce quartier. Trois ont vue sur la cour intérieure, les trois autres sur les Tuileries. Du côté des Tuileries, il y avait un grand salon, une chambre à coucher, une bibliothèque. Dans la chambre à coucher, celle de Talleyrand, les membres du gouvernement délibéraient. Dans le salon où attendaient les importuns et les solliciteurs, on voyait travailler les chefs de services, les ministres, les fonctionnaires, qui avaient un rapport à faire ou un ordre à recevoir. C'était là, dit Beugnot, que se réunissaient les princes de l'intrigue, se disputant *à qui dévorerait ce règne d'un moment.* La bibliothèque était la pièce réservée, où Talleyrand donnait ses audiences particulières. Mais, il fallait y arriver, et la foule était si compacte, dans le salon à traverser, que l'infortuné pied-bot, clochant sur sa mauvaise jambe, s'efforçait, en vain, de percer la foule, et revenait à son point de départ, laissant se morfondre inutilement le personnage important, dans la pièce inabordable. Souvent, la porte de la chambre à coucher, étant ouverte, ne pouvait plus se refermer, et du salon on entendait la délibération poursuivie entre les membres du gouvernement. Il n'y avait plus de secrets d'Etat.

Le spectacle, dans les autres pièces sur la cour, n'était pas moins étrange. Après l'antichambre se suivaient deux autres pièces, une chambre et un cabinet de toilette où se tenaient Dupont de Nemours et Roux-Laborie, secrétaires de ce gouvernement. L'antichambre appartenait à la tourbe des intrigants, suivant l'expression de Beugnot, aux gens qu'aucune difficulté n'arrête, que le passé le plus compromis n'inquiète point ; audacieux, menaçants quelquefois, et difficiles à éloigner sans compensation. Dans la pièce voisine, d'autres solliciteurs, moins effrontés, mais aussi hâbleurs, aussi avides, exagérant entre eux et devant le ministre un dévouement qui ne datait que de la veille, et qui, à les entendre, remontait à plusieurs années ; vantant une trahison qui n'existait pas ; se faisant hypocrites et traitres, plutôt que de laisser échapper une bonne aubaine ; renchérissant sur les affirmations de leurs voisins, — leurs rivaux dans cette poursuite aux faveurs. C'étaient eux, disaient-ils, qui avaient poussé les premiers cris en l'honneur des Bourbons ; qui avaient

ameuté le peuple contre la colonne impériale portant la statue de Napoléon ; eux, qui avaient distribué le plus de cocardes blanches à l'entrée des Alliés. Personne, autant qu'eux, n'avait suscité plus de partisans à la royauté, et plus d'ennemis à l'*usurpateur*, au tyran, au Corse.. Cohue *de la plus mauvaise compagnie de Paris*, ajoute Beugnot. Il dépeint ensuite les abords de l'hôtel. Des soldats de la garde impériale russe garnissaient les escaliers, et des cosaques de cette garde emplissaient la cour et la rue. On n'y distinguait point le jour de la nuit. C'était, à toute heure, le même concours, la même agitation. On n'y voyait tranquilles que les cosaques, qui sommeillaient sur la paille. »

Beugnot, revenant de Lille où il était préfet de l'Empire, avait été délégué au ministère de l'Intérieur (1) ; le général Dupont, esprit cultivé, mais sans caractère, le *capitulé de Baylen*, comme on le désignait sous l'Empire, à celui de la Guerre ; le baron Louis (2), dont les idées étaient simples, parce qu'elles étaient courtes, disait de Vitrolles, à celui des Finances ; Bourrienne, l'ancien camarade d'école de Bonaparte et son secrétaire, qu'il avait dû chasser de son cabinet, après de nombreuses malversations, à l'administration des Postes ; Anglès, enfin, un provençal qui avait servi Napoléon à la police, servit, dans les mêmes fonctions, ce gouvernement si hostile au grand homme. Et chose

(1) De Barante. *Souvenirs*, t. II, p. 46..... « M. Beugnot était un homme de beaucoup d'esprit, de capacité et d'instruction. Sa conversation, agréable, animée, avait du mouvement et du trait, et il charmait surtout par là. Son esprit manquait pourtant d'un peu d'élégance et de distinction. Sa plaisanterie n'était pas toujours de bon goût..... Je n'ai jamais vu un homme de cette portée, aussi dénué d'opinions arrêtées, aussi flottant dans ses convictions. Chez lui, le caractère n'était pas au niveau de l'esprit. Sans jamais sortir de la sphère des honnêtes gens, il manquait de courage politique, et avait même assez de cynisme dans ses variations... » Il fut préfet à Rouen, pendant six ans ; puis conseiller du roi Jérôme en Westphalie, puis administrateur du grand-duché de Berg ; enfin après Leipsick, préfet de Lille.

(2) De Barante ; *Mémoires*, t. II, p. 52..... « Sans doute, M. Louis n'avait pas les qualités d'un homme politique ; aucun talent de parole, incapable de dire deux phrases à la tribune, confus et pénible dans la conversation, sans nuances dans l'esprit, sans ménagements pour les personnes ; tout d'une pièce, mais fidèle à ses opinions et à ses amis, ce qui constitue bien une force et une des meilleures... Dans le cabinet, il avait l'inconvénient d'être toujours excessivement déplaisant et odieux à toutes les fractions de l'opinion contraire. Il se montrait dur et brutal quant aux objections qu'il ne discutait ni même écoutait ; inaccessible aux sollicitations de tous ses adversaires ministériels ; ne voyant rien que sous le rapport financier et impitoyable à tout autre genre de considérations. Le bien et le mal ne lui apparaissaient que dans leurs relations avec l'utile. »

inouïe, la grande chancellerie de la Légion d'honneur fut livrée à un prêtre, à l'ancien archevêque de Malines, à l'abbé de Pradt.

A ce gouvernement, plus qu'à un autre, il fallait de l'argent, et il ne s'en trouvait dans aucune caisse publique. Le ministre du Trésor, M. de La Bouillerie, avait suivi à Blois l'impératrice Marie-Louise, ainsi que les autres ministres, emportant les ressources, disponibles à ce moment-là, en argent ou en or monnayés, les diamants de la Couronne, et l'épargne personnelle de Napoléon. Cependant, il fallait satisfaire aux exigences des Alliés, payer leurs dépenses quotidiennes ; il fallait pourvoir ensuite aux pressants besoins de ceux dont les convictions ne s'étaient affirmées que devant des écus. Les révolutions ne durent guère, lorsqu'elles ne sont point soutenues de subsides sonnants. De l'argent ! de l'argent ! on ne pouvait en trouver, à l'heure présente, que dans la suite de Marie-Louise, en saisissant les fourgons et les caisses. Pour cette besogne, on chercha un homme énergique, animé d'un zèle de haine contre le régime impérial. Ce fut un fonctionnaire, enfermé à Vincennes, attaché naguère à l'armée d'Espagne qu'il avait abandonnée sans ordre, répandant, sur son chemin, la terreur dont il était envahi ; ce fut M. Dudon (1) qui partit à la hâte pour Orléans, où l'impératrice

(1) Menneval : t. II, p. 182. « Le jour où les dispositions de fonds ordonnées par l'empereur s'exécutaient, arriva M. Dudon, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, auquel la protection de l'archichancelier avait procuré un avancement rapide. Il avait encouru la disgrâce de l'Empereur, pour avoir abandonné son poste en Espagne. Le gouvernement provisoire, qui considérait comme d'excellents instruments les mécontents du régime impérial, le jugea propre à la mission d'aller s'emparer du trésor de l'Empereur. Pour justifier cette odieuse spoliation, le gouvernement provisoire feignit d'avoir été informé que des fonds considérables avaient été enlevés de Paris, avant l'occupation de cette ville par les Alliés, que ces fonds s'étaient grossis par le pillage des caisses publiques municipales, du Mont-de-piété et même des hôpitaux. L'arrêté qu'il rendit à cet effet ordonnait à tous dépositaires de ces fonds d'en faire la déclaration et le versement immédiat dans les caisses des receveurs généraux et municipaux, sous peine d'être déclarés eux-mêmes spoliateurs des deniers publics, et comme tels poursuivis judiciairement dans leurs personnes et dans leurs biens. Cet arrêté, daté du 9 avril, était signé par les cinq membres du gouvernement provisoire, prince de Bénévent, duc de Dalberg, François de Jaucourt, Beurnonville, et abbé de Montesquiou. Muni de cette pièce, M. Dudon se rendit directement à Orléans, où se trouvait le trésor impérial, objet de l'arrêté des membres du gouvernement provisoire. Il descendit chez le baron de la Bouillerie, trésorier-général de la Couronne, étranger à tout mouvement de fonds publics, déclina sa qualité de commissaire du gouvernement et se fit présenter les registres du Trésor. De là, il se rendit chez le général Caffarelli et lui notifia l'arrêté qui confisquait le trésor

allait arriver. A quelques heures d'intervalle, l'infortunée Marie-Louise et l'agent de M. de Talleyrand s'y rencontrèrent. Il fut facile, alors, à celui qui voulait se venger, et n'avait plus rien à craindre d'un pouvoir déchu, de s'emparer de tout ce qui restait de la grande richesse de l'Empereur, de l'or qu'il avait entassé aux Tuileries, dans les caves, prélevé sur sa liste civile, et qu'il en avait retiré, en ces derniers temps, pour parer aux besoins de l'Etat, à l'habillement de ses nouvelles troupes, à leur armement. Ce reste était minime ; un peu plus de dix millions peut-être, alors qu'il en avait possédé plus de deux cent cinquante. Quant aux diamants de la Couronne, personne ne les voulait garder. Dudon avait l'autorité que donnent l'audace et le ressentiment ; ceux à qui il s'adressait avaient la crainte et la faiblesse qu'engendre le désarroi d'un gouvernement qui meurt. Tout ce qui était dans les fourgons et les caisses devint la proie de ce haineux employé ; tout, même les habits de cour de l'Empereur, son linge, ses bijoux, la vaisselle de luxe, qui servait à l'impératrice. Dudon ne laissa rien de ce qui avait quelque valeur. Marie-Louise fut dépouillée, comme elle l'eût été par des voleurs de grand chemin, à ce point qu'elle fut obligée d'emprunter à l'évêque, chez qui elle logeait, quelque faïence pour le service de sa table. Le butin du ravisseur s'éleva, disent les chroniques du temps, à près de quinze millions.

Pendant que s'accomplissait ce rapt effronté, le Comte d'Artois s'installait aux Tuileries avec sa petite cour. Ce fut donc aux Tuileries que Dudon arriva chargé de son trésor, et il le fit porter dans les appartements du prince. Les caisses, aussitôt ouvertes,

de l'Empereur, comme produit de la spoliation des caisses publiques. Malgré la protestation de ce général et du duc de Cadore, qui persistaient à nier que l'arrêté, dont M. Dudon était porteur, fût applicable au trésor impérial, qui était bien la propriété de l'Empereur et le produit des économies de sa liste civile, dûment constatés, M. Dudon, aidé par l'officier de gendarmerie d'élite, préposé à la garde du trésor, fit enlever, le soir, les fourgons qui le contenaient. Ces fourgons étaient stationnés sur la place et renfermaient une dizaine de millions en pièces d'or et d'argent; trois millions d'argenterie et de vermeil, une valeur d'environ quatre cent mille francs, en tabatières et en bagues enrichies de diamants, destinées à être données en présents, les ornements et habillements impériaux, chargés de broderies d'or, et jusqu'aux mouchoirs de poche de l'Empereur, marqués d'un N couronné. Le général russe Schouvaloff, dont l'intervention fut réclamée, ne mit aucune opposition à l'exécution d'un acte aussi révoltant. »

l'or qu'elles contenaient éblouit les faméliques courtisans, nouveaux arrivés. Ils s'en emparèrent, le prenant comme la compensation des pertes subies par eux ou leur famille, durant la Révolution. Et, d'ailleurs, cet or était celui de l'*usurpateur*. Comment le possédait-il, si ce n'est par violence, c'est-à-dire d'une façon illégitime, sans droit ? Ce n'était que justice de le lui reprendre. Il n'en serait rien resté, si le baron Louis, averti, ne fût accouru pour revendiquer ce qui appartenait à l'Etat. Au total, il n'échut au Trésor que le tiers à peine, quelques millions attendus fiévreusement par le ministre. C'était ainsi que raisonnaient tous ces revenants d'exil ; et cette conviction que la France leur devait rendre leur fortune, leurs titres, les honneurs dont ils avaient joui, ne les abandonna jamais. Ce fut l'esprit, sinon la lettre, du gouvernement des Bourbons pendant quinze ans. La cour des Tuileries n'était peuplée que de ces personnages appauvris, attendant la résurrection de leur lustre d'autrefois, des faveurs du prince. Ils raisonnaient, comme avaient raisonné les Jacobins triomphants, disant à ceux qui possédaient : puisque nous sommes les plus forts aujourd'hui, nous ferons ce que vous avez fait.

Pour sortir d'embarras, le ministre avait dû s'adresser au fermier des jeux, et le forcer à subvenir à ses premiers besoins (1). Ils étaient grands, certes, mais ce gouvernement de hasard perdant ses heures en conférences interminables, en indécisions successives, abandonnait le cours des choses à la dérive. Ces premières semaines d'avril n'ont laissé, dans l'histoire, qu'un souvenir de confuses démarches, d'ambitions déçues, d'espérances évanouies et surtout de l'incapacité du grand meneur d'intrigues, — de Talleyrand !

V

Paris ne s'apercevait point de toutes ces intrigues nouées autour du gouvernement provisoire. Paris, toujours frivole, tou-

(1) Beugnot, qui relate le fait en ses mémoires, ajoute : « J'avais été témoin d'une pénurie non moins grande au 18 Brumaire, et longtemps auparavant, à l'époque de la retraite de l'archevêque de Sens » (t. II, p. 117).

jours curieux d'une nouveauté, se rassasiait du spectacle des étrangers campant au milieu de ses rues, ou occupant les principales pièces de ses maisons, les casernes étant insuffisantes (1). Les Cosaques attiraient partout les oisifs considérant, d'un œil étonné, leurs intrépides chevaux de petite taille, garnis de hautes selles, et les hommes entrant dans les cours pour y chercher de l'eau, sans se faire comprendre, par des mots employés au hasard. En pansant leurs chevaux, ils chantaient des airs de leur pays, d'une mélancolie saisissante, et toutes les oreilles alentour étaient attentives. Il y en avait partout, des Cosaques, sur le bord du fleuve, dans les terrains vagues, aux Champs-Elysées, au Carrousel, où les chariots d'équipage étaient alignés les uns contre les autres, les attelages sans harnais, attachés aux roues, et les soldats endormis au milieu de cet attirail, le plus souvent, sans

(1) Reboul, *Souvenirs.* — Arrivant à Paris à ce moment-là, Reboul frappe à la porte de l'un de ses amis et lui demande de l'héberger. Celui-ci lui répond : Mon hôtel est rempli du rez-de-chaussée jusqu'au comble. Je n'en suis plus le maître. J'ai au moins un régiment de Prussiens. Cherchez un logement dans les hôtels voisins, si vous n'en trouvez pas, je pourrai vous faire dresser un lit dans la chambre de deux officiers prussiens qui paraissent fort honnêtes et fort tranquilles. » — Mais de place, nulle part. Reboul revint chez son ami qui lui fit dresser le lit promis. A leur équipage, épars sur le parquet, reprend le narrateur, aux livres et aux papiers en langue prussienne que je voyais traînant sur la table et la cheminée, je jugeais bien que j'étais avec deux officiers de la Landwehr. Sur leur lit, une carte de France de Cassini. Terrible instrument de guerre. Sans cette carte, que de hameaux, que de villages, de villes même, éloignés des routes militaires eussent échappé aux ravages de l'invasion. Avec cette carte, le théâtre de la guerre était partout. Les étrangers avaient ainsi la statistique de la France, la plus exacte, la plus complète. Ruisseaux, petits bois, éminences, tout y est indiqué, ce qui a facilité leurs transports et leurs communications. C'était leur meilleure avant-garde; aussi, la recherchaient-ils partout, dans les bibliothèques et cabinets de savants. — Et plus loin : En parcourant Paris, je me crus transporté dans le camp général de l'Europe. Les soldats inondaient nos rues, nos promenades, nos places publiques, les portiques même de nos temples. Les généraux remplissaient nos spectacles, nos musées, nos bibliothèques. On me racontait que quelques jours auparavant, le jardin du Palais Royal, qui ne s'était jamais ouvert que pour des gens à pied, était rempli de chevaux, et qu'il présentait tout l'aspect d'un bivouac de cavalerie. Cet assemblage de nations et de peuplades diverses n'avait plus rien d'hostile ni de menaçant, il n'était plus que morne et farouche. Tout le despotisme de la discipline du Nord pesait sur ces masses et les tenait passives et obéissantes. Les commandants russes exerçaient le droit de vie et de mort sur leurs soldats des rives du Tanaïs. Ils les tuaient de leurs propres mains à l'endroit même où ils avaient commis un délit. J'ai vu moi-même un jeune officier de cette nation, à peine âgé de dix-sept ans, de la taille et de la faiblesse de corps d'un enfant, pouvant à peine soutenir son épée, abattre à ses pieds, d'un coup de pistolet, pour avoir volé une livre de sucre, un Cosaque haut de six pieds, fort comme un hercule, couvert de blessures et de décorations. Ces terribles exécutions étonnaient et révoltaient les Parisiens, mais les rassuraient sur leurs personnes et leurs propriétés.

lumière pour se garder la nuit. Sur les quais, on venait regarder des groupes de ces Cosaques occupés à leur cuisine, autour des feux allumés ; d'autres nettoyant leur linge qu'ils faisaient tournoyer vivement au-dessus de la flamme pour détruire la vermine dont il était infesté. Des patrouilles de cavalerie passaient, et le pavé sonnait sous le pas lourd des chevaux. Puis, c'étaient les longues files des grenadiers prussiens rentrant à leur caserne, et les batteries de canons autrichiennes reprenant leurs étapes; et leurs officiers étalant, au milieu de la chaussée, leur taille cambrée, en un uniforme extrêmement serré. Les belles dames de l'aristocratie, maintenant que le danger d'un bombardement était passé, riaient du mince effet qu'avaient produit les obus et les boulets de tous ces ennemis, ou bien elles rapportaient en leurs salons les bruits venus de province, la terreur qu'inspirait Platoff, le grand chef des Cosaques, et les menaces de ces barbares contre Paris, dont ils avaient entendu parler comme d'une ville incomparable où ils pourraient s'enrichir (1).

Le jour de l'entrée des Alliés dans Paris, on eût pu voir, à la barrière des Martyrs, une musique russe troubler le voisinage de ses fanfares guerrières. Des soldats russes entouraient les musiciens, et même, mêlés à eux, quelques Français, des femmes et des enfants qu'un son musical ne lasse jamais. En ces quartiers excentriques, pendant plusieurs jours après la bataille, les cadavres des morts demeurèrent dans les rues, alignés le long des maisons. Des indigents arrivaient, cherchant, dans la poussière, les menus objets et les pièces de monnaie dont ils pouvaient s'emparer ; d'autres, les restes de viande abandonnés par les envahisseurs après leur repas. Au Pré Saint-Gervais, les pentes de la colline étaient couvertes de soldats et de chevaux tués et pressés les uns contre les autres. Dans les jardinets des habitants, les arbustes, les arbres fruitiers avaient été brisés par la mitraille, et l'on n'en voyait plus que les troncs mutilés, près desquels les propriétaires enterraient les victimes du combat après les avoir complète-

(1) On disait que Platoff, rapporte Mlle DE CHASTENAY, avait promis sa fille à celui qui lui amènerait Napoléon mort ou vif... Les Prussiens disaient enfin, en leur mauvais français : Moscou *brûlé;* Paris *brûlé;* Moscou *brûlé;* Paris *caput.* On croyait voir arriver le terme de toute civilisation...

ment dépouillées. Les cours intérieures des maisons, les corridors des rez-de-chaussée étaient obstrués des corps rigides de ceux qui s'y étaient réfugiés pour mourir en paix, loin de la furie des assaillants. Au loin, dans la plaine, on apercevait les champs jonchés d'innombrables bouteilles vides, qu'y avaient laissées les troupes quittant leurs bivouacs (1). Tableau des lieux où avait grondé la bataille. Et pendant qu'elle se prolongeait, que, sur les hauteurs de Montmartre et dans la plaine, à la porte de Vincennes, Français et Russes s'entretuaient, à l'heure habituelle de la promenade, les chaises et les tables du café Tortoni s'étaient garnies de leurs clients ordinaires : élégantes avec leurs amis, venus pour le défilé des blessés dirigés sur les hôpitaux, ou celui des charrettes chargées de ceux qui ne pouvaient marcher, atteints trop grièvement (2). Le lendemain, au Palais-Royal, tous les magasins de ganterie, de parfumerie, de joaillerie furent ouverts, et les officiers étrangers s'y rendirent en foule, y jetant l'or à pleines mains pour leurs achats (3). Les cafés, sauf le café Lemblin, café militaire, étaient envahis de Russes se gorgeant de punch, à côté de bourgeois parisiens, — habitués qui n'avaient pu résister au besoin de voir de près un étranger, son uniforme,

(1) Journal d'un détenu, témoin oculaire des événements de Paris.

(2) DE VAULABELLE, *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 389. « On vit les femmes d'un certain monde prodiguer les soins, les bravos, les caresses aux soldats alliés, tandis que nos malheureux blessés de la veille, repoussés des ambulances et des hôpitaux, faute de place, expiraient faute de secours, dans les rues et sur les chemins. Quelques-unes de ces femmes vers le boulevard de la Madeleine se précipitèrent au milieu du groupe qui accompagnait l'empereur de Russie et le roi de Prusse poussant des cris de joie et s'efforçant de saisir les mains des deux monarques... »

Le *Journal des Débats* au rebours notait ce trait de dévouement noble de la part d'un prêtre. « Un ecclésiastique, dit-il, se trouvait dans une voiture publique qui s'arrêta à Bondy, auprès d'un cabaret. Il y est bientôt attiré par les cris plaintifs de plusieurs blessés. Il accourt auprès de ces malheureux, demande si on peut lui fournir du linge et de la charpie, et comme personne ne répond à son appel, il se dépouille de ses vêtements, arrache sa chemise, la met en lambeaux, en fait des compresses et de la charpie. Le premier qu'il secourt est un jeune homme dont une balle avait fracassé le bras gauche. Après l'avoir pansé, il lui paie une place dans une voiture et le fait transporter à Paris. Il panse de même trois autres grenadiers grièvement blessés, leur donne à chacun de l'argent, et après avoir épuisé totalement sa faible bourse, il les quitte, chargé de leurs bénédictions. »

(3) Mlle DE CHASTENAY, *Mémoires*, t. II, p. 314. « Les restaurants ne pouvaient suffire au nombre d'officiers étrangers qui s'y réunissaient, qui, tous, parlaient français, et tous se seraient considérés comme de véritables barbares s'ils avaient manqué à la moindre politesse. Tous les objets de mode, de luxe et d'industrie étaient achetés par eux au prix qu'on leur demandait. Paris, si longtemps attristé, ne tarda pas à fêter ses hôtes. »

ses décorations, et de l'entendre parler purement notre langue. A toutes les tables on riait, on échangeait de gais propos, on fraternisait comme si Parisiens et Russes n'eussent formé qu'un même peuple. Les élégantes qui, d'ordinaire, le soir, envahissaient les galeries, étaient absentes, se voulant faire désirer, tandis que les grisettes, accourues dans les jardins, s'étonnaient de n'être point accostées par les officiers et s'exclamaient sur leur pudicité. Au surplus, les officiers étrangers n'étaient qu'à demi rassurés ; Paris les effrayait. Le peuple, aggloméré sur leur passage aux boulevards, le sourd murmure des ouvriers leur avaient paru un danger terrible, surtout si l'Empereur, encore debout, se montrait tout à coup aux Parisiens qui les eussent anéantis dans un élan de patriotisme irrésistible. C'était là le principal sujet de leurs conversations.

En ces premières semaines, que de choses nouvelles retinrent les regards ! C'était, aux Champs-Elysées, les huttes qu'y avaient construites les Cosaques contre les arbres des allées, avec des bottes de paille piquées sur leurs longues lances, huttes destinées à cacher leur butin de rapines, plutôt qu'à leur servir d'abri. Au milieu, circulaient des marchands criards, offrant des oranges, des pommes, du vin, du pain, des harengs, de la petite bière. A tout les Cosaques préféraient l'eau-de-vie (1). Mais au moment de payer, s'élevaient entre le vendeur et l'acheteur des discussions violentes et interminables sur la valeur des monnaies. Aux bourgeois, qui s'aventuraient dans ce bivouac étrange, les cosaques offraient des montres, des objets précieux et rares qu'ils avaient enlevés dans les villes traversées ; et quelques Parisiens ne rougissaient point de conclure un marché à vil prix, comme l'aurait fait un recéleur. En ce lieu de Paris, toujours si luxueux, était né tout à coup un village tartare. Ailleurs, au Gros-Caillou, quartier des blanchisseuses, des malandrins incitaient les pillards à prendre le linge étendu sur des cordes au-devant des maisons, leur promettant de le payer un prix fort honnête. Mais, le coup fait, les gardes nationaux en patrouille, témoins du vol, arrêtaient ces mau-

(1) « On voyait quelques-uns de ces soldats, écrivent les *Débats*, dépecer avec leur sabre des pièces de bétail, d'autres fendre le bois pour les faire cuire; celui-ci réparer la ferrure de son cheval, celui-là nettoyer et polir ses armes, et d'autres encore reposer sur leurs chevaux couchés. Beaucoup étaient amusés des observations que les promeneurs pouvaient faire sur leur costume et leurs usages. »

vais garnements pour les conduire à la Préfecture de police (1).

La grande voie de circulation fut, à cette époque, la rue Saint-Honoré qui menait à la rue Saint-Florentin où résidait le czar. On y voyait alors passer, en même temps, Allemands, Russes, Asiatiques, nés à l'ombre de la Grande Muraille de Chine ou bien sur les bords de la mer Caspienne ; Cosaques portant sur le dos une peau de mouton et cravatés d'un petit fouet enroulé, qu'ils appelaient *knout* ; Kalmouks au nez plat, au teint de bronze; Baschkirs, Tingous de Sibérie, armés d'arcs et de flèches; chefs circassiens, coiffés du casque pointu comme ceux du douzième siècle, et revêtus d'une brillante cotte de maille en acier poli; ensuite, des officiers couverts de croix et de rubans. Blücher en possédait dix-sept sur la poitrine, et partout où il se montrait, il était suivi de curieux, émerveillés par ces marques si nombreuses de courage et de talent. Puis arrivaient, refoulant sur les côtés cette population bigarrée, des petites voitures légères, attelées à la russe d'un cheval tirant sur des cordes, conduit par un cocher à grande barbe rousse, avec une longue houppelande brune et un petit chapeau très bas. Etalés en ces voitures, des officiers russes, reconnaissables à leur chevelure flottante jusqu'aux épaules, signe de noblesse qui les distinguait des soldats dont les cheveux étaient coupés au ras du crâne. Et quelquefois, en l'une de ces voitures, se faisait conduire chez l'empereur Alexandre le général Sacken, gouverneur de Paris.

Au Palais-Royal, la curiosité était éveillée par les nombreuses affiches collées aux piliers. Ce fut, un jour, un immense placard, signé du fils de Brissot de Warwille, se vengeant, par les injures les plus dégradantes, de Napoléon qui l'avait fait expulser de l'Ecole polytechnique. La police en lacéra l'intérieur, et ensuite arracha la feuille, ne laissant sur les murs que l'annonce de la brochure de Chateaubriand : *De Buonaparte et des Bourbons.*

(1) Autre spectacle également. Ce fut un service religieux célébré sur la place Louis XV, avec une grande pompe. Le comte d'Artois n'était point encore arrivé à Paris. Le jour de ce service, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, le prince de Schwartzenberg représentant l'empereur d'Autriche, passèrent en revue leurs troupes respectives, rangées en ligne, au nombre de 80,000 hommes, depuis le boulevard de l'Arsenal jusqu'à celui de la Madeleine. A une heure, sur la place Louis XV, une messe dite par un évêque et six prêtres du rite grec. Un *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu d'avoir donné la paix à la France et au monde. Les troupes alliées défilèrent devant l'autel, qu'entourait la garde nationale de Paris sous les ordres de son commandant, le général Dessolles. (Note d'Edmond Biré, d'après le *Journal des Débats* du 11 avril 1814.)

Sous les galeries, se promenaient triomphants les chevaliers de Saint-Louis, avec leur croix longtemps cachées au fonds d'un tiroir. Ils étaient heureux, ceux-là ; ils se croyaient rajeunis de vingt-cinq ans, tandis que fuyait l'impératrice Joséphine quittant la Malmaison, pour son château de Navarre et que certains fonctionnaires s'apprêtaient aussi à quitter Paris, autant par crainte que par dégoût : par crainte des représailles royalistes, ou dégoût des palinodies de ceux qu'avait obligés Napoléon ; quelques-uns de ces fonctionnaires, tristes comme le fut Réal ; d'autres, insouciants comme Decrès, qui se consolait, en pensant à la grande fortune dont il s'était pourvu, pendant le règne de l'Empereur. — Etes-vous riche, disait-il à Réal. — Non. — Eh bien ! tant pis. Je le suis, moi ! — Et à cette exclamation, on pouvait juger que l'effondrement de l'Empire importait peu à celui qui avait été créé duc, et choisi par le maître pour remplir les hautes fonctions de ministre de la Marine.

Guizot (Mémoires t. I, p. 25) s'éloignant de la capitale à cette époque, narre l'impression qu'il emportait de l'anarchie morale dont la France était alors affligée. N'était-ce pas de l'anarchie, ces contrastes si visibles, qui se heurtaient partout, les royalistes affichant effrontément leurs emblèmes devant les impérialistes et contre les républicains, de nouveau renaissants dans le peuple avec les malheurs de la patrie ? Ce qui était plus manifeste encore, c'était l'universelle désespérance qui enlevait à la population toute son énergie. Elle était lasse, elle était désemparée ; elle n'attendait plus rien que l'imprévu. La nation, disait Guizot, était *mutilée*, et par là on s'explique comment elle put se soumettre aux Bourbons, princes inconnus, absents depuis un quart de siècle, qui ne se firent accepter qu'en promettant la paix et la fin de toutes les misères ; et on s'explique également la désertion de tant de fonctionnaires, qui n'avaient eu qu'à se louer de la bienveillance impériale. Chez tous, la fatigue était intense et même la satiété de la gloire. La guerre avait fait périr les hommes les plus énergiques. A ceux qui restaient, il fallait encore beaucoup de vaillance pour soutenir les femmes, les enfants, les vieillards. On était retombé au temps du Directoire (1).

(1) Il y eut pourtant certaines gens qui regrettèrent l'établissement de la paix et la chute de Napoléon. Ils préféraient la guerre. — DE ROUGEMONT, *le Rôdeur*

Si le cours normal de la vie publique se rétablit à ce moment là, le gouvernement provisoire n'en fut point la cause initiale. Comme la branche recourbée qui se redresse, lorsque la main, qui la retient, l'abandonne, il en fut de même pour tout ce que la guerre avait arrêté. Les routes, devenues libres, les messageries reprirent leur service régulier ; les lettres, depuis trois mois accumulées dans les bureaux de distribution, parce que les maîtres de poste s'étaient retirés avec leurs chevaux devant l'ennemi, ces lettres furent remises à leurs destinataires. Les subsistances arrivèrent à Paris, comme naguère, et les marchés de Sceaux et de Poissy se trouvèrent abondamment fournis. Dès le 6 avril, le paiement des rentes et des coupons recommença au Trésor ; les lycées reçurent un nom différent ; le lycée Napoléon fut appelé lycée Henri IV ; le lycée Bonaparte, lycée Bourbon ; le lycée Impérial, lycée Louis-le-Grand, et la cloche y remplaça le tambour.

Le Conservatoire de musique rappela ses élèves aux exercices abandonnés. Les réfractaires, enchaînés au bagne, pour faits

français (t. I, p. 69), suppose un dialogue entre deux bourgeois. Il en avait tiré l'esprit sinon la lettre d'une conversation entendue... « En parlant ainsi, M. Duperré nous entraîna vers le château. Au moment où nous y entrions, M. de Leyré tenait encore à la main la lettre de son fils. Je le félicitai sur son retour. — Eh! monsieur, me dit-il, plaignez-moi, au contraire. Je ne sais plus que faire de cet enfant-là. Voilà son état perdu. — N'était-ce pas malgré lui, malgré vous, qu'il avait pris du service? — Certainement. Mais, enfin, c'était une chose faite, et je pensais qu'avec nos connaissances, et un peu de bonheur, il aurait pu faire son chemin, tout comme un autre. N'a-t-il pas eu un de ses frères qui est mort chef de bataillon? — C'est une raison pour se réjouir de ce qu'il échappe à un pareil malheur. — Vous direz tout ce que vous voudrez, on est bien aise d'avoir un officier supérieur dans sa famille. — Certainement, dit aussitôt Mme de Germany, et voilà une mère privée de ce bonheur-là. Du moins, autrefois, nous pouvions épouser des généraux, des colonels, des conseillers d'Etat et surtout des auditeurs. Je sais bien, qu'en général, ces messieurs n'apportaient pas toujours le bonheur à leur femme, mais leur nom, leur rang flattaient l'orgueil et la vanité, et cette jouissance n'est pas à dédaigner. D'abord, on pouvait commencer par épouser un capitaine, et de veuvage en veuvage, on arrivait jusqu'au général de division. Ces changements-là avaient bien leur mérite... aujourd'hui, il faudra passer sa vie avec le premier mari épousé... Oh! dit en soupirant Mme de Germany, la carrière de l'ambition est fermée pour les femmes! — J'eus beau lui représenter que, dans son système d'élévation, ces dames ne pouvaient être heureuses qu'aux dépens de leurs maris, elle n'en persista pas moins à regarder la chose comme très naturelle et à déplorer les inconvénients d'un siècle où il se pourra qu'une femme meure, sans avoir été veuve... — Ah! que sont les honneurs auprès de la fortune, dit en se levant M. Clément? Sous les dix-sept ou dix-huit gouvernements que nous avons eus, j'ai fait et défait la mienne cinq ou six fois avec une facilité que je ne retrouverai plus. Les grandes infortunes amènent les grands sacrifices. Les propriétaires, les négociants avaient recours à nous pour des spé-

de conscription, furent libérés ; le général Lecourbe fut réintégré dans la haute situation militaire due à son talent et à son courage ; certains préfets, devenus odieux à leurs administrés, furent destitués. Les prisonniers politiques, détenus au château de Saumur, l'abbé d'Astros et l'abbé Perraut, furent mis en liberté après quatre ans de captivité ; de même les cardinaux, consignés à Alais ; de même les prêtres enfermés à Ham ; de même les séminaristes du diocèse de Gand, placés dans l'artillerie, au nombre de deux cent trente-six, tous pour avoir pris le parti du Pape contre l'Empereur ; de même le marquis de Puyvert, fondé de pouvoir du roi dans le Midi, arrêté à Belleville le 12 mars 1804 ; tandis que le cardinal Maury s'exilait de Paris et partait pour son diocèse de Montefiascone. A ce moment, les scellés furent mis aux portes de l'archevêché.

Mais, ce qu'on vit aussi, ce fut une suite de platitudes inutiles : les dames de la Halle réclamant une audience de l'empereur Alexandre pour lui présenter leurs hommages, et les étudiants au roi de Prusse, qui s'était logé à l'hôtel de Villeroi, rue de Lille ; des régiments de la garde nationale arborant à leur coiffure la cocarde blanche ; quinze cents prisonniers français, conduits par des soldats russes boulevard de la Madeleine, affranchis au nom du roi et criant : *Vivent les Bourbons* ; le portrait gravé de Louis XVIII, affiché dans les librairies et les magasins de nouveautés, à côté de pamphlets ignobles contre Napoléon ; les généraux, à l'envi, envoyant par lettre leur soumission empressée au gouvernement provisoire ; des jeunes gens, bourgeois et aristocrates, se faisant inscrire chez M. de Noailles pour composer la garde royale, et Cambacérès, oui, Cambacérès, à peine sorti de Blois, se rangeant sous le nouveau drapeau comme un simple fonctionnaire. On l'avait entendu dire : *Je me moque de l'histoire.* D'autres signaient une adresse à l'empereur Alexandre et au roi de Prusse avec ces mots : « Nos vœux vous appelaient ; ils secondaient votre sainte croisade contre le fléau des nations,

spéculations qui souvent engloutissaient tous leurs biens, mais pour lesquelles ils empruntaient à 15 et 20 %. Hélas! aujourd'hui, on fera le commerce tout bonnement, tout simplement. On n'aura plus les ressources des faillites pour doubler ses capitaux. S'il nous arrive de courir à la fortune, il faudra prendre les sentiers battus, et si vous prenez une route [illegible], vous trouverez la justice, à moitié chemin. »

contre ce monstre étranger à notre patrie ». Enfin, le 10 avril, le château de Vincennes ouvrit ses portes à l'ennemi.

Les théâtres suivirent ce mouvement : les Variétés affichèrent le *Souper d'Henri IV* et la *Chaumière Béarnaise*; le Vaudeville, les *Cris de Paris* ou le *Déjeuner d'Henri IV* ; l'Opéra Comique reprit *Henri IV* ou la *Bataille d'Ivry* ; au lieu de *Trajan*, l'Opéra donna la *Vestale*, et Tivoli appela les oisifs à ses promenades champêtres.

Il n'y avait alors que deux monarques à Paris, le czar Alexandre et le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche ne les suivait que de loin, à la remorque, gêné par la présence de sa fille à Orléans, l'Impératrice Marie-Louise. A Dijon, il avait vécu isolé, à l'hôtel de Dampierre, passant ses journées dans sa chambre, le visage collé aux vitres de ses fenêtres, afin de se distraire par le spectacle du dehors. Les habitants de la ville, pour cette singularité, l'avaient surnommé *l'empereur sous verre*. Puis, ménageant ses étapes, tournant autour de Paris qu'il semblait fuir, par regret peut-être de voir sa fille en être dépossédée, il se dirigea sur Rambouillet, où la souveraine déchue était venue l'attendre. Il ne la quitta qu'après s'être assuré que, surveillée très étroitement, elle se laisserait conduire en Autriche, et n'irait point rejoindre l'empereur Napoléon. C'est pourquoi il n'arriva que le 15 avril à Paris, trois jours après le comte d'Artois.

Les deux autres souverains s'étaient composé une vie de riches bourgeois. L'Empereur Alexandre, amoureux des plaisirs, souriait aux belles Françaises dont il eût accepté volontiers les faveurs. L'Impératrice Joséphine, remise de ses frayeurs, avait su l'attirer à la Malmaison, où il lui rendait de fréquentes visites, charmé par la grâce, les manières caressantes de la sympathique créole, dont le langage était si langoureux.

Ce qui ne l'empêchait point d'être compatissant, de visiter les hôpitaux où étaient soignés les blessés dont il adoucissait les souffrances par des offrandes généreuses. Le roi de Prusse était plus singulier. Il cherchait ses distractions aux lieux de plaisirs vulgaires, aux *montagnes russes*, où il prenait place dans les chariots, à côté de dames inconnues, lesquelles ignoraient, d'ailleurs, qui était cette personne flegmatique aux lèvres muettes.

Frédéric-Guillaume gardait, en lui, le souvenir de la reine Louise, sa femme, dont la mort l'avait séparé ; et s'il montait dans un chariot, ou suivait dans la rue quelque jupe affriolante, il y était attiré par une ressemblance avec celle qu'il regrettait toujours. De Vitrolles raconte, en ses mémoires, qu'à cette époque, le monarque prussien rencontrait souvent, en un rendez-vous, sur la terrasse des Tuileries, la belle comtesse de Saint-A... Vitrolles ne donne que ses initiales (t. II, p. 153), dans laquelle il avait retrouvé le regard et les manières attachantes de la morte.

Les petits théâtres n'eurent jamais leur visite. Ils assistèrent à des représentations données en leur honneur, à l'Opéra-Comique et à l'Opéra, où l'aigle impérial de la loge de Napoléon avait été masqué d'une ample toile blanche. A l'Hôtel des Monnaies, Denon les reçut, et fit frapper, devant eux, une médaille à leur effigie, portant, en exergue, la date de leur visite. Alexandre, très religieux, allait à la messe tous les jours, dans la chapelle édifiée à son intention, au ministère de la Marine. Le roi de Prusse fit la communion pascale au temple de l'Oratoire, et refusa, pour assister à l'office, le fauteuil qui lui fut offert ; il s'assit sur un banc. Plus lettré qu'Alexandre, le jour qu'on le vit au palais du Corps législatif, il s'en fit ouvrir la bibliothèque et apporter le *Traité des Devoirs* de Cicéron, dont le dauphin, père de Louis XVIII, avait rempli les marges de notes manuscrites. Vie solitaire, vie retirée, fut celle de ce prince, moins mêlée au mouvement parisien que celle d'Alexandre, qui agréait les hommages des grands seigneurs royalistes, et admettait à sa table les Montmorency, les Noailles, et même l'avocat Bellart, dont le fameux manifeste avait décidé du sort de Napoléon.

VI

Dès que le comte d'Artois fut installé aux Tuileries, l'empereur Alexandre quitta l'hôtel de la rue Saint-Florentin où se tenait le gouvernement provisoire, et il établit sa résidence à l'Elysée Bourbon. C'était de la discrétion de sa part, afin de mon-

trer qu'il ne voulait point gêner l'influence du prince. Mais le frère du roi s'inquiétait peu de politique, en ces premiers jours d'arrivée, ne connaissant rien des affaires de la France. Tout au plaisir d'être au milieu de sa petite cour, dans les appartements somptueux du palais de ses ancêtres, il ne songeait qu'à jouir, en prince, de l'heure présente. Les délégations, envoyées de province, lui venaient lire les adresses des villes rappelant leur passé royaliste, en un langage simple et parti du cœur, comme l'étaient jadis les harangues des échevins, ou des baillis, aux rois de France, en voyage. Et à ces naïves et affectueuses protestations de dévouement, le prince répondait, lui aussi, — pourquoi ne pas l'avouer? — en termes émus, que son bonheur lui dictait. L'espérance, la confiance, se manifestaient en toutes ces paroles, et il n'a tenu qu'aux Bourbons de rendre durables ces premiers symptômes de réconciliation et d'oubli du passé. Ils ne l'ont pas voulu, ou plutôt ils ne l'ont pu. L'absence, qui leur avait fait perdre le contact du peuple, les empêcha d'en comprendre les nouveaux désirs.

Ce fut, à ce moment-là, une liesse, un élan d'amour unanimes. Tous les généraux, présents à Paris, voulurent lui être présentés, et les dignitaires de la Cour impériale de Blois, revenus en toute hâte, réclamèrent également cet honneur. Ils avaient besoin de courber l'échine. Le vestibule, les escaliers, les salons des Tuileries, demeuraient encombrés d'une foule bruyante. Ils ne désemplissaient plus. Les réceptions succédaient aux réceptions : pour les anciens gardes du corps de Monsieur et du comte d'Artois ; pour les anciens officiers de l'armée de Condé (1) ; pour tous ceux qui dans la marine royale ou dans les régiments du roi Louis XVI, avaient exercé un commandement ; et ils se présentaient, comme à Livry, avec leur costume antique. Le prince n'en reconnaissait aucun ; et qu'importe ! Ils partaient heureux d'un sourire et d'une inclinaison de tête. Ils avaient revu le prince, leur prince ! Le jour consacré aux dames, les intrigantes et les effrontées se fiant à la richesse de leur toilette, vinrent

(1) Parmi ces anciens officiers se faisaient remarquer le baron de Quevilie [illegible], le chevalier Deslandes. Le comte d'Artois leur dit : « La parole des Bourbons vous garantit que rien de ce qui a été fait pour eux ne peut être oublié. »

se mêler aux rangs pressés des dames de l'aristocratie. Pasquier, l'ancien préfet de police de l'Empire, présent aussi par état, reconnut dans le nombre quelques-unes de celles qu'aucun salon parisien n'eût voulu recevoir, entre autres Mme Montansier, directrice du *théâtre des Variétés*, beaucoup trop compromise. Il s'empressa d'avertir le premier gentilhomme du prince, M. de Maillé, qui donna des ordres aux huissiers, pour les prier de partir, ce qu'elles firent sans le moindre scandale.

C'était sa joie, — à lui, comte d'Artois, nouvel hôte du palais, — ces adulations et ces hommages. Il se sentait prince, enfin, il en oubliait les heures tragiques du moment, les armées étrangères, aussi arrogantes, exigentes, rapaces, dévastatrices, que si la guerre eût encore été déchaînée. Les plaintes des populations opprimées et pillées arrivaient nombreuses au gouvernement provisoire. Il ignorait toutes ces misères. Il ne s'occupait que de son bonheur, et pensait le faire durer toujours. Il disait à ses familiers, que son frère étant impotent, ne pouvant monter à cheval, ni passer une revue, ni parcourir les salons, en souriant aux belles, ce serait à lui, frère du roi, qu'écherraient ces honneurs. L'aîné, retenu en son fauteuil et devant son bureau par la souffrance n'aurait qu'une autorité illusoire, et ce serait en lui forcément, en lui alerte et bien portant, que s'incarnerait la pensée du règne. Et ses convictions étaient connues !

Son entourage, les gentilshommes qu'il avait ramenés d'exil, ne le dissuadaient point de ces espérances. Tous pensaient que la vieille monarchie du siècle passé serait restaurée ; et quand ils lurent dans le *Moniteur*, la phrase prêtée au prince répondant aux salutations de bienvenue, que *rien n'était changé en France, qu'il n'y avait qu'un Français de plus*, ce fut, parmi eux, un *tolle* de colère..... Comment ! rien de changé !... Comment ! les lois infâmes de Bonaparte régenteraient encore le royaume!... Comment! le divorce persisterait ; le droit d'aînesse resterait aboli, et l'éducation de la jeunesse contaminée par les plus mauvaises doctrines !... Et puis, le Sénat, ce corps avili, composé des séides de l'*usurpateur*, n'avait-il pas la prétention d'imposer au roi une constitution !.... Et le drapeau tricolore, cette loque souillée du sang des victimes innocentes, déshonorerait les édifices publics et les palais royaux !... Ce serait encore le règne de la Révolution

qu'ils n'avaient pas voulu subir, se résignant plutôt à vingt-cinq ans de misères !...

Beaucoup de royalistes, ceux du midi et de l'ouest surtout, étaient hantés de cette haine contre l'esprit nouveau ; et dans les salons des gentilhommières, où la modicité des revenus avait imposé, à la petite noblesse, une vie presque recluse, on s'insurgeait contre cette expression malencontreuse qui semblait rejeter la promesse d'un changement. Le comte d'Artois, témoin du soulèvement de tant de consciences royalistes, ému lui-même de cette phrase troublante, fit partir le comte de Bruges pour Hartwell, afin de mettre en garde son frère contre ces prétentions de la France nouvelle à repousser tout changement. Mais de son côté, l'empereur Alexandre, mieux éclairé sur les opinions de la France, autant par sa perspicacité que par ses conversations avec des hommes de tous les partis, envoyait au roi son conseiller, Pozzo di Borgo, le priant de hâter son retour et de ne point refuser, à sa patrie reconquise, une constitution libérale, celle que le Sénat avait consacrée par son vote. Presque dans le même temps, Fouché, revenu de son gouvernement d'Illyrie à Paris, s'empressait de s'immiscer aux affaires publiques, non point ouvertement, il n'y avait aucun titre, — ce qu'il déplorait, — mais clandestinement, par un mémoire au roi dont Lubis, en son histoire de la Restauration, a donné les principaux passages. On y lisait :

« C'est parce que nous voulons de bonne foi que les Bourbons se rétablissent sur le trône de France que nous devons désirer qu'ils n'écoutent pas les conseillers stupides ou perfides qui les pressent d'être l'âme d'un parti, plutôt que les pères de toute la nation, de démolir l'ouvrage qu'ils trouvent fait et d'attaquer les idées qu'ils trouvent établies, au risque de rallumer les passions, d'enflammer et d'aigrir les amours-propres, et de répandre dans les esprits une méfiance générale dont les conséquences seraient incalculables.

« Ce sera certainement la faute de ces hommes-là, si la nation se trouve encore une fois égarée, remuée, poussée au trouble, et il ne tiendra pas à eux que ces malheurs n'arrivent bientôt. Les boutiques sont tapissées de leurs libelles et de leurs constitutions. Bonaparte, qui n'était pas plus libéral qu'un autre,

en fait de concessions, nous avait pourtant laissé deux fiches de consolation : le jury et la représentation nationale. Nos puristes actuels n'en veulent plus. Heureusement le roi sera moins royaliste que ces gens-là. Il a l'esprit trop cultivé et l'âme trop élevée. Ses études, son goût pour les sciences et les lettres, l'ont mis en rapport avec trop d'hommes instruits pour qu'il soit permis de craindre que son règne tende à faire rétrograder le dix-neuvième siècle. La guerre que l'on ferait de nos jours aux idées libérales coûterait certainement plus cher à la France que la révocation de l'Edit de Nantes ; et, en tous cas, elle serait plus dangereuse pour ceux qui la déclareraient, que pour ceux qui la soutiendraient. »

Lubis ajoute que cette lecture fit grande impression sur Louis XVIII. Mais, avec son caractère d'indécision, entre tous ces conseils divergents, il ne savait à quoi se résoudre.

Sans doute, le gouvernement provisoire était alors le seul légal, le seul officiel, le seul revêtu de l'autorité souveraine. Mais, vers le comte d'Artois, quoiqu'il ne fût rien encore, se tournaient tous les ambitieux. Situation équivoque des deux côtés. Les hommes, que le Sénat avait investis du pouvoir, n'avaient plus qu'une autorité nominale. Il fallait donc que ce pouvoir fût déféré au frère du roi; que le Sénat lui reconnût un titre officiel. Or, entre le comte d'Artois et le Sénat, il y avait une constitution que le prince ne voulait pas accepter. Il était revenu prince « légitime » ; il tenait la place du roi, et le roi était comme lui « légitime », non roi constitutionnel. De part et d'autre, on faisait assaut de dignité. Le Sénat se renfermait dans sa constitution : il s'était abstenu d'un acte de déférence envers le prince, et le prince ne manifestait aucun désir de le recevoir.

L'empereur Alexandre assistait à ces tiraillements, désolé et même froissé. Il tenait au Sénat, dont il s'était fait le protecteur tacite. C'est à lui, que ce corps politique avait annoncé l'achèvement de ses travaux ; et sans observations, ni indications de préférences, il avait agréé ces hommages. A ses yeux, cette constitution était la pierre angulaire, sur laquelle la nouvelle dynastie devait s'appuyer. Il n'hésita plus. Il crut de son devoir d'intervenir, afin de mettre d'accord les deux puissances rivales. Il fit une visite au Comte d'Artois, aux Tuileries, et l'enferma

en ce dilemme : retourner à Londres, ou se soumettre, au moins en apparence, aux résolutions du Sénat. Il parla haut, il parla ferme. Le comte d'Artois céda sans résistance, et le Sénat, admis aux Tuileries, lui conféra le titre de *Lieutenant-Général du Royaume.* Dès lors, le gouvernement, naguère institué, n'agit plus qu'au nom du Lieutenant-Général. Un Conseil d'Etat provisoire fut créé par l'adjonction aux membres du gouvernement, des maréchaux Moncey et Oudinot, du général Dessolles, commandant des gardes nationales de la Seine, avec de Vitrolles, comme secrétaire général. Ensuite, des commissaires extraordinaires furent délégués en province, avec mission de pacifier les esprits troublés, de donner aux départements ravagés l'espérance de temps meilleurs, de réparer les injustices en destituant certains fonctionnaires détestés. « Portez au peuple l'espérance, leur avait dit le Lieutenant-Général, et rapportez-moi la vérité. » Le duc de Doudeauville fut envoyé à Mézières ; le maréchal Kellermann, à Metz ; Roger de Damas, à Nancy ; le chevalier de La Salle, à Strasbourg ; le marquis de Champagne, à Besançon ; Auguste de Juigné, à Grenoble ; le comte de Boisgelin, à Toulon ; le vicomte d'Osmont, à Montpellier ; le comte Jules de Polignac, à Toulouse ; le comte Dejean, à Bordeaux ; Gilbert des Voisins, à La Rochelle ; le comte de Ferrières, à Reims ; de Bégoulx, à Rouen ; le duc de Plaisance, à Caen ; le maréchal Mortier, à Lille ; le général de Nansouty, à Dijon ; de Noailles, à Lyon ; le général Marescot, à Périgueux ; Otto, à Bourges ; Mathieu de Montmorency, à Tours.

Mais de quelle influence pouvaient se prévaloir la plupart de ces hommes, aristocrates imbus de tous les préjugés de la noblesse ? Ils n'avaient jamais vécu avec le peuple, et, en majorité, ils revenaient d'exil. Hier, rien, simples citoyens ; aujourd'hui tout-puissants ; ils devaient passer comme de brillantes personnes qu'on regarde, qu'on envie, et à qui on ne croit pas. Ils revinrent ayant fait plus de mal que de bien : les passions royalistes ravivées dans les lieux où elles sommeillaient, et la méfiance excitée dans les contrées indécises.

Il était encore trop tôt. En ces premières semaines de bouleversement, lorsque toutes les consciences étaient agitées, lorsque les provinces subissaient le choc de leurs misères, ou de leurs

passions, l'intérêt général de la patrie s'effaçait devant l'intérêt particulier. Chaque pays ne pensait qu'à soi. Bordeaux s'était donné à la monarchie parce que les négociants avaient, en leurs celliers, la totalité de cinq récoltes invendues, et que les Bourbons leur avaient promis la paix qui rendrait libres les ports de commerce; promis également la suppression des *Droits réunis*, source de vexations pour les propriétaires de vignobles. Et les négociants et les armateurs voyaient déjà les bâtiments de commerce reprendre leur essor vers les grands océans, emporter les énormes barriques, emplies des excellents vins du Médoc et revenir chargés des laines, des bois, des sucres et des denrées coloniales que le blocus avait rendus si rares. C'est pourquoi les rues de cette ville superbe et ses édifices étaient pavoisés de drapeaux blancs. La Rochelle, sa voisine, avait autant de raisons d'agréer l'ancienne dynastie. Depuis dix ans, son port était bloqué par les vaisseaux anglais. Aux nouvelles apportées de Paris, après l'abdication de l'Empereur, les équipages anglais descendirent à terre et vinrent fraterniser avec les Français. Des fêtes furent offertes, sur les navires anglais, aux dames de La Rochelle, et, en retour, elles envoyèrent aux matelots des vivres frais. D'Anglais à Français, ce fut une journée d'ivresse. On oubliait les rancunes passées ; on s'unissait aux cris de *Vivent les Bourbons !* Lyon avait échappé au bombardement en ouvrant ses portes aux alliés. Augereau, qui y commandait, s'était rangé contre Napoléon. Les bourgeois de la ville rassurés se rallièrent au drapeau blanc. Marseille, que Napoléon avait toujours négligée, s'empressa de renverser les statues de l'Empereur ; et aux saluts des vaisseaux anglais, décorés de pavillons blancs, le peuple de la Canebière s'entassa en de petits bateaux et aborda le vaisseau du commandant pour ramener en triomphe cet officier. La foule criait : *Vive Louis XVIII, Vive le roi Georges!* Le soir, au spectacle, les acteurs entonnèrent un chant calqué sur l'air de : *O Richard, ô mon roi*. Les paroles disaient : *O Louis, ô mon roi, l'univers te couronne !* Il en fut de même à Nantes, de même partout où les intérêts froissés enflammaient les passions politiques.

En Bourgogne, au contraire, où l'invasion avait produit d'énormes ravages, un désir violent de vengeance persistait

contre les Alliés : et comme on sentait bien que Napoléon seul était capable de ces représailles sur les envahisseurs, toute cette province demeurait impérialiste. De même dans les pays traversés de canaux, où la batellerie, depuis le blocus, n'avait jamais subi de chômage. La popularité de Napoléon y demeurait très grande, et les vivats pour les Bourbons n'avaient point d'échos. A Paris aussi, les quartiers peuplés d'ouvriers revenaient de leur surprise et manifestaient, contre les étrangers, la plus vive animosité. Les prisonniers, revenus d'Allemagne, ou d'Angleterre, racontaient, dans les petits cafés et chez les marchands de vins, que la défaite de nos armées n'était due qu'à la trahison. Ils faisaient un tableau navrant de leurs souffrances, dans les dures geôles où on les avait enfermés ; et lorsque quelques soldats des armées étrangères s'aventuraient isolés dans les lieux de plaisir des faubourgs, ils y étaient attaqués et tués le plus souvent. Chaque soir il en manquait à l'appel. Les officiers, enfin, aux restaurants ne pouvaient supporter à côté de leurs tables, les lourds Allemands, les Russes aux longs cheveux qui les coudoyaient, et des provocations naissaient, toujours suivies de duels meurtriers.

Puis, on se moqua des habitudes cléricales du Lieutenant-Général, qui entendait la messe tous les jours, précédé de son aumônier, l'abbé Latil. L'abbé portait le paroissien, offrait l'eau bénite, et recevait le chapeau du prince, qu'il gardait pendant l'office. Et, signe des temps encore : la bourgeoisie, quoique bien disposée pour les Bourbons, toujours frondeuse et quelque peu jacobine, lisait avec passion la brochure que venait de publier M. de Durbach, membre du Corps législatif, beau-frère du général Mortier. L'auteur demandait un contrat nouveau, entre les Bourbons et la nation. C'était contester ce que les royalistes appelaient la « légitimité » ; c'était affirmer la nécessité d'une constitution : c'était dire aux Bourbons : la nation est souveraine ; vous régnerez, non en vertu d'un droit inné, mais en vertu d'un consentement donné par le peuple. Votre titre de prince ne vous crée aucun droit.

Seulement, il n'y avait à Paris que des journaux royalistes étouffant, sous leurs dithyrambes, ces prodromes d'opposition. La presse impérialiste avait disparu, avec le coup d'audace de Morin, le policier, qui avait placé les journaux sous la férule d'un

censeur sévère. Et puis, une avalanche de libelles contre l'Empereur déchu détournait des Bourbons une attention trop clairvoyante, et reportait sur Napoléon les discussions irritantes. Les feuilles royalistes cherchaient par tous les moyens à grandir leurs princes.

Aux théâtres, chaque soir, écrivaient-ils, ce n'était qu'une explosion continue de vivats, sur le moindre épisode saillant de l'histoire de la dynastie. Trois jours après son arrivée à Paris, le comte d'Artois assistait à l'Opéra à une représentation qu'honoraient de leur présence les deux monarques alliés. La loge impériale, transformée en loge royale, était drapée de velours bleu semé de lys d'or. Lorsque l'orchestre joua l'hymne national, le comte d'Artois se découvrit et une voix s'écria : « *Parterre, debout ! Le roi est là !* » Toute l'assistance se leva, racontaient le lendemain avec émotion, les journaux royalistes.

Lieutenant-Général, le comte d'Artois endossa la responsabilité de tous les actes du gouvernement provisoire et il l'accepta d'un cœur léger. Jamais prince ne fut plus inutile, et ne servit moins à sa patrie que ce vieil émigré rentré avec ses préjugés de Versailles. Il ne savait parler que de panaches blancs, de cocardes blanches, de son aïeul Henri IV, dont il avait le cœur, disait-il, s'il n'en avait point le talent. Il signait ordonnances et arrêtés qui lui étaient présentés ; il signait, les yeux fermés, de confiance, ne se demandant jamais ce que sa signature, sur la feuille de papier, pouvait produire de bien ou de mal. Il ne raisonnait pas, il ne s'informait pas, et remettait au lendemain les choses sérieuses. Son temps passait en congratulations perpétuelles. Ce fut le 23 avril, dix jours après son arrivée à Paris, et en attendant le traité de paix à intervenir entre les puissances alliées et la France, que le prince fut invité par Talleyrand à signer le traité des conventions, arrêtées avec les plénipotentiaires étrangers. Les conséquences en étaient désastreuses. La France se rapetissait, rentrait en ses anciennes frontières de 1792. Le comte d'Artois s'en aperçut-il ? Lut-il même ce texte ? Cinquante-trois places fortes, occupées par les armées françaises, tout le matériel de guerre, qui y était entassé, tout ce qui n'était pas propriété particulière, les dépôts d'artillerie et les munitions, les provisions de toute nature, archives,

inventaires, places, cartes, modèles tout devint la proie des vainqueurs : et, d'un seul trait de plume, un milliard et demi de de francs fut perdu pour la France. Les îles Ioniennes, les places fortes de la Belgique, du Rhin, du Piémont, de la Lombardie, les grandes places du Nord, Hambourg et Dantzick, où se trouvaient encore trente mille hommes, furent livrés aux garnisons étrangères. A Mayence, il y avait cinq cents pièces attelées ; elles nous furent enlevées. Dans nos ports de guerre stationnaient trente et un vaisseaux de haut rang, douze frégates et un grand nombre d'autres bâtiments de guerre : toutes ces unités de combat arborèrent à leurs mâts des drapeaux étrangers, elles changeaient de patrie. Rien ne fut oublié. « Des contemporains, écrit Vaulabelle, ont affirmé que plusieurs millions furent le prix de cette insigne abandon, fait par Talleyrand aux Alliés (1). Est-ce une calomnie ? Nous ne le croyons pas. »

Talleyrand avait de fortes raisons de craindre pour son avenir. Le roi Louis XVIII était moins facile et plus avisé que son frère : et, du roi, Talleyrand n'attendait rien de bon. Ensuite, son honneur et sa réputation d'homme privé étaient fort avilis. L'irrespect le poursuivait partout : plus que l'irrespect, la haine de la foule. Des groupes, sous ses fenêtres, vociféraient : *A bas l'évêque d'Autun ! A bas le renégat !* Lorsque le roi serait témoin de ces faits, voudrait-il agréer ses services ? Les journaux royalistes, au surplus, ravis de mettre un frein au cynisme de ce personnage si discuté, lui faisaient sentir combien était douteuse sa permanence au ministère.

Ils lui rappelaient qu'il était marié, et que sa femme entrait ostensiblement à son hôtel. Et rien ne lui était plus désagréable que l'étalage de cette honte. En trahissant Napoléon, en se tournant contre lui, il n'avait pas songé à tout cela. Menacé, il prit ses précautions contre une déchéance possible. Le changement

(1) De Vaulabelle ajoute (t. II, p. 51) : « On fit plus encore. On réduisit, d'un coup, les droits d'entrée sur les denrées, coton et autres. Il y eut des villes, des provinces entières, la Normandie entre autres, dont le commerce en masse fut obligé de se mettre en faillite. Toutes les fabriques de sucre de betteraves, fondées à grands frais, dans les départements du Nord et du Centre, se virent [illegible] de fermer. La grandeur et la puissance politiques de l'Empire, son commerce et son industrie, furent exécutés le même jour et pour ainsi dire du même coup... De quelque côté que se portassent les regards, on n'apercevait que ruines, désordres, confusion. »

de dynastie, lui enlevant la majeure partie de ses immenses revenus, ne devait-il pas les remplacer par d'autres (1) ? Le Lieutenant-Général, étourdi et léger, ne fut que le jouet du madré diplomate.

Depuis deux jours, le 21 avril, le duc de Berry était arrivé à Paris où il avait été reçu avec grande affection par le comte d'Artois, son père. Il avait débarqué de Jersey à Cherbourg, le 15 avril, accompagné du comte de la Ferronays, son premier gentilhomme, du comte de Nantouillet, son premier écuyer, des comtes de Clermont et de Ménars, ses gentilshommes d'honneur. Installé à la préfecture maritime, toutes les autorités de la ville s'y étaient rendues, pour affirmer leur dévouement à la nouvelle dynastie. Est-ce que tous ces fonctionnaires ne possédaient pas une conscience aussi souple que ceux de Paris ? Le préfet tint à présenter au jeune duc sa famille et quelques dames de l'aristocratie, Mmes de Moncas et de Laurencey. Pendant le dîner, on ne put empêcher la foule d'envahir la salle où mangeait le prince. Elle passa, le regardant avec une sorte de joie délirante. Après le dîner, la ville fut éclairée d'illuminations splendides, et un cercle fut tenu où ce fils des Bourbons put jouir de l'enthousiasme de ses nouveaux admirateurs. Il parcourut ensuite les rues de la ville, en voiture découverte, que le peuple suivait avec transport. De Cherbourg, il partit pour Bayeux, entouré d'une garde d'honneur, formée dans le département du Calvados, et de la garde nationale de la ville. De Bayeux, il suivit la route de Caen, où il arriva toujours

(1) Les sénateurs croyaient qu'avec leur constitution, ils allaient être à l'abri des conséquences qu'ils redoutaient. M. de Talleyrand ne donnait pas dans cette illusion. Il avait acheté du produit d'un hôtel qu'il avait vendu à l'Empereur une maison de plaisance nommée Saint-Brice, à peu de distance de Saint-Denis. Il vit l'impossibilité où il serait de conserver cette maison qui était d'un entretien dispendieux. Il chercha à s'en défaire. Personne ne se présenta pour acquérir; mais il sut y suppléer. Il fit venir le fermier général des jeux et lui proposa de l'acheter. Celui-ci déclina la proposition. Mais on lui signifia qu'on ne l'avait pas fait appeler, pour essuyer un refus; qu'il fallait acquérir et que si le contrat n'était pas signé dans les vingt-quatre heures, son bail serait cassé et donné à un autre. Le fermier était sans appui. Il avait affaire au chef du gouvernement provisoire. Il demanda le prix qu'on mettait à la maison. On lui répondit : deux cent cinquante mille francs. Il les fit payer le soir même, sauf à se les faire rembourser par les joueurs. Il fallait que M. de Talleyrand n'eût pas de pressentiments rassurants pour se défaire par de semblables moyens de tout ce qui pouvait être d'une réalisation difficile. (De Rovigo : *Mémoires*, t. VII.)

avec son escorte d'honneur qui ne le voulait point quitter. En cette vieille cité normande, il y avait quelques détenus politiques qu'il fit mettre en liberté ; et le soir, au théâtre, le préfet, avisé courtisan et plat fonctionnaire, les fit monter sur la scène, et au lever du rideau, on les vit à genoux, au milieu de leurs femmes et de leurs enfants, tendant vers leur libérateur des mains reconnaissantes. Le *Journal des Débats* enregistre ces faits, sans sourciller ; et c'était, pourtant, une bassesse, qui aurait plu à un empereur romain. De Caen, le duc de Berry se dirigea sur Rouen où il entra au son des cloches, accueilli par une nouvelle garde d'honneur, que commandait un gentilhomme normand, M. de Slade.

La dernière étape devait être Paris. Son frère aîné, le duc d'Angoulême y arrivera plus tard, lorsqu'il n'aura plus d'encens à recevoir des Bordelais, parmi lesquels il vit en prince presque souverain (1).

Maintenant, on attend le roi, celui que déjà on nomme Louis le Désiré.

(1) On écrivait d'Agen, le 26 avril au *Journal des Débats:* « M. le préfet est revenu de Bordeaux le 23, est reparti d'Agen le 24 au soir pour Casteljaloux, afin de recevoir, sur les limites du département Monseigneur le duc d'Angoulême. S. A. R. qui se rend à Toulouse par la rive gauche de la Garonne a couché le 25 à Casteljaloux. Elle a dîné aujourd'hui à Nérac où tant de souvenirs du bon Henri vivent dans les monuments contemporains de ce grand roi et dans les cœurs des fidèles Gascons. S. A. R. couchera ce soir à Condom, passera une partie de la journée, le 27, à Auch et se rendra le soir du même jour à Toulouse. Son retour à Bordeaux devant s'effectuer par la rive droite de la Garonne, les habitants d'Agen espèrent jouir de la présence du prince le 30 avril, ou le 1er mai au plus tard. Samedi dernier, le comte de Pressac, colonel au service de Sa Majesté Autrichienne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, nommé par S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême au commandement particulier et provisoire des départements du Gers et du Lot-et-Garonne a fait enregistrer à la préfecture du Lot-et-Garonne sa commission et les lettres patentes du roi du 14 janvier dernier, contenant les pleins pouvoirs de Monseigneur le duc d'Angoulême. Ces lettres patentes commencent ainsi : Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre.

CHAPITRE V

LE ROI LOUIS XVIII

I. — Le roi Louis XVIII se dispose à rentrer en France. — Le prince régent d'Angleterre se rend à Stanmore, pour y recevoir le roi de France, qui doit s'arrêter à Londres. — A l'hôtel, à Londres, le prince régent présente, à Louis XVIII, les grands seigneurs d'Angleterre, et les ministres. — Félicitations réciproques entre les deux princes. — Echange de décorations. — Le départ de Douvres pour Calais. — La flottille; l'arrivée à Calais. — Voyage du roi jusqu'à Compiègne où il s'arrête.

II. — Le roi est précédé à Compiègne par le prince de Condé. — Arrivée du roi. — Les lettres de Talleyrand au roi. — Les réceptions. — Les maréchaux; ils dînent avec le roi et sa suite. — Le czar Alexandre vient à Compiègne, afin de presser Louis XVIII à adhérer à la constitution, élaborée par le Sénat. — Le colloque entre les deux monarques. — Supériorité de Louis XVIII sur le czar. — Cependant, le roi de France consent à souscrire à une déclaration, nommée *Déclaration de Saint-Ouen*. — Portrait du czar Alexandre.

III. — Le château de Saint-Ouen. — Le cortège se forme pour l'entrée dans Paris. — Les grands dignitaires de la Couronne. — L'attitude de Louis XVIII et de la duchesse d'Angoulême, en voiture. — A la porte Saint-Denis; à la statue de Henri IV, terre-plein du Pont-Neuf; à Notre-Dame. — Durant le parcours, l'attitude de la vieille garde. — Installation du roi aux Tuileries. — Bousculade aux présentations. — Les *Bourbonistes*.

IV. — Arrivée à Paris de l'Empereur d'Autriche. — Ses visites aux monuments publics et au Muséum. — Fête à Saint-Cloud, donnée par le généralissime des alliés, le prince Schwartzenberg. — Orgueil de Louis XVIII, à l'égard des monarques coalisés. — Impressions de Mme de Staël rentrant à Paris. — A l'Opéra; au Théâtre-Français. — Bernadotte; son départ inaperçu.

V. — Organisation de la Maison du roi. — Les grands dignitaires qui la composent. — L'ordre des réceptions. — Colère des dames de l'aristocratie et de la noblesse impériale, sortant du salon où sont admises les dames de l'aristocratie de la vieille monarchie. — Représentation des *Héritiers Michau* à l'Opéra-Comique.

VI. — Louis XVIII se laisse aller aux douceurs du pouvoir. — Constitution du ministère. — Quels personnages étaient les nouveaux ministres; leur portrait. — Le général Dupont et M. de Talleyrand.

VII. — Le roi nomme enfin la commission de la *Charte*. — Dans la *Charte* est inscrite la liberté de la presse. — Joie dans la bourgeoisie. — Le traité de paix; ce qu'il enlève à la France.

VIII. — Départ de Paris des deux monarques, le czar et le roi de Prusse. — L'arrivée du duc d'Angoulême. — La réception à Paris. — Les étrangers affluent dans la capitale. — Leur curiosité à l'égard des palais préférés par Napoléon.

IX. — Convocation des Chambres. — Le discours du roi : commentaire sur la *Charte*, lu par le chancelier Dambray. — Impression de Mme de Staël sur cette [illegible] d'ouverture. — Désignation des pairs au nombre de cent cinquante-quatre.

I

L'indécision, la lenteur prudente des résolutions, si prudente qu'elle se prolongeait indéfiniment, formaient le fond du caractère de Louis XVIII. Durant son exil, sa pensée s'était appesantie souvent sur le régime politique nécessaire au royaume qu'il attendait ; et sa pensée n'avait pu se fixer. Cette indécision s'accrut, lorsque les nouvelles, arrivées de France, lui apprirent qu'enfin il serait roi, roi effectif, reconnu par toutes les puissances de l'Europe. Quitter Hartwell, tout de suite, il y aurait consenti, si, en mettant le pied sur la terre de sa patrie, il eût été certain de ne point s'y heurter aux conditions de ceux qui le rappelaient. Car il plaçait l'autorité du roi au-dessus de toute discussion. C'était son *Credo* irréductible. Et puis, ainsi que l'a écrit Lamartine, M. de Blacas et la duchesse d'Angoulême, « l'un, esprit retardataire, l'autre, princesse ulcérée et énergique, le retenaient dans la superstition de sa souveraineté sans partage ». En écrivant naguère à la ville de Bordeaux qu'il reviendrait comme un père pour le bonheur de ses enfants, ce n'était pas un langage imagé, une métaphore précisant le caractère qu'il donnerait à son gouvernement, c'était une expression concrète pour lui. Son règne, pensait-il, serait celui d'un monarque, brave homme, qui ne veut être ni harcelé, ni discuté, parce qu'il sait mieux que ses sujets ce qui leur convient. Qu'est-ce que la France pouvait désirer de plus ?

Il ignorait les mœurs nouvelles que vingt-cinq ans de guerre, d'administration impériale, de gloire issue de cent batailles gagnées, avaient produites en France. Ce gouvernement de père de famille pouvait-il agréer au peuple qui avait traversé l'Europe en vainqueur, et qui avait donné des lois au monde ? Ce peuple avait brisé le joug de Napoléon. Accepterait-il celui d'un vieillard inconnu ? Entre Paris et Hartwell, les émissaires de l'empereur Alexandre et du comte d'Artois couraient sur les routes, portant

des dépêches pressantes. Le roi ne se décidait pas. De guerre lasse, à Paris on se fâcha, et le comte de Montalembert fut envoyé de l'autre côté du détroit, afin d'en rapporter les résolutions décisives du roi et l'annonce de son arrivée.

Le matin du 19 avril, Mme de Gontaut, chez une de ses amies à Londres, entendit, dans la rue, le galop de quatre chevaux de poste ornés de cocardes blanches, ramenant, du château du roi, l'envoyé du comte d'Artois. « Elle s'élance, écrit-elle, et tout à l'heure elle va reconnaître le noble courrier. « J'ai la parole du « roi, lui dit-il. Il ne résiste plus. Demain, il sera à Londres, et « bientôt à Paris. On l'y attend. » A Londres, la cocarde blanche du courrier français et de ses valets, aperçue de la foule, avait indiqué aux passants que la restauration des Bourbons était un événement accompli; et aussitôt des manifestations enthousiastes, des cris de joie exubérante avaient retenti autour de la Bourse et dans les rues voisines. Napoléon déchu, les Bourbons rappelés, c'était pour l'Angleterre, qui, depuis vingt ans, épuisait ses trésors à soutenir une lutte de géants, le commencement d'une ère nouvelle; c'était la suppression des impôts écrasants; c'était la paix qui allait ramener à ses rivages les escadres immobilisées par le blocus; c'était le développement interrompu de son commerce, que ce peuple de marchands avait poursuivi avec une persévérance inlassable. C'était le triomphe de sa politique et de son orgueil si vivace, jusque dans les couches les plus profondes de la nation (1).

La comtesse de Gontaut rentra chez elle, et avec ses amies, elle s'empressa de confectionner des cocardes blanches, qu'elle lança dans la rue. La foule en demandait toujours, afin de se les piquer aux habits et aux chapeaux. Dans le centre de la vieille cité, on ne vit plus bientôt que ces cocardes. « En peu d'heures, dit la comtesse de Gontaut, et comme par magie, tous les chapeaux

(1) LAMARTINE : *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 254. « La chute de Napoléon et son remplacement, sur le trône de France, par un frère de Louis XVI paraissaient aux Anglais une des plus grandes œuvres de leur histoire. Leur cœur exultait de joie et d'orgueil en voyant ce sage, longtemps leur hôte, aujourd'hui roi, sortir de sa demeure obscure au milieu de leur île, pour aller recevoir de leurs mains le trône de ses pères et reprendre sa place à la tête des vieilles races couronnées. La ville de Londres tout entière s'était pavoisée et se pressait sur toutes les routes que traversaient Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême, depuis la porte du jardin d'Hartwell jusqu'au palais du prince régent. L'entrée du roi à Londres fut aussi solennelle, aussi royale que son entrée dans sa propre capitale. »

d'hommes, femmes et enfants, voitures, diligences, arborèrent cette blanche couleur et la portèrent au loin. »

Le prince régent était averti. Le lendemain, il partit pour Stanmore, lieu voisin d'Hartwell, avec trois voitures royales dans lesquelles, à côté de lui, devaient prendre place le nouveau roi et ses gentilshommes. Les frères du régent lui faisaient escorte, suivis d'un brillant état-major. Les postillons étaient habillés d'une veste blanche et coiffés de chapeaux blancs avec la cocarde. La petite ville s'était pavoisée d'oriflammes, et les habitants, aux fenêtres, attendaient impatients. Beaucoup de personnes, des plus distinguées, s'étaient groupées en cavalcade et marchaient au-devant de l'illustre personnage, sur la route encombrée de piétons et de carrioles, menant les curieux, qui désiraient jouir de ce rare spectacle. Bientôt la voiture, venant d'Hartwell, fut signalée; le prince anglais s'avança pour aider le roi à descendre, et tous les deux s'embrassèrent avec effusion. Ensuite, chacun prit la place qui lui appartenait. Dans la voiture du Régent, Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême; dans celle qui suivait, le prince de Condé et le duc de Bourbon; et dans la première précédant les autres, les ducs d'Havré, de Grammont, et le comte de Blacas. De Stanmore jusqu'à Londres, les voitures furent conduites au pas, au milieu d'une foule qui grossissait à chaque instant. Enfin, on arriva à l'hôtel de Crillon où le prince régent avait retenu le plus bel appartement. A son entrée à l'hôtel, Louis XVIII trouva cent hommes de garde formant la haie, que le prince anglais y avait placés, avec des étendards blancs et des cocardes de même couleur à la coiffure. Aux fenêtres, dans les rues, les voitures avaient été saluées des acclamations bruyantes de jeunes femmes en toilette. C'était partout une joie intense dont Louis XVIII se montra fort ému. Il s'assit dans un fauteuil, au milieu du grand salon de l'hôtel. Le prince régent et la duchesse d'Angoulême se tenaient à sa droite; le duc d'York, frère du régent, à sa gauche; en face, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Autour de lui, les personnes de l'émigration française qu'il affectionnait le plus et qu'il présenta à son hôte; puis, les ministres anglais et les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, de Russie et de Portugal. (Nettement, *Histoire de la Restauration.*)

On fit silence, et le prince anglais parlant à Louis XVIII : « Votre Majesté me permettra, lui dit-il, de lui adresser mes félicitations sur le grand événement qui a toujours été l'un de mes souhaits les plus sincères et qui doit immensément contribuer non seulement au bonheur du peuple de Votre Majesté, mais encore au repos et à la prospérité des autres nations. Je puis ajouter, avec confiance, que mes sentiments et mes vœux personnels sont en harmonie avec ceux de la nation britannique tout entière. Les trophées et les transports, qui signaleront l'entrée de Votre Majesté dans sa propre capitale, pourront à peine surpasser l'allégresse que la restauration de Votre Majesté sur le trône de ses ancêtres a fait naître dans la capitale de l'empire britannique.

Louis XVIII répondit :

« Je prie Votre Altesse Royale d'agréer les plus vives et les plus sincères actions de grâce, pour les félicitations qu'elle vient de m'adresser. Je lui en rends de particulières, pour les attentions soutenues dont j'ai été l'objet, tant de la part de Votre Altesse Royale que de celle de chacun des membres de votre illustre maison. C'est *aux conseils de Votre Altesse Royale, à ce glorieux pays*, et à la confiance de ses habitants, que j'attribuerai toujours, après la divine Providence, le rétablissement de notre maison sur le trône de ses ancêtres, et cet heureux état de choses, qui permet de fermer les plaies, de calmer les passions, et de rendre la paix, le repos et le bonheur à tous les peuples. »

Avant de quitter l'hôtel, le roi voulut donner au prince régent une marque encore plus précise de sa reconnaissance. Il prit le grand cordon de l'Ordre du Saint-Esprit, dont il était décoré, et le passa au cou du prince. A son tour, celui-ci lui conféra l'Ordre de la Jarretière, qu'il s'empressa de lui attacher lui-même. Et tout bienveillant qu'il fût, il disait avec malignité, plus tard : « Je crus, à son genou, entourer d'une ceinture le corps d'un jeune homme (1). » Le roi dicta ensuite la liste des personnes qui le

(1) La duchesse D'ABRANTÈS, en ses *Mémoires*, donne quelques détails intéressants sur la réception de Louis XVIII comme membre de l'ordre de la Jarretière. « Dès que le prince régent aperçut Louis XVIII, écrit-elle, il vint à sa rencontre et lui donna le bras, et dans ce moment, bien qu'il fût (le prince régent) déjà très gras et qu'il n'eût plus cette fleur de beauté qui le faisait passer à juste titre pour l'homme le plus beau de l'Angleterre, il avait encore une telle élégance qu'il fut remarqué de tous. Louis XVIII fut conduit par lui dans un cabinet où il demeura avec les deux princes (le duc d'York et le duc de Kent). Tandis que

devaient accompagner en France. Tous les émigrés, reçus à Hartwell, sollicitaient cet honneur; quelques dames anglaises également, parmi lesquelles lady Clarendon.

Le départ de Douvres pour Calais était fixé au lendemain matin, à huit heures. Dans la soirée, le comte de Blacas put satisfaire aux cérémonies de son mariage, accordé avec Mlle de Montsoreau, belle-sœur du comte de la Ferronays. Ce premier gentilhomme du duc de Berry, son aide de camp après la Restauration, avait fait diligence, et rapporté de France tous les papiers nécessaires à cette union, approuvée du roi. En ses visites à Hartwell, le duc de Berry était accompagné du comte de La Ferronays et de sa femme, née de Montsoreau; et dans le cercle intime du prince, dans la solitude du château, M. de Blacas avait réussi à faire agréer son amour par la jeune fille qui, presque toujours, suivait sa sœur. Avant minuit, grâce à la prévoyance et à l'activité de son jeune ami, tout fut prêt pour la célébration du mariage. La fiancée était prête aussi, en robe nuptiale avec la couronne d'oranger sur la tête. Un prêtre les unit, dans une chapelle catholique, et le lendemain à huit heures, ils se tenaient à Douvres, près du roi, qui allait monter sur le vaisseau *le Lys* envoyé des rives françaises. Le prince régent, les ministres, les ambassadeurs qui, la veille, avaient assisté à la cérémonie d'arrivée se trouvaient sur le quai d'embarquement, afin de saluer une dernière fois l'exilé, qui avait reconquis le trône de ses ancêtres. Le duc de Clarence, frère du régent, monté sur le vaisseau *le Jason*, commandant à huit navires de haut bord, devait aller jusqu'à Calais.

La mer était couverte de légères embarcations, entourant la petite flotte. Les unes naviguaient dans le sillage des grands navires; les autres les précédaient. Il y avait fête sur la mer, ce matin-là, comme la veille, dans les rues de Londres. A tous les mâts claquaient au vent des banderolles blanches, et les officiers de marine portaient la cocarde des Bourbons. La traversée dura deux heures.

le régent allait tenir le chapitre de l'ordre de la Jarretière, le chancelier annonça aux membres de l'ordre présents que Son Altesse Royale avait un chevalier à leur proposer et nomma Louis XVIII. Aussitôt le duc d'York et le duc de Kent furent chercher le récipiendaire. Il entra d'un pas assez ferme dans la salle du chapitre pour un roi qui ne marchait pas. Il s'agenouilla sur un coussin couvert de velours, et le prince régent lui donna l'accolade avec l'épée et lui ceignit la jarretière de sa propre main. »

Quelques instants avant d'accoster le quai, les navires anglais ouvrirent leurs rangs, afin de laisser passer le navire français. La foule couvrait la plage, et, bruyante, manifestait sa joie par des vivats prolongés. Par derrière, se tenait, en ligne, toute la garnison de Lille, que le général Maison, par une marche forcée, avait amenée assez tôt pour rendre les honneurs à Louis XVIII (1). Le roi trouva également, sur le front des régiments, le maréchal Moncey qu'il embrassa. Les royalistes les mieux titrés étaient accourus de Paris : les gentilshommes venaient reprendre les places qu'ils avaient eues jadis à Versailles, près de Louis XVI, ou qu'avaient eues leurs pères, et ceux qui, dans l'ordre du service, auraient dû, ce jour-là, être du cortège. Des femmes en grand nombre se pressaient au passage du carrosse royal, traîné par seize Calaisiens, richement habillés, se dirigeant vers l'église où devait être entonné un *Te Deum*. La plupart fondaient en larmes (2). Le roi levait son chapeau et portait la main à son cœur. Le maire de la ville lui avait présenté ses hommages et ceux des habitants qu'il représentait, et le roi avait répondu « que, depuis Philippe de Valois, la ville de Calais n'avait jamais cessé de donner aux souverains des preuves de son amour et de sa fidélité. Il comptait sur son attachement, comme elle pouvait compter sur sa protection. »

En ces heures d'enthousiasme irréfléchi, d'obséquiosité servile, les hommes qui, en d'autres circonstances, ont pu se montrer rigides et fiers, s'abaissent à des actes de courtisanerie insensée. C'est pourquoi, sur l'initiative du maire, une plaque de bronze fut encastrée en terre, là où Louis XVIII avait laissé l'empreinte de son premier pas sur le sol de France. Quelque temps après, Reboul, visitant Calais, vit cette plaque ; et pour excuser à ses yeux cette sollicitude si flagorneuse, il se disait que Calais, depuis la restauration des Bourbons, avait retrouvé son activité commerciale et sa prospérité. Naguère, le port n'était sillonné que

(1) Mme de Gontaut : *Mémoires*. « Un général me parut dans un enthousiasme extrême. Il se donnait un mouvement démesuré. C'était le général Maison, commandant à Lille l'armée du Nord. Il était venu de *patriotisme* et sans *ordres*, décidé à escorter le roi. On nous dit que ce serait lui qui commanderait pendant toute la route. Il ne me plut pas; n'était pas poli. »

(2) Du *Journal des Débats :* « Quarante demoiselles se trouvaient sur le quai, pour offrir leurs hommages à la duchesse d'Angoulême. Quand le roi aborda au quai, de toute la foule partirent des cris : *Le voilà, c'est lui, le voilà, le roi!* Le canon tonnait de tous les forts. »

des corsaires qui venaient y déposer les dépouilles saisies sur les navires anglais. Depuis la paix, les bâtiments de commerce y affluaient; les hôtels de la ville étaient pleins de voyageurs; les rues, de mouvement; les magasins, comblés de marchandises qui y attiraient les acheteurs. Auparavant, régnaient la misère et la ruine, et maintenant l'abondance, au foyer de toutes les familles.

Après le *Te Deum*, il y eut déjeuner, offert par le roi à tous ses courtisans. Puis, il se retira dans un salon où il reçut les placets des solliciteurs, qui n'avaient point voulu perdre une heure à quêter une faveur. Le soir, il dîna en public, répondant aux désirs de la foule, qui aime à voir un prince manger, comme si les princes mangeaient d'une autre façon que tout le monde.

Le 26 avril, Louis XVIII coucha à Boulogne. Les habitants, comme à Calais, avaient dételé les chevaux de sa voiture et l'avaient conduite jusqu'à la cathédrale. Elle était précédée d'une garde d'honneur, commandée par le comte de Sainte-Aldegonde, et le sous-préfet, comte de Castéja. Le 27, il coucha à Abbeville, où des fleurs furent offertes à la duchesse d'Angoulême par des demoiselles vêtues de blanc. Dans toute la longueur de la ville, les mariniers avaient traîné la voiture du roi. A Amiens, il arriva le 28. A la frontière du département de la Somme, il avait été reçu par le préfet de La Tour du Pin. Des gardes d'honneur, qui encadraient le cortège du roi, avaient été décorés de rubans blancs par la duchesse d'Angoulême. A l'entrée de la ville, la voiture fut dételée, comme elle l'avait été ailleurs, et tirée par des mariniers. Le maréchal Moncey se tenait à cheval à la portière de la voiture, du côté du roi. Enfin, le 29 avril, le nouveau monarque arriva au château de Compiègne où il s'arrêta, autant pour se reposer des fatigues de ces pompeuses cérémonies auxquelles il n'était pas habitué, que pour réfléchir à ses premiers actes envers le Gouvernement de Paris, et envers le Sénat.

II

A Compiègne, à l'annonce de l'arrivée du roi, toute la ville fut en émoi. Des courriers se succédaient d'heure en heure, indiquant

les étapes parcourues. Tout à coup, les tambours battent aux champs. Dans la cour du château où se trouvaient rangés des soldats suisses et des gardes nationaux, ceints d'une écharpe blanche, une voiture attelée de six chevaux fait son entrée. Elle s'arrête au péristyle, et de l'intérieur descend un vieillard, le prince de Condé, soutenu par son fils, le duc de Bourbon. Les vieux serviteurs des Condés, accourus à Compiègne, reconnaissent leur ancien maître et seigneur. Ils se pressent sur ses pas, lui prennent les mains et les baisent, ainsi que les pans de son habit. Beaucoup éclatent en sanglots. Bientôt, de nouvelles batteries de tambours résonnent. C'est le roi. Et dès que sa voiture, attelée de huit chevaux, est aperçue, de toutes parts s'élèvent des clameurs confuses. Il n'y a pas de cris distincts; les assistants sont en larmes. Enfin, ce premier instant d'étonnement et d'amour passé, tout le monde crie : *Vive le roi! Vive notre père!*

Le roi descend avec peine de sa voiture, aidé de ses gentilshommes, vêtu de son costume déjà décrit, habit de ville portant de petites épaulettes d'or, et aux jambes guêtres de velours rouge, bordées d'un galon d'or. Il entre dans le château. Sa démarche, écrit un témoin oculaire, est noble et touchante : touchante, sans doute, parce qu'elle est pénible, mais alors elle n'est pas noble. Son regard, ajoute le même narrateur, est, à la fois, celui d'un roi et d'un homme de génie, sans qu'il nous soit dit comment on distingue le regard d'un roi de celui d'un homme qui ne l'est pas. Que l'on discerne le génie dans l'expression des yeux, passe encore! Louis XVIII avait-il du génie? Il avait de l'esprit, de la malice, une malice presque méchante. Ajoutons de la mémoire, de l'à-propos, ce qui est une marque d'esprit, et voilà bien, sans plus, ce vieux Bourbon, que les hasards du destin rendaient à la France. Toutes ces remarques, non pour diminuer ce monarque, restauré sur le trône de ses ancêtres, mais pour bien mettre au point la bassesse des courtisans, qui ne savent rester dignes et se respecter eux-mêmes. Le même narrateur dit encore que Louis XVIII, assis en son fauteuil, les mains appuyées sur sa canne entre ses jambes, avait une ressemblance exacte avec Louis XIV, à cinquante ans. Peut-être! Et il n'y a point de flagornerie en cette observation. Louis XIV était l'ancêtre, et ces deux Bourbons pouvaient se ressembler. Mais quoi d'étonnant et d'extraordinaire; et quel mérite en cela?...

La duchesse d'Angoulême marchait à côté de son oncle et disait tout haut : « Oh! que je suis heureuse, que je suis heureuse, d'être au milieu des bons Français! » Exclamation blâmable que répète souvent cette princesse, divisant les Français en deux parts, les bons et les mauvais. Les derniers, ceux qui n'étaient pas royalistes. Comme si la présence des Bourbons, par une sorte d'enchantement, dût enflammer d'amour tous les cœurs des Français pour ces princes revenus d'exil.

Talleyrand, averti du départ du roi d'Hartwell, n'était pas sans inquiétude, à l'égard du Sénat. La réserve du prince sur la Constitution lui causait un grand trouble. A mesure que les étapes du cortège royal se rapprochaient de Paris, il expédiait à Louis XVIII des courriers, porteurs de mémoires et de notes, pour l'amener à capituler, en acceptant la Constitution récemment préparée. Il le fallait, écrivait Talleyrand, afin de ne pas laisser divaguer l'opinion publique. Accepter et fixer le jour du serment, ce serait lier tout le monde, et surtout l'armée, généraux et soldats, parmi lesquels on remarquait, avec beaucoup de résistance à la Monarchie, des signes précurseurs d'indiscipline. En même temps, le personnage ne s'oubliait pas. Ces notes contenaient des protestations de dévouement personnel aux Bourbons et parlaient du bonheur qu'il aurait à les servir; s'offrant, en outre, pour le ministère des Relations extérieures, auquel il se croyait plus apte que qui que ce fût, en ce moment. De plus, il implorait une faveur particulière, le titre de dame du palais pour la comtesse Edmond de Périgord, sa nièce, dont il célébrait la piété et la conduite. Assurément la conduite de cette dame avait été toute dévouée aux Bourbons. C'est elle que l'on avait vue, en croupe, sur le cheval d'un cosaque, défilant au milieu des alliés, avec un drapeau blanc à la main. Quant à sa piété, il suffit de rappeler qu'elle se fit étrangement connaître sous le nom de duchesse de Dino. Talleyrand perdit son temps. Il n'obtint de Louis XVIII aucune réponse. Le roi avait la ferme volonté de refuser la Constitution du Sénat. Il voulait l'octroyer lui-même; la donner, non la recevoir. La souveraineté résidait en sa personne et non dans la nation. La nation était sujette, et il était roi; roi par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, comme son aïeul Henri IV.

Il y avait dix-neuf ans que ce titre lui appartenait, et son règne avait commencé depuis la mort de Louis XVII. Les royalistes, venus à Paris pour le saluer, pensaient de la même manière, et à leur contact son intransigeance se raffermissait. Au surplus, les lettres de Montesquiou sur le Sénat, reçues à Hartwell, il les avait toujours précises en la mémoire. Le seul régime qu'il croyait digne de lui, et nécessaire à la France, était celui de la vieille monarchie des Bourbons. Et son favori, le comte de Blacas, le confirmait en cet entêtement.

Plein de lui-même, plus entiché que jamais de son titre de roi, il s'abandonna aux réceptions théâtrales de ceux qui arrivaient à Compiègne; ils étaient nombreux. Lyon, jaloux de Bordeaux, lui avait délégué le maire de la ville, le comte d'Albon, trois de ses adjoints, MM. de Cazenove, de Laurencin, et de Varaz, accompagnés de quatre anciens officiers. Les maréchaux se présentèrent ensuite, conduits par Berthier, qui vint attester que ses compagnons d'armes étaient animés d'un beau dévouement pour la plus ancienne dynastie de l'Europe. Il n'oublia pas de rappeler la magnanimité de Henri IV, nourrissant les Parisiens qu'il assiégeait. C'était fatal. Dans toutes les harangues de cette époque, on retrouve le nom de cet ancêtre. Enfin, Berthier termina, comme s'il se fût adressé à Napoléon : « Vos armées, Sire, dont les maréchaux sont aujourd'hui l'organe, se trouvent heureuses d'être appelées, par leur dévouement et leur fidélité, à seconder vos généreux efforts. » Louis XVIII se fit alors présenter les maréchaux, les uns après les autres : Macdonald, Ney, Moncey, Serrurier, Brune, Marmont. Il n'en connaissait que quelques-uns. A l'appel de leur nom, il sut adresser pourtant à chacun d'eux un mot flatteur. A Marmont il dit : « Vous avez pensé perdre un bras en Espagne, maréchal. — C'est vrai, Sire, répondit le duc de Raguse, mais je l'ai retrouvé pour le service de Votre Majesté. » Et parmi ces lieutenants de l'Empereur, qui s'étaient si souvent inclinés devant le génie du grand capitaine, on n'entendait plus que ce murmure : « Il verra comme nous le servirons; c'est fini; nous sommes à lui pour la vie. » (*Journal des Débats*, mai 1814.) Quelle tristesse de rapporter ces paroles, qui décèlent si grandement la fragilité des affections humaines! A ce moment, le roi voulut se lever de son fauteuil; mais ses douleurs le firent chanceler. Ses gentilshommes s'empres-

saient pour le soutenir. Ce fut aux bras des deux maréchaux le plus près de lui qu'il s'accrocha. Il leur dit : « C'est sur vous, Messieurs les maréchaux, que je veux toujours m'appuyer. Approchez et entourez-moi. Vous avez toujours été bons Français. J'espère que la France n'aura plus besoin de votre épée. Si jamais, ce que Dieu ne veuille, on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherais avec vous. »

Il les retint, le soir, à dîner, et les admit à sa table, aimable, bienveillant, s'intéressant à leur vie aventureuse, à leurs exploits, s'apitoyant sur leurs blessures. Si l'étiquette fut observée à ce dîner, comme elle l'était à la table des Bourbons (1), les maréchaux, néanmoins, ne se virent point dédaignés par les représentants de la vieille noblesse, émigrés qui revenaient avec le roi. Les grands seigneurs furent mêlés aux maréchaux, avec lesquels la conversation devint bientôt accueillante, agréable, où chacun mit son point d'honneur à présenter un visage souriant, à oublier le passé pour ne plus songer qu'à l'avenir. Comme toujours, aux dîners du roi en voyage, on laissa libre accès à la population de Compiègne, dans la salle du repas. Et ce ne fut pas, pour les maréchaux, point habitués à cet usage, le spectacle le moins divertissant de la soirée, que la mine étonnée et admirative des petites gens, des jeunes filles surtout, qui passaient en silence autour de la table. (*Journal des Débats*, mai 1814.)

Après les maréchaux, le premier gentilhomme avait introduit, près du roi, une députation de vingt-cinq membres du Corps législatif, conduits par le chevalier Bruys de Charly, de Saône-et-Loire. Dans son allocution, le chef de la députation s'efforça de faire comprendre au nouveau monarque qu'il n'exercerait que les droits propres à soutenir l'autorité royale. Louis XVIII feignit de ne pas comprendre cette allusion à un régime parlementaire, fondé sur une Constitution acceptée. Il répondit, en termes vagues, insistant sur l'union nécessaire entre le roi et les représentants de la nation. Langage dont le sens n'échappait à personne; c'est-à-dire que la volonté de la nation devrait céder à celle du roi. Le Sénat s'était abstenu de paraître à Compiègne. Il refusait de

(1) A ce dîner, le roi seul eut un fauteuil. Les autres princes, les princes Bourbons et les princes de l'Empire n'eurent qu'une chaise.

saluer le prince qui affectait d'ignorer ses devoirs de roi constitutionnel, condition majeure de son rappel. La réponse faite à la députation du Corps législatif porta au comble l'émoi des sénateurs. Ils s'adressèrent à l'empereur Alexandre, intéressé comme eux au respect d'une œuvre dont il avait approuvé l'esprit libéral et sage. L'Empereur résolut aussitôt d'aller à Compiègne forcer Louis XVIII à se soumettre. Il partit le lendemain, suivi d'un seul aide de camp, le général Czernicheff. Annoncé au château, le prince de Condé le reçut au bas de l'escalier et le conduisit à l'appartement du roi. Les deux monarques s'embrassèrent et conversèrent longtemps, seuls. Sur le moment, on ne sut rien des paroles échangées dans cette entrevue émouvante, si ce n'est que Louis XVIII avait consenti à se concilier avec le Sénat, qui lui avait ouvert les portes de la France, en votant la déchéance de Napoléon.

Alexandre pensait ne trouver à Compiègne qu'un vieillard faible, facile à convaincre, prêt à sacrifier la dignité de sa personne à la possession du pouvoir. Louis XVIII, au contraire, imbu de la suprématie de sa race sur toutes les races royales de l'Europe; pénétré du droit que lui avaient transmis ses ancêtres; convaincu que le trône de France lui appartenait sans conditions, parce que la souveraineté sur la nation existait en sa personne par une tradition constante, depuis huit siècles, et qu'il était roi de droit, par la grâce de Dieu, depuis la mort de Louis XVII, fils de Louis XVI. — Louis XVIII s'exprima avec une hauteur de pensée, une émotion majestueuse, tout imprégnée d'éloquence. Le prince Bourbon avait sur l'autre prince la supériorité de l'intelligence et la force d'une conviction irréductible. Son adversaire, ne sachant plus que répondre, demeura muet. Lubis, Nettement, de Vaulabelle, en leur histoire de la Restauration, ont rapporté, de la même manière, cette scène presque dramatique (1).

(1) *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 383. La princesse raconte la déconvenue de l'empereur de Russie, dans sa visite à Louis XVIII, à Compiègne. « Il y fut reçu avec une froide étiquette. Le roi avait recherché dans sa vaste mémoire les traditions de ce qui se passait dans les entrevues des souverains étrangers avec les rois de France, pour y être fidèle. L'Empereur ne trouvant ni abandon, ni cordialité, au lieu de rester à causer en famille comme il le comptait, demanda au bout de peu d'instants à se retirer dans ses appartements. On lui en fit traverser trois ou quatre magnifiquement meublés, et faisant partie du plain-pied du château. On les lui désignait comme

Alexandre demanda quels pouvaient être les scrupules du roi. Le droit divin était-il compris de son peuple? Avec les idées de l'époque, les mots, *par la grâce de Dieu*, ajoutaient-ils quelque chose à la grandeur de la royauté? Quelles raisons d'antidater son règne? L'histoire ne dira-t-elle pas que la Convention, le Directoire, le Consulat et Napoléon ont régné sur la France? Pourquoi ne pas reconnaître ce qu'on devait au Sénat? N'avait-il pas prononcé la déchéance de Bonaparte et rappelé les Bourbons?

Louis XVIII répondit que les membres du Sénat ne pouvaient, à aucun titre, disposer de la couronne de France; que ce ne serait pas à lui, dans tous les cas, qu'ils l'auraient offerte, s'ils avaient été les maîtres de la décerner, selon leur bon plaisir; que le droit appelé *divin*, par l'esprit religieux de l'ancienne Monarchie, n'était que la conséquence naturelle de la loi du pays, loi faite pour le bien général de la société, qui avait déjà donné à la Monarchie française plus de huit cents ans d'une glorieuse existence, et en vertu de laquelle, depuis la mort de Louis XVII, il était roi de France. « Si mon droit au trône, poursuivit le roi, n'était pas, tout entier, dans cette loi, quel serait mon titre pour y prétendre? Que suis-je, hors de ce droit? Un vieillard infirme, un malheureux proscrit, réduit à mendier, loin de sa patrie, un asile et du pain! Tel j'étais encore, il y a peu de jours; mais ce vieillard, ce proscrit, était roi de France. Ce seul titre a suffi pour que la nation entière éclairée, enfin, sur ses véritables intérêts, le rappelât au trône de ses pères. Je reviens à sa voix, mais je reviens roi de France! »

Il avait été convenu que Talleyrand rédigerait la déclaration du roi à signer le lendemain à Saint-Ouen, avant l'entrée dans

destinés à Monsieur, à M. le duc d'Angoulême, à M. le duc de Berry, tous absents. Puis lui faisant faire un véritable voyage à travers des corridors et des escaliers dérobés, on s'arrêta à une petite porte qui donnait entrée dans un logement fort modeste. C'était celui du gouverneur du château, tout à fait en dehors des grands appartements. On le lui avait destiné. Pozzo, qui suivait son impérial maître, était au supplice. Il voyait à chaque tournant de corridor accroître son juste mécontentement. Toutefois, l'Empereur ne fit aucune réflexion; seulement il dit d'un ton bref : « Je retournerai, ce soir, à Paris. Que mes voitures soient prêtes en sortant de table. » Pozzo parvint à amener la conversation sur ce singulier logement, et à l'attribuer à l'impotence du roi. L'Empereur reprit que Mme la duchesse d'Angoulême avait assez l'air d'une *House-Keeper*, pour pouvoir s'en occuper. Cette petite malice que Pozzo fit valoir le dérida et il reprit la route du salon un peu moins mécontent. Mais le dîner ne répara pas le tort du logement. »

Paris. Talleyrand, obéissant peut-être à l'empereur Alexandre, ou bien dans l'intention de plaire au Sénat, qui ne voulait abandonner aucune de ses prérogatives, présenta à Louis XVIII une sorte de manifeste où se lisait cette phrase : « *Pénétré de la nécessité de conserver*, autour de nous, ce Sénat aux lumières duquel nous reconnaissons devoir, en partie, notre retour dans notre royaume », Louis XVIII rejeta le papier et refusa de signer. Le temps pressait cependant. Il y eut de nouveaux pourparlers entre Paris et Saint-Ouen. L'empereur Alexandre, déjà mécontent de sa visite à Compiègne, qui lui avait laissé l'amertume d'une défaite (1), fit savoir, à Saint-Ouen, que le roi n'entrerait pas à Paris, le lendemain, s'il n'apposait sa signature à l'acte constitutionnel dont il avait garanti l'acceptation, lui, chef de la coalition. A cette menace, mais à cette menace seulement, le roi céda. De concert avec Talleyrand, une nouvelle rédaction fut faite du pacte fondamental de la Monarchie, avec un préliminaire de considérations restrictives ménageant l'orgueil du monarque. Néanmoins, Louis XVIII souscrivit aux conditions suivantes : un Gouvernement représentatif divisé en deux corps ; l'impôt librement consenti; la liberté publique et individuelle; la liberté de la presse; la liberté des cultes; les propriétés inviolables et sacrées; la vente des biens nationaux irrévocable; les ministres responsables; les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant; tout Français admissible à tous les emplois ; la dette publique garantie; les pensions, grades, honneurs militaires conservés, ainsi que l'ancienne et la nouvelle noblesse; la Légion d'honneur maintenue; les opinions et les votes de chaque individu respectés... » Et comme les mots ont presque toujours plus d'empire sur les esprits que les faits, la Constitution sénatoriale, afin de ne blesser ni le Sénat ni le monarque, cette Constitution si laborieusement

(1) Pasquier : *Mémoires*, t. II, p. 401. — Lorsqu'Alexandre parut à Compiègne, il lui fut impossible de ne pas s'apercevoir qu'il entrait dans une atmosphère très différente de celle dans laquelle il avait vécu. Il n'était plus l'homme indispensable, unique, sur qui tout roulait, de qui tout dépendait. Une autre influence balançait la sienne. C'était précisément celle qui devait lui être désagréable par-dessus toutes, car elle venait du côté où déjà on pouvait apercevoir la seule rivalité qu'il eût désormais à craindre en Europe. Il était arrivé avec une idée qu'il caressait depuis quelque temps avec complaisance, celle d'une union intime de la Russie avec la France, union qui serait cimentée par le mariage du duc de Berry avec sa sœur. »

détruite, et convertie en quelques articles fort courts, prit le nom de *Déclaration de Saint-Ouen* (1).

Avant de congédier Talleyrand, le roi, qui ne perdait aucune occasion de donner libre cours à une moquerie souvent blessante,

(1) Pour jeter un jour plus grand encore sur ces fluctuations, si laborieuses entre le Sénat et Louis XVIII, il est bon de reproduire une lettre écrite par l'abbé de Pradt, en 1836 : «... On a beaucoup menti sur cette époque (avril-mai 1814), et moi-même j'ai menti, comme tout le monde. Je savais à quoi m'en tenir sur le roi législateur. J'étais alors près de M. de Talleyrand. C'est moi qui ai rédigé le discours qu'il prononça au Sénat, le 1er avril; et si je n'ai pas fait partie du Gouvernement provisoire, c'est qu'il s'y trouvait déjà trois abbés, et qu'un de plus, c'eût été trop. M. de Talleyrand a conduit cette affaire comme il les conduit toutes. Il n'arrive à de grands résultats que par de petits moyens, de petites intrigues, et du petit esprit. Un jour, Alexandre s'était mis à la fenêtre de l'hôtel de la rue Saint-Florentin; la foule s'assembla aussitôt, et cria : *Vive l'empereur de Russie! Vive Alexandre!* Mais M. de Talleyrand ayant paru sur le balcon, on entendit quelques cris : *A bas le Sénat! A bas l'évêque d'Autun! A bas le renégat!* M. de Talleyrand rentra aussitôt et fut troublé, assurant à l'empereur de Russie que c'était une machination du faubourg Saint-Germain qui préludait au renversement de ce qu'ils avaient fait. Alexandre lui répondit qu'il saurait bien faire respecter l'*œuvre de l'Europe*. Mais les démonstrations contre le Sénat se renouvelant, M. de Talleyrand revint à la charge, se plaignant de s'être mis en avant, de s'être compromis; car, d'après ce qui se passait, disait-il, il voyait bien que, dès que Louis XVIII serait débarqué à Calais, il n'y aurait plus moyen de rien obtenir. L'empereur Alexandre essaya de le calmer par des protestations et, poussé à bout, finit par lui dire : *Je mets trente mille hommes à votre disposition, pour le faire arrêter à son débarquement, et on ne le lâchera que lorsque tout sera fini et qu'il aura consenti à faire tout ce qui convient.* Ce fait est à la connaissance de bien des personnes qui vivent encore et qui pourront l'attester comme moi. »

Autre assertion tirée des *Mémoires* de LA FAYETTE (t. V, p. 309-311) : « ... Je passai chez Mme de Staël (mai 1814) une soirée dont je dois consigner, ici, quelques détails. La manière noble et simple d'Alexandre, en entrant dans cette société choisie, me plut beaucoup... Dans la conversation générale comme dans les particulières, il fut poli, aimable et surtout libéral... Il se plaignit de la servilité de nos journaux. « Nous ferons mieux en Russie », dit-il. Je l'assurai qu'il jugeait mal la nation... Il me fit signe de le suivre dans une autre pièce, et comme il y rencontra du monde, nommément M. de Talleyrand, il m'emmena dans une embrasure, baissant la voix et prêtant l'oreille pour m'entendre, parce qu'il est un peu sourd. Il se plaignit d'abord de ce que ses bonnes intentions, pour notre liberté et pour sa gloire, avaient si mal tourné; de ce qu'il n'avait trouvé, en France, ni patriotisme, ni appui; de ce que les Bourbons n'avaient que des préjugés d'ancien régime; et comme je me bornais à répondre que le malheur devait les avoir, en partie, corrigés : « Corrigés! me dit-il, ils sont *incorrigés* et *incorrigibles;* il n'y en a qu'un, le duc d'Orléans, qui ait des idées libérales; mais, pour les autres, n'en espérez jamais rien. — Si c'est votre opinion, Sire, pourquoi les avez-vous ramenés? — Ce n'est pas ma faute; on m'en a fait arriver de tous les côtés; je voulais, du moins, les arrêter, afin que la nation eût le temps de leur imposer une Constitution. Ils ont gagné sur moi comme une inondation. Vous m'avez vu aller à Compiègne, au-devant du roi. Je voulais le faire renoncer à ses dix-neuf ans de règne et autres prétentions de ce genre. La députation du Corps législatif y était aussitôt que moi, pour le reconnaître de tous temps, et sans condition. Que pouvais-je dire quand les députés et le « roi étaient d'accord...? C'est une affaire manquée, je pars bien affligé. »

mais toujours polie, — façon de démontrer, quand il cédait, qu'il avait encore raison, — dit avec une bonhomie malicieuse, à ce personnage : « Eh bien! Monsieur de Talleyrand, n'avais-je pas raison? Si j'acceptais une constitution de mon peuple, dans la séance où je jurerais de l'observer, vous seriez assis, et je serais debout. Et maintenant, c'est moi qui vous dis : Asseyez-vous et causons!... »

Ainsi que l'empereur Alexandre quittant Compiègne, Talleyrand quitta le château de Saint-Ouen, confus et vexé. Ce n'était plus la fougue oratoire de Napoléon qu'il apaisait jadis par son silence narquois; c'était, chez le roi, une parole légère, moqueuse ou caustique, de laquelle il fallait triompher par plus d'esprit et plus d'ironie. En ces reparties cinglantes, Talleyrand était inférieur au roi. Déprécié, réduit à son rôle de subalterne, il était mécontent de lui-même. Si son avenir n'était point détruit, il sentait bien qu'à cette cour de vieille monarchie et de vieilles traditions il ne posséderait jamais l'influence que sa réputation d'habileté lui avait acquise à la Cour impériale de Napoléon. Le roi le materait toujours, le roi, qu'à la dérobée et en sa rancune jalouse, il appelait le *roi Nichard*, ou le roi des *Niches*. Il n'était plus déjà le grand Talleyrand du Consulat et de l'Empire. Le roi se passerait de lui facilement.

A son retour à Paris, il fit prévenir le Sénat. Il n'existait plus de raisons pour ajourner sa démarche à Saint-Ouen; et le soir même, à neuf heures, ce négociateur attristé conduisit les sénateurs, réunis en corps, présenter au roi leurs hommages. Il lut un discours, composé de phrases banales d'adulation, auquel le roi ne répondit que par cette phrase laconique : « Je suis sensible à l'expression des sentiments du Sénat. » Ensuite, par un signe de tête, il les congédia. Humiliation trop méritée; — juste conséquence des intrigues éhontées de ces hommes, qui n'avaient mis en lumière que leur avilissement (1).

(1) C'est d'eux que Chateaubriand a dit : « Ce sont les hommes de la République et de l'Empire qui saluèrent avec enthousiasme la Restauration. La conduite et l'ingratitude des personnages élevés par la Révolution furent abominables envers celui qu'ils affectent aujourd'hui de regretter et d'admirer. » (*Mémoires*, t. III.)

III

Le château de Saint-Ouen, où le roi s'était arrêté, avait appartenu jadis au duc de Nivernais, puis à Necker. Il était, à ce moment, la propriété d'une dame polonaise, écrit Pasquier, en ses *Mémoires*. Le matin de son départ, Louis XVIII reçut les ministres du Gouvernement provisoire, et Pasquier et Beugnot se répandent en éloges sur l'à-propos des questions du nouveau roi à qui tout le monde voulait trouver de l'esprit. A les entendre, ces courtisans de la première heure, jamais prince n'avait montré autant de tact, de perspicacité et de grâce aimable. Ils écrivent tous qu'il avait la voix sonore, le langage facile et élégant, courbés sous le charme de cet homme, qui n'était pourtant qu'un gros homme impotent, toujours cloué sur un siège, vêtu d'habits s'alliant peu ensemble, habit de ville, guêtres rouges et chapeau à plumes blanches : costume étrange, presque un travestissement. Ney avait mandé ses trois fils et les mena vers le prince qui leur dit, en les voyant : « Soyez braves comme votre père, et aimez bien les Bourbons. »

A dix heures, le cortège s'étant formé sortit des jardins du château. Le prince de Poix, jadis capitaine des gardes, le duc de Duras, premier gentilhomme, s'emparèrent de la place qui leur avait été réservée dans l'ancienne Cour de Versailles. Près de lui, dans un carrosse aux sièges très bas, le roi fit asseoir sa nièce, la duchesse d'Angoulême, habillée d'une simple robe blanche montante, brodée de lames d'argent, et coiffée d'une toque à la mode anglaise, ornée de plumes blanches. En face, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Aucun bijou n'apparaissait sur la toilette presque sommaire de la duchesse. Elle n'en appréciait pas la nécessité. Elle s'habillait sans élégance, avec une sorte de négligence qui accentuait la disgrâce de sa personne, un buste trop court et de hautes jambes. Une ombrelle blanche la protégeait des rayons du soleil. Dans les autres voitures, à la suite, se tenaient les gentilshommes de la Cour, ayant un titre officiel revenus de Londres avec le roi; et, à la file, séparées du cortège

princier, les voitures des personnages arrivés le matin de Paris, pour se prosterner devant le nouveau maître. On avait pris aux écuries impériales, destinés au carrosse du roi, huit chevaux blancs, que tenaient en mains les valets portant la livrée de Napoléon, pas encore changée. La foule était nombreuse. Elle remplissait la chaussée, et la voiture, au milieu, n'avançait qu'au pas. Les fenêtres de chaque maison étaient garnies de jeunes femmes, et les jeunes gens étaient perchés sur les arbres, ou accrochés aux toitures. Au loin, sur les collines qui dominent Saint-Ouen, les curieux s'étaient massés pour apercevoir ce défilé pompeux.

Le visage des deux personnes royales reflétait une gravité sévère, peu encourageante. C'était un sourire qu'on attendait d'elles, un regard sympathique, une expression de joie et de bonheur, et les vivats auraient acclamé cette mimique attirante. Quant au prince de Condé et au duc de Bourbon, ils considéraient, comme ébahis, l'aspect de la capitale tumultueuse, transformée de fond en comble, depuis leur émigration. Était-ce afin d'en imposer davantage à leurs nouveaux sujets que le roi et la duchesse d'Angoulême ne se départirent point, durant cette marche très lente jusqu'aux Tuileries, de leur tenue rigide, de leur physionomie presque immuable? A l'arrivée du comte d'Artois, un mois auparavant, l'enthousiasme avait été universel, presque un délire. Et si la foule était aussi grande autour de Louis XVIII, on ne remarquait, en elle, ni le même abandon, ni la même allégresse. « Le cœur n'y était pas », suivant l'expression du chancelier Pasquier. En certains groupes, on s'indignait de voir, en tête du cortège devant la voiture du roi, Berthier, le favori de Napoléon, et le duc de Feltre, le dernier ministre de la Guerre, qui avait si mal organisé la défense de Paris, Clarke, qui disait à Marie-Louise, à Blois : « Tant qu'il restera un village au pouvoir de l'Empereur, on m'y trouvera, et c'est là que je rallierai toutes les troupes fidèles. » Et maintenant il conduisait aux Tuileries l'ennemi de son ancien maître. Des voix du peuple s'élevaient contre l'impudente présence de ces deux hommes, en cette cohue de royalistes. On criait : « A l'île d'Elbe, Berthier! A l'île d'Elbe! » Le peuple, qui a plus qu'on ne le croit le sentiment des convenances, montrait, par cette exclamation, qu'il respectait le malheur de son idole déchue, plus que ne le respectaient les courtisans. S'il se pressait

dans les rues, au passage des princes, c'est qu'avant tout il aime à voir, qu'il est curieux du nouveau. Il n'était pas là pour faire ovation aux Bourbons, mais pour juger de leur attitude et de leur physionomie. Au cabaret il voulait exprimer son opinion d'après ce qu'il aurait vu; et le roi n'ayant pas souri, il n'avait pas acclamé ce cortège imposant. Cette première cérémonie n'était pas faite assurément pour détacher le peuple de l'Empereur. Quant à la bourgeoisie, elle se montrait satisfaite, et pleine d'espérance. La « déclaration de Saint-Ouen », affichée le matin, avait comblé ses désirs de liberté, et dissipé ses craintes sur la possession des biens nationaux.

Dès que le défilé s'engagea dans les quartiers commerçants, les rues apparurent tendues de tapisseries et ornées de guirlandes de verdure. A la barrière, un portique avait été dressé avec décorations de festons et d'emblèmes. Un orchestre était auprès, et des fanfares, de distance en distance, sonnaient des airs belliqueux. La porte Saint-Denis portait, au fronton, l'*écu de France*, et la couronne royale suspendue sous la voûte, avec cette inscription : *Ludovico Magno*. Au Marché des Innocents, les dames de la Halle et les charbonniers réclamèrent leur privilège, toujours reconnu, de haranguer le roi.

Comme son frère, le comte d'Artois, Louis XVIII se fit conduire à Notre-Dame, où devait le congratuler le chapitre de la cathédrale; où le clergé devait chanter un *Te Deum* et le *Domine salvum fac regem*. Le cortège reprit ensuite son itinéraire, pour s'arrêter devant la statue de Henri IV, relevée en plâtre par Houdon, sur le terre-plein du Pont-Neuf. Beugnot, en ses *Mémoires*, ne manque point de nous instruire que l'inscription latine placée sur le piédestal était sortie toute chaude de son cerveau : *Ludovico reduce, Henricus redivivus*. Deux temples, l'un dédié à la *concorde*, l'autre à la *paix*, encadraient la statue. Bellanger, l'ancien architecte du comte d'Artois, l'auteur de la maison de Bagatelle et de ses jardins, avait présidé à leur érection. En passant devant la Conciergerie où la duchesse d'Angoulême retrouvait les affreux souvenirs de sa captivité, elle pâlit, saisie d'un tremblement nerveux, prête à défaillir.

D'autres souffraient aussi, et sans doute autant qu'elle, les grenadiers de la vieille garde formant la haie devant tous ces per-

sonnages. La foule exhalait sa colère par des hourrahs, en l'honneur de ces braves, condamnés à cette humiliation. Chateaubriand a écrit sur eux une page inoubliable. « J'ai présent à la mémoire, comme si je le voyais encore, le spectacle dont je fus témoin, lorsque Louis XVIII, entrant dans Paris, le 3 mai, alla descendre à Notre-Dame : on avait voulu épargner au roi l'aspect des troupes étrangères; c'était un régiment de la vieille garde à pied, qui formait la haie, depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, le long du quai des Orfèvres. Je ne crois pas que figures humaines aient jamais exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Ces grenadiers, couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre, ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens, dans la capitale envahie de Napoléon. Les uns, agitant la peau de leur front, faisaient descendre leur large bonnet à poil sur leurs yeux, comme pour ne pas voir; les autres abaissaient les deux coins de leur bouche, dans le mépris de la rage; les autres, à travers leurs moustaches, laissaient voir leurs dents comme des tigres. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur; et le bruit de ces armes faisait trembler. Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été soumis à une pareille épreuve, et n'ont souffert un tel supplice. Si, dans ce moment, ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre. Au bout de la ligne était un jeune hussard à cheval : il tenait un sabre nu; il le faisait sauter et comme danser, par un mouvement convulsif de colère. Il était pâle; ses yeux pivotaient dans leur orbite; il ouvrait la bouche et la fermait tour à tour, en faisant claquer ses dents, et en étouffant des cris dont on n'entendait que le premier son. Il aperçut un officier russe; le regard qu'il lui lança ne peut se dire. Quand la voiture du roi passa devant lui, il fit bondir son cheval, et certainement il eut la tentation de se précipiter sur le roi. »

La halte aux Tuileries n'eut lieu qu'à six heures du soir. Le trajet avait duré trois heures. La foule était, là, plus compacte

qu'ailleurs. Tous ceux qui se disaient royalistes étaient accourus, voulant saluer leur prince; non le peuple, mais les petits bourgeois, les commerçants, les employés, et les chevaliers de Saint-Louis, les obscurs gentilshommes, sortis de leurs castels, qui, tout à l'heure, se hâteraient bruyamment vers les salons, afin de s'incliner devant la majesté restaurée. Ceux qui n'étaient pas au premier rang se montraient, contre le carrosse du roi, une voiture d'un luxe éblouissant, mais vide, attelée de deux chevaux. Cette voiture, entièrement dorée, avait trois glaces de chaque côté : présent du prince régent à Louis XVIII, à son départ de Londres.

Le vieux monarque s'installa dans les grands appartements des Tuileries; la duchesse d'Angoulême occupa le pavillon de Flore; on laissa au comte d'Artois et au duc de Berry le pavillon de Marsan; au prince de Condé et au duc de Bourbon, le petit palais Bourbon. Les douze municipalités de Paris avaient choisi chacune douze dames distinguées, élégantes, des meilleures familles de leur arrondissement, chargées de recevoir la duchesse d'Angoulême et de lui offrir des corbeilles de fleurs. Mais la duchesse, bouleversée à l'aspect de ce palais qu'elle avait quitté avec son père, sa mère, son frère, pour les prisons du Temple, perdit connaissance et s'évanouit. Elle se fit excuser par une de ses dames d'honneur, près de celles qui l'attendaient. Elle n'était qu'une enfant, jadis, lorsqu'elle était sortie des Tuileries, un jour d'émeute; l'impression durait toujours de l'envahissement du palais par des hommes en bras nus, la bouche pleine d'imprécations, le fusil chargé, courant de salons en salons après le roi en fuite vers l'assemblée. Cette vision lui apparut aussi effrayante que le premier jour. Elle n'eut pas assez de force d'âme pour repousser l'image de cette ancienne révolte du peuple.

Pendant ce temps, près du fauteuil du roi, on s'écrasait. Les gentilshommes de la chambre ne purent maintenir l'étiquette. Tout le monde, sans distinction, sans aucune présentation, sans l'appel d'un nom, voulut contempler cette nouvelle idole, faire une révérence, recevoir un signe de remerciement, et s'en aller. On se bousculait aux portes, dit Mme de Gontaut en ses *Souvenirs*. Les femmes, nobles ou non, les hommes qui avaient réussi à entrer, la foule, en un mot, avait envahi les salons. Mme de Gontaut, qui était revenue d'Angleterre dans la suite royale, dési-

rait remercier le roi, lui faire ses grâces. Elle y renonça le premier jour. Le second jour, elle attendit une éclaircie dans cette cohue impatiente. Et ce fut comme au premier jour. Enfin, une aimable dame, dit-elle, l'aborda et lui dit : « Si vous attendez avec cette patience, vous n'arriverez jamais. Quand on ne se pousse pas, on reste stationnaire. Suivez-moi, je vous ferai voir le roi et les princes. » Et justement, pressant les obstinés à droite, à gauche, s'amincissant, se faufilant entre deux corps moins serrés, elles arrivèrent, l'une et l'autre, jusque devant le fauteuil de Louis XVIII. La dame, se retournant vers Mme de Gontaut, lui commanda : *Révérence, révérence.* La fit-elle? Elle passa troublée, décontenancée, ne se rappelant plus de rien, en sortant des Tuileries (1). En présence de cette idolâtrie, les Bourbons devaient croire qu'ils pourraient tout oser.

Le soir, un grand nombre d'hôtels aristocratiques furent illuminés. On y vit également des transparents, au milieu desquels resplendissaient trois fleurs de lys surmontées de la couronne de France. Le lendemain, les dames portaient au doigt une bague, avec cette légende gravée : *Dieu les rend à nos cœurs.* De leur côté, les théâtres de Paris fêtèrent le retour du roi, en affichant les pièces où l'on célébrait les vertus et la gloire d'Henri IV. Une citation fera mieux connaître encore l'exaltation, qui excitait tant de ferveur pour les princes. Charles Nodier, analysant la pièce des Variétés : le *Retour des lys*, écrivait : « Ces maisons décorées de tapisseries et de festons, ces moissons de fleurs, cette mélodie, ces parfums, ce concours empressé, impatient, religieux, qui se précipitait au-devant de ces coursiers magnifiques et qui leur enviait l'honneur de traîner le char paternel, voilà ce dont il est impossible au pinceau des artistes, à la plume des poètes, au génie

(1) Ducis, qui n'avait voulu accepter de Bonaparte aucune faveur, réussit à se faire présenter, peu de jours après l'arrivée de Louis XVIII aux Tuileries. « J'espère, Sire, lui dit-il, que vous n'avez pas oublié l'un de vos plus anciens serviteurs, autrefois secrétaire de Son Altesse Royale *Monsieur.* — Voici une preuve que je m'en souviens très bien, répondit le roi à l'auteur d'*Othello*, et tout de suite il lui récita les vers suivants d'*Œdipe chez Admète:*

> Oui, tu seras un jour, chez la race nouvelle,
> De l'amour filial le plus parfait modèle.
> Tant qu'il existera des pères malheureux,
> Ton nom consolateur sera sacré pour eux.

Quelque temps après, Ducis accepta du roi la croix de la Légion d'honneur refusée toujours à Bonaparte. (Marco SAINT-HILAIRE : *Vie de Louis XVIII.*)

des orateurs, de donner l'idée la plus imparfaite. » Ces lignes, sans doute, étaient écrites à l'heure chaude du retour, dans les journaux que lisaient, seuls, les amis des Bourbons, et ils n'y trouvaient rien de trop puisque c'étaient leurs propres sentiments qu'exprimait l'écrivain. Il faut observer, toutefois, que l'imagination du teneur de plume devait amplifier beaucoup ces démonstrations de bienvenue. Pour les royalistes, c'était tout enthousiasme, et ils rapportaient les événements comme ils les voulaient voir. Mais le mot du chancelier Pasquier reste : *Le cœur n'y était pas.*

Et quels étaient, en ces premières semaines, les plus fougueux royalistes? Les Bourbonistes? — Non; Chateaubriand nous les fait connaître.

« Impérialistes et libéraux, dit-il, c'est vous entre les mains desquels est échu le pouvoir, vous qui vous êtes agenouillés devant les fils de Henri IV. Il était tout naturel que les royalistes fussent heureux de retrouver leurs princes, et de voir finir le règne de celui qu'ils regardaient comme un usurpateur; mais vous, créatures de cet usurpateur, vous dépassiez, en exagération, les sentiments des royalistes. Les ministres, les grands dignitaires prêtèrent, à l'envi, serment à la légitimité; toutes les autorités civiles et judiciaires faisaient queue pour jurer haine à la dynastie proscrite, amour à la race antique, qu'elles avaient cent et cent fois condamnée. Qui composait ces proclamations, ces adresses adulatrices, et outrageantes pour Napoléon dont la France était inondée? Des royalistes? — Non : les ministres, les généraux, les autorités, choisis et maintenus par Bonaparte. Où se tripotait la Restauration? Chez des royalistes? — Non : chez M. de Talleyrand. Avec qui? Avec M. de Pradt, aumônier du dieu Mars, et saltimbanque mitré. Avec qui, et chez qui dînait, en arrivant, le lieutenant général du royaume? Chez des royalistes, et avec des royalistes? — Non : Chez l'évêque d'Autun, avec M. de Caulaincourt. Où donnait-on des fêtes aux *infâmes princes étrangers?* Aux châteaux des royalistes? — Non : à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine. Les plus chers amis de Napoléon, Berthier, par exemple, à qui portaient-ils leur ardent dévouement? — A la légitimité. Qui passait sa vie, chez l'autocrate Alexandre, chez ce *brutal Tartare?* — Les classes de l'Institut, les savants, les gens de

lettres, les philosophes philanthropes, théophilanthropes et autres; ils en revenaient charmés, comblés d'éloges et de tabatières. Quant à nous, pauvres diables de légitimistes, nous n'étions admis nulle part ; on nous comptait pour rien. Tantôt, on nous faisait dire, dans la rue, d'aller nous coucher ; tantôt, on nous recommandait de ne pas crier trop haut : *Vive le roi !* D'autres s'étaient chargés de ce soin. Loin de forcer aucun à être légitimiste, les puissants déclaraient que personne ne serait obligé de changer de rôle et de langage ; que l'évêque d'Autun ne serait pas plus contraint de dire la messe, sous la royauté, qu'il n'avait été contraint d'y aller, sous l'Empire. Je n'ai point vu de châtelaine, point de Jeanne d'Arc, proclamer le souverain de droit, un faucon sur le poing, ou la lance à la main ; mais Mme de Talleyrand, que Bonaparte avait attachée à son mari, comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons. Quelques draps, pendillant aux fenêtres des familiers de la Cour impériale, faisaient croire aux bons cosaques qu'il y avait autant de lys dans les cœurs bonapartistes convertis que de chiffons blancs à leurs croisées. C'est merveille, en France, que la contagion, et l'on crierait : « A bas ma tête! » si on l'entendait crier à son voisin. Les impérialistes entraient jusque dans nos maisons, et nous faisaient, nous autres bourbonistes, exposer en drapeaux sans tache les restes de blanc enfermés dans nos lingeries : c'est ce qui arriva chez moi. Mais Mme de Chateaubriand n'y voulut entendre et défendit vaillamment ses mousselines. »

IV

Depuis trois semaines, l'Empereur d'Autriche était arrivé à Paris, et il s'était logé hôtel de Charost, voisin de l'Elysée Bourbon. L'hôtel avait appartenu à la princesse Pauline Bonaparte, lorsqu'elle était revenue de Saint-Domingue, après la mort du général Leclerc, son mari ; et avant son second mariage avec le prince Camille Borghèse, elle l'avait embelli et meublé magnifiquement. L'Empereur d'Autriche, — l'empereur François, comme

l'appelaient ses familiers, — menait, en cet hôtel, une vie retirée, presque solitaire. Il n'en sortait que pour des promenades d'intérêt scientifique, auquel s'attachait son esprit méthodique et curieux. Il gardait la réserve que lui commandaient ses malheurs, dans cette ville où sa fille avait brillé comme l'épouse du potentat le plus illustre de l'Europe, sa fille Marie-Louise, qui s'en allait maintenant, désolée et déchue, vivre à Vienne, comme une veuve pauvre. C'était lui, pourtant, qui l'avait voulu, cet exil. Il avait usé de toute son autorité paternelle pour séparer la jeune impératrice de son mari, l'Empereur; la dissuader de le suivre à l'île d'Elbe; se servant de tous les mauvais propos d'antichambre, bien propres à anéantir l'affection conservée à cet homme, le père de son enfant. Napoléon abandonné par tous, même par sa femme, l'Empereur d'Autriche espérait reconquérir plus facilement ses porvinces italiennes et peut-être les Flandres. Il excita la jalousie de la jeune femme, lui racontant qu'elle avait été trahie; qu'à Fontainebleau, pendant qu'elle voyageait tristement de Blois à Orléans, lui écrivant chaque jour, cet époux infidèle avait reçu la visite de l'une de ses maîtresses, la comtesse Waleska.

Ah! cette vengeance de l'homme vaincu contre son vainqueur, elle avait déjà commencé depuis qu'il était entré en France, et il était revenu aux Bourbons qu'il n'avait jamais voulu recevoir en ses États durant le principat de Bonaparte comme consul, et son règne comme empereur. C'est pourquoi il avait envoyé au comte d'Artois, à Nancy, au début de la campagne de France, un chapeau orné d'une cocarde blanche; c'est pourquoi il fit prendre à Paris cette cocarde à ses troupes, cette cocarde que l'on voyait partout, devenue l'emblème de la Restauration; que les magasins de vente, les prospectus de commerce plaçaient en tête de leurs réclames; que les vaudevillistes, aux théâtres, chantaient dans leurs couplets.

Ce prince, conscient de l'impopularité que devait lui créer, à Paris, la catastrophe de l'empire napoléonien, tâchait de se faire oublier. Les journaux ne parlaient de lui qu'à l'occasion de ses visites à nos monuments publics. Le *Journal des Débats* raconta qu'on l'avait vu au Conservatoire des Arts et Métiers, où son examen porta sur des objets précieux d'horlogerie de Ferdinand

Berthoud; sur les moulins à son de Vaucanson; sur les machines à fabriquer des chaînes de fil de fer de ce célèbre mécanicien; sur toutes les autres inventions utiles que lui signala M. Mollard, l'administrateur. Son second déplacement fut pour le musée des Petits-Augustins. Quelques jours après, il se rendit à la Bibliothèque Mazarine où il admira le beau globe de bronze verni que Louis XVI avait commandé pour son usage personnel; puis, avec émotion, avec respect, il considéra l'exemplaire contenant le projet du voyage de Lapeyrouse où il put lire les notes manuscrites de Louis XVI, au blanc des marges du texte. Palissot, le conservateur de la Bibliothèque, avait alors quatre-vingt-cinq ans, et l'illustre vieillard lui présenta ses hommages. L'Empereur d'Autriche les accueillit avec beaucoup d'affabilité, et, par ses propos très circonstanciés, montra qu'il n'était point ignorant du grand passé de l'écrivain. Il descendit, enfin, aux catacombes, guidé, dans cette excursion souterraine, par l'ingénieur en chef des mines, Héricart de Thury.

Reboul, en ses *Souvenirs*, a tracé, en termes bienveillants, le portrait de ce monarque : « Je le vis, écrit-il, dans les serres du Jardin des Plantes, entouré de MM. Desfontaines, de Jussieu, et Thoin, professeurs de botanique. Il conversait avec eux comme un simple botaniste qui connaît et cultive les plantes. Le prince donnait les plus grands éloges aux professeurs sur l'ordre et la méthode avec lesquels ils avaient classé ces innombrables végétaux. Il leur parlait de son superbe jardin de Schœnbrunn, comme s'il l'avait eu sous les yeux; leur nommait les plantes les plus rares dont il l'avait enrichi ; leur décrivait ses serres, la manière dont elles étaient chauffées et éclairées, entrait même dans les détails et le mode de culture. Il savait tout ce que la botanique doit à Bernard de Jussieu, et il se plaisait à s'entretenir avec de Jussieu, son neveu, du système des familles naturelles qu'il a créé et que presque toutes les écoles ont adopté. L'intérêt que cette rencontre extraordinaire m'inspirait augmenta encore lorsque j'entendis ce prince dire, avec un air de satisfaction intérieure : « J'ai, en « particulier, un petit jardin et une petite serre que je cultive « moi-même. J'ai ma bêche, mon râteau, et lorsque je peux avoir « assez de loisir pour y exercer mes bras, je suis presque aussi « heureux que vous. » Il demanda, mais à titre d'échange, des

plantes et des arbustes qu'il n'avait pas pour être transportés à Vienne. »

Depuis que son maître était à Paris, le prince de Schwartzenberg avait transporté sa demeure à Saint-Cloud; et dans cette agréable résidence, aux premières semaines de mars, ce superbe et puissant diplomate offrit aux souverains et aux princes alliés une fête dont les journaux du temps ont rapporté la splendeur et l'élégance. L'Empereur de Russie et le roi de Prusse y assistèrent, non l'Empereur d'Autriche, qui fuyait les réunions mondaines. Et, d'ailleurs, n'était-ce pas comme s'il l'eût donnée, cette fête, puisqu'elle était offerte par le prince généralissime, son substitut durant toute la campagne de France ? Les grands-ducs de Russie, les princes de Prusse et le duc de Berry y vinrent prendre leurs ébats. Les généraux, les officiers supérieurs de l'armée française et des armées alliées y étaient invités, ainsi que les patriciens du faubourg Saint-Germain et les grandes dames de passage à Paris; des Anglaises surtout. Le palais avait été magnifiquement illuminé. A 8 heures, les comédiens du Théâtre-Français jouèrent le *Legs* et les *Suites d'un bal masqué*, sur une scène construite ce jour-là dans le fonds de la grande galerie. Après le spectacle, il y eut bal auquel prirent part l'Empereur de Russie et le duc de Berry avec beaucoup d'entrain. Tous les deux aimaient le plaisir, la société des jeunes femmes, dont les sourires étaient d'irrésistibles appâts. Le bal fut suspendu, et l'on soupa dans une vaste salle, remplie d'arbustes et de fleurs, dont le coup d'œil, disent les *Mémoires* du temps, rappelait celui des serres chaudes de Saint-Pétersbourg. Après le souper, le bal continua. Ce fut l'une de ces fêtes, disait de Vitrolles, « où l'on coudoyait les rois, où l'on foulait les princes, où l'on y crachait sur les ministres. »

Les souverains et les princes de sang royal étaient nombreux à Paris, en ce mois de mai : trente et un, d'après le *Journal des Débats* qui les énumère : le roi de France; Monsieur (le comte d'Artois); le duc de Berry; le duc d'Orléans, le prince de Condé, le duc de Bourbon; l'Empereur d'Autriche; l'Empereur de Russie, ses trois frères, Constantin, Nicolas, Michel; le roi de Prusse, ses deux fils, le prince royal et le prince Wilhem; ses frères, Henri et Guillaume, le prince Frédéric, son neveu; le prince Auguste-Ferdinand, son cousin; le prince royal de Bavière; le prince royal

de Wurtemberg, le prince Paul, son frère; le grand-duc régnant de Saxe-Weimar et le grand-duc régnant de Bade; le prince régnant de Mecklembourg-Schwérin; les trois beaux-frères de l'Empereur de Russie, les princes de Holstein, de Oldenbourg et de Mecklembourg-Strelitz; enfin, le prince de Saxe-Cobourg.

L'Empereur de Russie, depuis l'arrivée de Louis XVIII, et en attendant la signature de la paix définitive, ne s'occupait plus de politique (1). Cette paix, il ne la voulait signer, et ses troupes ne devaient quitter Paris et la France qu'après l'achèvement de la Constitution, qu'il avait garantie aux Français. Sa parole y était engagée, et il tenait à cette résolution. Louis XVIII ne se pressait pas, et Alexandre patientait. Pendant ce temps, il recevait, en son hôtel, les grands seigneurs, avec lesquels les affaires de France l'avaient mis en relations, les écrivains royalistes et libéraux, les philosophes. Ce fut le temps où il s'abandonnait à l'influence de Mme de Krudener, qu'il allait trouver à l'hôtel de Montchenu, vieille demeure délabrée et démeublée qu'elle habitait. C'était aussi à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine, qu'il aimait à passer les belles journées de ce radieux printemps de l'année 1814. L'intimité était née, entre cet empereur aimable et l'ancienne impératrice, dont les grâces et le charme subsistaient toujours; et on les voyait se promener, causant, tout occupés d'eux-mêmes, dans les allées fleuries du parc, où Bonaparte avait passé les plus douces années de sa vie. Les Bourbons, il les fréquentait peu. Son caractère et le leur ne sympathisaient point. Si enivré qu'il fût de sa toute-puissance, il se heurtait vers le roi Louis XVIII à plus d'orgueil encore, à une raideur qui lui déplaisait. L'autre lui faisait sentir, sans cesse, qu'il se croyait supérieur

(1) CHATEAUBRIAND : *Mémoires*, t. III. Portrait d'Alexandre :
Alexandre avait quelque chose de calme et de triste. Il se promenait dans Paris à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe; ses regards presque attendris erraient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui. On eût dit qu'il se trouvait un barbare au milieu de nous, comme un Romain se sentait honteux dans Athènes. Peut-être aussi pensait-il que ces mêmes Français avaient paru dans sa capitale incendiée; qu'à leur tour, ses soldats étaient maîtres de ce Paris où il aurait pu retrouver quelques-unes des bombes éteintes, par qui Moscou fut affranchie et consumée. Cette destinée, cette fortune changeante, cette misère commune des peuples et des rois, devaient profondément frapper un esprit aussi religieux que le sien. » Et ailleurs : « On lui proposait de changer le nom du pont d'Austerlitz : — Non, dit-il, il suffit que j'aie passé sur ce pont avec mon armée. »

à lui par l'intelligence et par l'ancienneté de sa race. Tous ces Bourbons, disait le prince russe, étaient égoïstes, d'esprit étroit et soupçonneux. Ses idées, il les affirmait plus larges; son abandon était plus démonstratif envers ses inférieurs. Le moins possible, il allait aux Tuileries. La Valette raconte (t. II, p. 126 et 127) combien difficilement Alexandre obtint le titre de duchesse de Saint-Leu pour la reine Hortense, à laquelle il en avait fait la promesse. Ce ne fut que par l'insistance persécutrice de son aide de camp près de M. de Blacas qu'il emporta cette mince faveur. Encore dut-il recommander à son envoyé de coucher aux Tuileries, plutôt que de revenir les mains vides. Le jour de son départ, il disait au prince Eugène qui se trouvait à Paris : « Je ne sais si je ne me repentirai pas un jour d'avoir mis les Bourbons sur le trône. Croyez-moi, mon cher Eugène, ce ne sont pas de bonnes gens. Nous les avons eus en Russie, et je sais à quoi m'en tenir sur leur compte (1). »

Le roi de Prusse n'avait d'autre souci que de s'enrichir, en enlevant aux places fortes, abandonnées par Talleyrand, au moment de l'armistice, les munitions de guerre, les canons, les fusils, les boulets, la poudre qui s'y trouvaient, pour les vendre argent comptant, ou bien en chargeant ses chariots, venus des plaines de la Silésie, de tout ce qui se pouvait emporter, afin d'en garnir ses forteresses. Il ne perdait point son temps aux amabilités des salons. Il s'enrichissait personnellement, et enrichissait ses Etats.

Si simples que fussent tous ces princes et peu arrogants, et.

(1) Nettement (*Histoire de la Restauration*, t. I, p. 346) cite encore de Louis XVIII d'autres traits d'orgueil. « Ce monarque impotent, dit-il, désarmé, sans soldats dans sa capitale envahie, sut imposer tellement à l'empereur Alexandre, le chef de la coalition européenne, que celui-ci vint deux fois aux Tuileries, sans oser lui demander un siège, dans la chambre des Pairs, pour le duc de Vicence, à qui il avait promis de faire cette démarche en sa faveur, et à l'occasion duquel Talleyrand avait essuyé un refus. Le sentiment que Louis XVIII avait de la prééminence de l'auguste maison de France sur toutes les autres maisons souveraines de l'Europe lui donnait, dans ses rapports avec les rois coalisés, une véritable grandeur qui relevait et consolait la dignité nationale, affligée par nos désastres militaires. A ceux qui lui faisaient quelquefois sentir qu'ils étaient vainqueurs, il faisait sentir qu'il était l'aîné des races royales. Ainsi, donnant à dîner à l'Empereur de Russie, à l'Empereur d'Autriche et au roi de Prusse, il passa le premier pour se mettre à table. Dans une autre circonstance, étant sur son balcon avec les souverains étrangers pour voir défiler ses troupes, il avait fait placer un fauteuil pour lui et des chaises pour eux. Il traitait ainsi des vainqueurs. Il eût traité autrement de simples hôtes. C'est là la nuance qu'on n'a point saisie ceux qui ont critiqué cette conduite. »

au rebours, si orgueilleux que fussent les Bourbons, et, en particulier, le roi, ce n'était pas cette revanche de l'orgueil qui pouvait consoler les Français de l'humiliation de leur patrie. Depuis la capitulation de Paris, les patriotes éprouvaient une sorte d'angoisse douloureuse, une oppression invincible, au spectacle des étrangers, qui se partageaient les plaisirs de la capitale. Tristes, ils restaient enfermés chez eux, pour ne rien prendre en commun avec les vainqueurs. Les petits boutiquiers, à l'esprit mercantile, les robins dont l'âme s'émousse aux malheurs des autres, tous si durement traités par le régime impérial, étaient peut-être les seuls à se réjouir. Chez les uns, l'argent affluait à leurs comptoirs en vendant fort cher les menus bibelots de leur commerce; chez les autres, on avait maintenant la liberté de tout dire : c'était une compensation. Et puis, disaient-ils, ces étrangers partiront un jour. Mais il faut lire, dans les récits de Mme de Staël, ce que les âmes fières, ou les esprits généreux, comme le sien, souffraient au spectacle qu'offrait la France, en ces premières semaines d'occupation. Après dix ans d'exil, elle débarque à Calais, venant d'Angleterre, et sa vue est offusquée, tout de suite, par l'uniforme des soldats prussiens. Il lui semble alors, écrit-elle, qu'elle remontait au temps des siècles passés, lorsque les Germains vainqueurs opprimèrent notre pays, et forcèrent les possesseurs du sol à le cultiver pour leur en livrer les fruits. Elle avance près de Paris et n'aperçoit partout que des Allemands, des Russes, des Cosaques, des Baskirs, barbares qui gardaient l'accès des routes et le seuil de nos monuments. Elle va au théâtre de l'Opéra. Hélas ! sur les escaliers sont échelonnés des grenadiers russes. On y joue *Psyché*. Ce ballet gracieux est dansé par les ballerines, avec la même légèreté, le même entrain qu'au temps de la gloire impériale; et dans la musique elle retrouve la même douceur, la même expression de sentiments qu'autrefois. Or, dans les loges, dans les grandes places de luxe du théâtre, elle n'aperçoit que des uniformes étrangers, et, seuls, au parterre, quelques vieux bourgeois de Paris qui ne pouvaient se passer de leur plaisir favori. O France, s'écrie-t-elle, alors, vous si grande et si puissante naguère, pensiez-vous qu'un jour il vous faudrait amuser des vainqueurs ? Au Théâtre-Français, où dominent, comme à l'Opera, les sabres et les moustaches, où son regard cherche, en vain, un visage connu, un membre

de la société mondaine qu'elle eût reçu jadis en ses salons, elle entend les beaux vers de Corneille et de Racine devant cette foule hétérogène, plus jalouse de la gloire littéraire de nos auteurs qu'admiratrice de leur génie, et elle se désole et elle écrit : « On ne savait où se prendre pour ne pas rougir, en les écoutant. »

Elle songe aussitôt à nos officiers qui fuient ces lieux de plaisir, où ils ne considèrent qu'avec rage et avec désespoir leurs adversaires triomphants. Ils cachent, sous le vêtement anonyme du civil, le morne silence de leur déchéance. « Oh ! dit-elle, voir Paris occupé par eux (ces barbares); les Tuileries, le Louvre, gardés par des troupes venues des confins de l'Asie, à qui notre langue, notre histoire, nos grands hommes, tout était moins connu que le dernier khan de Tartarie, c'était une douleur insupportable. Si telle était mon impression, à moi, qui n'aurais pu revenir en France, sous le règne de Bonaparte, quelle devait être celle de nos guerriers, couverts de blessures, d'autant plus fiers de leur gloire militaire qu'ils ne pouvaient depuis longtemps en réclamer une autre pour la France ? » Personne ne pouvait faire comprendre mieux que cette noble femme, Mme de Staël, ce chagrin obscur, indéfinissable, étouffant l'âme des Parisiens, devant cette profanation de notre patrie. L'exilée arrivait pleine d'espérance après avoir lu la *Déclaration de Saint-Ouen*. C'étaient ses propres idées, ses propres principes de Gouvernement libéral, qu'elle voyait reconnus. Elle pensait que le roi de France, comme un Charles II d'Angleterre retrouvant son royaume, le gouvernerait comme un Guillaume III. Elle se fondait sur l'épreuve des années d'exil des Bourbons, pour avoir confiance en leur bonne foi. Ce qui était promis pouvait être tenu, et elle rêvait d'une France libre où le talent et l'art de la parole, qui lui étaient si chers, allaient y exercer la plus grande influence; où la censure n'apposerait plus d'empêchement au développement de la raison. Et son pied mis sur le sol de la patrie, ce n'est pas le souffle de la liberté qui caresse son visage ce qu'elle voit, ce sont des soldats qui ne sont pas Français; ce qu'elle entend, c'est un cliquetis de fer, elle qui abhorre ces manifestations de la force brutale. Oh ! ce fut bien, à ce moment-là ce qu'elle écrivait, l'oppression cruelle de son âme.

Pour le roi même, quelque hauteur qu'il apportât dans ses relations avec les souverains alliés, quel ne dut pas être son froissemen

d'orgueil, lorsque les monarques, installés à Paris, sous le vain prétexte de lui faire honneur, voulurent défiler devant lui et le saluer de leur épée, à la tête de quatre-vingt mille hommes, en ligne de bataille, depuis le quai de l'Arsenal jusqu'aux Tuileries. Fête militaire, politesse empressée, disait-on. Nargue plutôt envers celui qui était roi, et n'avait pas d'armée. Ces démonstrations, loin de calmer les esprits, les enflammaient. La présence d'officiers sans emploi, rentrés de captivité et vivant obscurément à Paris dans de misérables chambres, alimentait toutes les querelles. Les Russes portant la médaille de Moscou se la voyaient arracher brutalement par nos soldats en congé. Querelles, ou duels, pas un de ces différends ne se terminait sans mort d'homme.

Les journaux, les mémoires de cette époque passent légèrement sur un fait que le *Moniteur* enregistra le 2 mai, deux jours avant l'arrivée du roi : le départ de Bernadotte pour la Suède. Le 29 avril, il avait quitté Paris, où il était arrivé en toute hâte dès qu'il avait appris la capitulation de cette capitale devant les alliés. Il y était venu pour intriguer, confiant dans la parole d'Alexandre, qui lui avait promis de poser sa candidature au trône de France. Personne ne voulut prendre au sérieux cette proposition, on le sait. Il était tenu en suspicion par les maréchaux, ses anciens compagnons d'armes, qui le jalousaient et le considéraient comme un transfuge; par les chefs des armées alliées qui lui reprochaient son inertie en Hollande durant deux mois; par les princes, qui ne voyaient, en lui, qu'un *parvenu*. On le fuyait. Il partit. « Si l'ambition ne tue pas toute conscience, écrit de Vaulabelle en son *Histoire*, quels remords pour Bernadotte rendu en sa nouvelle patrie ! » Quels remords? C'est mal connaître Bernadotte de croire qu'il en pouvait éprouver. Toute sa vie, depuis le jour où il conquit le grade de sergent jusqu'au jour où il reçut le titre de prince royal de Suède, ne dépendit que de son ambition. En lui, elle étouffait tout, même la conscience.

V

En cette France si meurtrie, lorsque les chevaux des Cosaques, leurs tentes, leurs munitions de guerre, leurs équipages, formaient

une ceinture menaçante aux Tuileries, les premières ordonnances, signées de la main du roi, furent destinées à la constitution de sa Cour et non à celle d'un ministère. Ce fait est caractéristique. Le roi songeait, avant tout, aux dignitaires qui devaient l'entourer. Comme aumônier, ce fut l'archevêque de Reims, M. de Talleyrand-Périgord; comme gentilshommes de la chambre, le duc de Duras, le duc de Richelieu, les ducs de Villequier et de Fleury. Comme capitaines des gardes, le duc d'Havré, le prince de Poix, le duc de Grammont, le duc de Luxembourg. Comme grand maréchal des logis, le marquis de La Suze. Comme grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé. Comme grand-maître de la garde-robe, son favori le comte de Blacas, et simple maître de la garde-robe, le marquis d'Avaray, un parent de son ancien confident. Ils étaient, tous des plus illustres maisons de France, et ne comptaient parmi leurs ascendants que des maréchaux, des gouverneurs de provinces, ou des académiciens. Les Duras sortaient de l'éclatante maison des Durfort, une des plus anciennes de la Guienne. L'un des ancêtres du duc avait épousé une nièce du pape Clément V et, par elle, obtenu la terre de Duras érigée en duché. Ce gentilhomme de la chambre s'était marié en Angleterre, pendant l'émigration, avec la fille de l'amiral de Kersaint, mort sur l'échafaud. Il avait fait partie de la maison de Louis XVI, qu'il servit durant les années 1790 et 1791, et ce n'était pas ce duc-là qui pouvait conseiller à Louis XVIII des mesures libérales. Son père, maréchal et académicien, à la place de du Belloy, avait été attaqué dans le journal de l'avocat Linguet, et le maréchal n'ayant point répliqué, on fit courir le quatrain suivant :

Monsieur le maréchal, pourquoi cette réserve,
Lorsque Linguet hausse le ton?
N'avez-vous pas votre bâton?
Au moins, qu'une fois il vous serve!

Car il n'avait jamais commandé d'armée.

Le duc de Richelieu, petit-fils du maréchal, si connu par ses fredaines sous Louis XV et ses séjours à la Bastille, ressemblait à son grand-père par l'ovale de la figure, le nez proéminent et bourbonien, le beau front très développé et la physionomie d'un homme sagace et spirituel. Il avait été un des officiers de l'armée de Condé, puis était passé au service de la Russie. Le czar Alexan-

dre l'avait nommé gouverneur d'Odessa, dont il fut le créateur, et ensuite de la nouvelle Russie. La Restauration le ramena en France, au service de Louis XVIII, qu'il ne put entraîner dans les voies libérales, au milieu de royalistes intransigeants. Les ducs de Villequier et de Fleury (1) étaient deux gentilshommes émigrés qui ne se recommandaient que par l'ancienneté de leur famille, et parce qu'ils avaient suivi le roi en tous ses séjours d'exil, depuis Vérone jusqu'à Hartwell; pour les salons de Paris, ce n'était que d'antiques cariatides de la Cour.

Et de grands seigneurs aussi, les prince de Poix et duc de Grammont. Le premier, d'abord duc de Mouchy, appartenait à la famille des Noailles; le second avait épousé une fille de cette maison, et par cette alliance était devenu le beau-frère de La Fayette. Le prince de Poix fut séduit par les idées généreuses de l'Assemblée nationale, en 1789; mais effrayé des excès où la poussaient les meneurs, il se rendit à Coblentz, puis émigra en Angleterre. Au Consulat, il rentra en France, et vécut éloigné de la Cour impériale. A la Restauration, il fut récompensé de cette abnégation et de cette fidélité aux Bourbons; le roi le réintégra dans la charge de capitaine des gardes, qu'il occupait avant la Révolution. Le duc de Grammont n'avait point émigré, mais il n'accepta aucune faveur de Napoléon. L'un des premiers parmi les aristocrates, il avait acclamé les Bourbons, à l'entrée des Alliés à Paris; rôle dont il fut récompensé par le commandement d'une compagnie des gardes. Quoique attaché à la Cour, il vécut, néanmoins, avec indépendance, et, député, fit partie de l'opposition. Ses biographes reconnaissent, en lui, un esprit bienveillant et loyal, un caractère ouvert et généreux. Le duc de Luxembourg était un Montmorency. J'ai dit, plus haut (2), qui était le duc d'Havré. Ces quatre capitaines des gardes du corps indiquaient qu'il y aurait quatre

(1) Le duc de Villequier, né en 1736, porta le titre de duc de Villequier jusqu'en 1799, époque de la mort de son frère aîné. Il prit ensuite le titre de duc d'Aumont. Il fut seul dans la confidence de l'évasion du roi Louis XVI. Ce fut par un appartement que sortirent les illustres fugitifs. Le duc émigra après la journée du 21 juin et se rendit à Bruxelles où il devint l'agent secret des frères du roi. La Belgique ayant été envahie par les armées françaises, le duc se retira à Munster et, après la mort du roi Louis XVI, se rendit auprès de Louis XVIII. Auprès de lui, il reprit ses fonctions de premier gentilhomme et suivit le prince à Blackembourg et à Mittau, et rentra avec lui en 1814.

(2) Au premier chapitre de cette étude.

compagnies. Il y en eut six, dans la suite. Ces chefs n'avaient point de soldats. Des avis, rendus publics, invitèrent ceux qui se croyaient des droits à figurer dans ce corps aristocratique et privilégié à se faire inscrire, au domicile de ces grands personnages.

Un autre soin immédiat du roi fut de régler l'ordre de ses réceptions. Tout de suite, il voulut imposer à sa personne le respect dû à la majesté royale et reprendre les habitudes de l'ancienne Cour de Versailles. Le duc de Duras, le premier gentilhomme, fit savoir par les journaux que le roi n'admettrait, dans la salle du trône, que les grands dignitaires de la Cour, à midi et demi; les autres, dans le salon de la Paix. Le soir serait réservé aux femmes des ducs, grands d'Espagne, également dans la salle du trône, ce qui rejetait au salon de la Paix, avec les femmes des généraux et des sénateurs, les duchesses de l'Empire, dont les maris n'étaient point grands d'Espagne (1). Toutes les femmes présentées devaient être en robe longue (2) ; les hommes en uniforme, ou habit habillé. Ni perruque, ni poudre. C'était une prohibition que les neveux du roi, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, avaient réclamée de leur oncle. L'exil, en Angleterre, leur avait donné le goût de la simplicité.

Tout de suite également, le roi et la famille royale assistèrent, chaque jour, à la messe célébrée dans la chapelle du château, et telle qu'elle l'était jadis à Versailles. Pour se rendre à la chapelle, le roi passait sur la galerie extérieure, qui y conduisait, entre une

(1) Ce fut, à cette annonce, un débordement de plaintes chez les femmes qui étaient privées de l'honneur des premières. « Je ne crois pas avoir entendu, écrit Mlle de Chastenay, rien de comparable aux cris qui furent alors poussés et auxquels se joignaient des reproches tout à fait injurieux à l'adresse du roi. »

(2) *Mémoires de la comtesse de Boigne*, t. I, p. 394, sur la toilette des femmes à la cour. « Il fallut choisir un habit de cour. Madame désirait revenir aux paniers comme à Versailles. La révolte fut tellement générale qu'elle céda. Mais on ajouta au costume impérial tout le « paraphernalia » (*sic*) de l'ancien, ce qui faisait une singulière disparate. Ainsi on attacha à nos coiffures grecques ces ridicules [illegible] et on remplaça l'élégant chérusqua, qui complétait un vêtement copié de Van Dyck, par une lourde mantille et une espèce de plastron plissé. Dans [illegible] commencements, Madame tenait à ce que cela fût strictement observé. Un [illegible] chez ses marchandes devait être exactement suivi; elle témoignait [illegible] tentement à qui s'en écartait. Depuis, Mme la duchesse de Berry [illegible] affranchie de cette servitude, on avait suivi son exemple. Les barbes, [illegible], avaient pris l'apparence d'un voile, et n'étaient pas sans [illegible] la mantille, en revanche, était arrivée à un degré d'exiguïté qui n'écrasait [illegible]

haie de grenadiers de France (vieille garde), et dès qu'il était assis en sa tribune, les portes de la chapelle étaient fermées et la messe commençait.

Prodige de célérité et de courtisanerie ! Le peintre Callet, autrefois attaché au roi Louis XVI, avait conservé, dans ses cartons, plusieurs croquis du portrait du comte de Provence, devenu roi. Avec ces épreuves, le peintre composa le portrait en pied de Louis XVIII, qui fut placé, sur l'heure, dans les grands appartements des Tuileries. Manière de chasser le souvenir de Napoléon, et d'effacer les vingt-quatre ans d'exil. En même temps, le buste de Pichegru, ce général félon, était exposé rue des Fossés-Montmartre. Puis, une souscription publique fut ouverte afin de substituer le bronze au plâtre de la statue de Henri IV, replacée au Pont-Neuf ; les artistes du Théâtre-Français s'y inscrivirent pour douze cents francs. Le duc de Larochefoucauld obtint le droit de porter le titre de duc d'Estissac, appartenant à sa famille, et l'Opéra-Comique, dès le 8 mai, afficha, pour son spectacle, les *Héritiers Michau*. Charles Nodier, à ce sujet, écrivait : « La famille de ce bon Michau, qui recueillit Henri IV, égaré à la chasse, et qui eut l'honneur de le loger, s'est perpétuée dans le même lieu et dans le même état. Elle a gardé le moulin, l'honneur et le patrimoine de ses ancêtres. Tous les meubles, tous les ustensiles, qui servirent au repas du roi, se conservent religieusement pour l'anniversaire de ce repas mémorable. On se réunit à la table où il fut assis. On parle de ses vertus, et on boit à sa mémoire, en répétant ses chansons. Un jeune homme chante l'air fameux :

Si le roi m'avait donné
Paris, sa grand'ville!

« Une jeune fille chante l'air ravissant :

Charmante Gabrielle!

« Et c'est Mlle Regnault qui a le bon esprit de le chanter, sans faux ornements. Le repas finit avec l'air :

J'aimions les filles
Et j'aimions le bon vin;

auquel répond un chœur du dehors, celui du peuple entier, qui

proclame, enfin, les descendants de Henri IV, et qui exprime sa joie par le couplet consacré :

Vive Henri IV!

Alors, sur la croix de la Légion d'honneur, il fut prescrit de changer l'effigie de Bonaparte en celle du roi Henri. Comme il fallait, ensuite, paraître ne pas oublier la vieille garde, que l'on voulait convertir au culte de la royauté, le roi la passa en revue, assis au balcon du Carrousel, et lorsque le drapeau s'inclina devant lui, il se leva et prononça à voix haute : *Honneur aux braves !* Les journaux exaltèrent les paroles du roi et restèrent muets sur la vieille garde. Elle n'avait pas répondu à cette politesse.

Petits faits, sans doute, ces détails sur les premiers gestes du roi, mais ils indiquent, de façon explicite, en quel sens rétrograde serait dirigé le Gouvernement de cette Restauration royale, sur laquelle les esprits libéraux avaient placé toutes leurs espérances. L'avenir le démontra.

VI

Il y avait dix jours que Louis XVIII, aux Tuileries, s'occupant de lui-même plus que de la France, jouissait de son bonheur. Les adresses des municipalités tombaient, par avalanche, dans son cabinet, lui jurant une fidélité inébranlable. Il goûtait donc les privilèges de la royauté, sans en avoir les soucis. Il dut, cependant, savourer ces joies sans mélanges. La France réclamait la paix encore en suspens; et non seulement la France, mais l'empereur Alexandre, qui ne voulait quitter Paris qu'après cette satisfaction donnée aux Parisiens. De plus, *Monsieur*, comte d'Artois, n'ayant pas été relevé de ses pouvoirs de lieutenant-général, exerçait l'autorité souveraine avec le Gouvernement provisoire. Le 13 mai, cette situation anormale cessa, et le premier ministère fut composé. Désormais le roi régna et gouverna.

La signature de la paix étant subordonnée à la Constitution attendue, — puisque telle était la volonté d'Alexandre, — le grand soin de ce ministère allait reposer, tout entier, sur le travail prépa-

ratoire de cette Constitution, à laquelle on donnerait le nom de *Charte*, et que Louis XVIII, pour ménager son orgueil de roi, appellerait *Ordonnance de réformation*. Après la promulgation de de cette charte, Alexandre signerait le traité de paix avec la France, et Louis XVIII, après la signature de ce traité, ferait l'ouverture de son parlement. Première étape de cette Restauration, qui, sur le chemin obscur où elle s'engagea, ne pouvait arriver qu'à l'abîme.

M. Dambray (1) fut nommé chancelier de France, mais M. de Barentin, son beau-père, le dernier chancelier de Louis XVI, conserva les honneurs de la charge. Talleyrand fut maintenu, comme il le désirait, au ministère des Affaires étrangères. L'abbé de Montesquiou reçut le ministère de l'Intérieur; le général Dupont, le ministère de la Guerre; le baron Louis, des Finances; Malouet, celui de la Marine. Beugnot descendit du ministère de l'Intérieur à la direction générale de la Police, et Ferrand (2) devint le directeur général des Postes. Quant au comte de Blacas, le roi créa, pour lui, le ministère de sa Maison, avec entrée au Conseil.

Pour une nation si douloureusement atteinte que la France, quels étaient ces ministres ? Qu'était-ce que ce Dambray, dont on fit un chancelier ? Un pauvre homme oublié, depuis la Révolution, en Normandie, dans le château de son beau-père, et qui, revenu à Paris, semblait sortir d'un sommeil léthargique, ne con-

(1) De Barante, *Souvenirs*, t. II, p. [illegible] ..... M. Dambray n'avait nulle dignité extérieure. Laid, d'une laideur vulgaire et inexpressive, de manières bourgeoises à la façon de la petite magistrature de l'ancien régime. Nulle conversation; il ne savait jamais de quoi on parlait, tant il avait vécu loin de tout. Il donna presque toute sa confiance à M. de Sémonville avec qui il avait été autrefois en relations..... M. Dambray était sinon dévôt du moins d'habitudes pieuses. Aussi, sa conversation toujours réservée n'avait rien de licencieux. Mais, en revanche, quand il était en gaieté, il se plaisait aux sales histoires, aux farces de carnaval et d'apothicaire, grand moyen de succès auprès du roi que réjouissaient singulièrement ces dégoûtantes gaudrioles. »

(2) De Barante, *Souvenirs*, t. II, p. 51 «..... On avait beaucoup parlé de son livre : *L'esprit de l'histoire* (M. Ferrand). Cet ouvrage jouissait d'une réputation bien qu'en général les hommes sérieux n'y eussent vu qu'un gros pamphlet en quatre volumes, ne dénotant aucune étude historique, où toutes les analogies d'époque à époque, de situation à situation, étaient forcées et ressemblaient plus à de frivoles allusions, qu'à des jugements réfléchis... En 1804, il était médiocre et ridicule au plus haut degré. Le pauvre homme, privé de l'usage de ses jambes, par suite d'une paralysie, avait pourtant la manie de se faire porter partout. On le voyait arriver, secouant convulsivement ses membres desséchés, toujours prêt à se mettre en colère, n'endurant pas une contradiction, fort animé de l'orgueil que lui inspiraient les flatteries du petit cercle qui l'admirait.

naissant que les lois anciennes depuis vingt ans abolies, les usages des Parlements qu'il regrettait; probe, honnête, sans doute, et d'esprit futile, sans ressort, sans vigueur, obscur et incohérent, bien fait pour somnoler au siège de la présidence des Pairs où son insuffisance se révéla, dans la direction des grands débats de cette époque. Il était, ce nouveau chancelier, un de ces honnêtes gens ne réussissant à rien, parce qu'ils n'osent prendre aucune résolution énergique; amusant les salons par un commérage sans fin, l'opposé d'une causerie; ne discernant rien du caractère des gens, parce que la perspicacité leur fait défaut. Pauvre homme, ai-je dit, n'ayant aucune dignité en soi; d'un extérieur vulgaire, comme celui d'un petit bourgeois. Chateaubriand le vit à Gand, durant les Cent-Jours, se rendant chez le roi, et il écrit : « Je rencontrai M. Dambray, avec un habit vert, un chapeau rond, et un vieux roman sous le bras. » Et c'est ainsi qu'on se le représente, en cet accoutrement peu élégant, passant pareil à tous ceux de la rue, — s'en allant faire office de courtisan. Tel était l'homme substitué au grand juge de Bonaparte, Régnier; tel ce jurisconsulte, falot, rétrograde, qui occupait le siège où s'étaient assis L'Hopital et Séguier (1).

De droit, en quelque sorte, l'abbé Louis, promu à la dignité de baron sous l'Empire, — garda le ministère des Finances. Membre du Gouvernement provisoire, après avoir contribué, avec passion, à la déchéance de l'Empereur, puis ministre des Finances sous le lieutenant-général du royaume, comte d'Artois, ce poste n'était pas au-dessus de son intelligence. L'homme était-il comparable à Gaudin, à Mollien, qui avaient géré les finances de Bonaparte ? La réputation de ce ministre était surfaite. On le regardait, alors, comme un homme *spécial*. — Chateaubriand fait observer qu'il n'était pas un homme unique, et que l'on aurait pu facilement trouver son égal. Seulement, il étonnait ceux qui n'avaient point l'habitude de voir, en un ministre, un homme d'affaires; et le

(1) « A peine fut-il revêtu de la simarre, écrit, en ses *Mémoires*, Fleury de Chaboulon (t. I, p. 18), qu'il devint l'oppresseur des tribunaux et des juges, [illegible] et le zélateur stupide des formules serviles, des [illegible] des édits barbares que l'ascendant des lumières, de la raison et [illegible] avait plongés depuis un quart de siècle, dans le néant et dans l'oubli. » Consulter également [illegible] : PASQUIER : *Mémoires* ; LAMOTHE-LANGON ; Mlle DE CHASTENAY [illegible].

baron Louis n'avait point d'autre habileté que celle d'un banquier, sachant user du crédit pour se procurer l'argent nécessaire aux besoins du Gouvernement (1). Ensuite, il en imposait à tous ses contradicteurs. Brutal, cassant, imperturbable dans une discussion, triomphant par son verbe violent, personne n'avait assez d'autorité pour s'opposer à ses résolutions. Chateaubriand ne le pouvait tolérer. Lorsqu'il parle de lui, il prétend qu'avant de prendre la parole, l'abbé secouait sa forte mâchoire, comme s'il eût voulu mordre. Certes, l'estampe qui représente la figure de cet homme hargneux, irascible et entêté, donne bien l'impression de la réputation qu'il s'était faite. Le nez est long, très fort, avec de larges narines, deux exutoires de flammes, partageant les yeux profondément encaissés sous les arcades, d'où le regard concentré darde la colère. Le front est bossué au sommet : bourrelet d'entêtement. Quant à la mâchoire, formée de deux fortes lèvres, l'inférieure, lippe énorme, se ferme violemment sur la supérieure : manifestation de volonté énergique. Talleyrand l'avait eu comme diacre, et le traitait sans façon; et Fouché, sous l'Empire, le recevait en ami. Ces deux personnages le classent; il est sec et sans cœur, comme eux. Mais la besogne aux Finances était rude, en ce temps-là. Il fallait parer aux besoins des troupes alliées et aux exigences des courtisans affamés qui revenaient d'exil, sans fortune. Sa dure volonté n'était point de trop.

J'ai dit ailleurs ce qu'était l'abbé de Montesquiou. Je n'ai pas tout dit. A la déchéance de Napoléon, il jouissait, dans les salons de l'aristocratie, d'une réputation d'homme d'Etat. Sa petite voix flûtée avait séduit les vieilles douairières en leur exposant ses plans de gouvernement. A l'entendre, la direction qu'il donnerait à l'administration, si jamais il devenait ministre, enfanterait des merveilles, et les femmes qu'il avait cajolées et enguirlandées de compliments l'imposèrent à Talleyrand. Puisqu'on avait ramené les Bourbons, quel plus pur royaliste pouvait-on choisir? Et l'abbé,

(1) Vitrolles fait de lui ce portrait (t. I, p. 34, *Mémoires*) : « Pendant son séjour en Angleterre, il avait étudié les finances de ce pays. Mais il n'avait appris que le mécanisme des opérations administratives. Il était à cheval sur les billets de l'échiquier, et leur consolidation en rentes constituées. Rentré en France, à peu près sans ressources, il prit quelque emploi subalterne pour vivre, gagna des rangs, devint maître des requêtes, par la protection de M. Mollien dont il se fit le détracteur. Il cherchait sa fortune dans les choses nouvelles. En tout c'était un homme de passion, de haine et de grande activité. »

le vieil abbé, car il avait soixante ans, fut créé ministre de l'Intérieur. Cette réputation de grand homme était usurpée. Il donna, tout de suite, sa mesure. Il ne savait pas travailler vite, et se sentant débordé, il commandait à ses employés de ralentir leur activité. Puis son caractère changea, soit parce qu'il était malade (1), soit parce que le pouvoir l'avait énervé. En sa vie indépendante, s'il avait été doux, simple, modeste, dit de lui Fleury de Chaboulon, au ministère, il se montra dédaigneux, irascible, intolérant. Pour susciter sa bienveillance, il fallait n'avoir jamais eu de complaisance ni pour les idées, ni pour les hommes de la Révolution. Il ne cédait qu'aux royalistes les plus avérés et seulement à ceux qui savaient, par leur obséquiosité, fléchir son inertie. Et, au lieu des merveilles promises, jamais on ne vit, dans ce ministère dirigé par lui, tant de mesures contradictoires, tant d'affaires suspendues par négligence. Il refusait le soir ce qu'il avait promis et autorisé le matin. Ses bureaux, dit Mlle de Chastenay, ne répondaient à aucune demande, et rien n'était expédié à temps. C'était, ajoute-t-elle, un véritable *dépenaillement*. Débordé, il perdait la mémoire des faits les plus éclatants. Et Mlle de Chastenay avoue, à la fin, que « la tenue, la raideur même du Gouvernement qui venait de cesser donnaient l'idée d'une capacité qu'on cherchait vainement dans celui-ci. » — Ce furent ses idées pourtant qui prévalurent dans la rédaction du texte de la *Charte*.

(1) [illegible], à Paris, avait obtenu de lui une audience. Voici le récit qu'il en a fait, en ses *Souvenirs* : « Je pénétrai jusqu'à Son Excellence par une porte dérobée. C'était à son lever, et elle était encore en robe de chambre et en bonnet de nuit. J'espérais beaucoup de cette bonne fortune. Son accueil simple et gracieux ajoutait encore à cette espérance. Je vis un homme d'environ soixante ans, d'une taille haute, d'une physionomie douce, d'une complexion faible et valétudinaire. Il causa avec moi familièrement et presque avec bonhomie. Ce ministre ne me parut plus avoir les facultés brillantes qu'une noble et courageuse opposition lui avait [illegible] développées au commencement de la Révolution. Il paraissait succomber autant sous l'ennui que sous le poids des affaires, et ne soupirer qu'après la retraite et les doux loisirs. On eût dit qu'il avait fait un grand sacrifice à la patrie en acceptant le ministère. Nous étions au fort de l'été. La chaleur était brûlante, et cependant je trouvai Monseigneur occupé à tisonner pour activer l'ébullition d'une cafetière où se préparait une infusion. Je lui exposai succinctement ma situation et le désir que j'avais de consacrer au service du roi les fruits de mon expérience. Il m'écouta avec distraction, garda un instant le silence, puis les yeux toujours fixés sur la décoration qui était sur le [illegible] et qui l'occupait plus que tout ce que je lui avais dit, il me répondit avec bonhomie : « Le roi est entouré par les gens d'esprit et de mérite, et je ne sais comment [illegible] » À ces mots, je pris la fuite. »

Qui étaient les autres ministres ? Pour quelle raison avaient-ils été introduits dans ce ministère, où les grands travailleurs du Consulat, réorganisant la France ruinée par la Révolution, eussent à peine suffi à débrouiller le chaos engendré par la présence des alliés à Paris ? Au ministère de la Guerre, il fallait tout recréer, tout distribuer avec ordre et justice. Le général Dupont, esprit cultivé, mais sans caractère, obsédé de la déconsidération jetée sur son nom par la capitulation de Baylen, rayé des cadres de l'armée, dépouillé des privilèges de son grade, du port même de son costume militaire, le général Dupont se trouvait là en haine de l'Empereur, en haine des loyaux serviteurs de la patrie, qui avaient mené l'enquête prescrite contre lui. En ce poste envié, il ne servit que la Cour bourbonienne et les courtisans. Lorsqu'un émigré se présentait, faisant valoir des droits imaginaires, il ne les examinait et ne les discutait. Il répondait : « Quel grade voulez-vous ? » Et l'autre se retirait, satisfait. Beugnot n'obtint que la direction de la police. C'était encore trop pour cet esprit alerte et spirituel, toujours à la poursuite d'une pointe malicieuse, de charades et de logogriphes. Il disait de lui-même, écrit de Vitrolles en ses *Mémoires*, qu'il ne lui manquait, pour être un homme supérieur, que d'avoir du caractère à l'égal de son esprit. M. Beugnot, ajoute-t-il, « n'accordait à personne, pas même au pouvoir dont il était le serviteur, le respect qu'il n'avait pas pour lui-même ; et cependant il en exagérait les formes, et jamais personne d'une aussi grande taille ne fit d'aussi profondes révérences ». Mais il avait assisté à l'enfantement de la monarchie ; il avait été le témoin des bassesses des grands dignitaires de l'Empire et de l'indécente conduite de beaucoup de royalistes ; il avait été ministre du Gouvernement provisoire, il resta ministre du Gouvernement définitif de la monarchie, parce qu'il valait mieux l'avoir avec soi que contre soi. Ferrand, déjà un vieillard, presque infirme sous les atteintes répétées de la goutte, ne pouvant plus se servir de ses mains en décachetant une lettre, fut chargé, ô dérision, de la direction des Postes. Mais, à la chute de Napoléon, qu'il n'avait jamais servi, il avait démontré un grand zèle pour les Bourbons ; il s'était joint à la petite troupe des aristocrates parcourant les boulevards au cri de : *Vive le roi!* Il s'était enrôlé dans l'armée de Condé ; enfin, il descendait d'une vieille famille parlementaire.

Pour les royalistes, c'étaient des titres sérieux à des honneurs et à des faveurs. Ensuite, il avait publié de nombreuses brochures politiques, composé même des opéras, disait-on, et Louis XVIII protégeait les écrivains. C'est pourquoi il fut désigné, comme l'abbé de Montesquiou et Beugnot, pour discuter, au nom du roi, avec une Commission de sénateurs et de députés les articles de la *Charte* si impatiemment attendue. Quant au comte de Blacas, il était le favori, un témoin indispensable au prince, immobilisé sur son fauteuil, qui voulait être instruit de ce qui se passait dans les ministères et ailleurs. Talleyrand s'était imposé lui-même, en exagérant les difficultés pendantes à ce commencement de régime nouveau. Elles étaient grandes, sans doute, ces difficultés; mais, au récit des faits, on verra avec quelle désinvolture cet égoïste, cet homme avide d'argent et d'honneurs et qui n'avait que des vices, sacrifia les intérêts de la France.

VII

Harcelé par la volonté d'Alexandre, Louis XVIII, après un délai d'une semaine, nomma la Commission de la *Charte*. La présidence fut réservée au chevalier Dambray. Les trois commissaires pour le roi furent, on le sait, l'abbé de Montesquiou, MM. Ferrand et Beugnot. Les sénateurs, MM. Barthélemy, Barbé-Marbois, Boissy d'Anglas, de Fontanes, Germain Garnier, Pastoret, Sémonville, Vimar et le maréchal Serrurier. Les députés, MM. Blancard de Bailleul, Bois Savary, Chabaut-Latour, Clausel de Coussergues, Duchesne de Gillevoisin, Duhamel, Faget de Baure, Félix Faulcon et Lainé.

Les gens du roi apportèrent à cette Commission une rédaction imparfaite. Mal pondéré, avec de nombreuses lacunes, le texte fut soumis à une discussion très vive, d'abord sur le mode des élections à la Chambre des députés, ensuite sur la liberté de la presse. On finit par s'entendre. La liberté de la presse sortit entière des articles de cette charte, où il était dit, dans le premier texte, que des lois seraient édictées pour *prévenir* et *réprimer*

les abus de cette liberté. Si on eût laissé le mot *prévenir*, la censure était rétablie. Ce mot fut biffé. On se hâtait, d'ailleurs; on raccourcissait les délibérations. L'empereur Alexandre sommait les ministres du roi de terminer, sans délai, cette œuvre, de laquelle toute la suite des négociations politiques dépendait. En cinq jours, elle fut achevée, le 27 mai 1814.

La légende a fait honneur à Louis XVIII de cette constitution librement octroyée. Pendant son règne, un peintre le représenta, la tête appuyée en ses mains, méditant à Hartwell, devant la table de son cabinet, sur l'étendue qu'il convenait de donner aux droits de ses sujets, sur les libertés nécessaires à son Gouvernement futur. Rien n'est moins vrai. Cette charte sortit imparfaite, sans doute, mais elle sortit des délibérations d'une Commission, étrangement composée. Ses membres n'étaient que des hommes de l'Empire, nourris des idées napoléoniennes; et si ce n'est l'abbé de Montesquiou, MM. Dambray et Ferrand, les autres ignoraient totalement la pensée entière, la pensée absolue, qui gisait dans l'âme des Bourbons. Elle est issue des événements, des aspirations générales des hommes politiques de cette époque. Il y avait trop longtemps que la liberté d'écrire était opprimée par Napoléon; et, cette liberté, les Français éclairés la désiraient passionnément. Lorsqu'elle fut assurée, la joie fut universelle.

Trois jours après, le 30 mai, le traité de paix fut conclu entre la France et les puissances de l'Europe, qui s'étaient coalisées contre elle. Au nom de la France, entre elle et l'Autriche, M. de Talleyrand apposa sa signature au bas du traité, et au nom de l'Autriche, MM. de Metternich et de Stadion. Le même jour, et dans les mêmes termes, avec l'Angleterre, la Prusse et la Russie. Pour l'Angleterre, les lords Castlereagh et Aberdeen, le vicomte Cathcart et le général Stewart; pour la Prusse, MM. de Hardenberg et de Humboldt; pour la Russie, les comtes de Nesselrode et Razumowski. Quatre articles additionnels suivaient les autres. Le premier, en faveur de l'Autriche, visant l'annulation des deux traités de 1805 et de 1809; le second, touchant l'Angleterre, imposant à la France l'abolition de la « traite des noirs », le paiement des dettes de nos prisonniers de guerre en Angleterre, sans réciprocité pour cette puissance à l'égard de ses prisonniers en France; ensuite la mainlevée du séquestre, mis depuis 1792 sur les im-

meubles et les propriétés mobilières des sujets des deux Gouvernements; enfin, la promesse d'une convention de commerce; le troisième, abrogeant les engagements de la Prusse envers la France depuis la paix de Bâle; le quatrième, intéressant la Russie, au sujet des créances du duché de Varsovie sur le Gouvernement français.

Ce n'est pas tout. Des articles secrets obligeaient la France à reconnaître *d'avance :* premièrement, la distribution que pourraient faire, entre eux, les alliés, des territoires abandonnés par elle; secondement, l'agrandissement des Etats du roi de Sardaigne; troisièmement, la libre navigation du Rhin et de l'Escaut; enfin, l'obligeant à renoncer aux dotations, donations, revenus à la Légion d'honneur, et aux sénatoreries, aux pensions, à toutes autres charges dont les puissances alliées avaient été grevées, durant le règne de Napoléon.

Ce n'est pas tout encore. La France livrait à l'Angleterre nos colonies de Tabago, de Sainte-Lucie, de l'Ile de France, de Rodrigue et des Séchelles, lui laissant Malte et ses dépendances; toujours à l'Angleterre, les îles Ioniennes où 14,000 Français tenaient garnison, depuis de longues années. Le général Lemarrois et ses 20,000 soldats devaient sortir de Magdebourg, et le maréchal Davout, de Hambourg et des places voisines, avec ses 40,000 hommes, et rentrer en France (1). Ces énormes sacrifices

(1) A ce sujet, voici ce qu'écrivait la *Lanterne magique* de la Restauration, sous la signature d'un officier de marine... « Des ordres réitérés et le désir d'épargner le sang purent seuls arracher le prince d'Eckmul de Hambourg, dont il remit le commandement au général Gérard, après l'avoir si longtemps défendue contre une armée nombreuse. Cette ville, qu'un détachement de cosaques avait prise sans tirer un seul coup de fusil, peu de temps après, arrête une armée, et chaque jour ajoutant à sa force par les travaux de la garnison, une ville marchande et ouverte de tous côtés devint comme par enchantement une ville de guerre en état de soutenir un siège. Cette belle défense, qui eût suffi pour établir une réputation, n'ajoute que fort peu de chose à la gloire du maréchal Davout. La transformation de Hambourg en place forte a provoqué de la part du commandant une sévérité qui lui a fait beaucoup d'ennemis dans le pays. On a surtout remarqué des mesures qui ont dû paraître d'autant plus rigoureuses, qu'elles s'exerçaient sur une ville commerçante, jusque-là étrangère à toute idée de fortifications, ce qui a indisposé contre les Français. On rendit les autres places de l'Allemagne. Phalsbourg, Wesel, Mayence furent évacuées. Erfurt et Magdebourg le furent également par les généraux Torreau et d'Alton. Le général [illegible] Custrin, Stettin et d'autres forteresses avaient été rendues ainsi que Dantzick, sous les ruines de laquelle l'intrépide Rapp eût préféré s'ensevelir. Les places de la Belgique furent aussi remises au pouvoir des alliés. Le général [illegible], qui, depuis le commencement d'avril, disputait

n'étaient que les désastreuses conséquences de la Convention du 23 avril, soumise au comte d'Artois par Talleyrand. « *Inadvertance honteuse* du ministre, écrit M. de Stein, en ses *Mémoires*. En dessaisissant la France des gages qu'elle possédait encore, les conditions de la paix devaient être, pour elle, moins favorables. » Euphémisme bénin sous la plume de M. de Stein. Talleyrand savait bien ce qu'il faisait, le 23 avril, car la plupart des historiens, et notamment de Vaulabelle, l'accusent d'avoir retiré de beaux honoraires de cette *inadvertance*. Et, sans doute, par réciprocité, mais ouvertement du moins, ce même Talleyrand, en signant le traité de paix du 30 mai, consentait à laisser prélever sur le trésor français, une somme de huit millions, à partager entre les plénipotentiaires étrangers. Quatre jours auparavant, ô justice humaine! on avait mis à mort, sur la place de Grève, un infortuné fabricant de fausse monnaie, en pièces de dix et quinze sols.

Qui ne trouverait légitime la colère, mêlée de désespoir, des patriotes qui lurent, en son développement, ce traité signé par le ministre français? De quelles malédictions ne durent-ils pas couvrir cet aristocrate avili, ce prêtre défroqué, qui avait si mal défendu les intérêts de la patrie, et si bien sauvegardé les siens? Quelle année, quel jour, avait-il servi son pays, cet homme, qui n'avait toujours songé qu'à lui-même? Et quel régime lui doit de la reconnaissance? Il a trahi le Directoire, pour devenir ministre de Bonaparte; il a trahi Napoléon, pour s'attirer la bienveillance des Bourbons et entrer dans le Gouvernement de la Monarchie; il a trahi les Bourbons, en se ralliant aux d'Orléans. Il affirme, cependant, en ses *Mémoires*, qu'il n'a jamais travaillé que pour son pays. Mensonge! Il n'eut jamais en vue que sa propre fortune. S'il parut profond, habile, audacieux, ce fut au temps de Mme de Staël qui le conseillait, au temps de Bonaparte qui lui dictait ses ordres. Quel misérable spectacle n'a-t-il pas donné, au surplus, à l'entrée des Alliés, changeant de résolution chaque

Flessingue aux Anglais, céda enfin, le 11 mai, aux ordres précis que lui apportait le général d'Abouville. Maestricht fut remis par le général Merle aux Anglais qui prirent possession de toute la Belgique, et nous perdîmes Anvers, avec le fruit de tous les travaux qu'on y avait faits. En Italie, les armées évacuèrent également les places fortes et les positions, et elles revinrent en France. Le prince Eugène ne pouvait qu'être déplacé à la Cour de Louis XVIII. Il préféra se retirer à celle de son beau-père. »

jour négociant en même temps avec nos ennemis et avec les Bourbons; ménageant tout le monde, même Napoléon; ne parlant pas, attendant la révélation d'un succès pour se déclarer du côté du vainqueur. Pour son bonheur, il était à Vienne, durant les Cent-Jours, et par ses intrigues, il put ameuter de nouveau, contre la France, les puissances coalisées. Comme il serait tombé en miettes de son piédestal, si Napoléon eût été vainqueur à Waterloo!

VIII

Deux jours après la conclusion du traité, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse quittèrent Paris, qu'ils habitaient depuis deux mois. Ils s'en allaient en Angleterre, où les attendait une dignité universitaire. L'un et l'autre devaient recevoir, à Oxford, le grade de docteur en droit et en théologie. Minces honneurs, pour de si puissants princes. Cependant ils y tenaient. Trois jours auparavant, ils avaient envoyé leurs aides de camp les représenter aux funérailles de l'impératrice Joséphine, morte à la Malmaison d'une angine infectieuse. Elle était souffrante, lorsque l'empereur Alexandre, durant la semaine qui précéda la mort de cette charmante femme, vint lui présenter ses hommages habituels. Elle voulut le recevoir quand même, descendit avec lui dans ses beaux jardins, humides d'un arrosage abondant, et à la suite de cette promenade, elle rentra pour s'aliter. Les soins empressés qui lui furent donnés par ses médecins et ses enfants, la reine Hortense et le prince Eugène, ne purent enrayer les progrès du mal. Elle mourut le 30 mai, et fut inhumée dans l'église de Rueil. Malgré le bouleversement récent de la société mondaine; malgré les soucis emplissant tous les cœurs, la cérémonie de cet enterrement fut imposante. La foule de ses amis étaient accourue à la Malmaison, se souvenant des services que sa bonté n'avait jamais refusés à personne. Les équipages se suivaient et se pressaient, dans la grande allée qui mène au château, et ils étaient si nombreux que les gens à pied ne pouvaient arriver, sans peine, jusqu'à la grille de la cour d'honneur. « On eût dit un jour de grande présen-

tation à une Cour, qui n'existait plus », écrit un témoin oculaire. C'étaient des maréchaux, des généraux, des sénateurs, des députés, des ambassadeurs, des savants, des artistes, des fonctionnaires de tous les ordres de l'Etat; des dames en grand deuil venant témoigner de leur chagrin. La jeune impératrice Marie-Louise, dans tout l'éclat de sa beauté et de sa puissance, était partie de Paris, naguère, entourée seulement de vieillards, de fonctionnaires indifférents et de femmes, ne songeant qu'à la conservation de leurs cachemires et de leurs bijoux; celle-ci qui ne pouvait plus rien donner, couchée en son cercueil, s'en allait comblée de regrets et honorée par la présence des plus grands personnages de l'Etat. Joséphine était une femme de grand cœur; l'autre ne montra jamais que l'égoïsme d'un cœur sec.

Le lendemain du départ des monarques alliés, les régiments étrangers, qui campaient sur nos boulevards et peuplaient nos casernes, plièrent leurs bagages et partirent aussi, laissant leur vermine sur les murailles. Ce jour-là, brumeux et sombre, comme il y en a souvent au commencement de juin, Pasquier, l'ancien préfet de police, était sorti de chez lui, au matin, afin d'assister à cet écoulement bruyant de canons, de chevaux, d'hommes en armes, qui avaient tenu Paris en alerte, mais sans le faire trembler. Il s'était placé sur le pont de la Concorde, appuyé au parapet, et de là, il apercevait la marche cadencée des soldats s'en allant, au son aigu des fifres. Les rues, les quais, tous les alentours étaient déserts, comme si rien de nouveau ne devait se passer. Pasquier, presque seul, assistait au dénouement du grand drame historique commencé le 31 mars, et il lui sembla respirer plus librement, à mesure que les derniers rangs de nos ennemis disparaissaient. Il était plus heureux; son âme n'était plus oppressée; il sentait alors que la grande ville s'appartenait bien à elle-même, maintenant que la garde de ses palais et de ses musées était confiée aux troupes françaises. Ses yeux étaient ravis. De quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait plus l'uniforme de nos vainqueurs, plus de cosaques aux barbes épaisses et aux petits chevaux nerveux, attachés à des piquets entre les arbres des Champs-Elysées. Quelles que fussent les dures conditions de la paix, c'était enfin la délivrance.

Le duc d'Angoulême était rentré à Paris, depuis le 28 mai. Durant ce mois, il avait vécu, dans le Midi, comme un grand feudataire de la couronne, parcourant les départements où il était reçu, en grande pompe, par les préfets, qui, d'une ville à l'autre, se hâtaient de préparer les réceptions du prince et de soulever l'enthousiasme des habitants. C'était à Agen, à Casteljaloux, puis à Nérac, où, comme l'écrivait le *Journal des Débats*, « tant de souvenirs du bon Henri vivaient dans les monuments contemporains du grand roi, et dans le cœur des fidèles Gascons ». De Nérac, le duc allait coucher à Condom, puis à Auch, puis à Toulouse, où il s'arrêta. Les murs des maisons toulousaines étaient couverts de magnifiques tentures de tapisserie, décorées de lys et de guirlandes de verdure; un arc de triomphe se dressait à l'entrée de la rue Nazareth. Le prince se rendit d'abord à la cathédrale, où le clergé priait à son intention. Le soir, il y eut bal au Capitole. Quatre cents dames, disent les journaux du temps, y furent présentées à Son Altesse Royale. On fit asseoir le duc en un fauteuil, sur une estrade portant le buste de Louis XIV. Les illuminations de la ville étaient splendides. Les vivats se succédaient au milieu de la foule, entassée dans les rues. C'était une fête, un délire, une exaltation royaliste poursuivie avec cette ardeur que mettent les gens du Midi à leurs joies populaires. Mais si le duc assistait aux bals que lui offraient les municipalités, il assistait également, et tous les jours, à la messe. C'était la règle de tous les Bourbons.

En vertu de ses pleins pouvoirs, il fit, durant son séjour, quelques nominations qu'enregistrèrent les journaux de Paris. Ainsi fut nommé au commandement des départements du Gers et du Lot-et-Garonne, le comte de Preissac, « colonel, disaient les *Débats*, au service de Sa Majesté Très Chrétienne, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis ». A Toulouse, le prince reçut la visite du duc d'Albufera (Suchet), qui, en se présentant, lui dit : « Monseigneur, mon armée et moi sommes aux Bourbons, à la vie, à la mort. » Pas un des maréchaux, pas un de ceux qui devaient à Napoléon leur illustration et leur noblesse, n'eut le courage, ou la pudeur, de lui rester fidèle (1).

(1) Ce qui étonnera bien davantage, c'est que, dans le même temps, les journaux de Paris annonçaient que le général Carnot et l'amiral Verhuel s'étaient fait présenter au roi.

Enfin, lorsque ce prince eut épuisé tous les honneurs de cette semi-royauté, il décida son retour à Paris; il y avait quatre mois qu'il avait quitté Louis XVIII à Hartwell. A Paris, la duchesse d'Angoulême, sa femme, partit à deux heures, au-devant de lui, dans une voiture attelée de huit chevaux blancs et se fit conduire jusqu'à Bourg-la-Reine. Une heure après, partit le duc de Berry suivi d'une escorte de maréchaux. A cinq heures, la duchesse était de retour; un quart d'heure à peine écoulé, le duc apparut à la tête d'un cortège imposant. Monté sur un cheval blanc, il avait à sa droite son frère, le duc de Berry; à sa gauche, le duc d'Orléans, arrivé de Palerme depuis dix jours. Une petite armée de douze mille hommes les suivait. Depuis Montrouge jusqu'aux Tuileries, la foule accompagna le duc d'Angoulême, en poussant des vivats. Après le dîner, le roi et la famille royale se montrèrent aux fenêtres du château et ils furent acclamés. C'est le même refrain à toutes les exhibitions princières.

Durant ce mois de mai, les étrangers affluèrent à Paris; les Anglais principalement. Ils tenaient à visiter les grands palais où Napoléon allait se reposer de ses fatigues : Saint-Cloud, Compiègne et ceux qui étaient célèbres par les souvenirs qu'ils évoquaient, tels que Trianon, dont ils admiraient la richesse de l'ameublement. Ce fut en ces premières semaines de royauté que Lyon résolut de relever la statue de Louis le Grand sur la place Bellecourt; qu'à Nantes, il y eut des émeutes contre les « Droits réunis » toujours perçus, malgré la promesse de leur suppression, maintes fois répétée. Le 14 mai, à Notre-Dame de Paris, fut célébré un service commémoratif de la mort de Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette, de Madame Elisabeth. Au milieu du chœur, on avait élevé un catafalque, modeste en sa magnificence, et ne renfermant qu'un seul tombeau. La duchesse d'Angoulême y assista en grand deuil, recouverte entièrement d'un voile noire très épais. Après l'évangile, l'abbé Legris-Duval prononça l'oraison funèbre de Louis XVI, pendant une heure et demie (1). Trois ordres de prêtres

(1) De Vitrolles raconte en ses *Mémoires* (t. II, p. 34). « ... Le maréchal Soult, arrivé le dernier, se crut obligé de faire plus que les autres... Je le vis pour la première fois à Notre-Dame où nous étions réunis pour entendre le panégyrique de Louis XVI. Le maréchal était tellement touché de ce discours que des larmes, de véritables larmes, coulaient de ses yeux, et il tournait assez souvent la tête

missionnaires obtinrent, à cette époque, l'autorisation de reconstituer leur congrégation : savoir les Missions étrangères de la rue du Bac, les prêtres de Saint-Lazare, et ceux du Saint-Esprit. L'abbé Desmazures fut mis en liberté. Depuis quatre ans, il était enfermé au château d'If, ayant été appréhendé à Toulon, à la suite d'une visite faite au pape, Pie VII, alors détenu à Savone. Puis, le marquis de Champcenetz, vieil émigré, fut nommé gouverneur des Tuileries; Monsieur (comte d'Artois), colonel général des Suisses; le prince de Condé, colonel général de l'infanterie de ligne; le duc d'Angoulême, colonel général des chevau-légers et des lanciers; le duc d'Orléans, des hussards; le duc de Bourbon, de l'infanterie légère. Pendant ce mois, enfin, le roi et la famille royale assistèrent plusieurs fois au spectacle de l'Opéra et du Théâtre-Français; et à l'une de ces représentations, le public ne se montrait pas, sans étonnement, dans une loge, le duc de Wellington, récemment nommé ambassadeur d'Angleterre, et lord Castlereagh, cachant dans l'ombre, derrière eux, la belle Grassini. Ces deux Anglais, — il faut remarquer leur cynisme, — ne redoutaient point le scandale.

IX

Paris délivré des étrangers, le roi convoqua les Chambres, qui furent réunies le 4 juin, au Palais-Bourbon. Le Sénat n'existait plus. La Charte lui avait substitué une Cour des Pairs, composée autrement que le Sénat impérial. Les régicides en furent exclus, et les notables qualifiés de *républicains* ne furent choisis qu'en petit nombre, parmi ceux qui avaient provoqué la déchéance de l'Empereur; — prix de leur ingratitude. Mais tous les membres du Corps législatif reçurent une lettre de convocation, sauf M. Bon-

[illegible] ...nt des paroles entrecoupées, de sorte qu'il ne me fut pas [illegible] de émotion... Une sorte de rudesse calculée lui [illegible] La peau du renard se cachait sous quelques poils du lion. Uniquement occupé du soin de ménager sa fortune, à travers les change[illegible] ...s et les plus rapides, il s'associait à chacun d'eux par des [illegible] ...ement les plus contradictoires, et il les exagérait sans [illegible]

net de Treyches, un régicide, qui avait envoyé sa démission.

Le roi se présenta devant cette assemblée, précédé de sa famille. Tout le monde, à son entrée, se tint debout; et quand le roi, resté couvert, se fut assis sur le trône qui avait si longtemps servi à Napoléon, il fit signe à l'assistance de s'asseoir. Ensuite, d'une voix lente, mais accentuée, il lut son discours. Il se félicitait, y disait-il, d'être devenu *le dispensateur des bienfaits que la divine Providence daignait accorder à son peuple*. Il se félicitait, au surplus, de tous les événements qui venaient d'être accomplis; de la paix signée avec les grandes puissances de l'Europe; du rang gardé par la France au milieu des autres nations; de la gloire des armées françaises, toujours immaculée; de la renaissance qu'il prévoyait, des arts, du commerce, de l'industrie. Tous les nuages, à ses yeux, étaient dissipés. On pouvait chanter hosanna. Enfin, terminant sa harangue, il affirmait qu'il n'avait point d'autre ambition que de faire revivre la volonté du roi Louis XVI, exprimée dans son immortel testament avant de mourir. Telles étaient ses *intentions paternelles*. Depuis vingt ans, Louis XVIII répétait le même mot.

Le roi ayant cessé de parler, M. Dambray, le chancelier, fit la lecture d'un verbeux commentaire sur l'origine et l'esprit de la Charte, appelée *Ordonnance de réformation*, que Louis XVIII voulait bien accorder à son royaume. Puis il fixa l'avènement du roi à sa légitime date, c'est-à-dire à l'époque de la mort de Louis XVII. On se trouvait ainsi à la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII. « Le souffle de Dieu, ajoutait-il, a renversé ce colosse formidable de puissance qui pesait sur l'Europe entière, mais sous les débris de cet édifice gigantesque, la France a, du moins, retrouvé les fondements inébranlables de son antique monarchie. En pleine possession de ses droits héréditaires sur ce beau royaume, le roi ne veut exercer l'autorité qu'il tient de Dieu et de ses pères qu'en posant lui-même les bornes de son pouvoir. » Le sens de ces paroles était clair. La nation n'avait de droits que ceux consentis par le monarque. Devenue mineure elle serait conduite suivant le bon plaisir d'une autorité paternelle.

Mme de Staël assistait à cette séance d'ouverture, et elle a décrit, en termes excellents, le spectacle qu'elle eut sous les yeux : les anciens serviteurs de Napoléon applaudissant à toutes ces pa-

roles avec un enthousiasme aussi débordant que si elles eussent été dites par l'Empereur et devant lui. « La différence, ajoute-t-elle, était que les révérences se tournaient vers l'Orient et non plus vers l'Occident. Toute la Cour était dans les galeries, s'épuisant en bravos en l'honneur du roi. Les hommes du régime impérial, anciens sénateurs devenus pairs, les maréchaux et les députés, se trouvaient cernés par ces transports, et ils avaient tellement l'habitude de la soumission, que tous les sourires habituels de leur physionomie servaient, comme d'ordinaire, à l'admiration du pouvoir. »

Après M. Dambray, M. Ferrand communiqua le texte officiel de la Charte si laborieusement édifiée sous les menaces de l'empereur Alexandre. Mais si grande était l'excitation, si profonde la joie des assistants, qu'aucun d'eux certainement ne fut frappé de l'aspect rétrograde des paroles de M. Dambray et de celles de M. Ferrand. Les membres du Sénat exclus, présents à cette première séance, ne furent pas les moins exaltés, les moins prodigues d'applaudissements. Qui sait? On remarquerait peut-être leur bonne volonté, leur nouvelle conversion, et ils en seraient récompensés un jour. Est-ce que tout n'est point hypocrisie et servilité dans l'âme des ambitieux?

Lorsque l'assemblée fut devenue calme, M. Ferrand fit connaître l'ordonnance royale qui indiquait les nouveaux pairs, cent cinquante-quatre, quoique la Charte n'en limitât point le nombre. Les anciens pairs ecclésiastiques survivants furent nommés les premiers : l'archevêque de Reims, M. de Périgord; l'évêque de Langres, M. de La Luzerne; l'évêque de Châlons (Marne), M. de Clermont-Tonnerre. Ensuite les pairs qui siégeaient au Parlement de 1788, ou leurs héritiers directs, prirent rang après les trois premiers et dans l'ordre de la création de leur pairie. Ils étaient, en 1788, au nombre de trente-six, réduits à vingt-six en 1814, savoir : 1572, le duc d'Uzès; 1582, le duc d'Elbœuf; 1595, le duc de Montbazon; 1599, le duc de La Trémoille; 1619, le duc de Chevreuse; 1620, le duc de Brissac; 1631, le duc de Richelieu; 1652, le duc de Rohan; 1662, le duc de Luxembourg; 1663, le duc de Grammont; 1663, le duc de Mortemart; 1663, le duc de Saint-Aignan; 1663, le duc de Noailles; 1665, le duc d'Aumont; 1710, le duc d'Harcourt; 1710, le duc de Fitz-James; 1716, le duc de Brancas; 1716, le duc de Valentinois; 1736, le duc de Fleury; 1757, le duc

de Duras; 1759, le duc de La Vauguyon; 1762, le duc de Praslin; 1770, le duc de Larochefoucauld; 1775, le duc de Clermont-Tonnerre; 1787, le duc de Choiseul; 1787, le duc de Coigny. On appela ensuite le prince de Talleyrand et onze ducs héréditaires, non pairs, le duc de Croy, le duc de Broglie, le duc de Laval-Montmorency, le duc de Beaumont, le duc de Lorges, le duc de Croï-d'Havré, le duc de Polignac, le duc de Lévis, le duc de Maillé, le duc de Saulx-Tavannes, le duc de Laforce; six ducs à brevets, ce qui signifiait que leur titre était personnel, le duc de Castries, le duc de Noailles (prince de Poix), le duc de Doudeauville, le prince de Chalais, le duc de Sérent, le duc de Montmorency; après ceux-là, le duc de Plaisance (Lebrun); après lui, six officiers généraux des armées royales, le comte de Viosménil, le comte de Vaudreuil, le bailli de Crussol, le marquis d'Harcourt, le marquis de Clermont-Gallerande, le comte Charles de Damas. C'était la haute noblesse de l'ancienne monarchie. Enfin venaient quatorze maréchaux de l'Empire, le prince de Wagram (Berthier), le duc de Tarente (Macdonald), le prince de la Moskowa (Ney), le duc d'Albufera (Suchet), le duc de Castiglione (Augereau), le comte Gouvion-Saint-Cyr, le duc de Raguse (Marmont), le duc de Reggio (Oudinot), le duc de Conegliano (Moncey), le duc de Trévise (Mortier), le duc de Dantzick (Lefebvre), le comte de Pérignon, le duc de Valmy (Kellermann), le comte Serrurier. Quatre-vingt-onze sénateurs représentèrent les illustrations modernes. Parmi eux, et inscrit de la main du roi, se trouvait le comte Volney. Vingt-trois sénateurs avaient cessé d'être Français; ils se trouvèrent donc exclus de droit. Trente furent éliminés, savoir : Cambacérès, Chaptal, Chasset, Cochon de Lapparent, Curée, Demeunier, Dubois-Duboy, Dizez, Fallette-Borel, cardinal Fesch, Fouché, François de Neufchâteau, Garan de Caulon, Garat, Grégoire, Guéhéneuc, Jacqueminot, Lagrange, Lambrescht, de Laville-Lejeas, Rigal, Roger-Ducos, Rœderer, Rousseau, Saint-Martin-Lamothe, Saur, Siéyès, Villetard, Véry. A ces sénateurs éliminés, une pension viagère de trente-six mille francs fut accordée, réversible pour six mille francs à leurs veuves.

Maintenant, il fallait gouverner. Ces nominations et ces exclusions indiquaient en quel sens la monarchie restaurée dirigerait ses efforts, ses institutions et ses lois.

CHAPITRE VI

LE RÈGNE DES ÉMIGRÉS EN 1814

I. — Rivalité entre le roi et son frère, le comte d'Artois. — Quelle en est la raison? — Le comte d'Artois s'installe au pavillon de Marsan. — Les grands seigneurs qui l'entourent. — Le comte de Bruges. — Le *petit bureau.* — Le baron de Vitrolles; le comte de la Maisonfort; M. Terrier de Monciel. — Louis XVIII force son frère à supprimer le *petit bureau.* — La vie du duc d'Angoulême aux Tuileries; sa manière de vivre; son budget; ses aides de camp. — La vie de la duchesse d'Angoulême; ses habitudes; les dames qui composent sa maison. — Le duc de Berry. — Ses mœurs et son langage grossier. — Sa haine de la gloire de Napoléon.

II. — Les émigrés. — Lettre d'une cousine de province à son cousin de Paris. — L'invasion de Paris par les petits nobles de province; leur ambition. — *Messieurs de la Jobardière.* — Etat qu'ils fournissent sur leurs services passés. — La visite d'un émigré dans les bureaux d'un ministère. — Prétentions de la haute noblesse. — Changement de titulaires d'une fonction dans toutes les branches de l'administration, notamment dans la marine. — Les nobles de l'ancien régime, et les nobles du régime impérial. — La bourgeoisie; comment elle est traitée. — Les Vendéens; combien ils sont oubliés, et mal récompensés par les Bourbons.

III. — La Maison militaire du roi. — Constitution et organisation de cette maison. — Six compagnies de gardes du corps. — La Maison civile; son service. — Les promenades du roi; les écuyers cavalcadours. — L'appartement du favori du roi, le comte de Blacas. — La garde qu'il monte autour de son maître; il ne le laisse approcher qu'à bon escient. — Les habitudes du roi; sa vie aux Tuileries; grosses mangeries dans les cuisines. — Le désir de tous les fonctionnaires d'obtenir un titre de noblesse. — Les fonctionnaires de l'Empire doivent se contenter d'une fonction subalterne.

IV. — Les premiers mois de monarchie. — L'ordonnance de Beugnot sur le repos du dimanche. — La veille de la fête de la Pentecôte, création de quinze chevaliers du Saint-Esprit. — Service célébré à l'église Saint-Paul, en commémoration de l'exécution de Georges Cadoudal. — Le voyage des princes. Le duc d'Angoulême parcourt les provinces de l'Ouest; le duc de Berry, la Normandie et l'Artois. — Les sorties du roi. — Tenue par le roi d'une séance au Conseil d'Etat. — Procession du vœu de Louis XIII. — La fête du roi à l'Hôtel de Ville de Paris; la fête du roi en province. — Le voyage de la duchesse d'Angoulême; une cure aux eaux de Vichy. — Son voyage en Auvergne. — Ses promenades dans Paris, à son retour de province.

V. — Le voyage du comte d'Artois. — Il visite les provinces de l'Est. — Le [illegible] font les journaux royalistes de ce voyage; leurs adulations. — Séjour du prince à Lyon et à Marseille. — Les Marseillais réclament la franchise de leur port. — Séjour du prince à Grenoble. — Résultats obtenus par tous ces déplacements. — Différence entre ceux des Bourbons et ceux de Napoléon. — Une soirée au Théâtre-Français.

VI. — Les ministres du roi. — Les projets de loi soumis aux Chambres. — Le *factum* du ministre Ferrand; ce qu'il appelle la *ligne droite*. — Réunion disparate de tous les ministres. — L'abbé de Montesquiou. — Zizanie entre Soult et les autres ministres. — Les brochures vendues dans les librairies. — Le mémoire au roi de Carnot; extraits de ce mémoire. — Réponse de Chateaubriand en ses *réflexions politiques*. — *Le Nain Jaune*; l'ordre de l'*Eteignoir.*

VII. — La réaction s'accentue dans le gouvernement. — Mort de Malouet, ministre de la marine. — Compétition de quelques personnages pour obtenir ce ministère. — Soult ministre de la guerre; son caractère; ses visées ambitieuses. — Délire royaliste partout. — Ce qui se passe en province. — Commémoration de la mort de Louis XVI; la lecture de son testament. — Les gestes de Talleyrand à Vienne, en cette circonstance. — Les lettres de Jaucourt à Talleyrand. — Composition de l'almanach royal. — L'enterrement de l'actrice Raucourt. — Les vers de Désaugiers.

VIII. — La nation se détache des Bourbons. — Mécontentement général. — Néanmoins, le carnaval de 1815 est très gai. — Caricatures publiées contre les Bourbons. — Le mémoire du comte de Blacas. — Dilapidation de la fortune publique.

IX. — L'arrivée de Napoléon de l'île d'Elbe. — Bruits qui se répandent dans toute la France de son débarquement au golfe Juan. — Les journaux royalistes démentent cette nouvelle. — Départ pour Lyon du comte d'Artois et du duc d'Orléans. — Retour immédiat de ces princes, dès qu'ils apprennent l'arrivée prochaine de Napoléon à Lyon. — Destitution de Soult, comme ministre de la guerre. — Etat de l'esprit de l'aristocratie au faubourg Saint-Germain. — Les impressions de Mme de Staël. — Prime offerte pour l'assassinat de l'empereur. — Réunion des Chambres; le discours du roi; la démonstration du comte d'Artois. — Revue par le comte d'Artois de la garde nationale de Paris. — Le gouvernement se dispose à faire arrêter certains personnages éminents du parti bonapartiste, notamment Fouché. — Les salons des Tuileries; projets de résistance à Napoléon. — La proposition du comte de Blacas. — La philippique de Benjamin Constant.

X. — Dernières heures de la monarchie. — Le roi averti par le comte de Blacas de l'arrivée prochaine de Napoléon se résigne, de nouveau, à l'émigration. — Son départ dans la nuit du 19 au 20 mars. — Fuite du roi sur la route du Nord. — Paris n'apprend que le lendemain matin le départ de la cour, suivie des ministres. — Les décrets de Lyon de Napoléon publiés par le *Moniteur* — Echec du duc de Bourbon, en Vendée. — La proclamation du maréchal Augereau. — Tentative du baron de Vitrolles de fonder un gouvernement royaliste à Toulouse. — Vains efforts de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux; son départ sur un sloop anglais. — Campagne du duc d'Angoulême dans le Midi. — Sa capitulation; son exil en Espagne. — Jugement de d'Allonville sur la royauté restaurée.

I

Entre le roi et son frère, il existait une rivalité à peine visible pour les indifférents. Les observateurs perspicaces la distinguaient clairement, et surtout les gentilshommes formant la maison des deux princes. Louis XVIII ne pardonnait point au comte d'Artois

sa tournure élégante, ses parades à cheval, ses succès près des femmes jolies, et ses grâces personnelles qui lui attiraient les hommages spontanés dont il était privé, lui, gros homme impotent, fixé à son fauteuil. Ensuite, il redoutait la franchise, les propos étourdis de son cadet, et il le tenait à l'écart des délibérations de son gouvernement. Tous les deux détestaient la Charte, sans doute. Mais le roi savait être hypocrite, rusé, prudent, parler et ne rien promettre, écouter, agréer, sourire, et ne rien céder.

« Monsieur », au contraire, ne dissimulait point son aversion pour les idées libérales, si bien que les bons effets, produits par les conversations calculées et mesurées du roi, étaient détruits par la jactance de son frère. Pour arriver au même but, au rétablissement de l'ancien régime, l'aîné voulait y employer des années; le cadet aurait voulu le faire revenir tout de suite (1).

Ne pouvant s'accorder, ils s'étaient séparés. Le comte d'Artois s'était établi au pavillon de Marsan avec le duc de Berry et avec les gentilshommes qui formaient sa cour et partageaient ses ardeurs politiques. Et d'abord, le plus ancien de ses familiers, qui ne l'avait jamais quitté depuis l'émigration, le comte François d'Escars; ensuite le duc de Maillé, de l'une des plus anciennes maisons de la Touraine, s'honorant, dans son ascendance, de maréchaux distingués et d'amiraux redoutés; puis le duc de Fitz-James, arrière petit-fils du maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, ardent de cœur et d'imagination, que l'on vit sur les boulevards, avec d'autres royalistes, crier : *Vive le roi!* à l'entrée des alliés; et aussi le marquis de Rivière qui, jadis, avait suivi le prince à Turin, avait combattu avec Charette, en Vendée, s'était engagé dans le complot de Pichegru contre Bonaparte, avait été condamné à mort, gracié et déporté : l'homme le plus élevé par le cœur, qu'il eût jamais connu, écrivait Hyde de Neuville. Enfin, on rencontrait à la cour de « Monsieur », Sosthène de La Rochefoucauld, les deux Polignac, Armand et Jules, tous les deux déjà favoris du prince à Versailles, où ils avaient été élevés. Un autre aristocrate, un *ultra*, comme on disait alors, faisait éga-

(1) Le chancelier Pasquier raconte, en ses *Mémoires* (t. III, p. 40), que le comte d'Artois lui avait dit à la Cour : « On l'a voulu; il faut bien en essayer, mais l'expérience sera bientôt faite, et si, au bout d'une année ou deux, on voit que cela ne marche pas rondement, on reviendra à l'ordre naturel des choses. » Ce qui voulait dire à l'ancien régime.

lement figure parmi les habitués de cette petite cour, le comte de Bruges, employé souvent par Louis XVIII dans ses négociations avec les cours étrangères, pendant son séjour à Hartwell. Accueilli avec une grande ouverture de cœur par le comte d'Artois, l'intéressant diplomate fréquentait plus souvent le pavillon de Marsan que les grands appartements du roi. En sa jeunesse, il avait émigré de sa Provence où il était né, et s'était engagé dans l'armée de Condé; puis licencié, il s'était rendu à Saint-Domingue, où l'Angleterre lui avait donné le commandement d'un régiment de nègres, contre les troupes républicaines du Consulat. Il devint riche, très riche, dans cette colonie, et les sources de sa fortune demeurèrent toujours ignorées. Il sut s'en servir noblement, apportant au comte d'Artois cent mille écus au moment où le prince, en 1814, pénétrait en France. Actif, intelligent, brave, maniant la plume avec facilité, expert en affaires, connaissant bien les hommes, il était précieux dans une négociation, et cependant violent et rude, et s'enfermant, sans cause apparente, dans une taciturnité inviolable. « Monsieur » tenait à lui, à ses conseils, qui cadraient avec ses propres convictions. Mais il le recevait le plus souvent en dehors des autres gentilshommes, plus mondains et moins sérieux, dont les souvenirs de Versailles faisaient sa joie. (DE CHASTENAY, *Mémoires*).

Ils étaient, ceux-là, les dignitaires de cette petite cour, formant la société habituelle du prince. Grands seigneurs, apparentés à la plupart des familles du faubourg Saint-Germain, ils apportaient, au pavillon de Marsan, l'esprit des émigrés qu'ils rencontraient dans les salons. Il fallait, disaient-ils, expurger toutes les administrations; rendre aux nobles dépouillés par la révolution, leurs biens non vendus, et leur payer une indemnité pour le surplus de leur fortune perdue : ce qui eut lieu plus tard. Le clergé, en outre, devait être, suivant eux, l'inspirateur des lois, afin de reprendre sur le peuple l'influence que les Jacobins lui avaient enlevée. Ainsi était engendrée et maintenue l'opposition royaliste, qui s'éleva toujours des amis du comte d'Artois.

Il y avait encore le *petit Bureau*. C'était là, dans les pièces qui servaient naguère de dépôt aux cartes de l'Empereur, que travaillaient, de concert, quelques émigrés, occupés à concentrer les

renseignements arrivés de tous les points du royaume. Le baron de Vitrolles, le grand ordonnateur du gouvernement provisoire sous le lieutenant-général, en avait été l'organisateur. Et de ce bureau étaient adressés les encouragements aux royalistes de province et la direction à donner à l'esprit public. En un mot, là se trouvait l'âme de la monarchie restaurée.

A côté du baron de Vitrolles, on y trouvait deux personnages qui n'étaient point sans valeur, le marquis de la Maisonfort et M. Terrier de Monciel (1). Le marquis de la Maisonfort convenait parfaitement à ces fonctions. Berrichon très fin, de la nature d'un Rivarol, ou d'un d'Antraygues, sa vie avait été fort accidentée. On l'avait vu en Allemagne, associé à l'imprimerie de Fauche-Borel, et participant à toutes les démarches un peu louches de ce Suisse entreprenant. Par lui, il avait été présenté à Louis XVIII, qu'il avait décidé à négocier avec Barras le rétablissement de la royauté. Il eût réussi peut-être sans le coup d'Etat de Brumaire. Dès lors, il se réfugia en Angleterre, près du comte d'Artois dont l'esprit d'aventure et léger lui semblait propre à de nouvelles intrigues politiques. Il rédigeait avec facilité et d'abondance, manifestes, mémoires, rapports, et dès qu'il fallait un entremetteur, entre Londres et Mittau, et plus tard Hartwell, c'était lui que l'on appelait. De Blacas l'envoya près des cours souveraines de l'Europe, en mission pour le roi : jamais las, ce prince, de correspondre avec les chancelleries. Au total, un aventurier, un audacieux, un esprit remuant, un causeur agréable; spirituel, amusant, mais point assez solide pour inspirer confiance à ceux qu'il voyait. A Saint-Pétersbourg, il s'était lié avec le comte de Maistre dont il avait accepté les idées. Il était donc un royaliste passionné, convaincu, autoritaire, et la correspondance poursuivie avec les fonctionnaires de province, si elle reflétait les intentions de « Monsieur », devait se ressentir des siennes également. Le gouvernement constitutionnel qu'avait promis la Charte, la liberté

(1) C'est alors, qu'en possession de tous les papiers d'Etat, de Vitrolles écrit : (Mémoires, t. II, p. 112) « Nous pouvions évoquer les pièces secrètes des affaires étrangères (de l'Empire) les dépêches confidentielles de la secrétairerie d'Etat et surtout les abominables arcanes de la police, ses menées ténébreuses, les pièges qu'elle tendait, ses victimes et leur supplice. C'était, partout, le mépris des hommes et de tous les principes de la justice et de la morale politique. On nous [illegible] documents authentiques, les preuves irréfutables. »

de la presse, y étaient nécessairement présentés sous des couleurs très noires, et cette officine de police ultra-royaliste ne pouvait être que nuisible à l'établissement durable d'une monarchie tempérée, que l'opinion publique désirait. Terrier de Monciel, adjoint à la Maisonfort, était un esprit plus pondéré et plus circonspect. Il avait été l'un des ministres de Louis XVI, aux derniers mois de la royauté; du parti des Lameth, c'est-à-dire constitutionnel (1); mais il n'était point de taille à soutenir les assauts de son collaborateur, en cette agence louche où l'on était plus enclin à donner suite aux délations, aux innombrables mensonges, dont on accable les gouvernements nouveaux, qu'aux conseils de loyaux adversaires.

« Monsieur » ne voulait pas l'avouer. Il était souvent fort gêné, à l'égard du roi, par cette correspondance secrète, dans laquelle on combattait sournoisement les mesures qu'il était de son devoir de soutenir ouvertement (2). Tant bien que mal pourtant, ce petit bureau subsista, jusqu'à ce que, dupe de fausses conspira-

(1) Au 10 août, craignant pour sa vie, il crut devoir se diriger vers le Jardin des Plantes, où, pendant son ministère, il avait fait nommer, comme directeur, Bernardin de Saint-Pierre. Celui-ci le reçut très froidement. Monciel alors quitta Paris pour son département, où il ne se fit point remarquer, jusqu'à l'invasion des alliés en 1814.

(2) Pour bien marquer cet antagonisme entre les deux frères, il faut lire le portrait qu'a laissé du comte d'Artois, un Anglais, Hobhouse, dans ses *Mémoires sur les Cent-Jours* : « Doué d'un caractère aimable, dit-il, il n'a rien, ni pénétration, ni jugement sain; il est insouciant, superficiel, et n'a pas profité d'une éducation dans laquelle l'attention de l'écolier a peu répondu à la sollicitude du maître. Une jeunesse ardente et dissipée lui donna de l'aversion pour tout ce qui était solide et le rendit incapable de s'appliquer à l'étude. Sa tête est un vaisseau vide qui ne peut rien recevoir, ni rien retenir. Le cœur du comte d'Artois vaut mieux que sa tête. Il lui inspire quelquefois des mots heureux qui lui donnent un peu de crédit, et un succès éventuel que le bon sens ne peut rendre durable. Les plus beaux dons de la raison n'aident point, en lui, ces qualités attrayantes et cette aisance de manières qui sont des avantages frivoles pour un prince placé sur les marches d'un trône. Le comte d'Artois fut, pour un instant, populaire, mais lorsqu'on y regardait de plus près, il fit voir une ignorance absolue des affaires, une incapacité désespérante; l'illusion qui avait fasciné les yeux des admirateurs qu'il s'était conciliés par ses manières engageantes, s'évanouit en un instant... D'un accès facile, plus facile à tromper, il a renoncé à la domination des femmes, pour se laisser gouverner par des courtisans et des prêtres. Sa dernière maitresse (Mme de Polastron), dans le tombeau de laquelle, il paraît avoir déposé les passions de sa jeunesse, a fait place dans son cœur à une bigoterie aveugle... Un petit gouvernement séparé était, dit-on, formé dans son cabinet. Ce gouvernement avait ses ministres, ses administrateurs, ses juges et ses agents en France. Il paralysait l'octroi de l'autorité royale, empêchant ou au moins retardant par une influence secrète, l'exécution des ordres publics et blâmant les concessions que Louis XVIII s'était cru forcé de faire à la nation.

tions, il devint un péril pour la tranquillité publique, et disparut, par ordre du roi, qui redoutait ce levain de discordes.

Le baron de Vitrolles ne le regretta point. Si autoritaire qu'il fût, il concevait une politique plus savante et plus généreuse. Il s'élevait à de plus hautes conceptions. Il avait désiré la royauté; il en avait été le principal restaurateur, mais pour le bien de la France, non pour satisfaire la vanité d'une royale famille, qui ne manifestait que le désir de rétrograder en arrière, enfin de relever un édifice écroulé à jamais. Le discours de Louis XVIII, à l'ouverture des Chambres, lui parut très vulgaire et fort étroit. Ce n'était qu'un énoncé d'événements, et très fermé sur l'avenir. Ce gouvernement avait-il un plan de conduite, des projets propres à développer la prospérité publique? Rien que de belles phrases bien alignées, un contentement visible de soi-même, une bonhomie d'ancêtre, et déjà des restrictions à la liberté. Il en gémissait, mais espérait toujours.

Afin de masquer au public la division intestine qui partageait les Tuileries en deux camps, Louis XVIII combla son frère de faveurs, l'invita à s'entourer d'une maison militaire fastueuse; le nomma commandant de toutes les gardes nationales du royaume, laissant au général Dessolles celles du département de la Seine (1). Il le voulait grand prince par sa magnificence, occupé de ses plaisirs, afin de l'éloigner de son gouvernement où il ne supportait point de critiques.

En s'installant à Paris avec la duchesse, le duc d'Angoulême se composa une vie qui se ressentait de ses années d'exil et de solitude à l'étranger. La duchesse, sa femme, au surplus, était tout entière renfermée en ses tristes souvenirs, et les réceptions furent

(1) De Vitrolles en ses *Mémoires* (t. II, p. 37), donne ces notes sur le général Dessolles : « La capacité remarquable qu'il avait déployée dans les fonctions de chef d'état-major des grandes armées de Schérer, et surtout sous Moreau, semblait dominer sa réputation d'homme de guerre. Il avait partagé avec le général Lecourbe la gloire de la belle expédition qui arrêta les succès de Souvarow, dans les Alpes-Helvétiques, et son courageux dévouement, à la bataille de Novi, avait sauvé l'armée au moment où la mort de Joubert avait donné la victoire à l'armée austro-russe. Le Premier Consul le remarqua, le plaça au Conseil d'Etat, en 1801. Il commanda ensuite une division dans l'expédition du Hanovre et plus tard suivit Joseph en Espagne... Mais le dégoût d'une guerre impopulaire et les violences du système impérial le décidèrent à demander son rappel. Il se retira chez lui en Gascogne. » — Cependant après toutes ces louanges, de Vitrolles ajoute : « Ses perspectives se perdaient dans leur longueur; ses observations étaient microscopiques; ses calculs tombaient dans les infiniment petits. »

très rares chez eux. Ces deux époux de sang royal menaient une existence de bourgeois, sans faste, sans bruit, sans démonstrations extérieures. Le duc se levait à quatre heures et demie en été, à cinq heures en hiver et se mettait aussitôt à l'étude. Il désirait paraître instruit dans les causeries avec son entourage; et de fait il l'était. Ses interlocuteurs, imbus de la légende de son ignorance et de sa faiblesse d'intelligence, en demeuraient tout étonnés.

Peu riche avec un revenu d'un million dont le cinquième se distribuait aux départements ravagés par l'invasion, son entretien personnel demeurait en des limites presque exiguës. Ses dépenses étaient plus considérables pour son écurie, la plus belle de Paris, où il entretenait des chevaux superbes. Son service intime était fait par trois valets de chambre, envers qui il se montrait affable et doux, Gouverna, Mosquart et Bresson. Le moins ancien comptait quinze ans de service; Gouverna était avec lui depuis vingt-cinq ans. Le budget de sa maison, réglé comme celui d'une maison de commerce, était calculé d'après ses ressources disponibles, et pas un paiement n'était en retard. C'est donc avec raison que cette existence de prince pouvait être qualifiée d'existence bourgeoise. Ses deux aides de camp avaient été ses compagnons d'exil. Le duc de Damas l'avait suivi partout, à Mittau, à Varsovie, en Angleterre : homme de manières nobles et gracieuses, d'un tact très sûr, mais beaucoup plus âgé que le prince. De même le duc de Guiches, de la famille des Grammont, capitaine des gardes avant la révolution, pour lequel le prince avait la plus grande affection. Beau cavalier, homme séduisant, de principes et d'honneur, il était chargé des écuries du duc et son discernement d'homme de cheval lui permettait de n'y faire entrer que des animaux remarquables. (Théodore ANNE, *Souvenirs*, t. II.) Quelquefois, après son dîner, le prince descendait dans la cour des Tuileries où on le voyait se promener seul, à grands pas; puis, fatigué, il rentrait au château, et trouvant le factionnaire de service, il s'arrêtait et causait avec lui, l'interrogeant sur les batailles, les exploits, les marches de son régiment. Après cela, il lui laissait quelque monnaie de gratification. Le chapitre de ses bienfaits, au surplus, était fort élevé en son budget. Non par ostentation, il donnait par générosité de cœur, par bonté, étant, de tous les

Bourbons, le plus compatissant aux malheurs des pauvres gens. Il l'aurait été bien davantage, s'il ne se fût absorbé, disent les contemporains, dans l'exercice d'une aveugle bigoterie.

La duchesse également était charitable et ses aumônes considérables; mais ces distributions, souvent cachées, dérivaient surtout d'un penchant religieux qu'elle poussait à l'excès. Elle ne soustrayait rien d'elle au monde, tout à la religion, même ses heures de loisir qu'elle employait à des occupations enfantines. Elle se faisait remettre les feuilles blanches qui doublaient les lettres reçues à la chancellerie, ainsi que la cire des cachets, et ce papier, rétabli en petits cahiers, était vendu, et la cire fondue au profit des émigrés, restés pauvres. Les émigrés! Près d'elle, pas de titre plus recommandable. Elle les recevait tous avec bienveillance, s'occupait de leur misère, partageait leurs désirs. Elle savait ce que la fortune adverse engendre, à l'étranger, de souffrances cruelles. Et ses petits ouvrages de broderie et de tapisserie, le délassement des heures de ses journées, étaient destinés aux loteries organisées à leur profit. Eux et le clergé! Elle ne comprenait pas de besoins plus pressants que les leurs. Toute sa pitié s'épuisait pour les familles, victimes de leur long séjour en Angleterre ou en Allemagne, pour les églises et les presbytères dont les murailles se lézardaient, pour les chapelles dont les ornements étaient incomplets ou trop mesquins. Et sa récompense à tant de dévouement était son influence prépondérante dans la nomination des évêques, et même des cardinaux.

Elle eut, comme chevalier d'honneur, le vicomte Mathieu de Montmorency; après lui, le marquis de Vibraye, qui avait vécu pendant toute l'émigration hors de France, et rentré en 1814, avait été attaché comme aide de camp au comte d'Artois. La duchesse de Sérent, qui avait partagé avec elle toutes les duretés de l'exil, conserva aux Tuileries son titre de dame d'honneur, dont elle jouissait depuis Mittau. Après elle, la duchesse de Damas lui succéda dans cette place enviée. Cette jeune Damas, que l'émigration avait recueillie tout enfant, était revenue en France, rapportant les modes anglaises, l'allure et les habitudes de la terre étrangère, qui imprimaient à sa splendide beauté une distinction singulière, une physionomie piquante et attachante, que l'on ne se lassait point d'admirer. Sa voix avait une douceur, une souplesse dont

le charme durait longtemps après l'extinction de l'écho. Mince, de complexion débile, elle ne semblait faite que pour une volonté vacillante, et, au contraire, son énergie morale se dressait inflexible. On le vit bien, quelques mois après, à Bordeaux, lorsqu'elle accompagna la duchesse, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe. La princesse avait, enfin, comme dame d'atour, une émigrée, Mademoiselle de Choisy, bonne, pieuse, charitable, qui devint, plus tard, la vicomtesse d'Agoult. Noble homme, le vicomte d'Agoult, premier écuyer de la duchesse, jadis mousquetaire du roi avant la Révolution, puis garde du corps, puis émigré avec tous les princes, et, de leur suite, depuis Vérone jusqu'à Hartwell. Car la duchesse recherchait, pour son entourage, ceux que l'on avait vus acteurs dans le grand drame de Versailles et de Paris, au début de la Révolution. Aussi bien, elle avait agréé, comme secrétaire de ses commandements, le baron Charlet, beau-fils d'un garde du corps qui, dans la nuit du 5 au 6 octobre, avait défendu l'entrée de l'appartement de la reine et avait été blessé grièvement. Mais, si elle honorait ceux qui s'étaient dévoués à sa famille, elle proscrivait, au rebours, ceux qui lui avaient été hostiles et funestes. Jamais elle ne voulut répondre à une politesse de Fouché, duc d'Otrante, devenu l'un des ministres de son oncle. Elle l'abhorrait, elle le fuyait, et lui avait interdit l'entrée de son appartement. A ses rancunes politiques, d'ailleurs, elle ajoutait un éloignement, presque de l'aversion, pour la religion réformée. Elle reçut, un jour, aux Tuileries, une délégation de protestants qui la venait saluer, et d'une manière si sèche et si hautaine, qu'ils n'y revinrent plus.

Toujours simple, mise sans recherche, ne s'habillant cérémonieusement qu'à regret, pour les représentations officielles, sans bijoux, sans diamants, et quand il lui en fallait absolument, se servant de ceux de la couronne. Elle sortait souvent à pied dans Paris, accompagnée d'une seule de ses dames, passant dans les rues, inaperçue au milieu de la foule, allant au loin dans les faubourgs porter un secours à une famille pauvre. Malgré tant de bonne volonté, de bienfaisance et d'aumônes, elle ne put jamais être populaire. On l'acclamait à son passage, parce que le peuple est généreux dans ses politesses, mais elle n'était point sympathique. Son visage gardait une expression trop sévère pour une

jeune femme. Elle portait l'orgueil de sa mère sur le front et dans le regard, et sa voix, au timbre dur et métallique, aux paroles sèches et brèves, étonnait plus qu'elle ne charmait ses auditeurs. Enfin, dans l'intimité, elle savait rappeler qu'elle n'avait rien oublié des violences populaires et le mot de *révolution* réveillait en elle toute la haine que peut contenir une âme de femme.

A Paris, le duc de Berry persévéra dans ses habitudes d'émigré. Il n'était plus d'âge à changer son caractère, ni son langage ; et, toujours célibataire, on ne le vit point retrancher de sa vie la fréquentation des femmes vers lesquelles il était attiré. Dans le monde même, dans les bals, il s'inquiétait peu, par défaut de tact, de compromettre ses danseuses, choisissant presque toujours les mêmes que les gazettes, le lendemain, signalaient comme ses préférées. Et puis, il s'efforçait de prendre des allures militaires, de s'attacher à la société des généraux, quoiqu'il ne manquât point de blesser les héros de l'empire, par ses reparties grossières, ou ses insolences. Dans les salons, on se répétait ses incartades envers des officiers de grand mérite. Avait-il demandé à l'un d'eux quelles campagnes il avait faites? Toutes celles de l'Empire, en qualité d'aide de camp de l'Empereur, lui avait répondu l'officier. — Et à ces mots, il avait tourné les talons, haussant les épaules avec un geste de mépris. A un autre, qui lui avait répondu qu'il avait servi vingt-cinq ans, il avait riposté : vingt-cinq ans de brigandage. A la vieille garde, dont il n'était pas satisfait, il avait crié très haut qu'elle aurait dû aller, en Angleterre, apprendre l'exercice. Fallait-il dégrader un colonel? Il avait osé lui arracher, lui-même, les épaulettes, ou bien frapper un soldat à la parade. Et toutes ces manifestations incongrues, dès les premières semaines de son arrivée.

II

Ainsi commença le séjour des princes. Et ce fut pis encore, lorsque les émigrés envahirent les antichambres des Tuileries et les salons des ministères.

Les *Débats* publiaient, le 29 mai 1814, une lettre d'une cousine de province, à son cousin à Paris.

Ce n'est qu'une satire ; il y a exagération de sentiments et d'exigences. Elle indique, avec esprit et malice, cependant, la pensée intime d'un royaliste de cette époque. « Que je suis heureuse, mon ami, écrivait la cousine à son cousin, des événements qui ramènent sur le trône nos illustres princes ! Quel bonheur ! Vous n'avez pas d'idée du crédit que les événements et votre séjour à Paris me donnent ici ! Le préfet a peur de moi, et sa femme, qui ne me saluait jamais, m'a priée deux fois à dîner. Mais il ne faut pas perdre de temps et nous comptons sur vous. Croiriez-vous que mon mari n'a pas encore fait la moindre démarche pour se faire réintégrer dans sa place, sous prétexte qu'elle n'existe plus et que sa charge a été remboursée en assignats. C'est l'homme le plus apathique qu'il y ait en France. Mon beau-frère a pris la croix de Saint-Louis. Il ne lui manquait plus que neuf ans pour l'avoir, lorsque la révolution a éclaté. Il ne serait pas juste qu'on refusât de compter, au nombre de ses services, les vingt ans de troubles et de malheurs qu'il a passées dans ses terres. Il compte sur vous pour lui faire expédier promptement son brevet. Je joins à ma lettre un mémoire en faveur de P. F..., mon fils aîné. Il avait droit à la survivance de son oncle. Il vous sera facile de la lui faire obtenir. Je désirerais que son frère, le chevalier, entrât dans la marine, mais avec un grade digne de son nom, et des anciens services de sa famille. Quant à mon petit-fils G..., il est d'âge à entrer dans les pages, et vous n'auriez qu'un mot à dire pour qu'il soit placé. Nous irons à Paris dans les premiers jours du mois prochain, et j'emmènerai ma fille avec moi. J'ai le désir de la placer à la cour. C'est une faveur qu'on ne refusera pas à vos sollicitations, si vous y mettez un peu de suite et de bonne volonté. Pensez au pauvre N... A la vérité, il a marqué dans le temps de la révolution, mais je vous avoue que, depuis un mois, il est bien revenu. Vous savez qu'il n'a rien et qu'il est prêt à tout sacrifier pour nos maîtres. Son dévouement le porte à leur servir dans une place de préfet, et il en est très capable. Vous vous rappelez les jolies chansons qu'il a faites pour moi. M. de B..., fils de l'ancien intendant de la province, ira vous voir. Faites en sorte de lui être utile. C'est un ami de la famille. Si l'on ne rétablit pas les intendances, il se contenterait d'une place de receveur général. C'est bien le moins que l'on puisse faire pour un homme dévoué à son prince et qui a été enfermé six mois, pendant la Terreur. Je

ne veux pas oublier de vous recommander B.... on lui reproche d'avoir servi tous les partis, parce qu'il a été employé par tous les gouvernements, qui se sont succédé en France, depuis vingt ans. Mais, c'est un brave garçon : vous pouvez m'en croire. Il est le premier, ici, qui ait arboré la cocarde blanche. D'ailleurs, il ne demande qu'à être conservé dans sa place de directeur des Postes. Ayez soin de m'écrire sous son couvert. Je vous adresse, ci-joint, les papiers de mon beau-père. Il lui était dû, par les Etats du Languedoc, une somme de quarante-cinq mille francs, qui ne lui a jamais été payée. J'espère qu'on ne vous en fera pas attendre le remboursement, et que vous ne refuserez pas de faire usage de ces fonds, si vous éprouvez un moment de gêne, ce qui n'est guère probable dans la position où vous devez être.

« Adieu, mon cher cousin. Je vous embrasse pour toute la famille, en attendant le plaisir de vous voir bientôt à Paris... »

Tous ces royalistes, anciens ou récents, tous ceux qui, pendant l'empire, avaient été privés des faveurs du gouvernement, incapables ou frondeurs, pris tout à coup d'une sorte de frénésie qui les poussait à réclamer places, fonctions, honneurs, sortirent de leurs castels, firent conduire leur grosse malle de bois à la ville voisine, et montèrent dans le coche, ou la diligence, qui devait les mener, d'étape en étape, jusqu'à Paris. Ils se logeaient dans quelque misérable hôtellerie de la grande ville, faute d'argent, et, le lendemain, ayant dénoué les cordes qui scellaient leur malle, ils en retiraient l'habit de ville qu'ils y avaient précieusement déposé, d'une coupe passée depuis vingt ans, et les petites épaulettes de lieutenant ou de capitaine, obtenues jadis par protection dans un régiment de cavalerie. Habillés de cette défroque, coiffés en ailes de pigeon, leur rapière passée dans les basques de l'habit, ils s'en allaient, aux audiences des princes ou des ministres, solliciter un grade nouveau dans l'armée, une décoration ou une pension (1).

(1) *Interrègne des Bourbons*, par Barruel-Beauvert (t. II, lettre XIV). « Une multitude innombrable de gobe-mouches de toutes les provinces est arrivée à Paris non pour se contenter de voir le roi et la famille royale, mais pour obstruer les antichambres de tous les ministères et solliciter des emplois. La plupart de ces gobe-mouches, royalistes du jour ou de la veille, à les entendre, ont tous les droits aux bienfaits du gouvernement. Chacun d'eux, si on lui fait justice, ne doute point d'avoir une place considérable. Et ces gobe-mouches s'imaginent qu'on doit les croire sur parole, même qu'on doit créer des places pour

Et il y en avait encore, il y en avait toujours : il en sortait du fond des plus petits villages : il en venait du haut des vieilles montagnes, des manoirs les plus délabrés dont le pigeonnier tombait en ruines, paysans à force de misère, mais, à l'heure présente, se targuant de leurs alliances aristocratiques, afin de partager les faveurs accordées aux plus intrigants, aux plus puissants. Dépouillés de leur petite fortune par la révolution, en butte au mépris des bourgeois qui ne saluaient que la richesse, ils étaient devenus, à la fin, les plus exigeants de la noblesse. On les entendait se plaindre très haut et, à ce renouveau de royauté, applaudir à l'esprit rétrograde des ordonnances du roi, des décrets des ministres, parce qu'ils espéraient que ce retour à l'ancien état monarchique leur rendrait tout ce qu'ils avaient perdu. Exclusifs à l'exemple des princes et des grands seigneurs de la cour, ils ne considéraient que leurs avantages. Peu leur importaient les misères de la France. Ils ne pensaient qu'à eux; ils ne voyaient rien en dehors d'eux; rien de ce qui se passait sous leurs yeux. Les grands industriels clamaient partout leur détresse; les grands commerçants, la cessation de leurs ventes. Nos ports ouverts aux navires étrangers, les marchandises rares naguère, les anglaises surtout, avaient été déchargées sur les quais avec une hâte fébrile et offertes au rabais sur nos marchés. Peu leur importait. Les détenteurs des denrées coloniales étaient frappés de pertes considérables; les possesseurs de fabriques de sucre de betteraves, ruinés par l'arrivée des sucres de canne en lourdes cargaisons; les métiers à tisser les cotons, les forges, et, en général, les grandes manufactures auxquelles le blocus

eux. Ils ont présenté au moins deux cent mille placets dans l'espace de six semaines. Ils ne savent point qu'il n'est pas de fou renfermé aux Petites-Maisons, qui, dans quelque moment lucide, n'écrive au roi, à la famille royale et aux ministres, pour obtenir les faveurs qu'ils ambitionnent. Ils ne savent pas que, si les journées étaient aussi longues que les années, les ministres, la famille royale et le roi n'auraient point encore assez de temps pour lire toutes les suppliques saugrenues qu'on leur adresse, ou seulement pour s'en faire rendre compte. C'est une chose plaisante que de voir arriver, par groupes, dans les antichambres de la famille royale, des personnages obscurs, des aventuriers, bien importuns n'ayant pour toute recommandation qu'une effronterie très importune, et les poches pleines de mémoires, de pétitions, de placets qu'ils prennent au hasard et qu'ils présentent à n'importe quel auguste membre de la famille royale sur leur passage. Les provinces méridionales, il faut être juste, ont fourni leur contingent de ces gobe-mouches, car on les entend bourdonner, un peu partout, leur patois francisé, et paraître fort étonnés de ce que les cailles ne tombent pas du ciel toutes rôties à Paris. »

continental avait fourni des clients et des consommateurs, éprouvaient, depuis la paix, un arrêt subit. Les ouvriers chômaient et vivaient d'aumônes, au lieu de vivre honorablement de leur travail. Peu leur importait. Les émigrés non satisfaits réclamaient toujours.

D'autres, moins fébriles, plus attachés à la terre ne voulaient tout bonnement que se faire restituer le prix de leurs biens vendus, capital et intérêts jusqu'au dernier sol ; ceux-ci les dépenses faites à l'étranger pour le service des princes ; ceux-là, plus vaniteux, demandaient qu'il fût enjoint au maire de leur commune (ils disaient *paroisse*), de les encenser à l'église, après l'évangile de la messe (1). Un gentilhomme de Carcassonne, rapportent les gazettes, réclamait du gouvernement la restitution immédiate de son droit de four banal, de chasse et de colombier, aboli par la Révolution. Le droit du seigneur seulement, le droit de jambage, répondit le ministre à l'impétrant, âgé de soixante-dix-neuf ans (2).

Les voyant passer dans les rues, marchant sur la pointe des pieds, comme sur un parquet de salon, les mollets découverts sous leur culotte courte, les écrivains des journaux satiriques les tournaient en ridicule, sous le nom de *Messieurs de la Jobardière*, ou bien de *Voltigeurs de Louis XIV*. Eux, tout à leurs désirs, à leurs

(1) Voici un fait relaté par DE VAULABELLE, *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 131. « Le 23 novembre 1814, le général Augier fit le rapport d'une lettre adressée à la Chambre par M. Lesterp, maire de la commune de Darnac, département de la Haute-Vienne, et de laquelle résultaient les faits suivants... Le jour de la Toussaint, dans l'église paroissiale, pendant la messe et au moment même de l'élévation, le bedeau s'approchait du banc municipal, pour offrir au maire, selon l'usage, le pain bénit, quand M. de Blons, ancien seigneur de la commune et qui était dans son banc avec M. de Fornel son beau-frère et plusieurs autres parents, se leva et cria à haute voix : *Sacristain, apporte ici le pain bénit, apporte, apporte.* Le bedeau interdit hésita. Le maire qui était à genoux lui dit : *Vous savez, sacristain, que c'est au maire que vous devez d'abord offrir le pain bénit.* La corbeille allait effectivement lui être offerte, lorsque M. de Blons furieux quitta sa place, saisit les bâtons d'un villageois placé près de lui et frappa à coups redoublés sur son banc, en continuant d'appeler le sacristain. Ce dernier épouvanté avança, enfin, avec sa corbeille. L'ancien seigneur la lui arracha des mains et ne la rendit que lorsque tous les membres de sa famille et lui y eurent largement puisé. On la présenta ensuite au maire qui repoussa le pain bénit. Le rapporteur ajoutait que M. Lesterp, ancien notaire, homme honorable sous tous les rapports et bon royaliste, s'était surtout adressé à la Chambre dans la pensée qu'il importait à l'intérêt du trône et à la tranquillité politique que le roi fût instruit de ce qui se passait dans l'intérieur des départements. Ce fonctionnaire disait à la fin de sa lettre : Il semble que les émigrés veulent traiter la France en pays conquis. Ils paraissent se mettre, en plusieurs endroits, au-dessus des autorités constituées et ne reconnaître d'autres lois que leur volonté. »

(2) *Mémoires de la comtesse de Fausse-Landry*, par LAMOTHE-LANGON ; t. III, p. [illegible]

prétentions, à leurs pensées obsédantes, courant de leur hôtellerie au ministère et aux Tuileries, n'avaient cure de ces railleries. Cette prose caustique les impressionnait peu. Ils avaient en poche le papier où de leur plus belle écriture se trouvaient énumérés leurs états de service. Grande affaire pour eux et point d'autre que celle-ci. Tel le document suivant, tiré d'une brochure de l'époque (1).

« 1° Emigration avec ses parents, le 26 janvier 1791; M. le comte a été inscrit au régiment des gardes françaises ; un an de service simple : ci 1

« 2° Fait la campagne de 1792, avec l'agrément de ses chefs, en qualité d'aide de camp de M. le maréchal de Broglie ; double : ci. 2

« 3° Fait les campagnes de 1793, 94, 95, 96, 97, à l'armée de Condé. Aide de camp de son oncle ; années de guerre : double : ci. 10

« 4° Service en Prusse et en Angleterre, les années 1798 et suivantes jusque et y compris l'année 1806 : simple : ci. . . 9

« 5° Quatre années de grâce, accordées par le roi pour s'être distingué et avoir été blessé à l'armée de Condé à la fameuse bataille d'Oberkamelach, le 13 août 1796 : ci. 4

Total des années de service. . . . 26

« Le roi, à cette époque, a accordé à M. le comte de... le brevet de capitaine de cavalerie. A ses vingt-six années de service, à ses dix-huit ans de commission de capitaine de cavalerie, et à sa blessure, il faut ajouter que les connaissances extrêmement approfondies que M. le comte de... avait acquises de la tactique militaire et de l'art de la guerre, l'avaient fait nommer instructeur de la légion, levée par le maréchal de Broglie, à la solde anglaise, et du régiment dans lequel il servait en Prusse. Ses braves camarades certifieront qu'il en a craché le sang pendant trois jours, tant cette charge était pénible. »

C'était toujours, autant que possible à un ancien chef vendéen, ou bien à un ancien officier de l'armée de Condé que s'adressait le solliciteur. Il remettait son papier et le chef du bureau prenait note du contenu.

(1) La *Lanterne magique* de la Restauration.

Après lecture : « C'est la croix de Saint-Louis que vous désirez ? » disait-il au petit gentilhomme. « Il faut quatre signatures de chevaliers. Trois suffiront parce que je signerai. Voyez dans l'antichambre, s'il n'y a point quelqu'un de ces Messieurs, et priez-les d'apostiller votre demande. » — Un second voulait une pension, s'appuyant sur les vœux qu'il n'avait cessé d'exprimer, pour le retour des Bourbons. — Un troisième, un grade supérieur à celui qu'il possédait avant la Révolution. Quelques minutes de réflexion du général vendéen et ensuite s'adressant à son visiteur : — « Vous avez de la fortune; vous avez fait un mariage riche ?

— Peuh ! quinze mille livres de rente, répondait l'autre.

— C'est bien quelque chose ! Enfin, nous verrons. Il y a tant de quémandeurs à satisfaire. » Un quatrième entrait d'un air dégagé, comme si rien ne lui pouvait être refusé, et d'un ton assuré, disait : « Voici ma pétition, voici mes états de service. J'étais à X...., j'ai vu le comte de X...., le marquis de T... Ils m'ont engagé à vous venir voir. Ne vous ont-ils pas parlé de moi ? — Non ! et que désirez-vous ? — Entrer dans la maison du roi, ou être attaché à l'un des princes. — Difficile cela, monsieur, répondait le chef vendéen. Sa Majesté a tant de sujets fidèles à récompenser que les places ou fonctions disponibles sont à peu près introuvables. Connaissez-vous M. le comte de... — Non, général. — C'est à lui qu'il faudrait s'adresser. — Je ferai des démarches. — Ah ! tâchez d'être irrésistible. Les places sont si courues qu'il faut presque les emporter d'assaut, et ce n'est qu'à force de sacrifices qu'on réussit. — Eh bien ! je les saurai faire, car si je réussis, j'irai loin. — Subjugué par cette assurance et cette faconde, l'homme puissant disait alors au solliciteur : Venez déjeuner demain avec moi. Nous causerons de votre affaire. »

Ainsi se passaient presque toutes les audiences, les jours de réception officielle. Mais les audiences particulières, les audiences presque amicales se terminaient souvent par un résultat certain. Moins talonné par la cohue qui se pressait aux portes des ministères, le favorisé s'étendait longuement sur les prouesses qu'il prétendait avoir accomplies, dans ses campagnes royalistes. Vieux, il se redressait, cambrant le torse, et se tenant immobile, il disait au prince, ou au ministre : « Vous voyez que la vigueur ne m'a point abandonné et que je puis recevoir un coup de sabre pour le

le service du roi. » Et il se retirait avec sa nomination en poche (1).

Il y avait certes plus de candidats que de places à distribuer, et il s'était créé des bureaux où moyennant quelque argent, on parvenait à faire agréer sa demande. Quelques grands dignitaires de la Cour, des grandes dames même, n'eurent point honte de

(1) De Rougemont, en son *Rôdeur français* (t. I, p. 199) fait une curieuse peinture d'une assemblée de solliciteurs, en ce temps-là, dans une antichambre du ministère « ... J'eus à peine fait quelques pas dans l'appartement, que je m'aperçus que ma personne était devenue l'objet des critiques de mes voisins. On cherchait à se tromper mutuellement sur les craintes que pouvait faire naître l'apparition d'un nouveau prétendant. Celui-ci lisait cinquante ans sur ma figure, ce qui m'empêchait d'être militaire; celui-là me découvrait une maladie interne qui m'empêchait de voyager. L'un jugeait de mes protecteurs par mon langage; l'autre, de mon mérite par mes habits. Je ne disais mot, et ma toilette était peu effrayante. Cependant, quoique les observations de ces messieurs ne tendissent à rien moins qu'à les rassurer, ils ne purent résister au désir d'apprendre de moi-même le motif de ma visite. — Monsieur veut, sans doute, entrer dans l'armée, me dit assez lestement un jeune homme dont le mère, assise à quelques pas de nous, ne cessait de se récrier sur la longueur du sommeil de M. le comte. Aujourd'hui, tout le monde veut être officier. — Non, monsieur, je ne veux point parcourir la carrière des armes. — Monsieur sollicite peut-être une place dans l'administration? répliqua vivement un gros homme qui se balançait sur sa chaise. Il n'est maintenant personne qui ne se croit appelé à administrer l'Etat. — Je n'ai pas ce travers. — Oh! Monsieur donne dans la Justice, reprend un avocat. C'est la manie actuelle. N'est-on bon à rien; on se croit propre à être Juge. — Je me suis garanti de cette manie et je ne juge personne. — Bon, dit un petit homme aux cheveux blancs, à la mine blafarde que je reconnais à l'instant pour un chansonnier qui rédige des poèmes et des almanachs et qui vient d'achever contre le *tyran* une ode qu'il avait commencée pour l'Empereur, Monsieur veut faire hommage de quelque production littéraire à notre Mécène. — Vous vous trompez. — En vérité, ah ! je vois ce que c'est : Monsieur est de la maison. — C'est possible, dis-je, en souriant. A ce mot, tout le monde a quitté sa chaise. Les regards bienveillants sont tournés vers moi. On se reproche de ne l'avoir pas deviné plutôt. On voit bien qu'un homme de ma sorte ne saurait être un solliciteur. La simplicité de mon costume annonce un protecteur et non un protégé, toujours pressé d'éblouir, par ses dehors, celui qu'il ne peut convaincre par son mérite.

Mon voisin m'avance un chaise que je suis obligé de refuser pour un fauteuil qui m'est offert par une dame qui ne serait pas fâchée de me dire deux mots, avant l'arrivée du comte, mon ami. Il s'agit de son fils, jeune homme charmant, de la plus brillante espérance dont elle ne sait que faire. Elle l'a sauvé de la conscription et des gardes d'honneur, à l'aide d'un certificat de médecin. Maintenant, elle voudrait bien qu'il put rester dans un régiment de cavalerie, en qualité d'officier pour commencer. Elle le garderait encore un an chez elle, si cela était nécessaire pour lui apprendre à monter à cheval. Il y a beaucoup d'officiers en retraite qui se feraient un plaisir de lui enseigner l'exercice. Dès qu'il saurait quelque chose, il rejoindrait son corps, ce qui aurait lieu, au plus tard, à l'automne prochain. — Quand vous aurez fini, me dit à l'oreille un homme sec et maigre, qui s'approche de nouveau, vous pouvez, monsieur, me rendre un grand service... Il avait trois décorations du Lys ; il voulait la Légion d'honneur.

trafiquer de toutes les faveurs, sous le nom d'un subalterne, qu'ils faisaient agir. Plus de cent bureaux clandestins, disent les gazettes fonctionnaient à Paris, s'occupant de ce négoce infâme (1). Réunis par le hasard dans les antichambres, ces solliciteurs, entre eux, ne désignaient Napoléon que sous le nom d'*usurpateur*, à l'exemple des princes Bourbons; les chambellans de la cour impériale n'étaient plus que des domestiques ; les écuyers, des piqueurs ; les préfets du palais, des chefs de cuisine. Parler autrement aurait été une inconvenance à l'adresse des personnages, qui, à la Cour, remplissaient alors ces fonctions.

La haute noblesse avait d'autres prétentions. Il lui fallait, du premier coup, des titres éclatants, et de date ancienne. Ainsi, le comte de Viosménil, qui se croyait des droits au maréchalat, un vieillard, exigeait que le décret fut daté de l'étranger, en rétrogradant, et non de l'année présente, afin d'avoir le pas sur les maréchaux de l'Empire. De grands seigneurs, tels que le marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, sevré des oripeaux de sa charge, de son costume de la Monarchie de Versailles, voulut un grade dans l'armée, équivalant au rang qu'il avait à la Cour, et fut nommé lieutenant-général.

(1) De Vaulabelle a écrit (t. II, p. 156): « Le trafic des places, des titres et des décorations, à cette époque, était établi sur la plus grande échelle. La plupart des influences étaient à prix. Bon nombre de nouveaux royalistes en crédit et d'anciens émigrés exerçaient publiquement cette industrie. La Cour la tolérait comme un moyen de juste indemnité pour les pertes que la Révolution avait fait subir aux *amis du roi*. Le taux des places variait selon le produit. Chaque titre nobiliaire avait également son cours. La décoration de la Légion d'honneur était tarifiée à 250 ou 300 francs. Un grand nombre de femmes se mêlaient de ce commerce, et l'abbé de Pradt, assure-t-on, prenait une part fort active aux tripotages relatifs à l'ordre dont il était le grand chancelier. La libéralité du gouvernement était littéralement sans limites. Il suffit d'ouvrir le *Moniteur* de 1814 pour se convaincre que dans les seuls mois d'août, de septembre, d'octobre, de novembre, de décembre, on délivra plus de lettres de noblesse, on accorda plus de titres de comte et de baron que durant les deux derniers siècles de la monarchie. Pendant le même espace de temps, on distribua plus de croix de la Légion d'honneur que n'en avait données Napoléon durant douze ans de règne. La plupart des pages de la feuille officielle à cette époque, sont consacrées à enregistrer les noms des anoblis, des nouveaux titres et des nouveaux décorés. Ces listes sont indépendantes d'autres nominations tout aussi nombreuses et annoncées en [illegible] termes suivants : Le roi, par ordonnance de tel jour, a confirmé les [illegible] 350 décorations données dans tel département par le duc de [illegible] duc d'Angoulême ou le comte d'Artois. Sa profusion prit des proportions telles que l'opinion publique vit, dans ce débordement de décorations, un parti pris d'avilir, au profit de l'ordre de Saint-Louis, l'ordre de chevalerie fondé par Napoléon et qu'une ordonnance du 5 juillet 1814, par un étrange renversement d'idées, avait placé sous le patronage de Henri IV. »

Juste de Noailles, envoyé ambassadeur en Russie, obtint le grade de maréchal de camp; le comte de Sabran, parce qu'il était Sabran, dit de Vitrolles, en ses *Mémoires*, et pour ses délations officieuses aux ministres, reçut d'abord le grade de lieutenant-général, puis la dignité de cordon rouge et de duc, et peu de temps après, les émoluments attachés à ce grade (1). Alors, lorsque passait près d'un groupe de ces anciens émigrés, de haute ou de basse noblesse, si bien servis, si bien rentés, lorsque passait un homme de l'empire, tel Regnault de Saint-Jean-d'Angély, il était conspué, injurié; on criait : *A bas le scélérat!* (2)

Sous cette invasion de gens pressés de changer leur ancienne médiocrité, leur vie anonyme, leur obscurité, pour des places lucratives qui leur feraient honneur, les cadres de l'armée et de toutes les administrations furent bouleversés. D'excellents officiers furent mis à la retraite, afin de satisfaire aux exigences des hobereaux, sortis de leur villageoise demeure. Tel qui, pendant vingt ans, simple capitaine sous Louis XVI, avait vécu ignoré en son canton, se trouva tout à coup, en possession d'un commandement, d'une brigade, ou d'un régiment, colonel ou lieutenant-général. Dans la marine, où les nobles, avant la Révolution, occupaient tous les grades, ce fut comme un changement de décor. Les anciens officiers reçurent un commandement sur mer. Déjà amoindrie sous l'empire, par les désastres des grandes batailles navales, la marine continua de déchoir, peuplée tout de suite d'officiers prétentieux, dont l'instruction insuffisante, ou demeurée stationnaire, ne répondait plus à la tactique nouvelle. L'inactivité avait tué en eux l'énergie et l'initiative; oh! le moindre de leurs soucis !

Alors, dans le monde de la bonne compagnie, tous ces gens surgis du fond de l'oubli, décorés d'épaulettes et d'un grade qui les enrichissait, accolant à ce grade un beau titre de noblesse, étaient recherchés, cajolés, honorés. Ils la remettaient en évidence, la vieille noblesse, qui avait disparu sous l'Empire, et avec un lustre nouveau. Désormais, il n'y a plus qu'elle d'appréciée. Les anciens princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers, reprennent

(1) VITROLLES, *Mémoires*, t. I, p. 204.
(2) *Chancelier Pasquier*, t. II, p. 424.

leurs titres, naguère effacés, et revendiquent la préséance dans les salons, affectent le dédain, à l'égard de la noblesse impériale, que, quelques mois auparavant, ils entouraient d'hommages. Les femmes apportent une aigreur méchante à ces petites avanies, ne désignant que par leur nom de bourgeoisie, ou même leur petit nom, celles qu'elles avaient connues dans la domesticité de la reine, et par le mérite de leur mari devenues duchesses et princesses impériales. Le prince de Poix n'appelait jamais le prince de Wagram que Berthier, et il lui disait même : « C'est drôle, tout de même, Berthier, que par le simple effet de la Révolution, vous puissiez vous dire prince, comme moi. » Et cette raillerie méprisante semblait à Berthier un compliment. Une comtesse de l'empire écrivait à son amie : « Ma chère, je ne me sens bien comtesse que depuis l'avènement du roi. »

Avec ces idées-là, les nobles de l'Empire favorisaient, eux-mêmes, leur abaissement, en se prêtant aux conversations niaises des vieux courtisans de Versailles, lorsqu'ils se rencontraient dans les mêmes salons. Les dignitaires de la Monarchie épiloguaient à loisir sur les lois de l'étiquette et les prérogatives du rang, sur le tact, les belles manières, l'aisance du maintien et de la démarche qui se transmettaient dans les familles prévilégiées. Elles seules, à les entendre, possédaient encore les traditions de la souveraine politesse, celles de la cour de Louis XIV et de Louis XV, qui furent si aimables, si dignes, si attirantes dans leur simplicité. Ils narraient comment les grands seigneurs de ces époques étaient classés, par rang et par dignité. Théodore Anne, en ses *Souvenirs*, rapporte leur commérage. Ils disaient quels avaient la faveur de la *chemise* ; quels, de la *serviette* ; le nombre de pas qu'un duc pouvait faire dans la chambre du lit ; combien, un marquis ; combien, un comte ; quel habit on devait avoir si le souverain chassait au *tir* ; quel, si Sa Majesté chassait à *courre* ; de quel titre il fallait jouir, pour qu'en voyage, les fourriers des logis fissent précéder votre nom de la glorieuse prérogative des *pours* ; enfin, comme quoi on devait en revenir, à la cour, à l'ancien usage de porter un peigne dans sa poche, tout à la fois pour arranger sa chevelure, et pour gratter à la porte du monarque, attendu qu'il était indécent d'y frapper. Et les héros de nos grandes guerres, qui avaient affronté vingt fois la mitraille, les maréchaux d'Empire, qui n'avaient jamais

fermé les yeux devant la mort, écoutaient, bouche bée, ces détails enfantins, qui leur semblaient aussi intéressants qu'un conte de fée.

La bourgeoisie était traitée avec plus de dédain encore (1). La noblesse, pleine de morgue et de jactance, avait oublié la déférence que les vieilles familles bourgeoises lui avaient montrée jadis, les services qu'elles lui avaient rendus, durant les jours les plus sombres et les plus terribles de la Révolution. Elle avait oublié que l'ancienneté d'une souche modeste, dont les membres avaient été toujours honnêtes et pourvus d'une large instruction, était au moins aussi respectable que celle dont le titre seul faisait la gloire et souvent ne s'appuyait que sur des services honteux, ou des complaisances coupables. C'était à la bourgeoisie que la noblesse attribuait les prodromes de la Révolution, les excès de la Terreur, et elle ne pouvait lui pardonner d'en avoir retiré tous les bénéfices, tandis qu'il ne lui était échu que des malheurs.

Aussi bien, on les vit, les nobles, dans les petites villes et les villages, affecter d'aller au peuple, en l'excitant contre ce qu'ils appelaient le *Tiers*. Il y eut des réunions où les pauvres gens, qui cèdent facilement aux enjôleurs, vinrent exposer leurs rancœurs, énumérer leurs misères, les vexations et les injustices commises à leur égard. Ces émigrés racoleurs les interrogeaient contre les préfets, les sous-préfets, les maires, les chefs des administrations impériales, fonctionnaires encore en place, dont la majorité était d'extraction bourgeoise, et les assistants répondaient tout ce qu'on voulait. « C'est parfait, mes amis », disaient alors ces noblaillons agissant en leur nom, ou bien pour ceux qui, à Paris, cherchaient un prétexte à ramener l'ancien régime, « soyez tranquilles, le roi est votre père ; ces gens-là sont des canailles ; ils seront chassés, foi de gentilshommes ». Ils ne se targuaient point d'une influence illusoire, car il resta en fonctions très peu des fonctionnaires de

(1) Jamais, dit Théodore ANNE, en ses *Souvenirs*, le dédain aristocratique n'a été mieux caractérisé que par le mot suivant. Un jeune homme se présente dans un salon du noble faubourg. Sa mise est élégante et recherchée [illegible]. A cet aspect, le duc, les deux comtes, les trois marquis, qui sont venus faire leur cour à la maîtresse de la maison, vont se lever et répondre au salut que le jeune homme leur a adressé. Mais la dame les arrête par un geste et leur dit tout haut : « Restez, messieurs, ce n'est rien, c'est le maître de dessin. »

l'Empire, qui furent destitués et remplacés par d'autres portant haut leur titre nobiliaire et leur outrecuidance.

Et ces aristocrates, demandant la récompense de leur dévouement, avaient-ils si grand tort? Les émigrés avaient jadis tout sacrifié aux princes : tranquillité, fortune, bonheur. Ils avaient quitté leur foyer, leur patrie, à l'appel du comte d'Artois et du comte de Provence, et lorsqu'ils étaient rentrés d'exil, dépourvus de tout, de leur fortune et même de leur famille, ils n'étaient pas moins restés dévoués aux princes, s'efforçant à conserver, vivace autour d'eux, le souvenir de la Monarchie séculaire qui avait fait la grandeur de la France. Ils avaient été sur la brèche, sans cesse. Ils avaient encouru, sous l'Empire, les persécutions terribles de Napoléon. Grâce à eux, et rien qu'à eux, Louis XVIII, le chef des émigrés, était remonté sur le trône de ses ancêtres. Il avait retrouvé ses palais, sa liste civile, tous les privilèges de la royauté : et eux, les serviteurs, jamais las de se dévouer, ne recevaient rien, ne retrouvaient rien, sinon une maigre compensation pour leur grande infortune (1). « Ah! disaient quelques-uns, qui attendaient encore un bienfait, ah ! si nous avions su ! » Ils accusaient les ministres de la Restauration d'avoir pris pour devise : *Oubli des services*, et pour principe de conduite: *Ingratitude*. C'est ce qu'écrivait l'un d'eux, le comte de Marcillac (*Souvenirs de l'émigration*).

Insensibles aux maux présents, ils se retournaient contre les acquéreurs de leurs biens et les menaçaient. Ils voulaient qu'on les leur rendît, accusant les nouveaux propriétaires d'être voleurs, puisqu'ils avaient payé leurs terres avec des assignats ne repré-

(1) Théodore ANNE : *Souvenirs*. « Les Vendéens furent peu récompensés. On avait récompensé tant et de si grand monde, qu'il ne restait guère d'argent. Aussi, des pensions de 30, 40, 50, 80 francs, au plus, voilà ce que les délégués du roi trouvaient à donner à des gens qui avaient tout sacrifié pour la légitimité, et les fainéants qui encombraient les salons des Tuileries, cumulaient des traitements de 50 et 100,000 francs ! » — D'Allonville écrivait aussi, t. V., p. 298. « Tandis que les Noailles étaient comblés de dignités, tandis que Blacas, oublieux de son humilité passée, se voyait affublé de places qui lui valaient plus de 400,000 livres de rente, des héros de la Vendée mouraient de faim... » et plus loin « le Monarque [illegible]t au ridicule, en affectant de se comparer au brave, galant, actif et populaire Henri IV, quand tout en lui contrastait avec ce père des rois Bourbons. » — Et encore : « le czar Alexandre ne pardonnait pas au roi de ne lui avoir pas offert son cordon du Saint-Esprit, ni à ses officiers la décoration de Saint-Louis. Il écrivait à Mme Nariskine : Eh bien, que direz-vous de ce misérable prince? Je l'ai remis sur son trône, on sait comment, et son ingratitude me barre dans tous mes projets. »

sentant même pas la valeur d'une paire de dindons, quand un louis d'or valait vingt-sept mille francs en assignats. Le trouble était partout. Que faire pour apaiser ces rancunes, ces récriminations, ces colères ? Du pavillon de Marsan, on suggérait l'idée de la reconstitution d'une grande maison militaire, moyen de réduire le nombre des mécontents, en leur donnant une place dans ce corps de privilégiés. La jeunesse inactive et frondeuse de la province viendrait se grouper autour du roi, comme autrefois à l'armée de Coblentz, et les familles enorgueillies, tout à l'heure agressives, garderaient plus de réserve, et la Monarchie acquerrait un nouveau prestige, un éclat glorieux. Ce projet parut bon et fut réalisé (1).

III

Ce ne fut pas seulement quatre compagnies de gardes du corps, pour les quatre capitaines déjà nommés, que l'on rétablit, mais six compagnies. Les deux autres capitaines furent le prince de Wagram (Berthier) et le duc de Raguse (Marmont). Il y eut ensuite deux compagnies de gardes de Monsieur ; une de cent Suisses ; une de gendarmes ; une de chevau-légers ; deux de mousquetaires ; une de grenadiers à cheval ; une de gardes de la porte ; une de gardes de la prévôté de l'hôtel. Les mousquetaires eurent, pour commandants, les généraux marquis de Lauriston et comte de Nansouty ; les gendarmes, le marquis de Lagrange ; les chevau-légers, le comte puis duc Charles de Damas ; les gardes de Monsieur, les comtes de Puységur et d'Escars, auquel succéda le duc de Rivière ; les grenadiers à cheval, le marquis de Larochejacquelein ; les cent Suisses, le duc de Mortemart ; les gardes de la porte et de la prévôté de l'hôtel, le marquis de la Suze.

(1) « Et puis, ajoute le chevalier Pasquier, en ses *Mémoires*, t. II, p. 418, par cette résurrection de tous les corps de l'ancienne maison militaire du roi, telle qu'elle avait existé depuis Louis XIV, jusqu'aux réformes opérées sous Louis XVI par M. de Saint-Germain, on se flattait de faire accepter cette mesure, en faisant commander quelques-uns de ces corps par des officiers généraux de l'armée nationale. Ainsi, un grand nombre de lieutenants, de capitaines, de colonels qui n'avaient jamais vu le feu viendraient montrer leurs épaulettes à côté de celles gagnées sur le champ de bataille, récompense de la bravoure la plus éprouvée et des talents les plus incontestables. »

Les simples gardes du corps étaient lieutenants de cavalerie; les gardes de Monsieur et les gardes de la porte, sous-lieutenants; les cent Suisses et les gardes de la prévôté, sergents; les gendarmes à cheval, maréchaux-des-logis.

Les gardes du corps montaient la garde dans l'intérieur des appartements; les cent Suisses, au haut de l'escalier, près la porte d'entrée; les gardes de la porte, sous les vestibules intérieurs; les gardes de la prévôté faisaient la police des jardins. Les gendarmes, mousquetaires et chevau-légers ne fournissaient point de postes. Tous les jours, à midi, un officier de chacune de ces compagnies se trouvait sur le passage du roi allant à la messe et recevait l'ordre de sa bouche. C'était un privilège de ces corps. Louis XVIII leur disait toujours : *Rien de nouveau*. Il le leur dit même le matin de son départ pour Gand, le 19 mars 1815. Spectacle admirable, s'écrie Théodore Anne à qui nous devons ces détails, que celui de tous ces corps rangés en bataille. La magnificence des uniformes, la stature des hommes, la force et la beauté des chevaux, tout était réuni pour plaire aux yeux et en imposer à la foule (1).

(1) Mademoiselle de Chastenay, en ses *Mémoires*, t. II, p. 397. « Alors on vit d'anciens officiers, quoique déjà vieux, venir reprendre leur place et s'y faire, en peu de mois, assurer de bonnes retraites... L'organisation particulière des compagnies présenta, en fort peu de temps, un amalgame assez hétérogène. Les provinciaux d'abord si remplis de zèle, furent bientôt offensés de la proposition qu'on leur fit de mesurer leur taille avant de les admettre. Il fallut bien souvent se départir de la règle, ce qui dépara un peu les compagnies. Tous prétendaient aussi n'entrer que dans les anciennes compagnies, comme si les deux nouvelles n'eussent pas dû garder le roi. Le service parut pénible et sans perspective, et les plus prononcés, sur le retour de l'ancien ordre, l'avaient toujours prédisposés dans la direction de leurs intérêts. Il n'en était plus guère qui se sentissent contents d'être pendant vingt-cinq ans gardes du corps pour obtenir la croix de Saint-Louis et une petite pension de retraite. L'ancien usage voulait que les gardes du corps fissent leurs fonctions dans l'intérieur des salles, le fusil sur l'épaule. Alors, les jeunes gens éprouvèrent du dédain pour leur propre service et même honte d'y être assujettis. Ce service n'avait aucun rapport avec celui de la guerre. »

De Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, t. I, p. 25. « ... Le rétablissement de la maison du roi déplut à tout le monde et excita particulièrement le mécontentement et la jalousie de la garnison de Paris. Les soldats de la ligne et les gardes nationaux de service aux Tuileries ne pouvaient se soumettre à regarder les gardes du corps comme étant au-dessus d'eux, et s'abstenaient la plupart du temps de leur porter les armes. Les gardes du corps se plaignirent et l'ordre fut donné aux troupes de ligne seulement de leur rendre, sous peine de punition, les honneurs militaires qui leur étaient dus. De jeunes gardes du corps, fiers de cette victoire prirent plaisir à passer et repasser, sans cesse, devant les factionnaires et à les forcer chaque fois à rendre respectueusement hommage à leurs épaulettes. L'on

Les gardes du corps ne présentaient les armes à personne. Comme factionnaires, ils devaient avoir l'arme au bras, et au passage de certains grands dignitaires de la cour frapper le parquet de trois coups de talon bien distincts, indiquant à la salle voisine la présence d'un personnage considérable, tels les ministres, les cardinaux, les cordons bleus, les pairs, les maréchaux de France, les grands officiers de la couronne. L'assistance avertie se préparait à une attitude respectueuse.

Avant la maison militaire, il y eut la maison civile comprenant les officiers de cérémonie, ceux de promenade, — les écuyers, — ceux de la chasse, de la chambre, de la bouche. Dès les premières semaines, aucun d'eux n'eut de costume. Les officiers, qui avaient servi, portaient un frac d'uniforme avec les épaulettes correspondant à leur grade; les autres, l'habit à la française et à la fantaisie de chacun. Ce fut, tout de suite, une bigarrure qui prêta aux lazzi et à l'irrespect, lorsque cette maison civile avait été d'un si grand luxe pendant le règne de Napoléon. Ce laisser-aller fut de courte durée. Magnifique et splendide fut le nouveau costume, avec une couleur particulière pour chacun des services, et la foule admira les uniformes, où les broderies d'argent et d'or, les galons rutilants, les boutons brillants produisaient une magnificence digne de la majesté royale.

Le plus pénible des services était celui des promenades de chaque jour. Louis XVIII, pareil aux condamnés à l'immobilité, aimait la plus grande vitesse, pendant la durée de la course, du déjeuner après la messe, jusqu'au dîner. Il y eut d'abord six, puis douze écuyers cavalcadours, employés chacun à son tour, à mener, en tête du cortège, le train royal. L'écuyer cavalcadour trouvait un cheval frais, tous les dix kilomètres, de même la voiture du roi à deux chevaux. On passait par Choisy, la forêt de Sénart, Gros-

sent facilement combien cet enfantillage, qui ne fut pas supprimé, dut humilier et blesser les vieux soldats de Napoléon. »

De Vitrolles, un royaliste, voit les choses d'une autre façon. « ... Il est difficile, écrit-il en ses *Mémoires*, de peindre combien le rétablissement de ces figures du temps passé plaisait au peuple et à l'opinion publique. J'ai vu la foule se presser autour des premiers détachements des chevau-légers et des gendarmes de la garde et applaudir à ces brillants uniformes, couverts de la sabretache blanche, portant devant et derrière de grandes croix rouges qui semblaient dater du temps des croisades. »

bois et on revenait par Vincennes. Le comte de Neuilly, un des cavalcadours, raconte qu'il fatiguait presque toujours six chevaux, ne les épargnant pas. « On crevait, dit-il, les chevaux du roi, mais ils étaient bien soignés et couraient encore. » Le difficile était de faire monter le roi en voiture. Des officiers de sa maison le soutenaient, tandis que l'un d'eux, sur le siège, lui tendait la main, pour aider à le placer. Le marquis de Lauriston imagina un autre expédient. « Le roi, écrit Théodore Anne, était assis dans un fauteuil à roulettes. Ce fauteuil était poussé à travers les appartements, par un garçon de toilette. Arrivé au haut de l'escalier, on trouvait une espèce de montagne russe, arrangée sur les marches et dans les rainures de laquelle on encadrait le fauteuil. Ce fauteuil maintenu toujours par le même garçon de toilette, descendait doucement le roi jusqu'à la voiture dans laquelle on l'entrait toujours avec le fauteuil, qui prenait la place d'une partie de la banquette du fond, enlevée à cet effet. Au retour, on suivait le même mouvement. Batiste (c'était le nom du garçon de toilette) sortait le roi de la voiture, et le remontait dans les appartements par le moyen de la montagne. Quand Louis XVIII était de bonne humeur, cela allait bien, mais quand il souffrait, c'était sur Batiste qu'il rejetait sa douleur. Il jurait comme un païen... « Batiste... b... d'animal, voulez-vous bien ne pas pousser si fort ! F... voulez-vous donc me tuer ? » Mais Batiste accoutumé à ces bourrades allait son train ordinaire.

Le roi ne chassait point, quoiqu'il fut bon tireur, disent les mémoires du temps ; il suivait les chasses en voiture. Le soir, soit à Compiègne, soit à Fontainebleau, on dînait et les officiers de la maison, dont le grade ou la fonction comportait la plume blanche, au-dedans du chapeau et la fleur de lys d'or au collet, s'asseyaient à la table du roi (1). L'étiquette de ces déplacements était fort simple. La conversation, très variée sur tous les sujets, se poursuivait sur un ton modéré. Louis XVIII dont la mémoire était infaillible et très riche en souvenirs, contait, d'une façon agréable des anecdotes charmantes, accompagnées d'une mimique qui eût

(1) « Quand nous étions à Compiègne ou à Fontainebleau, dit le comte de Neuilly, [illegible]nirs, les bourgeois, hommes et femmes, avaient permission de circuler autour de la table. Il y avait quelquefois de petits museaux qui étaient gentils. Nous [illegible] lazzi là-dessus et cela les flattait. Ils circulaient à quatre pied d'intervalle et ne s'arrêtaient pas. »

fait honneur à un comédien de profession. A table, le roi avait, devant lui, les deux premiers plats, et il en offrait à tous ses commensaux, qu'il appelait tour à tour par leurs noms et en suivant l'ordre des préséances. Au dessert, les officiers de service portaient sur la table deux seaux d'argent, contenant, entourés de glace, des flacons d'un vin exquis et il était servi à tous les convives (1).

Dans son entourage, enfin, Louis XVIII ne supportait pas les moustaches. Il en avait horreur. Il força le vicomte de Briche, général commandant la 19e division militaire et le duc de Guiche, commandant une des compagnies des gardes du corps, à les supprimer (2).

Toutes ces affaires du château, ces questions de costume, de préséance et d'étiquette, tenaient fort occupés le roi et son favori, le comte de Blacas. L'inséparable s'était logé dans un petit entresol, au-dessus du grand appartement du roi, avec lequel il pou-

(1) Exact, comme devait l'être un descendant de Louis XIV, il se trouva, un jour de promenade à une distance fort éloignée de Paris, et le soir il recevait à dîner le czar Alexandre et le roi de Prusse. A 6 heures précises, il fallait que toute la suite du roi fût rendue au château. Ce jour-là, c'était le comte de Neuilly qui dirigeait la promenade. Le roi l'avertit; et alors ce fut une course folle. Les roues des voitures tournaient invisibles dans la poussière. Les chevaux haletaient, suaient à court de souffle. Aux relais, c'était une presse fébrile. Mené à cette vitesse le roi était heureux, et il arriva juste à l'heure de son dîner de cérémonie. Il adressa des compliments au comte de Neuilly à qui ce tour de force causa un avancement rapide. Le comte de Neuilly dit ailleurs: « Il y avait une pendule dans le salon bleu précédant le cabinet du roi. Tous les soirs, quand cette pendule sonnait l'heure précise, pas une seconde avant, ni une seconde après, la porte s'ouvrait, le roi paraissait et donnait l'ordre pour le lendemain à ses officiers. »

(2) DE NEUILLY. *Souvenirs*, p. 388. « A Paris, le roi dînait toujours seul avec les princes et les princesses de sa famille. Nous n'allions pas pour cela dîner au cabaret. Il y avait, de fondation, la table du roi pour les grands officiers (les plumes blanches), qui était tenue par le comte de Cossé, grand pannetier.

Une des plus belles cérémonies de la Cour était celle qui avait lieu, chaque année, le Jeudi-Saint, en mémoire de la Sainte-Cène. Le roi, suivi des officiers de sa maison qui étaient de service, présentait à douze enfants figurant les apôtres, douze plats qui lui étaient apportés processionnellement par chacun de nous. Nous étions en grand uniforme avec une pièce de batiste en guise de serviette et un bouquet énorme, et nous allions ainsi à un buffet, chercher les mets qu'on nous remettait servis dans des plats de bois. Ces mets, tous maigres, consistaient en carpes du Rhin, truites du lac, écrevisses monstrueuses pour la grosseur, gibier d'eau, etc... Avant la Cène, le roi lavait les pieds aux apôtres, tous jeunes gens, enfants des serviteurs de la Maison, placés sur une estrade, revêtus d'une tunique rouge, les pieds nus et bien lavés d'avance, comme on peut le croire. Le premier valet de chambre du roi versait de l'eau contenue dans une aiguière d'or, sur les pieds de chacun d'eux et le roi passait dessus un linge de batiste. Cette brillante cérémonie avait lieu dans la galerie de Diane et attirait une foule énorme de dames surtout. »

vait communiquer à toute heure. Là, il s'était composé un cabinet où il faisait travailler son secrétaire, un abbé de chétive apparence, du nom de Fleuriel, sur lequel il exerçait une domination absolue. Et ce ne fut pas sans étonnement, que l'on vit un ecclésiastique fourvoyé dans cette trituration des affaires politiques et des affaires intimes des Tuileries. On n'était plus habitué depuis longtemps à ce mélange du sacré et du profane. Car, à Paris, le comte de Blacas, ministre de la maison du roi, régnait comme à Hartwell sur les familiers du château, sur les ministres, sur toute la Cour. Par son fidèle de Pradel, en qui sa confiance était sans bornes, il avait établi, suivant ses habitudes, une économie rigide dans les dépenses journalières, et une surveillance incessante sur la domesticité; d'autres lui rapportaient les propos d'antichambre. A la longue, cette immixtion jalouse dans les actions, dans les devoirs du roi, prit le ton du despotisme. Il n'y eut, aux Tuileries, que la volonté de M. de Blacas qui comptât. Ce n'était point en conseil, sous la présidence du roi, que les ministres se réunissaient, mais il y avait audience particulière pour chacun d'eux, presque toujours le soir, à laquelle assistait le favori, qui y faisait sentir sa grande influence. C'était à lui qu'ils devaient remettre rapports et mémoires. M. de Blacas les lisait, les annotait de ses réflexions et ensuite les communiquait à son maître.

Avec ce zèle pour le roi, s'il eût été un homme d'Etat, s'il eût connu la France, les ministres n'auraient eu qu'à se louer de son omnipotence. Mais, à Paris, il n'était autre qu'à Hartwell, un petit émigré de province, soupçonneux, inquiet, l'esprit tourné vers le passé, encombré de détails surannés, ne voyant rien de plus pressant que l'intérêt de son maître et le sien propre. Il ignorait que la haine de l'ancienne cour et de la noblesse, l'indifférence pour la religion, la dérision contre le clergé avaient repris de l'énergie sous le règne impérial (1). Sa grande occupation était la recherche, dans les boutiques des revendeurs, de vieilles médailles, de vieux camées, de vieille porcelaine, dont il faisait collection, payés de prix fantastiques, maintenant qu'il était devenu riche, grâce aux largesses du roi. Occupé des petits incidents de la vie intérieure des Tuileries, il oubliait les événements surgis en France

(1) Mémoires de Lavalette.

et ceux qui se préparaient en Europe. Les commérages de la Cour lui importaient davantage que les artifices des chancelleries. Il n'avait d'autre objectif que la tranquillité immédiate de son maître, parce que la sienne en dépendait. Ainsi surveillé, entouré, cajolé, Louis XVIII se trouvait réduit à l'existence d'un gros chanoine dont il ne fallait point alarmer l'esprit, ni troubler le bonheur. Le favori, à Hartwell, avait molesté les amis du roi de son insupportable exigence. On le subissait, n'y pouvant rien changer. A Paris, les amis du roi, trouvant, sans cesse, derrière eux ou devant eux, l'envieux courtisan, s'éloignaient de la cour. L'abbé de Montesquiou finit par dire : « Votre Majesté ne doit pas oublier que si les Français ont passé à leurs rois toutes leurs maîtresses, ils n'ont jamais pu supporter un favori. » Vexé de l'observation, le roi n'attendait que l'occasion de se séparer de l'abbé ministre. Beugnot et Dupont faisaient cause commune avec le favori; l'abbé Louis et Malouet se ralliaient à son adversaire. Talleyrand restait neutre.

Pas un royaliste de province ne pouvait, de prime abord, obtenir audience du roi. Il fallait que le motif en fût connu du comte de Blacas; et si l'audience était accordée, le favori faisait la leçon au solliciteur. « Le roi, lui disait-il, aimait son repos. Il avait confiance en ses loyaux sujets. La royauté était, à l'heure présente, inébranlable,assise pour toujours en France. Il était donc inutile de rapporter au roi quelques mauvais propos de Jacobins... Petite misère inévitable. Les ministres avertis connaissaient leur devoir. Le roi n'avait-il pas assez souffert? Le devoir des royalistes était de l'entourer d'hommages, non de récriminations : chaque chose à son heure... » Ainsi, au surplus, pensait le roi (1). Il n'aimait point à s'occuper de choses sérieuses. Recevait-il un visiteur? Il s'emparait de la conversation et passait le temps de l'audience à raconter force anecdotes, tirées de ses souvenirs. On était charmé; on se retirait sans avoir exposé l'objet de sa visite. Ah! comme le roi était aimable. Cependant, on n'était pas venu pour apprendre les petites intrigues de l'ancienne cour de Versailles. L'affaire

(1) Le petit abbé Fleuriel chez le comte de Blacas était chargé de recevoir et d'éconduire tous les importuns. «M. le comte n'y est pas !... M. le comte est accablé de travail !... et ne peut recevoir. » Telle était l'invariable réponse de l'abbé à tous les visiteurs quels qu'ils fussent ; quels que fussent leur fonction, ou leur rang. Ecrivait-on ? Les lettres n'étaient jamais ouvertes.

importante, précise, était encore remise à plus tard, et l'on se disait que si le prince était un gentilhomme agréable, doué d'esprit et de mémoire abondante, il n'était point né roi, ni homme d'État. Guizot, qui l'avait bien connu, l'approchant comme secrétaire de Montesquiou, puis comme secrétaire général du ministère de l'Intérieur, a écrit de Louis XVIII : « Il avait, roi, de grandes qualités *négatives* et *expectantes*, peu de qualités *actives* et *efficaces*; peu d'idées, point de passions; trop peu énergique d'âme et de corps, pour dominer les hommes. Il laissait aller et faire ». Au total, il était trop vieux pour une nation pleine de vigueur, de vaillance et d'espérances, qu'un capitaine de génie avait promenée triomphante à travers l'Europe.

A Paris, les habitudes du vieux roi ne changèrent point. Il menait, dans le château de ses ancêtres, la vie d'Hartwell, se levant de bonne heure, lisant d'abord les journaux du matin, puis recevant son favori, qui le mettait au courant des petits événements des cercles politiques et des salons, sur lesquels Louis XVIII aimait à épiloguer. Il ne couchait pas dans la chambre où se trouvait le lit de parade, mais dans le petit salon précédant son cabinet de travail, pièce où, pendant le jour, se tenait le premier valet de service. Le soir, à 10 heures et demie, les valets y traînaient un petit lit de fer, enveloppé de rideaux de soie verte; et coiffé d'un immense bonnet de coton, qui transformait en gros poupard son visage rosé, le prince s'y étalait, couvrant de sa corpulence toute la largeur des couchettes qu'il aplatissait de son poids et faisait déborder sur les parois du lit. L'heure du déjeuner arrivant, les plats, les vins, la vaisselle étaient portés des cuisines à travers les corridors et les appartements, dans une corbeille par deux valets qu'accompagnait un garde du corps, au port d'armes et que précédait un huissier du palais. Le suisse d'appartement, nommé dit Théodore Anne, attendait à la porte de la salle dont il ouvrait les deux battants à l'arrivée de l'huissier et celui-ci annonçait à haute voix : *Le service du roi, Messieurs!* Tout le monde se levait, et restait debout, honorant ainsi les victuailles destinées à l'appétit de Sa Majesté. Le service passé, on se rasseyait. Le plus souvent, la famille royale était présente chez le roi, à cette heure matinale, et prenait part au repas.

Après le déjeuner, le roi assistait à la messe, et le cérémonial du clergé était le suivant. Le roi entré dans sa tribune, le prêtre et ses servants sortaient de la sacristie processionnellement. Après s'être incliné devant l'autel, le prêtre saluait respectueusement le roi, et l'office commençait. La messe achevée, le prêtre, observant le même cérémonial, retournait à la sacristie. Les courtisans assistaient à la messe, et donnaient, par leur tenue sévère, un spectacle édifiant; le nez dans leur paroissien, répondant au prêtre à haute voix. Le soir, tous ces personnages, confits en dévotion, en sagesse, en respectueuse observation des phases liturgiques, se montraient joyeux compères dans les théâtres, en compagnie des jolies « filles de l'opéra », — le mot à la mode, — qui n'avaient plus de vertu à vendre.

Au théâtre de la Cour, personne n'applaudissait. Les pièces étaient jouées dans un silence absolu. Les baignoires et les secondes loges étaient destinées aux personnes non présentées; les premières, un amphithéâtre de chaque côté de la salle, aux dames présentées. La loge du roi occupait le centre, et à sa gauche était celle des ambassadeurs. Le parterre était laissé aux maréchaux, pairs, députés, généraux, simples officiers même, sans place indiquée. Les assistants y étaient confondus.

Depuis l'éloignement de Mme de Balbi, le roi n'avait point eu de favorite. Dès qu'il fut aux Tuileries, l'intrigante s'efforça de rentrer en grâce. Elle sollicita en vain, n'obtint qu'une seule audience jamais renouvelée, mais des subsides, une pension, dont elle avait grand besoin, dans sa détresse. Enfin, l'oubli enveloppa son nom totalement. Elle mourut à Paris, en 1841, si inconnue, qu'on ne trouve nulle part mention du décès.

En cette première année de royauté, M. de Blacas suffisait au roi, qui ne recherchait point l'affection d'une femme. Cependant, M. de Serre, étant garde des sceaux, Mme de Serre obtint les faveurs royales. Elle fut évincée par Mme du Cayla qui s'était introduite aux Tuileries, dans l'intention d'offrir des papiers concernant le marquis de Favras. Mme du Cayla possédait ces papiers gardés jalousement par son père, M. Omer Talon, avocat général au Parlement. Ce magistrat avait reçu les confidences suprêmes de l'infortuné marquis, sur le point de mourir, con-

damné à la suite de la conjuration contre le roi Louis XVI, dans laquelle se trouvait impliqué le comte de Provence, devenu Louis XVIII. La jeune femme était donc instruite de secrets qu'il importait d'étouffer à tout prix. Elle livra tout, ses papiers et sa personne, assez jolie au surplus et d'un âge fort désirable encore, étant née en 1785 (1).

(1) Le chancelier Pasquier, en ses *Mémoires*, t. V, donne d'intéressants détails sur cette favorite du roi. Il dit d'abord qu'elle avait été la maîtresse du duc de Rovigo auquel son fils ressemblait beaucoup. Ce fut vers 1819, que des rapports intimes s'établirent entre le roi et elle. Belle, quoique ayant passé la première jeunesse, ses manières étaient agréables, engageantes, caressantes même. Elle avait plus de souplesse que d'étendue dans l'esprit. Ses visites au roi devinrent petit à petit régulières, au moins trois fois par semaine de 3 à 5 heures. Le roi alors faisait fermer sa porte. Il avait prévenu ses ministres, qu'à moins d'affaire urgente, il désirait n'être pas dérangé à ce moment de la journée. Le goût du roi pour cette femme devint, chaque jour, plus vif. Quand il ne la voyait pas, il lui écrivait, plutôt deux fois qu'une dans la journée. On sut bientôt qu'une fort belle maison, qui s'élevait à Saint-Ouen, à la place de celle où le roi était descendu en 1814 et où il avait donné la déclaration de Saint-Ouen, lui était destinée. Pendant quelque temps, on avait ignoré par qui elle était construite, et quand on sut qu'elle était bâtie par le roi, on n'hésita pas à croire que c'était un présent qu'il destinait à la duchesse d'Angoulême. Mais lorsque la véritable destination fut connue, elle donna une juste idée du degré de faveur auquel Mme du Cayla était parvenue.

Sosthène de Larochefoucauld ajoute en ses *Mémoires*, s'adressant à elle : « Le roi vous dit un jour : mon enfant, il faut que je vous donne un portefeuille, pour y serrer les lettres que vous voudrez conserver parmi celles que je vous écris. Et le portefeuille qu'il vous offrit était entouré de diamants du plus grand prix. C'était un nouveau moyen que tentait le roi pour vous laisser quelque fortune. Il lui fut impossible de vous décider à l'accepter. Une autre fois, au jour de l'an, il voulut absolument vous donner une parure magnifique, qu'il avait fait monter exprès : Sire, lui dites-vous, je suis peut-être la seule personne de votre royaume qui ne puisse accepter cela de Votre Majesté... Le roi vous disait à chaque nouveau refus : Au reste, mon enfant, toutes mes précautions sont prises. Mes volontés sont arrêtées, et vous retrouverez, après moi, tout ce que vous refusez de mon vivant. En vous donnant Saint-Ouen, le roi vous dit : Mon enfant, pensez que Saint-Ouen n'est pas éloigné de Saint-Denis. Vous y prierez pour moi. Louis XVIII pensait qu'après sa mort, un cabinet serait composé à Saint-Ouen de tout ce qui était dans le sien. D'après ce qu'il vous répétait sans cesse, il devait aussi se trouver, dans le même cabinet qu'il vous laissait après lui dans son entier, douze cent mille francs renfermés dans un tiroir avec un portrait de vous, Madame, qu'il voulait qu'on vous remît après sa mort. Quand il vous ordonna d'écrire ses volontés, il vous dit sur votre refus : Au reste, tout est écrit, mais j'aurais voulu qu'il en existât un double. Il vous donnait, je le répète, son cabinet, tel qu'il était au moment de sa mort. Depuis plusieurs années, il y faisait placer les choses les plus riches. L'amitié a sauvé mes diamants, vous a-t-il dit une fois, l'amitié les aura. Il avait une pierre verte précieuse, il la mit dans votre main, et comme vous la refusiez, il vous la fit placer auprès de sa cheminée, en vous disant : plus tard. Le beau tableau de Molière, et deux ouvrages de M. Jouvetot plus grands, vous furent même donnés, sans que vous consentissiez à les prendre, et le roi vous disait toujours : plus tard, mon enfant ; un peu plus tard. Charles X, après son avènement au trône, ayant acquis d'irrécusables preuves d'un désintéressement qu'on eut peine à croire, tant il fut grand,

Cette existence royale était, sans doute, très simple et peu coûteuse. Il n'en était pas de même dans le service des officiers de la Cour qui recevaient leur nourriture au château. Ils se dédommageaient amplement de toutes les privations de l'exil. Enormes ripailles auxquelles se livraient ces affamés et ceux qui venaient prendre place à la table commune, déjouant de mille façons la surveillance du favori. Cette table seule imposait une dépense considérable. On ne pouvait entrer aux Tuileries, sans avoir l'odorat saisi par l'exhalaison des sauces savantes, qui montait des cuisines. Les journaux du temps ne manquaient pas de blâmer cette bombance, établie à demeure. Chateaubriand en a fait la remarque en ses *Mémoires*. Il avait été froissé, quelques semaines après l'arrivée du roi aux Tuileries, de l'abandon, de la négligence du service dans les appartements, de l'odeur des fricots, qui planait dans les couloirs, se rappelant l'ordre, la propreté, l'élégance même, qui régnaient jadis dans le palais impérial.

Si les royalistes avaient été seuls avertis de ce scandale, ce n'eût été que petit mal. Ils n'auraient jasé qu'entre eux et par jalousie, de la bonne aubaine survenant à quelques-uns, et de leur privation de ces grasses fêtes de gloutonnerie. Mais le bruit dépassait les cours du château et se répandait en ville, parmi le peuple, déjà malheureux, suscitant sa colère contre ces intrigants, qui se gorgeaient sans vergogne. Et la désaffection pour la dynastie commençait. Ajoutez comme un aiguillon de haine dans le peuple, l'insistance du clergé à reconquérir sa prépondérance perdue, à exiger des honneurs et des privilèges, dont il avait été sevré sous Napoléon, qui, pourtant savait reconnaître le talent et la piété chez les plus humbles ecclésiastiques. Car on ne pouvait pas ne pas s'apercevoir que le clergé s'efforçait de mettre la société mondaine à ses genoux, de reprendre l'éducation exclusive de la jeunesse, les manifestations extérieures du culte en grande pompe, de museler la raison et d'abaisser les consciences à un idéal fort étroit (1), comme le montre l'ordonnance du Préfet de police

vous pria d'accepter une pension viagère de 25,000 francs, et par respect pour la mémoire de Louis XVIII, il voulut assurer l'entretien de Saint-Ouen.

(1) Le clergé, dit Lamothe-Langon, en ses *Mémoires*, ayant besoin de domination ne cherchait point à apaiser les haines entre particuliers et torturait les consciences. Il inspira de grandes alarmes aux possesseurs même d'objets mobi-

sur l'observation légale du dimanche et le défilé des processions dans les rues. Et le mécontentement, la suspicion contre les Bourbons, gagnèrent à son tour la bourgeoisie, surtout lorsque les places vacantes au Conseil d'Etat furent attribuées seulement aux nobles: à M. de Balainvilliers, ancien intendant du Languedoc, à M. de Labourdonnaye, à M. de Blossac, ancien intendant de Soissons, enfin à M. d'Outremont, ancien conseiller du Parlement.

Dès lors, il fut constant que, dans cette société bouillonnante qui se réorganisait, un titre nobiliaire était la seule garantie d'un succès, et ceux qui avaient besoin d'une place du gouvernement, cherchèrent à s'illustrer d'une particule. On refusait de placer M. Durand, mais on prenait en considération le chevalier Durand, et plus encore le baron Durand. Ces titres, comme les décorations, furent mis à l'encan, on le sait (1), car ils étaient nombreux ceux qui les poursuivaient, ceux qui naguère, placés dans une administration de Napoléon, n'auraient su vivre autrement qu'au service de l'Etat, parce qu'ils étaient sans fortune. Outre les émigrés, il y eut donc des solliciteurs venus de partout, voulant recevoir un titre de noblesse, anciens préfets, anciens magistrats, anciens directeurs des douanes, des postes, de l'enregistrement, des contributions directes ou indirectes, chassés des départements qui n'étaient plus français; d'autant plus ardents, d'autant plus âpres à la curée, ces déclassés, que leur existence dépendait de la faveur sollicitée. Ils n'avaient ni l'audace, ni l'énergie du simple citoyen, qui s'est voué à l'industrie, ou au commerce. Ils ne savaient que continuer leurs courbettes, esquisser de niais sourires complimenteurs, s'humilier en courtisans irréprochables. L'abaissement du caractère, la servilité même, leur étaient devenus une seconde nature. Ils les exagéraient pour se faire agréer.

Ibid. Un artisan voulant vendre un matelas avait écrit : matelas *patrimonial* à vendre, pour ne pas en diminuer la valeur.

L'abbé de Montgaillard écrit de son côté, t. I, p. 354 : « Dans certaines maisons du noble faubourg, on joue publiquement à l'écarté et au billard pour les petits [illegible]. Le [illegible] des [illegible] de Paris ont des caisses particulières qui leur permettent de donner bon nombre de pensions, 5, 10, 15, 20 francs par jour à des [illegible], sous l'obligation de se mettre en évidence dans les églises, d'assister régulièrement à tous les offices, aux grandes messes, aux vêpres et d'y donner le ton, afin d'attirer, par leur exemple ou leur persuasion, les [illegible] aux pieds des Jésuites. »

(1) Id. p. [illegible]

Mme de Staël s'indigne de la facilité que le gouvernement montrait à anoblir ces roturiers, moyennant finances. « Car, dit-elle, que signifie anoblir, si ce n'est déclarer que le *Tiers État*, c'est-à-dire la nation, est roturière, et qu'il n'est pas honorable d'être un simple citoyen, et qu'il faut relever de cet abaissement les individus qui ont mérité d'en sortir. Or, ces individus, d'ordinaire, c'étaient ceux qu'on savait enclins à sacrifier les droits de la nation aux privilèges de la noblesse. » Et ensuite elle se moque de ces anoblis, comme des vieux émigrés, qui affectaient l'allure guerrière des grands capitaines de l'empire... « C'est en vain, ajoute-t-elle, qu'après la Restauration, tout en négligeant beaucoup trop les officiers du second rang, le gouvernement a comblé de grâces les officiers supérieurs. Du moment que les guerriers de Bonaparte voulaient être des gens de cour, il était impossible de tranquilliser leur vanité sur ce sujet, car rien ne peut faire que des hommes nouveaux soient d'une ancienne famille, quelque titre qu'on leur donne. Un général, tout poudré de l'ancien régime, fait rire les vieilles moustaches qui ont vaincu l'Europe entière. Mais un chambellan, fils d'un bourgeois ou d'un paysan, n'est guère moins ridicule dans son genre. »

Un grand nombre de ces bourgeois, néanmoins, restés roturiers, ou anoblis, furent acceptés par les ministres du roi, parce qu'ils étaient plus intelligents, plus laborieux, plus aptes que les autres, à la besogne de l'administration. C'était une opinion répandue dans les salons, le sentiment, maintes fois exprimé, du ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou, que toutes les places subalternes devaient leur être attribuées, et les plus hautes aux aristocrates, aux grands noms de la noblesse. A ceux-ci les honneurs; aux autres, le travail écrasant. Ils seront les *bouleux*, disait Mme de Simiane, chez qui logeait l'abbé.

Ce fut un parti pris. La vieille aristocratie se substitua aux fonctionnaires de l'Empire, qui durent se contenter des médiocres fonctions de la bureaucratie; les ambassades, les commandements militaires, les évêchés, les maisons d'éducation gratuite lui furent livrés sans partage. Les pensions, les gratifications, vinrent combler ses escarcelles vides; les dignités, les meilleures sinécures, sa vanité si chatouilleuse. On put se croire revenu à trente ans en arrière; et si les privilèges, abolis par la Révolution eussent

été rétablis, la nation, comme une Belle au bois dormant, n'aurait trouvé rien de changé aux temps si décriés de la vieille Monarchie.

Malgré toutes ces largesses et ces faiblesses du gouvernement si contraires à l'intérêt de la dynastie, ces nobles n'en restaient pas moins avides. Ils désiraient encore, ils désiraient toujours, ne se trouvant point assez riches pour le nom qu'ils portaient. La plupart s'associaient aux entreprises, même les plus véreuses, afin de redorer leur blason. Ils accaparaient les bureaux de tabac, et les loteries; ils se jetaient, les yeux fermés et à corps perdu dans les fournitures, ou les affaires du négoce. Ce fut, en ces premiers mois de Monarchie bourbonienne, un déchaînement de cupidités faisant tache dans la société, comme au temps du Directoire, celle des accapareurs et des agioteurs. L'abbé de Montgaillard parle en ses *Souvenirs*, des dénonciations, des fabriques de conspirations, du commerce des places, de l'agiotage de bourse, auxquels se livraient nombre de gens titrés. « Nous pourrions citer, ajoute-t-il, des gens tenant à la Cour, qui cumulent deux ou trois bureaux de tabac. Il nous serait facile de nommer des marquises, des comtesses, qui exploitent sous des noms supposés, trois ou quatre de ces mêmes bureaux, qui vendent, sous l'anonymat, de l'eau-de-vie, du cirage et jusqu'à des brosses à souliers. Nous pourrions même signaler des ducs qui prêtent à 18 et 20 pour cent, et qui font le courtage en vrais larrons de bourse. Tous les métiers leur sont bons, honorables, glorieux, pour s'enrichir... M. César de la Panouze remplissait jadis, en Egypte, des fonctions subalternes, dans l'administration des finances; sous la Restauration, ce chevalier de Malte, point encore restauré, exerçait la profession de marchand de vieux galons, de fondeur de matières d'or et d'argent; et depuis... des grands dignitaires, des princes de la Restauration ont tripoté dans le négoce et ont fait le métier de revendeurs, au su de tout le monde... les gens comme il faut vont aujourd'hui à la fortune par toutes les voies et se mettent en rivalité avec les professions les plus obscures. Partout le peuple les a trouvés sur ses pas, lorsqu'il s'est agi d'un lucre quelconque, si honteux qu'il fût. »

A la seconde restauration, ces descendants de grande famille dont les ancêtres avaient brillé à la cour de Louis XIV, avaient recouvré, presque entièrement, leur ancienne splendeur; avec la

richesse, ils se montrèrent arrogants; avec la fortune, vicieux. Et ceux qui ne possédaient que des titres vermoulus s'unirent, en mariage, à des familles de régicides enrichis, et s'établirent dans les châteaux acquis par ces familles, comme biens nationaux. On ne les entendit plus alors réclamer la restitution des biens par les possesseurs dont ils avaient épousé les héritières (1).

IV

La presse, en ce temps-là, ne possédait pas l'influence qu'elle a de nos jours; le nombre des journaux était restreint et ils coûtaient chers. Cependant, rien n'échappait à l'opinion publique. Les brochures les plus violentes s'accumulaient à l'étalage des libraires contre ce débordement de scandale. Michaud, à la censure, jugé d'une insuffisance dangereuse, ou d'une négligence aveugle, dut céder la place à Royer-Collard, jeune philosophe doctrinaire, plus rigide et plus avisé.

Il était nécessaire d'intervenir. Le ton agressif des polémiques

(1) De Montgaillard cite alors les noms sortis de l'obscurité par la Révolution : Chateaubriand, Frayssinous, Chabrol, Bellart, Ravez, Péronnet, Syrieys (dit Mayrenhac), Georget Dubuisson (dit Laboulaye), Pastoret, Pardessus, Castelbajac, Dudon, Beugnot, Fauvelet (dit Bourrienne), Chifflet, Cornet (dit d'Yncourt), Bonald, Chardebœuf (dit Pradels), de Conny, Colin (dit Sussy), Marchangy, Dupont (capitulé de Baylen), Decazes, Vitrolles, Saint-Chamans, de Monstiers, Roy, de Serre, Bonnat, Chaptal, Viennot (dit Vaublanc), Olivier, de Caux, La Panouze, Paul (dit Châteaudouble), Riffardeau (dit Rivière), Blacas, Marcellus, l'abbé Villèle et Joseph Villèle, régisseur d'une habitation de nègres, Villeneuve de Saint-Pons, Saint-Cricq, de Pradt, Vaulchier.

L'abbé de Montgaillard, t. I de son *Histoire*, donne ces notes sur le nom de La Boulaye : « Le vicomte de La Boulaye, écrit-il, est né dans la classe du peuple, artisan de Versailles, du nom de Georget. Sous le nom de Dubuisson, il fut commis dans les charrois militaires, aux appointements de mille francs, puis commis aux vivres du camp de Boulogne, en 1803. Ensuite, employé en Espagne par M. Vanderberg, fournisseur. Puis, au ministère de la Marine, commis des vivres, à 1,500 francs, jusqu'en 1814. Il épousa alors la fille de M. de La Chapelle, chef au département de la Maison du roi, et comme héritier de son beau-père, fut nommé secrétaire général du même ministère par M. de Blacas, créé vicomte, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Devenu riche, il remplaça Dudon, comme député de l'Ain. »

Sur M. de Marcellus, le même de Montgaillard prétend qu'aux états généraux, sur la motion du baron de Bridas, il fut exclu de l'assemblée de la noblesse, n'étant point noble.

engendrait de longues disputes dans les cafés élégants; des rixes sanglantes dans les guinguettes des barrières. Beaucoup d'ouvriers chômaient toujours : dix mille, des filatures, écrivent les journaux de l'époque; et, joints aux soldats licenciés, aux prisonniers revenus d'Allemagne et d'Angleterre, aigris par la défaite et la misère, ils formaient un ensemble de forces redoutables, que le gouvernement abandonnait sans frein. Et même, il semblait vouloir se les aliéner tout à fait. Quelques jours après l'ouverture du parlement, comme on approchait de la Fête-Dieu, Beugnot, directeur général de la police, publia une ordonnance dans laquelle, s'appuyant sur la nécessité de ramener la nation *à la pratique des vertus, qui peuvent seules fonder pour les peuples une prospérité durable*, il interdisait à tout individu, sous les peines les plus sévères, un travail quelconque durant les dimanches et les jours de fête; défendant aux marchands d'ouvrir leurs boutiques pour vendre leurs marchandises; aux voituriers d'atteler les animaux de trait pour un charroi; aux colporteurs, leur petit commerce ambulant. L'ordonnance s'appliquait à tout le royaume et, pour Paris, il était enjoint, en outre, aux habitants, le dimanche de la Fête-Dieu et celui de l'Octave, de tendre les maisons sur le passage du Saint-Sacrement; aux charretiers, d'observer le repos depuis 3 heures du matin, jusqu'à 3 heures après midi (1). Les gens pauvres de Paris, forcés à la décoration de leurs murailles, les incroyants forcés de s'incliner devant des emblèmes de piété, les ouvriers forcés au chômage, malgré eux, se répandirent en récriminations et en moqueries, contre l'or-

(1) Pour montrer que la population avait accueilli sans murmure cette ordonnance, le *Journal des Débats*, qui était devenu royaliste, écrivait : « Les processions de la Fête-Dieu se sont faites aujourd'hui à Paris (12 juin) dans l'arrondissement de chaque paroisse de la capitale, avec toute la pompe que l'état actuel de nos églises pouvait permettre de déployer dans cette majestueuse cérémonie. Partout l'ordre et la décence y ont régné. On doit, à cet égard, de grands éloges à la garde nationale, ainsi qu'aux troupes de ligne chargées d'escorter les processions. Dès le matin, les habitants de Paris s'étaient empressés de nettoyer leurs rues, de les joncher de fleurs, d'orner de tentures, de guirlandes de feuillages la façade de leur maison. Des reposoirs avaient été préparés dans divers lieux de chaque arrondissement. On remarquait, entre autres, ceux du Carrousel, de l'Hôtel-de-Ville, de la chambre des Pairs, du Luxembourg, de la chambre des députés au palais Bourbon, de l'Institut. Dans chaque procession une longue file de jeunes demoiselles, vêtues de blanc, et parées de toute la modestie qui convient à leur âge, à leur sexe, précédait le clergé : des personnes de haut rang, les magistrats et les notables de la paroisse suivaient le Saint-Sacrement et donnaient l'exemple du recueillement.

donnance malencontreuse de la police, suivant, en cela, le branle donné par la bourgeoisie restée voltairienne. Les oisifs et les rentiers plaisantaient sur cette ordonnance et la tournaient en ridicule. Ils s'indignaient, en riant, n'étant point encore lésés dans l'exercice de leurs droits de citoyens. Il leur importait peu de mettre à l'air quelques vieilles tapisseries où ils accrocheraient des guirlandes de fleurs; ce leur était un spectacle nouveau, ce déploiement d'oriflammes et de bannières, sorties des sanctuaires à travers les rues. Mais, un mois après, cette bourgeoisie se sentit atteinte par le projet de loi présenté à la chambre des députés. En quelques articles, fort courts, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, rétablissait purement et simplement la censure pour toutes les brochures de moins de trente feuilles, c'est-à-dire pour toutes les publications de moins de 480 pages.

Cette fois, elle comprit que la nouvelle Monarchie allait dénaturer toutes ses promesses et que ce régime constitutionnel, envisagé avec enthousiasme, ne serait pas plus libéral que le régime absolu de Napoléon. Sa colère éclata dans les journaux indépendants, et les oisifs et les rentiers, naguère si goguenards sur l'observation des dimanches, ne trouvèrent rien d'assez violent contre ces tendances de réaction. Le jour de la discussion de ce projet de loi, à la Chambre des députés, toutes les tribunes, destinées au public, furent envahies. Les femmes en toilette, de grande et de petite bourgeoisie, s'y pressaient pour entendre les orateurs, qui devaient défendre la liberté d'écrire, menacée. Mais depuis si longtemps la tribune était muette qu'il ne se révéla aucun orateur digne d'attention. Tous lurent un discours écrit. Personne ne sut parler d'inspiration. Le gouvernement céda, cependant, averti de l'hostilité soulevée contre son projet de loi, et convaincu par l'effervescence des tribunes. Le nombre des feuilles soumises à la censure fut réduit de trente à vingt. Les deux cinquièmes des députés et la moitié des pairs étaient restés inébranlables dans leurs convictions libérales. L'opposition était formée. Avertissement menaçant; danger pour l'avenir. Les ministres ne furent point émus du nombre de ces récalcitrants, qui allaient exiger le respect de la Charte. Le roi et les princes, pas davantage. La vie, pour eux, avait maintenant toutes les douceurs qu'éprouve l'homme heureux. Les petites contrariétés s'évanouissaient en

jamais sous les cajoleries de leurs courtisans. Ils se berçaient de toutes les illusions qu'enfante le pouvoir. Ils se croyaient intangibles.

Tel était l'état d'esprit de tous ces princes, rentrés, comme on le disait, sans avoir rien appris ni rien oublié. Se rendaient-ils compte de cette inharmonie avec la nation, du large fossé qui les séparait de la France nouvelle? C'est peu probable. Il leur arrivait de province des nouvelles réconfortantes. Les villes du centre s'éveillaient bourbonnistes, après une période d'indifférence. A Vichy, le médecin Lucas, inspecteur des eaux de la station, prenait l'initiative d'un service solennel, à la mémoire des princesses Adélaïde et Victoire de France, qui, en 1785, avaient fait construire l'établissement thermal. Après le service, l'officieux docteur avait réuni les membres de l'administration et les notables, et, en leur présence, il avait rétabli sur un socle les bustes des deux princesses, qu'il avait préservés de la mutilation pendant la Terreur. A Clermont-Ferrand, à la même époque, le « Corps de ville », comme on disait alors, avait fait célébrer, à la cathédrale, un service religieux à la mémoire du roi Louis XVI et de sa famille, victimes des Jacobins. L'évêque du diocèse, frère du comte de Dampierre, massacré près du roi, pendant le retour de Varennes, M. Duvalk de Dampierre, avait officié. Dans presque toutes les villes du royaume, chacune imitant l'exemple de sa voisine, un service pareil avait eu lieu. Et pendant ce temps, les courtisans répandaient le bruit que Bonaparte venait d'être atteint de démence à l'île d'Elbe.

Ces courtisans, on le pense bien, étaient récompensés de leur zèle. La veille de la fête de la Pentecôte, suivant l'usage, Louis XVIII créa quinze chevaliers du Saint-Esprit (Cordon bleu). Cet ordre, en 1789, se composait de quatre-vingt-quinze membres, réduits à huit, en 1814; et Lynch, maire de Bordeaux, le traître, fut nommé grand cordon de la Légion d'honneur. Le lendemain, il y eut réception brillante aux Tuileries. La duchesse d'Angoulême, pour la première fois, y parut en costume de cour, robe de soie blanche à longue queue et bonnet de dentelles à barbes pendantes. Les dames, pour être admises, devaient être habillées aussi d'une

robe de cour. Les pairs, les députés, les généraux de division ne furent reçus que dans le salon de la Paix, non dans la salle du Trône. Enfin, ce même jour de Pentecôte, les théâtres, sans distinction, restèrent fermés. Il y eut, seulement, concert à l'Odéon. Durant les vêpres, à Notre-Dame, l'abbé de Boulogne, l'éloquent évêque de Troyes, avait fait un sermon. Depuis trois ans, la chaire lui était interdite par le gouvernement de l'Empereur, pour quelques paroles imprudentes.

D'autres petits faits démontraient que l'esprit royaliste et religieux s'accentuait dans le monde officiel tenant à la Cour. On annonçait la rentrée en France des évêques restés à Londres, depuis leur émigration; du père Hannon, supérieur de la congrégation des prêtres de Saint-Lazare; des sœurs de charité qui n'avaient point voulu accepter le régime impérial. Les chefs des diocèses furent rétablis dans la plénitude de leurs droits anciens, touchant la collation des cures. Les prêtres, nommés par les évêques, purent être mis en possession de leurs bénéfices, sans l'autorisation préalable du ministre ; le catéchisme de l'empire fut retiré, et, comme autrefois, chaque diocèse put avoir le sien propre à son usage. Dom Eugène de Prada, abbé de la Trappe, ainsi que l'abbé Laffon et le fils du général Mallet furent présentés au roi. L'abbé Laffon avait subi six années de détention à cause de sa fidélité au Saint-Siège et de ses relations avec Alexis de Noailles. De même furent présentés le marquis de Rivière, le comte de Polignac, le major Russillion, M. Rochette de Brécy, le chartiste d'Hozier, MM. Armand Gaillard et Bouvet de Lozier (1), qui avaient échappé à leur condamnation à mort, à la suite de la conjuration de Pichegru et de Georges Cadoudal. Quelques jours après, à l'église paroissiale de Saint-Paul, rue Saint-Antoine, on célébra une messe pour les victimes du complot exécutées en place de Grève. Ce même jour, à 9 heures du matin, étaient inhumés pompeusement, dans une chapelle de cette église, les restes de Georges Cadoudal, restes conservés par les soins d'un anatomiste. Parmi les assistants se trouvaient le frère de Georges, Mme et Mlle de Lajollais, le père Elysée, chirurgien de Louis XVIII. Une quête fut faite

(1) Quelque temps après, il fut nommé gouverneur de l'île Bourbon ; son père l'avait gouvernée sous Louis XV. Enfin, la décoration du lys était donnée aux deux fils du comte de Baruel-Beauvert, internes dans un lycée.

ensuite, après l'absoute, par Mme Armand de Polignac, accompagnée du marquis de Rivière. Six cents officiers et d'autres personnes signèrent, derrière l'autel, le registre des morts. Le roi paya, sur sa cassette, les frais de la cérémonie. Vers cette fin de juin, les compagnies des gardes du corps étant au complet, vinrent remplacer aux Tuileries les gardes nationales auxquelles, jusque-là, on avait laissé la faction des portes (1). Quelques jours après, il y eut grande parade de la cavalerie, de l'infanterie de ligne, et des légions de la garde nationale, sous l'inspection du duc de Berry. Le roi y assistait de son balcon, avec la duchesse d'Angoulême à ses côtés.

Au jour le jour, cette famille des Bourbons tâchait de s'acclimater à Paris. Le duc d'Orléans s'installait au Palais-Royal ; la duchesse d'Angoulême se promenait au Bois de Boulogne ; le duc de Berry chassait à Saint-Germain ; le duc d'Angoulême visitait les Invalides. Quant au comte d'Artois, le changement de régime et de climat avait altéré sa santé. Il tomba malade, et lorsque la convalescence arriva, il s'établit à Saint-Cloud. Le roi, plus résistant, habitué à l'immobilité dans son fauteuil, jouissait toujours de sa bonne humeur inaltérable. Une de ses premières sorties dans Paris fut pour visiter la galerie des tableaux au Louvre, et cette visite confirma sa réputation d'homme de goût et d'artiste. Ensuite, il nomma Isabey peintre de son cabinet, pendant que le duc de Berry posait chez le peintre Gérard, pour son portrait. En ce même temps, les gentilshommes de la chambre reprenaient l'administration des théâtres subventionnés, comme sous Louis XIV.

Les provinces, avides de fêtes et de spectacles, autant que Paris, demandaient à connaître les jeunes princes. Le duc d'Angoulême, qui avait déjà fait ses preuves de sagesse et de tact, en son séjour à Bordeaux, partit le premier. Il visita Dreux, Mortagne, Laval, toujours acclamé, toujours honoré d'illuminations et de réjouissances populaires. De Laval, le prince se dirigea sur Brest, puis sur Lorient, puis sur Nantes. Dans cette grande ville, témoin de tant de combats héroïques durant la guerre de Vendée, la récep-

(1) La caserne des gardes était celle du quai d'Orsay. Au fronton, était inscrite cette inscription : « Hôtel de Messieurs les gardes du corps du roi. »

tion du duc d'Angoulème fut pleine d'enthousiasme. Il y eut messe chantée à la cathédrale, revue des troupes de la garnison, et parcours des grands quartiers de la ville. Pas une fenêtre qui n'eût un drapeau blanc ; pas une maison, une inscription de bienvenue et de dévouement aux Bourbons. Le cortège n'avançait qu'à petits pas, forcé de fendre la foule compacte, que le désir de voir maintenait immobile. Le prince constatait, avec satisfaction, la prospérité renaissante de la ville, en apercevant dans le port, un nombre considérable de navires de commerce. Le soir, le théâtre donna un spectacle de gala, pendant qu'au dehors les fusées du feu d'artifice rayonnaient avec des sifflements aigus, et que, du milieu des danses, sur les places, montaient des clameurs de joie et de plaisir. Les jours suivants, le duc se rendit à la fonderie d'Indret, dans un superbe canot. Les rives du fleuve étaient couvertes de spectateurs manifestant bruyamment leur ferveur royaliste. Le canot royal était suivi de nombreuses barques, où avaient pris place l'escorte de la garde nationale et le corps de musique. On aborda; l'illustre voyageur descendit à terre et fut conduit au bâtiment des machines à forer, puis au magasin des moules. Il assista ensuite au jeu des différentes mécaniques ingénieusement employées pour manœuvrer, avec peu de force, les masses énormes de métal. Les fours étaient ardents ; la matière en fusion. La porte des cuves fut ouverte et la lave enflammée, habilement conduite, vint prendre la forme d'une pièce d'artillerie. Le prince se retira après avoir vu briser un vieux canon destiné à la fonte. De Nantes, il prit la route de La Rochelle. Sur son chemin étaient massés, écrivent les journaux du temps, de quarante à cinquante mille paysans, de ceux qui avaient si vaillamment combattu pour la cause du roi légitime et de la religion. Il stationna ensuite quelques jours à Bordeaux, où il avait passé plusieurs semaines, en débarquant d'Angleterre. Après Bordeaux, Pau l'accueillit avec des transports d'allégresse. On lui montra, au château, le berceau d'Henri IV enfant. De Pau, par Tarbes et Auch, il alla jusqu'à Toulouse, puis à Brives, où il décora de l'ordre du lys toute sa cohorte. Il revint par Limoges, Châteaudun et Chartres. Là une fête magnifique lui fut offerte. Enfin, il rentra à Paris, les yeux éblouis des feux des girandoles allumées à son passage, les oreilles brisées des salves tirées, des vivats poussés en son honneur. Point habitué, dès sa

jeunesse, à ces mouvements de foule en délire, il demeurait impressionné de cet enthousiasme et pensait qu'il durerait toujours.

Le duc de Berry, à son tour, s'éloigna de Paris. Pendant que son frère aîné voyageait, il avait passé en revue les troupes en garnison dans la capitale et dans les villes voisines: à Fontainebleau, où il fut reçu par le duc de Reggio; aux Champs-Elysées, les hussards de la garde; dans la cour des Tuileries, accompagné de maréchaux, le 15e régiment d'infanterie légère, qui arrivait du nord de l'Allemagne. Le roi, de son balcon, y assistait, et les journaux, dévoués à la dynastie, affirmaient que les soldats avaient salué de bravos Louis XVIII. Comme si c'était possible, en sortant des forteresses qu'ils gardaient pour l'Empereur! Quelques jours après, le duc de Berry se rendait encore à Fontainebleau, où le clergé devait bénir les drapeaux destinés aux grenadiers et aux chasseurs royaux de France (la vieille garde impériale). Un banquet suivit la cérémonie. La table de ce fils de France avait été dressée sous une tente, décorée des portraits de la famille royale et d'ingénieux emblèmes. D'autres tables pour les officiers formaient un demi-cercle en face de celle du prince, et plus loin celles des grenadiers et des chasseurs. A la fin du repas, les soldats, en groupes, chantèrent des couplets improvisés par les poètes des régiments; puis le duc de Berry, s'étant levé, se promena familièrement au milieu des curieux accourus de la ville au palais. Un bal fut organisé le long de la pièce d'eau; il y vint, et, une heure après, il partait en poste pour Paris. Ses visites aux soldats continuèrent : aux casernes de la rue Popincourt, de la Courtille, de la rue du Temple. Enfin, satisfait de toutes ces prévenances à l'armée, croyant avoir conquis la sympathie de la troupe par son allure un peu débraillée et son langage souvent grossier, il quitte Paris pour Londres dans les premiers jours d'août avec une suite de quatre aides de camp. Il s'arrête d'abord à Cambrai. Aux portes de la ville, il descend de voiture, afin de se mêler à la population qui l'entoure et il se rend à la cathédrale, déjeune à l'évêché, où les autorités civiles et administratives viennent lui présenter leurs hommages. Accompagné du duc de Trévise, il remonte en voiture pour aller à Bouchain, puis à Valenciennes. Des détachements de troupes l'attendent sur la route. A Valenciennes, il dîne et consent à assister au bal

organisé par la municipalité, dans la salle du spectacle. Après la première contredanse, il fait le tour de la salle et se retire, enfin, au milieu des hommages de tous les assistants. Le lendemain, il est au Quesnoy, à Landrecies, Avesnes, Maubeuge, Bavai, où il entre à cheval, escorté d'une garde d'honneur formée pour le recevoir. A Lille, une population immense l'attend sur les remparts. Le soir, il assiste à une représentation au théâtre où l'on n'est admis que sur l'invitation de la municipalité. Les hommes sont relégués au parterre, les rangs des loges sont réservés aux femmes en grande toilette, parées de lys. Sur la scène, on joue les *Héritiers Michau*. Pendant ce temps, les rues sont éclairées par les illuminations les plus brillantes et les maisons décorées d'emblèmes et de transparents allégoriques. Arrivé à Londres, ce fils du comte d'Artois y est accueilli par les émigrés français qui y prolongeaient leur exil.

Quoique le roi eût besoin d'air, de grand air que ses courses à vive allure lui procuraient, dans ses promenades hors Paris, il se montra quelquefois au milieu de la ville, parcourant les boulevards, au petit trot de son attelage. Il visita Sèvres et sa manufacture; ensuite Versailles.

Ce jour-là, le baron d'Oullembourg commandant le département et le baron de Viel-Castel, commandant la garde nationale, vinrent l'attendre à Viroflay et l'escortèrent jusqu'au château. En y entrant, il n'éprouva point l'émotion que tout autre que lui, d'un cœur plus tendre, eût ressentie. Il traversa les salles, soutenu par ses gentilshommes; il inspecta les jardins en visiteur un peu las, fait à toutes les pompes royales. Il en sortit, sans avoir manifesté par une réflexion, le regret de n'y plus être. Son attention, ses soucis se tournaient vers la démarcation à maintenir entre sa majesté et les gens qu'il recevait. Lorsque fut admise aux Tuileries la députation de la Chambre législative, après l'ouverture des séances du Parlement, Louis XVIII se tint assis et couvert. Lorsqu'il se rendit, pour la première fois, au Conseil d'Etat, ce fut avec un cérémonial empreint de vanité et d'une estime exagérée de sa dignité royale. Il arrive. Un huissier de cabinet l'annonce à l'assemblée : *Le roi, Messieurs!* Aussitôt les ministres et les membres du Conseil se sont levés. Le chan-

celier a quitté sa place et est allé recevoir le roi, au delà de la porte d'entrée de la salle du Conseil. Louis XVIII se présente précédé de son frère, Monsieur, avec son capitaine des gardes, son premier gentilhomme de la Chambre, le grand maître et le maître de sa garde-robe, le grand maître des cérémonies de France et le major des gardes du corps. Il s'asseoit sur un trône élevé au fond de la salle. « Monsieur » occupe un bureau placé à la droite de l'estrade; à gauche, se trouvait un autre bureau pour les princes alors absents. Derrière le trône, sur une banquette, le capitaine des gardes du corps; à droite, le premier gentilhomme de la chambre; à gauche, le grand maître et le maître de la garde-robe; à droite du premier gentilhomme, le maître des cérémonies; sur un tabouret, derrière le capitaine des gardes, le major des gardes du corps. Le roi, assis et couvert, lit son discours et il ajoute : « Le chancelier va vous faire connaître mes instructions. » Et le chancelier, un genou en terre, prend les ordres du roi. Ne dirait-on point, en lisant ces détails dans les journaux de l'époque, le cérémonial d'une cour orientale, de Chine ou de Perse?

Le mois d'août approchait. La procession du vœu de Louis XIII eut lieu le 15 de ce mois, hors de l'enceinte de Notre-Dame. La famille royale, entourée des grands corps de l'État, suivit à pied la procession, cierge en main, escortée d'un nombreux détachement de troupes. Et, depuis deux heures après-midi jusqu'à sept heures du soir, aucune voiture ne put circuler à travers les rues, à l'exception de celles des grands dignitaires, invités à la cérémonie, des courriers de la « Malle » et des diligences. En témoignage de son respect pour cette solennité religieuse, le *Journal des Débats* ne parut point le lendemain, 16 août.

Puis vint la Saint-Louis. Une foire, destinée aux petits étalagistes de jouets et de gâteaux, fut ouverte, selon l'ancien usage, dans la grande allée du jardin des Tuileries. Une fanfare de musique s'établit sous les fenêtres du roi, qui parut plusieurs fois à son balcon. Ainsi qu'il convenait ensuite pour la fête d'un prince très chrétien, écrivent les gazettes de l'époque « sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique, ni civile, les boutiques des marchands avaient été fermées dès la première heure, et les églises étaient remplies de fidèles, comme aux plus grands anniversaires

de la religion ». A neuf heures et demie du matin, la famille royale est entrée chez le roi. Après la messe, l'affluence des personnes illustres pour offrir leurs vœux et leurs hommages à Sa Majesté fut telle qu'il était difficile de pénétrer dans les appartements. A deux heures, parut le duc de Wellington, chamarré de tous ses ordres, encadré de tous les officiers de sa suite. A six heures, le grand couvert commença. Les personnes admises à circuler autour de la table entraient par une porte, et après avoir salué la famille royale, sortaient par une autre. Le soir, à huit heures, la foule n'avait pas diminué dans les appartements des Tuileries; chacun, aux fenêtres, voulait jouir du feu d'artifice tiré sur le Pont-Royal.

Trois jours après, on fêtait le roi à l'Hôtel de Ville. Les journaux de Paris écrivaient : « Notre vieil Hôtel de Ville, agrandi de tout l'ancien hôpital du Saint-Esprit, qui est aujourd'hui l'Hôtel de la Préfecture, eût été trop petit pour la fête d'hier. On l'avait augmenté de deux salles en charpente, construites dans le jardin. L'une, ouverte sur la rue du Martrois, formait le vestibule et une entrée plus commode pour le roi que n'aurait été le grand perron. L'autre était la salle de réception, au fond de laquelle on avait disposé, sur une estrade, un trône et quatre sièges. Puis venait la salle du banquet, vaste pièce d'une assez belle architecture, construite autrefois sur les dessins de Blondel, pour servir de chapelle de communion à l'église Saint-Jean. La salle destinée au cercle de « Madame », dans l'Hôtel de la Préfecture, la salle de concert, dans la grande galerie de l'Hôtel de Ville, et la salle de bal, pratiquée, comme de coutume, dans la con-occupée en entier, se rattachaient, de toutes parts, par un plancher de charpente, au portique du premier étage des bâtiments. Pour éviter la confusion, et dans la crainte que tout le monde ne se portât, à la fois, sur chaque point, les billets d'invitation indiquaient la salle où chacun resterait. Un certain nombre de dames furent admises dans celle où Madame devait tenir sa cour et recevoir le roi, en sorte que, lors de l'arrivée de la famille royale, toutes les salles étaient garnies d'invités resplendissant de joie, tous rangés fort à l'aise et en bon ordre devant les banquettes disposées sur les côtés. Après les présentations, les assistants furent conviés au banquet. Le roi n'avait pas voulu qu'on le

servit seul. Par son ordre, autour de lui, on plaça quarante couverts, au nombre desquels on comptait trente-six dames de la cour. Le préfet servit le roi; la femme du préfet, Madame; les membres du Conseil municipal les princes et les dames de la Cour. Après le repas eut lieu le concert et ensuite le bal, ouvert par le duc de Berry et la femme du préfet, Mme de Chabrol. A dix heures, la famille royale se retira. Les personnes présentes ne cessaient d'admirer la salle de bal, celle du banquet, décorées en gaze d'or et d'argent, sur un fond de diverses couleurs; puis le plateau en surtout de table, peint comme au pastel avec du sable fin multicolore, formant tableau, dont le motif principal représentait le souper de Henri IV, chez Michau. Le duc de Wellington, un invité, excitait, on ne sait pourquoi, plus que tout autre, la curiosité des Parisiens.

Toutes les villes du royaume célébrèrent joyeusement cette fête du roi. C'était la première fois, depuis la révolution; et, malgré la mauvaise impression que suscitaient les actes récents du gouvernement parmi ceux qui forment l'opinion publique, le peuple des petites villes et des villages saisit avec empressement cette occasion de chanter, de danser, de festiner dans les cabarets. A Rouen, où déjà quelques officiers de noble origine avaient été envoyés aux troupes de la garnison, il y eut banquet, puis sortie bruyante aux cris de : *Vive le roi!* répétés par la foule qui ne demande pas mieux que de faire du bruit (1). Peut-on inférer de là, comme le prétendaient alors les journaux royalistes, que

(1) M. de Vaublanc, préfet de Metz en ses *Mémoires*, fait cette réflexion qui est fort juste, au sujet des ripailles des soldats: « Leur enthousiasme se manifesta le jour de la fête du roi de la manière la plus expressive. Cela ne pouvait être autrement. Danser, boire, manger, crier, s'enivrer, remplissent agréablement une journée, électrisent les têtes, les échauffent d'un sentiment dont l'expression devient contagieuse, [illegible], le porte même au délire, sans que tout [illegible] que le plaisir de boire, de crier, de danser.» Mais il ajoute : « Je remarquais dans la partie de l'ancienne garde qui était à Metz, non seulement la plus grande discipline, mais encore une sagesse, une tranquillité, qui annonçaient [illegible] esprit, formé et entretenu par de puissantes aspirations. Les soldats [illegible] ordinaires ; jamais dans les lieux de danses [illegible]. Un officier [illegible] de l'artillerie me disait : — C'est comme un couvent. J'aimerais mieux [illegible] qu'on fût obligé quelquefois de les punir, qu'il y eût [illegible] d'opinion. [illegible] qu'une âme donnée par [illegible] luence spérieure. » Ce qui voulait dire qu'ils regrettaient l'Empereur. »

la France était dévouée aux Bourbons? La nation avait trop sujet d'être incrédule aux belles promesses des ministres. Chaque jour, les gazettes enregistraient quelques faits indiquant un retour à l'ancien régime. Les nominations de chevaliers de Saint-Louis se succédaient, en faveur de la vieille noblesse. — Les académies de province mettaient au concours l'éloge de Louis XVI. — La veuve du général Moreau, tué par un boulet dans les rangs ennemis à la bataille de Dresde, recevait le titre de « Maréchale ». A Saint-Denis, on préparait, dans les caveaux de la basilique, le tombeau qui devait recevoir les restes de la reine de France, morte en Angleterre. — Toutes les communes débaptisées depuis la Révolution, reprenaient le nom qu'elles portaient avant 1790.

Un titre de noblesse était conféré à l'avocat Bellard, l'auteur de la proclamation contre Napoléon déchu. L'abbé Frayssinous, inspecteur d'Académie, prêchait, le 10 août, à la chapelle de l'École normale supérieure, pour maudire la chute de la royauté. — A Verneuil (Eure) avait lieu une cérémonie funèbre, à la mémoire du comte de Frotté, exécuté sous le Consulat, comme chef de l'armée royale. — La police faisait arrêter deux avocats de Paris, maîtres Dard et Falconnet, auteurs d'une lettre au roi sur la vente des biens nationaux. — Le roi recevait une députation des fabriciens des paroisses de Paris; une autre de la commune de Jalès et des communes voisines, si connues par leur invariable fidélité à la cause royale et leurs efforts constants en faveur de l'autel et du trône, ensuite par les rassemblements qui eurent lieu, à cette fin, dans les plaines de l'Ardèche, en 1790, 1791, 1792. Cette députation provinciale se composait de M. de Malbos, président, de MM. Graffard, Fabrigat et La Vernède, dont les pères avaient succombé dans la lutte. — Tous ces ambitieux de province s'agitaient, péroraient, aussi bien que ceux de Paris. — A Nîmes, l'exagération de la courtisanerie se démontrait par un vœu de marguilliers promettant de consacrer une statuette d'argent massif du poids d'un enfant qui vient de naître, si Madame, duchesse d'Angoulême et fille de Louis XVI, enfantait un fils de France. Le vœu fut proclamé dans l'église paroissiale de Saint-Castor et dans une chapelle dédiée à saint François de Sales.

Sur cinq maisons d'éducation ouvertes sous l'empire, aux orphelines de la Légion d'honneur, quatre avaient été supprimées : Paris, Ecouen, Barbeaux et Les Loges. On n'avait conservé que Saint-Denis. — Aux Invalides, on venait de renvoyer plus de onze cents de ces braves, que l'on disait étrangers, depuis la mutilation du territoire, et quinze cents étaient priés de retourner dans leurs foyers, avec des pensions dérisoires. On parlait même de la suppression des maisons succursales. — Napoléon avait créé des bourses aux écoles militaires pour les fils d'officiers en activité de service, ou morts devant l'ennemi. Désormais cette faveur était réservée aux seuls fils de la noblesse pouvant justifier d'un anoblissement de cent ans; et, ainsi que le fait remarquer Vaulabelle, comme il n'existait pas de loi qui réglât l'avancement dans l'armée, les écoles militaires restèrent le seul moyen légal d'obtenir le grade d'officier. — Enfin on remarquait, non sans surprise, la formule qui précédait et terminait les ordonnances royales... *A ces causes, de notre pleine puissance et autorité royales, disons et déclarons... car tel est notre plaisir* (1).

(1) Dans le même temps, on procédait à l'inhumation des ossements des victimes de Quiberon, qui gisaient sans sépulture dans un pré à un quart de lieue de la Chartreuse d'Auray. L'évêque de Vannes présidait à cette cérémonie. Vingt-huit personnes marquantes du pays portaient les cordons du drap mortuaire. — Le gouvernement rendait à M. de Mortemart l'hôtel de la rue de Grenelle qu'occupait le ministre de l'Intérieur. — Le prince Eugène quittait Paris pour se rendre à Munich. — La cavalerie anglaise cantonnée sur les bords de la Garonne, traversait la France pour s'embarquer à Calais. — Le Grand-Orient de France souscrivait la somme de mille francs pour l'érection en bronze, au Pont-Neuf, de la statue de Henri IV. — Chateaubriand était nommé ambassadeur en Suède. Morel (de Chédeville), auteur de la *Caravane*, mourait. — La compagnie écossaise des gardes du corps prenait ses quartiers à Versailles, dans l'ancien hôtel des gardes du corps ; la compagnie de Wagram également dans cette ville et la compagnie du duc de Raguse à Melun. — On annonçait une grande affluence à la foire annuelle de Beaucaire. — On rendait les bâtiments non vendus du séminaire de Saint-Sulpice, pour le séminaire métropolitain. — La duchesse douairière d'Orléans, arrivée à Paris, se logeait provisoirement hôtel Nivernais, rue de Tournon. — On annonçait la mort du duc de Villequier, père du duc de Piennes, premier gentilhomme de la Chambre de Louis XVI. — A Marseille, les troupes [illegible] à Corfou débarquaient pour aller prendre leur garnison à l'intérieur de la France. — On proclamait le vainqueur du grand prix de peinture, Vinchon, et pour le deuxième prix, Jean Maux. — On annonçait la mort de la duchesse d[illegible] [illegible] femme du duc de Fronsac, fils du maréchal duc de Richelieu, et de même celle du comte de Rumford, le célèbre philanthrope, [illegible] à Auteuil. — Au concours général de cette année la [illegible] distribution de prix, entre les quatre lycées de Paris, Louis-le-Grand, Henri IV, Bourbon, Charlemagne ; le prix d'honneur fut remporté par le fils du célèbre botaniste, de Jussieu, élève au lycée Henri IV.

Vers la fin de juillet, la duchesse d'Angoulême résolut de faire une cure à Vichy. Son traitement achevé, elle céda aux vœux de la ville de Riom qui désirait vivement l'honneur de sa visite. Le maire, M. de Chabrol, conduisit la princesse à la halle aux blés où lui furent offertes des corbeilles de fleurs; où, en sa présence, des femmes de paysans chantèrent, en idiome auvergnat, des chansons du pays. De là, elle fut emmenée à l'hôtel de ville où l'attendaient quinze jeunes filles, au-dessous de quatorze ans, qui lui souhaitèrent la bienvenue. Pour s'y rendre, elle avait suivi des rues sablées, dont toutes les maisons étaient décorées de tentures et de guirlandes de feuillage. De Riom, la duchesse partit pour Clermont-Ferrand. Les villages qu'elle traversa, sur sa route, étaient comme les plus grandes villes pavoisés de drapeaux et les maisons tendues de blanc. De sa voiture elle pouvait apercevoir, sur le sommet des collines, aux tourelles des vieux châteaux auvergnats, flotter les oriflammes fleurdelysées.

A son arrivée, soixante hommes, vêtus de blanc, dételèrent ses chevaux et traînèrent sa voiture jusqu'à la cathédrale, et de la cathédrale jusqu'à l'hôtel de la Préfecture où elle devait séjourner. Elle y fut reçue par trois cents dames étagées sur des gradins, le long des galeries de l'hôtel, tapissées d'étoffes d'une éclatante blancheur. Dans les salons, les corps constitués lui vinrent présenter leurs hommages. Elle dîna chez le préfet, et après le repas elle accueillit tous ceux qui voulurent lui être présentés avec une « céleste bonté », écrivent les journaux royalistes. Lyon obtint sa visite aussi, dans le courant d'août ; les fêtes, en son honneur se composèrent, comme partout, de concerts, de feux d'artifice, d'illuminations, de spectacles. On lui proposa une descente à l'île Sainte-Barbe, ce à quoi elle consentit, et elle y fut conduite dans une magnifique gondole escortée d'une foule de petits bateaux d'où partaient des vivats sans fin.

A son retour à Paris, ayant pris goût aux déplacements, la duchesse se montra souvent au Bois de Boulogne, en promenade à cheval; à Auteuil, où elle était reçue dans les jardins de Mme de Boufflers; à Saint-Germain, lorsque le duc y allait chasser; à Issy, à Meudon, à Sèvres, à la manufacture des Gobelins, un peu négligée par les princes, depuis leur retour. Mais la manufacture étant une création de Henri IV, ce fut une raison pour

que la princesse la voulut visiter. On déroula devant elle une peinture représentant Sully aux pieds de Henri IV, et la reine Marie-Antoinette, sa mère, près de ses enfants, tableau de Mme Vigée-Lebrun où la duchesse elle-même figurait. On la vit, enfin, descendre de sa voiture aux boulevards, vers la rue Saint-Denis, et revenir à pied aux Tuileries. Mais, quoiqu'elle fit et quoiqu'elle tentât, quelque grâce qu'elle mit à accepter la présidence des sociétés de secours aux femmes en couche; quoiqu'elle distribuât de nombreuses aumônes, elle ne put jamais attirer à elle aucune popularité. Sa physionomie sévère, sa voix trop brève et trop dure, éloignaient toute sympathie. Sa présence ne chassait point l'indifférence. Ceux qui l'acclamaient parmi le peuple étaient ceux que la police payait. L'impératrice Joséphine, avant elle, avait été si gracieuse, si douce, si attirante en toutes ses manières, en son maintien et en ses gestes, sans morgue et sans afféterie; l'autre impératrice, la jeune Marie-Louise, quoique étrangère, paraissait si naïve, et, comme le prétendait la foule, si innocente, que cette princesse de Bourbon, malgré l'auréole qu'elle tenait de ses malheurs, ne pouvait faire oublier les deux autres figures dont les femmes gardaient l'image en leur souvenir.

V

Le comte d'Artois était guéri de son indisposition depuis quelques semaines. Il avait quitté Saint-Cloud, pour rentrer aux Tuileries. Ses deux fils et la duchesse d'Angoulême se trouvaient alors à Paris. Il voulut entreprendre une longue excursion, à travers les provinces de l'Est, et poursuivre ensuite son voyage dans les provinces méridionales jusqu'à Marseille. Le roi, pour lui faire plaisir, lui avait conseillé ce déplacement. Il se mit en route dans la première semaine de septembre, accompagné du duc de Maillé, son premier gentilhomme, du vicomte de Laroche-Aymon, gentilhomme d'honneur, du comte de Puységur, capitaine de ses gardes, du comte de Bruges et du duc de Fitz-James, ses aides de camp. Ses premières étapes furent désolantes. A Nogent, il

vit une ville ruinée, dévastée. Cent trente maisons avaient été incendiées pendant la guerre d'invasion. Et cependant, écrivent les gazettes, les habitants ne manquèrent pas de le bien recevoir et de participer aux fêtes organisées pour lui. Quittant Nogent, le prince, le lendemain, parcourut trente-neuf lieues, passant par Méry, Arcis-sur-Aube, Brienne, La Rothière, Arsonval, Bar-sur-Aube, Vandeuvres. A Méry, l'illustre voyageur descendit de sa voiture, traversa les lieux où, quelques mois auparavant, s'élevait cette petite ville. Il n'y restait qu'un faubourg de vingt-six maisons, et, à l'autre extrémité, le bâtiment de la caserne de gendarmerie, seul debout au milieu des ruines environnantes. Mais l'intérieur de la caserne était entièrement détruit. Là, une centaine d'habitants vivaient entassés sur la paille avec leur famille; les autres, réfugiés dans les caves des maisons brûlées. Ce navrant spectacle émut jusqu'aux larmes le comte d'Artois, attristé encore par les plaintes de ces infortunés gémissant sur leur détresse. Il leur laissa d'abondants secours. La ville d'Arcis offrait un tableau non moins sombre, ainsi que les villages épars sur la route, ainsi que Vandeuvres, où pas une maison n'avait échappé au pillage et à l'incendie. Et de plus, à la suite de la guerre, le tiers des habitants y était mort de maladies infectieuses.

Près de Troyes, le frère du roi fit découvrir sa calèche pour entrer en ville. Après la messe, le lendemain, il passa en revue la garde nationale. Le soir, il accepta le dîner du préfet et la présentation des dames distinguées de la ville. A Auxonne, il inspecta les établissements militaires et les troupes d'artillerie, et il se rendit au polygone à pied, afin de laisser la foule s'approcher de sa personne. Après Auxonne, on le vit à Dijon, et enfin à Lyon. La municipalité, les autorités civiles et militaires de cette ville, lui adressèrent des paroles de bienvenue très flatteuses, et les journaux royalistes écrivaient, en leur style apprêté :

> Aux différents discours qui lui ont été adressés, Monsieur a répondu avec cette grâce française, cet à-propos et ce charme d'expression que rien ne peut remplacer. Il a répondu à un discours de M. le Maire : « Nous avons su, mon frère et moi, tous les maux que Lyon a soufferts, et vos malheurs nous faisaient oublier les nôtres. » Il a répondu à un autre discours de ce même magistrat : « Oui, la fidélité des Lyonnais nous était connue ; lorsque nous avons pu songer à rentrer en France, c'est

au milieu d'eux que nous voulions d'abord venir. » Son Altesse Royale a été conduite à son palais où étaient réunies les dames notables de la ville. Le prince a traversé une haie de deux cents dames et demoiselles, en leur adressant des paroles aimables. Au fronton du palais, se lisait cette phrase naguère prononcée dans une occasion mémorable : « Oui, le sang de Henri IV coule véritablement dans mes veines, et si je n'ai pas ses talents, j'ai du moins tout son amour pour les Français. »

Le lendemain, le comte d'Artois passa une revue de la garde nationale, ensuite il se fit conduire en voiture au port de Sérin, où il s'embarqua sur un batelet, décoré avec autant de richesse que d'élégance, pour aller visiter l'île Sainte-Barbe. Il avait à ses côtés le maréchal Augereau, le préfet, le maire, et tous les officiers généraux de la garnison. A la file, deux grandes barques, dans lesquelles se trouvaient les fonctionnaires et les autres personnes invitées ; une troisième portait deux cents musiciens amateurs. De petites barques suivaient nombreuses, en arrière, décorées de pavillons blancs. Le soir, au palais de l'archevêché, le prince invita à sa table le maréchal Augereau et les chefs des administrations départementales.

Après le dîner, au théâtre, il assista à la représentation de la *Jeunesse de Henri IV*, et du *Nouveau Seigneur de Village*.

« L'ivresse était au comble, écrivent toujours les journaux royalistes ; les cœurs étaient électrisés. »

Les journées suivantes furent consacrées à la visite des magasins de M. Bony, l'un des brodeurs de Lyon le plus estimé, et ceux de MM. Grand, frères.

« Les différents genres de soie de leurs manufactures, rapportent les chroniqueurs, y étaient réunis, soit en velours façonnés, soit en fond broché et brocards. Chez M. Bony, une étoffe pour meubles, déjà soumise à la duchesse d'Angoulême à son dernier voyage, fut montrée au prince. Le dessin, exécuté sur un fond pourpre clair, offrait une riche dentelle, fabriquée en même temps que l'étoffe ; et l'illusion produite était si complète, que l'on eût cru que la dentelle avait été appliquée sur l'étoffe après la fabrication. Chez MM. Grand frères, l'illustre voyageur put admirer un grand détail d'étoffes extrêmement riches, destinées à l'ameublement des palais royaux. Il y put admirer encore le perfectionnement des velours chinés en grande largeur ; enfin, sur un métier tout

monté, un velours semé de fleurs de lys, avec un sujet allégorique se rapportant au roi Louis XVIII.

A Marseille, l'arrivée du frère du roi fut célébrée avec un enthousiasme extraordinaire. La joie des habitants se manifesta par des fêtes bruyantes, pompeuses, excessives. Entre autres préparatifs, on avait placé quatre mille tonneaux de goudron et plusieurs milliers de kilos de poudre sur le sommet de la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde. — Le soir, on mit le feu à cet amas de matières explosibles, dont l'incendie produisit un effet étonnant. « Ce volcan, disaient les Marseillais au comte d'Artois, ne représente que faiblement la vivacité et l'ardeur de notre amour pour le roi, pour votre Altesse royale, pour tous les princes de la maison de Bourbon. » Il faut se rappeler que l'on était à Marseille. A son arrivée, les portefaix du port avaient traîné sa voiture jusqu'au carrefour, dit des *Treize-Escaliers* où l'attendait le maréchal Masséna. Là, Monsieur, monté à cheval, avait invité les membres du Conseil municipal et tous les fonctionnaires présents à se grouper autour de sa personne. Au cours Saint-Louis, l'un des principaux marchés de la ville, le cortège était reçu par des groupes de bouquetières, de marchandes de fruits et de poissons, d'ouvriers de différentes classes, tous élégamment vêtus suivant leur état, et portant, dans les mains, les divers produits de leur profession et de leur industrie, qu'ils allaient offrir au prince. Les façades des maisons étaient ornées de tentures blanches, relevées par des draperies, des rubans ou autres ornements de vives couleurs. Au palais, où il devait séjourner, il avait été accueilli par trente dames et demoiselles des familles les plus riches, par le marquis d'Albertus, préfet, et par le maire, le marquis de Montgrand. Le théâtre avait affiché, ce soir-là, la *Partie de Chasse de Henri IV* et les *Héritiers Michau*. Cependant Marseille attendait toujours la franchise de son port. Un peu déçue, la population ne se donnait point de tout son cœur aux manifestations de sa joie. Le prince s'aperçut de cette retenue, et au théâtre prenant la parole, il dit :

« Le roi, mon frère, qui veille sans cesse à tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses sujets, et en particulier à celui des loyaux et fidèles Marseillais, m'ordonne de vous dire qu'il s'oc-

cupe, avec le plus grand soin, des intérêts de sa bonne et importante ville de Marseille. Son travail, à cet égard, n'est pas encore terminé. Néanmoins, le meilleur des rois me donne aujourd'hui l'honorable et trop flatteuse autorisation de vous annoncer de sa part que les franchises de Marseille seront certainement rétablies. »

A ces mots, l'exaltation, l'ivresse des assistants furent sans bornes. Le maire, cédant à une impulsion irrésistible, tomba aux genoux du prince pour le remercier de cette faveur, qui, aussitôt annoncée dans la ville, excita partout une allégresse délirante. Les danses, les cris, les chants populaires, se succédèrent sans relâche. Le lendemain, après la messe, il y eut visite aux hôpitaux; à six heures, le soir, banquet à la Bourse, où le comte d'Artois admit à sa table quarante-huit couverts. Puis, concert, et incendie de nouveaux barils de goudron dont les flammes éclairèrent la surface entière du port. Le jour suivant, le port se mit en fête et offrit les jeux de la joute et de la bigue. L'illustre voyageur assista aux jeux dans un canot envoyé de Toulon. L'équipage était composé de vingt-quatre capitaines ou officiers marseillais de la marine marchande, qui avait sollicité cet honneur.

Après cette visite aux provinces méridionales, prolongée pendant un mois, le comte d'Artois revint à Lyon, où il posa la première pierre du monument élevé à la mémoire des Lyonnais, morts pour la défense de la ville, en 1793. Grenoble le reçut ensuite. Depuis Romans, la population des villages voisins accourait en foule sur la route et ces démonstrations de joie se manifestaient, de toutes parts, par des décors de verdure. Les rues des villages traversés étaient changées en allées ombreuses, jonchées de fleurs et de feuillage. Aux montagnes voisines on avait pris des arbrisseaux pour les planter en lignes interminables. Les chevaux des voitures étaient dételés; les cloches mises en branle; le canon tonnait. A Grenoble, dans le jardin de la préfecture, eut lieu un banquet de sept cents couverts. Au grand salon de l'hôtel, des jeunes filles de la bonne société, groupées en trois chœurs, chantèrent des couplets de circonstance, puis elles offrirent au prince des gantelets, une écharpe, des roses. Un ballon plana dans les airs. Toute la vallée du Grésivaudan fut embrasée de feux de Ben-

gale. Peu de temps après le ballon s'abaissa et laissa tomber aux pieds du prince une couronne illuminée. La couronne s'enflamma. Des débris on forma un feu de joie, autour duquel les assistants dansèrent une farandole improvisée. Enfin, après avoir visité Besançon, Monsieur rentra le 6 novembre à Paris, avec toute sa suite.

Ces détails de fêtes, qui paraissent se répéter, offrent cependant quelque différence, suivant le caractère des habitants. A Grenoble, les manifestations de la joie populaire sont empreintes de distinction. Elles se parent de motifs d'art. Des jeunes filles élégantes ont formé des chœurs; un ballon a plané dans l'air, pour laisser tomber aux pieds du prince une couronne illuminée et une farandole gracieuse a terminé la fête. A Marseille, la joie est énorme, extravagante d'abord; les cris, les danses ne suffisent pas. Il faut au peuple des flammes débordant de quatre mille tonnelets de goudron embrasé. Puis, tout à coup, cette joie diminue. Le peuple s'aperçoit que le port n'a pas obtenu la franchise promise. Il veut bien fêter son visiteur, mais il veut que cette fête serve à ses intérêts. A Lyon, la joie est compassée, réglée, décente. Ce sont des promenades sur le fleuve, de la musique, de calmes revues de garde nationale; de même à Auxonne, de même à Dijon. Plus loin, dans l'Est, quoique accablés par les maux de la guerre, les pauvres gens ne veulent point laisser partir le prince sans quelque preuve de dévouement. Certes, le peuple se laisserait aller aux Bourbons, si les Bourbons savaient comprendre la France. Mais aucun d'eux n'a pénétré son âme. Ils se croient chez eux et non chez nous, comme le disait un jour le duc de Fleury à la duchesse d'Abrantès.

Voilà ce que nous enseignent ces fêtes interminables. Le peuple est poli; il est curieux; il ne connaît pas les nouveaux gouvernants, et il veut les voir. Et, comme il est chez lui, il les veut recevoir avec distinction. Il aime les fêtes, et il s'y livre sans détour, sans raisonner, sans y apporter d'autre signification que d'honorer les hommes illustres qui le visitent. Contre les Bourbons, il n'a pas encore de mauvais desseins. C'est aux princes, au contraire, qu'il s'adressera, si les nobles, de nouveau, l'oppriment. Il ne sait pas ce qui se trame à Paris. Il n'a qu'une impression

vague que tout ne marchera pas suivant ses espérances, et, en attendant, il espère toujours.

Quant aux princes, ils ont parcouru, de long en large, toute la France. Ils y ont prouvé leur importance, leurs vanités. Qu'ont-ils fait de plus? Les uns sont allés à la messe; les autres ont passé des revues afin de mener derrière soi les grands maréchaux de l'empire. Ils ont écouté béatement les compliments flatteurs de quelques fonctionnaires, reçu les révérences des dames empanachées! Ont-ils cherché à connaître les besoins du pays où ils s'arrêtaient! Ont-ils visité des travaux commencés, l'emplacement de travaux pressants? Ont-ils fait preuve de sagacité, de dévouement aux intérêts de la France? Talonné par les Marseillais, le comte d'Artois se tire, comme il peut, des réclamations sur les promesses que le gouvernement n'a pas tenues, il promet encore, sans rien promettre; il parle de la bonté de son frère, le roi, qui étudie la question du port franc, et, sur ces paroles ambiguës, le maire tombe à ses genoux. Quelle comédie! Comme on sent bien que ces promenades en France sont pour la satisfaction des princes, non pour celle des populations. Leur grande ressource, leur faveur suprême est d'inviter à leur table quelques fonctionnaires; mais ces fonctionnaires sont presque toujours d'anciens émigrés, des nobles satisfaits, jadis créatures de Bonaparte, ou bien des bourgeois vaniteux qui désirent une décoration, et même un titre de noblesse.

Et c'est ainsi qu'ils pensent se faire aimer, ces Bourbons qui succèdent à l'homme le plus prévoyant, le plus actif, le plus dévoué à la grandeur de la France, à sa prospérité, à son bien-être. Lorsque Bonaparte voyageait, il s'entourait, dans ses voyages, des hommes importants du pays, non par leur nom ou leurs fonctions, mais par leur mérite ou leur science; il appelait à lui ceux qui connaissaient le pays à fond et ses besoins et ses ressources. Dans un port de commerce, à l'embouchure d'un fleuve, il ne se faisait pas suivre de musiciens amateurs, mais d'ingénieurs qui sondaient l'eau et lui en indiquaient la profondeur. Il a derrière lui ses aides de camp qui prennent des notes et enregistrent ses volontés. Les Bourbons, partout où ils passent, veulent montrer qu'ils sont princes; et c'est tout. On ne les voit qu'à table, dans les cathédrales, ou aux théâtres, et c'est toujours la même pièce

qu'on joue devant eux, rappelant la vaillance ou la magnanimité de leur ancêtre, Henri IV. Ils ne tirent d'éclat que de celui-là. Quand Bonaparte allait au théâtre, on jouait les chefs-d'œuvre de nos classiques, les grandes pièces de Corneille, de Racine ou de Voltaire, dans lesquelles se trouvent exaltés les plus nobles sentiments de l'âme. Aussi bien, quels résultats avaient produits ces voyages et ces revues? Aucun, ni pour les princes, ni pour le pays. Quelques semaines après, tout était oublié.

Ecœuré de tant de platitudes, l'abbé Grégoire écrivait dans la préface d'une brochure : *La domesticité chez les peuples anciens et modernes :*

Des gazettes françaises, plus remarquables sous l'ancien gouvernement par ce qu'elles taisaient que par ce qu'elles disaient, et habituées de longue main à flagorner, à mentir, ont conservé à peu près le même caractère. Voyez de quelles inepties elles alimentent la curiosité : des anecdotes de théâtre, des débuts d'actrice, des intrigues de cour ou de société, des modes nouvelles, des illuminations, des fêtes, des compliments, des adresses, et quelles adresses! etc., etc. (Les *et cætera* sont de M. Grégoire). Un *Te Deum* le matin, ou d'autres cérémonies respectables, ont presque toujours, le soir, pour pendant, quelque comédie à laquelle assistent les mêmes personnages. Comme toutes ces annonces sont instructives, propres surtout à hâter le progrès de l'esprit humain et le bonheur de la nation!... Les chaires chrétiennes ont retenti, pendant dix ans, d'éloges périodiques, surtout aux anniversaires de la naissance et du couronnement de Napoléon. Sous le même clergé, voilà qu'elles retentissent contre lui d'imprécations et d'anathèmes. Des journalistes chantaient, sans relâche, son apothéose, et le verbe *daigner*, conjugué dans toutes ses parties attestait journellement la bassesse de ceux qui, le lendemain de sa chute, ont contre lui multiplié les philippiques. Etendez cette observation à divers corps constitués, à cette multitude de Protées, qui, toujours prêts à changer de livrée, d'opinion et de langage, surnagent à toutes les révolutions, et sont assurés, dans tous les régimes, d'obtenir la faveur réelle ou apparente... et le mépris, et, dites-nous, si quelquefois on n'est pas tenté de rougir d'être homme?

C'est pourquoi, au salon des Beaux-Arts, qui, à cette époque, avait lieu en automne, on se montrait le portrait à cheval du duc de Berry, par Vernet; puis une composition de Roehn : le duc d'Enghien arrivant au séjour des âmes vertueuses, figuré par les Champs-Elysées des anciens. Il y était reçu par Louis XVI, la

reine, Mme Élisabeth, Mme de Lamballe, le jeune Louis XVII, le vertueux Malesherbes, les ducs de Cossé, de Mouchy, de Larochefoucauld, la duchesse de Larochefoucauld, l'abbesse de Montmartre, MM. Foulon, Berthier, de Launay, victimes des premières fureurs populaires, par quelques-uns des prélats et des prêtres martyrs aux massacres de septembre et les vierges immolées à Verdun, enfin par le savant Lavoisier, M. de Loiserolle, M. de Laborde, MM. Cazotte et Durosoy.

Justification de l'abbé Grégoire! Les peintres mêmes s'en mêlaient. Leurs pinceaux prodiguaient, en images, les flagorneries qui devaient plaire aux princes et blesser profondément les hommes issus de la Révolution. Et suivant cet exemple, les feuilles royalistes glorifiaient un jugement du tribunal de Nancy refusant le divorce entre deux catholiques. Elles l'expliquaient de la manière suivante :

La Charte constitutionnelle, écrivaient-elles, en accordant protection à toutes les religions, a déclaré que la religion catholique est la religion de l'État. Or, si la religion catholique est la religion de l'État, il s'ensuit que les lois qui autorisaient les infractions publiques et légales aux dogmes de cette religion, de la part de ceux qui les professent ont cessé d'exister, parce que l'État, reconnaissant une religion comme sienne, ne peut consacrer, par ses actes, et revêtir du sceau de l'autorité publique, ce qu'elle défend comme illicite. Il s'ensuit que les tribunaux de l'État ne peuvent déclarer dissous un mariage que la religion de l'État regarde comme subsistant, ni autoriser une union que cette religion regarderait comme nulle et défendue; qu'ils ne peuvent, en un mot, sanctionner la révolte de ceux qui professent la religion de l'État, contre les lois fondamentales de la religion.

De même, en termes louangeurs, ces journaux annonçaient la restitution, à Notre-Dame, des tableaux offerts jadis par le corps des orfèvres, tableaux transportés au Musée de Versailles; — puis, le rétablissement, sur la grande place de Montpellier, de la statue équestre de Louis XIV; — ensuite, la communion du roi, dans la chapelle des Tuileries, le jour de la Toussaint; et encore les conférences de l'abbé Frayssinous, sur les causes de la révolution, ses effets et ses suites; — enfin, en termes admiratifs, comment le roi, au Théâtre Français, avait voulu que sa loge fût confondue avec les rangs du parterre.

La loge de Sa Majesté, écrivaient les *Débats*, était disposée au fond

de la salle, très peu élevée au-dessus du parterre, et sans aucun intervalle qui l'en séparât. Ainsi, par suite de cette noble et juste confiance, qui n'appartient qu'aux bons rois, le prince se trouvait volontairement confondu avec la portion des spectateurs qui, dans nos théâtres, représentent le public. Ce public continuait, en quelque sorte, l'auguste famille du monarque. Point de gardes, point de barrières entre son peuple et lui. Ce n'était plus, en figure, c'était, en réalité, un père entouré d'innombrables enfants dont les princes paraissaient seulement les aînés. Les premières places, ce soir-là, étaient au parterre.

Ce qui signifie en bon français, que les places du parterre avaient été distribuées aux courtisans. Ce n'était donc plus, comme l'insinuait le journal, le peuple de la rue qui coudoyait le roi. — On annonçait aussi, dans les derniers jours de l'été, la mort de Malouet, le ministre de la Marine, et l'autorisation accordée à son fils, de faire transporter la dépouille mortelle de son père, dans la chapelle de son domaine, en province. — Egalement, la rentrée en France de Mme Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, qui s'était logée dans l'hôtel de sa belle-sœur, la duchesse de Bourbon, rue de Varennes.

Elle n'y reçoit personne, ajoutaient les journaux royalistes, et y suit, avec deux de ses compagnes, les règles de son institution. Un pavillon séparé est, pour elle, comme une thébaïde, où elle n'est occupée que de prières. Livrée aux austérités de la vie religieuse, cette princesse est un grand exemple du détachement des grandeurs et des richesses. C'est la seconde fois, depuis cinquante ans, que la famille royale nous offre de ces sacrifices éclatants et Mlle de Condé était digne de suivre les traces de Mlle Louise de France, qui se fit carmélite et échangea le palais du roi, son père, pour une cellule de couvent. Abbesse de Remiremont en 1786, retirée en pays étranger pendant la Révolution, Mlle de Condé s'est consacrée à Dieu, dans la congrégation des religieuses de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, observant toute l'intégrité de la règle, gardant la clôture et ne s'occupant que de la prière et du soin d'honorer Dieu, dans le sacrement de l'autel. Elle resta longtemps en Allemagne, jusqu'à l'époque où le deuil de sa famille l'engagea à se rapprocher d'un père et d'un frère frappés du coup le plus sensible. Elle passa en Angleterre pour leur offrir quelque consolation, mais elle reprit, sitôt qu'elle le put, ses exercices et l'observation entière de sa règle. Elle vécut dans le couvent des bénédictines de Mme de Lévis-Mirepoix, la même qui se fit connaître par son courage au commencement de la Révolution, et qui passa en Angleterre, avec toute sa communauté, pour y observer ses vœux (1).

(1) Les mêmes journaux annonçaient encore qu'une députation des dames

VI

Depuis l'ouverture des Chambres par le roi, les ministres avaient dû faire de la politique et surtout établir un budget. Ce budget, le baron Louis, ministre des Finances, l'exposa d'une façon très claire, et non point tel qu'on eût pu le préjuger, avec un total écrasant, après les guerres soutenues par l'empereur Napoléon et les charges de l'invasion. Les recettes prévues pour 1815 s'élevaient à 618 millions et les dépenses à 547,700,000 francs. Enfin, en dehors du budget, le baron Louis indiquait un arriéré de créances exigibles de 789,175,000 francs. C'est ce qu'avait coûté une guerre de quinze ans contre l'Europe coalisée. Pour liquider cet arriéré, le ministre se vit contraint de créer des valeurs affectées au remboursement de cette dette, payables à trois ans de date de l'ordonnance, et en second lieu des inscriptions de rente à 5 %. Il affectait, comme garantie, la vente de 300,000 hectares de bois appartenant à l'État, et l'excédent des recettes sur les dépenses pendant les années qui allaient suivre. Tel était ce travail, présenté sans aucune dissimulation et très loyal. Mais il ne fut pas approuvé des royalistes intransigeants, qui s'insurgeaient contre le paiement de cet arriéré par tous les Français, les *bons* et les *mauvais* : les bons étant les seuls dévoués aux Bourbons, — les émigrés — ; les mauvais, les autres. Ils demandaient que les premiers fussent exonérés d'une partie de cette dette. Ce vœu parut si incohérent, et si peu soutenable, qu'aucun député n'osa le développer à la tribune. — Les dettes de la famille royale, pendant son expatriation, furent endossées par la nation, jusqu'à concurrence de

[illegible] qui s'étaient offertes pour Louis XVI et sa famille avait eu l'honneur d'être présentée [illegible], à Madame, à la famille royale et qu'elle avait reçu les témoignages les plus flatteurs de satisfaction et l'accueil le plus touchant. Elle était composée [illegible] de la vicomtesse de Fausse-Landry, née Peysan, de la [illegible] Monlezun-Perdrian, de Mmes la comtesse de Langle, marquise Cambray, comtesse de Junquières, née de Lhoste, chanoinesse de Malte, mar[illegible]y-Rotelin, baronne de Stillfried, marquise de Favras, sa mère, com[illegible]. Mme Dufémier-Labaume, née de Marne, comtesse [illegible]. Mlle d'Espagne, Mme de Vassan, Mlle de B[illegible]y.

30 millions (1). La liste civile du roi fut fixée à 25 millions; celle de la famille royale à 8 millions.

Un autre projet de loi, que la plupart des députés considéraient comme une mesure réparatrice et très justifiée, comportait la restitution des biens non vendus à ceux qui en avaient été dépouillés par la Révolution. Le Directoire et Bonaparte n'avaient pas hésité jadis à remettre à certains propriétaires leur fortune patrimoniale. De ces biens séquestrés, il en restait encore, et c'étaient ceux qu'il fallait rendre. Mais M. Ferrand, le directeur des postes, chargé de la rédaction de ce projet de loi, le fit précéder d'un préambule, qui souleva les colères d'une grande partie des Chambres. M. Ferrand s'y excusait de ne pas être généreux jusqu'au bout, de ne pouvoir satisfaire à toutes les exigences, et surtout récompenser par une restitution intégrale, les Français qui avaient toujours suivi la *ligne droite sans jamais en dévier, les autres ayant parcouru, plus ou moins, les phases révolutionnaires, au milieu desquelles ils s'étaient trouvés.* Ce fut un tollé général. Les acquéreurs de biens nationaux se crurent menacés de spoliation à leur tour. Les maréchaux, les généraux qui avaient perdu leur dotation au traité de paix avec les alliés, demandaient très haut, dans les salons des Tuileries, pourquoi ils ne seraient point indemnisés comme les émigrés, puisque les ruines de la patrie les avaient accablés comme les autres. Le roi n'était-il que le *roi des émigrés* et non le roi de tous les Français? L'émoi fut énorme. La rente, en quinze jours, baissa de six francs et de 78, tomba à 72. Pour comble de sottise, ne cherchant point à atténuer ce qu'il y avait d'irritant en son factum, M. Ferrand affirmait que le roi était d'accord avec lui, et que ses indications lui avaient servi de thème. Néanmoins, six semaines après, quelques changements eurent lieu dans les expressions du préambule, et le projet de loi fut adopté par 168 voix contre 23.

Cette session, par ses projets mal étudiés, mal présentés, dé-

(1) Dans les lettres de M. de Jaucourt, publiées en 1905, le comte fait observer : « Cet état des dettes sera fourni par M. le comte de Blacas et renfermera, si l'on en veut présenter le détail, les sommes employées aux armées, c'est-à-dire à tirer sur les troupes françaises. Tout ce qui est entretien, dépenses personnelles, etc..., semble devoir être bien reçu, à en juger par ce qu'ont dit ceux à qui l'on en a parlé. Mais cet emploi particulièrement blessa. »

montra la faiblesse de ce gouvernement, soutenu par des ministres incapables, sans prestige, sans influence sur l'opinion. Recrutés par Talleyrand parce qu'ils étaient médiocres, et qu'ils ne lui portaient point ombrage, ils administraient l'État, au jour le jour, tiraillés par les amis du comte d'Artois, par les émigrés, par les anciens fonctionnaires de l'Empire qui voulaient conserver leur place. Au spectacle de ce qui se passait, il semblait que leur fonction de ministre n'eut point d'autre objet : donner des places à ceux qui n'en avaient pas. « Les demandes pour les consulats et vice-consulats, écrivait de Jaucourt à Talleyrand à Vienne, sont en raison inverse du nombre à accorder. » Ils vivaient, au surplus, dans une atmosphère de réaction, ces ministres, créatures de vieille monarchie, Montesquiou, Dambray, Ferrand ; et, loin de chercher à satisfaire aux désirs de la nation, ils n'avaient d'autre ambition que de complaire à la cour, aux princes, au roi, comme autrefois, sous Louis XV. Les grands notables de la Révolution étaient, par eux, écartés de l'administration, des préfectures, des ambassades, toutes réservées à l'ancienne noblesse, et la nation, toujours jeune et toujours aventureuse, plus que jamais voulant la liberté, se trouva sous la férule de gens qui ne la pouvaient comprendre, vieillards fanatiques, conseillers d'un roi, comme eux irrésolu, et, comme eux, ennemi de ce qui était nouveau.

Et quelle réunion disparate formaient ces ministres ! Aucun ne partageait l'avis de son collègue sur les questions majeures ; presque tous en méfiance les uns envers les autres ; suspectant le comte de Blacas qui les suspectait tous. De Jaucourt se moquait du *pauvre* Ferrand qui tombait en syncope pendant les délibérations ; de Dambray, qui ne s'intéressait qu'aux affaires judiciaires et à l'opinion du roi (1) ; de l'abbé de Montesquiou dormant et ronflant, ne s'éveillant que pour lancer un coup de boutoir contre le dernier qui avait parlé ; de Beugnot narrant ses historiettes sur la Révolution, ses anecdotes sur les hommes du Consulat et de l'Empire : mémoire heureuse, infaillible, féconde, qui étonnait

(1) « Ce qui nous manque, disait de Jaucourt, et ce *nous* désignait Dambray, c'est l'esprit d'homme d'État ; le chancelier n'en a rien. C'est une idée puérile [illegible] de laisser discuter les questions d'affaires publiques aux corporations, aux professions, et ce misérable homme non seulement fait cela, mais encore se [illegible] dans son parquet royal, pour examiner des affaires d'administration et de haute politique.

de Jaucourt. Et lui, de Jaucourt, considérant d'un œil paterne et narquois ce tableau peu édifiant.

L'abbé de Montesquiou se montrait le plus batailleur parce qu'il avait le plus d'initiative. Désabusé sur la valeur intellectuelle des vieux royalistes, solliciteurs intempérants, qu'il avait dû envoyer aux préfectures vacantes, il voulait rappeler les anciens fonctionnaires déplacés. Pourquoi changer les préfets, observait l'abbé, lorsque toute la France se pare de fleurs de lys? Sans doute! Mais, à ce sujet, il était contrecarré par ses collègues qui redoutaient ses complaisances et ses faiblesses envers ses adulateurs, toujours trop nombreux. En son excès de zèle royaliste, il avait adressé aux préfets une formule de serment pour les maires de chaque commune, et cette formule n'avait trouvé grâce ni devant les pairs, ni devant les députés. « La Chambre des députés, écrivait de Jaucourt à Talleyrand, en a murmuré et proposé un autre, qui est actuellement soumis à la Chambre des pairs; là, les gens qui sont contre l'usage toujours scabreux des serments, blâment celui qui leur est envoyé, mais en blâmant plus fort celui qui est employé; ceux qui en veulent ne sont pas d'avis d'en prêter un qui leur semble très déplacé; et enfin, ils ne manquent pas de rappeler les sottises du ministre de l'Intérieur, soit à l'occasion de la liberté de la presse, soit dans celle-ci. C'est ce qu'a fait Boissy-Porcher et ce fou de Lanjuinais. Le prince de Poix s'est élevé avec sa parole d'honneur contre ces assertions; on l'a combattu en lisant le *Bulletin des lois*, et il n'a pas été confondu, parce que, d'avance, ce qu'il dit est jugé sans conséquence. » Beau compliment à un gentilhomme du roi!

Ce fut pire, lorsque le maréchal Soult eut remplacé Dupont au ministère de la Guerre. Quelle peinture réaliste a laissée de Jaucourt des ministres et de leurs délibérations à ce moment-là!

Ce royaliste *singulier*, dit-il, à propos de Soult, voulait tout changer, tout bouleverser. D'André, à la police, disait-il encore, remplaçant Beugnot, envoyé à la marine, après la mort de Malouet, se laissait jouer par les petites polices exercées à son insu: police de Monsieur, police du comte de Blacas, police de l'archevêque de Reims, police du ministre de la Guerre. Il ne se passait pas de semaine sans alerte. Mots saisis au vol, mal interprétés, ou con-

fidences de délateurs trop empressés, la Cour et les ministres en étaient souvent épouvantés, et D'André ignorait tout. Il y eut bientôt une telle anarchie entre les membres du ministère qu'ils désirèrent, à la fin, un règlement pour leurs séances, une réforme dans leur manière de délibérer. Un récit fait par de Jaucourt à cet égard est vraiment curieux. Il l'adressait à Talleyrand à Vienne. On discutait l'affaire de Bretagne, en janvier 1815 (1). « Mais, de cette affaire de Bretagne, M. le chancelier, ai-je dit, est-ce que nous n'en dirons pas un seul mot? — Hé, quoi, a dit M. Dambray; c'est fini. — Dites-vous cela, M. le Directeur de la police? — Je n'en ai pas de nouvelles, a répondu M. d'André. (Il ne savait jamais rien, celui-là). L'abbé avait été se coucher et avait seulement dit dans la soirée : on me force d'ôter un excellent préfet, de Rennes. Celui que j'y remettrai ne le vaudra pas. Mais, alors on suppose que je ne veux pas prendre une seule mesure, pour arrêter ces agitations en Bretagne : il a fallu céder. Il est vrai de dire que l'abbé a tout à fait changé de système, qu'il regrette d'avoir déplacé des préfets, qu'il déclare que les nouveaux sont loin de valoir les anciens; qu'il défend actuellement jusqu'à en être tout à fait mal avec les princes, les hommes en place; et que loin de se prêter à ce prétendu système de restauration, c'est-à-dire de changement, il est tout entier à la Constitution, à la permanence, et même dans l'opinion que le *statu quo* de la classe du *tiers*, des nouveaux nobles, des gens exercés au travail, dans l'activité des places, doit être irrévocablement maintenu. Enfin,

(1) « L'affaire de Rennes, écrivait-il, a été cause de la destitution du préfet, M. Bonnaire de Forges, parent de M. Pasquier, préfet de police, homme de mérite et qui peut-être devait être sacrifié, mais qui ne sera pas remplacé par un homme ni si capable, ni si utile. Son tort est d'être lié depuis longtemps avec des gens qui ne veulent pas s'appeler *Chouans*. Le général est aussi rappelé. Mais je ne conçois pas que l'on n'informe pas contre un homme qui insulte aujourd'hui un citoyen par ce nom de faction, ou qui manque de respect au gouvernement, en se déclarant d'un parti dans l'Etat.

Voici ce qu'était cette affaire de Rennes. Soult avait désigné comme commissaires du roi à Rennes, MM. Pecquet de Boisgny, Desol de Grisolles et Joseph Cadoudal. Ce de Boisgny était un Chouan avéré, et le peuple de Bretagne, même le peuple royaliste, l'accusait de forfaits abominables, comme d'avoir enterré vivants un grand nombre de soldats républicains tombés en ses mains, d'avoir arrêté les diligences, volé les acquéreurs de biens nationaux, et violé deux [illegible] qu'il avait abandonnées ensuite à ses Chouans, pour qu'elles fussent égorgées après le viol. Le jour de la réunion de la Commission à Rennes, toute la population était assemblée devant la préfecture. Ce ne fut qu'en fuyant que Boisgny put [illegible].

voici notre situation : le comte (de Blacas) ne dit jamais un mot sur le fond des choses ; il fait seulement des réflexions suivant le cas ; le maréchal (Soult) lui confie tout ce qu'il va dire; Beugnot, avec beaucoup d'esprit, beaucoup de vues, soumet tout à l'excellent jugement de M. le comte dont la *capacité l'étonne;* d'André quête et rapporte devant lui; Louis vend et vend bien les bois du clergé..... L'abbé aime le roi, en est aimé, mais il a toujours sa retraite dans la pensée, une boutade sur le bord des lèvres, et tout cela tracasse le roi, le comte de Blacas et le chancelier, qui croit que, quand il a regardé le roi et deviné son avis ou cru le saisir, son affaire est faite. Moi, je suis là, en attendant. Cependant, il est très vraisemblable que je lirai dimanche, c'est-à-dire demain, une petite opinion sur notre position, pour l'acquit de ma conscience. Louis, hier, chez lequel j'ai dîné, et où l'abbé est venu, prétend que rien n'est encore mûr pour attaquer le maréchal; que nous ne sommes que trois; que si cela est sans fruit, ce sera avec de fâcheuses conséquences. Tout cela est vrai, jusqu'à un certain point. Mais le chancelier troussera sa jaquette et passera du côté du plus fort. Le comte ne s'échauffera pas pour le maréchal, qu'il n'a mis là que pour en empêcher un qui n'était pas de son choix; et les sottises faites et l'embarras qu'elles causent ne laissent pas que d'aider les gens qui ne sont pas partisans de ce *singulier* royaliste (Soult). »

Et c'était presque toujours de cette façon qu'avaient lieu les réunions des ministres, le soir, chez le roi, ou chez le comte de Blacas. Aucun n'était satisfait. Tous se jalousaient et se combattaient et les affaires de la France, en ce temps-là, si difficiles et si scabreuses, étaient gérées à l'aventure. Nous en avons ce témoignage du comte de Jaucourt.

Après ces premiers mois d'existence, mois vides de toute mesure féconde et propice à la France, il fut évident pour tout esprit réfléchi que la dynastie des Bourbons ne serait qu'éphémère. Le mécontentement était grand parmi ceux qui avaient espéré que les princes, revenus d'exil, apporteraient dans l'exercice du pouvoir l'esprit libéral qui assurait à l'Angleterre sa grandeur et sa force. Il y eut aussitôt, chez les libraires, avalanche de brochures et de libelles, où perçait la haine contre cette monarchie restaurée, si

bien que l'opinion publique, déjà excitée, déjà inquiète, se trouva maintenue en une fermentation toujours effervescente.

La plus célèbre de ces brochures fut celle de Carnot, l'ancien conventionnel, sous le titre de : *Mémoire au roi*. Il y faisait l'apologie de la Convention et y tentait la justification des régicides, car Louis XVI, disait-il, n'était plus roi, quand il fut jugé. Puis, appréciant le gouvernement nouveau, critiquant les mesures appliquées, rappelant les paroles adressées par le roi Louis XVIII au prince régent d'Angleterre : « qu'à lui et à sa nation, devait être attribué, après la divine Providence, le rétablissement de la Maison de Bourbon sur le trône de ses ancêtres », il lui reprochait de n'avoir pas voulu monter sur ce trône, appelé par le consentement et le vœu du peuple, d'avoir préféré tenir sa couronne de son droit de naissance, ou du droit divin (1). Enfin s'adressant à la noblesse, il écrivait :

Mais, vous qui revenez après la tempête, comment vous justifierez-vous d'avoir impitoyablement refusé votre aide à ce roi que vous affectez de plaindre? Vous, à la cupidité desquels il avait sacrifié les ressources du trésor public; vous, qui par la perfidie de vos conseils l'aviez engagé dans le labyrinthe dont il ne pouvait plus sortir que par vos propres efforts, comment lui avez-vous refusé les dons gratuits qu'il vous demandait : comment avez-vous refusé l'accroissement des contributions que vos déprédations lui avaient rendues indispensables? Qu'ont fait pour lui les notables? Qu'a fait le clergé? Qu'a fait la noblesse? Qui a provoqué les États généraux? Qui a mis toute la France en insurrection? Et, lorsque la révolution a été commencée, qui est-ce qui s'est trouvé capable d'en arrêter le torrent? Si vous le pouviez, pourquoi ne l'avez-vous pas fait? Si vous ne le pouviez pas, pourquoi reprochez-vous aux autres de ne l'avoir point arrêté?... C'est la force qui décide de tout; il n'est pas étonnant que les Jacobins aient eu raison d'abord, ensuite le Directoire, ensuite Bonaparte; enfin les Bourbons, dont la famille avait déjà eu raison, une première fois pendant neuf siècles. Mais, puisqu'il est reconnu qu'il n'y a pas de bon droit sans la force, il faut donc faire en sorte que les Bourbons ne perdent pas la leur, et encore

(1) Une note des *Mémoires* du chancelier Pasquier ajoute : « Le *Mémoire* de M. Carnot était regardé comme une pièce tellement forte contre la Maison de Bourbon que, pendant les Cent-Jours, il fut réimprimé et colporté dans toutes les rues de Paris, sur de petites charrettes, avec une enseigne portant le prix auquel il se vendait. C'était le plus bas possible. Carnot s'est défendu, a accusé l'emploi de ce moyen de propagande. Ensuite, il a dit que son mémoire avait été rédigé pour le roi seul ; qu'il n'avait été publié que par une infidélité partie du Cabinet du prince. »

plus, qu'une partie de cette force ne se tourne pas contre l'autre. — Tout pardonner, conserver à chacun ses places, ses honneurs, laisser dans le Sénat les hommes qui ne savent point flatter; ne pas exclure des emplois secondaires ceux qu'avait pu égarer un amour excessif de la liberté; honorer les militaires et ne pas avoir l'air de leur pardonner leurs victoires impies, voilà ce qu'on devait faire. Et qu'a-t-on fait? On a fait, de tout ce qui portait le nom de patriotes, une population ennemie, au milieu d'une autre, à laquelle on a donné indiscrètement une préférence éclatante. Si vous voulez aujourd'hui paraître à la Cour avec distinction, gardez-vous bien de dire que vous êtes un de ces vingt-cinq millions de citoyens qui ont défendu leur patrie, avec quelque courage, contre l'invasion des ennemis, car on vous répondra que ces vingt-cinq millions de prétendus citoyens sont vingt-cinq millions de révoltés; que ces prétendus ennemis furent toujours des amis. Dites que vous avez eu le bonheur d'être *chouan*, ou *vendéen*, ou *transfuge*, ou *cosaque*, ou *anglais*, ou enfin, qu'étant resté en France, vous n'avez sollicité des places auprès des gouvernements éphémères, qui ont précédé la Restauration, qu'afin de les mieux trahir et de les faire plus tôt succomber. Alors, votre fidélité sera portée aux nues; vous recevrez de tendres félicitations, des décorations, des réponses affectueuses de toute la famille royale (1).

Une autre brochure de Méhée de la Touche, ancien secrétaire de la Commune pendant les massacres de Septembre, faisait également l'apologie de la Convention et des régicides. A propos du serment des maires, le comte Félix Lepelletier y trouvait l'intention du gouvernement d'avilir ces représentants de chaque commune, afin d'arriver plus facilement au rétablissement de la féodalité et des seigneurs. Obsession pour tous les indépendants cette crainte de restauration féodale ! Ils ne voyaient

(1) En note dans cette brochure: « Des quidams se disant membres du Parlement de Paris font circuler clandestinement contre la Charte constitutionnelle de très humbles remontrances manuscrites qui sont le comble du ridicule, du délire et de l'insolence contre la majesté royale. Ces messieurs y parlent déjà comme des énergumènes, de vengeance, d'échafaud, de leur procureur général, de la restitution des domaines nationaux, de la nécessité d'une religion exclusive, de l'intolérance absolue. On se croit transporté au règne de Charles IX. Le Parlement ferait mieux de se souvenir et de laisser oublier aux autres, s'il se peut, que c'est lui qui a jeté le brandon de discorde, en demandant la convocation des Etats généraux, et plus loin : « Avant d'honorer la mémoire de Louis XVI ne s'est-on pas occupé de celle de Georges. » Voici le quatrain qui a circulé à cette occasion :

Pour de vils assassins j'ai vu brûler l'encens
Un roi même a payé cette pompe funèbre!
Au lieu de toi, Malherbes, — en croirai-je mes sens? —
C'est Cadoudal que l'on célèbre.

que résurrection de la dîme, des corvées et des anciennes prérogatives de la noblesse. Et n'avaient-ils pas quelque raison de le craindre?

En ses *Réflexions politiques*, Chateaubriand répondit à tous ces libelles. Il commençait par louer la Charte.

Toutes les bases d'une liberté raisonnable y sont posées, disait-il, et les principes républicains s'y trouvent si bien combinés, qu'ils y servent à la force et à la grandeur de la Monarchie. La Charte, ajoutait-il, n'est donc point une plante exotique, un accident fortuit du moment. C'est le résultat de nos mœurs présentes; c'est un traité de paix signé entre les deux partis qui ont divisé la France; traité, où chacun des deux abandonne quelque chose de ses prétentions, pour concourir à la gloire de la patrie...

Afin de réconcilier les royalistes avec la Charte, Chateaubriand leur démontrait que la forme nouvelle du gouvernement n'était qu'une copie de celle des Germains peints par Tacite ; qu'ainsi, c'était revenir aux coutumes de nos pères, et qu'au surplus, c'était une nécessité imposée par les mœurs du jour : et l'on *ne se soustrait pas à la nécessité*. Mais aucun des royalistes ne fut convaincu. Ils n'approuvèrent que le passage relatif à Carnot.

— Par quelle imprudence, écrivait Chateaubriand, des hommes qui devaient surtout se faire oublier, sont-ils les premiers à se mettre en avant, à attirer sur eux l'attention publique? Qui pensait à eux; qui les accusait; qui les priait de se justifier? Pourquoi fidèles au souvenir de nos temps de malheur, continuent-ils à accuser leurs victimes? Ils demandent ce qu'a fait la noblesse pour le roi? Elle a versé son sang pour lui, à Haguenau, à Wissembourg, à Quiberon; elle a supporté pour lui la perte de ses biens. L'armée de Condé, qui, sous trois héros, combattait à Berstein, en criant *vive le roi*, ne le tuait pas à Paris. Ce qu'a fait le clergé? Interrogez l'église des Carmes, les pontons de Rochefort, les déserts de Sinnamarie, les forêts de la Bretagne et de la Vendée, toutes ces grottes, tous ces rochers où l'on célébrait les saints Mystères, en mémoire du roi martyr; demandez-le à ces apôtres qui, déguisés sous l'habit du laïc, attendaient, dans la foule, le char des proscripteurs, pour bénir, en passant, vos victimes; demandez-le à toute l'Europe qui a vu le clergé français suivre, dans ses tribulations, la fille aînée de l'Église, dernière pompe attachée à ce trône errant, que la religion accompagnait encore, lorsque tout le monde l'avait abandonné. Et ces Vendéens, et ces Chouans qui vous importunent de leurs faveurs, de leur éclat! Jetons les yeux autour de nous, et tâchons, si nous pou-

vons, d'être justes! Par qui la presque totalité des grandes et des petites places est-elle occupée? Est-ce par des Chouans, des Vendéens, des cosaques, des émigrés, ou par des hommes qui servaient l'autre ordre de choses? Que veulent donc, au fond, les auteurs de ces déplorables apologies? La république! Ils sont guéris de cette chimère. Une monarchie limitée? Ils l'ont. Si nous sondons la blessure, nous trouverons une conscience malade qui ne peut se tranquilliser; une vanité, une souffrance, qui s'irrite de n'être pas seule appelée au conseil du roi, et qui voudrait jouir, auprès de lui, non de l'égalité mais de la préférence; enfin, un désespoir secret, né de l'obstacle insurmontable qui s'élève entre Louis XVIII et les juges de Louis XVI. Qu'ils jouissent en paix de ce qu'ils ont acquis; qu'ils élèvent tranquillement leur famille! Il n'est pas, cependant, si dur, lorsqu'on approche de la vieillesse, qu'on a passé l'âge de l'ambition, qu'on a connu les choses et les hommes, qu'on a vécu au milieu du sang, des troubles et des tempêtes, il n'est pas si dur d'avoir un moment pour se reconnaître, avant d'aller où Louis XVI est allé. Louis XVI a fait le voyage, non pas dans la plénitude de ses jours, non pas lentement, non pas environné de ses amis, non pas avec tous les secours et toutes les consolations, mais jeune encore, mais pressé, mais seul, mais nu, et cependant il l'a fait en paix (1). »

Tout cela semblait aux royalistes mal' venu, intempestif, et outrecuidant. De quel droit, disaient-ils, M. de Chateaubriand morigénait-il les partisans du trône des Bourbons ? Personne ne lui avait demandé conseil, et la secte des émigrés rétrogrades resta ce qu'elle était, inclinée de plus en plus en arrière, entraînant avec elle la royauté.

Ce fut l'époque de la grande vogue d'un petit journal le *Nain Jaune*, composé sous les auspices du duc de Bassano. Dans les salons des personnages attachés de cœur et d'esprit à l'empereur Napoléon, dans celui du duc principalement, les rédacteurs en préparaient la matière, y cherchaient les faits, les idées, dominant

(1) Des lettres de Jaucourt à Talleyrand : « Le succès de l'ouvrage de M. de Chateaubriand, lui donne quelque confiance dans celui de sa demande, de ne pas aller en Suède et d'être employé ici; chose qui, ce me semble, pourrait entrer fort dans nos vues. Le roi m'a permis de causer de l'ouvrage auquel il a daigné prendre part, qu'il a vu avant et pendant l'impression. Il m'a dit avec beaucoup de grâce : j'y suis pour quelque chose ; j'ai corrigé les épreuves. — Sire, lui ai-je répondu, il ne faut pas l'avouer si Votre Majesté ne veut pas en avoir tout le succès. Il m'a paru qu'il était dans l'idée de faire écrire souvent M. de Chateaubriand, et dans ce cas, je vous invite à me parler sur ce que vous jugerez à propos de proposer pour lui; car, très certainement, il ne partira pas. Les matadors de l'émigration le dénigrent, et je crois que ce serait le cas de le brouiller avec ces braves gens-là, en satisfaisant son ambition, qui est très grande toutefois. »

l'heure présente, des traits acérés qui blesseraient la vieille noblesse, ne poursuivant désormais que la sauvegarde de ses intérêts et de sa vanité. Ces rédacteurs étaient Arnaud, l'académicien, le beau-frère de Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Harel, auditeur au Conseil d'État, sous-préfet de Soissons, à l'époque de l'invasion, Bory de Saint-Vincent, bien qu'il fût attaché au cabinet du maréchal Soult, devenu ministre de la Guerre en décembre 1814, et d'autres encore, protégés du duc. Louis XVIII aimait la lecture de cette spirituelle feuille et se la faisait apporter. Le duc d'Angoulême découvrant un jour le petit journal dans le cabinet du roi, s'en étonnait et disait à son oncle : « Comment ! Votre Majesté lit ce mauvais journal ! — Certainement ; il m'amuse, répondit le roi, et ensuite il m'apprend les faits et les choses que vous ne me diriez pas. »

Ce journal avait inventé l'ordre de l'*Eteignoir*, et le plus souvent ses colonnes contenaient les noms de ceux qui, d'après lui, en avaient été décorés, c'est-à-dire qu'il en décorait lui-même pour indiquer leur sottise et leur esprit rétrograde. Ah ! les gens qui tenaient à leur respectabilité redoutaient comme une suprême honte d'en être affublés.

Quelques citations feront bien connaître la nature de ce pamphlet politique, sa malice, son ironie et l'acuité de ses blessures.

A la date de décembre 1814, voici, en quels termes, il appréciait les écrivains royalistes :

« *L'abbé Feletz* : la bonne foi, le génie, la candeur de ce journaliste sont passées en proverbe ; on l'a comparé à l'animal dont il porte le nom latin. »

« *Duviquet* : ex-administrateur, ex-fournisseur, ex-législateur, ex-littérateur. »

« *Brifaut* : il a pris, dans la *Gazette*, la noble tâche de prêcher l'intolérance et d'insulter à la puissance qui n'est plus. »

« *Jules Merle* : postillon littéraire de la *Gazette*. »

« *Colnet* : (*Journal de Paris* ; un gourmand) du très petit nombre des écrivains de journaux, qui connaissent l'art d'assaisonner les raisons et d'infliger un ridicule à la sottise. »

Comment il parlait, en ironiste, des actrices célèbres de l'époque :

« *Mlle Mars* a embrassé Mme Levert avec toute l'ingénuité qu'on lui connaît. Mlle Bourgoin et Mlle Volnais sont réconciliées. »

Et de quelques dignitaires de l'université :

« On annonce les cours réouverts de *Lacretelle* et de *Villemain*. Les professeurs du jour sont des hommes du monde, qui ne parlent que pour faire parler d'eux et qui ne sollicitent une chaire que pour s'en faire une tribune. »

Et des hommes du monde :

« Les *Petites Affiches* annoncent qu'un particulier, né gentilhomme, désire un emploi dans le commerce. »

Voici mieux : un trait de mœurs de l'époque :

« Le *Journal de Toulouse* publie un état des jugements rendus, le mois dernier, par le tribunal de police de cette ville. Au nombre des condamnés se trouvent deux femmes de mauvaise vie, qui ont tenu des postures indécentes au spectacle. »

Postures indécentes ! Lesquelles ? Je suppose qu'elles n'avaient pas mis leurs pieds sur le rebord des loges. Il serait fâcheux, après cela, de négliger cette réflexion, sur l'ingratitude des hommes, à propos de Bonaparte :

« Je conviens que ceux qui arrivent à se plaindre de cet homme sont prêts à se taire; mais plusieurs de ceux à qui il a fait du bien ont encore beaucoup de mal à en dire. »

Et sur le bigotisme :

« Ordonnance rendue dans un royaume ultra-montain : il est expressément ordonné à tous les habitants du pays soumis à notre domination, d'avoir chez eux deux écumoires, une pour les jours gras et l'autre pour les jours maigres. » Cela paraît minutieux au premier coup d'œil, ajoutait le *Nain Jaune*. Mais, enfin, qu'est-ce qu'une écumoire de plus dans un ménage, en comparaison de la vie éternelle (1). »

(1) Dans le même temps, on imprimait une reproduction d'un journal espagnol sur la vie des princes Bourbons internés à Valençay par Napoléon. « Voici ce qu'on lit dans un sermon de Dom Blas Ostolazza, confesseur du roi d'Espagne, imprimé à Burgos et qui est à sa VIIe édition. Il a été prêché à Cadix, et ensuite à Madrid, en présence de toute la famille royale. L'orateur commence par tracer un tableau de la vie du roi d'Espagne et des Infants à Valençay. Le roi, dit-il, se levait à 8 heures, entendait la messe, déjeunait, faisait ensuite quelques parties de billard, rentrait dans son cabinet pour se faire lire les lettres qui lui étaient adressées, ou quelques passages des livres saints, brodait au tambour jusqu'à 2 heures, moment où il allait faire une petite promenade en voiture. Il dînait à son retour, faisait une petite prière, recevait ses frères et les personnes admises à lui faire sa cour, soupait et avant de se coucher, récitait avec toute sa maison, les litanies qu'il entonnait lui-même. Un agent de Napoléon dont il fallait supporter la présence impie, employa tous les moyens de séduction pour arracher l'infant à ses saintes occupations. Il fit venir des danseuses de Paris et sa propre

Sur l'aspect de Paris, au 1er janvier 1815, ces lignes pleines d'humour :

On a bien raison de dire que les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les murs de Paris offraient, ce matin, une nouvelle preuve de cette ancienne vérité. Tel hôtel qui était solitaire au 1er janvier 1814, était aujourd'hui encombré de voitures, et tel autre qu'assiégeaient alors une double file d'équipages, était à peine abordé par deux ou trois piétons et un obscur cabriolet de place. Rien de plus simple. On va voir les grands du jour. Quoiqu'on n'aille plus à la même adresse, on frappe toujours à la même porte. »

Le *Nain Jaune*, du 25 mars : Quand le carême commença, M. Guizot, secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, pour édifier le ministre, fit dire à tous les chefs de bureaux que S. Excellence serait flattée de voir les commis commencer leurs travaux par une prière. Comme il n'avait pas dit quelle était cette prière, les employés ont composé la suivante :

Opérez un miracle, et faites, ô mon Dieu,
Que l'abbé Montesquiou devienne un Montesquieu.

Le miracle n'eut pas lieu.

femme pour essayer de charmer le roi, mais je m'aperçus à certains signes, ajoute le confesseur, que les gorges de ces dames indécemment étalées, faisant un effet dangereux sur le prince, prêt à tomber dans le septième péché capital, je l'avertis à temps, et semblable à l'esclave de Putiphar, Ferdinand échappa à ces nouvelles sirènes. — Le roi était surtout indigné de la pauvreté du maître-autel de la paroisse de Valençay et de ce qu'il y eut dans le château, une salle de spectacle, tandis qu'il n'y avait ni chapelle, ni oratoire. — Habitants de Valençay, s'écrie en cet endroit, l'orateur, vous avez des maisons propres, et il y a des araignées dans votre tabernacle. Vous avez des meubles dorés et vos autels sont de bois vermoulu. Vous avez de beaux habits, et vos saints n'ont que de misérables pourpoints. Vous donnez des bals et des fêtes, et vous ne donnez pas même une robe à la Sainte-Vierge pour les jours de solennité. — Le roi broda lui-même une belle robe de soie blanche avec des paillettes et une frange d'or pour la Vierge. Il fit construire un beau maître-autel doré et servit quelquefois la messe aux pieds de la reine des Anges. La reine des Anges fut très sensible à ces royales attentions et le manifesta par plusieurs signes. Il arriva, surtout, qu'un soir, un ecclésiastique du pays s'étant assoupi dans l'église, la Vierge lui apparut sortant du maître-autel. Elle s'avança vers le prêtre, fit plusieurs tours sur elle-même pour lui montrer l'élégance de sa toilette et lui dit, en souriant, que son fils recevait les vœux du roi en récompense de la belle robe qu'il lui avait donnée, que les princes espagnols ne tarderaient pas à être délivrés et qu'ils devaient former un ordre du Saint-Sacrement dont tous les chevaliers seraient armés pour sa défense. Le prêtre fut touché de ce discours, se réveilla et vint me raconter sa vision miraculeuse, à quoi je lui répondis, en l'assurant que la Sainte-Vierge en avait déjà dit autant au roi lui-même, qui, pour la remercier lui avait promis, qu'à son retour en Espagne, il ferait fleurir son culte dans toutes les provinces soumises à sa domination.

VII

Malouet, ministre de la Marine, était mort, le 7 septembre. Il ne fut pas remplacé tout de suite; l'administration de ce ministère fut confiée provisoirement à M. Ferrand, le directeur des postes, « un ancien parlementaire, un janséniste, un dévôt, » ainsi que le qualifie de Jaucourt, dans ses lettres à Talleyrand. Ferrand s'y maintint jusqu'au 3 décembre suivant. Jamais ministère ne fut si avidement, si jalousement convoité que celui-ci. Beurnonville, l'ancien membre du Gouvernement provisoire, sollicitait les ministres afin d'obtenir cet emploi, disant qu'il ne l'enviait point, mais que la marine militaire le « pressait de faire sa demande ». Au surplus, ajoutait-il, il ne croyait point qu'il y fût impropre. Le général Dumas s'agitait autant que Beurnonville. Il possédait un attelage de chevaux *fleur de pêcher*, que l'on rencontrait, trottant et galopant à travers Paris, puis arrêté aux portes des ministres et des personnages influents de la Cour. C'était Dumas qui, par les visites d'usage, préparait sa nomination; si bien que les autres ministres trouvant comique ce bouillonnement d'intrigues autour d'eux, disaient en riant que les chevaux *fleur de pêcher* étaient fort à la mode, puisqu'on ne voyait que ceux-là dans les rues de Paris (1). Le duc d'Angoulême protégeait un personnage encore obscur, un nommé du Bouchage, sans doute parce que son candidat était un dévot. Quant à Ferrand, placé à titre provisoire, à ce ministère de la Marine, il aurait bien voulu y rester définitivement. Il s'y cramponnait. Mais l'abbé de Montesquiou lui avait persuadé qu'il ne voulait pas garder ce portefeuille, lequel cependant, écrit de Jaucourt, lui tenait bien à cœur. Et Ferrand, ajoute non sans esprit de Jaucourt, « se résout dans les diverses dispositions que l'abbé fait de lui et pour lui ; et puis Ferrand s'attendrit à l'idée de cette pénible séparation ». Ainsi se traitaient les ministres entre eux.

(1) De Jaucourt écrivait : « Ferrand se croit le portefeuille de la Marine lui-même. Dumas le suit pas à pas, pour voir s'il ne lui échappera pas. »

Le temps s'écoulait. Après le voyage en France du comte d'Artois, le ministre de la Guerre fut perdu sans ressources. Le prince avait constaté le fâcheux esprit de l'armée, la mauvaise administration de l'intendance: détestable nourriture aux soldats, habillements d'infèrieure qualité, et enfin et surtout, malgré les acclamations de la foule, il s'était aperçu de la réserve du corps des officiers à son égard, restés bonapartistes (1). La faute en fut imputée au général Dupont dont la faiblesse pour les émigrés, pour les officiers de l'ancienne monarchie et les scandaleux avancements, qui leur étaient accordés, avaient excité le mécontentement des officiers créés par Napoléon. Le gouvernement pensa d'abord au maréchal Suchet. De Vitrolles qui avait toujours une grande influence à la petite cour de « Monsieur », proposait le maréchal Marmont, duquel il estimait l'esprit actif et cultivé, surtout dans les choses positives. Le comte de Bruges, un des familiers, une des créatures du comte d'Artois, ensuite la duchesse d'Angoulême et les Sérent attachés à sa personne, préconisèrent la nomination de Soult. Ce maréchal avait gagné la confiance du comte de Bruges, en critiquant tout ce qu'avait fait Dupont, en insinuant qu'il ferait mieux que lui, et celle de la duchesse par ses démonstrations ferventes de royalisme en Bretagne où il commandait la treizième division militaire. Soult fut donc nommé ministre de la Guerre, et Dupont remercié. L'infortuné apprit en lisant le *Moniteur*, un matin, qu'il avait cessé de plaire. Alors, on prit Beugnot à la Police et on lui confia la Marine. D'André remplaça Beugnot, et Ferrand se confina forcément dans la direction des Postes. D'André à la Police était insuffisant. Homme d'esprit, certes, d'intrigues et d'entregent, il avait servi

(1) De Henry HOUSSAYE, notes du vol. *1815*, p. 43 « ... On ne paye pas la troupe — les chasseurs de France se plaignent de leur solde arriérée et de coucher sur la paille. — Beaucoup de chasseurs royaux sont nu-pieds et sans chemise. Il y a de quoi mécontenter le soldat. — La solde est en retard de quinze jours. — Des militaires ont été dénués de tout depuis juillet 1814. — Le 14e de ligne est bien complet mais les hommes sont affreusement tristes. — Après le défilé, quelques soldats m'ont présenté leur livret et d'une voix basse m'ont demandé leur décompte. — Depuis un temps infini, il n'a pas été fait de décompte à ces malheureux pour la masse de linge et chaussures. Cette masse s'élève pour chacun entre 60 et 100 francs. — Une grande partie n'a pas reçu de pantalons depuis deux ans et les mauvais pantalons de toile, qu'ils ont, ont été pris dans leur masse. — Il y a un arriéré de solde de plus d'un an. — Ces braves soldats disent : qu'on nous laisse notre solde arriérée, mais qu'on nous donne notre masse et des pantalons. » — *Brune à Davout; Marseille*, 1815.

le roi, pendant son exil, avec dévouement, mais toujours sans succès! Et on lui confiait la tâche de surveiller les hommes de l'Empire et ceux de la Révolution qui déjà relevaient la tête et affirmaient leurs convictions libérales, en des brochures violentes. Il y eût fallu un homme jeune, actif, résolu, et d'André était vieux, éteint, amorti par l'âge et sans expérience des choses du moment, ne connaissant point la France et surtout Paris, dont il avait été si longtemps éloigné. Il ne sut jamais rien que ce que les gazettes lui apprirent. Seulement, on le savait lié à Fouché qu'il avait connu en Pologne, et ce nom de Fouché lui donnait du prestige, malgré l'horreur que l'ancien jacobin inspirait à la famille royale (1).

Soult, ambitieux excessif, soucieux de n'être plus rien dans l'Etat, faisait éclater partout sa grosse voix, ses propos de caserne, ses rodomontades, affirmant qu'il saurait bien, lui, mater l'armée, la *royaliser;* qu'il suffirait d'etre ferme, et qu'avant quelques mois, les têtes échauffées qui enflammaient les régiments, seraient calmées. Enfin, dernier venu au royalisme, non par dévouement à l'empire, mais parce qu'il était retenu dans le midi, contre Wellington et qu'il ignorait tous les événements de Paris, il s'efforçait de se rattraper, en exagérant ses protestations de fidélité, en se faisant le très humble admirateur des princes. Envoyé en Bretagne, il s'empressa d'organiser des souscriptions pour donner une sépulture aux ossements des victimes de Quiberon, et dans la presqu'île élever une colonne qui perpétuerait le souvenir des héroïques efforts des émigrés pour leurs princes. Ces démonstrations hypocrites plurent à la duchesse, qui ne pouvait croire à la fragilité de tant de bons sentiments. Elle devint la protectrice de Soult, et par elle le maréchal put prendre la place de Dupont. Les membres du ministère acceptèrent ce nouveau collègue avec sympathie.

(1) Michaud, en sa biographie, prétend qu'il avait une figure ignoble. Il va plus loin; il pense que pendant le séjour de Bonaparte à l'île d'Elbe, alors qu'il avait pour confident l'un des hommes les plus dévoués à la dynastie napoléonienne, il envoyait à l'île d'Elbe les rapports qu'il transmettait à Louis XVIII. Ce qui est sûr, c'est que le parti de Napoléon fut loin de lui témoigner le moindre ressentiment, et soit mépris, soit tout autre motif, il lui fut proposé de rester à Paris. Cependant, il jugea mieux suivre le roi en Belgique, et il ne revint en France que trois mois après, avec le prince. Louis XVIII le nomma intendant de ses domaines, et il occupa cette place, jusqu'en 1827, année de sa mort.

Ils le savaient grossier, mais ils croyaient à son énergie, à sa science militaire, à son activité, et ils l'accueillirent franchement. Leur enthousiasme se refroidit bien vite. Ils s'aperçurent que ce maréchal envieux, haineux et faux, n'était fort qu'avec les faibles et capitulait facilement devant les forts. L'affaire du général Excelmans le leur prouva. Soult jeta feu et flammes d'abord, prétendant que les lettres, saisies sur un émissaire anglais envoyé à Murat, étaient l'indice d'une vaste conspiration contre les Bourbons. Il n'y avait rien de tout cela (1). Excelmans traduit devant un conseil de guerre fut acquitté. De Jaucourt rapporte alors les paroles que lui avait dites Dupont, le sacrifié, et il semble disposé à un retour vers lui. « Le comte Dupont dit tout doucement à tout le monde : J'ai, sans bruit et sans scandale, mis Davout chez lui, Vandamme hors de Paris. L'un et l'autre l'ont absorbé; et je vois que la punition d'un général à la douzaine (Excelmans ainsi qualifié !) met Paris et l'armée en rumeur. » Soult, à la fin, se radoucit et redoutant les suites de sa maladresse, il tâcha de se créer des appuis parmi ses collègues (2). Il fut moins violent, moins téméraire, moins hâbleur et il rangea ses opinions à l'unisson de celles des autres. Ce fut désormais toute sa politique. Avec son esprit aiguisé par l'ambition, il avait compris qu'il fallait savoir être sage, aller en avant ou en arrière d'après le moment. Tout à l'heure, autour des princes, l'exagération des sentiments rétrogrades serait de mise, il le sentait bien, et il fut circonspect, se promettant de suivre le courant.

Les hommes de l'ancien régime, en effet, les émigrés rentrés en France, au retour du roi, surgissaient peu à peu au premier rang. Les modérés, les gens raisonnables étaient refoulés à leur

(1) Excelmans, sachant que lord Oxford se rendait à Naples, lui avait donné une lettre pour le roi Joachim. Il le félicitait sur ce que le Congrès de Vienne venait de le reconnaître et de vérifier les pouvoirs de ses ambassadeurs. C'était tout. Et c'est là-dessus que Soult voulut édifier une conspiration contre la dynastie.

(2) « Au reste, écrit de Jaucourt à Talleyrand, sur l'affaire d'Excelmans, M. le duc de Berry a été d'une violence, d'un emportement sans mesure, demandant la tête du coupable et que le roi résistât aux mouvements de sa clémence. Le roi a été ce qu'il est toujours, calme, digne et judicieux, mais le duc a recommencé ses violences au dîner qu'il donnait. »

suite. Le clergé, soutenu dans les campagnes par les anciens seigneurs, commençait à faire entendre ses menaces contre les acquéreurs de biens nationnaux, et les paysans devenus petits bourgeois, qui, depuis vingt-cinq ans, possédaient ces biens, les avaient cultivés, amendés, rendus féconds par un travail acharné, s'inquiétaient de ces paroles troublantes qui tombaient du haut de la chaire. Ils ne voyaient pas, sans terreur, cette arrogance de gens naguère si soumis, si résignés, restés bouche close durant un quart de siècle. Les petits propriétaires avaient vécu tranquilles jusque-là. Ils avaient accepté le règne des Bourbons tant qu'ils n'avaient rien à craindre. Mais la perte éventuelle de leur nouveau patrimoine leur inspirait pour ces princes, accidentellement venus, un éloignement qui les ramenait vers l'Empereur déchu.

Ce n'était partout que délire royaliste. L'annonce de l'exhumation des restes mortels de Louis XVI et de sa famille, pour être conduits à Saint-Denis, ainsi que de la cérémonie expiatoire du 21 janvier, surexcitait l'ardeur des aristocrates. On commençait à voir en eux des fanatiques et on leur donnait le nom d'*ultra*. Ne prétendaient-ils pas imposer, en ce jour, à la nation, un deuil particulier; faire porter au peuple un crêpe à la coiffure; tendre les maisons en noir et procéder à l'expiation suivant leurs idées ? Plusieurs les étalèrent en des placards qu'ils firent imprimer en leur nom. Paris n'était plus qu'un champ de folie, où les opinions de la veille semblaient ternes le lendemain. Une sourde rumeur antidynastique se propageait dans les quartiers populaires, attisée par ces provocations si intempestives (1).

(1) L'ordre du jour suivant publié par le général Heudelet, commandant la 18e division militaire (Dijon), peut faire juger de la teneur des instructions adressées sur tous les points du royaume. « Messieurs les évêques ont dû prendre des mesures pour faire offrir à Dieu, le 21, des prières solennelles, qui attestent combien tous les *vrais Français* ont conçu d'horreur pour le crime qui, à pareil jour, a couvert de deuil la France entière. L'armée, *dans tous les temps*, en a témoigné son *indignation*, et c'est avec empressement qu'elle s'unira à cet acte de piété nationale. »

Le général Cassagne, commandant à Toulouse, disait à son tour, le 14, aux soldats de sa division : « Un service expiatoire aura lieu le 21. Cette cérémonie fournira aux troupes de la division un sujet de payer à la mémoire du plus infortuné des monarques leur tribut de *regrets*. Toutefois, dans ce jour de douleur, l'armée, *fidèle à ses principes*, éprouvera la *douce consolation* d'avoir été *totalement* étrangère au cruel attentat qui a immolé l'auguste victime. »

Au rebours, dans les villages, où les paysans propriétaires n'avaient rien à craindre de la revendication des émigrés, chacun montrait un zèle touchant à honorer la mémoire du roi Louis XVI. La veille, le plus ancien des habitants de la commune appela ses concitoyens sur la place publique et leur dit simplement : « Demain, à 10 heures, nous nous réunirons à l'église pour prier, en expiation du roi martyr. » Et après cette courte allocution, l'assemblée émue se dispersa, et chacun, en silence, se retira chez soi, où durant cette veillée d'hiver, il ne fut question que de l'événement tragique de Paris, en 1793. Le lendemain, les travaux des champs furent suspendus. Les hommes, les femmes, les enfants, en habits de deuil, se rendirent à la cérémonie au son des cloches sonnant, du haut du clocher de la paroisse, le glas funèbre des enterrements. Dans le chœur de la petite église, était dressé un cercueil, celui qui servait aux morts de tous les âges, que de pieuses mains avaient entouré de jeunes arbustes mis à l'abri des rigueurs de l'hiver, dans les celliers. Quelques cierges sur des flambeaux y avaient été joints. En chaire, après l'évangile, le prêtre fit la lecture du testament de Louis XVI :

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet. Je recommande à Dieu ma femme, mes enfants, mes tantes, mes frères et tous ceux qui me sont attachés par les liens du sang... » Puis les paroles suivantes : « Un roi ne peut faire le bien, qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire. Autrement, lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile... Enfin... Je prie Messieurs de la commune de remettre à Cléry mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres effets qui ont été déposés au Conseil de la Commune... »

Cette cérémonie terminée, beaucoup d'yeux étaient embués de larmes et les assistants se retiraient disant : « Les méchants ont immolé le plus juste et le meilleur des Français. »

A Paris, la police redoutait du tapage dans les rues, des manifestations indécentes. L'intempérance des *ultra* excitait un mécontentement général et rendait odieuse à la nation la dy-

nastie restaurée. De Jaucourt, tout royaliste qu'il fût, ne pardonnait point, à ces énergumènes, leur folie dont pouvait être troublée la marche des événements. « A qui, écrivait-il à Talleyrand, la perte de Louis XVI avait été plus cruelle, ou à ceux qui, dehors, héritaient d'espérances, ou à nous qui, dedans, après avoir compromis cent fois notre vie pour le roi, avons vu l'opprobre de ce funeste événement atteindre notre génération, et la liberté et toute espèce de bonheur public s'ensevelir avec le roi. » Il ajoutait : « que la folie des émigrés devenait un calcul, et que, quand ils perdaient, eux, la royauté jadis, la fortune leur rendait aujourd'hui un roi; qu'enfin, pour dire le vrai, il était las d'entendre parler d'émigrés, de royalistes, de gens bien pensants, etc., etc., que si l'on craignait quelques freluquets ou quelques mauvaises têtes exaltées, les maréchaux de l'Empire, les lieutenants généraux, les pairs de France autour du char, la garde nationale, les troupes de ligne en cortège, et au retour, des pelotons de gendarmerie rossant les groupes, quels qu'ils fussent, assureraient l'ordre et le repos de la ville et de la journée. »

Talleyrand, en parfait courtisan, avait fait engager tous les membres du Congrès à venir témoigner, par leur présence à la cérémonie célébrée à Vienne ce jour-là, de leur solidarité monarchique, de leurs regrets de la mort violente de Louis XVI. Un sermon y fut prononcé (1). Cet acte du fin diplomate lui

(1) Dans une note prise à de Vaulabelle, on lit ce qui suit : « La commémoration du 21 janvier fut célébrée à Vienne dans l'église cathédrale de Saint-Etienne, en présence des empereurs d'Autriche et de Russie, des rois de Bavière et de Danemark et d'une foule d'étrangers de marque. Il y eut sermon. Ce sermon, composé par M. Alexis de Noailles, fut prononcé par un prêtre d'origine française, M. Zaignelins, curé de Sainte-Anne de Vienne. « Des larmes réparatrices coulèrent de tous les yeux », disent les journaux de l'époque, et M. de Talleyrand, gagné par l'attendrissement général, pleura. » De Vaulabelle ajoute sur M. Alexis de Noailles : « Son activité turbulente, son ardeur monarchique et religieuse se consumaient dans d'infatigables efforts pour la résurrection du vieil ordre de Malte. La ferveur dévote de cet étrange diplomate ne s'arrêtait point là. Il composait des sermons en ses heures de loisir. »

De Vaulabelle donne encore ces détails sur l'occupation de Talleyrand à Vienne. Il écrivait à Louis XVIII, indépendamment des dépêches diplomatiques, des petits billets tout croustillants d'indiscrétions piquantes, sur les amusements du grand monde de Vienne. Tous ces papiers furent trouvés aux Tuileries au 20 mars et envoyés en Russie. Voici le compte rendu qu'il faisait d'un bal costumé à la cour de Vienne. « Le roi de Prusse avait été longtemps agacé par un domino noir; l'empereur d'Autriche s'était montré en costume hongrois, avec une magnifique pelisse; le roi Maximilien de Bavière avait un costume de colonel

valut toutes les louanges des princes Bourbons et leur reconnaissance. « C'est une belle et grande idée, lui écrivait de Jaucourt, d'avoir fait d'une cérémonie toute simple et toute naturelle en apparence une chose toute politique, et une véritable affaire de congrès, d'un acte religieux... Le roi en a été parfaitement content... Monsieur le duc et la duchesse d'Angoulême m'ont chargé de vous témoigner leur satisfaction, et sûrement vous entendrez parler, en plus d'une occasion, de leurs sentiments sur cette belle, auguste et européenne expiation (1).

Aucun des ministres, si ce n'est Jaucourt, un protestant, ne songeait à résister à cet élan vers l'ancien régime. Ils savaient tous que la Charte n'avait été qu'un *permis d'entrée*, que les princes et le roi lui-même, quoique plus éclairé qu'eux, ne tendaient qu'à revenir aux anciens errements; et le développement de l'esprit clérical, qui ne faisait qu'un avec l'esprit royaliste, était un appui pour ces désirs, un moyen de rendre ces espérances réalisables. De là, ce mot d'ordre dans l'administration de laisser aux prêtres la plus grande liberté et de leur donner la première place. Voici des faits cités par de Jaucourt :

— Lorsque le marquis de Rivière s'embarqua sur un vaisseau qui le devait conduire à Constantinople où il était nommé ambassadeur, il eut bien soin d'y faire admettre un aumônier. La

qu'il portait au service de Napoleon. La rotondité colossale du roi de Wurtemberg le désignait à tous les yeux, malgré un vaste domino, tout brillant d'or. Ce prince avait longuement causé avec la duchesse d'Oldenbourg, sœur de l'empereur de Russie, qu'il aimait et qui s'était cachée sous l'humble costume de grisette. Le roi de Danemark, que sa gaieté avait fait surnommer *le loustic* de la brigade royale, s'était longtemps entretenu avec M. de Metternich. Le prince Eugène de Beauharnais avait surtout attiré l'attention de M. de Talleyrand, qui, épiant attentivement toutes ses démarches dans ce bal, avait remarqué que le fils de Joséphine était l'objet des vives amitiés de l'empereur Alexandre, ce qui inquiétait notre plénipotentiaire. » Cet excellent roi de Danemark, ajoute de Vaulabelle, à qui le Congrès emportait la moitié de ses Etats pour payer les services parricides de Bernadotte, conserva sa gaieté jusqu'au dernier jour « Vous emporterez tous les cœurs », lui dit Alexandre, lorsque le roi lui annonça son retour à Copenhague. — « C'est possible, répondit ce dernier, mais un fait plus certain, c'est que je n'emporte pas une âme », ajouta-t-il en faisant allusion à ce partage des populations qui faisait le principal objet des débats du Congrès.

(1) Chateaubriand, en ses *Mémoires*, écrit à ce sujet : « Le 18 janvier furent exhumés les restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. J'assistai à cette exhumation dans le cimetière (l'ancien cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 48), où Fontaine et Percier ont élevé depuis, à la pieuse voix de Madame la Dauphine et à l'imitation d'une église sépulcrale de Rimini, le monument peut-être le plus remarquable de Paris. Ce cloître, formé d'un enchaînement de tombeaux, saisit l'imagination et la remplit de tristesse. »

prière y fut dite, le matin et le soir, et avant chaque repas, celle du *benedicite*. La messe, enfin, était célébrée chaque jour, au grand étonnement de l'amiral Dumanoir, commandant du vaisseau, peu habitué sous Napoléon à ces pratiques religieuses. — Autre fait. Deux curés, en ce temps-là, refusèrent les sacrements à deux mourants, acquéreurs de biens d'émigrés. L'un avait résisté à la restitution. « Vous savez où il ira, écrivait de Jaucourt; l'autre y a consenti, mais tellement à la dernière extrémité que le curé a pris l'assistance à témoin de la restitution, et a laissé échapper l'âme du mourant, sans le moindre arrangement pour sa route. » Ainsi s'exprimait, avec esprit, le suppléant de Talleyrand au ministère des Affaires étrangères, sachant bien que le grand seigneur renégat, désabusé de tout, si ce n'est de son bien-être et de sa renommée d'homme supérieur, s'amuserait *in petto* de tant de zèle religieux, de tant d'intolérance. — Louis vend les bois, même ceux de l'ordre de Malte, continuait de Jaucourt; puis, revenant au maréchal Soult détesté, il l'entreprend, le déshabille moralement, met à nu la duplicité de l'ambitieux, et nous révèle une des mauvaises actions de ce brutal soldat où se décèlent une hypocrisie perfide, une envie de plaire imbécile. Qu'a-t-il fait, ce Soult détesté ? N'a-t-il pas refusé un commandement au général Travot, galant homme, bon officier, tant qu'il n'aura point restitué les biens nationaux qui lui appartiennent, au prix de deux cent cinquante mille francs. Il les a de troisième main, écrit de Jaucourt, et il ne pense pas que la famille, jadis possédante, lui rende cette somme, toute sa fortune. Le maréchal le plaint (le bon billet pour Travot !); mais il croit, écrit de Jaucourt d'un petit ton incrédule, que c'est un exemple nécessaire. Le bel exemple ! N'était-ce pas, au contraire, une mesure propre à décourager le corps des officiers; à leur faire regretter Napoléon. « Arrivez, ajoutait de Jaucourt à Talleyrand; je vous promets le maréchal comme un chien barbet. » Soult ne voyait en ce moment, que son portefeuille de ministre auquel il aurait tout sacrifié; trop aveuglé par ses sentiments d'égoïsme, pour discerner qu'il était percé à jour, au moins par de Jaucourt. « C'est un homme que vous subjuguerez, qui se croit supérieur à son patron (le comte de Bruges); qui ne sait comment sortir du conseil de famille par

lequel il est arrivé ; qui craint l'abbé (de Montesquiou) et le hait ; qui a peu d'esprit, point de vues, qui cède aux obstacles et heurte les difficultés, un orateur de réunions militaires, vain, grossier et adroit, et souple, et flatteur, et suivant l'ancien adage : *animal capax, rapax omnium beneficiorum*, et Mme la maréchale, sa doublure. » Ah ! cette volée de bois vert était bien justifiée !

Un signe non équivoque de ces tendances excessives vers l'ancien régime se révélait dans la composition de l'*Almanach royal* de 1815. Le *Nain Jaune* en faisait la remarque d'après une lettre qu'il publiait.

« Cet ouvrage, que les beaux esprits regardent ordinairement en pitié, mérite cette année d'être approfondi d'une manière toute particulière. L'esprit rétrograde du gouvernement, sous la ténébreuse influence duquel il a été rédigé, y perce, à chaque page, soit dans l'ordre des matières, soit dans l'énumération des personnages. Ainsi, par exemple, la partie consacrée au clergé de France précède la maison du roi, qui est placée, elle-même, avant le gouvernement. Dans le *chapitre des ordres*, la première section est réservée aux Français décorés *d'ordres étrangers*. Viennent ensuite les ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel, de Saint-Louis, voire même de Saint-Lazare, de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, avant que rien fasse soupçonner l'existence de l'ordre éminemment national de la Légion d'honneur. Si, de l'ensemble, on passe aux détails, les observations deviennent encore plus piquantes. A l'article de la maison du roi, vous vous imaginez peut-être que vous allez voir figurer, en première ligne, sa maison militaire. Il s'agit bien de cela, vraiment ! Eh ! que ferait-on de la *chapelle ?* Voilà la partie importante. Aussi faudra-t-il que vous sachiez les noms du Grand Aumônier, du premier aumônier, de l'aumônier ordinaire, du confesseur, des huit aumôniers par quartier, du chapelain ordinaire, des huit chapelains par quartier et du maître des cérémonies, avant qu'on daigne vous apprendre les six noms des capitaines des Gardes du corps. Enfin, il faut que les compagnies rouges, elles-mêmes, cèdent le pas au *pannetier*, à l'*échanson*, au *premier tranchant*, au *premier maître d'hôtel*,

au *maître d'hôtel* ordinaire. Si, de là, vous passez aux ministères, vous voyez, à l'Intérieur, M. l'abbé Montesquiou ; aux Finances, M. l'abbé Louis ; à la chancellerie de la Légion d'honneur, l'abbé de Pradt, sans compter, aux Affaires étrangères, l'ancien évêque d'Autun. Vous n'êtes pas plus heureux dans la partie de l'organisation militaire, et le premier des colonels généraux est *Monsieur*, comte d'Artois, frère du roi, colonel général des Suisses et des Grisons. Ainsi partout l'Eglise a le premier rang comme puissance temporelle, et ce qui est étranger a le pas sur ce qui est français. »

Faut-il s'étonner maintenant que les funérailles de Mlle Raucourt, morte en ce mois de janvier 1815, ne purent être effectuées sans encombre ? Le curé de Saint-Roch, paroisse de la comédienne, avait accepté d'elle pourtant, le mois précédent, le pain bénit et une bourse de quatre cents francs pour les besoins des pauvres. Le curé refusa, quand même, de laisser pénétrer le cercueil à l'intérieur de l'église. La foule, avertie de l'interdiction, s'ameuta contre cette décision, poussant des clameurs, vociférant des injures. Par elle, le cercueil soulevé à bras, les portes forcées, fut porté au milieu du chœur (1). Un officier de

(1) De la *Contemporaine*, t. V, à propos de l'enterrement de Raucourt, par Désaugiers. — Air : *Faut de la vertu, pas trop n'en faut.*

Faut êt'dévot pas trop ne l'faut (*bis*)
L'excès en tout est un défaut.

V'la c'que les paroissiens, en masse,
Devant Saint-Roch criaient l'aut'jour ;
Et moi, sans trop savoir c'qui s'passe,
Bien plus fort qu'eux, j'crie à mon tour
Faut êt'dévot...

N'y a qu'un' dévotion qui soit bonne
C'est cell' qui dit d'fair'le bien.
J'aime mieux un païen qui donne
Qu'un chrétien qui ne donne rien.
Faut êt'dévot...

On me dit qu'c'est une actric' qu'est morte,
Et qui d'mande un *De Profundis* ;
Mais on n'veut pas l'y ouvrir la porte
Du ch'min qui mène en paradis.
Faut êt'dévot...

Parc'qu'elle a joué la tragédie,
L'Eglis'ne veut pas l'avouer.
J'tez donc Racine à la voirie
Car c'est ly qui la ly f'sait jouer.
Faut êt'dévot...

Pourquoi l'corps de c'te pauvre femme
D'l'église s'rait-il banni ?
Pis qu'huit jours avant d'rendre l'âme,
Elle avait rendu l'pain bénit !
Faut êt'dévot...

Je savons, par cœur, not'évangile
Et j'n'y voyons pas que dans l'ciel,
Sémiramis, Crispin et Gille
Soient proscrits par l'Père éternel...
Faut êt'dévot...

Plus d'une fois, avec son aumône,
Saint-Roch secourut l'indigent.
Pourquoi donc r'fuser la personne
Dont on n'a pas r'fusé l'argent ?
Faut êt'dévot...

Voyez un peu l'danger d'l'exemple !
A l'instant, je r'cevons l'avis
Que l'chien d'Saint Roch, hier, du Temple,
A fait chasser l'chien d'Montargis.
Faut êt'dévot...

police alors intervint, monta chez le curé, qui, effrayé par cette bagarre, fit prévenir l'un de ses prêtres, le plus humble, quatre servants et un « serpent », et l'absoute fut donnée. La foule, s'accroissant à chaque rue, suivit le cercueil jusqu'au cimetière. Ce fut, d'ailleurs, une heureuse inspiration de l'officier de police, d'insister près du curé et de le forcer à céder. Le peuple, de plus en plus nombreux, parlait de rien moins que de se diriger vers les Tuileries, et devant les fenêtres du roi, de manifester son indignation. Qui sait les suites fâcheuses qu'une plus longue résistance eut amenées, et si l'on eut appris surtout qu'un gentilhomme de la Cour avait conseillé de tirer sur les émeutiers !

VIII

Entre les ministres, le temps n'apportait ni adoucissement, ni conciliation. L'abbé de Montesquiou, cassant, violent dans ses discussions, soulevait l'orage lorsqu'il se heurtait à une contradiction. C'est pourquoi de Jaucourt, Soult même, se décidèrent à exiger de leurs collègues une solidarité qui les forcerait à délibérer en commun, à pratiquer une politique définie que la mise aux voix rendrait plus libérale, plus uniforme et plus savante. Seulement de Jaucourt et Soult avaient chacun son projet de réforme, qu'ils croyaient le meilleur et soutenaient à l'exclusion de l'autre. Cette divergence leur nuisit près de leurs collègues. Quant à l'abbé, il n'en avait cure; il ne voulait d'aucune solidarité. Dès que la discussion fut ouverte à ce sujet, il prit feu, frappant à droite et à gauche, lançant un mot aigre à celui-ci, une riposte véhémente à celui-là, et toujours à brûle-pourpoint au maréchal Soult, qu'il détestait, autant que celui-ci le détestait lui-même. Il conclut en disant qu'il était « absurde de penser à aucune union, à aucun système sincère, à aucune solidarité, enfin, entre gens réunis seulement par les circonstances, et si peu faits pour marcher ensemble »; il ajouta qu'il fallait se résigner à une démission générale, puisque le bien était impossible en persistant dans cette incohérence. Ce qui n'était pas du tout

dans les intentions du maréchal, qui, voulant garder son portefeuille, déclara ne consentir à la retraite que s'il était renvoyé. De Blacas, silencieux pendant ces tumultueuses délibérations, se bornait à quelques observations, ne voulant point se compromettre, ni compromettre le roi, son maître (1).

Ensuite, ce fut avec de Jaucourt, sur l'instruction publique, que l'abbé eut sa querelle coutumière. Il avait sorti de « sa petite arrière-boutique », conduite par M. Royer-Collard, — suivant le mot du ministre protestant, — un projet qui n'avait été soumis à aucun des membres du conseil supérieur de l'Université, tel que Cuvier, par exemple; et ce projet fut attaqué par la majorité des ministres, excepté Ferrand et Dambray, à qui on avait fait la leçon. Le roi, d'ailleurs, pour parler comme de Jaucourt, avait mis la main à cette pâte, et ce fut avec un peu d'humeur qu'il renvoya la discussion à plus tard, lorsque de Jaucourt eut fait valoir ses observations. N'étant point catholique, celui-ci défendait les droits des citoyens de religion réformée, lésés par ce projet; et si cette atteinte, disait-il, n'avait aucune importance aux yeux des autres ministres, elle en avait une à ses yeux. Les ripostes de l'abbé restèrent sans effet. La liberté, pour une fois triompha, et la « petite arrière-boutique » de Royer-Collard reçut un travail à refaire.

Pendant que cette zizanie régnait dans le monde officiel, l'opinion publique, émue des révélations de la presse, se tournait contre la Cour, contre les princes, contre le clergé, contre tous les gens à l'affût des faveurs. Ceux qui lisaient, ceux qui pensaient, restaient indignés de l'avilissement des décorations, du trafic des croix et des titres de noblesse, dépassant toute mesure, de la morgue des aristocrates, du dédain des grandes dames pour les nouvelles anoblies. Les tares de la vieille monarchie se découvraient alors plus impressionnantes que jamais, dans

(1) Chateaubriand a donné, en quelques lignes, un portrait peu flatteur du maréchal Soult : « Je dînais chez le maréchal Soult. Un niais racontait l'exil de Louis XVIII à Hartwell. Le maréchal écoutait. A chaque circonstance, il répondait par ces mots : *C'est historique*. On apportait les pantoufles de Sa Majesté, c'est historique. Le roi avalant, les jours maigres, trois œufs frais, avant de commencer son dîner, c'est historique. Cette réponse me frappa. » Ah! certes, il y avait de quoi. Chateaubriand ignorait jusqu'où pouvaient aller les flagorneries du maréchal.

toutes les mémoires. On avait souri, au premier moment, de la manie du vieux roi d'avoir voulu antidater son règne de dix-neuf ans en arrière, d'avoir voulu octroyer une charte et non accepter une constitution. Seulement, dans la suite, les faits enchaînés, s'engendrant les uns des autres, indiquaient nettement que les hâbleries des gentilshommes de la Cour finiraient par être vraies. L'armée surtout s'éloignait, de plus en plus, des princes qui la traitaient avec un sans-gêne révoltant. Lorsqu'il fallut rendre les aigles au duc de Berry, la vieille garde les fit brûler et en avala les cendres. Quels sentiments de colère ne devaient pas éprouver les vieux grognards de Napoléon, à la vue de la croix de la Légion d'honneur étalée sur la poitrine de freluquets imberbes, qui ne savaient que bien danser ou dire des fadaises, eux qui avaient affronté vingt fois la mort, sous la mitraille, pour la mériter ?

Et puis encore, on voyait, à la Cour et dans les journaux officieux, traiter avec déférence les étrangers, surtout les Anglais, dont les prisonniers eurent tant à se plaindre. Le récit de leurs souffrances avait suscité, dans le peuple, une haine qui rejaillissait sur la dynastie. Le roi n'avait-il pas dit, au prince régent, qu'il lui devait sa couronne ? Et ceux qui abhorraient les Anglais, abhorraient le monarque, que nous avions reçu de leurs mains. Enfin, Wellington, devenu l'ambassadeur anglais à Paris, était si hautain, si dédaigneux de nos coutumes, si autoritaire dans ses plaisirs, qu'il s'était aliéné les hautes classes de la société et les plus petites, dont il foulait aux pieds tous les droits. Dans ses chasses à courre, près de Paris, il ravageait tout un canton, brisant les clôtures, détruisant les récoltes et les ensemencements, avec ses chevaux et ses chiens, et il partait sans réparer les dommages causés aux pauvres gens, qu'il avait à peu près ruinés. La duchesse de Duras donna une leçon bien méritée aux inconvenances du noble insulaire, un jour que ce général, attendant le commencement d'une comédie mondaine, dans un salon, au milieu des invités, quitta son fauteuil pour soulever les plis du rideau. « Pardon, Mylord, lui dit la duchesse; laissez : il n'y a rien à prendre par derrière. » Elle se rappelait les exactions du lord, qui s'était emparé d'objets magnifiques, dans les châteaux où il avait passé. Le grand peintre David, également, le

sut mettre à sa place. « Je ne peins que les grands hommes », lui avait répondu le célèbre artiste, sollicité par l'Anglais pour qu'il fît son portrait.

A mesure que les mois se suivaient, la nation fuyait, de plus en plus, les hommes et les choses que recherchaient la Cour et son entourage. Les princes vivaient aux Tuileries dans une sorte d'isolement, sans point de contact avec le peuple. Il n'y avait nulle fusion entre eux et lui; il n'y en avait jamais eu; il n'y en aurait jamais. Quoique issus de race française, les Bourbons demeuraient étrangers à la France, à la transformation des mœurs et des conditions sociales depuis vingt-cinq ans, eux, et ceux qui les approchaient, enracinés dans leurs préjugés et dans leurs illusions. L'octogénaire de Viosménil disait un jour : « Je ne comprends pas que le roi n'ait point encore créé de maréchaux. Si nous avons la guerre, nous ne sommes que deux, de Coigny et moi. » A ses yeux les maréchaux de l'Empire n'étaient que des *révoltés*, des *brigands*, suivant l'expression du duc de Berry. Ce vieil homme, infatué de son importance, blanchi dans les salons de l'émigration et non dans les camps, voulut bien toutefois que l'on accordât des lettres de grande naturalisation au maréchal Masséna, qui les reçut avec fureur : « Des lettres de naturalisation, criait le prince d'Essling, à moi Masséna! à moi Masséna ! » Et Napoléon ne manqua pas, du golfe Juan, de lui écrire : « Souviens-toi que le vainqueur de Zurich a été naturalisé Français par un Viosménil. »

Au commencement de cette année 1815, le mécontentement de la nation était général. Le peuple, les petits commerçants, les petits propriétaires, manifestaient bruyamment leur colère contre le maintien des *Droits réunis*, que les princes, à maintes reprises, avaient promis d'abolir. Il y eut dans toutes les régions de la France, des soulèvements, des émeutes, lorsque les agents du fisc se présentèrent pour percevoir cet impôt. Il en fut de même de la conscription. Les réfractaires étaient poursuivis sans trêve ni merci, par les gendarmes, avec autant de rigueur que sous Napoléon. Qu'avait-on gagné à ce retour des princes légitimes ? C'était la question que tout le monde se posait. Le pain, en outre, se payait cher, et lorsque sur les ports de la Manche, on voyait embarquer des sacs de blé, les ouvriers, si facilement

illusionnés, dénonçaient un accaparement, comme sous Louis XVI, accusant les princes de chercher une fortune dans le commerce des grains; et les matelots jetaient les sacs dans la mer, plutôt que de les empiler sur les navires en partance pour l'Angleterre.

On maudissait les princes dont on rapportait les paroles haineuses, celles de la duchesse d'Angoulême surtout, à qui on reprochait d'avoir reçu, avec courtoisie, la fameuse guerrière vendéenne Langevin, qui était venue lui présenter ses mémoires (1). Des conspirations étaient ébauchées par les anciens jacobins et les bonapartistes. Fouché s'y trouvait au premier rang. Il était question de rien moins que de déposer le roi, d'exiler les princes, ou même dans une émeute de les faire disparaître. D'autres préconisaient la régence de Marie-Louise et la proclamation de Napoléon II (le roi de Rome).

Et cependant, ces mois de janvier et de février 1815 s'écoulaient en fêtes magnifiques, malgré l'inquiétude et le malaise pesant sur toutes les âmes (2). Le duc de Berry donnait de grands bals, et le roi, parmi les dames invitées, s'arrêtait devant celles qu'il connaissait pour leur adresser des compliments sur leur beauté et leur toilette. Il s'efforçait, en ces journées de plaisir et d'ivresse, d'inspirer à la duchesse d'Angoulême le désir de

(1) « Ces mémoires viennent d'être publiés, écrivait un journal royaliste. Ils offrent réellement un modèle de constance et de fidélité, des traits de courage et de dévouement qui épuisent les termes de l'admiration. On y voit l'héroïne moderne combattre alternativement à pied et à cheval, le pistolet et le sabre à la main, toujours aux avant-gardes, décider elle seule de la victoire, en plusieurs occasions et ne pas se démentir, dans une aussi rare intrépidité, pendant six ans de la guerre la plus terrible et la plus sanglante. »

(2) De Reiset, *Mémoires*, t. III, p. 59.

Du grand couvert, donné aux Tuileries par le roi, en janvier 1815, voici ce qu'en a écrit de Reiset : « Ce qu'on ne s'est point lassé d'admirer, c'est la façon dont Sa Majesté a fait honneur au dîner. Elle a absorbé à elle seule, un plat presque entier de côtelettes qu'on avait placé devant Elle, ce qui ne l'a point empêché de manger plusieurs autres mets parmi les chefs-d'œuvre culinaires qu'on lui a présentés tour à tour. Je me rappelle, dans mon enfance, avoir entendu vanter l'appétit proverbial de tous les Bourbons. J'ai pu constater, hier, que Louis XVIII, sous ce rapport, n'avait rien perdu des brillantes qualités de ses ancêtres... On y a fort admiré la belle prestance des gardes du corps. De chaque côté de la table, sept étaient rangés, la carabine sur l'épaule, et deux autres se tenaient, l'un près de la nef, avec l'aumônier de quartier; l'autre près du buffet où le gentilhomme de service venait chercher le vin du roi. Deux gardes de la Manche, en grand costume, la hallebarde au poing, étaient placés à droite et à gauche de Sa Majesté, tandis que le capitaine des gardes de service se tenait immédiatement derrière le fauteuil. »

plaire. Il lui avait fait mettre du rouge afin de cacher, sous le fard, la tristesse habituelle de cette physionomie revêche, qui éloignait d'elle les jeunes dames. Illusion, de la part du vieux roi. La duchesse n'avait cédé que sur la promesse de l'interdiction de la fête de la Mi-Carême. Dans le monde de la bonne société, on appelait la renaissance des splendeurs de la vieille monarchie. On se recevait au milieu des fleurs et du plus grand luxe. On dînait, on mangeait longuement, on dansait dans tous les salons. On était attentif aux propos débités dans les cercles de la Cour. On s'annonçait, avec joie, le déplacement de tel petit magistrat qui se croyait inamovible et qui cédait sa place à un comte ou un marquis authentique ; et les beaux habits des gardes du corps faisaient tourner la tête des petites demoiselles, comme autrefois les uniformes, très chamarrés de galons, des hussards ou des lanciers de Napoléon. Seulement, racontait le *Nain Jaune*, le lendemain, tel homme bien décoré que tout le monde avait pris pour un général, n'était qu'un petit commis des postes; telle dame, au port majestueux, couverte de diamants et de bijoux et que sa fortune avait introduite au milieu de ce monde orgueilleux, n'était que la femme d'un entrepreneur de messageries. Ensuite, le journal satirique prenant à partie un prêtre quelconque, afin de dauber le clergé, écrivait à la date du 2[illegible] janvier 1815 : « Hier, je vis dans une société brillante un homme fort bien mis qu'on écoutait avec attention, quoiqu'il eût une physionomie peu gracieuse. Il parlait des intentions paternelles du roi et des projets de loi qui devaient illustrer la prochaine session de la chambre des députés. Au nom chéri du roi, je m'approche et j'attends que l'interlocuteur cesse de parler pour lui témoigner le plaisir que j'ai de l'entendre exprimer, aussi bien, ce que Louis fait et médite, pour le bonheur de la France, quand, par une transition très maladroite, il vient à parler de ses propres opinions. Alors, il nous débite tous les vieux paradoxes que la mauvaise foi, l'intolérance et l'obscurantisme ressassent depuis un an dans les feuilles nauséabondes des anti-libéraux. Etonné, je demande quel est ce sycophante. C'est l'abbé F... (Féletz), le chef des obscurants. »

En ces semaines où retentissaient les grelots du carnaval, le roi parcourut en voiture les boulevards. Assurément, il y fut

acclamé. Le peuple alors est tout à sa joie. Il acclame même les ivrognes. Les journaux officieux ne manquèrent point de rapporter l'empressement de la foule à saluer le roi. Mais le satirique *Nain Jaune* sut encore, au récit d'un épisode, égratigner, de sa verve, les soutiens du trône et de l'autel. Il raconta comment s'étaient grimés, sur une voiture élégante, les personnages représentant les journaux importants de cette époque : « Le *Nain Jaune*, écrit-il, son arc à la main, était placé au-dessus de tous. Le peuple, déjà familiarisé avec cette allégorie, saisissait très bien la physionomie de chaque journal. Il souriait au *Nain Jaune;* il applaudissait au grenadier du *Journal de Paris*. Mais la Cassandre des *Débats*, le Bridoison du *Journal royal*, la Voltigeuse de la *Gazette*, étaient, tour à tour, en butte aux quolibets de la multitude. Cependant, on cherchait vainement, dans ce bizarre assemblage, la Nonne de la *Quotidienne*. Sans doute, il ne s'est trouvé personne qui ait eu assez de courage, pour prendre un masque si affreux et pour braver les huées et les sifflets de tout Paris (1). »

Qu'il n'y eût point de caricatures personnelles sur le roi, exposées publiquement, il n'est pas besoin de le dire, et non plus sur le favori du roi, le comte de Blacas. Des libraires et des colporteurs s'avisèrent, quand même, de vendre des placards où se

(1) Henry HOUSSAYE, t. II, p. 59. « A Paris, d'ailleurs, le mécontentement se manifeste bien plus par les épigrammes et les sarcasmes que par les cris et les violences. On ne prend pas les choses au tragique. L'opposition est frondeuse et goguenarde, on attache des cocardes blanches à la queue des chiens, on plaisante le conseil d'en haut que l'on appelle le conseil du Ciel ou le conseil du Très-Haut. On surnomme les chevaliers du lys, les compagnons d'Ulysse, et les gardes du corps les gardes dindons. On dit que Louis XVIII est un roi fainéant, qui ne s'inquiète que de sa messe, de son latin et de sa table. Les princes sont détestés. Ils s'entourent de vieilles ganaches, de calotins, de chanoines, et d'émigrés mendiants, regardent la Charte comme nulle et rêvent de sanglantes représailles. Les ministres sont méprisés. Blacas, un plat valet, Talleyrand, une girouette, Louis, un agioteur, Dupont, un concussionnaire. Berthier qui a abandonné l'Empereur et Marmont qui l'a livré, commandent l'un et l'autre une compagnie de gardes du corps. On appelle la compagnie Wagram, la compagnie de Saint-Pierre, et la compagnie de Raguse, la compagnie de Judas. Les émigrés pauvres, quémandeurs et arrogants, sont un objet de risée. On les chantonne, on les caricature, on raille leur mise antique; on insulte à leur âge et à leur misère. Les colonels Jacqueminot et Duchamp et trois autres officiers donnent un jour cette comédie : costumés et grimés en gentilhommes d'ancien régime ils entrent chez Tortoni, et demandent, pour eux cinq, une seule côtelette de mouton qu'ils se partagent gravement. Un dimanche d'août un individu traverse l'église de Saint-[illegible] pendant l'office, avec un habit de marquis et un tablier de savetier. »

trouvaient, en extraits, des reproductions d'anciens *Moniteurs* concernant l'affaire Favras et la déclaration du comte de Provence (aujourd'hui le roi Louis XVIII), devant le Conseil de la Commune, et le portrait du roi, tracé d'une plume méchante par Montgaillard. Combien on eût été satisfait de quelques quolibets contre le favori, que personne ne défendait, que tout le monde avait en antipathie. Ceux dont la noblesse était historique et bien avérée se moquaient de l'exposition faite, au salon de peinture, d'un tableau représentant un des ancêtres du comte, un Blacas d'Aulps, troubadour de Provence, armé chevalier par Huguette de Sabran et partant pour la Terre sainte. Le comte réunissait contre lui les princes d'abord, et les gentilshommes de la chambre, et ensuite tous ceux qui, avant d'arriver jusqu'au roi, étaient forcés d'obtenir du personnage l'audience sollicitée.

Il était dénigré, vilipendé, entre gens du même monde que lui et de même opinion... On ne le supportait pas (1). Au surplus,

(1) En un mémoire publié à cette époque, de Blacas voulut se justifier de tous les méfaits dont il était accusé. Le mémoire est tenu pour authentique par beaucoup de personnes. En voici des passages importants : « Le roi serait devenu le plus ferme soutien de la Charte, s'il n'eût été constamment ébranlé par les remontrances très respectueuses de ses parents, et je me trouve heureux de pouvoir dire ici, que je suis presque le seul qui me sois opposé à ce que le roi cédât aux pressantes objurgations du duc et de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois, du prince de Condé et du duc de Bourbon. Pour cela, il est indispensable d'indiquer, ici, quels étaient les principaux pouvoirs agissants que nous avons eus à combattre. — Le comte d'Artois n'avait conservé de sa jeunesse que le masque, de son caractère que la faiblesse, de son esprit qu'une extrême facilité à se troubler. Il avait, au fond, cessé d'être aimable, et léger, et brillant et poli. Ennemi déclaré des idées libérales, dévot et ambitieux, le prince brûlait d'envie d'être roi, mais roi comme l'avaient été ses pères, c'est-à-dire, sans Charte constitutionnelle. — Le duc d'Angoulême partageait l'opinion, les habitudes et les sentiments de son père, mais il les rendait encore moins supportables, par l'absence totale de toute grâce naturelle ou factice qui pût les lui faire pardonner. — Le duc de Berry se serait indifféremment donné à son oncle ou à son père, pourvu qu'on lui permît d'être tout à son aise libertin et despote. — La duchesse d'Angoulême ne respirait que vengeance, humiliation, asservissement. Rien n'aurait pu la faire consentir à entendre louer la Charte que l'assurance qu'on lui aurait donnée de poursuivre et de faire mourir tous ceux qui, non seulement avaient contribué à la déchéance de sa famille, mais encore tous ceux qui avaient coopéré à la Révolution. Le fanatisme et son délire, la haine et le besoin de l'assouvir se peignaient dans ses traits, s'exprimaient dans ses discours. La duchesse, par son mépris, par son dédain pour tout ce qui n'était pas français, dans le sens qu'elle attachait à ce mot, a fait plus de mal qu'il n'était possible peut-être de faire de bien. — Le prince de Condé et le duc de Bourbon, placés à la tête de quelques anciens membres du Parlement ne cessaient de protester contre tous les actes de leur souverain maître et seigneur. S'ils parlaient,

il ne les empêchait point, ces revenants, — qu'ils sortissent de leurs petites gentilhommières ou des auberges de l'exil, — d'avoir toutes les faveurs de la Cour, d'assiéger la liste civile, d'obtenir les plus hauts grades de l'armée, la puissance, les honneurs. De Montgaillard cite un émigré, à la fois militaire, diplomate et prêtre, qui put obtenir triple pension, correspondant à ces trois qualités.

De l'immense trésor de Napoléon, ajoutait-il, de sa fortune privée de quatre-vingts millions, qu'en resta-t-il après quelques mois? Plus rien. Tout cet or avait été emporté, dilapidé par les princes, par les favoris des princes, par les gentilshommes qui les entouraient, par tous ceux de la Cour. Il y eut des fonctionnaires qui, émigrés en 179[illegible], et rentrés en France, parvinrent à se faire solder leurs vingt-cinq années d'appointements. « A-t-on vu, dit-il, une meute altérée se précipiter dans une eau vive et y boire à longs traits? Voilà l'image des nouveaux debarqués et de ceux qui les attendaient, et qui se jetèrent ensemble sur les caisses de l'Etat. »

De tous les faits ramassés par de Jaucourt dans sa correspondance avec Talleyrand, ministre des Affaires étrangères, alors

leurs discours offraient un curieux mélange de colère, de ressentiment, de faiblesse et de jalousie. — Souvent témoin des discussions qui agitaient la cour le duc d'Orléans ne disait mot, mais il était visible qu'il attendait quelque chose. — Il résulte de cette monstrueuse discordance d'opinions parmi les premiers personnages de l'Etat une lutte plus monstrueuse encore. D'une part était le roi, de l'autre [illegible] famille. Tandis qu'ici, on s'attachait à réédifier, plus conforme au siècle, un monument délabré par le temps, là on s'acharnait à [illegible]. — Plus d'une fois, sa Majesté prête à se livrer exclusivement à un plan d'administration ou à de grands intérêts politiques, s'est vue contrainte de détourner son attention, pour la porter tout entière sur une trame ourdie dans sa propre maison contre sa presonne, ou contre [illegible] projets insensés dont on n'a pu dans le temps interdire [illegible] public : 1° Contraindre le roi à révoquer la Charte; 2° à rétablir les Parlements; 3° à punir de mort tous les députés qui avaient voté contre Louis XVI; 4° à déporter tous ceux qui avaient occupé des places dans le gouvernement républicain ou impérial. — On fit plus, on voulut enlever le roi, [illegible] abdiquer en faveur du comte d'Artois, puis par une con[illegible]ire, couvrir la France d'échafauds et l'inonder de sang. Avant le départ du roi, on proposa de faire sonner le tocsin pendant la nuit, d'assassiner [illegible] Paris à toutes les horreurs de la guerre civile. Voilà quels ont été les projets de... Ont-ils été mis à exécution? Non. Eh bien, je me dois à déclarer que c'est à moi qu'on en doit, en partie, l'anéan[illegible] Faible de caractère et malade du corps, le roi se serait laissé sur[illegible] qui auraient rendu sa chute plus terrible et à [illegible]

au Congrès de Vienne, qu'il remplaçait à Paris, on peut citer ceux qui ont trait aux nouvelles de la ville. Il lui annonce que Mme Récamier va rouvrir son salon, pour y recevoir lord Wellington, mais il ne lui dissimule pas l'animosité soulevée, un peu partout, contre l'illustre Écossais. « Sa gloire déplaît. » Il s'en est aperçu, et il l'a dit; et l'infortuné de Jaucourt en est contrit et fort inquiet. Il peint ensuite à son chef le désarroi qui règne parmi les dames habituées à rayonner autour du fin diplomate. Depuis qu'il n'est plus à Paris, elles sont dans la désolation et il les cite : la princesse de Vaudemont, la duchesse Dorothée de Courlande, la comtesse Tiskiéwicks, la vicomtesse de Laval, la duchesse de Bauffremont, la princesse Kinski, qui devint plus tard comtesse de Collorado, et la comtesse de Jaucourt. Après cela, il lui parle du baron de Vitrolles venant chercher à son ministère des nouvelles pour le *Moniteur*. De Vitrolles était dans les bonnes grâces de *Monsieur*, et de Jaucourt s'en défiait. — Les nouvelles, répondait-il à de Vitrolles, je les enverrai directement au journal. — Elles ne passeront, répliquait l'autre, qu'après mon contrôle. Sauvo n'insère rien que je ne l'aie vu. — Le ministre fait alors l'éloge du morceau inséré sur la mort de la reine des Deux-Siciles. — Le roi l'avait corrigé, lui dit de Vitrolles. — Cela ne m'étonne pas, reprend le ministre, avec un peu de malice. — Auparavant de Jaucourt s'était étendu sur le personnel des ambassades, sur le contentement général d'apprendre que Juste de Noailles remportait à Saint-Pétersbourg de grands succès; sa tenue et la dignité de ses manières lui avaient conquis toutes les sympathies de la cour du czar. Le prince de Laval était parti pour Madrid, avec d'Agoult, comme premier secrétaire; le marquis d'Osmond, pour Turin. Au sujet d'un concert donné chez le comte de Blacas, en l'honneur de Wellington, le ministre ne peut abandonner le nom de l'insulaire, sans y ajouter quelque fait saillant. Il semble le jalouser. On ne parle que de cet illustre général. Il n'y a de gloire qu'à son sujet, écrit de Jaucourt; mais il a mis contre lui tant de gens, qu'il a renoncé à ses chasses et qu'il vient d'offrir au roi sa meute de chiens que le roi a bien voulu accepter. Il n'oublie pas Mme de Staël. Il annonce qu'elle a quitté sa maison de Clichy et s'est installée à Paris où elle a repris ses intrigues d'opposition libérale. Pour

se délivrer d'elle, le ministre compte sur l'abbé de Montesquiou, qu'il appelle « le conservateur bilieux des archives. »

IX

A ce moment-là, quelques rumeurs très vagues flottaient sur Paris. Toute la famille de Napoléon était devenue suspecte. Le salon de la duchesse de Saint-Leu (la reine Hortense) était considéré par les royalistes comme un ardent foyer de conspirations. Eux qui, pendant vingt-cinq ans, avaient ourdi tant de complots, croyaient être menacés toujours de quelque coup de surprise. On parlait des intrigues de Joseph Bonaparte, en Suisse, de la guerre préparée par Murat. On se racontait qu'au congrès de Vienne, les plénipotentiaires délibéraient sur la nécessité d'exiler aux Açores l'empereur Napoléon. Et ces bruits confus, imprécis, mais troublants, excitaient l'indignation des bonapartistes, sans diminuer la parfaite quiétude des ministres de Louis XVIII. L'abbé de Montesquiou se disait même si certain du loyalisme du peuple parisien, qu'il répondait à un de ses interlocuteurs qu'il enverrait un passeport à Bonaparte pour sortir de l'île d'Elbe, si Bonaparte le lui demandait. Les cercles officieux et amis de la Cour répétaient : « Et que viendrait faire l'usurpateur en France? Ne se souvient-il plus des injures qui l'ont assailli, lorsqu'il passa dans les villes du Midi pour aller au lieu de son exil? »

Tout à coup, la nouvelle se répandit, du midi jusqu'au nord de la France, jusqu'aux confins de la Bretagne, que Napoléon venait de débarquer au golfe Juan et s'apprêtait à marcher sur Paris. Ses proclamations enflammées furent bientôt connues dans toutes les grandes villes. Elles avaient passé inaperçues de la police, enveloppant des paquets de messageries, et le long des routes suivies des voitures, elles avaient réveillé le patriotisme de ceux qui avaient gardé leur foi à l'Empereur déchu. Comme aux jours glorieux de Marengo, les paysans descendirent des montagnes attendant le passage de Napoléon et de ses troupes,

afin de mêler leurs vivats à ceux des soldats. Car il était toujours pour eux le prince de la révolution, le défenseur de leurs droits contre l'usurpation des nobles. C'était Grenoble, c'était Lyon ensuite qui lui ouvrait ses portes. C'était toute la France qui revenait à lui. A Lyon, il se sentit Empereur, chef toujours acclamé de la nation française, et il répondit aux provocations des Bourbons, au commandement des princes de *courir sus*, comme sur un loup, par des décrets qui supprimaient en quelques lignes cette dynastie éphémère, alliée aux émigrés. Tout ce que Louis XVIII avait édicté fut déclaré nul. Lui et ses œuvres furent balayés ainsi que le fétu par la tempête.

Les journaux royalistes, dès qu'il leur fut impossible de démentir la nouvelle, s'attachèrent à la montrer sous un jour propice au vieux roi. Napoléon, écrivaient-ils, n'était qu'un brigand, un aventurier, que le congrès de Vienne allait mettre au ban des nations. L'armée, ensuite, saurait faire son devoir et défendre la monarchie contre l'ancien despote, qui, par cet acte de folie, allait attirer sur la France la nouvelle colère de l'Europe (1). Ils firent plus, ils annoncèrent la défaite des troupes

(1) A l'approche de Napoléon débarqué à Cannes, Villemain a tracé, en ses *Souvenirs* (t. II) le tableau d'un salon où il fréquentait celui de Mme de Rumfort, devenue comtesse Courvoisier. Il y rencontrait là, le maréchal Mortier, le duc de Feltre, La Fayette, Benjamin Constant, Lemercier, de Jaucourt, Maine de Biran, Garnier l'économiste, le général Mathieu Dumas, l'ex-tribun Gallois enfin Ramond, ancien préfet du Puy-de-Dôme, dont la causerie, ce soir-là, l'intéressa à un si haut point qu'il l'a reproduite. « Tout est fatal ici, disait Ramond; le retour de cet homme, cette conquête moqueuse de la France par l'île d'Elbe est la reprise d'une lutte à mort contre l'Europe. La guerre n'est pas aujourd'hui plus évitable que le jour où la tête de Louis XVI fut jetée de l'échafaud pour réponse aux puissances signataires de la convention de Pilnitz. Napoléon reporté au trône impérial sur les bras des soldats est un tel exemple contre les rois, une telle menace contre la liberté humaine, qu'une attaque désespérée va suivre. Jamais le mot implacable de M. Pitt : *cette guerre est une guerre viagère*, n'aura été si vrai et si compris de tous. Titulaire de la souveraineté de l'île d'Elbe ou de la France, n'importe, l'Empereur est incapable de faire croire à son désarmement. En vain, voudrait-il signer la paix, par bonheur, par nécessité, par conversion miraculeuse, son existence seule est la guerre déclarée au monde. Arrivé demain, il faut qu'après-demain, il batte le rappel, fasse la presse des conscrits ramasse les vieux soldats que nous ont renvoyés les neiges de Russie et les pontons anglais, fouille nos arsenaux appauvris et puis tombe comme la foudre sur la Belgique. Il y trouvera malgré l'expédition du Canada, grande foule de vétérans anglais du Portugal et d'Espagne, les troupes du Hanovre, de Brunswick et les Prussiens, en attendant le reste. Qu'il soit vainqueur, je le veux; il n'aura fait que redoubler sur lui le tocsin de l'Europe et appeler sur le champ de bataille tout ce qu'il y a d'hommes armés, hors de France, car il a affaire maintenant plus aux peuples qu'aux souverains. Je sais la valeur de nos soldats. Malheur

de Napoléon. On put lire alors, dans les journaux les plus dévoués, que rien n'était moins vrai que la défection des régiments : ils restaient fidèles au roi. A Autun, à Chalon, à Tournus, à Dijon, la sympathie que recueille l'usurpateur, ajoutaient-ils, est celle de la lie du peuple, — expression toujours employée pour signifier les petites gens, les ouvriers. De ceux-là, on ne s'inquiétait guère, comparses que d'autres font agir. Jusqu'à la veille de la rentrée de l'Empereur à Paris, les journaux royalistes ne cessèrent d'accumuler les mensonges. Ils affirmaient que la cavalerie de Napoléon était réduite à quelques centaines de dragons; que Grenoble et Lyon avaient secoué le joug du despote dès qu'il avait été parti. Pendant ce temps, l'immortel capitaine suivait la route qu'il s'était tracée. Il recevait dans toutes les villes les hommages des préfets, de ceux que l'abbé de Montesquiou n'avait pas déplacés, les siens naguère, et de Dijon à Auxerre, d'Auxerre à Fontainebleau, son passage partout fut signalé par des ovations enthousiastes. A Fontainebleau il fit halte, et trouva son appartement disposé par le concierge averti.

A Lyon, Monsieur poussé par de Vitrolles, le duc d'Orléans, suspect aux royalistes, et pour cette raison, dirigé sur Lyon également, tous les deux accompagnés de Mac-Donald, étaient arrivés un peu avant Bonaparte, mais ils étaient repartis, en toute hâte le lendemain, fuyant le terrible envahisseur (1), sur la route de Moulins. En vain, Monsieur avait harangué les troupes de la garnison, fait appel à l'honneur du soldat, aucun n'avait fléchi sous son exhortation. Les officiers interpellés avaient répondu que les princes s'étaient trop mal conduits envers l'armée; ils n'étaient pas disposés à se sacrifier pour eux (2).

aux premiers corps anglais ou prussiens qu'il va heurter en débouchant de la frontière, mais c'est le duel d'un homme contre dix, le duel d'un peuple contre le monde !

(1) Un journaliste du Midi annonçait ainsi le voyage de Monsieur :

Monsieur d'Artois, comme un lion,
Saute de Paris à Lyon ;
Mais, l'aigle troublant ses esprits,
Il court de Lyon à Paris.
Monsieur d'Artois, dans les dangers,
Est un Achille aux pieds légers.

(2) Lettre de Jaucourt à Talleyrand. — 14 mars 1815.

C'était à Lyon que le gouvernement avait espéré briser les efforts de cet ennemi redoutable. Les régiments échelonnés sur les frontières de la Savoie et de la Suisse, dans la crainte d'un soulèvement de l'Italie, à la voix de Murat, avaient été réunis en corps d'armée. Monsieur devait établir à Lyon son quartier général; le duc de Berry commander, à Besançon, l'aile gauche, et le duc d'Angoulême, alors à Bordeaux, se diriger rapidement sur Marseille pour y commander l'aile droite. On formait ainsi un cercle que l'on pensait resserrer autour de Bonaparte, en le forçant à se jeter dans les montagnes de la Savoie. Soult était encore ministre de la guerre, et les régiments, qui composaient cette armée opposante, avaient été choisis par lui et pas un ne demeurait fidèle! A quelle cause attribuer cette volte-face, si ce n'est à un complot auquel le ministre devait être initié. Averti du débarquement de son ancien maître, il n'avait envoyé dans le Midi que des régiments bonapartistes. La preuve, disait-on, était manifeste. Soult était peu aimé, peu soutenu par ses collègues. Souvent ils avaient voulu l'acculer à la retraite; le vieux soldat ambitieux et tenace n'avait jamais cédé à leur impatience. Il les irritait par ses manières soldatesques, par son mépris de la légalité, par son outrecuidance et ses flagorneries envers le comte de Blacas, le favori du roi, envers le comte de Bruges, le favori de Monsieur. Cette animosité, exaltée par la suspicion, fut cause de sa perte. Le roi lui reprit le portefeuille de la Guerre que le comte de Blacas donna au duc de Feltre (Clarke), le dernier ministre de Napoléon, le bureaucrate inlassable. Clarke imita Soult, exagéra les mesures préventives, convoqua les réservistes et les gardes nationales de tout le royaume. Si Napoléon eût donné à ce ministre le temps de réaliser ses projets, la France entière aurait été l'arme au pied, pour combattre l'adversaire des Bourbons (1).

(1) En même temps que le *Moniteur* publiait les adresses de tous les grands corps d'État, jurant au roi qu'ils étaient prêts à mourir pour le défendre, Soult y faisait insérer l'ordre du jour suivant à l'armée : « Soldats, cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de toute l'Europe un pouvoir *usurpé*, dont il avait fait un si fatal usage, Bonaparte est descendu sur le sol français qu'il ne devait plus revoir. — Que veut-il? La guerre civile. Que cherche-t-il? des traîtres. Où les trouverait-il? Serait-ce parmi les soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois, en égarant leur bravoure? Serait-ce au sein de ces familles que son nom seul remplit d'effroi? — Bonaparte nous méprise assez pour croire que nous pou-

Le duc de Berry resta près du roi à Paris. Il ne vint jamais, à Besançon, prendre le commandement des troupes qui lui étaient destinées. Ce fut le maréchal Ney, que l'on appela de Normandie pour le remplacer. Louis XVIII cajola le maréchal, lui fit mille grâces dans l'audience qu'il lui réserva. Quelques mémoires contemporains assurent même qu'un million lui fut donné afin de corroborer la fidélité qu'il jurait à la dynastie des Bourbons. Et en quittant le roi, il lui dit ces mots qui lui furent si souvent reprochés : « Je vous amènerai Bonaparte dans une cage de fer ». Mais ni lui, ni les autres généraux ne tentèrent la moindre résistance contre leur ancien capitaine. Éblouis comme jadis, par le prestige de son nom, par les mots magiques qu'il savait leur dire, ils se courbèrent tous, de nouveau, sous sa loi. Et ce fut lui qui les ramena à Paris, dans sa suite.

Le roi, cependant, continuait à recevoir aux Tuileries. Mme de Staël raconte que, le 9 mars, elle se présenta, le soir, dans les

vous abandonner un souverain légitime et bien aimé, pour partager le sort d'un homme qui n'est plus qu'un *aventurier*. Il le croit, l'insensé! Son dernier acte de démence achève de le faire connaître. — Soldats! l'armée française est la plus brave armée de l'Europe; elle sera aussi la plus fidèle. — Rallions-nous autour de la bannière du lys, à la voix de ce père du peuple, de ce digne héritier des vertus du grand Henri. Il nous a tracé lui-même les devoirs que vous avez à remplir. Il met à votre tête ce prince, modèle des chevaliers français dont l'heureux retour dans notre patrie a déjà *chassé* l'usurpateur, et qui aujourd'hui, va, par sa présence, détruire son seul et dernier espoir. — Paris, le 8 mars 1815. Le ministre de la guerre : Maréchal duc de Dalmatie. »

Le duc de Dalmatie faisait suivre sa proclamation d'une note ministérielle ainsi conçue : « Beaucoup d'officiers qui demandent d'être nommés chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis négligent de joindre à leur demande une déclaration de la *religion* qu'ils professent. On prévient qu'il ne sera donné aucune suite à toute demande qui ne sera pas accompagnée de cette déclaration. » — Voilà bien où se reconnaissait le règne des émigrés. Rien à ceux qui ne pratiquaient pas la religion catholique, à l'heure où Napoléon s'avançait sur Paris à marches forcées.

— On lit dans le *Mémoire*, que publia le maréchal pour se justifier de l'accusation de trahison : « Je suis accusé d'avoir provoqué par diverses mesures *injustes*, intempestives, le mécontentement des officiers de l'armée. Et d'abord : en favorisant, à leur préjudice, les officiers chouans, vendéens et les émigrés. La Cour sait bien que les places et les faveurs accordées aux uns et aux autres l'ont été par son ordre. Nul ne sait mieux que moi qu'une grande partie des officiers français n'a pas reçu les pensions et les places qu'ils avaient si bien méritées. J'ai travaillé constamment avec le comte de Bruges. Je profitais de ses lumières. Il n'était étranger ni à mes *travaux*, ni à mes pensées. Cette association et la réputation du comte de Bruges n'auraient-elles pas dû suffire pour écarter loin de moi le reproche de trahison (p. 9 et 10) ». Et ce fut cet homme, hélas! dont Napoléon fit, à son retour, son chef d'état-major général.

salons où les courtisans étaient fort nombreux, et elle remarqua dit-elle, la physionomie attristée de Louis XVIII, moins avenant que d'habitude et comme résigné à un nouvel exil. En sortant, elle aperçut dans les antichambres, sur les murailles, les aigles impériales, toujours en place. Elles lui parurent plus redoutables que jamais. Le même soir, dans un autre salon, elle rencontra une jeune dame, enjouée, souriante, bien connue par son esprit de frivolité. Cette évaporée constata l'anxiété qui bouleversait les traits de son visage. — « Quoi! pouvez-vous craindre, lui dit la petite dame, toujours riante, que les Français ne se battent point pour leur roi légitime contre un usurpateur? » Dans la haute aristocratie, chez Mme de Staël elle-même, qui ne voulut pas interrompre ses réceptions fixées d'avance, la même confiance régnait, plus que la confiance, une sorte de joie à cette nouvelle du débarquement, parce que les vieux émigrés ne doutant point du dévouement de l'armée, Napoléon, disaient-ils, serait pris et fusillé, et l'on n'entendrait plus parler de cet homme (1). Il semblait que l'on eût besoin de s'étourdir, de fermer les yeux à l'évidence, afin de ne rien voir des conséquences terribles de l'événement. Hyde de Neuville, chez la princesse de la Trémoille, voulut réagir contre cette interprétation consolante de l'avenir. Le comte de Rougé venait d'entrer et apportait les bruits courant la ville. Les assistants éclatèrent de rire. Et Hyde de Neuville, interloqué par tant de légèreté, leur dit : « Messieurs, c'est là un grand événement. Dieu veuille qu'il ne soit pas des plus funestes. »

Lorsque les nouvelles du Midi devinrent plus graves, que l'on vit la route de Paris ouverte à Napoléon, les aristocrates se répandirent dans les faubourgs et entrèrent dans les cabarets, afin de trinquer, le verre en main, avec les ouvriers, qu'ils pensaient convertir à la défense du roi. Les ouvriers acceptèrent les rasades sans changer d'opinion. Ils étaient dévoués à l'Empereur. Ce que la bourgeoisie appelait despotisme ne les touchait point.

(1) Le *Nain Jaune* de mars 1815 citait ces paroles : « De quoi peut-on se plaindre, disait, il y a quelques mois, un ancien général. La France, après tant de travaux et de fatigues, ne doit-elle pas bénir le repos dont elle jouit? — Eh! monseigneur, appelez-vous du repos une halte dans la boue? » — Du même journal : « Deux jours avant le départ de Paris de la famille de Bourbon, on lisait, sur une affiche, à la porte des Tuileries : « L'Empereur prie le roi de ne plus lui « envoyer de soldats. Il en a assez. »

Du temps de l'Empereur, disaient-ils, l'ouvrage ne leur manquait jamais; ils avaient toujours la bourse pleine, une vie heureuse. Et ils attendaient son retour avec impatience. (*Lanterne magique de la Restauration.*)

En ce même temps aussi, les adresses d'un grand nombre de communes affluèrent aux Tuileries, jurant fidélité et dévouement au roi. L'espérance renaissait alors; on se berçait de nouvelles illusions; on comptait qu'un brusque événement arrêterait la marche triomphale de l'aventurier. Ce brusque événement, il faut le dire, c'était l'assassinat de l'Empereur. Une souscription fut ouverte pour récompenser l'assassin (*Fleury de Chaboulon*, t. I, p. 202), et des candidats au crime envoyèrent leur acceptation. Un coup de poignard avait toujours été pour les princes exilés et pour les émigrés un rêve caressé. Napoléon s'inquiétait peu du danger qui le menaçait. Combien de fois n'avait-on pas voulu attenter à sa vie, même à l'île d'Elbe? Et il poursuivait sa route, escorté seulement de deux colonels et de quelques lanciers polonais. Se fiant à son destin, il allait vers Paris de toute la vitesse de ses chevaux, doublant les étapes.

A quoi se résoudre? se demandait le roi. Vers qui chercher un refuge? Il fit offrir aux grenadiers royaux, s'ils lui restaient fidèles, de conférer à tous le grade d'officiers, et aux officiers un titre de noblesse. Cette offre ne fut point suivie de réponse. Elle arrivait trop tard. C'était l'Empereur, qu'à l'heure présente, ils attendaient. Lui saurait bien les dédommager. Le gouvernement se tourna dès lors vers les représentants de la nation, et tâcha, par des mesures réparatrices, de se rendre le pays favorable. Le ministre de l'Intérieur proposa de convoquer les conseils généraux de tous les départements, de décréter leur permanence. Les Chambres furent réunies. On leur fit adopter un projet de loi stipulant que les arrérages des pensions de la Légion d'honneur seraient payés en entier, tels qu'en 1813, à tous les militaires membres de l'Ordre. Enfin, le 15 mars, le ministre de la Guerre ordonna la formation, à Melun, d'une armée dont le commandement était réservé au duc de Berry.

Le roi fit plus encore. Par un message, il annonça que le 16 mars il se rendrait au milieu des Chambres assemblées. Dans quel

but? Personne ne le savait. Ce jour-là, entouré d'un cortège nombreux de maréchaux, des grands dignitaires de la cour, de ses gentilshommes et de tous les princes de sa famille, il arriva au milieu des représentants de la France, s'assit sur le trône qui lui avait été préparé, et lut le discours suivant :

« Messieurs, dans ce jour de crise où l'ennemi public a pénétré dans une portion de mon royaume, et qu'il menace la liberté de tout le reste, je viens au milieu de vous, pour resserrer encore les liens qui, vous unissant à moi, font la force de l'État; je viens, en m'adressant à vous, exposer à toute la France mes sentiments et mes vœux. — J'ai revu ma patrie. Je l'ai réconciliée avec toutes les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont rendu la paix. J'ai travaillé au bonheur de mon peuple; j'ai recueilli, je recueille, tous les jours, les marques les plus touchantes de son amour. Pourrais-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière, qu'en mourant pour sa défense? — Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France. Celui qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile, y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère, il vient remettre notre patrie sous son joug de fer; il vient, enfin, détruire cette Charte constitutionnelle que je vous ai donnée, cette Charte, mon plus beau titre aux yeux de la postérité; cette Charte que tous les Français chérissent et que je jure, ici, de maintenir. — Rallions-nous donc autour d'elle! Qu'elle soit notre étendard sacré! Les descendants de Henri IV *s'y rangeront les premiers*. Ils seront suivis de tous les bons Français. Enfin, Messieurs, que le concours des deux Chambres donne à l'autorité toute la force qui lui est nécessaire, et cette guerre, vraiment nationale, prouvera par son heureuse issue ce que peut un grand peuple uni par l'amour de son roi et de la loi fondamentale de l'État. »

Personne ne s'attendait à tant de zèle pour la légalité, à tant de ferveur pour la Charte dont on ne parlait plus depuis des mois. Les pairs et les députés se levèrent, tous ensemble, dans un élan d'enthousiasme, et tendirent les mains vers le trône, poussant les cris prolongés de : *Vive le roi! Le roi, à la vie, à la mort!* Le silence se rétablit et l'on vit se lever, à son tour, le comte d'Artois, qui s'avançant vers le roi, son frère, jura aussi, en son nom et au nom de sa famille, une fidélité inviolable à la Charte. Le roi

lui tendit sa main à baiser, ensuite l'attirant en ses bras, les deux frères s'étreignirent longuement, provoquant, par cet abandon fraternel, une recrudescence de vivats et un attendrissement général. C'était la première fois que « Monsieur » se montrait au milieu de l'Assemblée des pairs et des députés, la première fois qu'il donnait son serment à cette Charte qu'en secret il dénonçait comme une concession détestable à l'esprit du siècle. Cette scène, assurément concertée d'avance, produisit un grand effet. Mais était-ce un palladium suffisant contre celui que l'armée acclamait, contre celui dont le nom volait de bouche en bouche, comme un présage de victoires prochaines, comme une sauvegarde, depuis la prétentieuse arrogance de la noblesse?

Le comte d'Artois, très inquiet depuis sa mésaventure de Lyon, résolut de passer, le lendemain, une revue de la garde nationale à Paris, et de faire appel à son patriotisme, espérant qu'il susciterait plusieurs légions de volontaires. La famille royale avait foi en Paris. Elle savait que de nombreux jeunes gens s'adressaient aux Tuileries, demandant à s'enrôler pour la défense du roi et de la monarchie. A certaines heures l'affluence était telle que l'on sortait, dans la cour, des tables et des registres où chacun écrivait son nom et son adresse. En outre, la majorité de l'Ecole de Droit (1), jeunes gens qui fréquentaient quelques salons libéraux, avait démontré sa foi royaliste, en se rangeant parmi les défenseurs du trône. Le costume de ces volontaires issus de la classe bourgeoise, était élégant avec une coiffure à panache blanc, ce qui, sans doute, avait excité tant de dévouements généreux.

Le jour de la revue, le comte d'Artois affecta une allure martiale et décidée. Il assembla autour de lui les colonels des légions, et s'enquit près d'eux du nombre des volontaires que fournirait la

(1) D'Edmond Biré : édition des *Mémoires de Chateaubriand*, t. III, p. 482. — « La formation du bataillon des élèves de l'Ecole de Droit eut lieu dès le 15 mars 1815. L'effectif s'élevait à 1,200 hommes. Le drapeau avait été offert par les dames otages de Marie-Antoinette. Il portait sur la cravate cette devise : *Pour le bon droit.* Après avoir été exercés à Vincennes, les volontaires, au nombre de [illegible] environ, rejoignirent les gardes du corps à Beauvais, le 26 mars, jour de Pâques. Ils passèrent la frontière et furent cantonnés à Ypres. Louis XVIII les assimila aux officiers de sa maison et fit délivrer des brevets de sous-lieutenants à ceux qui voulurent rester dans l'armée. Le 30 juillet, le bataillon rentrait à Paris, aux applaudissements d'une foule immense venue à sa rencontre. »

garde nationale. L'un, M. Gilbert des Voisins, resta silencieux, malgré la bruyante démonstration de ses collègues. Il ne cacha point au prince que le résultat attendu serait mince, les enrôlements rares. Les cris de la rue pour les Bourbons, si encourageants qu'ils fussent, n'étaient qu'une effervescence de surface. Est-ce que les pères de famille, les gens établis dans un commerce, ceux enfin qui composaient la garde nationale actuelle, se sacrifieraient pour une cause dont ils n'avaient pu apprécier tous les bienfaits en quelques mois? L'enrôlement, c'était la ruine, la mort peut-être, et en échange de quoi? Le prince tourna le dos à l'augure fâcheux, qui n'avait point tort, car ce fut avec peine que l'on put constituer deux compagnies de volontaires dans la garde nationale.

En ces derniers jours de royauté, on vit, comme au début de la Restauration, les Tuileries envahies par tous les gens pressés qui ont une dernière ambition à satisfaire, une place à obtenir, depuis longtemps sollicitée; importuns qui n'offrent que des paroles et qui veulent en remporter le prix. Généraux, conseillers d'Etat, magistrats, préfets, tous, en cohue, se coudoyaient dans les escaliers du pavillon de Flore. Sur leur visage s'affichait une pensée obsédante : arriveraient-ils à temps? Les généraux étaient en nombre. Chacun avait son plan contre l'ennemi. Les ministres qui venaient là, eux aussi, à toute heure, entraient dans le cabinet du comte de Blacas, mais en sortaient désappointés. Ils demandaient une résolution, un acte, qui feraient cesser l'anxiété déprimante dans laquelle ils se sentaient enlizés. Chacun mettait « sa vie et sa fortune à la disposition du roi; » personne n'en avait la volonté, ni même l'intention.

Les plus fougueux royalistes préconisaient la Terreur contre les jacobins et contre les bonapartistes. D'André avait été remplacé à la direction de la police par Bourrienne, que l'on savait un ennemi de Bonaparte. Cette substitution ne leur suffisait pas. Bourrienne, cependant, possédait une liste de personnes suspectes à arrêter. Fouché, d'abord, qui avait refusé la direction de cette police, si désirée par lui naguère; et ce refus le désignait comme affilié à la conjuration dont la trame était connue, dénoncée par Barras, devenu royaliste. Après Fouché, Joseph

Thurot, Lecomte (il avait les fonds de Fouché), Gaillard, conseiller à la cour royale; Hinguerlot, Norvins, Bouvier-Dumolard, Duviquet, Patris, Sieyès, Pierre-Pierre, Arnault, et encore Davout, Rovigo, Réal, Bassano, La Valette, Flahaut, Excelmans. Fouché et Davout, sur la liste, étaient marqués d'un astérisque. On y tenait. Lorsque l'inspecteur de police se présenta chez Fouché pour l'arrestation de l'ancien jacobin, il se trouva en présence de l'inlassable conspirateur, très maître de lui, qui examina longuement le papier menaçant, puis observa qu'il y manquait une formule essentielle, et il annonça qu'il allait libeller une protestation dans son cabinet. Mais il ferma au verrou la porte derrière lui, descendit en toute hâte dans son jardin par un escalier dérobé, appliqua une échelle contre un mur et disparut dans un jardin voisin.

Ces mesures de rigueur coïncidaient avec un bouleversement complet de l'Institut. En ces heures fiévreuses et si menaçantes pour la monarchie, le roi et ses ministres trouvaient le temps de s'occuper de ces mesquines vengeances de lettrés. Alors qu'il eût fallu flatter tous les hommes influents, ceux qui avaient eu jadis et avaient encore une situation considérable dans la société, les journaux annonçaient que la quatrième classe des Beaux-Arts était supprimée; que le prince Lucien Bonaparte, Cambacérès, Garat, le cardinal Maury, Merlin, Rœderer et Sieyès étaient exclus de l'Académie française et remplacés par l'évêque d'Alais, le duc de Lévis, le duc de Richelieu, et par MM. de Bonald, de Choiseul-Gouffier, Ferrand et Lally-Tollendal; que les noms de Napoléon, de Monge, de Guyton de Morvaux, de Carnot, étaient rayés de la liste des membres de l'Académie des Sciences, et que Joseph Bonaparte, Lakanal et Grégoire cessaient de faire partie de l'Académie des Inscriptions. Ce furent les dernières étincelles d'un feu qui allait s'éteindre. La royauté entrait en agonie. Elle n'avait plus que quelques jours de vie.

Les salons des Tuileries, — salons des dignitaires de la cour, — n'offraient pas un spectacle plus calme. Ils étaient tous en rumeur. Les grandes dames, au milieu de gardes du corps, d'officiers de la garde nationale, d'amis, de parents, discutaient rageuses, fréquemment affolées, sur les moyens de préserver la personne du roi

et la monarchie d'une chute irrémédiable. Elles reprochaient aux jeunes gens qui les venaient voir de n'être point encore engagés comme volontaires, et, s'ils ne le faisaient, elles ne les recevraient plus, disaient-elles. Nouvelle croisade qu'elles prêchaient, comme au temps de l'émigration. Elles s'indignaient contre la duchesse de Duras, qui ne paraissait plus aussi souvent aux Tuileries, et osaient dire qu'elle serait fouettée. Leur langage, leurs sentiments, leurs manières, rappelaient, par leur violence, les scènes de l'entrée des alliés à Paris. D'André était accusé d'avoir négligé l'arrestation des personnes dont elles lui avaient fait connaître les paroles et certains actes compromettants. Elles observaient, elles écoutaient, elles rapportaient, espionnes volontaires. Partout régnaient l'incertitude, l'agitation, le bruit, sans résultat.

« On s'enquerrait, nous dit Chateaubriand en ses *Mémoires* (t. III), de ce qu'on avait à faire. Point de réponse. On s'adressait au capitaine des Gardes; on interrogeait les chapelains, les chantres, les aumôniers. Rien. De vaines causeries, de vains débits de nouvelles. J'ai vu des jeunes gens pleurer de fureur, en demandant inutilement des ordres et des armes. J'ai vu des femmes se trouver mal de colère et de mépris. Parvenir au roi! Impossible. L'étiquette fermait la porte. » Pour quelle raison? Le comte de Blacas, le favori, refusa jusqu'à la vieille du départ, de croire à un péril imminent. Il ne voulait point troubler, au surplus, la quiétude de Louis XVIII. Il lui persuadait qu'il n'avait rien à craindre; que Clarke, le ministre de la guerre, veillait; que l'armée du duc de Berry resterait fidèle. N'avait-on pas, enfin, l'assurance donnée par le général Dessoles et le maréchal Marmont, que Paris ne tomberait jamais dans les mains de Bonaparte, si on les laissait maîtres de leurs actions. Dessoles affirmait l'énergie et le dévouement de la milice parisienne; le maréchal, arrivé en toute hâte de sa terre de Châtillon, offrait d'ériger les Tuileries en camp retranché où le roi deviendrait l'âme de la résistance. « Nous sommes dans un moment de fièvre, disait le maréchal. Il faut le laisser passer. Une résistance de quelques jours donnera aux généraux et aux troupes, le temps de se reconnaître, aux princes, le moyen de rallier les nombreux volontaires, ainsi que les gardes nationaux des departements et de les amener à la défense de Sa Majesté. » De Vitrolles, plus clairvoyant, ne pensait pas de même. Il conseillait à Louis XVIII

de quitter Paris, de se réfugier à La Rochelle dans la partie la plus royaliste de France, au milieu de la Vendée, près de la Gascogne que conservait, fidèle au roi, la présence du duc d'Angoulême. Et si, malgré tout, le sort de la monarchie était en péril, la mer était libre et le roi pourrait de nouveau passer en Angleterre. Cet avis fort raisonnable, personne ne l'admit. Le comte de Blacas le repoussa. Voici ce qu'il répliqua, d'après de Vaulabelle : « Je ne crois à l'efficacité d'aucune mesure militaire. Nous n'avons de ressources que dans les moyens moraux, dans la seule force que donnent au roi son bon droit et ses vertus. Je serais d'avis, si Bonaparte parvient à s'approcher de Paris, que Sa Majesté sortît en calèche découverte, accompagnée des membres de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs, *tous à cheval*, à chacune des portières, et qu'elle attendît, avec ce cortège, l'arrivée de l'usurpateur et de ses troupes. La vue du roi, ainsi entouré, arrêterait les plus audacieux; qui oserait passer? » Entre tant d'avis, et suivant sa coutume, le roi demeurait indécis, sans force et sans courage, dissimulant la pensée qui l'obsédait, de quitter Paris, à l'approche de son ennemi. Quelques personnes de sa cour avaient déjà dirigé leur famille sur la province. Eux-mêmes, moins irrésolus que le roi, préparaient leur fuite en secret et se munissaient d'argent. Grâce à de Vitrolles, pourtant, les diamants de la couronne et quatorze millions de traites avaient été expédiés à Londres (1).

Rien n'était changé, en apparence, à la vie de Louis XVIII. Le 19 mars, jour de son départ, le maître d'hôtel offrait un grand dîner aux Tuileries, à l'ambassadeur d'Espagne, ce qu'en langage de cour on appelle un *traitement*, et le roi avait invité, pour le 21, à une grande soirée, les membres du corps diplomatique. De Blacas avait continué à leurrer son maître de raisons décevantes; il lui redisait les paroles de Clarke rassurant les gardes du corps en leur conseillant de quitter leurs bottes, tenues aux pieds pendant huit jours (2). Aussi bien que le roi, le favori cherchait tous les

(1) La valeur des diamants enlevés s'élevait à 13,834,046 francs. Le *régent* entrait à lui seul dans ce chiffre pour 6 millions. L'intendant du trésor de la liste civile en avait été dessaisi par une ordonnance du 13 mars, contresignée par de Blacas.

(2) « Messieurs, depuis huit jours, vous ne dormez pas. Maintenant vous pouvez ôter vos bottes. Je dormirai cette nuit aussi tranquillement qu'il y a trois mois. J'étais arrivé huit jours trop tard. En ce moment, tout est réparé. Les états-majors qui n'étaient pas organisés, sont aujourd'hui parfaitement bien com-

motifs d'avoir confiance. Il ne raisonnait pas; il ne discutait pas avec lui-même. Le roi lui semblait un être sacré, que « l'usurpateur » n'oserait approcher. Il voyait toujours « des obstacles moraux » à la chute de la dynastie. Ainsi que le lui avait dit Fouché, dont il avait voulu prendre les avis, il ne se guidait que sur des sentiments, tandis qu'il ne fallait considérer que les faits. N'ayant vécu que parmi les émigrés, dans un nuage d'encens, au milieu d'un concert de flatteries, il ne se faisait aucune idée de la puissance du grand capitaine, de son énergie, de son prestige. De Blacas était un croyant au droit divin, et ses yeux ne s'étaient point dessillés, pendant ce premier règne des Bourbons (1).

Mais le 18 mars, lorsqu'il apprit, coup sur coup, l'insubordination des régiments envoyés contre l'Empereur, la défaillance de Ney, gagné par le messager de Napoléon, et l'irrésistible influence du vainqueur de l'Europe sur toutes les provinces traversées, lorsque les courriers lui apportèrent la nouvelle du revirement de Labédoyère, de l'adhésion des maires et des préfets à leur ancien souverain, les routes envahies par les paysans attendant le passage du conquérant, il fut saisi d'épouvante et n'hésita plus à avertir le roi (2); lui-même fit partir sa famille. Et tout de suite,

posés. Les officiers répondent de leur régiment. Le général Marchand s'est emparé des derrières de Bonaparte, et est rentré dans Grenoble. Il vient de reprendre toute l'artillerie que ce dernier y a laissé. »

(1) « Fouché, dit Hyde de Neuville, en ses *Mémoires*, t. II, p. 84, eut deux entrevues avec le roi et le comte d'Artois au moment du 20 mars. La situation extrême, l'épouvante, que l'on subissait, pouvaient seules, en ce moment, justifier une pareille démarche. Il était de ces hommes qui servent un gouvernement moins pour l'aider à se soutenir que pour se rendre nécessaire le jour où il tombe devant un pouvoir nouveau. »

(2) Voici, au surplus, un récit de Fauche-Borel, en ses *Mémoires :* « M. de Blacas ne voyait que des alarmistes ou des intrigants dans les serviteurs des Bourbons, qui lui faisaient parvenir à lui-même, ou qui adressaient directement au roi, des avertissements ou des avis utiles ou pressants. On venait de fermer les grilles du Palais-Royal que je venais de traverser vers les onze heures du soir, quand je fus rencontré par le comte de Saint-Didier. « Il faut absolument, me « dit-il, que vous me facilitiez les moyens d'arriver, à l'instant même, jusqu'au « roi, car j'ai des choses de la plus haute importance à communiquer à Sa Ma« jesté. » Je lui répondis que je n'avais d'autres moyens d'arriver jusqu'au roi, surtout à une heure aussi avancée, qu'en m'adressant à M. Hue, son premier valet de chambre. Nous allons jusqu'au château. Les grilles en étaient fermées et les gardes bivouaquaient dans la cour. Je me nommai; les portes furent ouvertes et nous allâmes chez M. Hue qui allait se mettre au lit. Il écouta avec attention nos communications. « Je ne peux pas entrer chez le roi sans interrompre son « sommeil, nous dit-il. Allez chez M. de Blacas. » Nous fûmes introduits chez le comte. Nous l'informons que Bonaparte allait arriver dans la capitale. — Qu'en savez-vous, nous dit M. de Blacas? — M. de Saint-Didier lui répondit que les

au faubourg Saint-Germain, les hôtels se fermèrent. Les villes de la Normandie furent sillonnées de berlines ployant sous le faix des malles et des voyageurs. Les stations de poste furent assiégées et à mesure que le temps s'écoulait, les moyens de transport devinrent plus difficiles. Hyde de Neuville raconte en ses *Mémoires*, que voulant, lui aussi, échapper au despote, il n'eut d'autre ressource pour sortir de Paris que de louer un cabriolet qui le devait conduire à Saint-Germain, et de là à Pontoise, afin de gagner Beauvais. « Mon conducteur, dit-il, un garçon à forte carrure, n'en était pas pour cela plus brave. Les chemins de traverse étaient pleins de fuyards; les routes, de troupes se dirigeant vers Paris; les habitants gardaient le silence; une curiosité inquiète était le seul sentiment qui se faisait jour parmi eux... La nuit tombait au moment où j'arrivais à Pontoise. Une affluence immense de fuyards, des gens à pied, à cheval, encombraient les rues. Les uns cherchaient un gîte; les autres un véhicule quelconque (1). »

lanciers qui s'étaient portés en avant par ordre du roi, montraient partout sur la route leur cocarde tricolore cachée sous une cocarde blanche, et qu'à lui-même, étant à la campagne où il avait donné à déjeuner à plusieurs d'entre eux, ils lui avaient confirmé l'arrivée de Bonaparte. M. de Blacas nous traita de visionnaires, et s'adressant particulièrement à moi, il nous dit d'un ton railleur : « Vous croyez donc, mon bon Fauche, que Bonaparte sera assez fou pour « venir à Paris s'y faire *écharper?* » Je me retirai plein de douleur. »

(1) Chateaubriand, en ses *Mémoires*, retrace le désarroi qui régnait alors à Paris et dans la banlieue (t. III, p. 491). « Il était évident, dit-il, que l'on méditait une escampativos : dans la crainte d'être retenu, on n'avertissait pas même ceux qui, comme moi, auraient été fusillés une heure après l'entrée de Napoléon à Paris. Je rencontrai le duc de Richelieu dans les Champs-Elysés. « On vous « trompe, me dit-il; je monte la garde ici, car je ne compte pas attendre tout seul « l'Empereur aux Tuileries. » Mme de Chateaubriand avait envoyé, le soir du 19, un domestique au Carrousel, avec ordre de ne revenir que lorsqu'il aurait la certitude de la fuite du roi. A minuit, le domestique n'était pas rentré : je m'allai coucher. Je venais de me mettre au lit quand M. Clausel de Coussergues entra. Il nous apprit que Sa Majesté était partie et qu'elle se dirigeait sur Lille. Il m'apportait cette nouvelle de la part du chancelier, qui, me sachant en danger, violait pour moi le secret et m'envoyait 12.000 francs à reprendre sur mes appointements de ministre de Suède. Je m'obstinai à rester, ne voulant quitter Paris que quand je serais physiquement sûr du déménagement royal. Le domestique envoyé à la découverte, revint. Il avait vu défiler les voitures de la Cour. Mme de Chateaubriand me poussa dans sa voiture, le 20 mars, à 4 heures du matin. J'étais dans un tel accès de rage, que je ne savais où j'allais, ni ce que je faisais. Nous sortîmes par la barrière Saint-Martin. A l'aube, je vis des corbeaux descendre paisiblement des ormes du grand chemin où ils avaient passé la nuit, pour prendre aux champs, leur premier repas, sans s'embarrasser de Louis XVIII et de Napoléon. Ils n'étaient pas, eux, obligés de quitter leur patrie, et grâce à leurs ailes, ils se moquaient de la mauvaise route où j'étais cahoté. Vieux amis de Combourg! Nous nous ressemblions davantage, quand, jadis, au lever du

Le monde de bonne compagnie présentait un affolement dont la classe laborieuse était exempte. Les faubourgs de Paris étaient aussi calmes que naguère. Les ateliers retentissaient du chant de leurs ouvriers habituels, se moquant entre eux du « bon tour » que l'Empereur allait jouer à toute la « clique dorée ». Les ménagères, comme de coutume, vaquaient à leur marché. La nouvelle du retour de l'Empereur à Paris paraissait tellement extraordinaire que beaucoup de gens la considéraient comme invraisemblable; elle provoquait le rire et les gouailleries plutôt que l'enthousiasme. Les petites gens attendaient l'issue.

Et puis les journaux royalistes continuaient à mentir et à couvrir d'injures la personne de Napoléon (1). Ils ergotaient, discouraient sur l'impossibilité de ce retour. Le 19 mars, le *Journal des Débats* publiait la fameuse philippique de Benjamin Constant, son dithyrambe insultant contre le despote (2) que, quelques

jour, nous déjeunions des mûres de la ronce, dans nos halliers de la Bretagne. La chaussée était défoncée; le temps pluvieux. Mme de Chateaubriand souffrait. Elle regardait à tous moments, par la lucarne du fond de la voiture, si nous n'étions pas poursuivis. Nous couchâmes à Amiens, ensuite à Arras. Là, je fus reconnu. Ayant envoyé demander des chevaux, le 22 au matin, le maître de poste les dit retenus pour un général, qui portait à Lille, la nouvelle de l'entrée triomphale de l'Empereur et roi à Paris. Mme de Chateaubriand mourait de peur, non pour elle, mais pour moi. Je courus à la poste, et avec de l'argent je levai la difficulté. »

(1) Puis les caricatures. On avait figuré Napoléon en buste. Sa figure était composée des squelettes de la grande armée dont les diverses postures dessinaient les formes du front, du nez, de la bouche et du menton. Les ailes déployées d'un vautour et son cou arrondi formaient la ressemblance du chapeau de l'empereur. Son habit était une carte géographique de la funeste campagne de Moscou. Son épaulette une main de justice; son crachat une araignée, et son grand cordon, un fleuve de sang. (Lamotte-Langon, t. III, p. 17.) Mais, par contre, il y en avait une autre : un aigle rentrait aux Tuileries par la fenêtre et en chassait une troupe d'oisons.

(2) De Barante, *Mémoires*, t. II, p. 127. « .... M. Benjamin Constant, alors amoureux de Mme Récamier, passait toutes ses soirées chez elle (en 1815). Dans ce salon, très royaliste et très libéral, paraître tiède et résigné n'aurait pas été un moyen de plaire à la maîtresse de la maison. M. de Forbin arriva en uniforme. Il semblait devoir tout pourfendre. Mme Récamier lui faisait une mine gracieuse... « Ce fut le grand sabre de M. de Forbin qui me perdit. Je voulus « aussi faire montre de dévouement. Je rentrai chez moi et j'écrivis l'article du « *Journal des Débats*. » Voilà ce qu'il me raconta lui-même. » Voici la fin de l'article : « Du côté du roi, la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie, la guerre; qui pourrait hésiter? Quel peuple serait plus digne que nous de mépris, si nous lui tendions les bras? Nous deviendrions la risée de l'Europe, après en avoir été la terreur... et du sein de cette abjection profonde, qu'aurions-nous à dire à ce roi, que nous aurions pu ne pas rappeler, car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national? Lui dirions-nous : vous avez cru aux Français; vous êtes venu au milieu de nous

jours après, il allait encenser et même servir. Ce fut, au demeurant, la conduite commune de tous ceux qui s'étaient montrés, à la Restauration, les plus intraitables contre l'Empereur. Ils furent les premiers à revenir à lui; de même les plus ardents royalistes, tels que Ferrand, le premier à solliciter de La Valette un sauf-conduit, pour aller retrouver, non pas le roi, mais la sécurité douce de sa terre de l'Orléanais.

X

Le roi, aux révélations de son favori, se résigna, sur l'heure, à une nouvelle expatriation. Il se conforma à ses avis, à ceux de Clarke qui l'engageait à partir d'abord pour Lille où la garnison, quoique nombreuse, n'était pas ébranlée et semblait conserver sa foi royaliste. Lille était à proximité de la frontière, non loin des ports de la Manche; il était donc facile d'y échapper à la poursuite de Bonaparte. Cette résolution fut tenue secrète; et quoiqu'on ne pût dissimuler toute la vérité aux familiers du château, présents au mouvement inusité des valets préparant les malles du roi, l'entourage n'eut que des soupçons et point de certitude. Le jour même du départ, si on parlait de la résolution du roi, on ne savait rien d'officiel. Serait-ce le jour; serait-ce la nuit; serait-ce dans quelques heures; serait-ce dans plusieurs jours écoulés? Ce ne fut qu'à 9 heures du soir, lorsque le prince de Poix, capitaine des gardes, vint chercher le mot d'ordre, que le départ fut annoncé pour minuit. Ainsi que l'avait dit, à voix basse, de Vitrolles, le seul royaliste énergique et décidé de cet entourage : il

seul et désarmé... Si vos ministres ont commis beaucoup de fautes, vous avez été noble, bon, sensible, une année de votre règne n'a pas fait répandre autant de larmes qu'un seul jour du règne de Bonaparte. Mais il reparaît sur l'extrémité de notre territoire, il reparaît cet homme teint de notre sang et poursuivi naguère par nos malédictions unanimes. Il se montre; il menace; et ni les serments ne nous retiennent, ni votre confiance ne nous attendrit, ni votre vieillesse ne nous frappe de respect. Vous avez cru trouver une nation, vous n'avez trouvé qu'un troupeau d'esclaves. Parisiens, tel ne sera pas votre langage; tel ne sera pas, du moins, le mien. J'ai vu que la liberté était possible sous la monarchie; j'ai vu le roi se rallier à la nation. Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse! »

n'était pas besoin de soleil pour éclairer la honte de cette fuite. Lui, muni des pleins pouvoirs du roi, partait pour Toulouse où il tâcherait de soulever les provinces royalistes contre l'usurpation nouvelle de Napoléon. Le duc de Bourbon était en Vendée; le duc d'Orléans à Lille, depuis son retour de Lyon; Monsieur et son fils, le duc de Berry suivraient le roi. Le duc d'Angoulême commandait une armée dans le Midi, espérant ressaisir les villes qui s'étaient données à l'Empereur, et la duchesse s'efforçait de conserver Bordeaux.

A minuit, les gardes nationaux du poste de réserve, aux Tuileries, perçurent le roulement de voitures qui arrivaient. L'une d'entre elles s'accota aux marches du vestibule du pavillon de Flore : c'était celle du roi, qui se distinguait par son siège plus bas et plus large. Les hommes du poste, au bruit des voitures, étaient sortis, et, en groupe, ils se tenaient silencieux aux aguets de la grande porte, surveillant la sortie. Le moindre bruit à l'intérieur attirait tous les regards du même côté, vers cette porte où le vieux monarque, tout à l'heure, allait paraître. Au dehors, la tempête soufflait avec violence; la pluie se déversait, froide et serrée, sur les pavés de la cour. La porte, enfin, les deux battants ouverts, livra passage à Louis XVIII, soutenu par le comte de Blacas et le duc de Duras.

Il marchait lentement, avec peine, vêtu de ses habits les plus chauds, comme un convalescent, sortant d'un hôpital, pour rentrer chez lui. Un valet portant deux flambeaux, précédait le groupe royal. Le grand vent faisait vaciller la flamme des bougies. Plusieurs furent éteintes. La scène était lugubre. Les gardes nationaux, émus de ce spectacle, se précipitèrent aux pieds du roi, témoignant de leur respect et de leur chagrin, par les expressions les plus affectueuses. Le roi, malgré la sécheresse de son cœur et son égoïsme, touché autant de sa propre infortune que de ces démonstrations consolantes, leur disait : « Mes enfants, en grâce, épargnez-moi; j'ai besoin de force; je vous reverrai bientôt... Retournez dans vos familles... Mes amis, votre attachement me touche. » Ainsi entouré (1), il parvint difficilement jusqu'à sa ber-

(1) De Jaucourt à Talleyrand : « Je me suis trouvé sur le passage du roi à la sortie de son appartement. Il m'a dit à l'oreille : prévenez mes ministres que je me rends à Lille, que je désire qu'ils s'y réunissent. Dites aux ambassadeurs

line de voyage, et dès qu'il y fut assis, avec son favori, la portière se referma sur eux et le cocher fouettant vigoureusement les chevaux, la voiture s'ébranla et roula, à toute vitesse, vers la route du Nord.

Une chaise de poste emportait également « Monsieur » du même côté. Le duc de Berry et le maréchal Marmont à cheval se rendirent au champ de Mars où était réunie la maison militaire du roi. Elle devait aller à Beauvais. Au dire de Sosthène de La Rochefoucauld, elle se composait de quatre mille hommes. Les grenadiers de La Rochefoucauld formaient l'avant-garde. Les mousquetaires noirs, l'arrière-garde. Ils traversèrent le pont d'Iéna, l'allée des Veuves, les Champs-Elysées et firent le tour de Paris pour aller à Saint-Denis.

Les grilles des Tuileries furent fermées après le départ du roi. Le reste de la nuit se passa dans le silence le plus profond. Le château, sans lumières, offrait un aspect morne. Paris ignorait cette fuite et celle des ministres, qui n'avaient pas attendu plus longtemps pour déguerpir, munis préalablement d'une somme de cent mille francs, disent quelques mémoires, et abandonnant leurs bureaux avec les papiers qu'ils contenaient, avec les pièces les plus importantes. Le baron Louis laissait les coffres-forts des finances avec de nombreux millions; de Jaucourt, la copie de pièces de chancellerie secrètes, envoyées de Vienne par Talleyrand.

Tous les Bourbons se dirigèrent sur la route du Nord, comme le roi. Le prince de Condé arriva dans Lille en même temps que Chateaubriand. L'illustre écrivain ajoute : « Le duc d'Orléans suivit de près le prince de Condé. Mécontent en apparence, il était aise, au fond, de se trouver hors de la bagarre; l'ambiguïté de sa déclaration et de sa conduite portait l'empreinte de son caractère. Quant au vieux prince de Condé, l'émigration était son Dieu lare. Lui n'avait pas peur de M. de Bonaparte; il se battait, si l'on voulait; il s'en allait, si l'on voulait; les choses étaient un

que je serai charmé de les voir à Lille, mais qu'ils sont bien les maîtres, s'ils le préfèrent, de se rendre à leurs cours respectives. » — De Jaucourt alors court chez le marquis Altieri. Les ambassadeurs las d'attendre n'y étaient plus. Alors il se rend aux Affaires étrangères et il ajoute : « J'ai écrit la lettre circulaire, et j'ai mis le pauvre Mornard, mon seul camarade de cette triste nuit, à écrire, Reinhard à brûler et trier les papiers, et moi à visiter aussi mon secrétaire. A 5 heures, les lettres sont parties; à 6, j'étais en voiture, allant après le roi, n'ayant eu qu'une heure pour mes affaires personnelles qui n'en sont pas meilleures. »

peu brouillées dans sa cervelle. Il ne savait pas trop s'il s'arrêterait à Rocroy pour y livrer bataille, ou s'il irait dîner au Grand Cerf. Il leva ses tentes quelques heures avant nous, me chargeant de recommander le café de l'auberge à ceux de sa maison qu'il avait laissés derrière lui. Il ignorait que j'avais donné ma démission à la mort de son petit-fils; il sentait seulement dans son nom un accroissement de gloire, qui pouvait bien tenir à quelque Condé qu'il ne se rappelait plus (1). »

Le *Moniteur*, le lendemain, publia une proclamation aux Parisiens, écrite par le roi. Elle était différente de toutes les précédentes. Le ton en était presque larmoyant, découragé, implorant la pitié. Mais Louis XVIII affirmait aux Parisiens qu'il reviendrait parmi eux, leur rendre « la paix et le bonheur ». Enfin, il déclarait closes la session de la Chambre des députés et celle de la Chambre des pairs, jusqu'à leur réunion prochaine au lieu du siège provisoire du gouvernement. Et le 21 mars, le même *Moniteur*, après l'insertion de toutes les proclamations de Napoléon, publia les décrets, datés de Lyon du 13 mars : « Tous les changements opérés dans les tribunaux judiciaires, depuis l'abdication de Fontainebleau étaient annulés; tous les officiers émigrés cassés; la cocarde blanche, la décoration du lys, les ordres de Saint-Louis, du Saint-Esprit, de Saint-Michel, abolis; la cocarde et le drapeau tricolore, rétablis, et ce drapeau aux trois couleurs devait être replacé aux hôtels de ville et sur les églises des villages; la garde impériale réintégrée dans tous ses honneurs et dans toutes ses fonctions, et la garde suisse éloignée à quarante lieues de Paris et de tous les palais impériaux; les troupes de la maison du roi, licenciées, et leurs chevaux et équipements mis à la disposition de l'Etat; les propriétés des Bourbons, séquestrées; les biens nationaux, rendus; la noblesse, abolie, et les lois de l'Assemblée constituante, mises en vigueur contre elle; les titres féodaux, déclarés éteints; les émigrés, non compris dans les amnisties précédentes, devaient quitter le territoire français en quinze jours; tous

(1) Le départ du roi fut si précipité que Louis XVIII n'eut pas le temps d'enlever ses papiers particuliers, et une foule de documents qui auraient gravement compromis une foule de personnes, si l'Empereur n'était arrivé avec l'intention formelle de ne *rien connaître* de ce qui s'était passé pendant les derniers dix mois. Plusieurs personnes qui couchaient au château ne connurent le départ du roi que le lendemain.

les changements faits dans la Légion d'honneur, considérés comme inexistants et cet ordre remis sur son ancien pied; les pairs supprimés; la Chambre des députés également; tous les membres arrivés à Paris, depuis le 7 mars, sommés de retourner chez eux; et les collèges électoraux convoqués pour le mois de mai suivant. Enfin, le *Moniteur*, restant le journal officiel de l'empire, fut placé sous la surveillance du duc de Bassano. »

Avec Napoléon, les choses ne traînaient point en longueur.

Ce ne fut pas avant 10 heures que le matin du 20 mars, Paris apprit la fuite du roi et des gentilshommes de la cour. Les grilles fermées, le silence du château, les abords sans mouvement, indiquèrent tout de suite, que les Bourbons avaient abandonné leur demeure. La foule se groupa au dehors, interpellant les gardes nationaux du poste extérieur, demandant que le palais lui fut livré, pour en prendre possession au nom de l'Empereur. Les gardes nationaux ne répondirent point à ces exigences, et même s'opposèrent à l'entreprise de quelques jeunes gens, qui s'étaient hissés au faîte des grilles et voulaient descendre dans la cour. Les disputes bientôt commencèrent; des injures furent échangées, et les violences allaient succéder aux injures, lorsqu'un bruit lointain de troupes en marche, de nouvelles clameurs et des roulements de tambour, calmèrent l'irritation des adversaires. Ces bruits provenaient d'une partie des troupes mutinées du duc de Berry, parties de Villejuif, pour se joindre aux partisans de l'Empereur. Le général Excelmans avait eu l'intention de soulever les soldats du camp, et allant à Villejuif, le matin, il les avait rencontrés, en avait pris le commandement et à leur tête, il rentrait à Paris et arrivait aux Tuileries. La foule tumultueuse, les gardes nationaux résistants, cédèrent aux paroles du général, qui se fit ouvrir les grilles et s'installa dans le palais, au nom de l'Empereur. Le drapeau blanc des Bourbons fut descendu et le drapeau tricolore, hissé à sa place au haut du pavillon de l'Horloge, annonça aux Parisiens que l'Empereur y était attendu.

A l'hôtel des postes, une autre scène avait lieu entre M. Ferrand et le comte de La Valette, son prédécesseur sous l'Empire. M. Ferrand ignorait, le matin du 20 mars, le départ du roi pendant la nuit. Il l'apprit, en même temps que la visite de l'ancien direc-

teur des postes; et à cette présence matinale, il s'imagina que son remplaçant se présentait. Il se trompait. Le comte de La Valette venait chercher les nouvelles les plus récentes; il n'avait point d'autre dessein. Mais Ferrand incrédule voulut absolument lui céder la place. Se voyant abandonné des autres ministres, le roi en fuite, la Cour désagrégée et dispersée, cet ardent royaliste tremblait pour lui et ne songeait qu'à fuir comme ses collègues. Il se considérait comme démissionnaire, déchu de son autorité, et s'adressant à son prédécesseur, il l'adjurait de lui délivrer un sauf-conduit, l'autorisation de requérir des chevaux aux relais de poste, afin de gagner un lieu sûr, sa terre de l'Orléanais, où il irait se cacher. Quant au roi, Ferrand ne manifestait aucunement la volonté de le rejoindre. Ce trembleur ne songeait qu'à lui-même. La Valette n'avait pas le droit de se substituer à ce fonctionnaire royaliste. Il le lui fit observer. Sa signature, à l'heure présente, valait moins que celle de Ferrand. Et l'autre insistait toujours se croyant perdu. Sa famille intervint, sa femme, ses filles, si bien que La Valette obsédé s'exécuta et mit son nom au bas de la feuille que le royaliste désirait. C'était son arrêt de mort qu'il signait. Mais Ferrand parti, le nouveau directeur des postes ne songea plus qu'à Napoléon, à la cause impériale qu'il allait servir avec toute l'ardeur de son dévouement. Il arrêta l'expédition en province du *Moniteur*, contenant la dernière proclamation de Louis XVIII, toutes les dépêches officielles de ce gouvernement déchu, et il expédia vers Fontainebleau, à l'Empereur, de nombreux courriers, l'instruisant des événements de la veille et de ceux de la matinée, de la fuite du roi et de sa Cour. Les Tuileries étaient vides; l'Empereur y pouvait venir.

Les dernières manifestations de cette royauté expirante se passèrent en Vendée et dans les provinces du Midi, où se trouvaient alors le duc de Bourbon, le baron de Vitrolles, le duc et la duchesse d'Angoulême. Dès son arrivée à Angers, le 14 mars, le duc de Bourbon vit se grouper, autour de lui, les anciens chefs, encore vivants, des grandes guerres vendéennes, le comte de la Rosière, MM. de Suzannet, de Sapineau, et Auguste de La Rochejacquelein. Mais à mesure que les nouvelles de Paris devenaient plus alarmantes, l'enthousiasme des chefs et celui des populations, d'abord très

ferventes, diminua. Personne n'osait donner le signal de la révolte. Le duc de Bourbon s'aperçut bientôt que ses efforts seraient vains, la lutte désastreuse et que la guerre civile commencée s'éteindrait aux premiers coups de fusil, laissant, après elle, de nouvelles misères, de nouveaux désastres. Il céda aux suggestions du colonel de gendarmerie Noireau, qui lui offrit d'assurer sa retraite et celle de ses officiers. Il accepta pour ses officiers quarante passeports. Il refusa pour lui, ne voulant rien devoir à l'homme qui avait fait fusiller son fils, dans les fossés de Vincennes. Il partit seul, allant de ferme en ferme, jusqu'au-dessous de Nantes où l'attendait une barque, envoyée par les royalistes, et, plus loin, un bâtiment qui le devait conduire en Espagne.

Le gouvernement de Louis XVIII avait compté que le maréchal Augereau, commandant la 14e division militaire seconderait la révolte de l'ouest, sous la direction du duc de Bourbon. Augereau avait été grossier et insultant envers l'Empereur, lorsqu'ils s'étaient rencontrés sur la route de Valence, au passage du grand capitaine se rendant à l'île d'Elbe. Il avait écrit, en annonçant l'abdication de Fontainebleau : *le lâche n'a pas su mourir!* Et apprenant la rentrée de l'Empereur aux Tuileries, espérant se faire pardonner ses outrages, il s'empressa de faire afficher, au chef-lieu de la division, une nouvelle proclamation où il disait à ses soldats : « L'Empereur est dans la capitale! Ce nom, si longtemps le gage de la victoire, a suffi pour dissiper devant lui, tous ses ennemis; un moment, la fortune lui fut infidèle; nous fîmes alors serment de défendre d'autres droits que les siens. Ses droits sont imprescriptibles. Soldats, dans son absence, vos regards cherchaient en vain, sur vos drapeaux blancs, quelques souvenirs honorables. Jetez les yeux sur l'Empereur. A ses côtés brillent, d'un nouvel éclat, ses aigles immortelles. Rallions-nous sous leurs ailes; oui, elles seules conduisent à l'honneur et à la victoire. Arborons donc les couleurs de la nation! »

Faut-il s'étonner? Benjamin Constant, Soult, Ney, combien d'autres encore agiront avec autant de cynisme et de désinvolture! Dans les premiers jours de sa rentrée aux Tuileries, Napoléon reçut tout à la fois les adresses de certains personnages à Louis XVIII où il était couvert d'injures, et les adresses avec les mêmes signatures, à lui destinées, où Louis XVIII, à deux jours

d'intervalle, était aussi malmené que lui-même. A son secrétaire qui lui montrait les unes et les autres, levant les épaules, en signe de mépris, il répondit : *Voilà les hommes!*

Le baron de Vitrolles avait résolu de fonder un gouvernement royaliste à Toulouse. Il y était arrivé le 28 mars. Malgré son énergie, son entrain, sa foi, il ne put s'y maintenir que quelques jours, une semaine à peine, jusqu'au 4 avril. Tout ce qu'il était possible de faire, il l'avait fait; il s'était mis en relations avec les préfets de vingt-sept départements, avait créé un *Moniteur*, son journal officiel; demandé partout des volontaires pour servir la cause du roi et 4,000 s'étaient présentés qu'il avait dirigés sur Albi. Ensuite, il avait nommé son ministre de la guerre, le vieux maréchal de Pérignon, qui ne lui servit qu'à couvrir de son ancien renom les mesures qu'il voulait prendre. L'argent lui manquait. Il intima l'ordre au receveur général d'Albi, de payer les dépenses faites pour les volontaires. Ce fonctionnaire refusa, et de Vitrolles se disposait à le faire arrêter, et sans doute fusiller, car, disait-il, il lui fallait un exemple, lorsqu'il fut arrêté lui-même sur l'ordre apporté de Paris par le général Chartran et conduit à Vincennes. Il avait, près de lui, un des aides de camp du duc d'Angoulême, le vieux comte de Damas-Crux. Le gentilhomme fut laissé en liberté, ses *capacités* jugées insuffisantes, pour être *dangereuses*. Ainsi s'évanouit ce simulacre de gouvernement de l'ancien émigré, qui avait compté sans l'inertie de ceux qui n'ont que l'intérêt général à défendre.

Les efforts de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux n'eurent pas plus de succès. Elle et son mari, le duc, y étaient arrivés le 5 mars. Ils avaient traversé toutes les grandes villes du Centre, Châteauroux, Limoges, Périgueux, au milieu d'une foule passionnée, sous des arcs de triomphe, ornés d'oriflammes et de guirlandes de feuillage. Leur voiture à Bordeaux, avait été traînée par des jeunes filles vêtues de blanc, tandis que d'autres, au devant, leur jetaient des fleurs, comme aux processions religieuses. Partout se manifestait une ardeur royaliste qui enivra le couple princier. Le 9 mars, il y eut, à Bordeaux, une grande fête terminée par un bal où la duchesse, ainsi que le duc, parurent rayonnants. Mais, à l'issue de la fête, le duc monta en chaise de poste, en route

pour Nîmes où il devait prendre le commandement de l'armée destinée à barrer le passage de Napoléon. La veille, en effet, un courrier venu de Paris, avait apporté la nouvelle tenue secrète du débarquement de l'*usurpateur*. La duchesse resta seule. « Conservez, dit-elle à son mari, dans l'obéissance au roi, tous les départements du littoral; je me charge de Bordeaux et des départements voisins. » Elle se sentait assez forte d'énergie et de vaillance, pour soulever toutes les populations dévouées de la Gascogne. Et, en apprenant ce qu'elle avait fait, Napoléon ne put s'empêcher de dire : *elle fut le seul homme de cette famille.* Les désillusions néanmoins ne tardèrent point à succéder aux espérances de la princesse.

Les nouvelles de Paris furent connues à Bordeaux : la marche ininterrompue de l'Empereur à travers les provinces de l'est, le revirement des troupes et des généraux, qui, au lieu de le combattre en ennemi, se rangeaient dans sa suite; enfin, son installation aux Tuileries et la constitution immédiate de son gouvernement. Les partisans de l'empire secouèrent leur torpeur, et les régiments de la garnison, ébranlés, comme d'autres l'avaient été ailleurs, ne montrèrent plus la même obéissance, ni la même foi royaliste. Malgré son activité, passant les nuits à écrire ses dépêches, à lire les rapports envoyés de toutes les villes voisines, la duchesse sentait s'affaiblir autour d'elle l'enivrement enthousiaste des jours précédents. Elle pensa que par une revue, où s'adressant aux officiers, éloquente et voulant convaincre, et rappelant leur serment, elle reprendrait son ascendant sur les troupes, presque hostiles déjà à la royauté des Bourbons. Les troupes s'y montrèrent silencieuses, ne poussèrent aucune acclamation en son honneur. A Saint-André de Cubzac, le général Clausel, envoyé par l'Empereur, se tenait prêt à entrer à Bordeaux, et c'était à ce général maintenant que les soldats voulaient obéir, non à la princesse, dont ils ne pouvaient admirer la beauté, ni la grâce absente, dont ils ne connaissaient que les idées tournées vers un bigotisme étroit et une alliance blessante avec la noblesse. Incertaine sur la fidélité des régiments présents à Bordeaux, elle fit appel à la garde nationale et aux volontaires qui s'étaient groupés autour d'elle contre le lieutenant de l'Empereur. Elle les envoya, ces volontaires, défendre le pont de Cubzac et la petite ville.

Mais ils ne résistèrent point aux premiers coups de fusils et rentrèrent débandés. Il fallait des soldats à opposer à des soldats. Ceux qu'elle voulut entraîner montrèrent une résistance passive. Elle visita les casernes, harangua les officiers. Elle n'obtint d'eux que le silence, ou la déclaration qu'ils ne se battraient pas contre des camarades; que ce serait une guerre civile à laquelle ils ne consentiraient jamais. Dépitée, elle prit le ton aggressif, insultant, traita les soldats de *révoltés*, leur disant qu'ils n'étaient pas français. Pour elle, pour tous les autres Bourbons, français seulement étaient ceux qui reconnaissaient leur autorité et voulaient bien se sacrifier pour la défendre. Ceux qui travaillaient, qui souffraient et pensaient, ne le devaient faire que pour le monarque et sa famille. Elle s'émut une seule fois, lorsqu'elle comprit que tout autre effort de sa part serait vain, mais ce fut sur son sort, sur elle-même qu'elle s'émut, non sur la patrie qu'elle disait aimer. « Oh Dieu! s'écria-t-elle, il est bien cruel, après vingt ans d'exil et de malheurs, de s'expatrier encore ! » Sans doute ! Mais que n'avait-elle su gagner l'amour des Français ! Désabusée, ne comptant plus sur personne, discernant que l'enthousiasme de la garde nationale tomberait à la première attaque sérieuse des troupes impériales, elle se décida à partir, et le 2 avril, elle s'embarqua à Pauillac sur le *Wenderer*, sloop anglais, qui la devait conduire à Plymouth. Le comte Lynch, le maire de Bordeaux, lui qui, l'année précédente, avait trahi l'Empereur, la suivait (1).

Pendant tous ces jours de résistance, Lainé, le président de la Chambre des députés dissoute, secondait la duchesse de ses conseils et de ses proclamations. Le 28 mars, il publiait une déclaration, comme président de la Chambre, défendant aux contribuables de payer leurs impôts à Napoléon, et aux jeunes gens d'obéir aux lois de recrutement et de la conscription. Cette protestation serait déposée, disait-il, *dans les archives, à l'abri des atteintes du tyran*. Ce tyran, cependant, le laissa jouir tranquillement et heureusement de son repos, dans le silence de sa petite maison des champs, près de Bordeaux.

(1) Baruel-Beauvert, t. II, p. 23 : « Quelques Bordelais demandèrent à la duchesse de leur laisser quelques gages des sentiments dont elle les honorait. Madame, ayant les larmes aux yeux, leur livra ses gants, son schall et les plumes qui ornaient sa tête. Les Bordelais se divisèrent ces témoignages de confiance. »

Le duc d'Angoulême, dans le Midi, était aussi impuissant que la duchesse. Il avait destitué des généraux dont le zèle lui paraissait douteux ; il les avait remplacés par ses amis, ses aides de camp et ses gentilshommes ; il avait réuni un grand nombre de volontaires autour de lui, et déplacé plusieurs régiments pour renforcer son armée. Il n'en fut pas moins battu et cerné et forcé de capituler. Napoléon pouvait le retenir prisonnier. En cette circonstance encore, il se montra plus magnanime que les princes. Eux qui avaient enjoint de *courir sus*, c'est-à-dire de le traquer comme une bête fauve, eux qui ne le traitaient que d'usurpateur et ne le qualifiaient que de cette appellation : *cet homme*, eux ne subirent aucunes représailles. Il laissa libre un de ces princes, ce duc d'Angoulême si peu patriote qu'il appelait à sa défense les troupes de son cousin, le roi d'Espagne (1) ; si peu Français qu'il allait vendre Toulon aux Anglais pour avoir de l'argent (2). Napoléon, au contraire, prescrivit au comte Grouchy de veiller à la sûreté du duc d'Angoulême et de le faire conduire à Cette où il serait embarqué pour l'Espagne. « Vous aurez soin seulement, ajoutait-il, de retirer les fonds qui ont été enlevés aux caisses publiques et de demander au prince qu'il s'oblige à la restitution des diamants de la couronne qui sont une propriété de la nation. »

Ah ! c'était bien toujours l'esprit de l'émigration qui dominait en ces Bourbons.

Jugeant la monarchie, après un an d'exercice, d'Allonville écrivait : « La royauté, en ce moment est isolée, sans appui sur la propriété, trop morcelée, sans aide, comme jadis des corporations abolies et toujours rangées autour du trône. Les princes ne sont pas aimés, mais tournés en ridicule. La duchesse d'Angoulême n'est jamais désignée que par le sobriquet de *Madame la Rancune* ; le comte d'Artois par celui de *Cy-devant jeune homme*. Les courtisans fiers de leur propre restauration ne se distinguent que par

(1) Lettre du duc d'Angoulême au roi d'Espagne (*Moniteur* du 8 avril 1815).

(2) Le duc d'Angoulême qui déjà m'avait enlevé trois régiments, voulait encore ceux qui étaient à Toulon, et il m'a fait dire par M. de Rivière que son intention était de donner le port en dépôt aux Anglais qui fourniraient au retour de l'argent au roi de France. Dans une situation aussi difficile, je me déterminai, après avoir mis Antibes en état de siège, afin de la soustraire à l'autorité du préfet du Var, à me rendre à Toulon, afin de conserver à Votre Majesté cette place et sa marine (*Rapport du maréchal Masséna à l'Empereur; Moniteur* du 19 avril).

une avidité rapace pour toutes les places et pour l'or. « Vraie populace des salons, ajoutait-il, plus polie, mais moins vraie ; moins choquante, mais plus ignoble que la populace de la rue. » Les cours royales ne rêvent que de redevenir Parlements souverains et leur jurisprudence serait approuvée de Louis XI et de Henri VIII. Le clergé, seule corporation hiérarchique, encore existante, est honorable par ses mœurs, mais rabaissé par ses intrigues et ses déclamations. Les sociétés secrètes se multiplient, parce que les sots, plus nombreux que les gens d'esprit, y trouvent leur emploi. L'administration est très coûteuse et fiscale. Dans l'armée, la haute société de Paris signale les chefs comme des monstres, et les ministres les abreuvent de dégoût. Ce mépris non mérité les aigrit contre les princes. Les gardes nationales, créées partout, propagent, jusque dans les salons, où les officiers sont reçus, les sentiments démocratiques, les habitudes et le langage des arrière-boutiques, au milieu d'idéologues et de doctrinaires, théoriciens politiques, « gens têtus, que nulle expérience ne peut éclairer, qui savent les livres et ignorent les hommes, qui croient que parler, écrire, c'est instituer ; forts contre les faibles et faibles contre les forts, tels Camille Jordan et Royer-Collard ». Et à côté, les banquiers et les commerçants se regardent comme l'âme de l'Etat, eux, dont la pensée est toute cupide, se disant patriotes et « n'étant que cosmopolites à cause de leurs intérêts. »

CHAPITRE VIII

LA FUITE DU ROI

La fuite du roi. — Difficultés du voyage. — Misères éprouvées le long de la route par la maison militaire accompagnant le roi. — Pluie persistante; boues. — Le roi évite Lille et va directement à Bruxelles. — De Bruxelles, il se dirige sur Gand et il accepte l'hospitalité offerte par M. d'Hane de Steenhuyse en son hôtel. — Description de cet hôtel. — A Gand, le comte de Blacas devient plus puissant qu'à Paris. — La police est confiée à M. d'Eckstein. — Le roi reconstitue le conseil de sa couronne. — Ses ministres *in partibus*. — Les royalistes de France accourent à Gand. — Les derniers arrivés. — La politique de réaction triomphe à Gand. — Intrigues et jalousies dans l'entourage du roi. — Les habitudes de Louis XVIII dans sa nouvelle demeure. — Les émigrés de Gand au *Kauter*. — Chateaubriand au *béguinage*. — Le baron Louis et Beugnot. — La matelote de *Strop*. — La *rotonde*. — Le duc de Wellington. — Tiraillements au milieu de tous les personnages désœuvrés qui forment la suite du roi. — Lettre de Talleyrand, de Vienne, à de Jaucourt, à Gand, sur le voyage de Montrond à Vienne. — Peu de femmes de l'aristocratie sont venues à Gand. — Louis XVIII crée son *Moniteur*, qu'il nomme le *Journal universel*. — Les rédacteurs de cette feuille officielle. — Les articles qui y sont insérés. — Publication du *rapport au roi*, de Chateaubriand. — L'article sur le *Champ de mai* de Paris. — Soupçons des émigrés de Gand sur la loyauté du duc d'Orléans.

Louis XVIII fuyait dans la nuit. Le ciel était sombre ; la pluie fouettait les panneaux de sa voiture ; et cette noirceur et cette tempête rendaient les pensées du roi plus tristes et plus découragées. Il fuyait, terrorisé par l'approche de Napoléon. L'indécision de ses conseillers avait été si grande dans la journée de son départ et le désarroi de son entourage tel, que sa correspondance la plus intime et quelques objets précieux furent oubliés dans son cabinet (1). On y laissait une petite table, rapportée d'Hartwell, sur

(1) Lettre de Jaucourt à Talleyrand, 14 mars 1815 : « J'ai eu les larmes aux yeux, au conseil d'hier, en voyant le roi, son frère, son neveu, tous ses ministres, délibérer trois heures sur des arrestations. Il y aura bataille, c'est-à-dire réunion de troupes, à je ne sais quelle distance de Paris. M. le duc de Berry s'y portera. Les manœuvres de Fontainebleau préparent le château pour Bonaparte... M. de Blacas a dit : « Cela fera comme vous le croyez, bien des places à donner. » Je

laquelle il avait l'habitude de travailler, ses portefeuilles remplis des lettres de sa famille, de la princesse sa femme, de la duchesse d'Angoulême; de celles reçues des belles dames de la cour, ses préférées, et quelques-unes contenant les délations de ses courtisans (1); sur les meubles, des livres d'heures, des objets de piété; sur la cheminée, des bustes de sa famille de Naples, les Bourbons d'Italie. Napoléon, en entrant, fit enlever les bustes, les objets de piété; et ses cartes et ses plans de campagne furent étalés à la place; le reste fut brûlé. Quant à Blacas, « au grand Blacas, le divin comte », ainsi que l'appelait de Jaucourt, il avait pu sauver

lui ait dit : « Promettez-les à cent personnes; cela ne vous compromettra pas. Je pense encore que Bonaparte rusera M. le duc de Berry et viendra à Paris sans se battre. Il masquera sa marche et arrivera sur Paris. A moins que la présence du roi ne le gêne, ce que je crois assez, il ne peut exercer de violence; il ne lui fera pas peur. Si le roi se décide, on risque d'être peut-être mené à Valençay. il est possible qu'il salisse beaucoup ce succès inouï... »

(1) *Mémorial de Las Cases*, t. I, p. 212. « L'Empereur jeta les yeux sur quelques-uns de ces papiers. Il y trouva des lettres du roi à M. d'Avaray, à Madère, où il est mort; elles étaient de sa main et lui avaient, sans doute, été renvoyées. Il y trouva aussi d'autres lettres très confidentielles du roi, pareillement de sa main. Mais comment se trouvaient-elles là; comment lui étaient-elles revenues? Cela était plus difficile à expliquer. Elles étaient de cinq à six pages, fort purement écrites, de beaucoup d'esprit, disait l'Empereur, mais très abstraites et fort métaphysiques. Dans l'une, le prince disait à la personne à laquelle il s'adressait : Jugez, madame, si je vous aime; vous m'avez fait quitter le deuil. Et ce deuil, disait l'Empereur, amenait de longs paragraphes d'un style tout à fait académique. L'Empereur ne devinant pas à qui cela pouvait s'adresser, ni ce que ce deuil pouvait signifier; j'étais hors d'état de pouvoir lui donner aucun renseignement. — C'est sur une de ces pages que, deux ou trois jours après avoir reconfirmé quelqu'un à la tête d'une institution célèbre (Mme Campan), l'Empereur trouva un mémoire de cette personne qui assurément l'eût empêché de la nommer de nouveau, par la manière dont elle s'y exprimait à l'égard de lui et de toute sa famille. — Il y avait encore beaucoup d'autres pièces de cette nature; mais les véritables archives de la bassesse, du mensonge et de la vilenie se trouvaient dans les appartements de M. de Blacas, grand maître de la garde-robe, ministre de la maison; ils étaient pleins de projets, de rapports, de relations de toute espèce. Il était peu de ces pièces où l'on ne se fît valoir aux dépens de Napoléon qu'on était assurement bien loin d'attendre. Le tout était si volumineux que l'Empereur fut obligé de nommer une commission de quatre membres pour en faire le dépouillement. Il regardait comme une faute de n'avoir pas confié ce dépouillement à une seule personne et tellement à lui qu'il fût sûr qu'on n'y aurait rien soustrait. Il a eu des raisons de croire qu'il aurait trouvé déjà des indices salutaires sur les perfidies dont il s'est vu entouré à son retour de Waterloo. On trouva entre autres une longue lettre d'une des femmes de la princesse Pauline. Cette volumineuse lettre s'exprimait fort mal sur la princesse et ses sœurs, et ne parlait de *cet homme* (c'était l'Empereur) que sous les plus mauvaises couleurs. On n'avait pas cru que ce fût assez; on en avait raturé une partie et interligné d'une main étrangère pour y faire arriver Napoléon lui-même de la manière la plus scandaleuse; et à la marge, de la main de l'interligneur, il y avait : *Bon à imprimer*. Quelques jours de plus probablement, ce petit libelle allait voir le jour. »

ses fourgons, pleins de ses médailles, de ses camées, de ses tableaux et, sans doute, de ses millions. De Jaucourt l'écrivait à Talleyrand, avec d'autant plus d'amertume, que lui ne possédait rien ; que ses biens, en France, seraient mis sous séquestre par l'Empereur, et qu'il n'avait pu emporter qu'une somme de 50,000 francs, en espèces sonnantes, toute sa fortune, à l'heure présente.

Malgré la diligence des courriers, malgré le train accéléré des voitures, le roi n'arriva que le soir, à 5 heures, à Abbeville où il pensait séjourner, attendant sa maison militaire qui devait l'y rejoindre. Mais le maréchal Macdonald et Berthier, ses compagnons de voyage, lui firent observer, que les troupes peu sûres des garnisons environnantes pourraient couper sa ligne de retraite sur Lille, et, qu'au lieu d'attendre, il fallait se hâter vers la grande ville du Nord, où le préfet, le jeune Siméon, l'accueillerait avec dévouement. Les princes et la maison militaire furent donc invités à se diriger sur Lille, sans s'arrêter à Abbeville. Malheureusement, à Lille, une nouvelle déception surprit Louis XVIII. Le maréchal Mortier et le duc d'Orléans, de qui dépendait la ville, affirmèrent qu'ils ne répondaient plus des soldats, depuis la nouvelle connue de l'entrée de Napoléon à Paris. Loin de défendre la cause du roi, on pouvait craindre que les troupes ne le retinssent prisonnier. Le maréchal conseillait de poursuivre la route jusqu'à Dunkerque où la résidence royale serait mieux établie.

Pour aller à Dunkerque, il fallait entrer en Belgique, dont les chemins étaient plus praticables. Les relais partout étaient déjà difficiles ; les chevaux manquaient. A Menin, le roi attendit plus d'une demi-heure, avant que l'on pût atteler ses voitures. Un Anglais présent se dévoua, et partit comme courrier, afin que trente chevaux, à chaque relais, fussent tenus à la disposition de Louis XVIII. Les Anglais étaient fort répandus dans les Flandres, et ils s'empressèrent de fuir, effrayés du retour de Bonaparte, qui rétablirait, sans doute, contre eux, les mesures coercitives de l'Empire. Sur la terre de Belgique, le roi se résolut à continuer sa fuite jusqu'à Bruxelles, averti que sa maison militaire, harcelée par les détachements impériaux, ne leur avait échappé qu'en se réfugiant aussi en Belgique (1). Napoléon n'apprit

(1) De [illegible], *Mémoires*, t. III, p. 125. « Pendant le voyage sur Lille, le roi était fort calme. Il redoute, du reste, les émotions, qui sont fort préjudiciables

pas, sans contrariété, cette dernière résolution du prince. Il le faisait suivre d'assez près, pour le forcer à passer le détroit, à retourner en Angleterre, où son existence eût pris l'apparence d'une nouvelle émigration. Il y eût été oublié, sans nul doute, par les souverains réunis à Vienne en congrès, où les Bourbons n'avaient que des jaloux (1).

La maison militaire avait éprouvé les plus grandes difficultés à fournir ses étapes. Nulle part, elle n'avait été annoncée. Ni logements, ni vivres n'étaient prêts. Chacun se logeait et se nourrissait comme il pouvait. Les avertissements du roi l'avaient détournée de sa route prévue; et prise de peur aussi, craignant de se heurter aux soldats de Napoléon, elle s'était engagée dans des chemins de traverse, détrempés par la pluie qui ne cessait de tomber. Bêtes, gens, trains d'équipage, s'enlisaient dans les bourbiers; et ce n'était qu'avec la plus grande peine que l'on parvenait à en sortir (2).

à sa santé. Jusqu'ici, il a témoigné, paraît-il, d'une admirable présence d'esprit sur toutes choses. La fermeté de son attitude, son sang-froid qui ne se démentent jamais, relèvent le courage de ceux qui l'entourent. Il a logé chez le sous-préfet, a dîné de fort bon appétit et s'est couché à son heure habituelle. Malgré les cruels soucis qui doivent l'agiter, il a voulu montrer la plus grande liberté d'esprit il a feint de s'intéresser au menu du repas qui lui a été servi et a complimenté M. de Verville sur la finesse d'un vin qu'on lui a présenté. On le croirait toujours aux Tuileries. » — Et voici d'autres détails : « Pourrait-on croire qu'au milieu du désarroi général (à Lille), le prince de Condé qui était venu rejoindre le roi a poussé l'aberration, jusqu'à s'informer si Sa Majesté ferait le lendemain jeudi saint, la cérémonie du lavement des pieds, à douze pauvres, comme c'était l'antique usage des rois de France? Le roi l'a regardé sans répondre et s'est contenté de hausser les épaules. Le pauvre prince n'a pas toujours les idées nettes et ne jouit pas, par moment, de toutes ses facultés. C'est sa seule excuse. » Et encore : « Il paraît que Sa Majesté avait quitté Paris si vite que l'on n'avait eu que le temps de jeter, à la hâte, un seul rechange dans un porte-manteau. Au milieu du désarroi général, le porte-manteau a été perdu ou volé, et le roi s'est trouvé sans chemises, ni chaussures. On a couru toute la ville pour trouver des pantoufles assez larges pour soulager le roi que la goutte tourmente, et dont les pauvres pieds ne peuvent supporter que des chaussures molles et d'une ampleur démesurée. »

(1) Lettre de Talleyrand à de Jaucourt, écrite de Vienne.

(2) Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. III, p. 339. L'historien fait le tableau de cette fuite : « Une saison indécise, dit-il, entre l'hiver et le printemps, une pluie froide et constante, des chemins défoncés, des chevaux harassés, des hommes novices; le commandement du maréchal Marmont, relâché, mal obéi, confus de différentes alertes sur les flancs et sur les derrières par les régiments de Napoléon qui suivaient à distance l'armée royale, rendaient cette petite armée en marche plus semblable à des mêlées qu'à des colonnes régulières. Des chariots chargés de jeunes gens et d'hommes âgés, brisés par les fatigues inusitées d'une longue route, des voitures de luxe et de cour amenant les mères, les femmes, les filles des ministres, des généraux, des émigrés; les fourgons, des canons mêlés à ces équipages, les serviteurs et les files de chevaux de guerre ou

Ceux qui, jadis, étaient revenus de Russie, dans les rangs de la Grande Armée en retraite, avouaient qu'ils y avaient moins souffert. Lorsque enfin les meilleurs cavaliers et les mieux montés purent se rallier à Ypres, ils n'étaient plus que quelques centaines, sur les quatre mille partis de Paris. Là, le comte d'Artois laissa libre chacun de rentrer en France, ou de le suivre. Le suivre ? Où ? Il ignorait, lui-même, la destinée du roi, et quelle ville lui serait assignée pour résidence. La plupart rétrogradèrent sur Armentières; et quelques jours après, le 27 mars, ils furent licenciés par ordre de l'Empereur.

Les plus malheureux étaient les volontaires, jeunes gens ou vieillards, dénués de la force suffisante pour porter le fusil et le havresac, point habitués à ces marches pénibles dans la boue et sous la pluie, à ces privations de sommeil, sous des hangars à tous les vents. « Je vis retourner à Paris, écrit le comte de Baruel-Beauvert (1), quelques-uns de ces bons et infortunés serviteurs. Ils étaient revenus par petits pelotons, et par différents chemins. Le comte de Narp arriva comme il était parti, pédestrement, avec ses armes et un havresac sur le dos. Plusieurs furent obligés de coucher sous des hangars, sur de la paille avec leurs habits mouillés, et ils ne trouvèrent d'autre nourriture que du pain noir, du fromage et de la mauvaise bière. »

Cependant, arrivés à Bruxelles, tous les défenseurs de la monarchie, volontaires et cavaliers, furent reçus en alliés, par les habitants, sur l'ordre du roi des Pays-Bas. Ils furent logés en ville par billets, et, après quelques jours de repos, Louis XVIII partit pour Gand, sa résidence attitrée, et les militaires pour Alost, où le duc de Berry devait réunir, en petite armée, les débris de toutes ces compagnies alors déprimées, naguère si arrogantes et si fières de leur qualité de gardes du roi. Des maréchaux, qui avaient accompagné Louis XVIII, Berthier seul avait passé la frontière; mais, en Belgique, il s'était séparé du roi, pour se rendre près de son beau-père, en Bavière, où l'appelaient, disait-il, des affaires

[illegible] de la maison des princes, interrompaient, brisaient, ralentissaient à chaque pas l'ordre et la marche du corps. Le comte d'Artois, le duc de Berry, en [illegible], à cheval, exposés à l'intempérie du ciel, inondés de pluie, couverts de boue, marchent à côté des colonnes, s'entretiennent familièrement avec les jeunes gens de la noblesse qu'ils connaissent tous de visage et de nom. »

(1) *Interrègne des Bourbons*, t. II, p. 57.

urgentes. Répétition de ce qu'il avait fait à Fontainebleau, à l'égard de Napoléon. Il ne savait être félon ou dévoué jusqu'au bout.

La pensée de Louis XVIII, pensée fixe, obsédante, attribuait cette catastrophe subie, aux intrigues et aux secrètes menées des Bonapartes. Le salon de la duchesse de Saint-Leu, à Paris, — c'était sa conviction, — avait servi de lieu discret, où s'était noué le complot qui avait réussi. Joseph en Suisse, Elisa en Italie, Murat à Naples, tous avaient conspiré contre la royauté restaurée, et les souverains, stimulés par Talleyrand, allaient forcer Joseph à se retirer en Autriche, à Gratz, lorsque Napoléon apparut à Cannes. Il ne s'accusait point, lui le roi ; il n'accusait pas ses serviteurs, ses ministres, ses courtisans, de la mauvaise politique qu'il avait suivie, de son manque de foi, des outrages des émigrés et du clergé, à la bourgeoisie et au peuple. La famille Bonaparte était la grande coupable ; et il n'était que plus désolé de sa chute qui, dans les premiers jours de son exil, lui semblait irrémédiable. Quant à Talleyrand, il était désespéré d'avoir tant écrit, de Vienne, de petits billets si folâtres, si irrévérencieux sur les souverains, d'y avoir dévoilé tous les secrets de sa diplomatie, pour servir la politique de Louis XVIII qui voulait rendre aux Bourbons les Etats que la Révolution leur avait enlevés. Il avait expédié de nombreuses lettres pressantes à de Jaucourt, avec recommandation de détruire sa correspondance. Qu'adviendrait-il de lui, si elle était mise au jour, et oserait-il reparaitre devant le czar Alexandre qu'il avait desservi, en combinant, contre la Russie, l'alliance de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche (1) ? Le czar était déjà fort mal

(1) Voici ce que Talleyrand écrivait de Vienne à de Jaucourt à Paris, à la date du 27 février 1815 : « L'empereur de Russie m'avait formellement promis que nous y aurions son appui (dans la question de Naples qu'il fallait enlever à Murat). Cependant, il m'est revenu qu'il tient, avec les personnes de son intimité, un langage bien peu conforme à cette promesse : ne pouvant faire, a-t-il dit, que l'Italie entière soit indépendante, il veut que, dans ce pays, il y ait une puissance forte, qui ne soit sous l'influence ni de la France, ni de l'Autriche. Comme cette puissance ne peut être que Naples, il faut, pour atteindre ce but, que Naples n'appartienne pas à la maison de Bourbon. Il veut donc soutenir Murat. Cette odieuse disposition ne changera sûrement point le résultat auquel nous espérons arriver, mais augmentera la difficulté de l'obtenir. Mais, ce n'est pas, dans cette question seulement, qu'il a des intentions, si peu conformes à la loyauté et à la bonne foi. Il en montre, dans toutes, d'aussi mauvaises. Il arrête l'arrangement des affaires de la Suisse, en faisant naître, à chaque instant, de nouvelles difficultés. Il contrarie ceux qui intéressent la reine d'Etrurie et l'archiduchesse Marie-Louise, pour lesquels nous étions parvenus à bien disposer

disposé envers les Bourbons. Il avait espéré le mariage de sa sœur avec le duc de Berry. Mais aucun des princes n'avait voulu comprendre les insinuations aimables d'Alexandre. Cette princesse n'était pas jolie, ensuite de maison souveraine trop récente où la folie avait existé, enfin de religion schismatique. Les lettres de Talleyrand et ce refus, mal déguisé, n'était-ce pas plus qu'il n'en fallait pour rendre à Bonaparte les sympathies de l'autocrate de Russie? Et le diplomate n'était pas tranquille. Les choses s'arrangèrent autrement. Bonaparte resta isolé, et le ministre de Louis XVIII, par son habileté, sut ne rien perdre de la faveur des rois.

Le monarque exilé désirait habiter le château de Laeken. Le roi des Pays-Bas n'y voulut pas consentir; et la ville de Bruxelles, n'étant point agréable au prince français, Louis XVIII préféra s'installer à Gand où un habitant notable, d'une ancienne famille patricienne, M. d'Hane de Steenhuyse, lui offrait son hôtel. Il y arriva le 30 mars 1815, à cinq heures du soir. Depuis deux jours, le comte d'Artois et le duc de Berry l'y avaient précédé, et ils l'attendirent à son entrée en ville. Il était vêtu de son costume habituel de roi, assis dans une voiture de gala, attelée de six chevaux. Le bourgmestre, le comte Philippe de Lens, accompagné d'un de ses adjoints, le complimenta à la porte de Bruges. La voiture royale était escortée de soldats belges et hanovriens. Les maréchaux duc de Raguse et duc de Bellune, nouvellement arrivés de Paris, les seuls qui eussent émigré, suivaient la voiture, à cheval (1). Dans les autres voitures, étaient réunis le comte de Blacas, les gentilshommes de la chambre, les capitaines des gardes

l'empereur d'Autriche. Il veut qu'une des légations soit donnée au prince Eugène. Partout, enfin, il suscite des difficultés sans nombre. Lorsque, pour le malheur de l'Europe, la Russie se mêle ainsi, dans toutes les affaires, y prend un ton d'autorité, et semble vouloir dicter ses volontés, il est véritablement déplorable et scandaleux, qu'aucune puissance, la France excepté, n'ose s'y opposer, pas même l'Angleterre qui se contente d'en gémir. »

(1) « Le maréchal Victor, écrit Chateaubriand, en ses *Mémoires*, était venu se placer auprès de nous, à Gand, avec une simplicité admirable. Il ne demandait rien, n'importunait jamais le roi de son empressement. On le voyait à peine. Je ne sais si on lui fit jamais l'honneur et la grâce de l'inviter, une seule fois, au dîner de Sa Majesté. » — Quant à Marmont, il vécut à Gand, solitaire et triste; et lorsqu'il se vit n'avoir jamais été appelé dans les conseils du roi, il quitta cette ville pour aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Le remords de ses fautes l'y suivit.

et un certain nombre d'officiers de la maison militaire. La population gantoise, flattée de la préférence du roi, l'accueillit chaleureusement, et cette joie était partagée des réfugiés français, fuyards de Paris, parmi lesquels on remarquait Lacretelle jeune, l'historien.

Ce n'était pas la première fois qu'un prince choisissait l'hôtel d'Hane pour sa demeure. D'autres y avaient pris leur gîte. Le propriétaire était d'assez bonne maison pour qu'un Bourbon ne crût pas déchoir, en acceptant l'hospitalité chez lui. Les d'Hane étaient alliés à la famille de Montmorency ; et depuis le quinzième siècle, leur nom figurait sur les registres échevinaux. Enfin, l'aimable hôte du roi de France était un chambellan du roi des Pays-Bas, et intendant de la Flandre orientale.

L'hôtel était situé rue des Champs, au centre de la ville. Sans avoir un grand air seigneurial, il offrait une apparence somptueuse : grande construction, qui avait été remaniée au siècle précédent, et que l'on signalait aux visiteurs pour ses belles peintures murales et le plancher, en marqueterie, dans le goût italien, du grand salon de réception. L'appartement du roi se composait de cinq pièces, dont les principales étaient le grand salon au parquet superbe, la chambre à coucher, une salle d'audience, et un autre salon, garni de vieilles tapisseries et de vases de porphyre d'une grande beauté et d'une valeur précieuse. La salle à manger se trouvait au rez-de-chaussée sur la rue; et ce fut là, croisées ouvertes, que Louis XVIII dîna le premier jour, en évidence aux curieux qui s'étonnaient de l'appétit prodigieux du vieillard à qui le menu, quoique très copieux, ne suffit pas.

Les princes ne logèrent pas avec le roi. Le comte d'Artois et le duc de Berry se retirèrent dans un hôtel garni, sur la place Royale, où le loyer était de mille francs par jour, pour eux et leurs équipages. Le prince de Condé était resté à Bruxelles, hôtel de Bellevue. Quant aux personnes de leur suite, elles reçurent des billets de logement, en ville.

Avant de reconstituer son ministère, le roi, conseillé par le comte de Blacas, devenu plus puissant, en ce nouvel exil, qu'il ne l'avait été à Hartwell et à Paris, le roi voulut se faire protéger d'une police très forte. Bonaparte en France, il ne se sentait plus en

sûreté. Les Flandres, naguères françaises, où se trouvaient encore des partisans du héros de la Révolution, adoré des foules, pouvaient être un lieu de conspiration, le théâtre d'un coup de main, qui mettrait sa vie en danger, au moins sa liberté. Et prisonnier, il serait gardé comme otage ; c'était la crainte du favori.

D'Eckstein, « l'âme damnée de Blacas », écrit en ses mémoires Fauche-Borel, était alors gouverneur de Gand pour la Hollande; et jamais gendarme ni sbire, ne furent plus soupçonneux, plus tracassiers, plus inquisiteurs que cet homme, originaire du Holstein, fils d'un maquignon. A cause de ses services, Louis XVIII l'anoblit plus tard d'un titre de baron. L'intelligence ne lui manquait pas, l'instruction non plus. Ses études littéraires avaient été poussées très loin, et c'était là, sans doute, la cause de la sympathie que lui accorda bientôt le vieux monarque, humaniste distingué. De Blacas avait confié à ce Danois (1) la haute police de la cour, c'est-à-dire la surveillance de tous les étrangers qui séjournaient à Gand, parce que d'Eckstein avait longtemps fait partie des sociétés secrètes de l'Allemagne pendant le règne de Napoléon et, qu'en cette qualité, il devait connaître tous les aventuriers prêts à se vendre au plus offrant, pour quelque besogne que ce fût. Il fallait justifier cette confiance du favori, et le gouverneur de Gand ne manqua pas d'accuser d'espionnage et autres méfaits les personnages les plus inoffensifs, obéissant, d'ailleurs, aux suggestions des courtisans, en parade à la petite cour du roi, venus dans l'espérance d'une fortune, si Louis XVIII reconquérait sa royauté. Les royalistes se soupçonnaient entre eux, et les prisons de Bruxelles, affirme Fauche-Borel, étaient pleines de ces victimes d'Eckstein : victimes de toutes conditions, généraux, laquais, négociants, femmes, enfants, tous suspects à ses yeux, tous espions de Bonaparte, ou ses agents secrets, quand on n'avait

(1) Edmond Biré, en son édition des *Mémoires de Chateaubriand*, a donné ces notes sur d'Eckstein : « Ferdinand baron d'Eckstein, né à Altona (Danemark) en septembre 1790 de parents israélites. Il embrassa le catholicisme à Rome en 1806, se battit dans les rangs des volontaires de Lutzow, pendant la campagne de 1813, et, à la chute de l'empire, entra au service de la Hollande. Gouverneur de Gand, à l'époque des Cent-Jours, les égards qu'il eut pour le roi Louis XVIII lui valurent les faveurs de ce prince. Il le suivit en France, devint successivement commissaire général à Marseille et inspecteur général du ministère de la police, reçut le titre de baron et fut, enfin, attaché en qualité d'historiographe au ministère des Affaires étrangères. »

pas l'agrément du favori, jusqu'au chasseur du duc d'Havré que Blacas voulait faire enlever de l'hôtel d'Hane, quoique d'Havré l'eût à son service depuis seize ans, et qu'il le connût pour un parfait honnête homme (1).

Le conseil du roi ne fut d'abord composé que des gentilshommes de sa chambre, le duc d'Havré, le prince de Poix, le duc de Luxembourg, vénérables vieillards, émigrés d'Hartwell. Quant à son ministère, pendant les premiers jours, Blacas, tout seul, le représentait. Bientôt, le comte François de Jaucourt vint se joindre « au divin comte »; et successivement d'autres arrivèrent : Beugnot et le baron Louis, avec quelques millions; Lally-Tollendal, qui fut ministre de l'instruction publique et prononçait, dit Chateaubriand, « des discours plus amples, et plus joufflus encore que sa personne (2) »; Chateaubriand, qui remplaçait, au ministère de l'intérieur, l'abbé de Montesquiou, resté à Paris pour s'ingurgiter de tisanes, et le duc de Feltre, ministre de la guerre, qui, en l'absence de Beugnot, arrivé après lui, avait administré le département de la marine. D'Anglès fut préfet de police, au détriment de D'André; celui-ci, à Bruxelles, attendait qu'on l'appelât. Assurément, ces ministres ne remplissaient qu'une fonction illusoire; et l'absence des affaires laissant trop d'heures vides à tous ces hommes, ils ne s'occupèrent que de commérages et d'intrigues d'où jaillissaient les jalousies les plus mesquines et un esprit de cour détestable. C'était, a écrit Villemain, en ses *Souvenirs*, l'image de la cour de Jacques II, le roi Stuart, exilé à Saint-Germain, pendant le règne de Louis XIV.

D'abord solitaire, sans aucuns journaux de France arrêtés aux frontières, et abandonné de ses partisans parce qu'il semblait détrôné pour toujours, le roi vit revenir ensuite beaucoup de roya-

(1) Monbreuil, le fameux marquis d'Orvault, se présenta à Gand. Il espérait, sans doute, obtenir, de cette réunion d'émigrés, quelque mission dans le genre de celle qu'il avait remplie contre la princesse de Wurtemberg, l'année précédente, et contre Napoléon. Mais il était précisément de ces aventuriers de qui on pouvait tout craindre, et d'Eckstein lui interdit le séjour de Gand et le fit partir au plus vite.

(2) « Il citait, écrit le célèbre mémorialiste, ses illustres aïeux, les rois d'Irlande et embarbouillait le procès de son père, dans celui de Charles Ier et de Louis XVI. Il se délassait le soir, des larmes, des sueurs et des paroles, qu'il avait versées au conseil, avec une dame accourue de Paris, par enthousiasme de son génie. Il cherchait vertueusement à la guérir, mais son éloquence trompait sa vertu, et enfonçait le dard plus avant. »

listes, qui, reprenant leur sang-froid, jugeaient Napoléon, ébranlé à Paris. Et puis, ils avaient lu la déclaration des puissances, datée du 13 mars à Vienne, mettant l'Empereur au ban de l'Europe. Talleyrand, qui avait tout à craindre de Napoléon restauré — l'exil perpétuel, sans nul doute, — avait été l'instigateur et l'inspirateur de cet acte (1). Les armées étrangères, déjà très éloignées de France, rebroussèrent chemin sur l'ordre des souverains, et, de nouveau réunies, elles allaient envahir nos provinces, à peine délivrées de leur oppression. Les ambassadeurs, accrédités près de Louis XVIII, quittèrent Paris, les uns après les autres, et se montrèrent à Gand, à la Cour du roi. Enfin un *Moniteur* royaliste, le *Journal universel*, fut créé, avec la direction de Bertin, qui avait abandonné forcément, à Paris, le *Journal des Débats*. Ce *Journal universel*, sous la plume de Lally-Tollendal, et celle de Chateaubriand, ne se lassait point de discréditer l'Empereur, de discuter, pied à pied, toutes les nouvelles du *Moniteur* de Paris. L'avenir paraissait déjà assuré aux Bourbons, la déchéance menaçante pour Napoléon; et c'était la cause de se revirement subit des royalistes.

Alors, les routes de Paris en Belgique furent sillonnées de voyageurs, qui venaient faire leur cour à Louis XVIII : les uns flatteurs persévérants, ne visant que leur propre fortune; les autres mieux inspirés, patriotes sincères, portant au roi l'expression des sentiments de la France nouvelle, ses désirs de paix et de liberté (2).

(1) « Ce qui est certain, dit Sainte-Beuve, c'est que M. de Talleyrand, au congrès de Vienne, ne perdit pas l'occasion de reprendre, sous mains, ses habitudes de trafic et de marchés. Six millions lui furent promis par les Bourbons de Naples, pour favoriser leur restauration, et l'on a su les circonstances, assez particulières et assez piquantes, qui accompagnèrent le paiement. Un de ses hommes de confiance, M. de Perray, qui l'accompagnèrent à Vienne, et qui avait été témoin des engagements, contractés à prix d'argent, fut, au mois de juin 1815, dépêché à Naples, par le prince, pour hâter le paiement des six millions promis. On faisait des difficultés, parce que Talleyrand n'avait, paraît-il, traité avec Ferdinand, que déjà assuré de la décision du congrès, qui rétablissait les Bourbons de Naples. Bref, de Perray rapporta les six millions, en traites sur la maison Baring, de Londres. Talleyrand l'embrassa de joie, à son arrivée. Cependant, de Perray, à qui il avait été alloué quinze cents francs pour ses frais de voyage, en avait dépensé deux mille. Il en fut pour cinq cents francs en retard, mais il eut l'embrassade du prince. Il y avait, de plus, gagné une décoration de Saint-Ferdinand, qui se portait au col. M. de Talleyrand, quand il la vit, s'en montra mécontent, parce que cela affichait le voyage. » *Sainte-Beuve*, *Nouveaux lundis*, t. XII, p. 80.

(2) Guizot, qui fut un de ceux-là, a raconté en ses *Mémoires* cette visite à Gand, t. I, p. 81. Il quitta Paris le 23 mai. Sa sortie de la capitale et son

Louis XVIII n'était point convaincu. Il se croyait adoré des Français. Il leur avait octroyé une charte. Que leur fallait-il de plus? N'avait-il pas, en un an, rendu à son royaume la sécurité, le respect des puissances étrangères? Cette première année de règne lui semblait un indissoluble lien entre lui et ses sujets, et sans la criminelle audace de « l'usurpateur », il serait encore aux Tuileries, dirigeant l'essor de la monarchie. Ses illusions duraient toujours, entretenues par le comte de Blacas, qui avait repris, lui aussi, son ancienne arrogance, sa foi dans le droit légitime de son maître, dans l'autorité que donnaient aux Bourbons leur naissance et leur longue possession du trône. De Jaucourt, de Gand, écrivait à Talleyrand à Vienne : « De Blacas se sent tout ranimé de se retrouver en possession d'émigré. Il s'y entend; c'est sa

voyage s'effectuèrent sans difficulté. Il y avait partout une sorte de tolérance sous entendue, et presque de connivence tacite. On semblait dire au voyageur : *passez vite*. En arrivant, il fit visite à MM. de Jaucourt, Louis, Beugnot, Lally-Tollendal, Mounier, tous fidèles à la cause constitutionnelle. Il les trouva tristes et inquiets, ainsi que des exilés. « Le roi tenait bon, dit-il, et donnait raison à ses conseillers constitutionnels. Chateaubriand venait de publier, dans le *Moniteur de Gand*, l'exposition de l'état de la France. Mais, le comte d'Artois et ses amis ne désarmaient pas. Guizot fit une demande d'audience au roi. Elle fut tout de suite obtenue, et l'impression, gardée en souvenir, fut l'impotence et la dignité du roi. Du roi à lui, ce furent d'abord des choses aimables; puis l'espérance de Louis XVIII en son retour. Ce qu'il y a de fâcheux, disait Guizot au roi, c'est qu'en croyant au rétablissement de la monarchie, on n'a pas confiance dans sa durée. — Pourquoi donc? reprit le roi. Quand le grand artisan de la révolution n'y sera plus, la monarchie durera. Il est clair que si Bonaparte retourne à l'île d'Elbe, ce sera à recommencer; mais, lui fini, la révolution finirait aussi. — On ne s'en flatte guère, sire; on craint autre chose encore que Bonaparte; on craint la faiblesse du gouvernement royal, son incertitude entre les anciennes et les nouvelles idées, les anciens et les nouveaux intérêts. On craint la désunion, ou du moins l'incohérence des ministres. — Le roi ne me répondit pas. J'insistai. Je nommai M. de Blacas. Je dis que j'étais expressément chargé, par des hommes que le roi connaissait bien, comme d'anciens, fidèles et intelligents serviteurs, de lui présenter la méfiance qui s'attachait à ce nom, et le mal qui en résulterait pour lui-même. — Je tiendrai, répondit le roi, tout ce que j'ai promis dans la Charte. Les noms n'y feront rien. Qu'importe à la France les amis que je garde en mon palais, pourvu qu'il n'en sorte nul acte qui ne lui convienne? Parlez-moi de motifs d'inquiétude plus sérieux... » — Au résumé, le roi lui parut soigneux des apparences, mais peu intelligent du fond des choses. Guizot voulut voir ensuite de Blacas. Il le note « digne avec un peu de raideur »; et il ajoute : « Je serais bien trompé, si la plupart de ses torts ne tenaient pas à la médiocrité de son esprit. » — Quant à Chateaubriand, Guizot le juge aussi : « Il fallait le prendre pour rival de Napoléon, aussi bien que de Milton. On eût pu trouver, dans les hommages à son génie et dans les satisfactions de sa vanité, de quoi endormir les rêves de son orgueil. Il vivait à Gand, en grande intimité avec Bertin, des *Débats*, et il se trouva choqué, comme d'une injustice, et d'une faute, du peu de compte qu'on faisait de lui, en se servant tant de lui. »

science. Les petits moyens, les petits subterfuges, les fausses confidences, les phrases étudiées, c'est son affaire. Tout faire, tout voir, environner le roi de la petite sphère de son activité, c'est ce qui fait toute son étude. » Et c'était de là, aussi, qu'émanait sa grande influence sur le roi.

Les derniers arrivés, au surplus, n'étaient pas de ceux qui devaient détruire les préjugés royaux si fortement enracinés : tels, l'ancien maire de Bordeaux, le comte Lynch; M. Desèze, premier président de la Cour de cassation; le comte de Beurnonville, l'ancien membre du gouvernement provisoire; le baron Capelle, préfet de l'Ain; le comte de Vaublanc, préfet de la Moselle, et M. Mounier, et le général Donadieu, l'un des chevaliers de la duchesse d'Angoulême, à Bordeaux (1). C'étaient aussi les grands seigneurs de la cour, le duc de Lévis et le chancelier Dambray, *Agnelet-Dambray*, écrivait de Jaucourt, tous royalistes inféodés à l'idée de l'ancien régime, et repoussant, de toutes leurs forces, une royauté constitutionnelle et un ministère responsable et solidaire. « On s'est souvent complu à sourire, a écrit Guizot, en ses *Mémoires*, et à faire sourire, en racontant les dissensions, les rivalités, les projets, les espérances et les craintes qui se débattaient par cette poignée d'exilés, autour de ce roi impotent et impuissant; c'est un plaisir peu intelligent et peu digne. Qu'importe que le théâtre soit grand ou petit; que les acteurs y paraissent, dans la haute ou dans la mauvaise fortune, et que les misères de la nature humaine s'y déploient, sous des formes brillantes, ou sous des mesquines formes. La grandeur est dans les questions qui s'agitent et les destinées qui se préparent. On traitait à Gand la question de savoir comment la France serait gouvernée, quand ce vieux roi, sans états et sans soldats, serait appelé une seconde fois, à s'interposer entre elle et l'Europe. Le problème et l'événement en perspective étaient assez grands, pour préoccuper dignement les hommes sérieux, et les bons citoyens. »

(1) Le baron Capelle était un ancien préfet de Florence et de Genève, sous Napoléon. Il avait été le favori d'Elisa. Personne ne connaissait les commencements obscurs de cet aimable homme, jeune encore, d'une beauté remarquable, d'une finesse recouverte de simplicité, propre à bien servir au second rang. (LAMARTINE, *Histoire de la Restauration.*) ... M. de Vaublanc n'avait alors qu'une influence sourde et subalterne près du comte d'Artois. Il promettait à ce prince de subjuguer les Chambres par sa parole; l'opposition, par sa résolution.

Le comte d'Artois n'était pas étranger à cette réaction, presque triomphante autour du roi. Durant les mois écoulés, il n'avait cessé de préconiser le retour aux vieilles traditions du pays, au bon plaisir du prince faisant la loi de l'Etat. Le comte de Bruges, qui l'avait suivi à Gand, aussi forcené royaliste que son maître, l'encourageait à cette opposition aux hommes clairvoyants, résolus à diriger le roi vers un régime en harmonie avec les aspirations nouvelles de la France. Le comte d'Artois s'agitait donc beaucoup et il nuisait plus qu'il ne servait à la future restauration. Quant au duc de Berry, son temps s'écoulait entre Gand et Alost où il passait en revue sa petite armée qui, chaque jour, était augmentée de nouveaux arrivants. Des volontaires étaient revenus, honteux de leur première défaillance, et des gardes du corps également. Des émissaires du roi, au surplus, fixés dans quelques villes de la Belgique, avaient ordre d'établir, autant que possible, des communications avec l'intérieur de la France. Ainsi M. de Saillan, à Furnes; M. Berthier de Bizy, à Courtrai; M. Gouvello, à Tournai; M. de la Poterie, à Mons; de Castries, à Namur; le comte d'Arblay, à Luxembourg; le baron de Vassimont, à Deux-Ponts; le comte de Quinsonnas, à Spire; M. Rœsch, à Kelh; le comte Gaétan de Larochefoucauld, à Bâle. Et tous ces officiers devaient recevoir les hommes de bonne volonté qui passeraient la frontière.

Ces intrigues, ces arrivées qui produisaient toujours de nouvelles discussions, à la petite cour de Louis XVIII, effleuraient à peine son assurance tranquille. Il avait confiance en sa destinée, et sa vie eut bientôt pris la régularité de celle qu'il menait aux Tuileries. Il avait, comme à Paris, sa maison et son service particulier, son grand aumônier, M. de Talleyrand-Périgord, et même son chirurgien, le P. Elysée, personnage énigmatique ramené d'Hartwell, dont il ne pouvait se passer (1). A six heures du matin, le roi se levait. Il entrait ensuite dans son cabinet où il dépouillait son courrier, lisait les papiers arrivés de France et

(1) De son vrai nom, le P. Elysée s'appelait Taluchon. Il avait étudié la chirurgie chez les Frères de la Charité, sous le frère Côme. Il émigra en 1792, accompagna en Angleterre le comte de Provence (le roi Louis XVIII) qui le nomma son premier chirurgien. Il avait été médecin du chevalier d'Eon. Il mourut en 1817.

les rapports de ses ministres. Cela fait, il se dirigeait vers une pièce voisine, entre une rangée de gardes du corps et il y entendait la messe. A 10 heures, il déjeunait. Après ce premier repas, sa voiture le venait chercher pour une promenade le long des remparts, d'où la vue s'étendait sur une perspective agréable et très variée en jolis points de vue. S'il rencontrait sur son chemin, a écrit Chateaubriand, le duc de Wellington, il lui faisait en passant un petit signe de tête. Quelquefois, poussé par sa gourmandise, il se faisait conduire hors de la ville, dans un cabaret renommé par un plat de poisson blanc, que les gens du pays appelaient *strop*, ce qui ne l'empêchait point de dîner à son heure habituelle, à 6 heures. Toujours aimable et oubliant sa mauvaise fortune, il assistait au repas, au milieu de ses invités, avec un visage souriant, attentif à l'étiquette, à la considération qu'il devait à l'un plutôt qu'à l'autre, offrant avec grâce, avec esprit, des mets apportés devant lui, et s'occupant à découper le rôti avec une dextérité enviable. Pendant ce temps, un corps de musiciens militaires, placé sous les fenêtres de la salle à manger, charmait les oreilles de ses convives; et les dames de la ville, admises à circuler autour de la table royale, accentuaient de leur présence et de leur admiration naïve, la solennité de l'heure. Enfin, le roi montait au salon où les tables de jeu étaient dressées. A celle du comte d'Artois, on jouait le whist avec le duc de Luxembourg, le duc de Duras et M. Beugnot. Louis XVIII faisait pousser son fauteuil près de la table afin d'assister aux péripéties du jeu, montrant, par ses remarques, combien était puissante sa mémoire, puisqu'au dernier coup il annonçait quelles cartes restaient encore dans les mains des partenaires. Le baron Louis, en spectateur muet, circulait dans le salon et, concentré en lui-même, il s'y ennuyait, ne pouvant donner son « coup de mâchoire », comme l'écrivait Chateaubriand, jurant chaque fois, en partant, qu'on ne l'y reprendrait plus. A 4 heures, avant le dîner, avait eu lieu un conseil avec les hommes politiques de l'émigration. Le dimanche ce conseil était tenu après la grand'messe. Le roi ne manquait jamais, ce jour-là, d'aller à la cathédrale de Saint-Bavon. Il y arrivait, escorté de toute sa maison et des princes, dont la ferveur religieuse, du comte d'Artois surtout, édifiait les chrétiennes pieuses.

La présence de cette petite cour donnait une grande animation à la société polie de la ville, et les jeunes Gantoises se livraient à plus de coquetterie (1). On les rencontrait au *Kauter*, — petit parc qui avait à Gand la destination du Jardin du Luxembourg, à Paris, — assises dans l'allée d'arbres qui bordaient la grande route au devant du *Grand Café*, rendez-vous de la jeune noblesse française qui avait suivi le roi : marquis et vicomtes, affublés, disent les mémoires du temps, d'une espèce de chapeau-claque où brillait une énorme cocarde blanche, et d'une longue épée passée dans les pans de leur habit. En cette foule de promeneurs, se faisaient remarquer quelques abbés en habits à la française et en chapeaux ronds, des officiers de toutes armes, des volontaires, étudiants en droit de Paris, qui s'étaient résolus à partager le destin du roi. Le soir, cette même société se rendait au théâtre, où l'on jouait les œuvres de Grétry, de Nicolo, de Dalayrac, que chantait Mme Catalani. Dans les coulisses papillonnait, sans manquer, le P. Elysée qu'attiraient de sémillantes actrices (2).

Les hommes sérieux, ou peu riches, cherchaient leurs distractions au château de l'Ermitage, ou bien à la bibliothèque de la ville. Chateaubriand, en ces lieux presque déserts, venait s'y délasser de sa mélancolie. « Mon refuge contre les oisifs et les croquants, écrit-il, était l'enclos du *Béguinage*. Je parcourais ce petit univers de femmes voilées ou aguimpées, consacrées aux diverses œuvres chrétiennes; région calme placée comme les syrtes africains au bord des tempêtes. Là, aucun disparate ne heurtait mes idées, car le sentiment religieux est si haut, qu'il n'est jamais étranger aux plus graves révolutions : les solitaires de la Thébaïde et les Barbares, destructeurs du monde romain, ne sont point des

(1) De Chateaubriand, *Mémoires* : « La solitude accoutumée de Gand était rendue plus sensible par la foule étrangère qui l'animait alors et qui bientôt s'allaitécouler. Des recrues belges et anglaises apprennent l'exercice sur les places et sous les arbres des promenades; des canonniers, des fournisseurs, des dragons mettent à terre des trains d'artillerie, des troupeaux de bœufs, des chevaux qui se débattaient en l'air, tandis qu'on les descendait suspendus dans des sangles; des vivandières débarquent avec les sacs, les enfants, les fusils de leurs maris. Tout cela se rendait, sans savoir pourquoi et sans y avoir le moindre intérêt, au grand rendez-vous de destruction que leur avait donné Bonaparte. On voyait des politiques gesticuler le long d'un canal, auprès d'un pêcheur immobile; des émigrés trotter de chez le roi, chez *Monsieur*, de chez *Monsieur*, chez le roi. »

(2) Romberg, *Louis XVIII à Gand.*

faits discordants et des existences qui s'excluent. J'étais reçu gracieusement dans l'enclos, comme l'auteur du *Génie du Christianisme;* partout où je vais, parmi les chrétiens, les curés m'arrivent. » — Et plus loin : « J'étais assez souvent invité à des festins dans la famille de M. et Mme d'Ops, père et mère vénérables, entourés d'une trentaine d'enfants et arrière-petits-enfants. Chez M. Coppens, un gala que je fus forcé d'accepter se prolongea depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Je comptai neuf services. On commença par les confitures et l'on finit par les côtelettes. Les Français seuls savent dîner avec méthode, comme eux seuls savent composer un livre. »

Beugnot a laissé, aussi, en ses mémoires, des souvenirs de son émigration à Gand; et, quoiqu'il ne fût pas plus riche que Chateaubriand, il en parle avec moins de désenchantement. Arrivé en compagnie du baron Louis, ils partagèrent la même chambre. Le même domestique faisait les lits, battait les habits, brossait les chaussures. Ils dînaient à la même table d'hôte, avec quelques autres Français, Beurnonville, Mounier, Capelle, au prix de trois francs par tête, mais ils déjeunaient d'une jatte de lait, et soupaient d'un verre d'eau sucrée. Tous se retranchaient dans une économie sévère, afin d'éviter les misères lamentables de la première émigration et les tristes conséquences d'un luxe que l'on ne peut soutenir. Malgré cette existence exiguë, Beugnot et ses compagnons d'exil, passaient des jours heureux en Belgique. Le baron Capelle organisait, pour eux, des parties de campagne à la guinguette où se mangeait la matelotte de *strop*. Un seul des ministres du roi vivait à part, entouré d'un luxe que lui permettait sa grande fortune, c'était le duc de Feltre, ministre de la guerre. A sa première visite, Beugnot fut reçu, chez lui, dans un cabinet aussi magnifique et aussi luxueux, qu'il aurait pu l'être à Paris. Le duc ne sortait qu'en voiture et il avait, aussi, des jours fixés pour des dîners de cérémonie, à sa table. C'est pourquoi Beugnot se désolait de la pénurie du trésor royal, qui ne le pouvait faire subsister largement à l'étranger. Il en avait pris son parti. Tandis que de Jaucourt et le général de Beurnonville ne cessaient de se plaindre de ce manque d'argent (1). Ils s'adres-

(1) Ce qui désolait Beurnonville surtout, c'était de penser que ses moutons étaient entre les mains de Lucien Bonaparte et de Carnot. (*Lettres de Jaucourt à Talleyrand.*)

saient au comte de Blacas, chargé des intérêts pécuniaires du roi; mais la solde des troupes du camp d'Alost et les honoraires des grands dignitaires de la Cour et les besoins des princes, faisaient, chaque jour, une large brèche aux petits millions sauvés par le baron Louis. Ce fut avec un effroi poignant, que ces nécessiteux apprirent qu'il n'y avait de ressources, à Gand, que pour quelques mois. Le comte de Blacas avait compté sur huit millions, en lettres de change, déposées chez le banquier Perregaux, et, à l'échéance, elles furent protestées à Londres. Que devenir si Napoléon n'était pas chassé de Paris? Les ambassadeurs et les consuls criaient pareille misère. La plupart, qui n'avaient point de fortune personnelle, demandaient à être relevés de leurs fonctions, puisque les finances royales ne pouvaient assurer leur subsistance et le train de leur maison d'ambassadeur. L'avenir de cette petite cour était donc très précaire, malgré la tranquille assurance du roi.

Tous n'en continuaient pas moins à se rendre chaque jour aux convocations de Louis XVIII, et même sans convocation, à fréquenter l'hôtel d'Hane où ils se réunissaient dans une grande pièce, appelée *la Rotonde*, avec les ambassadeurs accrédités à Gand (1). On y entrait directement de la rue, sans passer par l'hôtel; on y lisait les gazettes du jour: on échangeait des nouvelles, de ministres à ambassadeurs et si l'on eût voulu ajouter foi à toutes celles qui y étaient révélées, la deuxième restauration des Bourbons était imminente. Diplomates ou ministres, d'ailleurs, affectaient un parfait détachement des événements politiques de Paris et n'avaient les yeux fixés que sur la marche des armées étrangères, vers la France (2). Aux yeux des familiers de la Cour, Bonaparte n'était qu'un brigand, contre lequel toute l'Europe était coalisée. Marcher contre Paris, pour ces gens-là, ce n'était pas marcher contre la France, mais contre Bonaparte. Opprimer les Français, les piller, les exterminer : besogne méritoire. Ne fallait-il pas être brigand aussi, pour soutenir un pareil brigand?

(1) Beugnot, *Mémoires*, t. XI, p. 348.

(2) M. de Fagel pour les Pays-Bas; le général Pozzo di Borgo, pour la Russie, lord Stewart pour l'Angleterre, et le baron de Vincent, pour l'Autriche, composaient tout le personnel diplomatique accrédité près de Louis XVIII, à Gand.

La qualité de Français disparaissait, dès que l'on n'était pas royaliste.

Il n'y avait point d'autre esprit régnant en cette « rotonde »: esprit de commande chez les ambassadeurs; esprit dominant chez les nobles, qui venaient faire leur cour au roi. Mais cet état d'âme se dissimulait sous l'urbanité des manières, sous une politesse toujours courtoise. A mesure que les semaines avaient passé, l'absolu de l'émigration avait repris son empire chez les aristocrates exilés. Les clameurs de la foule, dans l'éloignement de Paris, n'arrivaient plus à leurs oreilles. Ils se retrouvaient entre eux et subissaient la suggestion des amis du comte d'Artois, de ce nouveau pavillon de Marsan, qui s'était reconstitué plus agissant, plus fort, plus étourdissant qu'à Paris.

Un seul homme maintenait ses convictions très respectées, en cette société si peu ouverte et si peu généreuse, le duc de Wellington, généralissime anglais, sur lequel se concentraient tous les regards et en même temps toutes les espérances des Bourbons déchus. Son prestige s'imposait à tout le monde; sa science militaire passait pour impeccable. On avait oublié les sarcasmes, lancés contre lui, l'année précédente à Paris. L'arrivée du célèbre général avait fait sensation à Gand, et il suffit de son intervention près du roi, pour empêcher le rappel de M. de Talleyrand que la jalousie de M. de Blacas et les opinions rétrogrades du comte d'Artois avaient arraché à Louis XVIII. Le duc de Wellington opposa aux ennemis du prince de Bénévent, toujours à Vienne, la mauvaise impression que causerait, en Angleterre, cette quasi-destitution. Talleyrand avait été l'auteur du traité secret, signé le 3 janvier 1815, qui avait uni la France, l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie. Se séparer de lui, en ce moment, serait de l'ingratitude. Et qui le remplacerait à Vienne, avec la même autorité? Est-ce que tout était fini entre les puissances alliées; le dernier mot avait-il été dit? Ne restait-il aucune question à débattre?... Blacas et le comte d'Artois durent céder. Leur jour n'était pas encore arrivé. Ils avaient attaqué Talleyrand parce qu'ils lui reprochaient l'octroi de la Charte, à laquelle ils attribuaient tous les malheurs de la dynastie; sans cette Charte maudite, les Bourbons, n'ayant pas les mains liées, auraient constitué un gouvernement fort, une autorité indiscutée, et Bonaparte ne

serait jamais revenu en France et ne serait jamais rentré dans sa capitale, parce qu'il n'y aurait trouvé ni fonctionnaires, ni généraux félons.

Les royalistes, excités par les nouvelles envoyées de Gand, affluaient toujours près du roi; préfets, sous-préfets, officiers, que Napoléon avait écartés comme incapables, ou peu sûrs. Le *Nain Jaune* expliquait comment arrivaient, jusqu'au fond des provinces, les mensonges partis de l'hôtel d'Hane. « Louis XVIII, écrivait-il, ne pouvant fournir aucun contingent en hommes à la coalition, les donne en agitateurs, et en colporteurs de mauvaises nouvelles. Le gouvernement de Napoléon ne sait pas assez combien ce contingent est dangereux. Il faut observer la manière dont on travaille l'esprit public, pour s'en faire une idée. Les salons de toutes les grandes villes donnent le ton. Les limiers du parti y viennent ostensiblement porter les dépêches de Gand. Aussitôt chaque succursale en inonde la province, avec laquelle elle est le plus en rapport. Des gens en place se prêtent à ces infamies, et les patriotes, qui s'aperçoivent que les ennemis de l'Empereur sont ménagés et même favorisés, n'osent point se prononcer, en faveur d'un gouvernement, que la force d'un seul homme ne peut consolider, si elle n'est puissamment secondée par des patriotes vigoureux ». Le clergé aussi prenait le chemin de Gand : des grands vicaires espérant un évêché; des curés fuyant la colère de leurs paroissiens acquéreurs de biens nationaux, qu'ils avaient menacés. Epoque si troublée, que la lâcheté passait alors pour de l'honneur; la trahison, pour le respect des serments. On allait vers les princes, en qui, disait-on, s'incarnait la France. On les pouvait voir, en attendant, tels qu'ils étaient, ces princes, car le *Moniteur* publia des correspondances interceptées où il n'était question que de vengeance, d'écrasement des patriotes, que l'on appelait jacobins, de retour aux lois féodales, à la prédominence de la noblesse et du clergé, sur les autres classes de la société (1). Et c'était tout

(1) Le *Nain Jaune*, dans une lettre ironique se faisait écrire par un correspondant pour bien montrer jusqu'où allait la passion des royalistes : « Ma sœur, à qui il ne reste plus d'amant avec qui se brouiller, a rompu en visière avec ses enfants et ses petits-enfants. Elle a juré de ne plus voir sa fille, parce que son mari, le colonel, n'avait pas quitté le service, après le 20 mars 1815, et qu'elle ne se décidait pas, sur-le-champ, à s'en séparer; son fils, le député, parce qu'il

cela, que l'on se communiquait, dans les conversations de l'hôtel d'Hane, ainsi que le contenu des lettres écrites au roi, par MM. Royer-Collard et Becquey, qui avaient repris leurs confidences épistolaires, comme jadis, à Hartwell.

Et quoi encore? Les ambassadeurs recevaient des lettres de Paris, et ils rapportaient les impressions de leurs correspondants, les menus faits de la rue, les commérages des salons (1), devenus mornes, l'activité de Carnot, les intrigues de Fouché, l'ardeur patriotique des nouveaux fédérés. Enfin, le voyage de Montrond à Vienne, connu à Gand, devint un sujet de commentaires sans fin. Qu'y allait-il faire? On le savait un familier de Talleyrand. Quelle surprise désagréable sortirait-il de cette mystérieuse ambassade? (2) Napoléon avait-il quelque secret appui à Vienne? Était-ce un revirement des souverains que l'on apprendrait? Tout était possible!... Napoléon était si habile!... Une lettre de Talleyrand à de Jaucourt, en date du 13 avril 1815, vint rassurer ce monde affolé. Talleyrand écrivait de Vienne à Gand :

« Monsieur le Comte, deux émissaires, envoyés ici par Bonaparte, me font juger qu'il se trouve dans de grands embarras; ce qui est encore confirmé par toutes les nouvelles qui viennent de France. — L'un d'eux, M. de Montrond, est arrivé ici, sans dépêches et sans mission ostensible, mais chargé de parler à M. de Metternich, à M. de Nesselrode, et à moi. Il avait à pressentir M. de Nesselrode sur les dispositions de l'empereur Alexandre; à demander à M. de Metternich si l'Autriche était décidée à contribuer une seconde fois à renverser le gendre de l'Empereur et à le

n'était pas assez bon Français pour se faire Anglais; son frère, le directeur des douanes, parce qu'il avait souri d'une manière équivoque, quand elle avait dit cette phrase que l'on a retenue : « J'espère que le roi va se faire une bonne armée « et qu'il aura soin de n'y pas admettre de militaires. »

(1) Et parmi ces commérages, le *Nain Jaune* de mai 1815 citait celui-ci. On parlait, dans une maison du faubourg Saint-Germain, du dévouement de quelques aristocrates qui avaient suivi Louis XVIII à Gand, et qui ne voulaient pas revenir en France : « Ils ont fait leur devoir, ils ont payé leur dette à l'honneur, dit un des assistants. — C'est donc la seule qu'ils aient payée, répondit un bon marchand de draps, qui avait, sans doute, ses raisons. »

(2) « On savait aussi qu'il était un de ces effrontés entremetteurs d'intrigues politiques, qui prenant de toutes mains, écrit de Vaulabelle, et vendant toutes choses et tout le monde, ont l'art de louer très cher à tous les gouvernements, leur nullité et leur immoralité. » En rentrant en France, revenant de Vienne, il fut saisi par des soldats des armées alliées, et bâtonné par ordre d'un commandant prussien. Quelques jours après, dînant dans une maison de Paris, ses premières paroles furent : « J'apporte des nouvelles du commencement des hostilités. »

sonder sur les dispositions où pourrait être le gouvernement autrichien relativement au projet que l'on suppose qu'il a eu, en mars 1814. Leurs réponses ont été telles que nous pouvions le désirer. Pour moi, il m'a demandé si je pouvais me résoudre à exciter une guerre contre la France. Je lui ai répondu, par la déclaration du 13, en lui disant que faire la guerre à Buonaparte, ce n'était pas la faire contre la France, mais bien plutôt pour la France. M. de Montrond était aussi chargé de s'assurer, si les puissances étaient bien déterminées à faire la guerre. Pour ne lui laisser aucun doute à cet égard, on lui a communiqué le traité du 25 mars dernier et les états des forces qui vont être immédiatement employées. Il est reparti pour Paris, avec ces renseignements. Le second émissaire envoyé par Buonaparte, est M. de Flahaut. On ne l'a pas laissé arriver jusqu'ici. A Stuttgard, le roi de Wurtemberg l'a fait arrêter, et conduire à la frontière. Il portait à M. de Metternich et à l'archiduchesse Marie-Louise, des dépêches, ainsi qu'à l'empereur d'Autriche, à l'empereur de Russie et à l'ambassade du roi. Ces trois lettres n'étaient probablement que des lettres de rappel...

« TALLEYRAND. »

Les femmes de la cour n'émigrèrent point à Gand. La duchesse d'Angoulême en était absente. Partie de Bordeaux, elle avait débarqué en Angleterre où elle séjournait. Elle vint en Belgique, cependant, et ne s'y fixa point, comme si elle eût gardé rancune au roi de sa fuite précipitée et sans résistance. L'arrivée foudroyante de Bonaparte avait surpris la société des salons. Personne n'avait eu le temps de préparer un départ: on s'était borné à fermer les grands hôtels du faubourg Saint-Germain et on s'était terré à la campagne, dans les châteaux dont on ne bougeait pas afin d'être oublié (1) par l'Empereur. Les femmes seules des

(1) C'est ce que fit Pasquier. Voici ce que raconte Villemain en ses *Souvenirs* : « Pasquier vint demander à Fouché, ministre de la police, pendant les Cent-Jours, un passeport pour aller à son château de Conflans, près du Mans. — Bah! lui dit Fouché, pourquoi vous en allez-vous? Il faut toujours rester sur le terrain. Est-ce que ce n'est pas curieux et instructif à voir? Dites-moi donc un peu, entre nous, ce que vous en pensez? — Mais, répondit Pasquier, qui était déshabitué depuis longtemps de cette familiarité un peu jacobine, je vous demanderais plutôt à vous-même, Monsieur le Ministre, ce que vous pensez, ou plutôt ce qu'il faut penser de la situation présente. Il y a de grandes difficultés, cela est certain. Vous devez connaître l'étendue des ressources. — Bah! dit Fouché, en descendant

hommes les plus compromis étaient parties en toute hâte pour Londres : la duchesse de Talleyrand, la comtesse de Jaucourt, la comtesse Hyde de Neuville; et quelques autres, qui avaient accompagné leur mari, la duchesse de Duras, la duchesse de Lévis, la duchesse de Bellune, la marquise de la Tour du Pin, la duchesse de Rauzan et sa fille, toutes fuyant le monde, anxieuses

en son jardin, puisque vous ne voulez pas me dire votre pensée, je m'en vais vous dire la mienne. Cela est tout simple. Cet homme nous est revenu plus fou qu'il n'était parti. Il s'agite beaucoup, mais il n'en a pas pour trois mois. Voyez-vous, cela est clair comme le jour. C'est un calcul d'arithmétique moral. Il a choisi pour son expédition le moment le plus malencontreux. Toute l'Europe étant toujours en armes, il n'y avait pas un soldat licencié, et les rois et les ministres siégeaient encore en séance de congrès. On a changé le mot d'ordre; on a refait les feuilles de route, et il y a maintenant 750,000 hommes en marche pour la France, outre la Vendée que j'ai priée d'attendre, en faisant dire bien discrètement que cela ne serait pas long. Vous voyez, mon cher baron, que c'est une affaire réglée sur l'échiquier. Après cela, cet homme fera comme il l'entend et de son mieux. Il recevra l'ennemi à la frontière, ou bien il ira le chercher en Belgique, ou dans nos faubourgs. Il peut gagner une ou deux batailles, écraser quelques divisions des alliés. Finalement il ne peut pas vaincre. Il aura, outre les défections, les retards, les défauts de zèle, qui ne manquent jamais quand le maître faiblit, quatre ou cinq grandes armées sur le dos. Et il éprouvera que le dieu des armées est toujours pour les gros bataillons quand ils ne sont pas trop follement menés. En attendant, nous le surveillons ici nationalement. Vous le voyez bien, sans doute. Pendant qu'il fouille les arsenaux appauvris, qu'il bat le rappel et qu'il change les numéros des régiments, on lui prépare une Chambre des représentants, où il y aura de tout, ma foi! Je ne lui épargnerai pas même Barrère et Cambon, ni, comme vous le jugez bien, La Fayette. Cela forme le caractère. Le temps des exclusions est passé, et, aujourd'hui, de pareils hommes sont une garantie pour nous, hommes avancés de la Révolution. Soyez donc en sécurité, mon cher baron. Allez ou demeurez; usez de votre passeport, ou gardez-le dans votre poche. Le sort de cet homme est fixé, et sa trame, aux neuf dixièmes, filée. Maintenant reste l'avenir. Cela est toujours un peu obscur, mais n'arrête pas les gens de cœur. Il faut se débarrasser de ce qui gêne, et puis on verra après. Vous pourriez bien m'ouvrir, là-dessus, quelques bons avis, mais je parie que vous ne le voudrez pas et que vous serez discret et impénétrable, pour la fin comme pour le commencement. Il n'importe! A chaque jour suffit sa peine. Veillons au salut de l'empire et au nôtre. Je me fais aider, en cela, par ce bon Carnot, qui ne voit pas très distinctement où je le mène, et qui s'occupe à toute force, d'organiser la garde nationale et d'activer l'instruction primaire, pour le plus grand bien des générations futures. Il ne veut plus même qu'on décachète les lettres à la poste. L'excellent homme! Tant mieux, ma foi! Il est bien temps de revenir aux principes, et nous sommes assez bas percés pour cela. Carnot est dans notre conseil des ministres un embarras, un remords constitutionnel pour Napoléon qui est toujours prêt à s'émanciper. Carnot entend la guerre aussi. Et son intégrité, sa probité, son ancienne renommée au comité de Salut public, sa proscription par le Directoire, sa longue disgrâce sous le premier empire, sa défense d'Anvers, son je ne sais quoi de grand citoyen populaire ; il faut se servir de tout, en révolution, mon cher baron, et c'est comme cela qu'avant peu, nous amènerons à bien cette affaire qui semble si embrouillée.»

Devant cette effronterie de parlage... Pasquier emporta la conviction, chaque jour plus accréditée à Paris, que le rétablissement de l'empire était un simulacre, bien plus qu'un gouvernement fondé pour l'avenir.

sur l'avenir, s'étaient rendues à Gand. « Et encore, écrit Madame de Chateaubriand, en ses *Souvenirs*, la duchesse de Lévis n'y vint que fort tard avec son mari, qui arriva en si piteux équipage, que M. de Chateaubriand fut obligé de lui prêter jusqu'à des bas pour aller chez le roi. Les bas allaient encore, mais, pour le reste, c'était une vraie toilette de carnaval. Le bon duc ne s'en mettait pas plus en peine à Gand, qu'aux Tuileries, où sa garde-robe n'était pas mieux montée. Ses souliers, par exemple, manquaient toujours; il s'était abonné aux savates, parce que, disait-il, il avait eu une blessure au talon, qui l'empêchait de relever les quartiers de son soulier. » Madame de Vitrolles était restée, afin de sauver la vie de son mari, enfermé à l'Abbaye. Si elle vint à Gand, trouver Chateaubriand, c'est parce qu'elle lui portait un sauf-conduit de Fouché afin d'être présentée au comte d'Artois, de qui elle obtint un billet promettant une reconnaissance éternelle à celui qui sauverait la vie du fougueux royaliste.

Le journal que Louis XVIII avait créé à Gand était, dans sa pensée, la manifestation la plus éclatante de la persistance de son pouvoir et de sa royauté. Il fut appelé d'abord le *Moniteur universel;* mais sur la réclamation du roi des Pays-Bas, il devint le *Journal universel*. Puisque le prince Bourbon continuait à être roi, qu'il avait une cour, des gardes, une armée à Alost, des ministres et des ambassadeurs, il était nécessaire qu'il eût aussi, comme à Paris, un journal officiel où seraient publiés les actes de son gouvernement, qui n'avait point cessé d'être. Les hommes de plume ne lui manquaient pas, les Bertin et les Chateaubriand, Lally-Tollendal et Laborie, Mounier et Beugnot. Chacun y apportait son contingent et cette rédaction occupait les heures désœuvrées de ces hommes qui n'avaient rien à faire dans les ministères dont ils étaient titulaires. Pourquoi un ministère de la marine, un ministère de l'instruction publique, à Gand? Dans ce journal, qui paraissait deux fois par semaine, on trouvait surtout les nouvelles défavorables à Napoléon, les épigrammes malveillantes de ses ennemis de Paris, les remarques désobligeantes des *libéraux*. Les traités conclus avec les puissances de l'Europe, les notes diplomatiques, les mémorandums des chancelleries, la marche des troupes alliées contre la France, l'importance des forces ennemies, y étaient

mis également en bonne place. A la fin d'avril, y devait paraître un grand morceau qu'avait écrit Lally-Tollendal, sous le titre de *Déclaration du roi*. De Jaucourt l'annonçait à Talleyrand à Vienne; et cette déclaration, « quoique un peu longue, mais très bien faite », ajoutait de Jaucourt, allait préparer la rentrée du roi sur le sol français. Le duc de Wellington et l'ambassadeur anglais, lord Stewart, s'opposèrent à cette publication, qu'ils jugeaient inopportune, tant que la deuxième restauration de Louis XVIII n'était pas certaine. L'infortuné Lally garda en poche ses « belles pages », dont fut émerveillé Pozzo di Borgo, à qui on les avait lues. Vint ensuite le tour de Chateaubriand, ministre de l'intérieur, par *intérim*. L'illustre écrivain, pour venger ses collègues des attaques du pavillon de Marsan, toujours enclin à dénigrer la Charte, et accabler ses défenseurs, y publia son fameux *Rapport au Roi*, qui eut en France un retentissement prolongé. Les Bourbons le firent distribuer dans toutes les cours de l'Europe. Il commençait ainsi :

Bonaparte placé, par une fatalité étrange, entre les côtes de France et de l'Italie, est descendu, comme Genséric, là où l'appelait la colère de Dieu. Espoir de tout ce qui avait commis et de tout ce qui méditait un crime, il est venu; il a réussi. Des hommes accablés de vos dons, le sein décoré de vos ordres, ont baisé, le matin, la main que, le soir, ils ont trahie. Sujets rebelles, mauvais Français, faux chevaliers, les serments qu'ils venaient de vous faire, à peine expirés sur leurs lèvres, ils sont allés, le lys sur la poitrine, jurer, pour ainsi dire, le parjure à celui qui se déclara si souvent, lui-même, traître, félon et déloyal.

Au reste, Sire, le dernier triomphe, qui couronne et qui va terminer la carrière de Bonaparte, n'a rien de merveilleux. Ce n'est point une révolution, c'est une invasion passagère.

Ces bouleversements subits sont fréquents chez tous les peuples qui ont eu l'affreux malheur de tomber sous le despotisme militaire. L'histoire du Bas-Empire, celle de l'Empire ottoman, celle de l'Egypte moderne et des Régences barbaresques en sont remplies. Tous les jours, au Caire, à Alger, à Tunis, un bey proscrit reparaît sur la frontière du désert; quelques mamelucks se joignent à lui, le proclament leur chef et leur maître. Pour réussir dans son entreprise, il n'a besoin ni d'un courage extraordinaire, ni de combinaisons savantes, ni de talents supérieurs; il peut être le plus commun de tous les hommes, pourvu qu'il en soit le plus méchant. Animées par l'espoir du pillage, quelques autres bandes de la milice se déclarent; le peuple consterné, tremblant, regarde, pleure et se tait: une poignée de soldats armés en impose à la foule sans armes. Le despote s'avance au bruit des chaînes, entre dans la capitale de son empire, triomphe et meurt.

L'auteur comparait ensuite le gouvernement de Louis XVIII à celui de Napoléon. Il analysait les actes qui avaient appuyé la politique du roi à l'*intérieur* et à l'*extérieur*, et il déclarait calomnieuse l'intention prêtée aux Bourbons de détruire la Charte. Lui-même, en ses *Mémoires*, a cité les passages qu'il jugeait essentiels à démontrer cette affirmation.

Sire, vous vous apprêtiez à couronner les institutions dont vous aviez posé la base... Vous aviez déterminé une époque pour le commencement de la pairie héréditaire; le ministère eut acquis plus d'unité; les ministres seraient devenus membres des deux Chambres, selon l'esprit même de la Charte; une loi eut été proposée afin qu'on put être élu membre de la Chambre des députés avant quarante ans et que les citoyens eussent une véritable carrière politique. On allait s'occuper d'un code pénal pour les délits de la presse, après l'adoption de laquelle loi la presse eut été entièrement libre, car cette liberté est inséparable de tout gouvernement représentatif.

Sire, et c'est, ici, l'occasion d'en faire la protestation solennelle : tous les ministres, tous les membres de votre Conseil, sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté; ils puisent, auprès de vous, cet amour des lois, de l'ordre et de la justice, sans lesquels ils n'est point de bonheur pour un peuple. Sire, qu'il nous soit permis de vous le dire : nous sommes prêts à verser, pour vous, la dernière goutte de notre sang, à vous suivre au bout de la terre, à partager avec vous les tribulations qu'il plaira au Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons devant Dieu, que vous maintiendrez la Constitution que vous avez donnée à votre peuple; que le vœu le plus sincère de votre âme loyale est la liberté des Français. S'il en avait été autrement, Sire, nous serions toujours morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée; mais nous n'aurions été que vos soldats, nous aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres... Sire, nous partageons, dans ce moment, votre royale tristesse; il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour prévenir l'invasion de la France...

Cette énergique exposition de sentiments libéraux pouvait servir la cause de Louis XVIII près du parti constitutionnel, mais elle exalta la fureur des amis du comte d'Artois, qui étaient animés de convictions contraires. La Charte oppressait leur pensée. Ils ne pouvaient en supporter le nom. A quoi avait-elle servi, d'ailleurs, répétaient-ils sans cesse? Avait-elle donné aux Bourbons des défenseurs zélés? Tous les partisans de la Charte, au dernier moment, s'étaient-ils montrés? Avait-elle empêché Bonaparte de recon-

quérir le trône? La royauté ne reposait que sur l'amour des Français pour leurs princes, sur le dévouement de la noblesse aux antiques traditions. C'est là qu'il fallait chercher une sauvegarde contre les révolutions à venir. Ripostes qui ne demeuraient point impersonnelles. On attaquait les hommes qui avaient dirigé la politique du gouvernement. Les ministres comprirent qu'ils avaient cessé de plaire aux courtisans les plus influents, et ils offrirent leur démission. Elle ne fut pas acceptée. Talleyrand, leur chef nominal, aurait dû se retirer avec eux. C'est ce que le roi ne voulait pas, c'est ce qu'il ne pouvait pas faire tant que le Congrès de Vienne n'avait pas clos ses séances.

Ces tribulations du monarque exilé demeuraient inconnues du grand public de Paris et laissaient indifférent Napoléon. A Paris, au surplus, les Bourbons étaient jugés. Les hommes sans parti pris avouaient qu'avant de connaître ces princes, on les pouvait désirer, mais qu'après les avoir connus, on était satisfait de les sentir au loin. Au rebours, en cette cour, dont l'action était renfermée entre les murailles d'un salon, les échos de Paris excitaient ses passions, ses railleries, sa colère. Dans le *Journal universel*, on en trouvait la répercussion. Voulait-on donner un tableau de Paris, d'où les royalistes avaient émigré, on y écrivait : « Paris offre toujours le même tableau. Tous les honnêtes gens restent chez eux. Le commerce est absolument nul. On ne voit dans les jardins publics, dans les cafés, et même dans les rues, que des militaires, qui, par leurs vociférations continuelles, semblent vouloir s'étourdir eux-mêmes. » — Un autre jour : « Sur 83 préfets, 23 seulement restent en place, et il n'y en a que 4 qui ne changent pas de préfecture. » — Et encore : « Sur 24 membres du Conseil général du département de Paris, presque tous propriétaires et étrangers à tout mouvement politique, 14 sont destitués et remplacés. » — En mai : « Deux ou trois individus se sont montrés en public avec le bonnet rouge. » — Ce fut surtout au récit publié sur la solennité du *Champ de Mai*, présidée par l'Empereur, que le dépit perçait avec aigreur sous la raillerie. Voici en quels termes le *Journal universel* en parlait :

« Le drame est joué. Bonaparte entasse à son bivouac du *Champ de Mai* une tourbe de soldats, de matelots, de meurtriers, de juges prévaricateurs, qui, par son ordre, usurpent le titre de nation; comme,

sans daigner attendre leurs suffrages, il avait déjà usurpé, pour lui, le titre auguste d'Empereur. — Vingt mille nationaux qui ombragent cinquante mille fusiliers, sont impatients de proclamer librement l'élection libre de l'Empereur, qui leur a donné congé de l'élire. — Déjà, sur le théâtre préparé pour le nouveau trône, se montrent les princes et les grands du nouvel empire. Le plus éminent d'entre eux est le maréchal Ney. Près de lui, est cet autre maréchal (Soult), qui, pendant la succession de ces différents rôles, aura fondé le monument de Quiberon et fait dévaster les habitations de la Vendée; aura célébré les obsèques du roi Louis XVI et la résurrection de Napoléon; aura été le ministre de Louis XVIII, quand Bonaparte conspirait, et le major général de Bonaparte quand Louis XVIII était trahi. — Bonaparte a paru. Il s'est assis sur son trône. Son grand maître des cérémonies lui amène la commission centrale des collèges électoraux. Un des commissaires est chargé de lire à l'usurpateur une adresse. — L'adresse est lue. L'Assemblée nationale des vingt mille hommes s'est levée pour applaudir. Cambacérès a proclamé le résultat des votes et en a été cru sur parole. Napoléon ordonne à un héraut d'armes de proclamer que *l'acte additionnel* de Napoléon a été accepté par le peuple français. Il va prêter son serment, et recevoir celui de ses sujets; il veut que cet acte soit précédé d'un discours; il parle. Un de ses prélats est ensuite venu lui présenter, à genoux, le livre des Evangiles, sur lequel il a déposé un parjure de plus. Il a exigé un serment de ceux qui en avaient violé mille. Il a donné et distribué le signal de la guerre avec le monde. Il a fait défiler devant son trône, les pères de familles, les époux, les enfants, qu'il va envoyer à la boucherie, pour soutenir son usurpation » (1).

Plus se suivaient les jours, plus s'envenimaient les petites passions, entre les hommes ralliés à Gand, autour du roi. Tous se reprochaient la chute de la monarchie; et lorsqu'on ne savait plus

(1) On était plus généreux à Paris. Du *Journal de l'Empire*, à la date du 23 mai 1815 : « Louis XVIII est évidemment supérieur à son frère et à ses neveux; mais ce prince a plus d'instruction que de lumière. Il sait par cœur Horace et Juvénal et ne sait pas l'administration. Il connaît à fond les Grecs et les Romains et ne connaît pas les hommes de son temps. Un long séjour en Angleterre lui a donné quelques idées justes sur les gouvernements représentatifs et ne peut lui avoir appris l'art de gouverner. Louis XVIII écrira avec esprit un article de journal dont le succès, dans Paris, lui causera le plus grand plaisir à son lever, mais il laissera ses ministres présenter en son nom, à la Chambre des députés, tel rapport qui fera perdre au gouvernement cent voix en un jour et lui portera une atteinte mortelle dans l'opinion. Il rédigera avec élégance et mesure une déclaration diplomatique, mais il ne saura ni obtenir, ni conserver de l'influence sur les cours étrangères. On louera sa modération écrite en phrases bien arrondies et l'on disposera du royaume sans avoir égard à ses remontrances personnelles, sans lui faire la plus petite concession. Enfin Louis XVIII, tel que nous l'avons vu, paraîtrait fort à sa place dans la troisième classe de l'Institut. Je vois, en lui, un érudit, un bon académicien, mais j'y cherche vainement un roi. »

à qui s'en prendre, on cherchait des motifs de s'indigner contre le duc d'Orléans, qui vivait isolé à Londres, et non près du roi. On l'accusait de conspirer contre les princes ses aînés, de vouloir substituer sa lignée à celle qui régnait. La lettre qu'il avait écrite au maréchal Mortier, en quittant Lille, fuyant Napoléon comme les autres princes, excitait le mécontentement et la défiance de Louis XVIII : « Je suis trop bon Français, avait-il écrit au maréchal, pour sacrifier les intérêts de la France, parce que de nouveaux malheurs me forcent à la quitter. » C'est-à-dire je ne veux point de guerre civile; je ne me battrai pas, comme le duc d'Angoulême, pour défendre la monarchie. Enfin, on l'incriminait pour cette phrase, dite au colonel Athalin : « Allez, Monsieur, reprendre la cocarde tricolore; je m'honore de l'avoir portée et je voudrais pouvoir la porter encore. » Et les courtisans trouvaient ces pensées abominables, sous la plume et dans la bouche d'un prince. Ah! c'était bien toujours, pensaient-ils, la jalousie des cadets contre les aînés; la ruse cauteleuse de Philippe-Egalité qui surnageait encore!

On ne sait ce qui serait advenu, si la catastrophe de Waterloo n'avait arrêté l'expansion de ces luttes intestines qui troublaient tous ces exilés.

CHAPITRE VIII

LE RETOUR DE GAND

I. — L'esprit de Paris après Waterloo. — Napoléon à la Malmaison. — Soulèvement du peuple de Paris à Montmartre. — Les fédérés. — Brochure de Montlosier. — Brochure de Malleville fils. — Opinions de certains membres de la noblesse. — Fouché, ses intrigues. — Les raisons de sa conduite envers Napoléon. — Comment il réussit à tromper tout le monde. — Jugement de Guizot sur l'ancien ministre de la police. — La tâche ardue de Fouché. — La capitulation de Paris signée avec Blücher. — Discussion de Fouché avec Carnot. — Mise en liberté du baron de Vitrolles. — Le triomphe du duc de Wellington.

II. — L'esprit public en France. — La résistance des provinces aux Bourbons. — Autour d'Orléans. — Spectacle que donnent la plupart des femmes.

III. — A Gand. — La crainte des Bourbons, en apprenant les premiers combats heureux de Napoléon. — Promenade de Chateaubriand, le jour de Waterloo. — Après la victoire des alliés, Louis XVIII, rassuré, donne un grand dîner en son hôtel; son toast.— Coalition de la cour contre le favori, le comte de Blacas, pour le séparer du roi. — Louis XVIII se décide, enfin, à cette séparation. — Le roi quitte Gand pour revenir à Paris. — Il suit l'armée de Wellington. — Talleyrand et le roi. — La proclamation de Cateau-Cambrésis. — Discussion des ministres sur cette proclamation. — Ils obtiennent du roi qu'elle sera modifiée. — Fouché sera ministre; l'entourage du roi est favorable à l'ancien ministre de Napoléon, même les grandes dames de l'aristocratie. — Continuation du voyage de Louis XVIII. — Ses préoccupations de mangerie pendant son voyage. — Le roi signe le décret rétablissant le ministère de la police et y appelle Fouché. — Pasquier.

IV. — Le roi part du château d'Arnouville, où il était descendu, pour Paris. — Il est reçu à la barrière par le préfet, M. de Chabrol. — Arrivée de Louis XVIII aux Tuileries. — Délire de la population; ivresse d'enthousiasme; danses éperdues aux Champs-Elysées; les grandes dames et le peuple. — Fouché dans les salons des Tuileries. — Intrigues des royalistes. — Blücher, son arrogance. — Platitude des journaux royalistes. — Commencement du règne des *ultras*.

I

Lorsque Napoléon eut quitté Paris, rejoignant son armée prête à marcher au-devant de l'ennemi, il y eut, dans la grande ville comme l'a écrit Villemain, suspension de la vie ordinaire : le silence des grandes craintes ou des grandes colères. On attendait

une nouvelle, ou consolante, ou déprimante. On n'osait craindre; on n'osait espérer. La première victoire, celle de Ligny, parut de bon augure, et, malgré cette éclaircie d'orage, on attendait toujours. On sentait l'Europe peser de tout son poids sur la France. Oppressé, on respirait à peine.

Dans les salons royalistes, les vœux allaient secrètement au succès des alliés; entre soi, on se comprenait. Voir tomber, de nouveau, l'Empereur, le despote détesté, on le désirait, sans l'avouer. Quelques partisans des Bourbons se réunirent dans les cabinets de Tortoni, et burent des coupes de champagne au triomphe futur de nos ennemis (1). En ce monde-là, on pensait comme à Gand : les bonapartistes n'étaient pas des Français. Durant ces jours d'anxiété, le long des boulevards, de la porte Montmartre aux Bains chinois, des cabinets de lecture s'étaient établis sous des auvents, sous des tentes, même en plein vent, et la foule y venait lire les journaux du soir, autour d'un bout de chandelle, placée sur une petite table. Connaître, savoir, c'était alors la seule vie des passants.

Aux faubourgs, on était plus agité, et surtout plus patriote. A la sortie des ateliers, des groupes aussitôt étaient formés où se discutaient les chances de notre armée. On avait foi dans la valeur héroïque des soldats, dans le génie de l'Empereur. Et les « Fédérés », ces associations patriotiques, créées sous l'inspiration de Carnot et de Fouché qui les protégeaient, point armés, pas même habillés et toujours en blouse, — que, dans la crainte d'une exaltation trop révolutionnaire, on avait annexés aux légions de la garde nationale, — les Fédérés, sous leur bannière, descendaient vers les quartiers riches de la ville, entonnant à pleine gorge la *Marseillaise;* et obsédés de la crainte d'une nouvelle trahison, comme en 1814, ils réclamaient des armes, afin de défendre Paris, si le hasard des combats amenait encore jusqu'au pied des murailles les hordes étrangères qui les avaient souillées une première fois.

Ces promenades bruyantes engendraient la terreur parmi les commerçants nantis, qui s'empressaient de fermer les volets de leur boutique, lorsque quelques-uns de ces volontaires patriotes tiraient en l'air des coups de feu, pour manifester leur enthousiasme

(1) FOURNIER-VERNEUIL, *Souvenirs.*

guerrier. Elles devinrent fréquentes, ces promenades, surtout après l'arrivée de l'Empereur à Paris, la suprême bataille perdue, à la suite de la trahison de Bourmont et de l'erreur de Grouchy; et l'on vit les fédérés s'attrouper sous les fenêtres de l'Elysée, appeler Napoléon qui s'y était retiré, et lui demander, avec insistance, des armes pour venger l'affront de la défaite.

Chaque jour devenait plus sombre, car on apprenait que des régiments prussiens se déployaient autour de Paris; que des détachements de cavalerie ennemie avaient été rencontrés vers Chatou et Versailles. On sut, enfin, que l'Empereur s'était retiré à la Malmaison; que l'on avait institué un gouvernement provisoire, présidé par Fouché : un grand malheur, pensait-on. Fouché ne combinait qu'intrigues et trahisons, et l'on serait trahi encore.

Et le peuple s'affolait davantage.

N'était-ce pas avec raison devant le spectacle étalé sous ses yeux? Comme l'année précédente, trente ou quarante mille villageois, chassés de leurs villages par les Prussiens, s'étaient réfugiés à Paris et stationnaient avec leur famille, autour de leurs charrettes, sur les boulevards et dans les terrains vagues. Au faîte des maisons les plus hautes, au faîte des clochers et des tours, les curieux inspectaient l'horizon, cherchant à découvrir la présence de l'ennemi, ou des armées vengeresses. Et partout on n'entendait prononcer que le mot de « trahison ». Tactique de Fouché. Il voulait paralyser toutes les volontés, désarmer toutes les résistances, affaiblir la force morale de l'armée prête à s'élancer au premier signal d'une attaque. Des hommes à gages, des agents de tous ordres, déguisés en vieux soldats, en sapeurs-pompiers, en colporteurs, ou autres costumes, se répandaient au milieu des groupes dans les rues, ou bien au milieu des régiments autour de Paris, et affirmaient que les généraux étaient vendus aux Bourbons; qu'une bataille, si elle avait lieu, était perdue d'avance, et qu'il valait mieux capituler que se battre. Dans l'esprit des généraux, on insinuait le doute sur les intentions des Chambres et des membres du gouvernement provisoire; on leur disait que les députés, les pairs, les chefs de l'État, ne songeaient qu'à se rallier aux Bourbons, afin d'acheter le pardon de leur félonie passée, par cette dernière lâcheté. Aux fonctionnaires, on racontait que les troupes n'avaient plus confiance en leurs officiers, et que la majorité des soldats découragés désertait.

Dans tous les rangs de la société, Fouché préparait les défaillances favorables à ses projets.

Aux premiers jours de juillet, dans cet énervement de l'attente et de l'ignorance des événements, il y eut, tout à coup, une effervescence populaire, qui s'étendit sur la ville. Des hauteurs de Montmartre les crépitements d'une fusillade se propagèrent jusqu'au faubourg Saint-Antoine. Des clameurs, des cris de mort contre les traîtres, montèrent dans l'espace. On put craindre une bataille des rues, la révolte du peuple contre la mollesse des gouvernants, qui, déjà tremblants, allaient ouvrir Paris à la fureur des étrangers. Ce jour-là, toutes les boutiques furent fermées et la garde nationale, rassemblée en toute hâte, eut la plus grande peine à rétablir l'ordre. Mais les Prussiens avançaient toujours. Fouché n'interrompait point ses louches actions. Il voulait être ministre de Louis XVIII. Et la remise de Paris à Blücher, après une capitulation honteuse, sans la moindre escarmouche, l'armée sacrifiée et forcée de se retirer derrière la Loire, payèrent cette ambition du traître, jamais las, qu'était Fouché. Paris, une autre fois trahi, appartint aux Prussiens, qui bivouaquèrent au Carrousel, leurs canons braqués contre le château des Tuileries, mèches allumées. Napoléon fut prisonnier des Anglais; les Bourbons allaient rentrer en France et Fouché serait ministre!

Hormis ceux qui vivaient de cette vie fiévreuse et angoissante, patriotes républicains ou royalistes, une classe d'hommes se réjouissaient de cet état de malaise et d'inquiétude. C'étaient les hommes d'argent, les spéculateurs, répandant de fausses nouvelles, tenant en alerte l'opinion publique, afin de tirer parti de la peur ou de la confiance des capitalistes. Ils sont de tous les temps, ces aigrefins, déjà stigmatisés par La Bruyère. Les désastres de la patrie leur sont indifférents, s'ils y trouvent leur compte. Mais ils n'avaient jamais été si nombreux, ni si acharnés à leur proie, qu'en ces jours où le destin de Napoléon s'était décidé sur un champ de bataille. Au rebours, dans la Chambre des députés dont les séances étaient houleuses, quelques hommes rêvaient, pour sauver la patrie, d'édicter les anciennes mesures révolutionnaires, en s'appuyant sur les Fédérés (1).

(1) DURDENT, *Cent dix jours de règne*, p. 59. « Le funeste génie de 1793 inspi-

Suivant le parti qui les a jugés, ils étaient, ces Fédérés, des auxiliaires ou des ennemis. Parmi eux, il y avait des ouvriers, qui avaient traversé les jours sanglants de la Terreur, d'anciens soldats sortis des pontons anglais ou des forteresses allemandes, et, aussi des va-nu-pieds, des dévoyés, des fanatiques, dont Michaud, un royaliste, parlait avec effroi. Il y a exagération de l'écrivain, n'en doutons point, mais pour certains cantons, la peinture a dû être exacte (1).

« Les chemins, a-t-il dit, étaient couverts de fédérés, nouvelle espèce de Jacobins, armés, à la fois, de la parole et du glaive, qui allaient de ville en ville, pour réchauffer la multitude égarée, pour exciter au pillage des propriétés, pour souffler partout le feu de la sédition et de la guerre. Chaque quartier dans la capitale, chaque cité, chaque canton dans les provinces, avaient ses tyrans décorés du nom d'*Amis de la liberté et de la patrie*. Chaque village avait ses délateurs, nuit et jour occupés à poursuivre la vertu qui se dérobait aux regards de la tyrannie, et le malheur qui cherchait un asile. Tous ces apôtres de la sédition parlaient avec une insolente ironie du gouvernement paternel des Bourbons; ils disaient dans leurs proclamations : *Malheur aux riches, malheur aux nobles, malheur aux amis des rois légitimes*. Ils insultaient à la Providence qu'ils accusaient d'avoir ramené, parmi nous, le meilleur des princes. Ils haïssaient Dieu, parce qu'on leur avait dit que l'autorité des rois vient de Dieu. Les ministres de la religion qui avaient prié pour le roi de France, étaient accablés d'outrages et forcés de prier pour l'oppresseur de la patrie. Dans plusieurs villes, le sanctuaire avait vu se renouveler les horribles scandales du règne de la Terreur. Une multitude effrénée avait troublé le service divin, et crié au milieu des fidèles assemblés : *A bas le Paradis; vive l'Enfer!* Au pied des autels du Dieu clément, on jurait la mort de ceux qui n'avaient point oublié ses lois et qui parlaient, avec respect, d'un monarque, sa plus fidèle image sur la terre. »

Comparer Louis XVIII à Dieu, c'était, même en ce temps-là, un peu fort tout de même.

rait alors la Chambre des représentants. Elle ne voulait que substituer une tyrannie à une autre. Sans l'intervention des alliés, sans la force, en un mot, qui a confondu les projets les plus funestes, nous aurions eu, en ce moment, un Comité de salut public, la Terreur, l'anarchie, les anciennes mesures acerbes et les anciens échafauds. »

(1) MICHAUD, *Histoire des quinze semaines*, 1815.

Pareilles à cette brochure de Michaud étaient toutes les brochures, alors offertes chez les libraires. Paris, qui les lisait, frappé de stupeur, n'en était que plus ardent, bouillonnant de haine ou de crainte, dans l'attente des événements prochains. Chaque parti adverse avait eu le pouvoir. Chacun s'était vengé des humiliations subies; et les rancunes et les colères et le désir des représailles emplissaient tous les cœurs. A l'heure présente, la chance était tournée contre les partisans de Napoléon, à qui on allait faire expier un règne de cent jours. Aussi bien, les nouvelles attaques, l'offensive des triomphateurs avaient commencé. Au café Montansier, refuge des officiers bonapartistes, le 25 juin 1815, lorsqu'on fut certain du désastre de Waterloo (1), une foule très excitée envahit l'établissement, brisa les glaces, les comptoirs, les tables, les cristaux; les dégâts s'élevèrent à la somme de soixante mille francs. Une bataille avait eu lieu, entre les consommateurs et les agresseurs, et la garde nationale avait dû intervenir pour séparer les combattants.

La réaction, dès ce jour, s'affirma despotique, exigeante, inclémente. On poursuivait les hommes; on poursuivait les opinions (2). La brochure du comte de Montlosier, monarchiste très convaincu cependant, ne trouva pas grâce devant les royalistes, froissés de ses critiques. Ils lui reprochaient d'avoir écrit que, sous « le gouvernement de Bonaparte, les nobles avaient été traités avec égard, avec justice, et quelquefois avec faveur, mais que leur orgueil était loin d'être satisfait; qu'ils s'irritaient de ce que les autorités avaient le premier rang dans les cérémonies publiques; de ce que le préfet, à ses audiences, appelait souvent un maire de canton, avant un ancien seigneur; de ce qu'un commis, en écrivant le nom d'un ancien noble, avait eu la maladresse ou la malice de mettre le *de*, en lettres capitales; de ce que le maire de tel village n'avait pas assez tôt arboré le drapeau blanc; de ce que le préfet avait refusé de croire aux nouvelles du *Moniteur*, et avait voulu qu'on se défendît contre *ces bons Allemands et contre ces bons Cosaques* ». — Et les royalistes lui objectaient encore : « Parlez-vous de la religion?

(1) Désaugiers chanta notre désastre, en de petits vers impies, sous le nom de [illegible]. Les bonapartistes indignés lui écrivirent : « Misérable, malgré la grosseur de ton corps, dis-moi où sont tes entrailles. »

(2) *De la Monarchie française depuis le retour de la Maison de Bourbon, jusqu'au 1er avril 1815*, par le comte de Montlosier.

Vous assurez que le peuple français déteste les prêtres. Vous remontez jusqu'à l'origine de la monarchie, pour démontrer qu'en tout temps, l'esprit du sacerdoce a été de tout envahir. Vous allez jusqu'à lui reprocher l'*Avent*, les *Rogations*, les *Quatre-Temps*, les *Vigiles*. Selon vous, le service des églises était abandonné à des chantres à gages; la messe était dite à la hâte, et comptée comme une rétribution, et l'on cherchait à conserver la domination, non par la piété, mais par l'habileté. Les prêtres, ajoutez-vous, font semblant d'invoquer le Ciel et n'ont de confiance que dans la puissance des hommes. Ils s'emparent de la soumission des femmes pour s'assurer celle des maris. » — Et plus loin, n'avez-vous pas écrit : « Dès qu'on s'aperçut que le monarque avait des sentiments religieux, on lui a présenté un projet pour les processions et un travail sur les fêtes et dimanches. Cette mine de piété découverte, on a voulu l'exploiter. » Enfin, ils eurent garde de ne point oublier la conclusion de Montlosier, une hérésie à leurs yeux... « Je crains que la vraie lumière n'arrive pas mieux à Louis XVIII qu'elle n'est arrivée précédemment à Louis XVI. »

A cette fin de juin 1815, une autre brochure s'imposait également à l'attention des royalistes, celle du fils Malleville, député de la Dordogne (1).

« Ne pas reconnaître Louis XVIII, écrivait le jeune député, et appeler au trône de France un autre prince, cet acte aurait de graves inconvénients. Les puissances alliées reconnaissent l'indépendance de la nation française, mais leur vœu est pour Louis XVIII. A leurs yeux, Louis XVIII est encore roi. Par le traité du 25 mars, elles l'invitent à accéder à la coalition. Elles n'ont pas cessé d'être en paix avec lui. Elles lui ont garanti le maintien du traité de Paris, et, par conséquent, l'intégrité de ses Etats. Au contraire, avec tout autre gouvernement, elles sont en état de guerre. Elles ne sont liées par aucun traité, par aucune déclaration. Le gouvernement, pour être reconnu, devra traiter avec elles; mais pourrait-il se flatter d'obtenir les mêmes conditions? Avec quelque rigueur qu'elles en usassent avec lui, il ne pourrait se plaindre, ni de mauvaise foi, ni de violation des traités. C'est le droit de la victoire qu'elles exerceraient. Elles pourraient demander des

(1) *Opinion relative aux circonstances présentes, adressée au gouvernement provisoire et aux deux Chambres*, par MALLEVILLE fils, député de la Dordogne.

sommes énormes pour indemnité des frais de guerre; elles pourraient exiger de nouvelles garanties, des cessions de forteresse ou de territoire... Ce démembrement de la France ne pourrait s'effectuer qu'autant que nous nous obstinerions à repousser Louis XVIII; et en revenant à notre roi, nous rendrons moralement impossible ce démembrement (1). »

Cependant tous les royalistes, à ce moment-là, n'appelaient pas les Bourbons. Ils avaient contre ces princes, au moins contre Louis XVIII, des griefs très vifs. Certains nobles lui tenaient rigueur, parce qu'il avait créé une Chambre des Pairs, qui détruisait l'égalité entre les gentilshommes. Le chevalier d'Andigné, commissaire extraordinaire envoyé en province, l'avouait au préfet de Nantes, de Barante (2).

La noblesse, qui fréquentait le pavillon de Marsan, aurait voulu une Chambre-Haute, issue d'une élection par les nobles eux-mêmes. Tous étant égaux entre eux, du chevalier au duc, il n'y avait que ce moyen de ne porter aucune atteinte à cette égalité. L'élection aurait désigné les plus dignes de soutenir leurs droits devant l'autorité royale, et cette illustration aurait tiré son éclat du choix d'un égal, et non du choix d'un maître. Bien mieux, à la veille du retour de Gand, à un dîner où se trouvaient, à la même table, dix-sept pairs et un roturier, Fournier-Verneuil, lui seul était bourboniste, contre tous ses commensaux, dévoués au duc d'Orléans. En ce temps-là, enfin, quelques-uns préconisaient la candidature de l'ex-électeur de Saxe, quoiqu'il fût un vieillard, sans postérité, et d'autres, celle du jeune prince, exilé et prisonnier au château de Schœnbrunn!...

Ainsi pensait, ainsi s'agitait Paris, avant le retour du roi. Mais que de mensonges, que de combinaisons, que de bassesses, que

(1) Pasquier, *Mémoires*, t. III, p. 323. « Le parti royaliste fortement comprimé dans Paris, commença à se remuer du moment où il fut assuré que l'action militaire n'était plus à craindre. Beaucoup d'écrits, à l'exemple de celui de M. de Malleville, s'étaient répandus depuis quelques jours. Plusieurs journaux, parmi les plus accrédités, n'avaient pas craint de laisser percer leur opinion. Les ardents bonapartistes, ceux qui désiraient une nouvelle dynastie (la reconnaissance du *roi de Rome* comme monarque) s'en étaient plusieurs fois irrités et avaient sollicité, dans la Chambre des députés, des mesures pour arrêter un désordre qui contrariait leurs vues et leurs sentiments. Leurs plaintes avaient été vaines. Le principe de la liberté de la presse qu'ils avaient eux-mêmes imprudemment invoqué au commencement de la session, s'était retourné contre eux. »

(2) De Barante, *Souvenirs*.

d'effronterie, que de ruses, enfin, n'avait-il pas fallu à Fouché, pour rendre possible le retour de Gand? Il avait dit, au moment de la fuite, aux courtisans : « Sauvez le roi, je me charge de la monarchie. » Il avait tenu parole.

La partie de ses *Mémoires* où Fouché expose la trame de sa vie, depuis le retour de l'île d'Elbe, jusqu'à la deuxième abdication, arrachée au grand capitaine; depuis le jour où, président du gouvernement provisoire, il put se livrer à ses menées infâmes, cette partie est la plus cynique, mais en même temps la plus instructive, nous révélant quel instinct diabolique poussait cet homme, que quelques-uns de ses contemporains ont qualifié de « célèbre ». Il avoue sans honte, comme une action très excusable, sa duplicité, ses trahisons; il s'en fait gloire, semblant dire : Voyez quelle était mon astucieuse perversité, quelle profondeur j'atteignais dans le mal. J'ai dominé les événements; je les ai ployés à ma fantaisie; je les ai fait servir à mon ambition. Nul n'a été assez fort pour me résister, même l'homme de génie qui s'appelait Napoléon (1).

Sa grand force résidait dans son accointance avec tous les partis. Aux Jacobins, il promettait le maintien des libertés politiques; aux royalistes, le respect de leur personne et de leurs biens par les Jacobins. Il avait, d'ailleurs, des affidés sur toute la surface du royaume, en ses lieutenants de police, qu'il nommait lui-même, et il avait prise sur l'opinion par les journaux qu'il tenait à sa merci, en distribuant opportunément des subsides aux écrivains déhontés. Personne ne le possédait et il possédait tout le monde. Durant les

(1) Oui, Fouché semblait se faire gloire de la fourberie des gens qu'il achetait. LAVALETTE, en ses *Mémoires*, t. II, p. 183, raconte :

« J'allai chez Fouché, pour réclamer le retour à Paris d'un officier des mousquetaires (c'était durant les *Cent-Jours*), qu'on avait exilé loin de sa famille. Je le trouvai à déjeuner et je me plaçai à côté de lui. Il était en famille, mais en face de lui était un étranger. — « Vous voyez bien cet homme, me dit-il, en me désignant l'étranger avec sa cuillère, c'est un aristocrate, c'est un bourboniste, c'est un chouan, c'est l'abbé M..., rédacteur au *Journal des Débats*, un ennemi acharné de Napoléon, un fanatique des Bourbons. C'est un homme à nous. » — Je regardai cet homme. A chaque épithète du ministre, l'abbé faisait une inclinaison de tête sur son assiette, avec un sourire de complaisance et d'hilarité, et des yeux de travers. Je n'ai jamais vu figure plus ignoble. Il m'expliqua, en sortant de table, comment toute cette valetaille de la littérature était à lui, et tout en convenant à part moi, que tout cela était nécessaire sans doute, je ne savais ce que je devais mépriser le plus ou de ces malheureux qui se vendaient ainsi au plus offrant, ou du ministre qui se vantait de les avoir achetés, comme si c'était une conquête glorieuse que l'acquisition de tels misérables.

Cent-Jours, l'Empereur voulut le faire fusiller, se sachant trahi par un ministre qui le flagornait bassement. Il en avertit Carnot, qui lui répondit justement : « Vous êtes le maître, sire, de faire fusiller Fouché; mais, demain, vous n'aurez plus aucun pouvoir sur les hommes de la Révolution, qui considèrent ce ministre, près de vous, comme une de leurs plus fortes garanties. » Et Fouché fut épargné.

En ses *Mémoires*, expliquant sa conduite, il déclare qu'il ne recherchait que sa tranquillité, et la jouissance paisible de sa fortune. Il n'avait qu'un désir, se reposer chez lui, en sa terre de Pont-Carré, au milieu de sa famille. C'est pourquoi il abandonna son maître impérial, lorsque celui-ci annonça qu'il voulait révolutionner la Belgique, forcer Louis XVIII à quitter le continent et tâcher de ressaisir son ancienne puissance. Loin de l'approuver, il le dissuada de ces projets, qui menaçaient la paix de l'Europe à laquelle on était habitué, et il lui conseilla de se réfugier aux Etats-Unis où il trouverait la quiétude et de nouveaux honneurs, et une illustration, moins éphémère que celle de ses victoires. Napoléon rejeta cet avis, on n'en doute pas; et dès lors Fouché résolut de le combattre et de le renverser. Par ses émissaires, envoyés à Gand aussitôt, il avertit le roi, lui demanda l'autorisation de le servir, lui promettant de le ramener à Paris. Il se montrait peu exigeant; il ne voulait, disait-il, ce que l'on sait déjà, qu'une douce retraite en sa maison des champs et la garantie de sa fortune. Il établit, en outre, des relations avec Metternich, avec Nesselrode; et comme il connaissait Wellington, de longue date, il lui fit savoir que son dévouement lui était acquis. Wellington lui était toujours reconnaissant de la mise en liberté de l'un de ses parents, détenu jadis en France, par mesure arbitraire de Napoléon contre les Anglais, après la rupture du traité d'Amiens. L'Anglais, depuis ce jour, avait manifesté une grande bienveillance à Fouché, et il attendait de lui la révélation du plan de campagne de son redoutable adversaire. Cette pensée avait été la première de l'intrigant; il ose l'avouer. S'il ne le fit pas d'une manière franche, il prit un détour, qui l'excuse à ses yeux — le bon apôtre! — Il confia à une dame D... une lettre écrite en chiffres, révélation du plan de l'Empereur; en même temps, il donnait des ordres aux frontières pour retarder l'arrivée de cette dame jusqu'au général

anglais. Combinaison ténébreuse et ambiguë, comme celles de ses pareils, qui veulent avoir les bénéfices de leur mauvaise action, quoiqu'il advienne. Et si l'on me demande, ajoute-t-il, ce que je voulais, en agissant ainsi contre Napoléon, je répondrai, comme le vieil Horace de Corneille : *Qu'il mourût!*

L'Empereur ne mourut pas, mais il fut vaincu. Fouché sut persuader les Chambres qu'il fallait exiger son abdication. La Fayette, à ce moment-là, le servit, inconscient du rôle qu'il jouait pour le traître; Manuel, de même, un jeune méridional, député de talent que sa parole facile et chaude avait mis en lumière depuis l'année précédente. L'Empereur ayant abdiqué une deuxième fois, Fouché fut nommé président du gouvernement provisoire. Il devint ainsi maître de la France. Seulement, il était engagé avec tous les partis. Les Jacobins réveillés comptaient sur lui et pensaient de nouveau à la République : certains royalistes comme La Fayette, qui avaient jeté les yeux sur le duc d'Orléans, l'entouraient de cajoleries ; et les royalistes immaculés, qui formaient la Cour du vieux roi, ne rejetaient point son concours. Vers qui se tournerait-il ? Pressé par l'invasion menaçante des troupes coalisées, il comprit, tout de suite, qu'il devait s'associer aux projets des souverains qui marchaient sur Paris. Quel prince soutiendraient-ils : Bourbon, d'Orléans, ou Napoléon II ? Il lui importait d'être renseigné le plus tôt possible. Il y employa un certain colonel, d'origine napolitaine, Macirone, ancien aide de camp de Murat, qui devait lui rapporter secrètement la réponse de Wellington. Et lorsqu'il fut certain que l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche n'appuieraient d'autre monarque à Paris, qu'un prince Bourbon, — le vieux roi, qui venait de quitter Gand, — il abandonna tous les autres, et d'Orléans, et le roi de Rome et se dévoua tout entier à la nouvelle restauration bourbonienne.

Ce n'était pas tout. Il fallait tromper le gouvernement qu'il présidait ; faire croire à son désintéressement, à son patriotisme ; calmer Paris ; illusionner les Fédérés prêts à s'insurger ; livrer la ville aux alliés sans effusion de sang ; éloigner l'armée qui se réorganisait sous le commandement de Davout et des jeunes généraux animés du plus grand désir de se battre ; enfin, inspirer à tout le monde cette conviction que Paris ne saurait résister à l'attaque des puissantes armées qui arrivaient à marches forcées.

Et ces obstacles vaincus, collègues du gouvernement provisoire peuple, généraux, soldats, trompés et trahis, il lui restait encore à gagner la confiance de Louis XVIII, dont il avait fait périr le frère sur l'échafaud.

Ce qui eût été impossible à un homme ordinaire, Fouché réussit à l'accomplir. En suivant les détails de son intrigue compliquée, maintes fois sur le point d'échouer ; en voyant la souplesse de cet esprit si prompt à se retourner, à se démentir, à donner à ses paroles l'apparence d'une véracité indiscutable, malgré l'horreur qu'inspirent cette perpétuelle trahison, cette hypocrisie imperturbable, cette ambition effrénée, on admire la puissance de ce cerveau qui jamais ne faiblit, qui jamais ne se trompe, qui arrive à coup sûr au but qu'il s'est fixé. Certes, Fouché est un monstre d'égoïsme et de fourberie; on le déteste, on le méprise. On ne lit qu'en frissonnant les résultats de cette astuce épouvantable, mais on s'incline devant ce génie malfaisant. Il faisait exception. On cherche à lui trouver son égal, dans le nombre des ministres qui ont servi les rois et les ont soumis à leur propre ambition, et il faut évoquer des noms, comme ceux du cardinal Dubois en France, ou de Manuel Godoy en Espagne; et encore ceux-ci lui sont inférieurs. Il avait gardé, de son passage à travers les dangers de la Terreur, une impassibilité froide, qu'aucune émotion, aucune surprise ne trahissaient et ne détruisaient. « Figure de pierre » a écrit Ida Saint-Elme; regard fascinateur auquel l'interlocuteur ne pouvait se soustraire. Devant l'œil fixe et profond de cet homme on se troublait, on faiblissait. On était tout de suite à lui. Et, en même temps, son passage, dans les grandeurs de l'Empire, avait fait de sa personne, quand il le voulait, un homme aimable qui dissimulait son action néfaste, sous un air bonhomme. Point grand seigneur, mais bon bourgeois, comme un commerçant enrichi, qui voudrait jouir d'une fortune honorablement gagnée. Guizot l'appelle un *roué de la Révolution*. Le mot est juste. Il a l'entregent, la finesse, la cauteleuse dialectique des habiles, qui savent recueillir les bénéfices mêmes du mal. Quand Guizot écrit que le *roué* voulait se faire sacré grand seigneur, en devenant ministre du roi, il se trompe. Fouché se connaissait trop lui-même pour croire qu'il saurait imiter les manières et le langage d'un Richelieu ou d'un Montmorency. Il voulait être ministre du roi,

afin de se mettre en sûreté, lui et ses biens, auxquels il tenait autant qu'à sa vie. Les jouissances du monde, l'amitié des courtisans étaient fades, pour cet homme qui se suffisait à lui-même. Enfin, Guizot veut être juste, dit-il, et il attribue quelques-unes des trahisons de ce roué, au desir d'épargner à la France de nouveaux malheurs. Oh ! croire au desintéressement, à la générosité de caractère de cet homme, c'est ne pas connaître ce suborneur subtil, qui ne posséda jamais la moindre parcelle de ces nobles qualités. Ce fourbe ne s'est jamais engagé que pour son avantage personnel, afin de ne point déchoir. Toute sa vie en témoigne. Il ne fut jamais ni reconnaissant, ni simple, ni droit. Lorsqu'il épargna des Vendéens, ce n'etait que pour se faire des partisans parmi ses adversaires, ou accréditer la fausse legende, que Napoléon seul était terrible et insatiable de vengeance, et non lui. A-t-il ménagé un de ses amis, lorsqu'il avait intérêt à le sacrifier ? Ne les a-t-il pas proscrits, pour conserver sa place, au 3 nivôse, et au retour de Gand ? Un seul exemple ! Quel est l'homme qu'il a frappé le premier, entre tous les Jacobins, en 1815 ? Thibaudeau, qu'il cajolait la veille, et recevait en ses salons. Voilà Fouché (1).

La tâche ardue et la plus étonnante, dont Fouché triompha, fut de livrer Paris aux alliés, afin d'y ramener Louis XVIII, qui avait alors peu de partisans. Les Chambres etaient hostiles aux Bourbons. Elles redoutaient la vengeance des princes, et, sous un

(1) PASQUIER, *Mémoires*, t. III, p. 310. — « M. Fouché avait besoin d'un grand sang-froid, d'une grande impassibilité pour se maintenir dans la situation où il s'était placé. Cette qualité, il l'avait acquise dans sa vie de conspirateur et de révolutionnaire. En lutte à tous les hasards, sa conduite forcément ambiguë attirait sur lui la méfiance de tous les partis. Ces méfiances allaient souvent jusqu'à l'insulte, la menace, surtout de la part des bonapartistes et des révolutionnaires, ses anciens amis. Tous, cependant, affluaient chez lui. Ses salons offraient le plus extraordinaire assemblage; chacun y trouvait sa place, y rencontrait ses amis, ses adversaires. Quant à lui, il allait de l'un à l'autre, avec la même aisance que s'il eût eu le même langage à tenir à tous. Combien de fois ne l'ai-je pas vu sortir de l'embrasure d'une fenêtre où sa conversation, avec l'ancien camarade, avec le conventionnel Thibaudeau avait eu toutes les apparences de l'intimité, pour venir dans celle, où je me tenais avec mes amis, où je lui parlais de quelque messager expédié à Cambrai. Or, Thibaudeau était connu le plus ardent, le plus emporté de tous les adversaires de la maison de Bourbon. Il est vrai que bien peu de temps après, M. Fouché ne s'est fait aucun scrupule de porter sur la liste des hommes qui furent désignés à la vindicte nationale et provisoirement expulsés de la capitale. — Thibaudeau. »

nouveau règne, la perte des libertés à peine conquises. Un souffle républicain les animait. Elles avaient proclamé Napoléon II, et le jeune prince manquant, elles se seraient ralliées volontiers au duc d'Orléans. En outre, elles n'étaient pas éloignées d'une résistance énergique à l'ennemi. Il y avait, parmi elles, d'anciens officiers qui, après une visite aux troupes cantonnées sous Paris et une inspection aux travaux de défense, étaient revenus pleins de confiance dans l'issue d'une bataille. Le 30 juin, le colonel Bory de Saint-Vincent et quelques-uns de ses collègues avaient parcouru la banlieue, et, le lendemain, le colonel avait lu son rapport à l'assemblée.

« Nous nous sommes transportés, écrivait-il, à La Villette où se trouvait le quartier général du prince d'Eckmül ; un poste prussien occupe quelques villages que l'on découvre au loin. Nous nous sommes avancés près de leurs vedettes, et nous avons rencontré une foule de gardes nationaux et de Fédérés, qui venaient tirailler pour leur compte et se familiariser avec les périls qu'ils brûlent d'affronter. Ces intrépides Parisiens se sont plaints à nous, qu'on ne leur donnât pas d'armes, ni de cartouches, et qu'on enchaînât leur courage. Partout nous avons été accueillis avec transport. Les jeunes soldats, comme les vieux, se groupaient autour de nous, en criant : *Vive la liberté! Vive Napoléon II ! Point de Bourbons !* Il serait difficile, Messieurs, de vous peindre ce dont nous avons été les témoins, à Belleville. Toute la vieille garde y était. Elle nous a d'abord vu passer, en silence; l'inquiétude était dans tous les regards. Des bruits calomnieux courent sur nous, depuis quelques jours, dans l'armée. L'alarme et la defiance, semées partout par nos ennemis intérieurs, l'incertitude apparente de nos délibérations font craindre à l'armée que les mots de *salut national* et de *patrie* ne soient, dans notre bouche, des mots qui cachent un piège. Mais quand nous avons assuré aux troupes, que vous étiez décidés à mourir pour la cause de nos droits, une explosion d'allégresse, gage certain des victoires a éclaté de toutes parts. Les cris de : *Vive l'indépendance nationale ! Vive la liberté ! Vive Napoléon II !* poussés par les soldats, par les officiers, ravis de revoir dans leurs rangs l'écharpe tricolore, ont dû retentir jusque sur les ennemis. Si l'enthousiasme de l'armée a été à son comble, celui de la population entière des faubourgs n'a

pas été moins bruyant. Quand on a été témoin de ce que nous avons vu hier, on peut répondre de la sûreté de Paris. — Une main invisible, une main parricide pèse sur nous, sur les négociations. C'est à elle qu'il faut attribuer ce système de découragement, de mensonges, et d'ambiguïté dont vous deviendrez infailliblement les victimes, si vous n'ouvrez pas, enfin, les yeux. — Ne vous le dissimulez pas : si on parvenait à vous imposer la branche aînée des Bourbons, le chef de cette branche, voulût-il franchement le bien, ne le pourrait faire : son entourage lui forcerait nécessairement la main. On nous accorderait quelques promesses, mais en y manquant aussitôt qu'on aurait le pouvoir. Tous ceux qui ont combattu depuis vingt-cinq ans pour la liberté, ceux particulièrement qui ont combattu dans les dernières circonstances, seraient considérés comme des rebelles. Leurs succès, comme leur infortune seraient des titres de proscription. On leur refuserait peut-être, dans nos hôpitaux mêmes, des places qu'on donnerait à ceux qui les auraient blessés (1) ; et leurs nobles blessures seraient, aux yeux des maîtres, des stigmates d'ignominie. Nos ennemis supposent donc que les hommes de la Révolution sont bien lâches. Ils ont placé leurs espérances dans des Vendées royales, et ils ne songent pas qu'il y aurait des Vendées patriotiques. »

Ces faits connus, céder tout de suite, sans la plus petite démonstration de résistance ; capituler, forcer l'armée, une armée de plus de 100.000 hommes (2) à se retirer derrière la Loire, les Chambres, ce jour-là, auraient repoussé, sans examen, une pareille proposition. Et ce fut, cependant, le résultat des négociations, des démarches, des ruses ourdies par Fouché, avec une habileté prestigieuse. Il accabla Wellington et Blücher de messages secrets, pendant qu'il réunissait des commissions délibératives, composées

(1) Vaulabelle dit, à cet égard, que six jours plus tard, les blessés français étaient effectivement enlevés de plusieurs hôpitaux de Paris, de l'Hôtel-Dieu, entre autres, pour faire place aux soldats ennemis, anglais et prussiens.

(2) « La chute de Napoléon, écrit DE VAULABELLE, t. III, p. 317, n'entraînait pas celle de la France. La nation restait avec ses immenses ressources, avec ses 400 bataillons de gardes nationaux mobilisés, formant un effectif de 250,000 hommes; ses quatre corps d'observation du *Jura*, du *Var*, des *Pyrénées* et du *Midi*, et ses trois armées du *Rhin*, des *Alpes*, de la *Vendée*, formant un effectif de 100,000 hommes, avec cette armée de Belgique si vaillante, qui appuyée alors sur Paris pouvait, à chaque moment, diriger contre Blücher et Wellington une attaque désespérée. »

des principaux personnages de l'État, et à la suite de ces commissions, des conseils de guerre où n'assistaient que de vieux maréchaux découragés, usés par leurs campagnes sous l'Empire, et n'aspirant plus qu'au repos. Dans les commissions, comme dans les conseils de guerre, partout où les avis sont forcément partagés, on parle beaucoup, sans prendre aucune résolution. Les questions étaient posées, d'ailleurs, par Fouché, de telle façon, que les réponses devaient être évasives, et jamais péremptoires. On lasse ainsi l'activité et l'énergie; on émousse les virilités les plus fortes. Entre tant de personnes, divergentes d'opinion, quel est celui qui prendra la responsabilité d'une action décisive, et saura y rallier ceux qui ne pensent pas comme lui ?

Et l'ennemi avançait toujours. Blücher, plus menaçant, demanda sans ambage la capitulation de Paris. Il voulait la gloire d'une nouvelle possession de cette capitale, quilui avait paru si effrayante jadis. En son quartier général, au château de Saint-Cloud, il se montrait intraitable, et il fallut consentir aux conditions les plus humiliantes, telles que livrer à sa discrétion nos musées et *toutes les propriétés publiques, qui avaient rapport à la guerre* (1).

C'était ce que voulait Fouché. Il avait employé toute son astuce à paralyser l'action de Davout. Point de bataille, disait-il partout aux membres de la commission du gouvernement, aux membres de la Chambre des députés. Ce serait du sang inutilement répandu. Tôt ou tard, écrasés par le nombre, il faudrait capituler; et acculés à cette nécessité ne serions-nous pas réduits à merci ? Laissez-moi faire. Il endormait ainsi la vigilance des patriotes de la Chambre; et ceux-ci, se fiant à son habileté bien établie d'homme de ressources inépuisables, lui abandonnèrent le sort de la patrie.

Dans cette capitulation, que Fouché baptisa du nom de « Convention », voulant dissimuler sa lâcheté et sa trahison, le nom de la France n'était pas même prononcé; aucune des libertés politiques réservée; aucun des droits de la nation reconnu. La France, captive et enchaînée, était livrée pantelante aux alliés, c'est-à-dire aux Bourbons. Et telle avait été l'habileté de cet homme que

(1) Six jours après la capitulation, s'autorisant de la mention ambiguë concernant les propriétés publiques, Blucher, le vieux soudard, faisait miner les piles du pont d'Iéna, afin de le faire sauter.

Davout, le généralissime, parut le seul responsable de ce malheur. Fouché était arrivé à ses fins.

Il y eut un jour, pourtant, une heure, où, dans un moment d'irritation, Carnot, sentant la commission du gouvernement engagée par son collègue, en des combinaisons obscures, essaya de démasquer le traître. Fouché avait rendu la liberté au baron de Vitrolles, et Carnot venait d'apprendre que le fougueux royaliste avait été trouvé en conciliabule avec Davout. Pourquoi ces relations que le gouvernement ignorait ? Carnot, devant son collègue, prononça le mot de trahison. Fouché pâlit, mais se ressaisissant aussitôt : — « Voulez-vous dire que je conspire avec lui ? Eh bien ! accusez-moi devant la Chambre ! Qui vous en empêche ? Mais je vous préviens que je me défendrai ! — Je ne prétends pas soutenir que vous soyez d'accord avec M. de Vitrolles, répondit Carnot, mais je ne crois pas qu'il existe un royaliste plus dangereux ; il paraît avoir perverti jusqu'au brave maréchal Davout, lui-même. — Comment ! le maréchal, aussi ! s'écria Fouché. Mais celui-là serait difficile à arrêter; allez le saisir au milieu de son quartier général. » (DE VAULABELLE, *Histoire de la Restauration*, t. III, p. 272.)

A la suite de cette altercation, l'arrestation du royaliste fut décidée. Mais, averti par son compère, il se cacha et parvint à échapper à une incarcération qui, à ce moment-là, aurait été fort courte.

Sur les sollicitations de Mme de Vitrolles, Fouché, devenu tout-puissant, après l'abdication de Napoléon, avait fait élargir le prisonnier d'Etat, transféré de Vincennes à l'Abbaye. Il l'avait défendu contre l'Empereur qui, aux Cent-Jours, avait résolu de le livrer aux tribunaux militaires et ensuite de le faire fusiller. N'avait-il pas travaillé contre l'Empire, à Toulouse, disait l'Empereur? N'était-il pas avéré que ce royaliste était un de ses ennemis les plus acharnés ? Fouché parvint à retarder l'effet de cette colère impériale; et lorsque l'Empire s'écroula, de Vitrolles fut sauvé. C'était bien l'homme qu'il fallait au puissant intrigant, décidé à servir la cause de Louis XVIII. Il était actif, énergique, résolu. Il exerçait, sur les royalistes, le prestige des services qu'il avait rendus à la royauté. Enfin, intelligent et brave, connu des ministres étrangers, de Vitrolles pouvait lui être utile plus que

personne, et il le garda près de lui, et l'empêcha de se rendre à Gand où voulait aller le zélé serviteur du roi. A Paris, il le surveillerait, modérant l'ardeur de son tempérament, ses excès d'empressement, par quoi il eût été entravé dans ses combinaisons toujours ondoyantes. A peine sorti de prison, de Vitrolles n'avait-il pas fait des offres au maréchal de Grouchy, qui se refusa aux Bourbons, réservant sa foi au duc d'Orléans. Il s'était même abouché avec Merlin de Thionville, qui lui avait promis le concours de 20,000 Fédérés, mais avec des garanties sérieuses pour la liberté et pour les droits du citoyen (1). Merlin avait rompu avec le royaliste, lorsqu'il avait appris que Fouché, dont il était jaloux, serait nommé ministre du roi. En quelques jours de liberté, toutefois, de Vitrolles ne put se signaler par aucune œuvre éclatante. On connaissait les Bourbons; on redoutait leurs rancunes. Le royaliste se heurta partout à la méfiance et à l'indifférence. Il y avait à Paris lassitude universelle.

Le plus puissant auxiliaire du roi, en cette deuxième restauration, et l'auxiliaire de Fouché aussi, fut le général anglais, duc de Wellington. Il ramena le roi, d'étape en étape, et en quelque sorte par la main, de Gand jusqu'à Paris. Il obéissait, d'ailleurs, aux intentions des ministres de Londres. L'Angleterre voulait la restauration du vieux roi, comme la sûreté la plus certaine, la plus réalisable de la paix. Depuis vingt ans, cette puissance entretenait, de ses subsides, les armées qui guerroyaient contre Napoléon. Cette guerre que Pitt avait déclaré devoir être viagère, qui ne cesserait qu'à la mort du dernier soldat de l'Angleterre et l'épuisement du trésor public, cette guerre avait endetté cette nation qui succombait sous le poids des impôts et de ses charges, et le gouvernement anglais n'avait point de désir plus violent, ni plus pressant, que d'établir une paix durable, afin de refaire ses finances et d'affranchir le commerce de ses négociants de toutes les entraves causées par la guerre. Un autre monarque que le vieux Bourbon, comme le répétait Wellington, aux émissaires de Fouché, ne serait point légitime, mais un *usurpateur*, au même titre que Napoléon, ayant contre lui une lignée de princes réclamant leurs droits. La paix

(1) [illegible] *Histoire de la Restauration*, t. III, p. 314.

pourrait être troublé par l'ambition du nouvel élu. Louis XVIII était le seul roi légitime, et les puissances coalisées n'en voulaient point d'autre sur le trône de France.

Wellington portait haut l'orgueil de la race insulaire : têtu et dur, d'idées étroites, mais de caractère ferme, solide et très circonspect, sur la parole duquel on pouvait compter (1). Egoïste, point généreux, froid surtout, ce qui l'empêchait de céder à la colère, respectueux de la volonté des ministres anglais, il se maintenait dans les prescriptions indiquées. On lui avait ordonné de ne point brusquer les vœux des Français. Il s'y soumit. S'il réussit à amener le roi jusqu'à Paris, ce ne fut pas la force qu'il y employa, mais le raisonnement, mais la persuasion. « Cédez tout de suite, disait-il aux négociateurs qu'on lui envoyait, puisqu'il faudrait céder plus tard. C'était plus honorable et rendre facile un arrangement. » L'empereur Alexandre de Russie avait été le grand machinateur de la première Restauration; Wellington fut le grand ouvrier de la seconde, autant que Fouché peut-être. Il sut réconcilier Talleyrand, qui regimbait à Mons, avec le roi que boudait; peser sur la volonté de Louis XVIII, pour le séparer de son favori de Blacas, qui gênait tous les partisans de la royauté et, au dernier moment, approuver la décision royale, qui appelait Fouché au ministère de la police. Louis XVIII avait conscience du grand rôle joué par le duc anglais dans cette nouvelle attribution de couronne. Il le reçut toujours avec une grâce souriante, une attention plus empressée, que pour aucun de ses visiteurs. Il lui disait : « Vous êtes mon grand médecin, qui m'avez guéri de tous mes maux », un jour que Wellington l'interrogeait sur sa santé. Au sujet de la cocarde tricolore, le duc parvint même à triompher de l'obstination de Fouché, qui, à Neuilly, au quartier général anglais, en faisait une condition absolue à la rentrée du roi. Wellington, avec l'autorité que lui donnait la victoire, et appuyé de sa clairvoyance et de sa raison, fit comprendre au président du gouvernement français, que cette cocarde, à l'heure présente, était impossible. Avant la première Restauration, on pouvait imposer

(1) « Sa position, comme sa renommée, écrit le duc de Broglie en ses *Souvenirs*, formaient un contraste étrange avec la galanterie gauche et pesante qu'il affectait auprès des personnes jeunes et belles, et qu'il poussait, dit-on, aussi loin que celles-ci le permettaient. »

au roi cette humiliation; on ne le pouvait plus aujourd'hui que la cocarde tricolore avait été le signe de la rébellion. Et Fouché céda. Il céda d'autant plus vite, que Talleyrand lui faisait espérer les bonnes grâces de Louis XVIII qui venait d'arriver à Arnouville. Le roi, très probablement, ferait de lui son ministre de la police.

II

Donc Paris était conquis; Paris appartenait aux Bourbons. Le chef de cette maison allait y rentrer. Mais la France résistait encore à ce prince suspect. Si quelques provinces lui étaient dévouées, d'autres s'étaient soulevées et ne voulaient point de son gouvernement. De plus, des places fortes où se trouvaient des garnisons, fidèles à l'Empereur, refusaient de capituler et se défendaient à outrance contre les armées coalisées. Condé, Valenciennes, Lille, Landrecies, Bouchain résistaient avec vigueur aux assauts des étrangers.

Dans le nord, cependant, les populations s'étaient prononcées en faveur des Bourbons, qu'elles avaient bien accueillies, l'année précédente. Les villes, où avait passé le roi, dans sa fuite, trois mois auparavant, se rappelèrent leur ancienne fidélité et ne tardèrent point à arborer les insignes royaux. Cambrai, après deux jours de siège, reçut les Anglais comme des libérateurs. Les femmes, sur les murailles des fortifications, tendaient aux assiégeants des échelles et les aidaient à se hisser jusqu'à elles, en leur donnant la main. A Arras, il suffit de l'apparition d'une petite troupe de royalistes, partis de Belgique, sous la conduite du comte de Bourbon-Busset, avec un étendard brodé par les dames de l'aristocratie pour que le drapeau tricolore fut abattu, faisant place au drapeau blanc. Dans la Normandie, les villes et les villages, à l'appel du transfuge de Bourmont, que le roi venait de nommer chef de la 16e division militaire, chassèrent les partisans de l'Empire de tous les postes qu'ils occupaient, et leur substituèrent les anciens fonctionnaires de la royauté.

La Bretagne se montra plus hostile. La foi bonapartiste y de-

meurait vivace. Dans les grandes villes, à Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, on refusait de croire à l'abdication de l'Empereur, à son départ de Paris et les manifestations des royalistes y furent aussitôt réprimées. Bordeaux était maintenu sévèrement dans l'obéissance à Napoléon, par le général Clausel qui y commandait. Dans les provinces du centre, les ouvriers et les paysans s'opposaient par la violence aux tentatives de quelques nobles, qui, dans les paroisses, voulaient faire chanter le *Domine salvum fac regem*. Dans les provinces de l'Est, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, toutes ne voulaient plus de Bourbons, et luttaient avec une ardente énergie contre les troupes alliées et contre les amis des princes. Plus de quinze jours après Waterloo, Châlons obéissait encore au général Rigault, qui n'avait avec lui que 150 hommes et les élèves de l'École des arts et métiers. Les Russes n'y entrèrent qu'après avoir forcé les portes et enlevé, de vive force, les palissades. On se fusilla dans les rues. Plusieurs habitants furent tués; d'autres grièvement blessés. Un notable de la ville, M. Ducauzé de Nazelle, fut percé d'un coup de lance sur le perron de l'hôtel de ville, au moment où, un mouchoir blanc à la main, il demandait grâce aux vainqueurs pour les habitants. La ville, pendant une heure, fut livrée au pillage, avant le rétablissement de l'ordre. Dijon resta au pouvoir des fonctionnaires de l'Empire, tant que ces fonctionnaires n'en furent point partis. Le peuple criait : *Vive l'Empereur !* et ces vivats, aux yeux des gazettes royalistes, n'étaient que des cris anarchiques qui leur faisaient horreur. Ce ne fut qu'au 9 juillet, lorsque le préfet, M. Bercagny, le général Vaux et les autres fonctionnaires eurent quitté la ville, que la population, excitée par des meneurs, put se livrer à son enthousiasme pour les Bourbons. Dans les boutiques des marchands, on se partagea les rubans blancs, transformés aussitôt en cocardes. Quant à la Vendée, elle était en armes sous ses anciens chefs, luttant pied à pied contre les régiments que le gouvernement impérial y avait envoyés, avant la chute de Napoléon. Sur toute la surface du royaume, des révoltes et des troubles éclataient, soit en faveur du régime impérial, soit en faveur d'une restauration bourbonienne. Nulle part, il n'y avait identité d'opinion, communauté de dévouement. Les Bourbons avaient autant d'ennemis que de partisans.

Quel triste aspect, quelle désolation présentait la France dans toutes les régions de son territoire ! A cette époque de l'année, en juillet, les récoltes attendaient les ouvriers, qui les devaient moissonner. La ruine menaçait paysans et fermiers et la disette eût suivi la ruine, si l'ordre n'avait pas été promptement rétabli. Dans les *Mémoires* de quelques hommes qui ont parcouru les provinces, en ces mois de juin et de juillet, le tableau de l'invasion y est navrant, et porte à l'indignation, lorsqu'on y lit le débordement des femmes, qui se livraient impudemment aux officiers étrangers. Fournier-Verneuil, qui fut notaire à Paris, avait dû se rendre en Touraine. De Paris à Orléans, écrit-il, les champs étaient déserts. On n'y rencontrait que des Prussiens qui, vous menaçant de leur fusil, exigeaient votre passeport, avant de vous laisser passer. Et il fallait, on n'en doute pas, faire montre de foi royaliste. Tandis que, loin d'eux, dans les plaines de Vatan, par exemple, les moissonneurs, que l'on rencontrait, fanatiques de Napoléon, vous forçaient de crier : *Vive l'Empereur !* Si ce n'est dans le Midi, où la populace et la canaille étaient dévouées aux prêtres, en haine des riches protestants, qui étaient libéraux et impérialistes, les populations rurales, dans la majorité des provinces, acclamaient toujours le grand capitaine, qu'elles considéraient comme leur protecteur, contre les vexations des anciens seigneurs. A Tours, continue Fournier-Verneuil, les Prussiens fêtaient leur roi. Au pont sur la Loire, il y avait des barrières qui séparaient le pays, dominé par les alliés, des pays restés à la France. Entraves difficiles à franchir du côté des Prussiens. Mais ces barrières se levaient toujours devant les dames de la ville, qui sollicitaient cette faveur des officiers étrangers. Ce n'était pas seulement la curiosité qui les poussait, s'il faut en croire le narrateur, mais le vice; et elles se livraient, sans vergogne, aux hommes du Nord, qui ne manquaient pas de prendre avec elles les plus joyeux ébats.

Ainsi, ce n'était pas assez des souffrances de la servitude militaire, que l'occupation du pays par les alliés faisait peser sur les habitants, les femmes y ajoutaient la honte du dévergondage. Une défaite engendre les mêmes effets qu'une révolution; elle pervertit toutes les âmes.

Autre fait non moins significatif et tiré des journaux de l'époque. Dans une petite commune du Loiret, un membre de l'aristo-

cratie, le vicomte Laugier de Beaurecueil, offrait le pain bénit. Des soldats qui s'y trouvaient aperçurent de loin, par les portes ouvertes de l'église, des rubans blancs, qui entouraient la corbeille du sacristain et aussitôt, fendant la foule agenouillée, ils arrachèrent corbeille et gâteau des mains du porteur, s'emparèrent du vicomte, qu'ils conduisirent, à pied, à Montargis, au général qui y avait son quartier. Ce fait devait se répéter partout où les bonapartistes se sentaient les plus forts. On verra, plus bas, comment agissaient les royalistes, quand ils avaient la suprématie sur l'opinion, comme à Marseille.

Grenoble ne reconnut l'autorité du roi que le 9 juillet; Angers, le 13. Mâcon, Chalon-sur-Saône, Valence, passèrent bientôt sous la férule des Autrichiens; Lyon également. Mais Lyon garda, malgré tout, sa foi à Napoléon. Même sous le joug de l'ennemi, le peuple manifesta sa haine aux envahisseurs par des troubles qui s'aggravaient du saccage des hôtels où résidaient leurs officiers. Agen et Toulouse arborèrent le drapeau blanc dès la fin de juin. Cette conversion s'opéra facilement, si on la compare à celle des autres villes du midi, à celle d'Arles, d'Avignon, de Nîmes, de Montpellier, de Draguignan, où les Fédérés promenèrent un drapeau noir, vociférant : *l'Empereur ou la mort;* à celle de Marseille surtout, où le sang fut abondamment versé. La lutte entre royalistes et bonapartistes y fut atroce et féroce. Aux premières nouvelles de la chute de Napoléon, les ouvriers du port se répandirent en ville, poussant des cris de joie. Les soldats irrités les fusillèrent. Prévoyant une collision nouvelle, le général, pendant la nuit, fit partir les troupes de la garnison pour Toulon. Le lendemain, ne se sentant plus menacée, la tourbe des royalistes se porta furieusement contre les partisans de l'Empereur. On les poursuivit jusque dans leurs maisons, où ils furent massacrés. Un grand nombre périrent. Les gazettes de l'époque en portent le nombre à cinquante. Henry Houssaye affirme qu'il y en eut deux cents (1).

(1) En son dernier volume, *1815*, p. 165, Henry Houssaye a tracé un tableau sinistre des massacres de Marseille : « Les Marseillais, dit-il, égorgent des officiers en retraite, des agents de police, des bourgeois, des artisans. Parmi les massacreurs, il y a d'anciens membres du club des Jacobins de 93. Après avoir tué au nom du peuple, ils tuèrent au nom du roi. Le plaisir est le même. Un ex-concierge de la prison a pu s'enfuir; on tue, à sa place, sa femme et ses deux enfants. Terrier, syndic des boulangers, et son fils, âgé de dix-huit ans sont liés dos à dos et frappés alternativement jusqu'à la mort, à coups de bâton et de crosses

Jamais la France ne fut si malheureuse. Ces révolutions, coup sur coup consommées, ces invasions recommençantes après les premières, produisaient en tous lieux, haine, désir de vengeance, misère, et troublaient les consciences autant que l'ordre moral. La religion du serment en fut anéantie. Que n'aurait-on pas juré encore, quand on avait si facilement renié ce qu'on avait adoré naguère? Enfin, toute l'Europe accourait à la curée de nos richesses, et se voulait faire héberger dans nos plantureuses campagnes. Les Espagnols s'établissaient à Bayonne, et tous les princes allemands qui n'avaient que faire en France, s'empressaient d'y venir et se prélassaient à Paris. Pas un qui ne voulût profiter de l'aubaine. Tous les princes de Russie, de Prusse, de Bavière même, y logeaient dans nos beaux palais, et à leur suite, les ministres, les ambassadeurs ordinaires et extraordinaires et les grands personnages qui voulaient assister au spectacle qu'offrait alors notre capitale vaincue. Mais Paris était la ville qui souffrait le moins de l'invasion. La présence de tant de personnages illustres donnait au commerce un essor fructueux. Les membres mêmes de l'aristocratie française y revenaient, et avec eux les hauts fonctionnaires qui n'avaient point voulu s'associer à la fortune de Napoléon; tels Fontanes et de Pradt qui fut un des premiers rentrés.

III

A Gand, lorsqu'on apprit que Napoléon était au milieu de son armée de Belgique, on vécut chez le roi, dans une inquiétude angoissante. Louis XVIII affectait une impassibilité imposante. Au fond, il tremblait pour sa personne et il était décidé entre lui et son favori le comte de Blacas, qu'aux premières nouvelles alar-

[illegible] Anglès, un vieillard de soixante-dix ans, ami de Brune, meurt de la mort lente, percé et tailladé avec des couteaux. — « Pas de pitié, dit un élève de l'École de droit; c'est un Jacobin. » On ramène de Cassis où l'on a suivi [illegible] agents de police pour les tuer, on les met nus, ce qui laisse à penser le raffinement de leur supplice. Le menuisier Maret est arraché de son [illegible] la rue du Tapis-Vert pour y être fusillé; mais la foule juge plus directement de l'assommer à coups de bâton sur la tête. Entre temps, on

mantes, quittant l'hôtel d'Hane, il s'embarquerait à Ostende. Or, les nouvelles devenaient chaque jour plus troublantes et jetaient l'épouvante dans l'esprit de tous les gentilshommes qui, depuis cent jours, avaient mis leur espoir dans le triomphe des armées étrangères. De Blacas fit placer les diamants de la couronne sur un fourgon, et chacun boucla sa valise, afin d'être prêt.

L'attitude du roi demeura la même, en apparence. Il se disait aussi résolu, aussi inébranlable que son ancêtre, Louis XIV, au moment de ses plus grandes détresses, parce qu'il croyait au succès de ceux qu'il appelait ses « alliés ». Il voulait paraître grand dans le malheur, comme l'avaient été tous les rois Bourbons; mais il n'avait ni la force, ni le courage d'une grande action. Ses paroles étaient solennelles; ses gestes n'étaient que mesquins et flottants. Pour une résolution suprême, il attendait que Wellington lui eût envoyé un courrier. Si le péril était imminent, si sa liberté et son destin étaient menacés, Wellington ne l'abandonnerait pas; c'était son ferme espoir.

Napoléon vainqueur à Waterloo, les Bourbons étaient détrônés pour toujours. La Belgique, soulevée par l'invincible conquérant, aurait été réunie à la France, et les petits princes allemands, si maltraités par le Congrès de Vienne, seraient revenus à lui. L'armée anglaise anéantie, l'armée de Blücher l'eût été à son tour, et l'Autriche, toujours prête à faire volte-face, se serait jointe à celui qu'elle n'aurait plus osé combattre, et aurait appuyé de ses bataillons le retour de Marie-Louise et du roi de Rome à Paris. Le roi était assez clairvoyant pour comprendre les conséquences, désastreuses pour lui et sa famille, d'une nouvelle victoire échue aux aigles impériales, et il attendait, livré à une anxiété qu'à la fin il ne pouvait plus dissimuler, l'arrivée du courrier de Wellington.

Le jour de la bataille, Chateaubriand était sorti de Gand, les

pille et on saccage les maisons des bonapartistes. Des femmes, dansent en rond, autour des cadavres. — L'après-midi s'avançait; la marée de sang montait toujours. Le comité royal se décida à donner des ordres. Des tombereaux furent commandés pour l'enlèvement des cadavres. La garde nationale sortit de son inaction complice. Des patrouilles dissipèrent les rassemblements. Mais pour protéger les citoyens suspects de bonapartisme ou de jacobinisme, on ne trouva d'autre expédient que de les arrêter et de les conduire au château d'If, où ils restèrent emprisonnés jusqu'à la fin d'octobre. Le massacre avait duré six ou huit heures. Il y avait plus de 200 victimes. Les Marseillais appelèrent ce jour-là, *le jour de la farce.* »

Commentaires de César sous le bras. Il marchait lentement, au milieu des champs, considérant des femmes courbées sur des sillons de légumes pour en arracher les herbes envahissantes, lorsque le bruit lointain du canon lui fut apporté par le vent, qui avait passé au-dessus de la bataille. « Je prêtai l'oreille, ajoute-t-il en ses *Mémoires;* je n'entendis plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs, et le son d'une horloge de village. Je poursuivis ma route. Je n'avais pas fait trente pas, que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long, et à intervalles inégaux...

« Cette grande bataille, encore sans nom, dont j'écoutais les échos, au pied d'un peuplier, et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo. » Un courrier passe; il l'interroge. « Il appartenait au duc de Berry et venait d'Alost : — « Bonaparte est entré hier, 17 juin, dans « Bruxelles, après un combat sanglant. La bataille a dû recommencer « aujourd'hui, 18 juin. On croit à la défaite définitive des alliés, et « l'ordre de la retraite est donné. » Le courrier continua sa route. Je le suivis en me hâtant. Je fus dépassé par la voiture d'un négociant, qui fuyait, en poste, avec sa famille. Il me confirma le récit du courrier. »

A l'hôtel d'Hane, chez le roi, tout le monde se disposait à fuir. Quant à lui, ses bagages tenaient dans le fichu de soie dont il s'enveloppait la tête durant la nuit, et il était prêt. La soirée se continua, en des transes toujours grandissantes, augmentées par l'arrivée du comte d'Artois, venant de Bruxelles, et attestant la défaite des Anglais. Mais, le lendemain, 19 juin, une dépêche de Pozzo di Borgo retourna tous les esprits, et changea en joie les tristesses de la veille. Napoléon vaincu avait abandonné ses soldats. Le roi n'avait qu'à suivre l'armée de Wellington, qui reprenait la route de France.

Alors, débarrassé de toute crainte, le caractère du vieux monarque reparut. Il retrouva son impassibilité; il se montra magnanime, et envoya une somme de cinq cent mille francs aux victimes de la guerre. Il voulut aussi que le duc de Berry visitât les blessés français, dans les hôpitaux de Belgique. Avant la victoire, ses vœux allaient à l'écrasement des Français; après la défaite, il les plaignait, se disant leur roi. Ainsi se démontrait toujours l'ambiguïté de ses sentiments, qui n'étaient nullement sincères, mais dic-

tés par les événements. Wellington lui écrivit de suivre son armée, pas à pas, et au duc de Feltre, le ministre du roi, il ajoutait : « Nous trouvons déjà le drapeau blanc sur les villes et les villages. La défaite de l'armée de Napoléon est plus décisive qu'on ne le croyait, au premier moment. Les soldats s'en vont, par bandes, à leurs foyers. La cavalerie et le train d'artillerie vendent leurs chevaux dans les pays qu'ils traversent. L'infanterie jette ses armes et se disperse pour regagner ses habitations. Il y a plus de deux mille fusils à ramasser dans la forêt de Mormal. »

Louis XVIII prit son temps. Il mit trois jours à organiser son départ. Le lendemain, il donna, en son hôtel, un grand dîner où assistait le maréchal Victor, duc de Bellune, et au dessert il porta un toast, qui marque bien quels étaient les vrais sentiments de ce prince dont l'amour pour la France n'était qu'une parade. Quelques historiens traitent les paroles du toast de « malheureuses » ; elles sont impies : « Monsieur le maréchal, dit-il, jamais je n'ai bu au succès des alliés, avant la Restauration. Leur cause était juste, mais j'ignorais leurs desseins sur la France. Aujourd'hui qu'ils sont les alliés de ma couronne, qu'ils combattent non des Français mais des bonapartistes, qu'ils se dévouent si noblement, pour la délivrance de mes peuples, et le repos du monde, nous pouvons saluer leur victoire, sans cesser d'être Français. » Non seulement ces paroles sont du pur galimatias où chaque idée est contredite par la suivante, mais on ne pourrait citer un pays où le prince aurait bu à la défaite de ceux qu'il appelait ses sujets, — mon peuple. Tout l'esprit de l'émigration est contenu dans ces paroles. Jadis, ceux qui n'avaient pas voulu reconnaître son titre de roi, lorsqu'il vivait en exil, étaient des révoltés, des brigands, qui ne méritaient pas le nom de Français. A Waterloo, ces mêmes révoltés changent de nom; il les appelle des bonapartistes, qu'il renie, qu'il veut bien soulager, néanmoins, par ostentation, quand il le croit bon pour sa cause. On n'est pas plus hypocrite.

En ces jours de détente, la petite cour de Gand reprit ses intrigues contre le favori qu'elle cherchait à séparer du maître. Les ministres ne voulaient plus retrouver à Paris, entre le roi et eux, l'influence de l'homme à qui on attribuait les fautes des premiers mois du règne; ni les ambassadeurs, cette ombre immuable, qui

couvrait les avenues du trône; ni le comte d'Artois, ni ses gentilshommes, celui qui, contre eux, avait défendu obstinément la Charte. Toute la cour l'attaquait et le vilipendait. En outre, derrière ces ennemis s'agitait un homme que le comte de Blacas avait froissé, Talleyrand, revenu de Vienne, à qui le roi avait refusé une faveur de cour, sur l'intervention du favori; et Talleyrand se vengeait, en excitant les colères, les rancunes, les haines, depuis un an accumulées contre le même personnage. Louis XVIII résistait à ce soulèvement d'orage. L'obstination lui était agréable. Ces refus successifs indiquaient qu'il était bien toujours le roi, et les derniers venus se brisaient, comme Guizot, contre sa détermination, qui restait immuable. Il se disait à lui-même qu'il n'avait jamais agi que de son propre mouvement; que son favori n'avait été que l'exécuteur de sa volonté; et il ne voyait aucune raison de s'en séparer. Toute cette acrimonie tomberait d'elle-même.

Ce n'était pas sans émotion que le comte de Blacas assistait à cette coalition d'adversaires. Il savait pourtant qu'il n'en adviendrait que ce qu'il voudrait. Il le disait au comte de Bruges : « On aura beau faire, je resterai près du roi, si je le veux. » Et même, lorsque Louis XVIII partit de Gand pour rejoindre l'armée de Wellington, le comte était encore avec lui. Toutefois la résolution du roi de le garder n'était plus aussi ferme. Avant son départ, il admit en audience une députation de royalistes de Lille, qui venaient le congratuler sur son retour : « Nous reverrons avec bonheur, Votre Majesté, disaient-ils. A Lille, on criera : *Vive le Roi!* Comme nous vous devons la vérité, sire, on criera aussi : *A bas de Blacas!* » Ces paroles décidèrent Louis XVIII à la rupture. Les journaux de Belgique publièrent à cette époque la lettre suivante : « Monsieur le comte (de Blacas). — Je dois au repos du peu de jours qui me restent à vivre, à la tranquillité du monde et au conseil de mes alliés, d'éloigner de mon gouvernement des personnes qui me sont très chères, et, parmi lesquelles, je vous distingue particulièrement. Emportez avec vous, dans votre retraite, le témoignage de la satisfaction de votre roi, et la certitude d'être toujours son ami. — De ma résidence temporaire à Gand : Juin 1815. — LOUIS. »

La séparation eut lieu à Tournai et cette dernière heure fut marquée par l'attendrissement du roi, qui ne put, sans larmes,

entendre les adieux de celui dont il avait reçu tant de témoignages de dévouement : réconfort dans les plus durs moments de son exil. De Blacas saisit cette minute de faiblesse. Il partait sans fortune, disait-il, et sa famille était nombreuse. Louis XVIII savait donner, quand sa générosité ne lui coûtait rien. « Vous avez à Londres, sire, lui dit le favori, un reliquat de l'argent que nous pûmes emporter de Paris, le 20 mars. — Eh bien! prenez-le, répondit le roi. » C'était environ sept millions, qu'il recevait, comme la compensation des faveurs perdues; sept millions enlevés à la fortune publique. Louis XVIII y ajouta l'ambassade de Naples. Le comte de Blacas s'inclina profondément, prit congé du roi et partit pour l'Angleterre où il allait chercher sa femme. Beugnot, en le quittant lui disait, avec componction : « Je plains le roi, lorsqu'il ne vous retrouvera plus près de lui. Le voyez-vous isolé au milieu d'une cour, où il n'aura plus d'amis? — Mon cher monsieur Beugnot, lui répondit le comte, vous ne connaissez pas l'amitié des rois. Dans un mois, je serai oublié. » Il ne se trompait que de vingt-sept jours, ajoute Beugnot. Trois jours après, Louis XVIII ne parlait plus de son favori. Il l'avait remplacé par un jeune personnage qui portait le nom de Decazes, jadis secrétaire de Madame Laetitia et, à ce moment-là, conseiller à la cour d'appel de Paris, de jolie figure, mais prétentieux, souple, ambitieux, que Talleyrand comparait à un garçon perruquier.

Le roi, parti de Gand, voyageait en compagnie du duc de Feltre et de Dambray, son chancelier. Il avançait chaque fois que l'armée de Wellington lui avait frayé la route. En vain, il avait mandé près de lui Talleyrand, le rusé personnage voulait se faire valoir et poser des conditions à son retour. Dès qu'il fut arrivé de Vienne à Bruxelles, il admit, en son salon, les intrigants du moment, critiquant tout ce qui avait été fait à Paris, aussi bien qu'à Gand, pronostiquant l'avenir comme un oracle. Les mois qu'il venait de passer, avec tous les diplomates de l'Europe, les secrets des délibérations du Congrès de Vienne, qui semblaient l'accabler, donnaient à ses paroles un grand poids. Sachant la cour arrivée à Mons, il s'y rendit à son tour. Chateaubriand, qui était de son entourage, l'engageait à se présenter au roi. Talleyrand lui répondit qu'il ne faisait rien avec hâte, qu'il avait le temps le lendemain.

Et Chateaubriand, plein de zèle, crut devoir excuser le premier ministre, et dit à Louis XVIII que Talleyrand, un peu malade, ne le viendrait saluer que le lendemain. « Tant pis pour lui, répondit le prince. Je pars demain à 6 heures du matin. » Réponse faite d'un ton tout à fait détaché. Chateaubriand en transmit l'impression au ministre qui persista dans sa première indifférence. Mais Louis XVIII, soutenu maintenant par Wellington, ne s'occupa plus du personnage. Il avait commandé sa berline pour l'heure matinale du lendemain et il y était installé déjà, lorsque Talleyrand, averti, se leva en toute hâte, et se présenta à la portière, sollicitant une entrevue. Louis XVIII consentit à faire reculer les chevaux de la voiture qui s'ébranlait. Il descendit, froissé de ce contre-temps, suivi de la boiterie de Talleyrand, pas de meilleure humeur que le prince. L'entrevue se poursuivit avec aigreur. L'heure matinale, la chambre d'auberge où ils étaient réunis, les circonstances de cette visite inopinée maintenaient le ton acrimonieux entre les deux personnages. En cette minute pressée, Talleyrand s'appesantit sur le lieu où le roi devait attendre la pacification des provinces révoltées. Il conseillait Lyon, près de cette Provence royaliste, qui se montrait si digne de la confiance dont on l'honorait. Ce ne fut pas du goût de Louis XVIII, qui ne s'inspirait alors que des conseils du général anglais. Il brusqua la conférence. « Puisque vous êtes malade, monsieur de Talleyrand, les eaux vous sont nécessaires. Partez. Vous me donnerez de vos nouvelles. » Et il quitta son interlocuteur. L'autre demeura interloqué par cette désinvolture royale. Il se remit avec peine de cette surprise, et rejoignit ses collègues, les ministres, qui n'accompagnaient pas le roi à Cateau-Cambrésis où Wellington venait d'entrer et d'établir son quartier général.

N'ayant d'autres conseillers que le duc de Feltre et Dambray, on vit le roi céder aux inspirations les plus malavisées. Déjà, dans le *Moniteur de Gand*, après la défaite de Waterloo, le rédacteur, ou de Jaucourt, ou Lally-Tolendal, n'importe qui d'ailleurs, puisque c'était la pensée de la petite cour de Gand qui y était exprimée, le rédacteur avait écrit : « La journée du 18 a terminé de *la manière la plus heureuse* pour les alliés, la lutte sanglante et opiniâtre, qui durait depuis le 15... » Et en terminant : « L'armée de Bona-

parte, cette armée qui *n'est plus française que de nom*, depuis qu'elle est la terreur et le fléau de la patrie. » C'était le renouvellement du toast porté au maréchal Victor; l'éloge des armées étrangères, l'exaltation de leur bravoure, et l'insulte à nos soldats, alors que les journaux de l'Allemagne demandaient à grands cris l'extermination des Français, et la mise hors la loi de la nation française (1).

A Cateau-Cambrésis, on persévéra dans cette démarcation haineuse, qui coupait la nation en deux, en classant les Français en *bons* et en *mauvais*. Le roi y élabora une proclamation, où s'alignaient les odieuses pensées du petit esprit qu'était Dambray. Elle contenait une menace de vengeance, qui devait produire un effet tout contraire à l'apaisement, alors nécessaire, au milieu des passions si furieusement surexcitées. Le roi y annonçait qu'à sa rentrée à Paris, les bons seraient récompensés, mais qu'il *mettrait à exécution les lois existantes contre les coupables*. Wellington aurait désapprouvé cette proclamation, s'il l'eût connue. Il venait de recevoir de Londres, des ministres qui de loin dirigeaient cette restauration bourbonienne si désirée, une dépêche où était exprimé le vœu que le roi de France, avant de rentrer à Paris, promît à ses sujets *pardon* et *oubli*. Mais, dans cet entourage de gens passionnés et irascibles, aigris par l'exil, ignorant les fureurs des faubourgs de

(1) Extrait du *Mercure du Rhin*, numéro 280, du 15 mars 1815 :

« Nous avons eu tort de ménager les Français; il aurait fallu les exterminer tous, lorsque nous nous trouvions dans leur pays. Mais reportons-y, [illegible], le théâtre de la guerre et songeons que nous avons affaire à une nation, qui n'a que trop souvent montré que l'ordre et la tranquillité ne sont pas compatibles avec son existence. Songeons que nous avons affaire à une armée, élevée dans la rapine, le pillage et dans une scélératesse insigne, et puisqu'elle nous fait encore une fois prendre les armes, que sa dernière heure soit sonnée ! »

Numéro 210, du 19 mars 1815 :

« Oui, il faut exterminer cette bande de 500,000 brigands; il faut que toute l'Europe s'arme contre eux; il faut faire plus, il faut déclarer la guerre à toute la nation et mettre hors la loi, tout ce peuple sans caractère puisque la guerre est un besoin qui [illegible] le peuple comme sa maîtresse favorite, qui pour rien n'est sacré. »

Numéro 210, du 2 avril 1815 :

« Si nous avions de justes motifs pour vouloir que Napoléon disparût de la scène politique comme prince, nous n'en avons pas de moins grands pour anéantir les Français comme peuple. Il n'est pas nécessaire pour cela qu'on les égorge; il suffira de leur donner beaucoup de princes et pas d'Empereur, de les organiser à l'instar du peuple allemand. Le monde ne peut rester en paix, tant qu'il existera un peuple français. Qu'on le change donc en peuples de Bourgogne, de Neustrie, d'Aquitaine. Ils se déchireront entre eux, mais le monde sera tranquille pour des siècles. »

la capitale, partisans de Napoléon, qui est-ce qui pouvait conseiller au roi la mansuétude et la magnanimité? Qui pouvait lui faire entendre la vérité et lui ouvrir le cœur de ses sujets, en lui dictant des paroles empreintes de générosité ? Le duc anglais comprit tout ce qui manquait au roi, à cette heure critique : les conseils d'un homme expérimenté dans le langage diplomatique. Cet homme était Talleyrand. Mais Taylleyrand n'annonçait par son arrivée. Wellington lui écrivit, lui faisant comprendre à quel point sa présence serait opportune près de Louis XVIII et il l'invitait à venir, avec ses collègues, à Cambrai où il allait entrer, soit du consentement des habitants, soit de vive force.

Talleyrand, la réflexion aidant, avait regretté sa bouderie à Mons, envers le roi. S'il n'y avait pas encore de brisure entre eux, elle pouvait se produire dans cette mêlée d'ambitions et d'intrigues, lorsque le nouveau ministère serait constitué : et il n'avait pas travaillé si obstinément à conserver sa place, pour se la voir enlever à la dernière heure. Il se conforma aux instances de Wellington. Lui et ses collègues s'empressèrent de franchir la frontière et arrivèrent à Cambrai pour recevoir le roi.

Cette entrée à Cambrai où la population royaliste avait accueilli les Anglais avec enthousiasme, rappela les plus belles manifestations de la première Restauration. Toutes les cloches furent mises en branle ; les rues pavoisées et jonchées de fleurs. Cent jeunes filles, habillées de blanc, formèrent des chœurs, en l'honneur des princes. Cet enivrement royaliste, ces chants d'allégresse, ce mouvement, ce bruit, réjouissaient les gentilshommes et la maison militaire qui suivaient le roi. Leurs idées en restèrent faussées. Ils s'imaginèrent qu'il en serait de même partout, et qu'il suffisait de se montrer pour réveiller le dévouement du peuple à ses princes légitimes. Aussi bien, lorsque, dans le conseil tenu ensuite devant le roi et devant les princes, la proclamation de Cateau-Cambrésis fut examinée, si les ministres la repoussèrent comme impolitique et trop violente, Louis XVIII et les princes, se croyant très forts, la défendirent comme nécessaire pour arrêter les complots dont ils avaient été les victimes, disaient ils ; complots qui se renouvelleraient sans une répression sévère. La générosité des sentiments ne serait que duperie. — Tous les ministres, heureusement, sauf Dambray et le duc de Feltre, qui avaient collaboré avec le roi à la

proclamation incriminée, se soutinrent et s'opposèrent à la publication d'un manifeste si mal conçu. Il fut décidé, à la fin, que, le lendemain, on délibérerait sur une nouvelle rédaction, et Beugnot la prépara durant la nuit. Cette fois, ce fut le comte d'Artois qui s'éleva, colère, contre le contenu et les expressions du nouveau manifeste, indigne à ses yeux d'un monarque s'adressant à ses sujets. Comment ! on y parlait des fautes du gouvernement, des conseils qui l'avaient perverti !... Était-ce à lui qu'était porté ce blâme à peine déguisé !... Talleyrand fut assez courageux pour tenir tête au prince, et l'accuser franchement. Le duc de Berry, violent comme toujours, intervint dans cette discussion, et pour défendre son père, il se serait compromis, sans doute, par quelque action fâcheuse, si le roi n'eût arrêté cet emportement excessif. — Cette querelle très vive servit, néanmoins, la cause des ministres. Après l'adoucissement de quelques mots, et la réfection de quelques paragraphes, la proclamation nouvelle fut signée du roi, le 28 juin 1815, et répandue partout où l'autorité royale était reconnue. Si elle laissait beaucoup à désirer, elle contenait des promesses sérieuses de modération, dans la répression des actes, qui avaient amené la chute de la dynastie, au 20 mars. Deux Chambres, celle des députés (1) et celle des pairs seraient maintenues ; seuls,

(1) Voici une partie — la plus importante — de cette proclamation : « Le Roi aux Français. Les portes de mon royaume s'ouvrent devant moi. J'accours pour ramener mes sujets égarés; pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir; pour me placer, une seconde fois, entre les Français et les armées alliées, dans l'espoir que les égards dont je puis être l'objet tourneront au salut de mes sujets. C'est la seule manière dont j'aie voulu prendre part à la guerre. Je n'ai point permis qu'aucun prince de ma famille parut dans les rangs des étrangers et j'ai enchaîné le courage de ceux de mes serviteurs qui avaient pu se ranger autour de moi. Revenu sur le sol de la patrie, je me plais à parler de confiance à mes peuples. Lorsque je reparus au milieu d'eux, je trouvai les esprits agités et emportés par des passions contraires. Mes regards ne rencontrèrent de toutes parts que des difficultés et des obstacles. Mon gouvernement devait faire des fautes; peut-être en a-t-il fait?... Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger; où elles égarent. L'expérience seule peut avertir. Elle ne sera pas perdue. Je veux tout ce qui sauvera la France... Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain, — l'Europe entière le sait — de pardonner, aux Français égarés, tout ce qui s'est passé depuis le jour où j'ai quitté Lille au milieu de tant de larmes, jusqu'au jour où je suis entré dans Cambrai au milieu de tant d'acclamations. — Mais le sang de mes enfants a coulé par une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Cette trahison a appelé l'étranger au cœur de la France. Chaque jour me révèle un désastre nouveau. Je dois donc pour la dignité de mon trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de l'Europe, exempter du pardon les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la vengeance des lois par les deux

seraient punis les instigateurs et les auteurs du retour de Napoléon; les possesseurs de biens nationaux ne seraient pas inquiétés; les ministres seraient solidaires et responsables devant les Chambres. Ces concessions ne devaient-elles pas satisfaire la majorité de la population éclairée, qui désirait l'établissement du régime parlementaire? Enfin, la présidence du ministère était donnée à Talleyrand, ce qui le combla d'aise. Premier ministre et ministre influent, ministre tout-puissant, il le croyait, il allait rentrer à Paris, lui aussi, descendre chez lui, en son hôtel, où il ferait ouvrir, au grand air, ses appartements clos depuis des mois, et briser les scellés posés sur l'ordre de Napoléon. C'était le premier bénéfice de sa soumission au roi.

Et, les jours suivants, il s'unit aux grands personnages étrangers, à Wellington, au comte d'Artois, au faubourg Saint-Germain pour que Fouché devînt ministre de la police. C'était l'homme du moment, disait-il. Nul autre que lui ne pouvait prétendre à mieux sauvegarder l'ordre dans la rue, et la sécurité des princes. Pour quelle raison, se demande-t-on alors, Talleyrand, cet habile homme, connaissant aussi bien que Fouché l'opinion régnante à Paris, sollicitait-il l'admission, près de lui, d'un collègue redoutable, aussi rusé, aussi fuyant qu'il l'était lui-même, et qui lui pouvait être un obstacle, dans l'exercice du pouvoir, tel qu'il l'entendait? Car l'idéal politique de ces deux personnages était bien différent. Fouché gardait, de sa participation aux actes de la révolution, une tendance toujours active à subordonner l'autorité royale à la volonté de la nation. Celle-ci devait être souveraine; le prince lui obéir. Il préconisait, comme un droit des individus, toutes les libertés politiques. Ce qu'il avait été vingt ans auparavant, il l'était encore et il était si éloigné du concept gouvernemental de Talleyrand, que se connaissant tous les deux, ne pouvant rien se cacher, ils se méprisaient, ils se détestaient et se respectaient, admirant le

Chambres que je me propose de rassembler incessamment. — Français, tels sont les sentiments que rapporte au milieu de vous, celui que le temps n'a pu changer, que le malheur n'a pas fatigué, que l'injustice n'a pas abattu. — Le Roi, dont les pères ont régné depuis huit siècles sur les vôtres revient pour consacrer ses jours à vous défendre et à vous consoler. » Donné à Cambrai le 28 juin 1815.

Louis.

génie malfaisant qui les avait portés à la haute situation et à la renommée, dont ils jouissaient.

Talleyrand, au contraire, n'avait aucune conviction. Grand seigneur dévoyé au milieu d'une cour artistocratique peuplée de vieux gentilshommes intransigeants, il voulait, avant tout, se faire une place, — sa place telle qu'elle aurait dû être, s'il n'avait jamais été le serviteur de Napoléon. Il traînait, de son passé, tant d'ignominies à se faire pardonner, tant de concussions à dissimuler, ou à faire oublier, tant de trahisons à innocenter, qu'il désirait à ses côtés celui qui, plus chargé de souvenirs accablants et de crimes, allégeait, par comparaison, sa propre réputation si lourde à soutenir. Fouché, ministre du roi, Fouché admis à la cour, Fouché salué par les plus grands gentilshommes, lui, Talleyrand, ne serait-il pas mieux accueilli ? Il était prêtre renégat ! Fouché l'était aussi. Il avait pris part à l'exécution du duc d'Enghien ! Fouché était un régicide. Et il avait, lui, Talleyrand, ce qui manquait à l'autre, bourgeois né à Nantes, la perfection des manières, la courtoisie du langage, le sourire, la désinvolture d'un grand seigneur, qui lui attiraient la bienveillance des femmes. Après tout, que lui importait que Fouché fut ministre du roi? Pouvait-il être plus difficile que les gentilshommes, que les ambassadeurs, que les princes, qui poussaient Fouché au ministère? Ce n'était pas lui que cette nomination déshonorerait; ce n'était pas à lui qu'avant longtemps on reprocherait cette souillure; et ce lui était même une pensée consolante, de songer que les personnages, les plus haut placés, n'étaient pas indemnes d'une défaillance, puisque le roi même allait commettre cette insigne lâcheté. On disait que Fouché pouvait seul refréner les Fédérés, qui, en ce moment, faisaient tant de bruit à Paris. Talleyrand savait bien, connaissant Fouché et les moyens employés par le vieux Jacobin pour exalter les colères du peuple, ou les apaiser, qu'au-dessous de cette agitation tumultueuse, il y avait l'action de la police; et sans Fouché, les Fédérés, en quelques semaines, se seraient calmés d'eux-mêmes. Il existait, alors, un courant irrésistible pour cet homme, même parmi les aristocrates les plus endurcis. Le bailli de Crussol disait à Beugnot : « Voyez-vous, mon cher Beugnot, nous sommes vieux dans le faubourg. Nous avons assez souffert. Il nous faut une garantie contre le retour de la révolution, et Fouché peut seul

nous la fournir. Lui, ministre de la police, nous dormirons tranquillement sur les deux oreilles. » Puisque c'était un désir universel, dans le monde de la bonne compagnie, il n'eut garde d'y contredire. Il envoya, près du roi, les femmes les plus belles et les plus spirituelles, comme la comtesse de Narbonne, jusqu'à Arnouville même, recommander à Louis XVIII la nomination de Fouché. Et lorsque le roi attendait, en cette résidence, qu'il lui fut assuré que sa rentrée à Paris n'offrait aucun danger, Talleyrand y conduisit Fouché; *le vice y conduisit le crime*, a écrit Chateaubriand.

Quelques pages plus bas, en ses *Mémoires*, l'illustre écrivain ajoute : « Après tout, avait-on le malheur de croire qu'un homme de cette espèce pouvait jamais être utile? — Il fallait le laisser derrière le rideau consulter sa triste expérience; mais faire violence à la couronne et à l'opinion, appeler, à visage découvert, un pareil ministre aux affaires, un homme que Bonaparte, dans ce moment même, traitait d'infâme, n'était-ce pas déclarer qu'on renonçait à la liberté et à la vertu? Une couronne vaut-elle un pareil sacrifice? On n'était plus maître d'éloigner personne; qui pouvait-on exclure après avoir pris Fouché? »

De Cambrai, suivant la route que lui ouvrait Wellington, Louis XVIII se dirigea sur Roye, petite ville de la Somme. Derrière les fourgons de l'armée anglaise, il s'avançait lentement, voulant imposer la plus grande dignité à son voyage. La majesté a de la lenteur. Et puis il sentait que trop près des armées étrangères, il serait considéré comme leur allié, sinon comme un otage, et qu'on lui pourrait objecter que, sans leur secours, il ne serait jamais redevenu roi de France. Hélas! ce n'était pas au milieu des armées françaises ou entouré de paysans, d'ouvriers, de bourgeois, qu'il s'avançait, mais côte à côte des Anglais; et malgré les vivats de quelques énergumènes et les platitudes intéressées des courtisans, Louis XVIII n'allait franchir les portes des Tuileries, qu'au milieu des étrangers, après avoir traversé les rangs des grenadiers prussiens, qui bivouaquaient au Carrousel. Les patriotes comme Hyde de Neuville, subissaient, à ce spectacle, une douleur qui abattait la joie de ce retour. Ils accompagnaient, mornes et angoissés, ce roi impotent qui n'avait pas su défendre sa couronne, et la ressaisissait, parce qu'aucun autre prince ne convenait à la

politique de l'Angleterre. Quant à lui, monarque encore expectant, sous sa gravité affectée et sa royale importance, il lui échappait maintes confidences, qui démontraient que la goinfrerie primait, en lui, les préoccupations les plus douloureuses. Dînant à Lihus, il racontait que, dans sa jeunesse, il y avait mangé un plat d'excellents lapins, parfaitement accommodés. L'hôtelier avait promis de présenter le même plat au dîner, et il s'en réjouissait d'avance. Peu d'instants auparavant, il était resté insensible au malheur d'une paysanne devant laquelle avait passé sa voiture. Un récit à entendre, un apitoiement, une aumône à donner, tout ce cérémonial eût retardé son dîner. Il n'avait rien voulu voir. L'appétit chez ce gros homme l'emportait sur la générosité. Devant une chaumière embrasée et fumante d'un feu d'incendie, qui l'avait détruite de fond en comble, se tenait une femme en pleurs, assise sur les ruines de sa demeure, entourant de ses bras deux petits enfants; et le roi avait continué son chemin sans s'arrêter. Il avait passé si vite, disait l'infortunée. Ce fut Beugnot et l'un de ses collègues du ministère qui, venant ensuite, prirent pitié de la malheureuse et lui laissèrent quelques secours d'argent.

A Roye, Louis XVIII reçut de Fouché un émissaire, un magistrat, du nom de Gaillard, ancien oratorien et l'ami du régicide. Il lui apportait une lettre, que Fouché lui écrivait comme président de la commission du gouvernement provisoire; lettre habilement conçue, faite pour effrayer le roi et le préparer à des concessions libérales, dont se targuerait l'intrigant près de ses anciens coreligionnaires.

« Croyez, lui disait-il, que le peuple français met aujourd'hui, à sa liberté, autant d'importance qu'à sa propre vie. Il ne se croira jamais libre, s'il n'y a pas, outre les pouvoirs, des droits également inviolables. N'avions-nous pas, sous votre dynastie, des États généraux, qui étaient indépendants du monarque? Sire, votre sagesse ne peut attendre les événements, pour faire des concessions. C'est alors qu'elles seraient nuisibles à votre intérêt, et peut-être même plus étendues. Aujourd'hui, les concessions rapprochent les esprits, pacifient et donnent de la force a l'autorité royale. Plus tard, les concessions prouveraient sa faiblesse. C'est le désordre qui les arracherait. Les esprits resteraient aigris... »

L'impression de cette lettre sur l'esprit du roi, personne ne la

connut. Qui sait? Le régicide lui dut peut-être sa nomination de ministre. Elle contenait, sinon une menace, mais une revendication pressante de libertés, qu'à ce moment-là, Fouché seul, croyait-on, pouvait ajourner.

De Roye, Louis XVIII, pressé de recevoir l'écho des bruits de la capitale, que l'on exagérait à plaisir, de retrouver les Tuileries, sa cour, ses gardes, d'être roi, enfin, se fit conduire au château d'Arnouville, propriété de la famille de Machault, distant de trois lieues de Paris. Il ne s'éloignait pas ainsi de Wellington, établi à Gonesse. Wellington était toujours, pour lui, sa sauvegarde, son appui. A Arnouville, il tint sa cour et dépêcha à Paris son neveu, le duc de Berry, qui devait y entrer *incognito*, et lui rapporter ses impressions. Le prince constata que le centre de la ville était fort calme, que, sur les boulevards et aux Champs-Elysées, les élégantes promeneuses et les oisifs y affluaient, comme toujours. Quant aux faubourgs, il ne les avait pas parcourus. Il ignorait que le peuple arrachait la proclamation de Cambrai, collée aux murailles; que les ouvriers poussaient des cris de rage et de fureur contre les généraux qui ne s'étaient pas défendus, et avaient laissé entrer les étrangers, après une capitulation déshonorante. On ne s'inquiéta donc plus à Arnouville. D'ailleurs, les courtisans arrivaient; les royalistes, en quête de faveurs, s'y montraient avec leurs plus gracieux sourires, leurs courbettes les plus basses. Une foule considérable de gardes nationaux, écrivaient les *Débats*, y étaient allés présenter leurs hommages au comte d'Artois et au roi. De Vitrolles, sorti de sa cachette où il avait échappé à l'arrestation, provoquée par Carnot, fut un des premiers à venir se jeter dans les bras des princes, qui l'embrassèrent affectueusement. De Vitrolles raconte que les courtisans furent bientôt si nombreux à Arnouville, que, dans les salons, précédant le cabinet du roi, on n'y pouvait faire un pas en avant (1). Ce qui étonna surtout le fougueux royaliste, ce fut l'accoutrement de ceux qui revenaient

(1) Un de ceux, que l'on vit, fut M. de Barentin, le beau-père du chancelier. Beugnot en ses *Mémoires* dit de lui : « Ce bon monsieur de Barentin expliquait de son mieux et par conséquent, assez mal, au roi sa visite à Bonaparte durant les Cent-Jours, pour la restitution de ses biens, en glissant sur le serment. « Je n'ai pas précisément juré, disait-il. — J'entends, répondit le roi; vous avez *ju-* « *ré*. A votre âge, on ne fait plus les choses qu'à demi. »

de Gand : le chancelier Dambray, en petit chapeau rond et bottes à l'écuyère; Chateaubriand, avec un sabre de Damas, rapporté de son voyage en Orient, et attaché, à son côté, par un solide cordon rouge sur sa redingote. De Vitrolles fut invité au dîner qui eut lieu en deux salles, chaque table contenant seize couverts. Après le dîner, le roi réunit, autour de lui, ses commensaux, et la conversation s'établit sur des sujets peu passionnants, sur quelques faits du séjour à Gand, avec des digressions littéraires, ou théâtrales. En ce vieux prince, le pédant reparaissait toujours. Et puis ce détachement de l'heure présente et des préoccupations générales, n'était-il pas voulu chez le roi? Ne pensait-il pas faire preuve de force d'âme, en négligeant de s'occuper de choses sérieuses, et en insistant sur des vétilles? De Vitrolles raconte, à cet égard, un fait stupéfiant. L'étiquette, le cérémonial importaient bien davantage à ce monarque impuissant, que tous les malheurs de la France. Il aurait fallu voir Henri IV, et Louis XIV, discourant sur un mot à biffer, si leur capitale eût été la proie d'une soldatesque presque barbare (1).

Le lendemain, Talleyrand devait lui amener Fouché dont il recevrait foi et hommage. « L'ex-oratorien, autrement dit S. E. le duc d'Otrante, a écrit de Broglie en ses *Mémoires*, un monstre dégoutant comme Barrère, de sang, de fiel et de fange (2), consomma sa dernière trahison, la moindre, à coup sûr, en prêtant serment entre les mains du fils de saint Louis. » Fouché, ministre de la police, Talleyrand voulut remplacer le chancelier Dambray, au ministère de la justice, par le baron Pasquier; réserver le poste de ministre de l'intérieur, à Pozzo di Borgo; donner à Beugnot les postes, enlevées à Ferrand, et le ministère de la guerre au maréchal Gouvion Saint-Cyr. Le duc de Feltre qui l'occupait, ne plaisait plus, étant insuffisant ou incapable.

(1) De Vitrolles, *Mémoires*, t. III, p. 117. Le roi à Arnouville avait prié le baron de Vitrolles d'écrire au général Dessolles qu'il eût à reprendre le commandement des gardes nationales de la Seine et de Vitrolles écrit : « Lorsque j'eus fini et que j'eus écrit : *Dieu vous ait en sainte et digne garde*, j'apportai la pièce et la posai devant le roi. Il la lut et m'observa qu'il fallait réserver le mot *digne* pour les personnes titrées, auxquelles le roi écrivait *mon cousin*. Pour les autres, il fallait seulement écrire : Dieu vous ait en sa *sainte garde*. Le roi signa, en faisant cette légère correction et je contresignai. »

(2) En les voyant quitter Arnouville, Talleyrand et lui, Pozzo di Borgo disait : « Je voudrais bien entendre ce que disent ces agneaux. »

Louis XVIII laissa faire. Il sacrifia, sans observation, trois ministres aussi capables que leurs remplaçants. Ils l'avaient suivi à Gand, y avaient compromis leur repos et leur fortune. Il n'en avait cure. A ce moment-là, l'entrée de Fouché au ministère lui semblait seule importante. Et pourtant, malgré son indifférence pour l'opinion de sa famille, malgré l'assentiment unanime de ses familiers, qui voyaient alors, en Fouché, le sauveur de la monarchie, ce n'est pas sans répugnance qu'il allait livrer la police de son royaume à l'ancien jacobin. Lui qui ne voulait être servi que par les plus grands seigneurs et n'admettait, en son intimité, que les descendants des plus nobles races, il verrait, en son entourage, cet être suspect, ce petit bourgeois, fils de boulanger, couvert de crimes et du sang de son frère, Louis XVI! S'il passa outre, ce fut, comme il le dit à Talleyrand, ce fut le *pucelage* de la légitimité qu'il sacrifia. Aussi bien, jamais devant ses gentilshommes, il n'adressa la parole à celui qu'il appelait, par euphémisme, le duc d'Otrante, et jamais la duchesse d'Angoulême ne voulut se trouver dans le même salon que Fouché. Elle en sortait, quand elle l'apercevait.

Lorsque, sur l'ordre de Talleyrand, Beugnot présenta au roi l'ordonnance, qui rétablissait le ministère de la police, après l'avoir balayé des yeux, Louis XVIII rejeta la feuille, et la plume lui échappa des mains. Beugnot ajoute : « Le sang lui monta au visage; ses yeux devinrent sombres, et il retomba tout entier sur lui-même, comme accablé par une pensée de mort. Un morne silence avait soudainement interrompu une conversation, tout à l'heure facile et douce. Ce silence dura quelques minutes. Après quoi, le roi dit en poussant un soupir profond : — Il le faut donc; allons! Il ramassa sa plume, s'arrêta encore, avant que de tracer des caractères, et prononça ces mots : — Ah! mon malheureux frère, si vous me voyez, vous m'avez pardonné! Et en même temps, de grosses larmes lui tombèrent des yeux et mouillèrent le papier. »

Chateaubriand a raconté, en ses *Mémoires*, la conversation qu'il échangea avec le roi, après cette nomination. Sur les instances du prince, qui exigeait sa pensée tout entière, l'illustre écrivain lui dit qu'à partir de ce moment la monarchie était finie. — Je le crois, aurait répondu Louis XVIII. Lamartine a donné une autre

version de cette audience. L'insistance de Chateaubriand, pour empêcher la nomination de Fouché, aurait exaspéré le roi, qui lui aurait ordonné de sortir de son cabinet. A qui croire?

Dans le nouveau ministère, Talleyrand s'était adjoint un fonctionnaire impérial, qui, après avoir été très dévoué à Napoléon, était devenu son adversaire. C'était Pasquier entré avec l'appui de Cambacérès au Conseil d'Etat, comme maître des requêtes, Pasquier, que l'Empereur avait nommé ensuite préfet de police. Il avait alors près de cinquante ans. Né d'une famille de parlementaires, il se montrait imbu des croyances de ces vieux juristes, toujours plus confiants dans la parole que dans l'action. Parler et ne jamais agir; examiner une question sur toutes les faces, et ne jamais conclure; ergoter, discuter, conseiller, s'attacher à l'apparence des choses, jamais à la réalité, telle se révélait, disent les contemporains, la nature du nouveau ministre. Mais il possédait les qualités que lui créaient ses défauts. Il était disert, habile à la riposte, d'un grand sang-froid dans les discussions; ce qui le rendait redoutable comme adversaire; d'un tempérament d'avocat, enfin, fidèle aux institutions qu'il servait, peu zélé pour les hommes qui l'employaient. Il n'est pas inutile de le mieux connaître encore, car il sut se faire une place importante sous les Bourbons et sous les d'Orléans. Cormenin a laissé de lui ce portrait : « Quiconque l'a vu entrer dans un salon, avec sa grande taille, parfaitement droite et souple encore, sa tête un peu petite, mais bien posée, sa physionomie mobile et vive plutôt que majestueuse, son geste bref et sa tenue élégante, s'asseoir à côté d'une dame, en penchant négligemment la tête sur le dos de son fauteuil, croisant ses longues jambes l'une sur l'autre, et balançant une de ses bottes vernies, avec une aisance aristocratique, ou bien debout devant la cheminée, s'il veut se donner la peine d'être aimable pour tout le monde, charmant l'auditoire par l'attrait d'une parole facile et élégante, d'un esprit judicieux et fin, d'une mémoire heureuse et fraîche, toute pleine de faits sérieux ou légers, d'anecdotes piquantes, de souvenirs émouvants, et mélangeant, avec un rare bonheur d'expression et de pensées, le grave au doux, le plaisant au sévère... » Oui, quiconque a été le témoin de cette entrée en un salon, de ces causeries frétillantes avec les femmes, ou de ces monologues animés devant une cheminée, celui-là a dû penser que

rien ne plaisait davantage à Pasquier que la parole; et à ces beaux parleurs l'action répugne toujours.

Pasquier n'était point autre.

IV

On savait à Arnouville par les royalistes, empressés d'accourir, ce qui se passait à Paris; on ignorait à Paris ce qui se passait dans la banlieue et où se trouvait le roi. Cependant de Vitrolles de retour d'Arnouville, avait pris la direction du *Moniteur*, insistant pour que Sauvo, qui le rédigeait, se maintint en cette place; et tous les deux composèrent le numéro, qui parut le matin du 8 juillet, annonçant l'arrivée du roi, ce jour-là, sur les 3 heures, par la barrière Saint-Denis. Ce numéro contenait également les noms de tous les ministres (1), la réintégration du général Dessolles dans le commandement des gardes nationales, enfin celle de M. de Chabrol, à la préfecture de la Seine.

L'étonnement fut grand. Sous la violence des Fédérés, les royalistes s'étaient tenus tranquilles. La population, séparée de l'armée par la capitulation, avait dû se résigner à l'entrée triomphale des Prussiens. Le gouvernement provisoire s'était dissous; la salle des délibérations des députés avait été fermée. Paris ne s'appartenait plus, mais appartenait aux envahisseurs. Blücher d'abord et le baron de Muffling, le gouverneur prussien, y régnaient par droit de conquête. Des canons avaient été placés aux issues des ponts, et les régiments prussiens bivouaquaient dans les rues, en attendant que les soldats fussent envoyés, par escouades, chez les habitants. C'était pire qu'un état de siège. Le retour du roi fit espérer aux Parisiens un adoucissement à ce régime du sabre. Mieux valait le roi pour eux. C'était ce que chacun se disait; et l'annonce du *Moniteur* parut une heureuse compensation.

(1) C'était : aux finances, le baron Louis; à la guerre, le maréchal Gouvion Saint-Cyr; à la marine, le comte de Jaucourt; à la justice, le baron Pasquier, faisant l'intérim, en même temps, du ministère de l'intérieur, réservé au comte Pozzo di Borgo; aux postes, le comte Beugnot; aux affaires étrangères, M. de Talleyrand, prince de Bénévent, et à la police, M. Fouché, duc d'Otrante.

Ce ne fut pourtant, dès le matin, dans les rues qu'un mouvement peu bruyant. La royauté s'affirmait par la cocarde blanche, et les cocardes tricolores se voyaient à presque toutes les coiffures. Aux barrières, que gardaient les légions de la milice urbaine, on ne pouvait entrer dans Paris qu'avec les trois couleurs. Mais il arriva ce qui arrive toujours dans les manifestations populaires. Les premiers groupes enthousiastes en entraînent d'autres. Le roi revenant, il fallait fêter le roi. Les quartiers commerçants, où les Bourbons avaient laissé le plus de souvenirs, donnèrent l'exemple. Les boutiques se fermèrent; les rues se pavoisèrent, et la foule endimanchée se porta vers la barrière de la porte Saint-Denis. Le préfet de la Seine, M. de Chabrol, allait y souhaiter la bienvenue à Louis XVIII.

Le vieux monarque partit de Saint-Denis où il avait passé la nuit en quittant Arnouville. La route jusqu'à Paris, comme l'année précédente, était sillonnée de voitures de toutes les formes, emplies de femmes, d'enfants, de curieux, voulant assister à ce retour si brusquement annoncé. Le ciel était couvert; la chaleur accablante. Il n'y eut pas d'orage, toutefois, et, dans la soirée, le ciel s'étant rasséréné, les démonstrations de la joie populaire furent pleines d'entrain. Joie ou bonheur, l'enthousiasme n'était pas comparable à celui de l'année précédente. Le roi n'avait pas fait découvrir sa calèche. Il se tenait confiné entre ses gentilshommes, redoutant, malgré l'assurance donnée par Fouché, quelque bagarre dont il ne serait point sorti indemne. D'autres voitures, pareilles à la sienne, la suivaient ou la précédaient, contenant les personnages de la cour revenus de Gand avec le roi; si bien qu'il était difficile de le reconnaître, et de savoir quand il fallait applaudir. Le comte d'Artois se tenait à cheval à la droite du cortège; le duc de Berry à gauche, et tous, encadrés de deux pelotons de gardes du corps, sabre au poing. Oh! non, cette deuxième entrée, quoiqu'on eût voulu la rendre solennelle, ne pouvait rappeler celle de son ancêtre, Henri IV, à qui Louis XVIII affectait de se comparer, en revenant prendre possession de sa bonne ville de Paris. L'ancêtre, à Saint-Denis, était à la tête d'une armée victorieuse contre l'étranger. A Saint-Denis, il avait fait le sacrifice de ses convictions religieuses et avait embrassé la religion catholique pour régner sur des catholiques; et Louis XVIII ren-

trait dans une ville occupée par des ennemis vainqueurs, et traversait des faubourgs où la population ne lui faisait qu'un accueil très froid. Là où les ouvriers dominaient, la haine se mêlait à la stupeur : haine pour ces princes que l'on savait peu braves et entichés de préjugés nobiliaires; stupeur d'être livrés, encore une fois, à l'oppression d'un vainqueur presque féroce.

En tête du cortège marchaient deux bataillons de la garde nationale du département du Nord et des détachements de troupe de ligne « vêtus d'habits faits en Angleterre », écrit le narrateur Hobhouse. Ensuite venaient les Suisses, les gendarmes rouges, des gardes du corps à pied, d'autres à cheval, des volontaires royaux, et, au milieu, les maréchaux Marmont, Victor, Oudinot, Macdonald, Gouvion Saint-Cyr; les généraux Clarke (duc de Feltre), Maison, Dessolles et Villate. A la suite des voitures royales, s'avançaient confusément de vieux carrosses, des diligences, des cabriolets, véhicules arrivés le matin, emplis de curieux et qui s'en allaient, le soir, comme au retour d'une foire ou d'une fête villageoise. Enfin, dans cette cohue, des soldats anglais, des prussiens, des officiers étrangers considérant, d'un air hautain, cette chevauchée hétéroclite.

Le roi arrivant à la barrière, le préfet, M. de Chabrol, lut un discours qui commençait ainsi : « Cent jours se sont écoulés depuis le moment fatal où Votre Majesté, forcée de s'arracher aux affections les plus chères, quitta sa capitale, au milieu des larmes et de la consternation publique. » Discours de courtisan. Il n'y avait eu, on le sait, ni larmes, ni consternation publique, plutôt une impression de soulagement, la satisfaction d'être redevenu citoyen et de n'être plus sujet. Le roi répondit : « Je ne me suis éloigné de Paris qu'avec la douleur la plus vive et une égale émotion. Les témoignages de fidélité de ma bonne ville de Paris sont arrivés jusqu'à moi. J'y reviens avec attendrissement. J'avais prévu les maux dont elle est menacée. Je désire les prévenir et les réparer. »

A ce moment, il s'éleva, autour du roi, une clameur immense. La foule entonna l'air de : *Vive Henri IV*, et cria : *Rendez-nous notre père de Gand*. Et à mesure que cette foule tumultueuse prenait contact avec le centre de Paris, à la vue du pavoisement des fenêtres et des cocardes blanches, qui ornaient toutes les coif-

fures, ces vivats pour les Bourbons devinrent plus fréquents, plus spontanés, plus expressifs. Sur les monuments publics, les drapeaux tricolores, descendus de leur hampe, étaient remplacés par des drapeaux blancs. De toutes parts s'élevaient des cris, des rires, des réflexions admiratives. On disait : *Il ne craint pas de revenir en plein jour, lui, et non comme l'usurpateur à 9 heures du soir!* De vieux nobles, marchant dans la foule, se faisaient remarquer par leurs gestes exubérants. L'un d'eux, qui accompagnait les gardes du corps, en traversant la place Vendôme, dit à haute voix : « Cette place exhale la plus mauvaise odeur. Il faut qu'elle soit purifiée. » A ce moment-là, il se trouvait sous la colonne de bronze, élevée à la mémoire des victoires impériales. Un vieux soldat de la garde, le visage balafré des cicatrices de ses blessures, l'entendit, le fixa des yeux longuement, détourna ensuite son glorieux visage avec mépris et s'éloigna comme avec horreur de cet énergumène (1).

Le roi descendit à 6 heures aux Tuileries. Les princes entrèrent avec lui au château, où le comte d'Artois, depuis plusieurs jours, s'était fait préparer ses appartements. Louis XVIII ne s'arrêta point dans les salons, et parut, tout de suite, au balcon, du côté des jardins. De ce côté, la foule, qui l'avait accompagné, se trouvait massée dans les allées, jusque sur les gazons toujours verts. De belles dames, en toilette élégante, étaient venues pour l'acclamer; et dès qu'elles eurent satisfait à leur enthousiasme, elles prirent la main des soldats étrangers qui étaient là aussi, des hommes de tous âges et de toutes les conditions, pour former des rondes et danser éperdument. Ce fut un délire universel. Les actes, les gestes, toutes les audaces honteuses de la première entrée du roi recommencèrent. Les hommes les plus sérieux, qui avaient cédé à l'entraînement des femmes, répétaient : *Non, jamais on ne vit rien de pareil ; sommes-nous devenus fous, à force de joie ?* On jouait à des jeux de société, par groupes de vingt ou trente personnes. Des gens, inconnus entre eux, se coudoyaient, se pressaient, s'enlaçaient, s'excitaient à ce débordement de plaisirs. La nuit s'allongeant, la foule devint plus compacte, plus bruyante, et jusqu'au matin durèrent ces divertissements insensés.

(1) HOBHOUSE, *Récits*.

Comment expliquer cet oubli de la décence et du respect de soi-même, chez les gens de la haute société qui formaient la majorité de cette foule ? Comment cette insouciance et ce dévergondage, lorsque les soldats prussiens remplissaient la cour du Carrousel, et que le petit arc de Triomphe, en face des Tuileries, était transformé en boucherie, où ces soldats venaient dépecer leur viande abattue ? En toutes nos grandes crises sociales, on a pu remarquer de semblables détraquements, de pareilles folies. N'est-ce pas ce qui se passait à l'époque de Law, à l'époque de Cagliostro ou de Mesmer ? La foule était détraquée aussi à ces époques. On se battait pour obtenir des actions du Mississipi, qui apportaient la ruine ; on oubliait son rang, sa dignité devant le baquet de Mesmer. Confondu dans une foule délirante, l'individu subit une commotion irrésistible, qui dissout sa volonté. Comme en un tourbillon d'orage, celui qui s'y trouve pris ne peut résister au vertige dont il est assailli, et il entre en branle en cette cohue écumante, bouleversée, qui a perdu sa raison.

La preuve de ces aberrations de conscience, que l'on remarque alors, se pourrait trouver dans les *Souvenirs* de Reiset. Il écrit que, sur le chemin de Gand à Paris, un certain personnage, et non un pauvre hère, se présenta au roi en lui demandant l'autorisation d'assassiner l'Empereur. Fou ? Non pas, puisque, d'après Reiset, le roi lui aurait répondu : « On ne nous connait pas encore, Monsieur. Mais, dans notre famille, on n'assassine pas ; on est assassiné. »

Beugnot cite également deux faits très suggestifs, qui se passèrent aux Tuileries, le soir de l'arrivée du roi, dans les salons où les courtisans se trouvaient réunis. On y voyait tous les gentilshommes revenus de Gand, tous ceux qui, depuis la fuite du roi, s'étaient considérés comme exilés, et n'étaient plus sortis de leur château ou de leur hôtel. Parmi eux le duc d'Otrante, Fouché, à qui personne n'adressait la parole. Et son visage apparaissait lugubre sous ce dédain. La porte est ouverte. On annonce le comte d'Artois. Beugnot ajoute : « Le prince entre, avec son port facile, quoique agité par une émotion extraordinaire. Il distingue le duc d'Otrante, va droit à sa rencontre, lui prend la main et la serrant avec le geste le plus expressif : « Monsieur le duc, vous me voyez « très heureux, très satisfait. L'entrée a été admirable, et nous vous

« en avons toute l'obligation. » Cependant, le roi fait dire, par l'huissier, qu'il ne recevra pas à cause de sa fatigue ; et l'huissier appelle ensuite, pour le conduire au roi, — le duc d'Otrante ! Seul, il eut le privilège d'être admis vers le monarque, qui renvoyait ses familiers et ses amis. Et ces serrements de mains du comte d'Artois, et cette audience de faveur au régicide, traître à tous ceux qu'il avait servis, n'était-ce pas deux manifestations aussi incompréhensibles que les rondes des dames de l'aristocratie avec les soldats étrangers ou des inconnus? conséquence d'une grande peur enfin évanouie, conséquence d'une grande joie d'avoir récupéré un bien que l'on croyait à tout jamais perdu. L'excès des sensations avait perverti, ce soir-là, le sens moral des deux princes. C'était un détraquement aussi.

Certes, ils étaient heureux, ces Bourbons, d'avoir retrouvé leurs habitudes; et ces lieux, dont ils avaient si longtemps rêvé, en leur exil d'Angleterre; et le bien-être dont ils avaient été si brusquement sevrés; et cette quiétude que leur assurait, enfin, la captivité de Napoléon. C'était fête maintenant au château, où les dîners et les réceptions se succédaient, en l'honneur des souverains et des princes étrangers, qui étaient venus s'abattre à Paris, comme une troupe d'oiseaux en un champ de blé. Seules, troublaient le roi et ses ministres les menaces de Blücher, vieux soudard qu'aucune parole ne pouvait adoucir, et qui avait juré d'employer la mine pour détruire les ponts et les monuments décorés du nom d'une défaite prussienne. Il avait commencé par le pont d'Iéna, et, sans l'intervention du roi de Prusse et même du czar, ce pont aurait été anéanti (1). Ce fut ensuite les Musées, où chaque nation voulut reprendre les tableaux et les objets d'art que nous avaient livrés nos victoires. Les toiles étaient coupées, sorties de leurs cadres, et emballées par les soldats de chaque nation prenante, pas un ouvrier parisien n'ayant voulu prêter son concours à cette spoliation. Et il y en avait beaucoup, pourtant, sans ouvrage et sans ressources (2).

(1) Il s'est créé à ce sujet une légende qui n'est pas vraie. Le roi, en apprenant les hauts faits de Blücher, aurait dit : « Qu'il se ferait porter sur le pont et se ferait sauter avec la maçonnerie. » Les royalistes ont accrédité et colporté ces paroles. Ce n'était pas dans la nature de Louis XVIII de se sacrifier à qui que ce soit et pour quelque cause que ce fût.

(2) De DULAURE, *Histoire des Cent-Jours*, t. III, p. 32. « ... Le pillage du Louvre

Pendant ce temps-là, les intrigues des royalistes recommençaient, dans les antichambres des ministres, afin de se faire rendre leurs places perdues pendant les Cent-Jours. Chacun s'efforçait de se créer une situation avantageuse, et de s'affranchir, autant que possible, du logement et de la nourriture des soldats étrangers. Leur goinfrerie dépassait toute mesure. Viandes, légumes, eau-de-vie n'étaient jamais suffisants. Les plaintes des officiers étaient continuelles et les domestiques de chaque maison, battus par les soldats. Les maîtres vivaient mal. On sacrifiait tout ce que l'on possédait à ces gros mangeurs, jamais satisfaits. Et comment s'absenter, lorsque dix de ces ogres étaient installés chez soi, cinquante même chez ceux qui habitaient un hôtel, et que l'on savait partisans de Napoléon ?

En ces jours si attristés, Paris reprenait l'aspect de la première invasion, avec plus de mélancolie et plus d'appréhension marquées sur les visages. Les rues étaient parcourues de soldats de toutes les nations; les restaurants et les théâtres occupés par des officiers anglais, prussiens et russes. Le vieux Blücher se promenait insolemment sur les boulevards et recevait, ô honte ! le salut de beaucoup de femmes élégantes. Et le *Nain Jaune* écrivait : « Si l'on vous dit, parlant de ces femmes déhontées, qui saluaient Blücher : Madame une telle est royaliste, vous pouvez ajouter, à coup sûr : Elle est donc nouvellement dévote, ou anciennement galante! (1) » Sur des échelles appuyées aux murailles, on ne voyait

ne priva pas seulement notre patrie des chefs-d'œuvre que la victoire y avait rassemblés : l'impossibilité où furent les spoliateurs de trouver un seul complice, parmi les artistes et les ouvriers français, les réduisit à faire exécuter, dans les casernes et par leurs soldats, l'emballage de ces objets précieux. Des vases, des statues admirables subirent des mutilations irréparables. Des tableaux furent dégradés à ce point, que le monde civilisé déplore aujourd'hui leur perte, avec non moins d'amertume que la France elle-même. Parmi les actes de barbarie et d'ignorance qui signalèrent cette journée si funeste aux beaux arts, il suffit de rappeler que, afin de s'épargner la peine de construire une caisse assez grande pour le contenir, les soldats prussiens trouvèrent plus simple de scier en deux le magnifique tableau de la *Transfiguration* de Raphaël, qui était peint sur bois. Le savant Denon ne put vaincre la douleur que lui causait la perte de ces chefs-d'œuvre; il se démit de ses fonctions de directeur du musée. »

(1) Comme sous le règne des Terroristes, on faisait de la politique aux Théâtres. Dans un numéro du 10 juillet 1815, on lisait dans la *Gazette de France :* « On sait que tous les acteurs sont rassemblés dans l'exposition de *Tartufe.* Des cris nombreux de *Bravo, Mademoiselle Bourgoin!* indiquaient assez la répartition des applaudissements et des sifflets qui se faisaient entendre à la fois. L'opinion pu-

que peintres d'enseignes lavant les aigles impériales, peintes à la détrempe, pour repeindre à l'huile les lis royaux, au-dessus des boutiques, ou sur les vitres des devantures. Cependant, le mouvement commercial s'accélérait. Les diligences et les courriers repartaient de Paris aux jours accoutumés. Au Palais-Royal, les ouvriers restauraient les appartements du duc d'Orléans que l'on attendait. Enfin, les églises de Paris se remplissaient de fidèles qui désiraient assister au *Te Deum* chanté en l'honneur du roi. Les courtisans, d'ailleurs, ne perdaient aucune occasion de signaler leur platitude. A la statue de Henri IV, au Pont-Neuf, à la

blique se prononça bien plus fortement encore, lorsque Mme Pernelle dit à Elmire (Mlle Mars) :

Ma bru, qu'il ne vous en déplaise!
Votre conduite en tout est tout à fait mauvaise.

Les applaudissements longtemps prolongés, les *bis*, les éclats de rire signalèrent l'application de ces paroles. Le calme se rétablit néanmoins et la pièce est écoutée. Mlle Bourgoin reparaît au second acte. Nouveaux transports, nouveaux hommages. Devigny, qui jouait Orgon, et Armand, Valère, sont accueillis avec la même faveur, Fleury, dans le personnage de Tartufe beaucoup plus froidement. Mais Mlle Mars se remontre et l'orage recommence. Des milliers de *Vive le roi!* qui partent de toutes parts expriment intelligemment la volonté des spectateurs. Tartufe et Elmire ne peuvent réciter leurs rôles. Ils s'entretiennent à voix basse et semblent ne rien entendre. Enfin, Fleury se lève et adresse à peu près ces paroles au public au milieu du tumulte : « Messieurs, quand on a eu le « courage de jouer *l'Ami des Lois* sous le règne des Terroristes, lorsque l'on a subi « un an de prison, on ne peut être suspect. Le cri que vous me demandez (en « portant la main sur son cœur) n'est jamais sorti de là. — Ce n'est pas à « vous, lui dit-on, c'est à Mlle Mars à satisfaire au public. » Mlle Mars ne bouge cependant pas. Les cris redoublent. Elle se lève et dit : « Je pense comme mon « camarade Fleury. Mais il est évident que tout ce qui m'arrive en ce moment « est l'effet d'une cabale montée par Mlles Levert et Bourgoin. » Mlle Mars n'avait sûrement pas réfléchi que comparer quinze cents spectateurs des deux sexes à la cabale de polissons et de grisettes, qui, pour quelques sols, allaient à la *criée* sous les fenêtres des monarques, était une irrévérence un peu forte. Aussi, loin d'être intimidé par la crainte de passer pour vendu à Mlles Bourgoin et Levert, le public a fait éclater une indignation qui eût sans doute été moins vive, s'il avait pu réfléchir que Mlle Mars était excusable d'avoir entièrement perdu la tête. Les menaces devenant plus violentes, elle s'est levée de nouveau et a dit : Messieurs, vous voulez que je crie : *Vive le roi;* je l'ai crié. Cette petite escobarderie féminine a fait sourire les hommes, plus portés à l'indulgence, et peu à peu, tous ont paru sentir que c'était assez prolonger la correction d'une actrice que ses talents avaient rendue, jusque-là, l'objet de la bienveillance générale. »

Sur Mlle Bourgoin, le *Nain Jaune* écrivait en juillet 1815 : « On assurait dernièrement à M. le duc de X... qu'une actrice du Théâtre-Français qui s'est donné beaucoup de mouvement aux fenêtres et aux balcons, lors de la révolution des Mouchoirs de poche, gardait encore des sentiments très vifs pour la famille des Bourbons : Vous m'étonnez, dit-il ; *c'est la première fois que je la vois pencher en faveur des impuissants.* »

place de l'inscription latine, que l'on ne trouvait point assez louangeuse, on inscrivait sur le socle :

Tout périssait, enfin, lorsque Bourbon parut !

Et on arrêtait La Bédoyère.

Comme épilogue au recommencement de cette royauté, le *Journal des Débats*, pris d'un beau lyrisme, écrivait :

« Il est donc parmi nous, le père, l'ami de son peuple, l'ange de la paix, le garant de notre bonheur. Nous l'avons revu, ce prince, l'objet de tant de regrets, de tant de vœux... Nous avons entendu, dans le jardin des Tuileries où il était descendu, le soir de son arrivée, ces paroles sortir de ses lèvres : *Me voilà donc avec mon peuple, avec mes amis !* »

Et c'est ainsi, avec ces paroles hypocrites, que l'on inaugura la réaction des *ultras* et la Terreur Blanche.

CHAPITRE IX

LA COUR EN 1815

(Extrait de l'Almanach royal)

Maison du roi :

Grand aumônier : De TALLEYRAND-PÉRIGORD, archevêque de Reims.
Aumônier ordinaire : L'abbé de LAROCHEFOUCAULD.
Confesseur : L'abbé ROCHER.

Aumôniers par quartier :

L'abbé de MALVIN-MONTAZET,
L'abbé de CHABRILLAN,
L'abbé de PONTEVÈS,
L'abbé de CHAMBRE,
L'abbé de BRÉAN,
L'abbé de BOUVENS,
L'abbé de COUASNON,
L'abbé de VILLENEUFVE.

Chapelain ordinaire :

L'abbé FLEURIEL.

Chapelains par quartier :

L'abbé LEFEBVRE DE PALME,
L'abbé GODINOT DE FONTAINES,
L'abbé CANONNE,
L'abbé RAUZAN,
L'abbé FAVRAUD,
L'abbé BRAJENIL,
L'abbé GRIMAL,
L'abbé PERREAU.

Maître des cérémonies :

L'abbé de SAMBUCY.

Grand Maître :

Le prince de CONDÉ.
Le duc de BOURBON (en survivance).

Premiers gentilshommes de la Chambre :

Le duc de RICHELIEU,
Le duc de DURAS,
Le duc d'AUMONT,
Le duc de FLEURY.

Grand maître de la garde-robe :

Comte de BLACAS D'AULPS.

Maîtres de la garde-robe :

Marquis d'AVARAY,
Marquis de BOISGELIN.

Capitaines des gardes du corps :

Le duc d'HAVRÉ et de CROY,
Le duc de GRAMMONT,
Le prince de POIX,
Le duc de LUXEMBOURG,
Le maréchal prince de WAGRAM,
Le maréchal de RAGUSE.

Capitaine colonel des cent suisses :

Le duc de MORTEMART.

Ecuyer commandant :

Le marquis de Vernon.

Premier Pannetier :

Le comte de Cossé-Brissac.

Premier Echanson :

Le comte Louis de Saint-Priest, premier tranchant.

Grand maréchal des logis :

Le marquis de la Suze.

Grand Prévôt :

Le marquis de Tourzel.

Premier maître d'hôtel :

Le comte d'Escars.

Maître d'hôtel ordinaire :

Le marquis de Mondragon.

Capitaine-colonel des Gardes de la porte du roi :

Le comte de Vergennes.

Capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde :

Le comte Etienne de Durfort.

Capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde :

Le comte Charles de Damas.

Capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires de la garde :

Le comte de Nansouty.

Capitaine-lieutenant de la 2e compagnie des mousquetaires de la garde :

Le marquis de La Grange.

Capitaine-lieutenant des grenadiers à cheval de la garde :

Le marquis de La Rochejacquelein.

Grand maître des cérémonies :

Le marquis de Dreux-Brézé.

Maîtres des cérémonies :

Le marquis de Rochemore,
De Saint-Félix, premier aide des cérémonies,
Urbain de Watrouville, deuxième aide des cérémonies.

Chevalier, roi d'Armes de France :

Bronod de la Haye.

Secrétaires honoraires de la Chambre et du Cabinet :

De Froment.
De La Barthe.

Lecteurs de la Chambre et du Cabinet :

Vigée.
Gauthier de Brécy.
Michaud

Ecrivain du Cabinet :

L'abbé Fleuriel.

Commission du Bureau général de l'Administration des dépenses de la Maison du roi:

Le comte de Blacas d'Aulps,
Le comte de Pradel.

Intendant du Trésor de la Liste civile :

Le baron de la Bouillerie.

Intendant des Dépenses :

Forestier, conseiller d'Etat.

Intendant des Bâtiments :

Le baron Mounier.

Intendant des Forêts et Domaines :

D'André.

Intendant des Gardes-meubles :

Thierry, baron de Ville d'Avray.

Intendant des Menus :

De la Ferté.

Maison de Monsieur

Premier aumônier : l'abbé Latil.

Aumôniers :

L'abbé de Sinéty,
L'abbé de Chatellux,
L'abbé de Chabouis,
L'abbé de Reilly.

Premiers gentilshommes de la Chambre :

Le duc de Maillé,
Le duc de Fitz-James

Gentilshommes d'honneur :

Le vicomte de la Tour du Pin, la Charce,
Le comte de Chastenay,
Le comte de Gain-Montaignac,
Le vicomte de la Roche-Aymon.
Le vicomte de Gaud,
Le comte de Chambord,
Le vicomte de Sesmaisons,
Le marquis de Vérac,
Le comte de Chabrillan,
Le comte de Bourbon-Busset,
Le comte Charles de Maillé,
Le comte de Bréan.

Premiers Chambellans :

Le comte de Montbel,
Le comte de Saint-Sauveur.

Maîtres de la Garde-robe :

Le comte de Tourdonnet,
Le comte Edouard Dillon.

Premier Maître d'hôtel :

Le comte de Fougières.

Premier Ecuyer :

Le comte Armand de Polignac.

Ecuyer commandant :

Le chevalier Duvernois.

Capitaines des gardes du corps :

Le comte François d'Escars,
Le comte de Puységur.

Major des gardes :

Le marquis de Tourneuc.

Premier Veneur :

Le marquis du Hallay.

Capitaine général des Chasses :

Le marquis de Chastenay.

APPENDICE

SUR LE COMTE DE BLACAS; VOIR Fº 74

Depuis la rédaction de ce chapitre II, Ernest Daudet, en possession des papiers de Louis XVIII et de ceux du comte de Blacas, a publié le troisième volume de son *Histoire de l'Emigration*, et les lettres échangées entre le comte Joseph de Maistre et le comte de Blacas (*imprimerie Plon-Nourrit*, 1 *vol. de* 395 *pages :* 1908). En ces deux volumes, si les documents insérés ne changent rien au jugement que j'ai porté sur le caractère, les qualités morales et les talents d'homme politique du comte de Blacas, ils précisent les débuts des relations qui lièrent, plus tard, au roi, le noble émigré. Avant que de le recevoir à Hartwel, Louis XVIII connaissait, depuis plusieurs années, cet ami de d'Avaray, et il avait fait emploi de son dévouement, en l'envoyant à Saint-Pétersbourg, comme son représentant. A ce titre, le comte de Blacas y séjourna quatre ans, dès l'année 1804, et c'est en cette grande capitale que le hasard le conduisant comme locataire dans la maison qu'habitait Joseph de Maistre, il naquit, entre ces deux hommes, tous les deux dévoués aux Bourbons, une amitié fervente qui se perpétua jusqu'à la mort du comte Joseph de Maistre.

A Saint-Pétersbourg, le comte de Blacas rendit des services fort appréciables à Louis XVIII. Il possédait de l'entregent, des manières insinuantes, qui plaisaient dans les salons de la bonne société où il était reçu. De cette manière, il connaissait les nouvelles politiques répandues dans les chancelleries, et il les transmettait à son prince, qui en faisait grand état, car Louis XVIII comptait surtout sur la Russie, et ensuite sur l'Angleterre, pour conquérir le trône, jadis occupé par ses ancêtres.

Cependant Napoléon, toujours vainqueur, finit par triompher de l'obstination, mise à le fuir, du czar Alexandre. Il y eut, entre les deux monarques, l'entrevue de Tilsitt. Alexandre, à partir de ce jour, s'éloigna du prince bourbon, qu'il ne tolérait en ses Etats que par compassion pour son malheur, et il l'abandonna à son destin. Il ne lui voulut reconnaître désormais que la qualité de simple gentilhomme, et par consé-

quent n'admit à sa cour aucun représentant attitré de Louis XVIII. Le comte de Blacas ne pouvait plus transmettre quoi que ce fut pour son maître à la chancellerie impériale, ni recevoir des ambassadeurs aucune confidence. Dès lors, il n'avait plus de besogne utile à remplir à Saint-Pétersbourg; et comme il était pauvre, qu'il ne suffisait à ses besoins qu'avec les subsides envoyés d'Angleterre, — subsides très maigres, — il demanda à être rappelé, désignant pour le remplacer un vieil officier émigré, résidant en Russie, le comte Parseval de Brion.

Louis XVIII fut bien forcé d'accepter cette mise en demeure. Il habitait depuis quelque temps l'Angleterre. Il savait que d'Avaray allait le quitter pour aller vivre en un climat plus doux, et il écrivit au comte de Blacas, afin de l'attacher à lui d'une façon définitive.

« Mon désir et mon intention sont, mon cher comte, dans des temps plus heureux, de vous placer auprès de moi d'une manière convenable à votre nom et à votre dévouement à ma personne. En attendant, je vous charge, en chef, de régler et d'ordonner ma maison en vous entendant avec le comte de La Chapelle. Je sais que c'est moins vous donner un témoignage de satisfaction que vous demander une nouvelle preuve d'attachement; mais j'aime à en recevoir de vous. »

Et le comte de Blacas partit pour Hartwell.

Séparés, de Maistre et lui échangèrent des lettres dans lesquelles ils discutaient et jugeaient les faits de la politique européenne; et c'est en ces lettres que l'on discerne bien la force du raisonnement du comte de Maistre et sa supériorité sur son contradicteur dont il aime quelquefois à se moquer et qu'il traite même en petit garçon. Dans leur controverse religieuse sur les libertés gallicanes, de Maistre est cent fois plus fort que de Blacas; admirons comment il l'enveloppait en ses mailles dans une lettre datée de septembre 1812. (Voir le volume d'Ernest Daudet, f° 192.)

« Vous ne voulez pas que l'église catholique soit une monarchie; voici donc les auteurs qui ont nié cette proposition depuis trois ou quatre siècles : Wiclef, Jean Huss, Jérôme de Prague, Luther, Calvin, Richer, les Jansénistes, et le comte de Blacas. Bossuet, dans son sermon sur l'*Unité*, appelle le roi et le Pape, les *puissances suprêmes*. En effet, le Pape est aussi roi dans l'Eglise que le roi est Pape dans l'Etat. Votre bon sens même, cher comte, plus fort que vos préjugés, vous amène à le reconnaître pour chef. Mais qu'est-ce qu'un chef qui n'a point de chef? C'est le souverain. Il n'y a qu'à dire chefveraineté, au lieu de souveraineté. *La puissance donnée à un seul, et sur tous, emporte la plénitude* (Bossuet). C'est tout ce que nous voulons.

« Les textes que vous me citez, d'après l'homme qui était à côté de vous (raillerie mordante), sont précisément ceux que Luther et Calvin citaient contre le Pape. Dès qu'on argumente contre les *puissances suprêmes*, on se trouve en mauvaise compagnie. Dites à un personnage que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais que j'estime beaucoup

(quelle moquerie!), puisqu'il a votre confiance, qui, lorsqu'il aura prouvé que ces textes sont inutiles à Luther et à Calvin, je me charge de prouver qu'ils sont inutiles à lui. Dès qu'on n'est plus dans la barque, mon cher comte, on est dans l'eau, soit qu'on barbotte encore dans le voisinage, ou que le cadavre du noyé ait été porté, si vous voulez, de la mer Adriatique dans le Pacifique; il sera plus loin, sans doute, mais non *plus dehors*, car cela n'est pas possible. »

Au total, après la lecture attentive et suivie de cette correspondance je me sens confirmé en mon premier jugement sur le comte de Blacas que j'ai considéré, comme un esprit vulgaire, point supérieur à celui d'un homme du monde, bien à sa place comme subalterne, fait pour obéir, non pour commander.

Il le reconnaissait lui-même et, en réponse à cet aveu, de Maistre, en sa brutale franchise, lui écrivait au sujet de d'Avaray :

« Je regrette bien vivement que l'air de Madère n'est point encore pu rétablir le digne comte d'Avaray (f° 133). Vous m'accusez de ne pas lui rendre justice. N'est-ce point vous, au contraire, mon cher comte, qui ne me la rendez pas? Quel homme, dans le monde entier, estime plus votre ami comme particulier, comme Français et comme sujet? Qui peut rendre plus de justice que moi à son attachement sans réserve, à son dévouement héroïque, à son inébranlable fidélité. Mais si vous le considérez comme instrument politique, c'est une autre chose. Je vous dis que celui qui n'a pu dans aucun pays aborder aucun homme public sans l'aliéner, n'est pas fait pour les affaires. Ce génie est un génie à part, comme celui de la poésie et des mathématiques. On l'a ou on ne l'a pas. Il était nécessaire *ici*, me dites-vous : oui, sans doute, *ici*, dans la chambre, ou tout au plus dans la maison où j'écris; mais hors de là, je crois que c'est tout le contraire. Feuilletez, d'ailleurs, l'histoire universelle, et dites-moi le nom d'un favori, proprement dit, qui ait réussi dans la guerre ou dans la politique. Vous êtes bien le maître de dire de vous tout le mal que vous voudrez; mais vous êtes bien un autre homme sous ce rapport. (Ce n'est pas ce que la suite démontra; de Blacas se jugeait bien.) Vous me dites, cependant : *Je suis moins fort qu'un autre pour le remplacer.* Tant pis. »

Il remplaça fort bien d'Avaray, précisement parce qu'il ne lui était pas supérieur.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

HARTWELL

CHAPITRE III

LE COMTE D'ARTOIS A PARIS

CHAPITRE IV

PARIS ROYALISTE

CHAPITRE V

LE ROI LOUIS XVIII

CHAPITE VI

LE RÈGNE DES ÉMIGRÉS EN 1814

CHAPITRE IX

LA COUR EN 1815

APPENDICE

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 11330